This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

DC
125
.C86
1691

MEMOIRES
DE
M^R. L. C. D. R.

Contenant ce qui s'est passé de plus particulier sous le Ministere du CARDINAL DE RICHELIEU, ET DU CARDINAL MAZARIN.

Avec plusieurs particularitez remarquables du Regne de

LOUIS LE GRAND.

Gatien de Courtilz, sieur de Sandras 1644-1712

Quatrième Edition, revûë & corrigée.

Ex libris bibliothecae petri ... 1710

le son pere
faut pas in-
veritable.
s les jours de
qui-connois-
nneront pas.
cette grande
ue sujet de
que les au-

A LA HAYE,
Chez HENRY VAN BULDEREN, Marchand Libraire dans le Pooten, à l'Enseigne
M. DC. LXXXXII.

1711

PREFACE.

LE C. D. R. a été un homme si connu, & qui est mort depuis si peu de tems, qu'il semble presque inutile de vouloir justifier ce qu'il raporte dans ses Memoires. Tous ceux qui ont été hommes de guerre, ou hommes de Cour, sçavent qu'il n'étoit pas capable de conter une fable pour une verité, & encore moins de l'écrire pour abuser le public. Il n'y a point eu de plus honnête homme depuis si long-tems, & ce n'est pas parce que j'ai toûjours été de ses amis que je parle ainsi, mais parce que je suis obligé de lui rendre justice. Ainsi si dés le commencement de ses Memoires il raporte une chose de son pere qui paroît surprenante, il ne faut pas inferer de là qu'elle n'est pas veritable. Nous en voions arriver tous les jours de si extraordinaires, que ceux qui connoissent bien Paris ne s'en étonneront pas. Il n'y a gueres d'année où cette grande Ville ne fournisse ainsi quelque sujet de douleur pour les uns, pendant que les au-

Librairie Champion 12-7-23 9188

tres s'en divertissent à leurs dépens. Ce qu'il raporte pareillement de son beau-frere, & de sa sœur, n'est pas si extraordinaire. Combien de maris courent aprés leurs femmes, aprés les avoir quitées, je ne dis par devotion, comme il arrive en cette rencontre, mais par belles & bonnes raisons, que la foiblesse leur fait pourtant oublier? J'en connois quelques-uns à qui il en a coûté bien de l'argent pour se faire déclarer cocus, & qui cependant aprés avoir obtenu ce qu'ils souhaitoient, ont pris la peine de témoigner la même ardeur pour se joindre, qu'ils en avoient témoigné auparavant pour se separer. Or si je ne sçavois pas que c'est une chose veritable, elle me paroîtroit bien plus incroïable que de voir un homme reprendre sa femme, pour qui il n'avoit jamais eu sujet que d'avoir de l'estime. Mais, me dira-t-on, la personne dont il s'agit ici s'étoit fait Prêtre, & il ne lui étoit pas permis de reprendre sa femme aprés cela. Pourquoi non, puisque le Parlement a jugé qu'il le pouvoit faire, & un honnête homme le diroit-il, à moins qu'il ne fut vrai? Je le trouve

même de bonne foi de vouloir ainsi raporter des choses de sa famille, que beaucoup d'autres à sa place auroient voulu taire. Quoi qu'il en soit, je dirai pour rendre témoignage à la verité, que m'étant trouvé l'autre jour en compagnie avec Mr. le Président de Bailleul, & aiant l'esprit tout rempli de ces Memoires, je lui demandai s'il ne se ressouvenoit point de ce Procez, aussi-bien que de certaines choses dont Mr. L. C. D. R. fait mention en parlant de lui. Il me dit qu'il s'en ressouvenoit tout de même que si la chose venoit de se passer: aprés quoi, y a-t'il rien à dire? En éfet, Mr. de Bailleul est un homme d'une probité si connuë, que son témoignage tout seul sufit pour convaincre les plus incrédules. Cependant il faut que j'avouë que je l'ai été à l'égard de ce qu'il raporte des Suisses, car qui pourroit croire qu'il y eût des gens assez simples, pour prendre des Marionnettes pour des sorciers. Rien n'est pourtant plus veritable, & je ne me suis pas contenté de m'en éclaircir avec Brioché, mais encore avec Mr. du Mont que je connois

particulierement. Ils me l'ont avoüé tous deux, mais bien differemment l'un de l'autre : car Brioché n'en a fait que rire, comme s'aplaudissant encore d'un tour qui lui convenoit si bien, au lieu que Mr. du Mont s'en est mis en colere, comme si la chose ne venoit encore que d'arriver.

Si Mr. L. C. D. R. se montre ainsi sincere dans un recit qui ressemble si fort à une fable, combien à plus forte raison devons nous ajoûter foi aux choses qu'il raporte d'ailleurs ? En éfet, quel inconvenient peut-on trouver à l'égard de ce qu'il dit du Cardinal de Richelieu ? Ne sçait-on pas bien que tous les Ministres sont misterieux, ou du moins qu'ils le doivent être, & que celuy-là sur tous afectoit cette qualité, comme le raporte fort bien Mr. L. C. D. R. ? Quoi qu'il en soit, y a-t-il rien de plus naturel que ce Ministre fait faire à Sauvé, & rien de plus surprenant que l'ambition de celui-ci, qui sacrifie sa femme pour pouvoir pousser sa fortune ? Cependant l'on trouve dans tout cela des leçons pour sçavoir se conduire, ce qui est la plus

grande utilité que l'on puisse retirer de la lecture d'un livre. Je crois aussi que le principal motif qui a poussé Mr. le C. D. R. à écrire, n'a pas tant que le desir qu'il avoit de faire voir qu'il avoit été emploié dans les afaires secretes, que celui de rendre les autres sages par son exemple. Il me semble que j'ai lieu de soûtenir cette verité, quand je considere combien de fois il se reprend lui-même du méchant usage qu'il a fait des graces qu'il a reçûës de Mr. le Cardinal de Richelieu. La même chose paroît aussi, quand il fait voir la foiblesse qu'il a toûjours euë de vouloir paroître jeune. Cependant si ces Memoires ne sont pas si utiles que je me l'imagine, toûjours seront-ils fort curieux. L'on y voit des choses fort touchantes, & qui n'ont jamais été écrites ailleurs. Ils seront aussi fort divertissans, & je ne crois pas que personne s'ennuie jamais à les lire. C'est peut-être l'amitié que j'ai euë pour celui qui les a faits, qui me fait tenir ce discours, & j'avouë que nous avons été si bons amis, que je pourrois bien avoir cette foiblesse. Toutefois comme je ne suis

pas le seul qui les ait lûs, & que les autres se sont trouvez de mon goût, je ne craindrai point de dire encore une fois qu'il n'y en a gueres de plus agreables. Cependant il faut que j'avouë une chose, dont je ne sçais si on me sçaura gré, ou non. Je donne ici ces Memoires contre la derniere volonté de leur Auteur, lequel n'aiant survécu qu'un mois ou deux à sa retraite, me dit de les suprimer. Je n'en sçais pas bien la raison, si ce n'est qu'étant prêt de quitter le monde, il voulut épargner quelques gens, avec qui il avoit eu des démêlez, & de qui il ne dit pas trop de bien. Mais cela ne m'a pas paru une raison sufisante, pour priver le Public d'un ouvrage si curieux: Quoi qu'il en soit, le voilà tel que je l'ai reçû, & je n'y ai rien augmenté, ni diminué.

MEMOIRES DE MR. L. C. D. R.

Contenant ce qui s'est passé de plus particulier sous le Ministere du CARDINAL de RICHELIEU, ET DU CARDINAL MAZARIN.

Avec plusieurs particularités remarquables du Regne de Loüis le Grand.

ENTRE la ville de Paris, & celle d'Estampes, sur la droite auprés de Chastres, est un Château apellé Olinville, qui a été autrefois une maison Roiale, mais qui apartient aujourd'hui à Mrs. de Marillac. Mon pere étant sorti de chez lui pour aller voir le maître de la maison qui étoit son parent, y mena ma mere qui étoit grosse de quatre mois & demi. Ils

furent en passant chez un Gentilhomme du voisinage nommé Grigini, ou leur cocher s'étoit saoulé, il prit la peine de verser à l'entrée de la porte du château d'Olinville, quoi que ce fut le plus beau chemin du monde. Cet accident fut cause qu'au lieu du divertissement que mon pere s'attendoit de prendre dans cette maison, il eut une afliction qui ne se peut exprimer; car ma mere qui s'étoit blessée, étant accouchée de moi le lendemain, elle ne vêçut que deux jours, ce qui fut un sujet de douleur pour toute la maison, qui assurément avoit de l'estime pour elle. Mon pere en fut si afligé qu'il auroit tué le cocher si Mr. de Marillac ne l'en eût empêché; mais né pouvant lui ôter de la tête qu'étant coupable, comme il l'étoit, de la mort de ma mere, il lui feroit faire son procés, il le fit mettre en prison, où il le tint deux ou trois mois, aprés lesquels la Justice le renvoia absous.

Comme on ne s'atendoit pas que je dûsse vivre, l'on songea d'abord à me baptiser. Mr. de Marillac me tint sur les fonds avec une Dame de neuf ou dix lieuës de là, appellée Madame d'Arbouville, laquelle se trouva par hazard dans sa maison. Je fus apellé Charles Cesar, nom que portoit mon pere, & qu'ils me donnerent croiant lui faire plaisir. On prit une nourrice du lieu même, & mon pere m'ayant envoié dans son Château; qui étoit à l'entrée de la forêt d'Orleans, il s'en fût à Paris où quelques affaires l'apelloient. Comme il n'avoit que moi d'enfans, & qu'on ne croioit pas, comme je viens de dire, que je dûsse vivre, chacun lui conseilla de se remarier, & lui qui étoit encore jeune, & qui ne haïssoit pas le sexe, s'y laissa porter aisément. On lui proposa divers partis des meilleures familles de Paris, & les aiant voulu voir avant que de s'engager, il n'en trouva point qui lui plût, soit qu'éfectivement on ne lui fit rien voir de beau, ou que sa destinée le reservât à l'accident que je vais rapporter, & moi pareillement à avoir

la plus méchante belle-mere qu'on ait peut être jamais euë. Quoi qu'il en soit, comme il faisoit si fort le dificile, un de ses parens qui étoit Curé d'une des meilleures Paroisses de Paris, & en réputation d'un S. homme, comme veritablement il l'étoit, le vint trouver pour lui dire qu'il avoit trouvé son fait, une belle fille, jeune, bien faite, riche, vertueuse, de qualité, & enfin un veritable tresor pour le siécle qui commençoit à être extrémement corrompu. Quoi que mon pere sçût qu'il n'y a rien de si dangereux que d'être marié de la main d'un Prêtre, neanmoins la sainteté de son parent lui faisant croire qu'il n'y avoit point de regle si generale qui n'eut son exception, il lui dit qu'il n'avoit point à regarder aprés lui : qu'il lui étoit bien obligé de la bonté qu'il avoit, & qu'enfin il sçavoit mieux ce qu'il lui faloit que lui-même. Le Curé lui fit réponse que c'étoit aussi à cause de la confiance qu'il avoit en lui, qu'il l'avoit préféré à beaucoup d'autres parens, dont un tel mariage auroit fait la fortune : que la Demoiselle auroit un jour vingt mille livre de rente ; qu'elle étoit de la Maison de la Force, Maison considérable parmi ceux de la Religion Pretenduë Reformée, dont elle venoit de faire abjuration entre ses mains ; que quand il l'auroit épousée il pourroit toûjours recueillir le bien de son pere, dont la succession étoit ouverte, & que pour celui de sa mere ce seroit à lui à faire par son adresse que le changement de Religion de sa femme ne lui portât point de préjudice.

Il est impossible de dire combien tous ces discours rendirent mon pere amoureux, il demanda avec empressement à voir la Demoiselle, & le Curé l'ayant mené à un Convent où elle étoit, il en sortit si passionné qu'il n'eut point de repos que l'affaire ne fut concluë. Cependant, comme il n'étoit pas dupe, ou du moins comme il s'imaginoit ne le pas être, il écrivit à quelques amis qu'il

avoit à Agen, aux environs de laquelle ville on disoit qu'étoit le bien de cette personne, & ceux à qui il avoit écrit lui aiant mandé que la Demoiselle étoit extrêmement vertueuse, qu'elle étoit riche, & qu'elle ne s'étoit retirée à Paris que pour faire son abjuration ; il l'épousa, se figurant être le plus heureux de tous les hommes. Son bonheur dura environ trois semaines, pendant lesquelles il n'y a point de jeune homme qui fasse plus de caresses à sa maîtresse, qu'il en fit à sa nouvelle épouse. Il la mena au bal, à la comedie, aux promenades publiques, & enfin quand il étoit obligé de s'éloigner d'elle une heure ou deux, il revenoit la trouver avec des empressemens qui n'étoient pas pardonnables à un mari. Tout le monde étoit surpris que la jouïssance n'eut pas moderé de si grands transports, mais il disoit à tous ceux qui lui en parloient, que si cela étoit ordinaire à l'égard des autres femmes, il n'en étoit pas de même de la sienne, qui n'avoit rien en elle capable de donner du dégoût.

J'étois bien oublié dans de si grands empressemens, & si l'on parloit quelquefois de moi, ce n'étoit que pour demander si je n'étois pas encore mort. Car mon pere prétendoit avoir bien-tôt un fils de sa femme, & comme il ne se souvenoit déja plus de ma mere, il sentoit d'avance toutes les tendresses qu'on a coûtume d'avoir pour ceux d'un second lit. Dans un si grand contentement il se croioit exempt des atteintes de la fortune, & ne songeoit qu'à passer son temps, en attendant la belle saison ; qui ne devoit pas être plûtôt venuë, qu'il étoit résolu d'aller faire un tour sur le bien de sa femme. Il lui avoit donné cependant un carosse magnifique, & des habits à proportion ; mais tout cela ne la réjoüissoit point, & il paroissoit sur son visage un si grand fonds de mélancolie, que mon pere en étoit tout affligé. Il lui demandoit à toute heure, & à tous momens, s'il

ne lui manquoit rien ; qu'elle n'avoit qu'à parler, & qu'un homme dont elle possedoit si bien le cœur, n'auroit garde de lui refuser aucune chose. Il joignit à des discours si obligeans les caresses du monde les plus tendres, mais comme un jour il lui en faisoit beaucoup, il sentit sur son dos, la chemise entre-deux, quelque chose qui n'étoit pas ordinaire. Il lui demanda ce que c'étoit, mais elle eût plus de soin de se retirer que de lui répondre, ce qui donnant du soupçon à mon pere, il se raprocha d'elle, & voulut voir ce que c'étoit. Elle le pria de n'en rien faire, lui dit que ce n'étoit rien, & chercha encore à s'éloigner. Mais voiant qu'il ne s'arrêtoit pas pour cela, elle se defendit le mieux qu'elle pût, & ce ne fut qu'aprés une grande violence qu'il découvrit la chemise, & qu'il vit une chose qui l'auroit fait tomber évanoüi, s'il n'eut été couché. Il vit, l'oserois-je dire, une fleur-de-lis bien marquée ; ce qui lui fit juger aussi tôt combien il s'étoit trompé dans sa bonne opinion qu'il avoit euë d'elle. Comme elle avoit éprouvé tant de caresses, elle essaia de le faire revenir à force de le baiser, & lui qui étoit devenu insensible, la laissa faire sans prendre garde à ce qu'elle faisoit. Mais ses sens étant revenus au bout d'un moment : Allez, infame, lui dit-il, que je ne vous fasse pendre, & si l'on ne me fait justice vous ne mourrez jamais que de ma main. Il se leva ensuite le plus diligemment qu'il pût, fut trouver le Curé, lui dit tout ce que la rage & le desespoir peuvent inspirer de plus funeste : mais voiant que tout cela ne produisoit rien ; il lui demanda quel remede il prétendoit donc aporter au mal qu'il avoit fait ?

Le pauvre Curé avoit eu de la peine d'abord à croire ce que mon pere lui avoit dit ; mais reconnoissant à la fin que cela n'étoit que trop veritable, il se jetta à ses pieds, lui demanda pardon, & levant les yeux au Ciel, il fit mille exclamations sur la

méchanceté de cette fille, qui s'étoit servie de la confession pour lui insinuer tant d'impostures. Cependant mon pere continuoit à se desesperer, & toute la Communauté s'étant assemblée à ses cris, un Prêtre qui avoit été autrefois Avocat, lui dit que le mal étoit grand, mais qu'il n'étoit pas sans remede : que le mariage étoit nul par la supposition du nom ; qu'ainsi tout ce qu'il y avoit à faire étoit d'intenter au plûtôt son action ; qu'il y trouveroit peut-être quelque obstacle à cause que le Parlement étoit fort reservé sur ces sortes de choses ; cependant qu'il n'avoit qu'à tenir bon, & que le succés en étoit indubitable. Comme dans un naufrage on s'attache à tout ce qu'on peut pour se sauver ; mon pere écouta ce conseil, comme lui étant envoié du Ciel, & s'en allant de ce païs-là au Palais, il assembla trois des plus habiles Avocats, qui furent du même sentiment. Ils lui dirent neanmoins qu'il auroit besoin d'amis, principalement si la fille avoit quelque apui, ce qui faisant de la peine à mon pere, qui avoit honte d'aller prier ses parens pour une afaire comme celle-là, il demeura quelques jours sans y vouloir aller, jusques à ce que voiant qu'un partisan entreprenoit la chose pour elle, la necessité lui fit faire, ce qu'il n'auroit jamais fait sans cela.

Par malheur pour lui, il se trouva que la fille n'avoit point changé de nom ; qu'elle s'appelloit veritablement Madeléne de Caumont, comme elle avoit signé dans son contrat de mariage ; qu'elle avoit mis même le nom de son pere, & de sa mere, & que toute la suposition qu'il y avoit, c'est qu'elle avoit qualifié l'un de Chevalier Seigneur de plusieurs lieux, & l'autre de noble & puissante Dame, au lieu que ce n'étoit qu'un meunier, & une meuniere. Comme cela rendoit la chose délicate, on lui conseilla de donner quelque argent à cette fille, pour souffrir qu'on donnât un Arrêt tel qu'il voudroit ; mais le partisan qui prenoit à cœur de cha-

griner mon pere avec qui il avoit eu autrefois quelque démêlé, n'aiant pas voulu d'accommodement, mon pere fut conseillé de faire intervenir le Procureur General, qui demanda qu'elle fut punie de s'être moquée de la Religion. En éfet, elle avoit fait abjuration publique, quoi qu'elle fut née Catholique, & qu'elle eut toûjours fait profession de cette Religion. Ce tour de chicane mit le partisan & elle dans un grand embarras, elle s'absenta aussitôt, & faisant parler sous main à mon pere, il en fut quite pour mille écus, quoi qu'il en eût offert auparavant deux mille.

Mes parens qui voioient que ce mariage m'alloit ruïner, ne furent pas fâchés de cette mortification. Ils crurent que cela le rendroit sage ; mais il ne fût pas plûtôt sorti d'une afaire, qu'il pensa rentrer dans une autre. Il s'étoit logé chez un riche Marchand au commencement de la ruë S. Denis, pour être plus prés du Palais. Il y avoit une fille unique dans la maison, de l'âge de dix-neuf à vingt ans, médiocrement belle, mais fort bien faite. Il avoit trouvé sa conversation charmante, & elle l'avoit souvent consolé lors qu'il en avoit eû le plus de besoin. Aiant gagné son affaire il crût qu'il ne pouvoit mieux faire que de l'épouser, elle qui étoit une fille de connoissance, élevée sous l'aîle de la mere, point coquete, qui avoit du bien, & qui se tiendroit heureuse de se marier avec une personne de condition. Le pere & la mere lui avoient même témoigné plusieurs fois que n'aiant qu'elle, ils seroient bien aises de la loger avantageusement, tellement que croiant en un mot que c'étoit-là son fait, il pressentit la fille, qui fut d'abord de bonne volonté. Il fut ravi de la trouver si favorable, & n'aiant plus qu'à gagner le pere & la mere, il leur en parla, & obtint d'abord leur consentement.

Comme il avoit été trop vîte en besongne l'autre fois, il ne voulut pas pour le coup rien faire sans

en parler à ses parens. Mr. de Marillac étant un des plus considerables, ce fut le premier averti. Mon pere ne manqua pas de lui exagerer la bonne grace de la fille, son éducation, sa sagesse, son bien, la bonne foi du pere & de la mere, & enfin tout ce qui pouvoit jetter de la poudre aux yeux, pour faire approuver une alliance qui faisoit si peu d'honneur à toute la parenté. Mr. de Marillac qui étoit homme d'honneur, fâché qu'il s'allât ainsi encanailler, lui dit qu'il s'étonnoit de le voir donner si-tôt tête baissée dans une afaire, où il trouveroit peut-être encore quelque mécontentement; qu'il ne s'étonnoit pas de ce que la fille aiant tant de bien, le vouloit épouser, parce que toutes les filles veulent être mariées, mais de ce que le pere & la mere, gens nouris dans l'aversion des Gentilshommes de campagne, y eussent si-tôt donné leur consentement: que cela cachoit quelque mistere qu'il faloit déveloper, & que s'il ne craignoit de luy donner du chagrin, il lui diroit que pensant épouser une fille, il alloit peut-être épouser une veuve. Si ç'avoit été un autre que Mr. de Marillac qui eut dit ces paroles, mon pere ne l'auroit jamais soufert; mais aiant été élevé dans une espece de respect pour lui, il se contenta de lui dire qu'il n'y avoit rien à craindre de ce côté-là, & qu'il en répondoit. Monsieur de Marillac lui dit en soûriant, que c'étoient ses affaires, & non pas les siennes; que s'il lui avoit dit cela, ce n'étoit que parce qu'il s'y etoioit obligé, à cause non-seulement de la parenté, mais encore de l'amitié qu'il y avoit toûjours euë entre les deux familles.

Cela en demeura-là, & mon pere se disposant à passer outre, nonobstant le bon conseil qu'on lui avoit donné, manda un cousin germain qu'il avoit, vieux garçon, qui n'avoit jamais eû tant de penchant que lui à se marier, & donc nous devions recüeillir la succession. Celui-ci, avant que de se montrer, voulut se faire habiller, & aiant dit le

sujet de son voiage à son tailleur, c'est-à-dire, qu'il venoit pour le mariage de son cousin, & de son heritier, qui épousoit la fille d'un tel marchand : Ah ! Mr. lui répondit-il, que prétend-il faire, & n'y a-t'il pas d'autres filles à Paris ? Cela surprit ce vieux Gentilhomme, & lui aiant demandé pourquoi ? C'est, lui dit-il, qu'elle a eu un enfant d'un garçon qui étoit chez son pere, mais je n'en parlerois pas s'il n'y avoit que cela, & je croirois qu'elle seroit devenuë sage. Comment donc, lui répondit ce Gentilhomme, ce n'est donc qu'une bagatelle ici d'avoir un enfant, & vous autres gens de Paris contez cela pour rien. Je ne dis pas cela, Mr., reprit le tailleur, mais plûtôt que de perdre une fille de réputation ; je me serois résolu à n'en point parler, si ce n'est que ce seroit dommage qu'un honnête homme fut trompé. Non-seulement elle continuë dans sa débauche, mais est même si grande, qu'il n'y a gueres de jour qu'elle ne vienne dans un lieu public, qui est ici vis-à-vis de ma maison. Elle croit n'être pas connuë, ou qu'à force de se cacher elle se rendra méconnoissable ; mais elle ne sçait pas que j'ai autrefois acheté chez son pere, & que sçais bien qui elle est.

Un aveu si sincere, & si rempli de bonne foi, eut dequoi surprendre nôtre parent. Il envoia querir mon pere une heure aprés, & lui demandant ce qu'il pensoit faire d'épouser cette fille, mon pere traita tout cela de médisance & de mensonge. Son cousin le voiant si aveuglé, lui dit que pour lui-il n'iroit point à la nôce, & même qu'il le desheriteroit, s'il passoit outre aprés ce qu'il lui venoit de dire ; mais mon pere méprisant toutes ces menaces, lui vint le jour même aporter le contrat de mariage pour le signer, & nôtre parent l'aiant pris des mains du Notaire, le déchira en mille pieces. Il ne se contenta pas de cela, il fut trouver Mr. de Marillac, lui conta ce qu'il avoit apris ; & le pria d'interposer son autorité

pour empêcher une chose si infame. Mr. de Marillac monta en carosse au même temps avec lui, fut trouver mon pere & lui dit que le connoissant obstiné, comme il étoit, il ne venoit pas pour le prier de rompre tout-à-fait son mariage, mais pour lui dire de s'éclaircir; que ce qui se disoit de la fille étoit peut-être une médisance, mais que toûjours il avoüeroit qu'il n'y avoit rien en cela à négliger : que on prétendoit lui faire voir clair, & qu'à moins que l'on ne lui tint parole il seroit toûjours sur ses piés ; qu'il n'y avoit qu'une chose à faire, qui étoit de feindre que des affaires l'apelloient indispensablement chez lui pour quelques jours, que pendant ce temps-là on s'offroit de lui faire connoître la verité : sinon, comme il venoit de lui dire, on trouvoit bon qu'il passât outre.

Cela étoit trop raisonnable pour que mon pere y trouvât à redire, & aiant pris congé de la belle, & promis de revenir dans huit jours au plus tard, il s'en fut loger chez le Tailleur, où toute son occupation fut de se mettre en sentinelle. Il vit dés le lendemain ce qu'il ne vouloit pas voir, c'est-à-dire, cette fille entrer en écharpe dans le lieu de débauche. Mais croyant que ses yeux l'avoient trompé, parce qu'il ne l'avoit vûë qu'au travers de la fenêtre, il décendit en bas le nés caché dans son manteau ; & fit le pié de gruë jusques à ce qu'elle sortit. Il la reconnut bien, mais ne voulant pas que ce fut elle, il la suivit jusques à ce qu'elle fut entrée chez son pere. Ce fut alors qu'il fut bien étonné ; toutefois aiant pensé en lui-même qu'il pouvoit y avoir quelque autre ménage logé dans ce logis là, il la justifia encore dans son esprit, jusques à ce qu'il se fut informé de ce qui en étoit. Mais les gens du quartier lui aiant dit le contraire, aussi-bien que le Tailleur, il n'en voulut encore rien croire s'il ne voioit tout de ses yeux. Pour cét éfet il s'en fut lui-même dans cét honnête lieu, où son argent lui faisant faire bien-tôt con-

noissance, on lui amena une fille. Il ne voulut point dire qu'il en vouloit une autre, de peur de donner du soupçon. Il la païa même grassement, de sorte que dés le jour même ce fut le meilleur ami du logis. Il y retourna le lendemain, & aiant demandé qu'on lui fit venir quelque chose qui en valût la peine, on lui amena celle qu'il vouloit, ou celle qu'il ne vouloit pas; car au même temps il se prit à pleurer comme un enfant, & s'en étant allé à l'heure même sans rien dire, il monta à cheval, & s'en retourna chez lui sans voir personne, ni même Mr. de Marillac.

Cependant comme on ne sort pas ainsi des mains des Parisiens, & que mon pere nonobstant tout ce qu'on lui avoit dit, avoit eu la folie de signer des articles, on le fit revenir malgré lui, pour essuier un procés à l'Officialité, où il fut condamné à deux mille francs de dommages & interêts. Il ne païa jamais d'argent si à contre-cœur, c'est pourquoi aprés en avoir apellé au Parlement, il se pourvût au Conseil, voiant qu'il alloit être condamné. Mais tout cela ne fit que grossir son chagrin au même temps que sa déte, sa chicanne qui lui avoit été utile dans l'autre instance, lui fut nuisible dans celle-ci, & au lieu de deux mille francs à quoi il avoit été condamné, il fut obligé d'en païer trois mille.

Quoi qu'il eut paru incorrigible aprés la premiere afaire, on crût que celle-ci lui étant venuë de surcroit, il ne songeroit plus à reprendre une femme. Mais mon malheur voulant, comme j'ai déja dit, que j'eusse une belle-mere, & même la plus méchante que je pusse jamais avoir, il épousa une fille de qualité de nôtre pays, qui s'empara si bien de son esprit, qu'elle ne fut pas plûtôt dans la maison qu'elle m'en chassa avec ma nourice. Je fus reporté à Olinville, afin, comme je crois, que comme ce lieu m'avoit été funeste dés le premier jour de ma naissance, il m'arrivât la même

choses qu'à ma pauvre mere. J'y demeurai un an tout entier, sans que ma nourrice entendit parler de mon pere, quoi qu'elle lui eut fait écrire plusieurs lettres, & que même son mari eût été jusques à son château. Au bout de ce temps-là un chartier de la maison passant prés d'Olinville, envoia dire à ma nourrice qu'il avoit ordre de lui donner un septier de blé, & comme si cela eut suffi pour ma nourriture, on fut encore un an sans s'informer si j'étois mort ou non, tant on avoit peur d'entendre demander de l'argent. Rien n'obligeä les pauvres gens où j'étois de me garder, que quelque gentillesse qu'ils trouvoient en moi, ou plûtôt le défaut qu'ils avoient d'enfans, qui étoit cause qu'ils me regardoient presque comme si j'eusse été à eux.

Cependant ma belle-mere étoit non-seulement accouchée d'un garçon, mais étoit prête encore d'en mettre un autre au monde, ce qui faisoit que mon pere avoit encore moins de peine à m'oublier. Comme il ne se pouvoit faire neanmoins que quelqu'un du voisinage ne lui demandât de mes nouvelles, il se trouvoit souvent embarrassé; mais sa femme qui étoit plus fine que lui, disoit en même temps que je me portois bien, & que s'il ne me faisoit pas encore revenir, ce n'étoit que parce que ma presence le faisoit ressouvenir trop tendrement de la défunte. Il n'y avoit que les bêtes qui donnassent dans un paneau tendu si grossierement, mais les parens de ma mere étant pour mon malheur à plus de quatre-vingt lieuës de nôtre païs, & n'aiant personne qui prît soin de moi, je demeurai encore trois ans entiers chez ma nourrice, & je crois que j'y serois encore, si Mr. de Marillac étant venu à Olinville, & m'aiant aperçû à la Messe, n'eut demandé malgré le pauvre équipage où j'étois, si je n'étois pas le fils de son cousin Comme je l'avois ouï dire plusieurs fois à ma nourrice, & que sans vanité je ne manquois

pas de cœur, je n'eus que faire qu'elle répondit pour moi, & dis à Mr. de Marillac que j'étois le fils de Mr. L. C. D. R. mais que pour mon malheur, je ne l'avois point vû depuis que je me connoissois Ma réponse lui plût, qui n'étoit pourtant rien qu'une redite de ce que ma nourice avoit dit plusieurs fois en ma presence ; mais comme j'étois assez évéillé, & si je l'ose dire assez gentil, il me fit prendre la main par un de ses laquais, & me fit emmener au château. Il me fit habiller comme le devoit être un enfant de ma condition, & aprés qu'il m'eut gardé jusques à ce qu'il s'en retournât à Paris, il me renvoia par son Concierge chez mon pere, à qui il écrivit que je commençois d'être à un âge où l'on devoit avoir plus de soin de moi.

Mon pere fut obligé de me recevoir ; mais je puis dire que ce fut à son grand regret, car il me traita si rudement dés le jour même, que tout jeune que j'étois, il me fut aisé de juger qu'il n'avoit pas grande amitié pour moi. Si j'eusse osé je lui en eus demandé la raison, & en même temps à m'en retourner chez ma nourrice de qui j'avois reçû tout un autre traitement ; mais n'osant ouvrir la bouche, je me tins à un coin comme si je n'eusse pas été l'enfant du logis, pendant qu'on caressoit celui du second lit qui étoit galeux comme un braque Jamais je ne fus si affligé ; comme j'avois bien-tôt six ans, & que la connoissance commençoit à me venir, je pensai créver de dépit. Il me falut pourtant passer un an & demi comme cela, bûvant & mangeant avec les valets, & n'aiant d'autre consolation que celle que me donnoit nôtre Curé, qui étoit un bon homme. Je le priai de vouloir m'aprendre à lire, car on ne parloit point dans le logis de me donner un maître, & ravi que cela vint de moi, il s'y donna tant de peine, qu'en trois ou quatre mois je lûs couramment dans toutes sortes de livres.

Il n'y avoit point de jour cependant que ma belle-mere ne me desolât, & non contente de me faire tout le mal qu'elle pouvoit, elle excitoit encore mon pere à me maltraiter, par cent faux raports qu'elle lui faisoit pour le mettre en colere. Mon pere qui ne m'aimoit pas, & qui la croioit, me maltraita plusieurs fois sans entrer en connoissance de cause, & mon desespoir fut si violent que je résolus de m'empoisonner. Il y avoit de la seguë dans le Jardin, qu'on m'avoit montré pour être une herbe mortelle: j'en pris, & aprés m'être recommandé à Dieu j'en mangeai suffisamment pour me faire mourir, s'il n'eut permis que je me mépris, en cueillant une herbe pour une autre, ou plûtôt, comme je l'ai toûjours crû, s'il n'eut fait un miracle tout évident pour moi. Car non seulement je n'eus ni convulsion, ni tous les autres symptomes que l'on doit avoir quand on s'est ainsi empoisonné, mais même je ne fus pas un seul moment malade. Je le dis au Curé, à qui je commençois d'aller à confesse, & il me gronda fort, me remontrant l'énormité du crime que j'avois commis. Il m'en fit demander pardon à Dieu, & m'obligea ne rien faire dorénavant dont je ne lui en demandasse permission.

La cruauté de ma belle-mere allant toûjours en augmentant, & mon pere n'aiant pas de meilleur naturel pour moi, je résolus de m'en aller à la premiere occasion que je pourrois trouver, & l'aiant dit au Curé il voulut m'en dissuader, me remontrant que n'aiant pas encore huit ans j'étois incapable de toute chose. Il m'exhorta à soufrir plûtôt jusques à ce que je fusse en âge de porter les armes; mais considérant que j'aurois encore longtemps à attendre, je lui dis résolument que je ne le pouvois pas, & connoissant qu'à moins que de me prévenir j'executerois au plûtôt mon dessein il en avertit mon pere, qui feignant de ne le pas croire, lui dit qu'il n'avoit qu'à me laisser aller

Le Curé le voiant si dur, ne pût s'empêcher de pleurer en m'embrassant, & m'exhortant encore une fois à prendre patience: Comme il vit qu'il étoit impossible de m'y résoudre, il tira deux écus de sa poche, & me les mit dans la main. Il me dit en même temps qu'il étoit fâché de n'en pas avoir davantage, que j'en pourrois avoir besoin, & qu'il prioit Dieu d'avoir soin de moi: que je me souvinsse toûjours que j'étois né Gentilhomme, c'est-à-dire, que j'étois obligé de mourir plûtôt mille fois, que de faire une action indigne de ma naissance. Mon dessein étoit d'aller trouver Mr de Marillac en qui j'avois déja reconnu tant de bonté, mais des Bohêmes étans venus dans nôtre Village, & leur aiant demandé s'ils vouloient m'emmener avec eux, ils me dirent qu'ils le vouloient bien, pourvû que je les puisse suivre.

C'en fut assez pour me faire prendre mon parti, & étant sorti de chez nous sans dire adieu à personne, je fis voir dés le même jour combien la jeunesse est peu capable de retenir les leçons qu'on lui a données. Car je me mis en même temps à piller les poules à droit & à gauche comme je voiois faire aux autres, & sans songer que j'étois encore à nôtre porte, & que même toutes ces terres étoient la plûpart à nos parens, j'allai toûjours mon chemin sans faire réflexion à ce que je faisois, chacun aiant fait son petit butin on le fut porter au Capitaine, qui me voiant pour le moins six poules pour ma part me fit boire un petit coup de brandevin, disant aux autres que ce n'étoit pas mal commencer, & que serois un jour un joli garçon. Nous fimes bonne chere le soir aux dépens de nôtre larcin, & n'y aiant rien ou l'on s'accoûtume plûtôt qu'au libertinage, principalement quand on a été maltraité chez soi, je trouvai cette vie si douce, en comparaison de celle que j'avois menée, que je crûs être en Paradis.

Je passai prés de cinq ans dans une vie si misera-

ble, courant non-seulment toute la France, mais encore plusieurs païs étrangers, dans lesquels nous étant arrivé quelque petite infortune, c'est-à-dire, quelques-uns de nos compagnons aiant été pendus, nous fîmes résolution de revenir dans nôtre païs natal. Nous rentrâmes donc en France par la Comté de-Bourgogne, & prenant la route de Dijon, nous passâmes ensuite dans le Lionnois, de-là dans le Dauphiné, puis en Languedoc, & enfin dans la Comté de Foix. Nous crûmes que ce païs là nous seroit favorable, parce qu'étant environné de montagnes, ce nous seroit une retraite assurée s'il nous arrivoit de trouver des gens qui ne voulussent pas s'humaniser à nos lareins ; mais nous connoissions bien mal le terrain, les gens du païs en sçavoient encore plus que nous, & dés la nuit même ils nous dévaliserent entierement, pendant que chacun étoit écarté çà & là pour aller à la petite guerre. Ce malheur qui étoit arrivé par la faute de ceux qu'on avoit laissés au bagage, lesquels s'étoient laissés attirer imprudemment par quelques poules qu'on leur avoit fait paroître pendant qu'on étoit en embuscade, surprit & desola en même temps toute la troupe. Qui pis est, pas un de nous n'avoit pû rien gagner dans sa course, les habitans aiant tous serré leurs poules, comme s'ils se fussent donné le mot ; tellement que quoi qu'on fut bien las, il falut se coucher sur la dure sans souper.

Cette vie qui m'avoit plû au commencement, parce que je n'avois pas de connoissance, n'avoit plus les mêmes charmes pour moi depuis quelque temps. Car à mesure que la raison me venoit, je me faisois à moi-même une secrette confusion, me ressouvenant de ce que j'étois né, & de ce que ma naissance demandoit. Je pleurois le plus souvent en secret, & j'aurois eu besoin d'un bon conseil : mais ne sçachant à qui me confier, enfin je me representai ce que nôtre Curé m'avoit dit en-

par-

partant, & me demandai si c'étoit-là la vie d'un Gentilhomme.

Cette pensée que je n'avois pas rapellée une seule fois depuis si long-temps, fit tant d'impression sur moi, que je me résolus de deserter, & prenant le temps qu'on m'avoit détaché pour aller en course, je gagnai les montagnes du Casi, & vins décendre en Roussillon par le col de Ville-franche. En passant je vis sur la droite la plus haute montagne des Pirennées, elle s'appelle le Canigout, au cime de laquelle est un étang, où il y a toute sorte de bon poisson. Mais ce qu'il a de plus particulier, c'est qu'on n'y sçauroit jetter une pierre qu'il ne pleuve en même temps à verse : j'en demandai la raison aux habitans d'alentour, mais ils ne me la sçurent dire.

J'avois toûjours gardé jusques-là les deux écus du Curé, & ils me servirent bien dans ce voiage. Mon dessein étoit de prendre parti dans la premiere compagnie que je trouverois, & comme on ne sçavoit ce que c'étoit en ce temps-là de mesurer les soldats à l'aune, comme on fait aujourd'hui, j'esperai que ma petite taille ne m'empêcheroit pas de trouver qui voulut de moi. Comme j'étois fort bazanné, comme ont coûtumé d'être ceux qui ont fait la vie que j'avois faite, je passai par toutes les places des Espagnols pour un homme du pays, & quoique nous eussions la guerre, on ne m'arrêta ni à Perpignan, ni à Salses. Enfin je gagnai Locates, qui étoit la tête que nous tenions, & je pris parti dans la Compagnie de Mr. de S. Aunais, qui en étoit Gouverneur.

Je voulus être de tous les partis que nous faisions contre la garnison de Salses, & ayant bien-tôt apris la langue Catalagne, je crûs que je devois me servir de la ressemblance que j'avois avec un Espagnol, pour faire quelque action qui me pût faire distinguer : car je commençois, pour dire le vrai, à m'ennuyer d'être soldat ; & comme j'aprochois

de quinze ans, l'ambition me montoit déja dans la tête, jusques à m'empêcher de dormir. J'en demandai la permission à Mr. de saint Aunais, qui me dit qu'il le vouloit bien, mais me voiant revenir sans rien faire : Cadet, me dit-il, cela n'est pas bien, il faut se faire déchirer une oreille, plûtôt que de faire ce que vous faites; on voit les ennemis quand on veut, & il ne faut pas demander à les aller voir, si l'on ne veut les aprocher de plus prés. J'en ai été assez prés, Mr., lui répondis-je, mais nous étions trop de monde, & je ne prétens pas partager l'honneur que je veux remporter avec un si grand nombre. Combien étiez vous donc, repliqua Mr. de saint Aunais? Nous étions onze, Mr., lui dis-je, & s'étoit trop de neuf, mais si vous voulez que j'y retourne demain avec mon camarade, je vous assure que vous ne me ferez plus de reproches. Ne veux-tu point deserter, me dit-il aussi-tôt? Si j'en avois eu envie, Mr. lui répondis-je, je ne vous en viendrois pas demander permission, voila déja deux fois que je vais jusques aux palissades des ennemis, & si j'avois voulu entrer dans la Place, personne ne m'en auroit empêché. Ma hardiesse lui plaisant, il me demanda qui j'étois? A quoi je fis réponse, que si je réüssissois dans mon dessein, je le lui dirois; mais que si je n'y réüssissois pas, j'attendrois jusques à ce qu'il se presentât quelque occasion qui me fut plus favorable. Il se plût encore à cette réponse, & jugeant qu'il faloit que je fusse né quelque chose pour parler de la sorte, il m'aima dès ce moment-là, dont il ne tarda gueres à m'en donner des marques.

Cependant j'eus permission de sortir le lendemain, & étant arrivé à deux portées de mousquet de Salses, je fis mettre sur le ventre mon camarade dans un fonds, pendant que je m'aprochai encore davantage. Au reste j'avois remarqué tous les

deux jours que j'avois été en parti, qu'un Officier de la garnison avoit un rendez-vous avec une fille, qui le venoit trouver dans une méchante maison abandonnée. Je m'y serois bien embusqué, si j'avois voulu, mais j'avois pris garde aussi qu'il l'envoioit reconnoître un moment auparavant par un soldat, & je ne voulois pas m'exposer à manquer mon coup. Etant arrivé à l'endroit où je voulois m'arrêter, je fis semblant de savonner quelque linge, & regardant de temps en temps du coin de l'œil, je vis mon soldat qui alloit à la découverte, & qui s'en retourna faire son raport. Un moment aprés la fille vint d'un côté, & Mr. l'Officier de l'autre, mais pendant qu'ils s'amusoient à faire l'amour, j'entrai deux pistolets de ceinture à mes deux mains, & l'aiant desarmé comme un mouton, je lui dis, que s'il ne marchoit devant moi, & sans rien dire, je lui allois mettre la bourre dans le ventre. Il ne jugea pas à propos d'essaier, si je serois homme à le faire, ou non, & croyant que je ne ferois pas mal d'emmener aussi la fille, quand ce ne seroit que pour empêcher qu'elle n'allât dire ce qui étoit arrivé à son amoureux, je leur fis prendre le chemin, sur lequel mon camarade m'atendoit. Ce nouveau renfort que je trouvois leur fit desesperer de se pouvoir sauver, ils parurent fort contrits, & pour moi j'étois dans une joie qui ne se peut exprimer. Nous marchâmes ainsi une bonne heure, pendant laquelle mon camarade ne songea qu'à gagner païs, mais croiant alors que nous étions en sureté, il se mit à regarder la fille, & la trouva si belle qu'il voulut s'arrêter pour contenter sa fantaisie. Je lui demandai s'il étoit fou, dont ne se faisant que rire, il se mit en devoir d'assouvir sa brutalité. Je me mis fortement en colere contre lui, mais n'en devenant pas plus sage, je fus obligé de le menacer que je le tuërois. Il me dit

que je n'avois qu'à y venir, & me presenta en même temps le bout de son pistolet. Je ne m'étonnai point, je fus à lui en même temps tenant le mien d'une main, & mon prisonnier de l'autre. Lui qui étoit brutal, ne se contentant pas de m'avoir mis en jouë, tira, mais m'aiant manqué, & aiant peur que je n'en fisse pas de même, il s'enfuït avec précipitation. Je ne me mis pas en peine de courir aprés lui, & toute mon inquiétude fut de gagner chemin, me doutant bien qu'il alloit deserter, & avertir la garnison de Salses de ce qui se passoit. Je doublai donc le pas, & le fis doubler de même à ceux que je conduisois, ce qui me fut salutaire. En effet, je n'étois pas encore à la porte de la Ville qu'il parut trois Officiers bien montés, qui étoient accourus aprés moi : mais me voiant tout prés d'y entrer ils ne jugerent pas à propos de s'avancer davantage. J'entrai à Locates comme en triomphe, chacun voiant venir un enfant de seize ans avec deux prisonniers, sortirent dans la ruë pour me voir, & j'eux bonne compagnie pour m'escorter jusques au logis du Gouverneur. Eh bien, Mr., lui dis je en le voiant, j'en ai aproché de prés, comme vous voiez, je vous avois bien dit que le grand nombre n'étoit pas le meilleur, puisque j'avois encore trop d'un homme avec moi, quoique nous ne fussions que deux. Il me demanda ce que je voulois dire par là, ce que je lui expliquai, lui racontant succinctement ce qui m'étoit arrivé. Il se mit là-dessus à me loüer extraordinairement, & beaucoup plus que mon action ne méritoit, & me donnant en même temps un Drapeau dans le régiment de Picardie, dont la Cour lui laissoit la disposition, aussi-bien que de toutes les Charges qui étoient vacantes dans sa Garnison ; Il me dit fort obligeamment que je n'en demeurerois pas là, & qu'il prendroit soin de ma fortune.

Ce qui donna encore plus d'éclat à cette action, fut que le prisonnier se trouva être le Lieutenant de Roi de Salses, & Mr. de S. Aunais l'aiant mandé en Cour, & de quelque maniere cela s'étoit passé, le Cardinal de Richelieu lui écrivit de m'envoier aussi-tôt à Paris, & me fit toucher cent pistolles pour mon voiage. Je vous laisse à penser quelle fut ma joye, elle ne se peut exprimer, & j'en témoignai toute la reconnoissance imaginable à Mr. de S. Aunais, que je reconnoissois pour mon bienfaicteur. Il me demanda, avant que de partir, qui j'étois, & je lui contai ma petite fortune le plus succinctement qu'il me fut possible. Je suis bien aise, me dit-il, de sçavoir que vous êtes Gentilhomme. Ce n'est pas que la vertu ne soit à estimer dans tout le monde, mais elle a toûjours beaucoup plus d'éclat dans une personne de naissance que dans un autre. Allez trouver Mr. le Cardinal, continua-t'il, c'est un homme, si je ne me trompe, qui va faire beaucoup de choses pour vous, il aime les braves gens, & fait tout ce qu'il peut pour les attirer à son service.

Je partis ainsi de Locates fort satisfait, aprés avoir acheté deux chevaux, un pour moi, & l'autre pour un valet que j'avois pris. Comme j'étois encore jeune, & que la vanité régne dans une jeune tête, je voulus me faire voir dans mon pays, en l'état où j'étois, & sans considerer que je perdrois beaucoup de temps, je me détournai du grand chemin lors que je fus à Briare, & arrivai sur le soir au logis du Curé, où je mis pié à terre. Il fut surpris, & ravi en même temps de me voir, & aprés lui avoir conté ce qui m'étoit arrivé, & où j'allois, je le remerciai des bontez qu'il avoit euës pour moi, & lui donnai dix pistolles, l'assurant que si jamais je faisois fortune, il y auroit bonne part. Il me dit que je trouverois une grande famille chez mon pere, qu'il avoit sept enfans sans me conter, que cependant ses affaires n'é-

toient pas trop bonnes, Dieu lui aiant envoié une grande affliction, en punition comme il croioit du peu de naturel qu'il avoit eu pour moi. La dessus il me conta l'avanture du monde la plus extraordinaire qui lui étoit arrivée, telle que je la vais raporter. Nous avions un de nos parens qui avoit nom Courtilz, homme de qualité, allié aux premieres Maisons de la Province, quoi qu'il n'en fut pas originairement, mais qui avoit fort peu de bien pour soûtenir sa naissance, & sa bonne mine, car il étoit un des hommes de France aussi bien-fait. Comme il cherchoit fortune, il étoit le plus souvent à Paris, où il est plus facile de la trouver; & soit qu'il eut des femmes qui fournissent à l'apointement, ou qu'il fut heureux au jeu, il étoit toûjours magnifique, & voioit les meilleurs compagnies. Etant devenu amoureux d'une jeune veuve, qui avoit beaucoup de bien, il la rechercha en mariage, & crût lui donner dans la vûë par son grand air. Mais la Dame ne l'aiant pas écouté, soit qu'il n'eut pas son étoille, ou comme il est plus vrai semblable, qu'elle eut résolu déja de se donner à Dieu, elle le pria de ne la pas importuner davantage. La difficulté aiguisant ses desirs, il étoit toûjours par tout où elle étoit, & quoi qu'elle l'eût prié de ne plus venir à son logis, il faisoit si bien qu'il n'y avoit point de jour qu'il ne la vît, soit à l'Eglise, soit chez quelqu'une de ses amies. Pour se défaire tout d'un coup de cét importun, elle se retira dans un Convent, mais Courtilz aiant menacé d'y mettre le feu, la Dame en sortit, craignant qu'il ne fit tout comme il le disoit. Cependant comme elle perseveroit toûjours dans le dessein de ne le point souffrir, il résolut de l'enlever, & elle n'en eut pas plûtôt le vent, qu'elle s'en alla secretement à la campagne, sans que personne sçût où elle étoit allée, si ce n'est une de ses bonnes amies. Comme elle n'avoit mené personne avec elle, & qu'on ne la vit

point revenir, ses parens en furent en peine, de sorte que deux ou trois jours s'étant écoulés, sans qu'on en eut des nouvelles, ils s'imaginerent que nôtre parent l'avoit enlevée, d'autant plus qu'il s'étoit vanté en plusieurs endroits qu'il l'enleveroit. Ainsi ils commencerent à rendre leur plainte en justice, & aiant fait entendre des témoins, ils eurent prise de corps contre lui. Un autre auroit mis remede à cela facilement; & puis qu'il étoit innocent il n'avoit rien à craindre: mais soit qu'il eut d'autres afaires sur les bras, ou qu'il ne crût pas à propos de se justifier d'une chose dont il étoit innocent, il se réfugia chez mon pere, & de là chez un autre parent, aiant eû avis qu'on sçavoit l'endroit où il étoit. Or il arriva que justement dans ce temps-là mon pere reçût un remboursement de vingt mille écus, & des filoux l'aiant sçû; ils loüerent, ou firent faire des casaques d'Archers, & sous prétexte de venir chercher Courtilz dans nôtre maison, ils lui mirent le pistolet sous la gorge pour sçavoir où étoit son argent. Mon pere qui ne vouloit point mourir si-tôt, fut obligé de se conformer à la necessité. Il montra lui-même l'endroit où il avoit mis son argent, & les voleurs l'aiant chargé sur un cheval de bas, mon pere leur vît prendre le chemin de la forêt, d'une tour où ils l'avoient enfermé avec tous les gens du logis, pour pouvoir leur sauver plus facilement.

Cette perte étoit grande pour un Gentilhomme qui n'avoit pas vingt mille livres de rente; & qui avoit huit enfans; tellement que ne doutant point qu'il ne fut bien affligé, je ne sçûs presque si je devois m'exposer à le voir, sçachant bien que comme ma vûë ne lui étoit pas agreable, cela ne feroit que redoubler son chagrin. Cependant aiant fait réflexion qu'il se pourroit plaindre de moi, si je manquois à mon devoir, je m'en fus chez lui, où il ne me reçût pas mieux que je l'avois deviné. Car

il croyoit que j'y venois pour long-temps, aussi pour me faire voir qu'on ne me reconnoissoit pas pour le fils de la maison, ma belle-mere défendit qu'on ne donnât ni foin ni avoine à mes chevaux. Mon valet me l'étant venu dire, j'en envoiai querir chez le Curé; & mon pere qui étoit décendu dans son écurie, vît tout cela sans y donner ordre. Je crevois en moi-même de dépit, mais comme j'étois resolu de partir le lendemain, je crûs à propos de n'en dire mot, quoi que cela me fit bien mal au cœur. Je me retirai de bonne heure dans ma chambre, & comme je m'allois coucher, mon pere entra avec ma belle-mere, & me demanda avec un visage riant, si ce qu'avoit dit mon valet à table, étoit vrai, sçavoir que j'allois trouver Mr. le Cardinal par son ordre. Je lui dis qu'oui fort froidement, car je voyois bien d'où procedoit cette demande, & que ce n'étoit que pour avoir part à ma faveur, s'il étoit vrai que j'y pûsse entrer. Mon pere me dit qu'il avoit une grande joie de me voir sur le point de faire quelque chose, & ma belle-mere prenant la parole, m'offrit sa maison, ajoûtant qu'elle esperoit de moi, que quand j'aurois fait fortune, je procurerois celle de mes freres. Je lui répondis sur le même ton que j'avois fait à mon pere, que ce n'étoit pas une chose faite, mais que si j'étois assez heureux que cela pût être, je ferois toûjours le bien contre le mal.

Cette parole donna lieu à de grands éclaircissemens, & si je l'ose dire, à de grandes excuses de ce qu'on avoit refusé du foin & de l'avoine à mes chevaux. Elle me dit que ce n'étoit que par une bévûë de celui qui en avoit le soin, à qui ils avoient donné ordre depuis le malheur qui leur étoit arrivé, de n'en point donner aux étrangers: que ne me connoissant pas, il m'avoit traité comme les autres, mais que cela ne luy arriveroit plus. Je sçûs bien ce que j'en devois croire, mais la discre-

tion & le respect m'obligeant à ne pas dire tout ce que je pensois, je lui dis que ce n'étoit qu'une bagatelle, & que cela ne valoit pas la peine d'en parler. Mon pere s'enquit alors de moi de ce que j'avois fait depuis que j'étois parti, & me fit une petite réprimande, comme s'il ne se fût ressouvenu qu'en ce temps-là qu'il étoit mon pere.

Ils me laisserent coucher aprés bien d'autres questions, & leur aiant dit que je voulois partir le lendemain, je trouvai un grand déjeuné, comme si ç'avoit été une noce. Ils firent lever les valets dés deux heures avant le jour, manderent mes parens, qui étoient dans le voisinage, & pour les obliger à venir, ils les instruisirent tous par une lettre circulaire du sujet qui me faisoit aller à la Cour. Je vis donc arriver dix ou douze Gentilshommes, les uns à pié, les autres à cheval, & je fus accablé de mille complimens, comme si j'eusse été déja en état de faire leur fortune. Pour me délivrer de ces importuns, qui ne me plaisoient pas, je priai mon pere de vouloir permettre que je m'en allasse; que je n'avois point de temps à perdre, & que Mr. le Cardinal qui vouloit que l'on fût ponctuel, contoit peut-être déja les momens & les heures que j'avois trop tardé: que je m'étois détourné de deux journées, ou peu s'en faloit pour avoir l'honneur de le voir, mais qu'il ne voudroit pas que cela me fût nuisible. Ma belle-mere qui étoit presente à ce compliment, ne l'eût pas plûtôt entendu, qu'elle s'en fut elle-même à la cuisine, d'où elle ne revint point qu'elle ne fit servir.

Ce que je venois de voir chez mon pere, m'étoit une image de ce que je verrois à la Cour. D'abord que j'y fus arrivé, & qu'on sçût que j'étois le Cadet de Locates, chacun me fit mille complimens, & je fus fort surpris que des gens, dont je m'eusse crû fort honoré de leur pouvoir parler une fois la semaine, me vinssent demander mon

amitié. Le Capitaine des gardes de Mr. le Cardinal, à qui je m'étois adressé, lui étant allé dire que j'étois dans l'antichambre, il commanda qu'on me fit entrer, & me voiant sans un poil de barbe, & assez petit; Ce n'est qu'un enfant, dit-il en riant à quatre ou cinq grands Seigneurs qui étoient avec lui, & S. Aunais se mocque de nous, de nous avoir mandé ce qu'il a fait.

Je ne sçais pas, Monseigneur, lui dis-je, aprés lui avoir fait la reverence, ce qu'il vous a mandé, mais si c'est que j'ai pris le Lieutenant de Roi de Salses avec sa maîtresse, il ne vous a dit que la verité. Il nous a bien dit autre chose, répondit en même temps Mr. le Cardinal, il nous a dit que tu avois empêché le soldat qui t'accompagnoit de baiser cette fille, que pour en venir à bout tu as marché contre lui, qu'il t'a tiré un coup de pistolet, mais que tout cela ne t'a pas empêché d'emmener tes prisonniers. Cela est vrai, Monseigneur, lui repliquai-je, mais c'est bien peu de chose, & si j'en trouve jamais l'occasion, j'espere en faire bien d'autres pour le service du Roi, & pour celui de Vôtre Eminence. Il est résolu, dit-il en se retournant vers ceux qui étoient autour de lui: Mais ce n'est qu'un enfant. Ce seroit dommage de l'exposer à l'âge qu'il a, & c'est proprement vouloir forcer la nature. Ce discours me fit craindre qu'il ne voulut rien faire pour moi; c'est pourquoi reprenant la parole; J'ai plus de forces, Monseigneur, lui dis-je, que vous ne pensez, & Vôtre Eminence en peut faire l'experience, si elle a quelque chose à me commander pour son service. Il ne me répondit rien; mais parlant tout bas à son Capitaine des Gardes, il lui dit de me faire manger avec les Gentilshommes, & de s'informer qui j'étois. En même temps il entra dans son cabinet, ce qui me surprit, & m'affligea tout ensemble, m'atendant que je ne paroîtrois pas plûtôt devant lui, que ma fortune seroit faite.

Le Capitaine des Gardes n'aiant pas manqué de faire ce que Mr. le Cardinal lui avoit dit, & lui aiant raporté que j'étois Gentilhomme, il me fit revenir l'aprés-dînée dans son cabinet, & me dit qu'il avoit tant de bonne volonté pour moi, qu'il avoit résolu de me mettre à son service; que je fusse sage & affectionné, & que je n'aurois pas lieu de m'en repentir. Je lui fis une profonde reverence en signe de remerciment, & tenois déja les mains toutes ouvertes pour recevoir les bienfaits que je croiois qu'il alloit répandre sur moi, mais je fus fort surpris quand toutes mes esperances se terminerent à un habit de Page, qu'il commanda de me donner. Je ne fus pas assez maître de ma passion, pour ne pas faire paroître sur mon visage le mécontentement que j'en avois, dequoi s'étant aperçû; Que cela ne te fache point, me dit-il, avec une bonté qui racommoda toutes choses, c'est que je te veux conserver, & quand il en sera temps je ne te metrai peut-être que trop à tous les jours.

Un discours si obligeant aiant remis la serenité sur mon visage, je me contentai de lui faire voir le changement qu'il y avoit, & de lui faire tout de nouveau une profonde reverence. Je m'atendois au sortir de là que j'allois changer de figure, ou du moins qu'on alloit prendre la mesure de mon habit; mais le gouverneur des Pages me dit, que j'écrivisse à mon pere de m'envoier quatre cens écus, pour les presens; pour la petite oie, & pour la livrée, & que je ne pouvois pas être habillé auparavant. Mon chagrin fut terrible à cette déclaration, car de conter sur mon pere, je voiois bien que je m'abuserois; de vendre mes chevaux, j'y étois bien résolu, mais je n'en pouvois avoir plus de cinquante pistoles, ce qui n'étoit pas seulement la moitié; d'avoir recours à mes parens, c'étoit encore quelque chose de bien incertain, eux à qui bien loin de faire part de ma fortune qu'ils croioient faite, je demanderois du

secours. Je passai donc la nuit sans dormir, révant comme je pourrois sortir de cette affaire, & je me resolus d'aller trouver Mr. de Marillac, qui étoit la seule ressource que je pouvois avoir. Mais m'étant assoupi sur le matin, il étoit trop tard quand je m'éveillai, & je fus obligé de remettre la chose aprés dîner. Cependant pour faire toûjours ma cour, je m'en fus chez Mr. le Cardinal, qui ne m'eut pas plûtôt aperçû qu'il me demanda pourquoi je n'étois pas encore habillé. C'est, Monseigneur, lui répondis-je, qu'il faut que j'aie de l'argent auparavant, & nôtre gouverneur m'a dit que je lui aportasse quatre cens écus, & que cela seroit bien-tôt fait. Quelle maltôte, dit-il en même temps à ceux qui étoient autour de lui, en levant les épaules; puis se tournant vers moi. Allez lui dire de ma part, continua-t'il, que s'il vous prend un sou, il ne sera pas un quart d'heure chez moi, dites-lui encore que si cela n'est fait demain au matin, il peut prendre la peine de chercher maître.

Il est aisé de concevoir que ces paroles me furent fort agreables, & me sentant bien apuié, je n'en oubliai pas une seule, pour pouvoir mortifier nôtre gouverneur. Il obeït fort ponctuellement, & me restant encore dix ou douze pistoles, je fus acheter les ajustemens qu'on ne donnoit point, dont Mr. le Cardinal ne me rendit pas seulement mon argent, mais me fit encore rembourser au triple.

Pour n'être que Page je ne laissai pas d'être de la faveur. Il n'y en avoit point qui fut plus agreable à son Eminence, elle vouloit que ce fut moi qui fisse tout, & pour en être reconnoissant, j'étois toûjours derriere son fauteüil tout prêt à faire ce qu'il me commandoit. A table c'étoit toûjours moi qui lui donnoit à boire, non pas que les autres ne le voulûssent faire, & même ils en étoient jaloux, mais il me nommoit par mon nom, afin

qu'il n'y eût que moi qui lui en presentât. Quand il alloit chez Madame d'Eguillon, c'étoit encore la même chose; il n'y avoit que moi qui l'y accompagnât, & il me faisoit tenir dans l'antichambre, où il n'entroit jamais personne, tellement que c'étoit moi qui allois querir ceux à qui il vouloit parler, & qui les faisois monter & décendre par un escalier dérobé, sans que personne s'en aperçût.

Le bruit du peuple étoit qu'il aimoit cette Dame, laquelle étoit sa niéce. Je ne dirai pas que cela ne fut point, car elle étoit assez belle pour en faire desirer la possession à qui que ce fut. Je sçais bien même que s'il n'avoit tenu qu'à moi, j'aurois été ravi d'être de ses amis; mais je dois dire pour détromper la posterité, que toutes les fois qu'il y alloit, ce n'étoit pas pour se divertir. Il s'y enfermoit avec des personnes qu'il ne pouvoit voir ailleurs sans donner du soupçon, c'est à dire avec des étrangers, tantôt travestis en Moines, tantôt en Ecclesiastiques, tantôt en Marchands; & il me souvient qu'un jour aprés une de ces conferences, il me donna ordre de porter une bourse extrémement lourde sur le chemin de Pontoise, me disant qu'à l'entrée d'un village, nommé Sanois, je trouverois un Capucin endormi, dont le capuce seroit hors de dessus sa tête, que je misse la bourse dedans, & m'en revinsse sans rien dire. Je trouvai tout cela, comme il m'avoit dit, & executai ses ordres ponctuellement.

Devant que de m'emploier à des choses si secretes, il m'avoit éprouvé par un endroit assez particulier Il y avoit un homme nommé Sauvé, de qui il se servoit quelquefois à de pareilles choses, & il l'avoit déja envoié deux ou trois fois en Espagne, pour découvrir les intrigues que de certaines personnes avoient en cette Cour au préjudice de ses interêts. Cet homme avoit épousé une fort jolie femme, & même qu'on pouvoit dire fort

belle, & étant chargé par Mr le Cardinal de sonder ma fidelité, il s'avisa de faire agir sa femme, à qui il souffroit tant de choses, qu'on pouvoit dire qu'il n'étoit pas jaloux. Cette femme en usa d'abord de bonne foi, & son dessein étoit de me surprendre, en me faisant bonne mine; piége inévitable pour tout le monde, & principalement pour la jeunesse. Mais lui aiant plû par je ne sçai quel endroit, elle m'avoüa de bonne foi la supercherie, & m'avertit de me défier de tout le monde. Elle fit donc telle réponse que je voulus à son mari, dont le Cardinal étant informé par lui-même, qui pour gagner ses bonnes graces lui avoit avoüé ingenûment qu'il avoit sacrifié sa femme, & qu'il se sacrifieroit encore lui-même pour son service, il eut tant de confiance en moi, que j'eûs part à quantité d'afaires importantes.

En éfet, il m'ordonna à quelques jours de là de quiter mon habit de Page, & de m'en aller vers le marché aux chevaux à une maison qu'il me désigna, que je montasse jusques à la quatriéme chambre, & que si je trouvois une croix sur la porte faite avec de la craye, je demeurasse en bas jusques à ce qu'il m'envoiât Sauvé. Je trouvai ce qu'il m'avoit dit, & m'étant mis sur la porte de la ruë le nez dans un manteau, Sauvé vint un moment aprés, qui me demanda ce qui en étoit. Je lui dis, que j'avois trouvé ce que son Eminence souhaitoit, aprés-quoi il m'interrogea si je n'avois point vû sortir deux hommes, l'un vêtu en Prêtre, l'autre en Abbé; c'est-à-dire, celui-ci avec un manteau court. Je lui dis que non, à qui il me répondit que j'y prisse garde, & que si cela étoit, je m'avançasse jusques à l'hôpital de la Pitié, sinon que je demeurasse en sentinelle jusques à ce qu'il revint. Il fut bien une heure & demie devant que de venir, mais ce fut en bonne compagnie, car il avoit une escoüade des Gardes avec lui, dont une partie investit la maison, &

l'autre monta en haut. On trouva dans la chambre les deux hommes qu'il m'avoit désignés, & on les mena à la Bastille. Mais il n'y en eut qu'un qu'on y fit entrer : & l'autre aiant eu permission de se retirer, je lui portai le lendemain dix mille écus en or, qui étoit aparemment la récompense qu'on lui avoit promise, pour avoir vendu son camarade.

Me voyant emploié à des choses si secretes, je ne souhaitois rien plus passionnément que de me voir plus vieux d'un an, ou deux. Car je me figurois que j'aurois bien d'autres emplois, quand je serois sorti de Page, & je souhaitois sur tout que ce fut à la guerre, où j'avois une partiuliere inclination. Cependant mon pere & ma belle-mere aiant sçû que toutes mes esperances avoient abouti à des trousses, furent fâchés des honnêtetés qu'ils m'avoient faites, ce qui ne m'empêcha pas de desirer de faire quelque chose pour mes freres, qui en avoient bon besoin. Même pour leur donner des marques que c'étoit toute ma passion, j'écrivis à l'un & l'autre, que je les priois de me donner avis s'il se presentoit quelque Benefice dans le pays. Mais ils me firent réponse que je n'avois que faire de faire tant le glorieux, qu'ils sçavoient le credit que je pouvois avoir, & qu'ils me permettoient de l'emploier pour autrui.

J'étois assez en colere d'ailleurs pour prendre cela au point d'honneur, & Mr. le Cardinal aiant eu la bonté à quelques jours de là de m'interroger sur ma famille, je lui dis non seulement tout ce qui en étoit, mais encore le desespoir auquel j'avois été porté dans ma jeunesse. Il aima ma franchise, & comme je vis qu'il s'enqueroit de moment à autre de ce qui m'étoit arrivé, je lui parlai des obligations que j'avois à nôtre Curé, les lui exagerant neanmoins beaucoup au delà de ce qu'elles étoient. Il me dit qu'il se plaisoit à me voir réconnoissant, mais en même temps comme

je lui avois parlé de Messieurs de Marillac, il me demanda s'ils sçavoient que je fusse à lui ; & si je les avois vûs depuis peu. Je lui dis que non, mais que mon dessein étoit de les aller voir au premier jour ; à quoi il me répondit que je ne le fisse pas, si je voulois qu'il me continuât l'affection qu'il me portoit. Je n'eûs garde de rien dire aprés un commandement si précis, & s'apercevant que je paroissois tout étonné, & même interdit ; Au moins, me dit-il, qu'il ne t'arrive pas d'aller parler de ce que je viens de dire, & songes que si cela t'arrive jamais, tu n'as plus rien à esperer auprés de moi. Je lui répondis qu'il me suffisoit de sçavoir sa volonté, & que je ne connoissois plus ni parens, ni amis, dés qu'il s'agissoit de son service.

Il parut satisfait de ma réponse, & en éfet continuant à m'emploier comme auparavant, il m'envoia sur le chemin de saint Denis porter un sac plein d'or, avec ordre de le jetter sous une pierre de taille, que je trouverois apuiée sur d'autres pierres, un peu au delà de Montfaucon. J'avois ordre aussi de m'en revenir sur mes pas, tellement que je ne puis dire pour qui c'étoit, encore moins qui le vint ramasser. J'en portai un aussi quelques jours aprés dans Nôtre-Dame, à un homme qu'il m'avoit dit devoir être apuié sur un tronc, tenant sa tête d'une main, & aiant l'autre derriere son dos, ni plus ni moins que Moliere nous represente un Medecin, qui est avide d'argent. Ce fut dans celle-ci que je mis le tresor que j'avois en dépôt, mais il ne m'étoit pas permis de voir au visage celui à qui je faisois tant de bien. Je crois qu'il y avoit plus de mistere à tout cela, que de necessité, & que ce n'étoit que pour voir si on lui seroit fidelle, ou pour rendre son Ministere plus estimé pour le secret. Quoi qu'il en soit, je passai deux ans dans ces sortes d'emplois, pendant-quoi il se fit diverses brigues

à la Cour pour le chasser de son poste, mais toutes inutilement.

Cependant comme j'avois écrit à nôtre Curé, aussi-bien qu'à mon pere, de m'avertir s'il n'y auroit rien dans le pays que je pusse demander, il m'envoya un jour un homme exprés en poste, pour me dire qu'une petite Abbaye de la valeur peut-être de quatre mille francs de rente, étoit vacante. Je la demandai aussi-tôt à Mr. le Cardinal, qui me dit que c'étoit une chose faite, mais qu'il vouloit sçavoir pour qui je la demandois? Pour nôtre Curé, Monseigneur, lui répondis-je, qui m'a appris à lire, & à qui j'ai tant d'obligation: Et pourquoi, me dit-il, ne la demandes-tu pas pour quelqu'un de tes freres; tu m'as dit, ce me semble, que tu en avois beaucoup, & qui ont besoin de bien. Il est vrai, Monseigneur, lui repliquai-je, mais de la maniere que Dieu m'a fait: je fais marcher la reconnoissance devant la nature. Ainsi c'est à Vôtre Eminence à juger si mes services ne lui sont pas acquis préferablement à tout le monde, aprés toutes les obligations que je lui ai. Nous le verrons, me dit-il en riant, & je te mettrai peut-être à l'épreuve plûtôt que tu ne penses.

Je me préparois à lui répondre, lors que Mr. le Prince de Condé entra, ce qui me fit rengaîner mon compliment, pour songer à lui donner un fauteüil. Il ne fut gueres avec lui, & l'ayant reconduit jusques à la porte de sa chambre, il aperçût Mr. de Charost, qui étoit en ce temps-là un bien petit compagnon, & que nous avons vû depuis Capitaine des Gardes-du-Corps, Gouverneur de Calais, & Duc & Pair. Il le haïssoit mortellement, tellement qu'il ne fut pas plûtôt rentré, qu'il me dit de chercher son Capitaine des Gardes. L'ayant trouvé, je vins avec lui dans sa chambre, & il lui dit de le défaire, à quelque prix que ce fût, de cet importun: qu'il dit à ses Gardes

de lui refuser la porte, autrement qu'il s'en pren-droit à lui. Le Capitaine des gardes lui demanda s'il vouloit qu'il le chassât de l'antichambre: Je ne vous dis pas cela, répondit-il, mais que vous ne le laissiez plus entrer. Ce commandement se répandit un moment aprés dans la maison, & chacun commença à tourner le dos à ce pauvre malheureux, comme s'il avoit eu la peste. Je ne sçais s'il s'aperçût bien qu'il y avoit quelque chose sur le tapis, mais toûjours n'en fit-il rien paroître, de sorte qu'il demeura encore trois grandes heures dans l'antichambre. Mr. le Cardinal qui avoit envie de sortir, m'envoia voir s'il y étoit resté, & lui aiant raporté qu'oui, il aima mieux garder la chambre, que de s'exposer à son compliment. Le lendemain, s'étant presenté pour entrer, les Gardes lui refuserent la porte, & aiant demandé à parler à leur Capitaine, le Capitaine fit dire qu'il n'y étoit pas. Deux jours se passerent sans qu'il pût voir Mr. le Cardinal, quoi qu'il assiegât la porte; mais au troisiéme sçachant qu'il alloit à la Messe, il se fut mettre sur son passage. Les Gardes l'en délogerent encore, & ne le voulant pas laisser dans le chemin, il sauta dans une niche qui avoit été faite pour mettre une figure de marbre, & quand Mr. le Cardinal vint à passer: Monseigneur, lui dit-il, vos Gardes ne veulent pas me laisser entrer, mais quand vous me chasseriez par la porte, je rentrerai toûjours par les fenêtres. Mr. le Cardinal ne pût s'empêcher de rire le voiant dans la niche, & le trouvant si affectionné, non seulement il révoqua l'ordre ci-dessus, mais lui fit encore beaucoup de bien. Charost étant ainsi venu à bout de son dessein, continua à lui faire la cour assidûment, sans lui rien demander, neanmoins, quoi qu'il en eut assez de besoin. Cela plût au Cardinal, qui étoit bien aise qu'on l'aimât sans interêt, & qui vouloit récompenser les gens sans en être importuné. Ce-

pendant il se presenta une occasion si favorable pour lui, qu'il crût devoir avoir recours à son Eminence. C'est pourquoi le venant trouver un jour qu'elle étoit de belle humeur : Si j'osois, Monseigneur, lui dit-il, je vous prierois de me faire gagner deux cens mille écus, dont il ne coûtera pas un sou au Roi ni à vous. A quoi donc Charost, répondit Mr. le Cardinal, en riant ; A me marier de vôtre main, Monseigneur, repliqua-t'il : J'ai découvert un bon parti, & si Vôtre Eminence veut dire une seule parole, ma fortune est faite. S'il ne tient qu'à cela, reprit le Cardinal, tu peux conter là-dessus. Charost lui embrassa les genoux pour le remercier, & lui disant que tout ce qu'il souhaitoit étoit qu'il envoiât demander Mademoiselle Lescalopier pour lui, il le fit au grand étonnement de tout le monde, qui sçavoit qu'il n'aimoit pas à se mêler de ces sortes de choses. Les parens de la fille n'eurent garde de refuser un homme qui gouvernoient l'Etat absolument : Ainsi Charost aiant épousé une femme si riche, se trouva en état d'acheter une grande charge, & le Cardinal qui ne mettoit aprés du Roi que ceux qui lui étoient devoüez entierement, lui fit traiter de celle de Capitaine des Gardes du corps.

Cependant j'avois eû ma petite Abaye, comme j'ai dit ci-devant, & j'en envoiai les Bules toutes musquées à nôtre Curé, ce qui fit deux éfets bien differens. Car il en pensa mourir de joie, & mon pere & ma belle mere, de tristesse. Ils vinrent tous à Paris, le Curé pour me remercier ; eux pour me faire mille reproches. Ils me dirent si je n'avois point de honte de songer aux étrangers, pendant que j'avois des freres si necessiteux. Mais enfin aprés avoir évaporé leur bile, ils me parlerent d'une autre maniere, c'est-à-dire qu'ils s'éforcerent de me persuader de demander une nouvelle Abaye. Je leur dis que ce n'étoit pas ma faute

s'ils ne l'avoient pas euë, mais qu'on ne se gouvernoit pas comme cela à la Cour, qu'il n'étoit pas toûjours temps de demander, & que le moyen de ne rien avoir étoit de se rendre importun : que si Mr. le Cardinal m'avoit bien fait la grace de me considerer, n'étant que son Page, j'esperois avoir encore plus l'honneur de ses bonnes graces lors que je lui rendrois d'autres services : que je n'étois pas sans naturel, quoi que je n'en eusse pas trop de lieu, mais que je me souviendrois plûtôt de ce que mon honneur m'obligeoit de faire, que de toute autre chose. Je les appaisai par ces esperances, mais aprés les avoir eûs ainsi sur les bras, j'eûs encore toute nôtre Province, c'est-à-dire tous mes parens, qui croioient aprés avoir fait donner une Abaye à nôtre Curé, il ne tiendroit qu'à moi de répandre sur eux les graces à pleines mains. Il en vint même du fonds du Berri, que je ne connoissois point, & que je n'avois jamais vûs. Aussi me débuterent-ils d'abord par leur genealogie, me disant qu'ils étoient mes parens au troisiéme degré, & qu'ils esperoient qu'à cause de cela je leur procurerois quelque emploi. Je tranchai court avec eux, & leur dis que j'avois la meilleure volonté du monde, mais que je n'avois point de pouvoir ; ce qui étoit facile à connoître, puisque je n'avois encore rien fait pour mes freres, que m'étans au premier degré, il étoit juste qu'ils passassent devant ceux qui étoient au troisiéme ; que ceux qui étoient au second étoient encore privilegiez, & que quand ils auroient tous de l'emploi, si tant est que je leur en pusse faire donner, ils pouvoient compter que je ferois pour eux tout ce qui seroit en mon pouvoir. Ils entendirent bien ce que cela vouloit dire, & m'en étant ainsi défait, ils me laisserent en repos.

Enfin le temps que j'avois tant souhaité arriva, je veux dire celui où je devois sortir de Page. Mr. le Cardinal me donna deux cens pistolles pour me

faire habiller, & me disant de rester avec ses Gentils-hommes, j'eus esperance qu'il feroit bien-tôt quelque chose pour moi. Je ne demeurai pas cependant sans rien faire : je fus en Angleterre & en Ecosse porter des lettres en chifres : & comme il y avoit déja du bruit en ce païs-là, je fus arrêté par un parti du Roi d'Angleterre, que j'aprehendois bien autant qu'un de ceux des révoltés. Je fus foüillé aussi tôt, mais l'on ne me trouva rien, j'avois mis mes lettres dans la selle de mon cheval de poste, que j'avois fait faire à Paris, & à moins que de rompre les bandes, qui étoient d'un fer double, entre lequel elles étoient, il n'y avoit rien à faire. Ils foüillerent bien dans les paneaux, & par tout, mais n'aïant pas découvert la cache, on me demanda d'où je venois, où j'allois, & mille autres questions semblables. Je répondis à tout cela, comme je m'y étois préparé, & aïant dit que j'étois un Gentil-homme qui voiageois, cela leur donna du soupçon, trouvant que la voiture que je prenois n'étoit gueres d'un homme tel que je voulois paroître. Cela fut cause qu'on m'arrêta quatre ou cinq jours, pendant lesquels je n'étois pas sans inquiétude : car j'étois chargé, ou je me trompe, d'affaires bien délicates, & si je fusse venu à être découvert, je pouvois dire que c'étoit fait de moi. Ce qui me r'assuroit neanmoins c'est que mes lettres étoient la magie noire, c'est-à-dire que j'eusse bien donné au diable à les déchiffrer. Il n'i avoit point d'Alphabet reglé comme à l'ordinaire, un trait semblable signifioit vingt mots differens, & il n'y avoit que ceux qui en avoient la clef qui pussent y connoître quelque chose. Pour bien expliquer cecy, il faut sçavoir qu'on étoit convenu qu'un trait signifieroit un mot tout entier d'une ligne de saint Augustin, & que pour sçavoir lequel c'étoit, on mettroit le chiffre de la page au dessous du trait de la quantiéme ligne, celui du rang

où se trouveroit le mot, & que pour une plus grande intelligence, le trait seroit conforme à la premiere lettre qu'il devoit y avoir au mot. Par exemple, si c'étoit le mot de *j'aurois*, & qu'il fut à la dixiéme page de S. Augustin, à la dixiéme ligne, & le cinquiéme en rang dans la ligne, la figure étoit faite de cette maniere 10 l 105.

Cela étant ainsi, je laisse à juger s'il n'eut pas falu être sorcier pour deviner nos afaires Toutefois je ne laissois pas de trembler, & je voiois bien que si on trouvoit mes lettres je serois d'autant plus tourmenté, qu'on auroit plus d'inquietude de sçavoir ce qu'elles contenoient. Mais mon bonheur aiant voulu non seulement qu'on ne trouvât rien, mais encore qu'on crût à ma jeunesse que j'étois incapable de ces sortes de negociations, on me relâcha, & je rendis mes dépêches, dont je raportai la réponse Je fus fort bien païé de cette course, & j'eus une ordonnance de deux mille écus, dont un Commis de l'Epargne m'aiant voulu prendre quelque chose pour me donner de l'argent comptant, il fut chassé de son emploi, sur la plainte que j'en fis à Mr. le Cardinal. Je ne sçais si mon voiage fit éfet, ou si ce fut le genie de la nation Angloise qui lui faisoit prendre les armes legerement, mais les trois Roiaumes qui commençoient déja à remuër, comme j'ai dit, se trouverent bien-tôt remplis de confusion & de desordre, tellement que le Roi d'Angleterre qui nous avoit donné des marques de sa méchante volonté en plusieurs rencontres, eut tant d'afaires chez lui, qu'il n'eut que faire d'en aller chercher d'ailleurs.

Ce qui me confirme que nous avions bien autant de part à cela qu'un autre, est ce qui m'arriva trois mois aprés mon retour. Etant un matin, comme je n'y manquois gueres, au lever de Mr. le Cardinal, il me dit en particulier que je fusse au fauxbourg S. Marceau, vis-à-vis une certaine

fontaine, à l'enseigne de la femme sans tête; que je montasse à la seconde chambre, & que je disse à un homme qui seroit couché dans un lit qui avoit des rideaux jaunes, de ne pas manquer à le venir trouver chez Madame d'Eguillon sur les onze heures du soir. Je m'aquitai aussi tôt de ma commission, mais comme il m'étoit permis de regarder cét homme, je me ressouvins bien que je l'avois vû en Ecosse, & je crois qu'il me reconnut bien aussi, car je remarquai qu'il me regardoit fixement, & comme un homme qui cherche à rapeller sa memoire. Nous ne nous dîmes rien pourtant de ce que nous pensions, & il se contenta de m'assurer qu'il ne manqueroit pas au rendez vous. L'heure étant venuë j'eus ordre de l'aller attendre à la porte, afin de l'introduire dans le cabinet. Il vint déguisé en Oublieux, & je lui avois entendu crier des oublies le long de la ruë, ce qui m'éloignoit bien de croire que ce fut lui, mais m'aiant reconnu, & m'aiant dit qui il étoit, je le menai à Mr. le Cardinal, avec qui il demeura enfermé jusques à quatre heures du matin. Les gens de Mr. le Cardinal eurent ordre de s'en retourner, ce qui donnoit lieu encore à la médisance qui se faisoit de lui & de sa niéce, chacun croiant qu'il ne restoit-là que pour coucher avec elle D'ailleurs on avoit pris les clefs pour sortir quand on voudroit, ce qui faisoit que les domestiques de cette Dame étoient les premiers à en médire. Ce que je dis ici n'est pas, comme j'ay déja dit, pour soûtenir qu'il ne se passoit rien entr'eux, mais pour faire voir que toutes les fois qu'il y restoit ce n'étoit pas pour l'amour d'elle Cette conference finie, mon homme sortit du cabinet, à la porte duquel j'étois toûjours resté par ordre de son Eminence. Elle me fit lui donner mon manteau, car l'heure de crier des oublies étoit passée, & elle m'ordonna même de le conduire jusques à deux ruës de là. Deux jours aprés elle

m'appella encore en particulier, & me dit d'aller trouver Mr. de Bullion Surintendant des Finances, de lui dire de sa part de me donner le ballot qu'il avoit fait, & de le porter dans la ruë de la Huchette, à l'homme dont je viens de parler, que je trouverois logé à l'enseigne de la Truie qui file, au fonds de la court, à la premiere chambre. Je trouvai le ballot tout prés, mais il étoit si pesant qu'il falut une charette pour le porter. Mr. de Bullion qui le sçavoit bien, en avoit fait préparer une, & l'aïant fait mettre dessus, il me donna un bordereau, contenant la somme, & les especes qui étoient dedans, me disant qu'il faloit que je l'eusse pour le remettre entre les mains de celui pour qui il étoit. Etant arrivé à la Truie qui file, je trouvai mon homme qui se promenoit dans la chambre, & lui aiant donné ce bordereau, & dit que le ballot étoit à la porte, il regarda le bordereau, & me le rendit, disant que je me méprenois; que cela n'étoit pas pour lui, & qu'il faloit que ce fût pour un autre. Je lui dis que je ne me méprenois point, qu'il sçavoit bien que je le connoissois, & que mon ordre étoit pour lui: mais se mettant à marcher dans la chambre avec un air chagrin. Ce n'est pas pour moi, Mr., me dit-il encore une fois, & vous n'avez qu'à vous en retourner.

Quand j'eus fait encore ce que je pûs, pour lui persuader ce que je voulois, & qu'il m'eût été impossible d'y réüssir, je pris le parti qu'il me conseilloit, & aprés avoir renvoié le ballot chez Mr. de Bullion, je fus rendre conte à Mr. le Cardinal de ce qui m'étoit arrivé. Il me demanda si j'avois le bordereau, & lui aïant dit qu'oui, il le regarda, & il se mit en une furieuse colere contre Bullion, disant qu'il lui apprendroit une autrefois à faire ce qu'il lui disoit. Il l'envoya querir à l'heure même, & lui aiant demandé pourquoi il n'avoit envoié que cinq cens mille francs, au lieu des

six

six cens mille qu'il lui avoit dit, Bullion lui répondit que son Eminence lui avoit dit, ce lui sembloit, il n'y avoit que deux jours, qu'il faloit tirer le meilleur marché que l'on pourroit de cette affaire, qu'il avoit crû que l'autre s'en contenteroit, mais puis que cela n'étoit pas il faloit lui envoyer le reste.

Autant que je pus comprendre à tout cela, car j'étois present à l'éclaircissement, Mr. de Bullion avoit envie de mettre cent mille francs du côté de l'épée, quoi qu'il tachât de persuader, que ce qu'il en avoit fait n'étoit que par bon ménage: Cependant en atendant que les cent mille francs fussent contez, & que le ballot fut fait, son Eminence me renvoya trouvera l'homme, pour lui dire qu'il auroit contentement, & que ce n'étoit que la faute de Mr. de Bullion; ce qu'il me commanda de lui assurer, comme en ayant été le témoin. Je le trouvai qui faisoit sa valize, tout prêt à plier bagage, & paroissant surpris de me voir, il s'avança au devant de moi, & me demanda si j'avois quelque chose à lui dire. Je lui exposai ma commission, dequoi paroissant un peu remis; Il faut de la bonne foi en ce monde, me dit-il, avec un reste de colere, & je ne comprenois pas, qu'après m'avoir donné une parole positive, il n'y a que deux jours, on se mit en état si-tôt de m'en manquer. Je retournai ensuite chez Mr. de Bullion prendre les six cens mille francs, & les ayant remis entre les mains de mon homme, je m'en revins chez son Eminence, qui attendoit mon retour avec impatience, & qui étoit tout inquiet de ce qui étoit arrivé.

Quoi que ces sortes d'affaires ne fussent pas mon centre, & que j'eusse bien mieux aimé quelque emploi de guerre, neanmoins je me consolois sur ce que j'avois l'amitié de mon Maître. Il m'avoit demandé encore une fois si je voyois Mr. de Marillac, dont le frere avoit non seulement

été fait Marêchal de France, mais avoit encore épousé une parente de la Reine-mere, auprés de qui il étoit en grand faveur. Je lui dis que je me ressouvenois bien que son Eminence me l'avoit déja défendu, qu'ainsi je n'avois eu garde de le faire: que je lui avois déja dit, que je ne connoissois plus de parens quand il s'agissoit de lui obeïr, & que ma douleur étoit que je ne lui en pusse pas donner des preuves. Il me dit que cela étoit bien, & ce fut d'un ton à me faire connoître qu'il en étoit content. Aussi se fia-t'il à moi dans une occasion où il faloit que ma fidelité lui fut connuë, si toutefois il n'eut point d'autre motif, en faisant ce qu'il fit un mois aprés, ou environ. Mais pour faire connoître par quel esprit il étoit animé, il n'est pas hors de propos, ce me semble, de reprendre les choses d'un peu plus haut.

Le Roi étoit un Prince extrêmement bon, tel que peut être aujourd'hui l'Empereur. Il étoit venu à la Couronne encore jeune, & avoit laissé gouverner ses Etats à la Reine sa mere, Princesse d'une grande ambition, mais peu aimée des François, non seulement parce qu'elle étoit Italienne, nation qu'ils n'aiment pas, mais parce qu'elle avoit eû aussi-tôt pour favori un homme de son pays, dont le merite étoit aussi petit que sa naissance. Comme les Etats subsistent neanmoins par la crainte, aussi-tôt que par tout le reste, cet homme avoit trouvé moien de se rendre redoutable jusques aux Princes du Sang, & sa femme qui étoit encore plus insupportable que lui, étoit devenuë si hautaine à cause des bonnes graces de la Reine qu'elle possedoit entierement, qu'elle mettoit tout le monde, s'il faut ainsi dire, à ses piés. Comme il falloit neanmoins se faire des creatures pour résister à tant d'ennemis, la Reine-mere en avoit gagné quelques-unes, & entr'autres Mrs. de Marillac, dont l'un étoit de Robe, & l'autre

d'Epée, tous deux honnêtes gens, & dignes des grands emplois où ils furent élevez. Cependant quelque précaution qu'il prit, le nombre des mécontens étoit si grand, qu'elle ne pût sauver son favori de leurs mains. De Luines qui avoit de l'ambition, souffla au Roi que sa mere le rendoit méprisable aux peuples, laissant gouverner l'Etat par un étranger. On ne sçait point même s'il ne l'accusa point d'impudicité, & de la mort du Roi son pere. Quoi qu'il en soit, ayant sçû persuader le Roi, auprés de qui il s'étoit déja mis bien, en lui procurant de petits plaisirs, mais proportionnez à son inclination, il eût ordre de chercher quelqu'un qui tuât ce favori, ce qui fut executé par Vitri Capitaine des Gardes du Corps.

De Luines tâcha aprés cela de s'attribuër toute l'autorité au préjudice de la Reine-mere, mais comme il avoit les épaules trop foibles pour un si grand fardeau, & que d'ailleurs le parti de cette Princesse se fortifioit tous les jours, par la jalousie qu'on avoit de ce nouveau Ministere, il fut obligé de lui en laisser la meilleure partie. Ceux qui s'étoient attachez à elle, & qui avoient aprehendé d'être envelopez dans la disgrace de son favori, furent rapellez à la Cour en même temps, & comme Mrs. de Marillac s'étoient montrez des plus affectionnez, ils furent aussi de ceux pour qui elle eût le plus de distinction. Celui qui étoit dans la Robe n'aspiroit pas moins qu'au Ministere, & se montroit si éclairé en toutes choses, qu'il en étoit jugé digne. Mais la Reine-mere ayant apellé à son service l'Evêque de Luçon, qui fut depuis apellé Cardinal de Richelieu, cêt esprit tout autrement transcendant encore que celui de Marillac, brilla tellement, que l'autre en fut tout obscurci.

Plus l'ambition de Marillac étoit grande, plus il eût de peine à souffrir Richelieu, dont les desseins étoient du moins aussi grands que les siens

Et l'ambition n'engendrant pas moins de jalousie que l'amour, ce fut-là la source d'une haine si terrible, qu'ils ne pouvoient se souffrir l'un l'autre. La mort de Luine qui ouvroit la porte à un Ministere moins limité, l'augmenta encore de beaucoup, mais Richelieu ayant bien-tôt pris le dessus, non seulement sur lui, mais encore sur la Reine-mere, cette Princesse éprise d'un grand ressentiment sollicita fortement ses amis de se réünir à elle, pour chasser ce nouveau Ministre, avant qu'il eût le temps de s'affermir. Marillac & son frere ayant plus d'interêt que personne à desirer sa perte, entrerent entierement dans les sentimens de la Reine. Ils firent mille brigues contre lui, & si le genie de ce grand homme eût été moindre, il ne pouvoit jamais manquer de succomber sous un si grand nombre d'ennemis. Comme il ne pardonnoit pas volontiers, il n'eût pas plûtôt affermi son pouvoir, qu'il tâcha d'abatre les têtes de ceux qu'il avoit le plus à craindre, & ne s'étant pas contenté d'avoir obligé la Reine-mere qui étoit sa bienfaictrice, de s'enfuïr hors de France, il résolut de faire mourir les Marillacs.

Voilà la raison pour laquelle il m'avoit demandé tant de fois si je les voyois. Mais pour mettre ma fidelité à l'épreuve, ou peut-être pour se défaire du Maréchal, qui étoit un homme sans reproche, sans attirer la haine publique: Vous m'avez assuré, me dit-il un jour, que vous ne connoissiez point de parens quand il s'agissoit de mon service, je le vais éprouver maintenant. Voici un ordre, continua-t'il en me donnant un paquet, pour faire arrêter le Maréchal de Marillac, je suis bien aise que vous sçachiez ce que c'est, portez-le à son adresse, & souvenez-vous que vous témoignant tant de confiance, je merite bien que vous me gardiez fidelité. Ce discours m'embarassa, je vous l'avouë, & recevant ce paquet, Monseigneur, lui dis-je, si Vôtre Eminence vouloit se contenter

d'éprouver ma fidelité par la connoissance que je lui donnerai que je sçais garder le secret, je lui serois bien obligé. Ce n'est pas que je lui refuse d'obeïr, mais je la prie de considerer que quand elle chargeroit un autre de cét ordre, contre un de mes proches, je n'en serois pas moins à elle. Allez, vous dis-je, me répondit Mr. le Cardinal, & prenez garde seulement que je ne fasse ce que vous me dites.

Ce fut à moi d'obeïr aprés ce nouveau commandement. Cependant je ne montai jamais à cheval avec tant de regret, & je fus tenté plusieurs fois d'aller avertir celui qui étoit à Paris, du malheur qui menaçoit son frere. Je me disois pour me fortifier dans cette pensée, que c'étoit sans doute la volonté de ce Ministre, lequel étant d'ordinaire si secret, ne m'avoit fait cette confidence, que pour l'obliger à prendre la fuite Mais enfin mon devoir l'emporta sur les obligations que je pouvois avoir d'ailleurs. Je fis même beaucoup de diligence pour paroître plus affectionné, desorte que je rendis mon paquet six heures devant qu'on crût que je pusse arriver.

La prison de ce Maréchal fit grand bruit. Il n'y eut personne qui n'accusât Mr. le Cardinal d'une grande violence, & n'osant à cause de cela se porter d'abord aux dernieres extremitez, il arrêta le cours de la Justice, qui étoit disposée à faire tout ce qu'il vouloit. Pour moi, aprés lui avoir rendu toute sorte d'obeïssance, ainsi que je viens de dire, je crûs, genereux comme il étoit, qu'il m'accorderoit la permission de solliciter pour lui, d'autant plus que ce que je lui demandois étoit plûtôt pour faire voir que j'avois de l'honneur, que pour esperer que mon intercession pût quelque chose contre un si puissant accusateur. Mais je ne lui eûs pas plûtôt découvert mon sentiment, que j'éprouvai que les grands hommes, comme les autres, sont sujets à des foiblesses. Il me dit, tout

en colere qu'il étoit ravi qu'un de ses domestiques prît parti contre lui, & me regardant avec un œil d'indignation, il me fit tellement trembler depuis les pieds jusqu'à la tête, qu'il y auroit eû beaucoup à dire que j'eusse eû tant de peur, si j'eusse été à la tranchée, où dans le combat.

Je n'osai me representer devant lui le jour même, mais me rendant le lendemain matin à son lever il ne fit pas semblant de me voir, ou du moins s'il jetta les yeux sur moy, il les détourna si tôt, qu'il sembloit qu'il eut peur que je ne le surprisse en le faisant. Comme j'avois des ennemis dans la maison, on s'aperçût bien-tôt de ma disgrace, d'autant plus que quelqu'un avoit entendu mon compliment, & la réponse qu'il m'avoit faite. Mr. le Comte de Soissons qui étoit de ses ennemis, ayant dessein de lui faire piece, prit ce temps-là pour me proposer de me donner à lui; mais quoi qu'il fut Prince du Sang, & qu'il m'offroit de grands avantages, je fis réponse à ceux qui m'en parloient de sa part, que j'avois trop d'obligation à Mr. le Cardinal, pour vouloir changer de Maître. Un autre auroit peut-être fait sçavoir à son Eminence la proposition qui m'avoit été faite; en effet, il vouloit qu'on ne lui celât rien, sur tout des choses qui alloient contre son service, mais jugeant qu'en l'état où j'étois, il pourroit croire que ce seroit pour me faire de fête, je me contentay de faire ce que je devois, sans lui en aller rompre la tête.

La Ferté pere de celui que nous avons vû Maréchal de France, étoit à ce Comte, mais fort infidelle serviteur. Car il ne faisoit pas un pas qu'il n'en avertit le Cardinal, & ayant découvert par je ne sçais quel endroit, qu'il m'avoit fait parler, il le sçût tout aussi-tôt. Le Cardinal me prit pour un traître; & me regardant encore de plus mauvais œil qu'il n'avoit fait, il me demanda si je n'avois rien à lui dire. Je lui répondis que non, & qu'il

m'avoit clos la bouche, par la réponse qu'il m'avoit faite. Ne vous ay-je point aussi clos le cœur, me repliqua-t'il, & depuis cela n'auriez-vous point d'envie de vous venger de moi? De vous, Monseigneur, lui répondis-je, tout surpris (car enfin je vis bien à son air, & à son discours, qu'il y avoit quelque chose de nouveau) comment en aurois-je la pensée, vous qui êtes mon bon Maître, & à qui je suis redevable de ce que je suis. Je sçais bien tout cela, me répondit-il, mais enfin qu'elles affaires avez-vous avec Mr. le Comte de Soissons, & que machinez vous ensemble? je vis bien à ces paroles, qu'il falloit que quelqu'un m'eût vendu, & comme il n'y avoit que la vanité qui le pût détromper; Si je ne vous ai point parlé de cela, Monseigneur, lui répondis-je; ce n'est pas pour vous en faire un mistere, mais parce que Vôtre Eminence m'ayant grondé, j'ai crû que c'étoit assez que de faire mon devoir, sans faire le flâteur. Mr le Comte de Soissons m'a fait parler de me donner à lui, mais si ceux qui le lui ont pû dire, lui ont dit aussi la réponse que je lui ai faite, elle m'est si avantageuse, que c'en est assez pour rentrer dans l'honneur de ses bonnes graces. Je sçais tout, me dit alors Mr. le Cardinal, pour m'intimider; & je vous conseille de me l'avoüer franchement, si vous voulez que je vous fasse grace. Je n'ai point de grace à demander, Monseigneur, lui répondis-je, mais seulement que vous me rendiez justice. J'ai dit que j'avois un trop bon Maître pour le vouloir changer contre un autre, & je le dirai toute ma vie; tant que Vôtre Eminence voudra se servir de moi. Vous n'avez que cela à me dire, me repliqua Mr. le Cardinal avec un grand serieux, eh bien prenez-y garde, & vous vous en repentirez avant qu'il soit peu.

Je lui dis là-dessus tout ce qu'un homme innocent lui pouvoit dire, & comme il doutoit si je lui disois la verité, il demeura huit jours entiers sans

me regarder, pendant lesquels il fit agir la Ferté, pour découvrir ce qui en étoit. La Ferté y fit tout son possible, mais ayant sçû que c'étoit Mesieres qui m'avoit parlé, homme affectionné à son Maître, & de qui il étoit impossible d'arracher un secret, il s'adressa au Prince lui-même, & tâcha de lui tirer les vers du nez. Il lui dit pour cela, que j'étois un brave garçon, que j'en avois donné des marques à Locates, aussi bien que ma fidelité, depuis que j'étois à Mr. le Cardinal; que cependant il me maltraitoit d'une maniere, que j'en pourrois avoir quelque ressentiment : que c'étoit un temps pour gagner un homme qui valoit quelque chose, & que s'il vouloit il me parleroit de sa part. Le Comte de Soissons, qui étoit sans fard, & sans finesse, lui dit que cela étoit inutile, que Mesieres m'en avoit déja parlé, mais qu'il n'y avoit rien à faire avec moy.

Cela me rendit les bonnes graces de Mr. le Cardinal; mais non pas la liberté à Mr. de Marillac. Au contraire la Reine-mere suscitant tous les jours de nouvelles affaires à ce Ministre, il crut lui faire un grand dépit, s'il le faisoit perir. Et comme les prétextes qu'il avoit pris pour le faire arrêter, ne sufisoient pas, il fut chercher le crime de peculat, dont il n'y a point de simple Capitaine qui ne soit coupable, si on le veut rechercher. En effet, qui est-ce qui se peut sauver du suplice, s'il est responsable de ce qu'ont fait ses soldats? Ce fut pourtant sur un pretexte si leger, que le Cardinal commença à poursuivre sa vengeance, & ayant donné des Commissaires à sa guise à ce Maréchal, on l'interrogea sur mille bagatelles, qui n'étoient pas capables, comme a dit un fort homme de bien, de faire donner seulement les foüet à un Page. Il y répondit article par article, ce qui embarassa les Juges; mais le Cardinal qui les voyoit chanceler, leur ayant envoyé dire qu'ils prissent garde à ce qu'ils avoient à faire, la crainte

qu'ils avoient d'encourir son indignation, leur fit donner un arrêt tel qu'il le pouvoit souhaiter. Ils le condamnerent donc à avoir la tête tranchée, & l'aprés-dînée même l'arrêt fut executé en place de Greves. Comme je connoissois la délicatesse de Mr. le Cardinal, je luy demanday s'il trouveroit bon que je prisse le deüil, il me dit froidement que je ferois tout ce que je voudrois, ce qui m'en étoit assez dire, pour n'en rien faire.

Un mois ou deux aprés, on me proposa un mariage fort avantageux en aparence, auquel Mr. le Cardinal tâcha de me porter, plûtôt par l'aversion qu'il avoit pour Mr. le Comte de Soissons, que par aucune raison. Car la fille qu'on me vouloit donner, étoit niéce & heritiere du Baron de Coupet, qui étoit ennemi juré de sa Maison. En effet, ce Prince qui le portoit fort haut avoit envoyé un jour son Capitaine des Gardes le maltraiter jusques dans son lit, sous prétexte qu'il avoit dit quelque chose de desobligeant à une Dame, pour qui il avoit de l'estime Cela avoit été cause de bien du desordre; toute la Noblesse qui prenoit part à l'afront qu'il avoit fait à un homme de qualité, s'assembla sur une lettre circulaire que lui envoya le Baron, & aprés être tombez d'accord que son rang le mettoit à couvert de son ressentiment, elle resolut que l'on s'empêcheroit dorénavant de le voir, & que celui qui contreviendroit à cette Ordonnance, seroit réputé pour un homme plein de lâcheté. Cette résolution avoit été executée dans toute son étenduë, & ce Prince qui avoit des amis & des creatures, se vit tout d'un coup abandonné. Il fit tout ce qu'il pût pour regagner la Noblesse; mais pas un n'ayant voulu le revoir, il demanda le commandement de l'armée, lors que les ennemis vinrent jusques à Corbie, & comme le Ban & l'Arriere-ban étoient commandez, il espera que la conjoncture luy seroit favorable. Pour réüssir dans son dessein, il fit

une dépense épouventable, tenant jusques à douze tables de vingt cinq couverts chacune, flâtant tout le monde, offrant de l'argent à chacun, & en envoyant même souvent à ceux qu'il croyoit en avoit besóin. Par ce moyen, il regagna l'amitié de beaucoup, mais avec tout cela, les parens & les amis du Baron de Coupet, ne le luy avoient jamais pardonné, & comme ils ne respiroient que la vengeance, ou du moins que c'étoit-là le prétexte qu'ils prenoient, ils jetterent les yeux sur moy, quand il fut question de marier sa niéce, esperant que Mr. le Cardinal me protegeroit. Il y en eut même qui lui en parlerent, il me dit que je ne pouvois mieux faire. Je fus surpris de cette proposition, moy qui n'avois ny bien ny établissement, qui pussent faire desirer mon alliance, & me défiant qu'il n'y eut quelque chose là-dessous, l'exemple de mon pere me fit résoudre de marcher bride en main. Cependant je vis la fille qui étoit fort agreable, mais un peu trop libre, car dés la seconde entrevûë, elle me témoigna qu'étant déja presque mary & femme, il ne faloit pas que j'interpretasse mal si elle m'accordoit certaines petites libertez que je lui pouvois demander. C'étoit assez m'en dire, si j'eusse voulu entendre le reste, mais ces paroles me la faisant examiner de plus prés, je jugeai qu'elle étoit grosse, & me refroidis tout d'un coup de sa poursuite. Je ne me trompois pas, elle l'étoit effectivement, & comme ses parens avoient raison de luy vouloir donner promptement un mari, ils trouverent mauvais que je me fusse retiré, si-bien qu'ils exciterent le Baron de Coupet à me faire querelle. Cependant pour me perdre auprés de Mr. le Cardinal, ils luy furent dire que Mr. le Comte de Soissons m'avoit détourné de cette alliance, & que même j'avois pris si hautement son party, qu'ils me croyoient aux mains avec leur parent, qui ne se trouvoit point, non plus que moy. Ils

pouvoient bien lui dire cette derniere circonstance, puis que c'étoit eux, comme je viens de dire, qui l'avoient obligé à me quereller; neanmoins Mr. le Cardinal s'imaginant au même temps que tout ce qu'ils lui avoient dit étoit veritable, il jura ma ruïne en secret, & il fit assez paroître que c'étoit-là son dessein, puis qu'à mon retour il me fit mettre en prison sans m'entendre.

J'eus recours à la Houdiniere, qui est mort Capitaine de ses Gardes, & qui étoit de mes amis, & l'ayant envoyé prier de me venir voir, je lui dis que j'étois un homme perdu, s'il ne parloit pour moi: qu'il faloit que mes ennemis eussent prévenu Mr. le Cardinal, sinon qu'il ne se seroit pas porté à cette extrémité contre un homme de qui il avoit bien voulu se servir en plusieurs rencontres, qui étoit son domestique, & qui ne pouvoit l'avoir offensé, puis que la défense étoit legitime: que je le priois de vouloir s'informer de lui, dequoi il se plaignoit de moi; que si j'étois coupable je n'avois que faire de Juges pour me donner la mort, que ma main feroit l'office de celle d'un boureau, & que je ne pouvois pas survivre à la perte de son estime & de ses bonnes graces.

La Houdiniere me promit ce que je lui demandois, & m'étant revenu voir le lendemain, il me dit qu'il étoit bien fâché de n'avoir que de méchantes nouvelles à me dire: que Mr. le Cardinal étoit en une si furieuse colere contre moi, qu'il avoit juré de me faire couper le cou; qu'il lui avoit dit qu'il n'avoit nourri qu'un serpent dans sa maison, que j'avois intelligence avec le Comte de Soissons, à la priere de qui non seulement je n'avois pas voulu épouser la niéce du Baron de Coupet, mais contre qui même je venois de me battre pour lui faire plaisir. Je ne pûs m'empêcher de rire à cette accusation, & aprés lui avoir dit que les plus grands hommes se trompoient comme les

autres, je le priai de lui dire de ma part que je ne voulois pas seulement qu'on me coupât le cou, s'il se trouvoit que j'eusse vû ni entendu parler du Comte de Soissons, depuis la derniere affaire, mais qu'on me roüât encore tout vif: que si je ne voulois point de la niéce du Baron de Coupet, c'est que je ne voulois point de fille grosse, si elle ne l'étoit de mon fait, qu'elle l'étoit pour le moins de quatre mois, & que son Eminence n'exigeoit pas ces sortes de bassesses de ses serviteurs.

La Houdiniere redit mot à mot nôtre conversation à Mr. le Cardinal, & il demeura bien surpris, quand il lui dit que cette fille étoit grosse. Il le regarde fixement entre deux yeux, sans rien dire, mais son silence ne durant pas long-temps. Seroit-il bien possible, la Houdiniere, lui dit-il, que j'eusse été pris pour dupe, & que de petits houbereaux eussent l'éfronterie de me tromper? La Houdiniere lui répondit, que depuis qu'il me connoissoit, il m'avoit toûjours vû aller droit en besogne, que puis que je le disois il falloit qu'il en fut quelque chose, mais qu'il y avoit un bon moyen de s'en éclaircir; qu'il faloit faire venir la fille devant son Eminence, ou envoyer chez elle une sage femme, qui s'y connoîtroit encore mieux. Mr. le Cardinal se moqua de cette proposition; mais envoiant querir en même temps le Baron de Coupet, qui étoit en liberté pendant que j'étois en prison, il lui dit qu'il prit garde à ne lui pas mentir, & qu'il y alloit de sa vie: qu'il lui dit si sa niéce étoit grosse: si c'étoit Mr. le Comte de Soissons qui eut fait rompre mon mariage, & si c'étoit lui enfin qui avoit été cause que nous nous étions battus. Une demande comme celle-là embarassa bien le pauvre Baron, il voulut chercher des détours pour ne pas répondre juste; mais Mr. le Cardinal le manaçant tout de nouveau, il fut obligé de se jetter à ses pieds, & de lui demander pardon. Monsieur le Cardinal l'envoia en prison à

l'heure même, & m'en fit sortir. Il me tendit la main en me voyant, me disant qu'il répareroit ce qu'il venoit de faire. Je la lui baisai fort respectueusement, & ne voulus lui rien dire, sinon que je le remerciois de toutes les bontez qu'il avoit pour moi; ajoûtant neanmoins que je le priois de croire que j'étois incapable de trahison.

Etant ainsi rentré en grace, Mr le Cardinal me dit à quelques jours de là de graisser mes bottes, & de me tenir prêt pour faire un petit voiage. Ce fut pour aller à Bruxelles, où Madame de Chevreuse avoit été obligée de se retirer, aprés avoir prétendu gouverner l'esprit de la Reine Regnante, & faire mille brigues dans l'Etat. Il la soupçonnoit d'avoir intelligence avec quelques Grands, & il me dit ce que je devois faire pour le découvrir. Cependant pour empêcher qu'on ne soupçonnât à quelle intention je faisois ce voiage, il me fit déguiser en Capucin, & pour faire croire que je l'étois veritablement à un petit frere qu'il falloit que j'eusse pour compagnon, on me fit faire un habit deux ou trois jours avant que je partisse. Je fus outre cela loger aux Capucins de la ruë saint Honoré, comme si j'eusse été de quelque Convent de Province. Le Gardien qui étoit gagné par le Pere Joseph favori du Cardinal, me reçût comme un de ses Religieux, & aprés que j'eûs reçû mes instructions par ce même Pere Joseph, qui se mêloit d'autres choses que de dire son Breviaire, je partis pour Bruxelles, muni d'une obedience, mais de fort peu de forces pour faire ce voyage à pié. C'étoit pourtant une necessité, de peur de donner à connoître au petit Moine que j'étois un fort méchant Religieux. Mais ne pouvant resister à tant de fatigues, ni m'accoûtumer à demander à dîner & à souper pour l'amour de Dieu, je maudis mille fois le voyage, & aurois bien souhaité de n'être pas si fort dans l'intrigue. J'arrivai cependant aprés quinze jours de marche, & quoi

que ce fut donner méchant exemple au Convent, je demeuray deux jours sans me pouvoir lever. J'étois roüé d'ailleurs d'avoir trouvé un si méchant lit, moy qui avois accoûtumé d'en avoir un bon, mais pour comble de malheur, il me falut aprés cela assister à l'Eglise: Tellement que je crûs que le Cardinal m'avoit envoyé-là pour faire mon purgatoire.

Je fis connoissance cependant avec quelques François qui venoient au Convent, & feignant de ne pas connoître un certain homme, que je voyois souvent dans le Cloître, je leur demanday que c'étoit. Ils me dirent que c'étoit le Marquis de Laicques, qui étoit justement l'homme que je cherchois. C'étoit le favory, ou le bien-aimé de Madame de Chevreuse, ou pour mieux dire, il l'avoit été quelques années, mais depuis qu'elle s'étoit avisée de faire avec luy un mariage de conscience, elle l'avoit traité comme feu Monsieur de Chevreuse, c'est-à-dire, qu'elle avoit joint le ragoût d'un amant à l'ordinaire d'un mary. J'avois été instruit de toutes choses à mon départ de Paris, & que le galant étoit le favori de l'Archiduc: Tellement que le but de Mr. le Cardinal étoit que je le détachasse de ses interêts, en lui donnant de la jalousie, ou que je m'intriguasse si bien que je fisse resoudre le favory de l'Archiduc d'avoir commerce avec luy.

Laicques que je mourois d'envie d'accoster, me satisfit de luy-même, en s'en venant droit à moy, & me demandant des choses qui regardoient le Convent. Je ne manquay pas de profiter de l'occasion, je l'entretins, & comme je faisois le fort méchant François, ce que je rejettois sur ce que ma mere étoit Valonne, & que d'ailleurs mon pere y avoit reçû quelque injustice, il prit plaisir à m'entendre, & me revint voir fort souvent. Jusques-là je n'avois pas encore osé me découvrir, mais il s'enferra de luy-même, en me demandant

si je voudrois me charger de quelques lettres de consequence, pour porter en France. Je luy dis que je me ferois beaucoup de plaisir de luy rendre service, mais que je n'osois, le danger étant trop évident. Il fit ce qu'il pût pour me rassurer, mais m'en excusant toûjours, pour luy en donner plus d'envie, & moins de soupçon, il me pressa encore, me disant que j'obligerois la Patrie, pour laquelle je témoignois tant d'inclination, c'est-à-dire celle de ma mere qui étoit la Flandres. Je fis encore semblant de m'en défendre, & pour apuyer mon refus, je luy dis que quand bien même je luy aurois promis de le faire, cela ne dépendoit pas de moy: que j'étois soûmis à l'obeïssance d'un Gardien; & de plus, quel prétexte prendre pour retourner en France, moy qu'on sçavoit qui ne m'y plaisois pas? C'étoit-là justement où il m'atendoit, il me répondit que s'il n'y avoit que cette difficulté, on la leveroit sans que je m'en mêlasse, que je n'avois qu'à lui donner ma parole, & que ce seroit à lui à faire ce qu'il faudroit.

Je fus long-temps sans la luy vouloir donner, & feignant de ne me rendre qu'à ses instances, on parla au Gardien, qui étant sollicité par l'Archiduc lui-même, n'eut garde de refuser ce qu'on luy demandoit. Il fut donc résolu que je feindrois d'avoir besoin des eaux de Forges, & que je donnerois avis à ceux à qui on vouloit écrire, d'envoyer querir-là leurs lettres. Cependant on me donna un Frere pour compagnon, & nous nous en allâmes à Forge, à moitié chemin duquel Mr. le Cardinal m'envoya, sur une lettre que je lui avois écrite, un Courier à qui je donnay le paquet que j'avois eu de Laicques. Il l'ouvrit, & le referma bien promptement, & aprés être instruit de ce qu'il contenoit, il me le renvoya, & me manda de donner avis de ma venuë à celuy à qui il s'adressoit. C'étoit à un nommé la Pierre, soy disant Avocat, demeurant dans la ruë Perduë prés de la

place Maubert. Il sortit en même temps de Paris pour me venir trouver; mais devant que je le visse, il y avoit déja un homme auprés de moy pour le suivre à vûë, & voir ce qu'il deviendroit. Comme il ne se doutoit de rien, il fut décendre étant retourné à Paris chez le Comte de Chalais grand Maître de la Garderobe, ce qui fit présumer que le paquet étoit pour luy. Ce soupçon fut encore augmenté par la découverte qu'on fit que ce la Pierre avoit été son domestique; mais on n'avoit que faire de faire de si grandes recherches, le Comte de Chalais fit réponse de sa main, & le Cardinal reconnut son caractere, dés que je lui eus envoyé la lettre. Il fut fort surpris des choses qu'il vit dedans, on y parloit de se défaire du Roy, de faire épouser sa femme au Duc d'Orleans, & pour luy, c'étoit par sa mort que devoit éclater la conjuration. Ce n'en étoit que trop pour faire mourir Chalais, & le Roy vouloit qu'on l'arêtât sur le champ, mais le Cardinal ayant été d'avis qu'on se donnât patience, pour pouvoir découvrir qui étoient ses complices, le Roy y consentit, à condition qu'on le gardât à vûë, de peur qu'il n'échapât. Cependant pour le tirer de Paris, on fit un voyage en Bretagne sous quelque prétexte, & je m'en retournay à Bruxelles porter ma dépêche. Le Comte de Chalais qui étoit bien éloigné d'avoir du soupçon du malheur qui le talonnoit, avoit envoyé en Espagne suivant l'avis qui étoit porté dans la lettre que la Pierre luy avoit renduë, c'étoit pour faire son traité qui avoit été ébauché à Bruxelles, & dont le Roy d'Espagne avoit été informé par un Courier exprés que luy avoit envoyé la Reine, qui trempoit dans la conjuration, c'est-à-dire dans le dessein d'exterminer le Cardinal, car pour ce qui est du reste, elle en étoit innocente, & même elle étoit si éloignée de vouloir épouser le Duc d'Orleans, qu'elle tâchoit de le marier avec l'Infante d'Espagne sa sœur. Le Roy d'Espa-

gne accorda à Chalais tout ce qu'on lui demanda de sa part, mais on ne lui donna pas le temps de joüir seulement de ses esperances, son Courier fut arrêté au retour, & le Cardinal ayant dequoi le convaincre, lui fit coûper le cou.

J'étois à Bruxelles lors que cela arriva, & comme je sçavois que j'y avois grand part, ce ne fut pas sans aprehension qu'on ne me fit servir de represailles, si par hazard on venoit à me découvrir. Je laisse à penser cependant combien je m'enüiois dans le Convent, où il me venoit de temps en temps de nouveaux ordres du Cardinal. Le Marquis de Laicques étoit toûjours de mes bons amis ; mais ne me disoit pas pourtant que tout ce qui venoit de se passer étoit le fruit de son intrigue. Car il pretendoit encore se servir de moi, & auroit eû peur de m'éfrayer, s'il me l'eût dit. Il avoit une fille dont il me parloit souvent, & qu'il témoignoit aimer avec passion. Si je n'eusse point été embarqué si avant avec lui en aparence dans les interêts des Espagnols, c'étoit un beau champ pour lui parler de se racommoder avec Mr. le Cardinal. Mais je n'osois le faire aprés ce qui étoit arrivé, & ç'eût été donner à connoître trop clairement que j'avois manqué de fidelité. De parler de même à Madame de Chevreuse, ou à son galant, c'étoit s'exposer pareillement à une perte évidente, tout ce qui avoit été fait ayant été fait de concert entr'eux. Me voyant donc bien inutile en ces quartiers-là, je ne cessois de mander à Mr. le Cardinal qu'il me fit la grace de me rapeller, mais comme il sçavoit que la plûpart de Grands étoient mécontens, & qu'il craignoit qu'ils n'eussent recours aux Espagnols, il me laissoit-là, pour voir si je ne découvrirois rien.

Je demeurai deux ans entiers à faire cette vie que je maudissois mille fois le jour. Car il me falloit faire le cagot, métier qui ne me plaisoit gueres ; aller à la quête, travailler au Jardin, & avec tout

cela je ne faisois gueres bonne chere. Je regretois souvent d'avoir quitté Mr. de S. Aunais, pour m'en venir à la Cour, je me disois qu'il y auroit longtemps que je serois Capitaine, au lieu que je ne sçavois encore ce que j'étois : Mr. le Cardinal n'ayant rien fait pour moi. Ce qui me faisoit le plus de peine, c'est que j'entendois quelquefois parler de la guerre, & comme mon inclination m'y portoit, ainsi que je crois avoir dit ci-devant, la vie que je menois m'étoit encore plus insupportable.

Cependant j'allois voir Mr de Laicques fort souvent, & j'étois aussi connu chez lui, & chez Madame de Chevreuse, que je pouvois l'être chez Monsieur le Cardinal. Un jour que j'en sortois ; il y vint deux ou trois Gentilshommes, & un d'entr'eux s'arrêtant pour me regarder, Ma foy, dit-il, aux autres, c'est R. lui-même, & nous n'en devons point douter. Je ne m'entendis pas plûtôt nommer, qu'au lieu de regarder derriere moi, je marchai à grands pas, & tournai par la premiere ruë. J'avois ma besace sur le dos, je la jettai dans une porte, & m'en étant allé chez un fripier, je lui dis à l'oreille, que s'il me vouloit vendre un habit, je lui en payerois tout ce qu'il voudroit. Car j'avois toûjours une bourse sur moi qui étoit pleine, & c'étoit en cela seul que je n'avois pas été Capucin. L'envie de gagner quelque chose lui fit passer par dessus le scrupule qu'il se pouvoit faire d'ajder à un Capucin à se sauver. Car il croyoit fermement que j'etois un Moine qui vouloit jetter le froc aux orties, & cela fit qu'il me vendit son habit trois fois plus qu'il ne valoit. J'en pris un à l'Espagnol, & aprés qu'il m'eût donné une chemise, & une cravate, il m'alla chercher une perruque, une épée, & des bottes, qui étoit tout ce qui me manquoit. Dans cet équipage je fus à la poste où je pris un cheval, & marchant devant le postillon, je sortis de la Ville le plus vîte qu'il me

fut possible. La peur me donna des ailes, jamais je ne fus si vigoureux, & quoi qu'il y eut longtemps que je n'eusse fait ce métier-là, & que par conséquent je ne fusse pas en haleine, je ne laissai pas de courir si bien, que le postillon ne me pût suivre. Je sortis ainsi de la Flandres, où l'on commençoit à me chercher, car celui qui m'avoit reconnu, étoit justement l'Ecuyer du Comte de Chalais, qui s'étoit venu réfugier à Bruxelles, non pas qu'il fut complice de son Maître, mais parce qu'ayant eû peur qu'on ne l'arrêtât, il avoit mieux aimé s'absenter pour quelque temps, que de courir risque d'aller en prison. Au reste, il me connoissoit comme pain, si j'ose parler de la sorte, tellement qu'étant tout surpris de me voir si bien masqué, il voulut courir aprés moy, pour me demander par quelle avanture j'étois devenu Capucin, moy qui ne passois pas pour y avoir jamais eû de penchant. Mais voyant que je le fuyois, il se douta que j'en avois quelque raison, & comme il sçavoit que j'apartenois à Mr. le Cardinal, il se crût obligé de le dire au Marquis de Laicques, qu'il alloit voir Le Marquis de Laicques lui dit qu'il révoit, mais l'autre qui sçavoit bien le contraire, lui ayant soûtenu que j'étois le même qu'il disoit, le Marquis de Laicques s'en vint à l'heure même aux Capucins, où il me croyoit trouver. Mais on lui dit que je n'étois pas encore revenu, & croyant que je reviendrois bien-tôt, il demanda à parler au Gardien, à qui il dit qu'il eût à répondre de ma personne, dés que je serois rentré dans le Convent, & que cependant il alloit avertir Mr. l'Archiduc, d'une affaire qui regardoit l'Etat. En éfet, y étant allé avec l'Ecuyer du Comte de Chalais, il le surprit tout autant qu'il l'avoit été lui-même. L'Archiduc donna ordre à son Capitaine des Gardes d'aller renouveller le commandement au Gardien, que le Marquis de Laicques lui avoit fait, mais pour se précautionner davantage, il fit

fermer les portes de la Ville, aprés qu'il eût fait demander si je n'étois point sorti.

Comme on ne me connoissoit point, & que d'ailleurs je m'étois assez bien déguisé pour tromper ceux qui y auroient pû prendre garde, on lui dit qu'il falloit que je fusse encore dedans. Mais toutes ces allées & venuës m'avoient sauvé, & ils virent bien quand la nuit fut un peu avancée, & que je ne revenois point, que je m'étois défié de quelque chose. Ils me crûrent cependant dans la Ville, & firent faire un ban pour me livrer sous de grosses peines; mais voyant que personne ne m'indiquoit, ils envoyerent aprés moi, quand il n'en fut plus temps.

Mr. le Cardinal fut fort surpris quand il me vit, & comme je revenois sans ordre, & qu'il crût que ce que j'en faisois n'étoit que pour m'être ennüié, il me gronda d'abord si furieusement qu'on ne peut pas davantage Mais quand il sçût le peril où j'aurois été sans cela, il changea de langage, & me dit que j'avois bien fait. Ce fut lui qui m'aprit, quelques jours aprés, tout ce que je viens de dire, & le chagrin où avoit été l'Archiduc de ne m'avoir pas trouvé. Il me dit aussi que mon compagnon avoit été mis en prison, & qu'il couroit risque de n'en point sortir, qu'on ne lui eût donné la question ordinaire & extraordinaire.

Je trouvai en arrivant quelque changement à la Cour. Monsieur le Marquis d'Humieres, pere de celui qui est aujourd'hui Gouverneur de la Flandre Françoise, & Maréchal de France, avoit reçû commandement de se défaire de sa Charge de premier Gentilhomme de la Chambre, & il venoit tous les jours chez Mr. le Cardinal pour tâcher de se faire rétablir. Mais Mr. le Cardinal lui fit réponse qu'il falloit qu'il s'adressât au Roi, de la bouche de qui il avoit entendu prononcer son arrêt. Sa disgrace venoit de peu de chose, & au moins il avoit la consolation que ce n'étoit pas par

sa faute. Il étoit rousseau, comme en ce temps-là les perruques étoient fort rares, & qu'il sçavoit que le Roy haïssoit ceux de ce poil-là, il se peignoit avec un peigne d'acier, ce qui faisoit presque le même effet que s'il se fut teint les cheveux. Le Roy n'en avoit donc jamais rien connu, mais étant un jour à la chasse il vint une grande pluye que toute la teinture s'en alla ; de sorte qu'il parût dans son naturel. C'en fut assez à ce Prince pour lui faire commandement, comme je viens de dire, de se défaire de sa charge, & quelques amis qu'il employât, le Roy ne voulut jamais se retracter.

J'avois reçû quelques caresses de Mr. le Cardinal, aprés luy avoir fait voir, comme j'ai dit cy-dessus, la necessité qu'il y avoit pour moy de revenir. Mais soit qu'il fut bien aise de m'avoir toûjours auprés de luy, ou qu'il ne voulût pas m'élever davantage, il se contentoit de me faire des gratifications de temps en temps, sans me procurer aucun établissement. J'avois eû deux mille Loüis d'or à mon retour, mais de l'humeur dont j'étois je n'en amassois gueres. Je faisois une dépense enragée, & quand j'aurois eû cent mille écus tous les ans, j'en aurois bien-tôt vû la fin. Je voyois bien que je faisois mal, mais je ne m'en pouvois empêcher. Pour avoir donc quelque chose de solide, je demanday une compagnie aux Gardes qui étoit vacante, mais Mr. le Cardinal me dit que je ne sçavois ce que je demandois, qu'il n'y avoit point de Capitaine aux Gardes qui ne voulut être à ma place, & qu'il avoit affaire de moy. Il me falut faire comme si je lui eusse été encore bien obligé de ce refus, c'est à dire que je le remerciay de cette grace, laquelle neanmoins je ne croyois pas si grande qu'il l'a faisoit. Cependant il me donna encore une Abaye de six mille livres de rente, & j'en fis pourvoir un de mes freres dans le temps que ma belle-mere commençoit à dire à tout le monde que je ne pouvois rien

auprés de Mr. le Cardinal, & que même il m'avoit si-bien abandonné, que j'avois été deux ans en prison pour mes dettes.

C'est ainsi qu'elle parloit du voyage que j'avois fait à Bruxelles. Mais quoi que l'on m'aprit les discours de plusieurs endroits, je ne voulus pas laisser de faire mon devoir. Il y en auroit eû beaucoup à sa place qui m'auroient bien remercié aprés cela, mais voyant que je lui mandois qu'il falloit donner quelque argent pour ce qui se paye en pareille rencontre, elle se déchaîna plus que jamais contre moi. Non-seulement elle se plaignit que je faisois de la difference entre mon frere & nôtre Curé, à qui j'avois donné son Benefice gratis, mais que je lui faisois encore payer plus qu'il ne faloit. Sur ce fondement elle fut à Orleans consulter les Casuites, sçavoir s'il n'y avoit point de simonie à accepter cette Abbaye, faisant entendre à tout le monde qu'elle ne vouloit pas que sa conscience en fut chargée.

Cela ne m'empêcha pas de faire encore ce que je devois pour son aîné, sçachant qu'elle lui faisoit perdre son temps dans un village, je le mis à l'Academie, & aprés avoir payé sa pension, je le presentai à Mr. le Cardinal, & lui demandai ce qu'il vouloit que j'en fisse. Mon dessein étoit de le mettre dans les Mousquetaires, mais sçachant qu'il n'étoit pas bien avec Treville qui les demandoit, je ne voulus pas rien faire sans le lui dire: Je m'en trouvai fort bien, car il me dit de m'en donner bien garde, & de lui faire porter plûtôt le mousquet dans quelque Regiment. Comme je vis cela, je le mis dans les Gardes, & au bout de six mois Mr. le Cardinal me donna une Enseigne pour luy dans le même Regiment. Il me dit en me le donnant, que je voyois la difference qu'il faisoit entre ceux qui étoient à lui, & ceux qui lui étoient indifferens; que les uns avoient permission de ser-

vir qui bon leur sembloit, mais qu'il vouloit que les autres ne s'attachassent qu'à son service.

Ces choses suspendirent pour un temps les plaintes de ma belle-mere, & elle n'en osa plus faire si ouvertement, de peur qu'on ne lui jettât des pierres. Mais mon frere ayant été tué dés la premiere campagne à un siege que l'on fit en Flandre elle recommença ses invectives, & dit qu'elle me connoissoit mieux que les autres; que j'avois fait tuër son fils pour avoir son bien, & que sans cela je ne lui aurois jamais procuré d'emploi; que c'étoit à même dessein que j'en avois fait venir encore deux autres à Paris, où je les avois mis pareillement à l'Academie, & que si j'avois fait donner un Benefice à un troisiéme, c'étoit de peur que celui qui l'avoit ne se mariât. Chacun me conseilloit de laisser-là cette folle, si je l'ose apeller de la sorte, mais ce que je faisois étant pour l'amour de moi, plûtôt que pour l'amour d'elle, je ne laissai pas de prier Mr. le Cardinal de vouloir me rendre l'Enseigne de celui qui avoit été tué, pour le donner à l'aîné des deux qui étoit à l'Academie. Cependant quand il falut aller à l'armée ce fut moi qui lui donnai encore tout ce qui lui faloit, & je puis dire que j'étois chargé d'enfans, sans avoir eû le plaisir de les faire.

Tout cela épuisoit grandement ma bourse, joint à cela mon humeur dépensiere, ce qui faisoit dire souvent à Mr. le Cardinal que j'étois un panier percé. Il avoit cependant la charge de tout. Dés que je manquois d'argent, Monseigneur, lui disois-je, ayez pitié d'un pauvre pere qui a encore six enfans. Comme je sçavois prendre mon temps pour lui faire ce compliment, je le faisois rire, & il ne me refusoit gueres ce que je lui demandois. Enfin j'en tirois bien quinze mille livres tous les ans, l'une portant l'autre, sans conter les deux Abbayes, & les deux Enseignes aux Gardes qu'il

m'avoit données. Il plaça une de mes sœurs dans l'Abaye de Montmartre, sans qu'il m'en coûtât un sou, ce qui me faisoit regarder comme un petit favory. Mais avec tout cela je n'étois pas toûjours content de ma fortune, & quand je considerois que je n'avois rien, & que s'il venoit à mourir je ne sçaurois où donner de la tête, ce m'étoit une grande mortification. Il faisoit alors bâtir la Sorbonne, & y étant allé avec lui : Monseigneur, lui dis-je, si je pouvois avoir un jour icy une petite chambre, avec une portion de Docteur, cela m'accommoderoit bien, & je prévois que j'en pourrai avoir affaire. Tu n'és jamais content, me dit-il, tu me coûtes plus que quatre autres, & cependant tu te plains toûjours. A Dieu ne plaise, Monseigneur, lui répondis-je, mais je suis jeune, & je crains bien de manquer. Pourquoy és-tu si méchant ménager, me dit-il ? Ah Monseigneur, lui répondis-je, vous sçavez encore un coup que j'ai beaucoup d'enfans, je ne vous en demande que quand j'en ay besoin, & quelque bien que vous me fassiez, je n'ay pas un sou de fonds. Je t'entens me dit-il, tu me demandes du pain assuré en cas que je meure, il y faudra songer. Je le remerciay fort sincerement, cette parole m'ayant grandement plû. Quinze jours se passerent sans que son Eminence fit semblant de se ressouvenir de ce que je lui avois dit ; & comme je ne croyois pas à propos de l'importuner tous les jours, je lui fis ma cour assidûment, sans lui parler de rien. Au bout de ce temps-là il me fit entrer dans son cabinet, & prenant une petite cassette il l'ouvrit & me dit ; Tu m'as demandé du pain, il est juste de t'en donner. Au même temps il en tira un parchemin lié avec de petits rubans, & me l'ayant donné entre les mains ; Tiens, me dit-il, voilà mille écus de rente sur la banque de Lion, & j'ay jugé à propos de te faire une rente viagere, parce que je ne te crois pas trop bon ménager.

Il est aisé de s'imaginer combien je fus réjoüi de ce present, j'en fus plus satisfait que s'il m'eût donné vingt mille écus, car enfin quoy que j'en puisse dire, je me connoissois bien moy-même, & je n'ignorois pas que j'étois incapable de jamais rien amasser. Ce fut une jalousie terrible quand on sçût dans la maison le present que son Eminence m'avoit fait, on ne faisoit que dire que toutes les graces étoient pour les nouveaux serviteurs, pendant qu'on oublioit les anciens. Mais ce ne fut rien encore en comparaison des murmures de ma belle-mere. Elle dit que c'étoit inutilement qu'on lui vouloit jetter de la poudre aux yeux, que mon méchant naturel avoit toûjours paru, quelques déguisemens que j'eusse affecté, mais qu'il ne paroissoit point mieux que dans cette occasion, où je faisois semblant de recevoir un present de Mr. le Cardinal, pour me disculper dans le monde de frustrer comme je faisois mes legitimes heritiers, que c'étoit moy qui avois mis ce fonds à la banque, & qui y mettrois encore tout ce que je pourrois par le même principe. Mon pere étant venu à Paris, je me plaignis à lui de cette conduite, mais c'étoit un si pauvre homme, si j'ose parler de la sorte, & qui étoit tellement aveuglé de sa femme, qu'il auroit autant valu que je me fusse cassé la tête contre la muraille que de lui parler.

Nous étions fort souvent à Ruel, ou Mr. le Cardinal avoit une fort belle maison, & comme c'est un beau païs pour la chasse, & que je l'ai toûjours extrémement aimée, je ne m'y ennüiois pas un moment. Beaumont, qu'on appelloit le Dragon, étoit Capitaine de S. Germain, & comme il étoit de mes amis, il me venoit prendre souvent pour chasser avec lui. Un jour qu'il m'étoit venu inviter à nous aller divertir, nous courûmes un cerf dans la forêt, & aprés l'avoir pris, il voulut me mener voir une petite inclination qu'il avoit dans une maison écartée. Je lui dis que je ne

le pouvois pas ce jour-là, & l'aiant quité, il s'y en fut tout seul, sans mener seulement un laquais. En s'en revenant, il rencontra le valet de chambre d'un Gentilhomme du païs, qui portoit un fusil, & lui aiant demandé, s'il ne sçavoit pas que cela étoit défendu, l'autre le voiant tout seul lui répondit qu'oüi, mais qu'il l'avoit pris, parce qu'il eût été bien-aise de tuër un liévre. Beaumont choqué de cette réponse, lui demanda s'il ne le connoissoit pas pour lui parler de la sorte: Comment ne vous connoîtrois-je pas, lui dit alors insolemment ce coquin, vous être trop bien marqué pour vous méconnoître? Beaumont étoit borgne, & perdit toute contenance à cette réponse. Cependant comme il voyoit l'autre sur ses gardes, il donna du cors, afin que s'il y avoit quelqu'un dans la forêt, on accourut à son secours. Le valet de chambre qui n'étoit pas sot, se tira incontinent, & revint chez son maître où j'étois allé par hazard. Il ne dit rien de ce qui lui étoit arrivé, à quoi l'on auroit pû mettre ordre, s'il nous avoit prévenu. Mais comme nous étions à table, & qu'il étoit décendu à la cuisine, nous entendîmes du bruit dans la court, ce qui nous fit lever pour voir ce que c'étoit. Je fus surpris, aussibien que le maître du logis, car elle étoit toute pleine de justaucorps bleus, qui étoient justement des Gardes que Beaumont y envoyoit. Le valet de chambre leur avoit parlé, & ils le lui avoient demandé à lui-même, ne le connoissant pas. Surquoi il leur avoit répondu, qu'il l'alloit faire venir. Mais au lieu de cela il se fut mettre tout de son long, sur une poutre qu'on avoit placée le matin dans un bâtiment que faisoit faire son maître, de sorte qu'on ne le voioit point. Cependant ce Gentilhomme croiant que ce lui étoit un grand affront, que ces gens-là fussent entrez chez lui, avoit pris un fusil, & étoit tout prêt de les charger, si je ne lui eusse dit que les plus courtes folies

étoient les meilleures, & m'avançant vers les Gardes qui me connoissoient tous, je leur demandai dequoi il s'agissoit. Ils me conterent ce que je viens de dire, & les ayant priez de ne pas avancer, jusques à ce que je revinsse, je le fus dire au maître du logis, à qui je proposai qu'un Garde entrât avec moi, pour lui montrer que son valet de chambre n'y étoit pas. J'eûs bien de la peine à l'y résoudre, mais lui aiant remontré les affaires qu'il s'alloit faire, il me crût à la fin. Comme toute la maison étoit investie, le Garde s'obstina à chercher par tout, sçachant bien que le valet de chambre ne pouvoit s'être sauvé. Il n'y eût coin ny recoin qu'il ne visitât, mais à la fin voyant que ses peines étoient inutiles, il s'en fut dire aux autres qu'il faloit que le diable l'eût emporté. Le maître du logis ne sçavoit pareillement ce qu'il étoit devenu, & ce ne fut qu'aprés que les autres furent partis, qu'on le vit sortir de sa cache.

Ce valet de chambre ne crût pas à propos de demeurer davantage chez son maître, & lui aiant demandé son congé, il s'en alla dans le lieu de sa naissance qui étoit à dix ou douze lieuës de l'autre côté de Paris. Il trouva son pere qui avoit une grosse fiévre, & qui témoigna de la joye de le revoir, devant que de mourir. Comme c'étoit un pauvre homme, il étoit presque abandonné, si-bien que n'aiant personne auprés de lui, il le pria de lui vouloir donner à boire, ce qu'il demanda plusieurs fois en un quart d'heure. Celui-cy lui en donna une fois ou deux, sans rien dire, mais s'ennuiant de recommencer toûjours, il lui porta le sceau auprés de lui, lui disant qu'il en prit lui-même. Ce fut un creve-cœur épouventable pour le pauvre pere, & lui reprochant son peu de naturel, ce malheureux prit le sceau, & le renversa sur lui, disant qu'il bût tout son soûl, puis qu'il avoit si soif.

Aprés un coup si dénaturé, il s'en vint à Paris

& allant le lendemain au Palais, il heurta sans y penser le President Seguier, dequoi ce Président s'étant mis en colere, il ordonna aux Huissiers de le mettre en prison. Comme c'est l'ordre d'interroger tous les prisonniers, celui-cy en subissant son interrogatoire, se coupa en plusieurs endroits, & soit que sa phisionomie fut méchante, ou comme il est plus vrai-semblable qu'il se fut atiré la colere de Dieu par la mauvaise action qu'il venoit de faire, ses Juges ordonnerent qu'on se transporteroit sur le lieu de sa naissance, pour informer de sa vie, & de ses mœurs. Le Commissaire qui s'y transporta trouva son pere mort, mais il avoit dit à tant de gens l'action dénaturée de son fils, qu'il n'y en eût pas un qui ne déposât contre lui. Le Commissaire aiant fait son raport à la Cour, & toutes les formalitez aiant été observées, ils procederent au jugement, qui alla tout d'une voix à le faire pendre. Il avoüa au gibet des crimes épouventables, & pour lesquels il auroit été roüé tout vif, si on les eût sçûs auparavant.

C'est sans doute une belle leçon que celle-là, pour ceux qui croyent pouvoir échaper à la punition Divine, laquelle avoit permis qu'il se fut sauvé d'une affaire fâcheuse, comme étoit celle de Beaumont, pour venir perir pour une bagatelle. Car enfin la source de son malheur vint du Président Seguier, & sans lui il alloit la tête levée, comme s'il n'eût eû rien à craindre.

J'avois eû, comme j'ai dit, une Enseigne aux G rdes pour mon frere, il avoit été à deux ou trois sieges qu'on avoit faits cette campagne, & Mr. le Cardinal voulant sçavoir s'il avoit fait son devoir, le demanda au Maréchal de Grammont qui lui étoit venu faire la cour un matin. Le valet de chambre qui étoit de garde à la porte, me le dit, & que le Maréchal lui avoit répondu que c'étoit un joli garçon. Je pris mes mesures là-dessus pour faire encore pour lui quelque chose de

plus que je n'avois fait, mais comme j'avois honte de demander si souvent, je m'y pris de cette maniere Mon frere avoit un cadet qui étoit parfaitement bien fait, & comme il commençoit à être en âge d'aller à la guerre, je le presentai à Mr. le Cardinal, & lui demandai, comme j'avois déja fait à l'égard de l'autre, ce qu'il vouloit que j'en fisse. Mr. le Cardinal fut charmé de son air, & ayant eû la bonté de me dire que je devois être content d'avoir un frere de sa taille & de sa mine: Une enseigne aux Gardes, lui dis je en même temps, Monseigneur, sieroit bien à un Gentilhomme comme lui; & une Lieutenance à son frere, aussi bien celle de sa compagnie est vacante, & si ce n'est que la bien-seance ne veut pas que je parle à son avantage, j'oserois promettre à Vôtre Eminence qu'il ne manquera ny de soin ny de bravoure quand il en sera temps. Il rêva à ce que je lui disois, & prenant la parole: Tu as envie, me dit il, de me faire une affaire avec Mr. d'Esperon. Sçais-tu qu'il ne veut pas qu'on empiéte sur sa charge, & qu'il voulut quereller le Roi ces jours passez, parce qu'il avoit donné une compagnie aux Gardes? S'il vous querelle, Monseigneur, lui dis-je en riant, nous voici déja trois freres qui vous serviront de seconds, & à mesure que les autres deviendront grands ils entreront dans vos interêts Tu nous la donne belle, me dit alors Mr. le Cardinal, mais va le trouver de ma part, & lui dire qu'ils m'obligera de t'en gratifier. Je ne manquai pas de le remercier d'une si grande grace, & étant allé à l'heure même trouver Monsieur d'Espernon, il eut la bonté de me dire que je n'avois que faire de la recommandation de Mr. le Cardinal pour le peu qu'il s'agissoit, & que si je fusse venu de moi-même je l'aurois obtenu pareillement.

Certainement rien n'étoit égal à la bonté que mon Maître avoit pour moi, & tout mon deses-

poir étoit que je ne pusse pas reconnoître tant d'obligations. J'en rechercherois cependant les occasions autant qu'il m'étoit possible: & comme j'étois un jour en débauche avec plusieurs personnes, un Anglois commença à parler mal de lui, soit que le vin l'empêchât de sçavoir ce qu'il disoit, ou que il en eût quelques raisons secretes. Je lui dis fort honnêtement que je le priois de parler autrement de mon Maître, sinon qu'il ne m'obligeroit pas. Mais n'aiant pas laissé de continuër, quoi que je lui puisse dire, à la fin la patience m'échapa & je lui jettai une assiete à la tête. Il voulut mettre l'épée à la main, mais j'y avois déja la mienne, de sorte qu'il n'y eut pas trouvé son conte, quand nos amis se mirent entre-deux, & tâcherent de nous acommoder. Il leur fut impossible de l'y faire consentir, & étant sorti lui troisiéme, chacun me fit offre de service Je les remerciai honnêtement, & leur dis que je n'avois rien à craindre, mais n'aiant pû empêcher que deux de ces Messieurs ne m'accompagnassent jusques au logis, afin de rendre la partie égale si nous nous rencontrions, nous ne trouvâmes personne, quoi que nous prissions le droit chémin.

Le lendemain matin comme j'étois encore au lit, mon valet de chambre me dit qu'un Gentilhomme me demandoit. Et m'étant douté que c'étoit de la part de mon homme, je lui dis de le faire entrer, & le fis asseoir à côté de mon lit. Je le reconnus d'abord, pour être un des deux qui s'en étoient allez avec lui, c'est pourquoi lui faisant signe des yeux de ne rien dire, tant que mon valet de chambre seroit auprés de moi, je l'entretins de chose & d'autre comme si je l'eusse bien connu, jusques à ce que j'eusse envoié mon valet de chambre quelque part. Il me fit son compliment aprés cela, qui fut tel: que j'avois offensé son ami, qui étoit une personne de qualité, que cette injure ne se pouvoit réparer que dans mon

sang, & qu'il m'attendoit pour cela avec un de ses amis, sans le conter lui qui parloit, tellement que c'étoit deux de mes amis que je devois mener avec moi.

De tout son compliment il n'y eut rien qui me fit de la peine, que d'embarrasser deux personnes dans ma querelle. Je ne sçûs sur qui jetter les yeux, & fus long-temps incertain; mais aiant fait reflexion tout d'un coup que j'avois deux freres, qui avoient part aussi-bien que moi dans les bienfaits de Mr. le Cardinal, je résolus de n'en pas emploier d'autres, puis qu'aussi-bien il s'agissoit de combatre pour ses interêts. La partie étant ainsi liée, je les fus avertir, & m'étant acheminé avec eux au bois de Boulogne, qui étoit le lieu du rendez-vous, nous mîmes l'épée à la main, & nous batîmes de pié ferme. Mon cadet fut blessé d'abord, mais quoique son coup fut grand, il blessa, & desarma son homme. J'en fis autant du mien, & comme nous allions tous deux au secours de nôtre frere, celui contre qui il se battoit le perça de part en part, & il tomba mort à ses piés. C'étoit un spectacle assez touchant pour exciter des freres à la vengeance, le sang d'ailleurs qui couloit de la blessure du cadet ne nous y convioit que trop, mais cét homme nous aiant demandé quartier, lors que nous le pressions, je crûs qu'il iroit de nôtre honneur de ne lui pas donner la vie.

Nous remportâmes ainsi trois épées, au lieu d'un frere que nous laissions mort sur le champ de bataille, petit profit sans doute en comparaison de la perte que nous faisions. Cependant ce ne fut pas-là la seule que je fis, la blessure du cadet, qui penetroit dans la capacité, se trouva mortelle; & aprés avoir resisté à la mort par la bonté de sa constitution, & par la force de sa jeunesse, je fus tout étonné qu'il rendit l'esprit entre mes bras. Jamais je ne fus si affligé. Je me voiois cause de la

perte de ces deux garçons, qui promettoient beaucoup, & que j'avois mené s'il faut ainsi dire, à la boucherie. Il est aisé de juger de ressentiment de ma belle-mere à cette nouvelle, elle dit contre moi tout ce que la furie lui mit à la bouche, mais je n'eus garde d'y trouver à redire, & tout ce que je répondis, c'est que si j'avois crû ce qui étoit arrivé, je me serois bien donné de garde de lui causer cette affliction. J'aurois pû dire encore beaucoup de choses pour me justifier, mais je croyois qu'il valoit mieux le laisser dire à d'autres, d'autant plus que je me flâtois qu'il n'y avoit personne qui ne connût mon intention. Cependant outre tous ces chagrins qui n'étoient pas petits, comme vous voyez, j'en avois encore un autre qui me rongeoit jour & nuit. Quoy que Mr le Cardinal sçût la cause de nôtre combat, comme les duels commençoient à être exactement défendus, il ne me vouloit plus voir, & j'étois réduit à être fugitif, tout de même que si j'eusse été quelque assassin. L'on me disoit même qu'il me faisoit chercher par tout, pour me mettre entre les mains de la Justice, & qu'il avoit envoyé querir tout exprés Mr. le Procureur general. La Houdiniere qui étoit toûjours de mes amis, étoit le premier à m'avertir de me donner de garde, & me disoit que Mr. le Cardinal étoit si fort en colere, qu'il n'osoit s'exposer à lui parler pour moi. Je n'osois aussi l'en prier de peur que son Eminence ne se doutât qu'il me voyoit, & je croiois qu'il me pourroit servir plus utilement, si ne faisant semblant de rien, il tâchoit de découvrir ses sentimens. Cela dura bien trois mois de la même nature, ce qui étoit un long terme pour un homme qui étoit obligé de se cacher. Cependant si j'avois quelques ennemis, ou pour mieux dire des jaloux, ils prenoient ce temps-là pour me perdre, & il est impossible dire combien ils firent de contes à Mr. le Cardinal.

Le Comte de Maulevrier de Normandie étoit de ceux-là, quoi que je l'eusse toûjours crû de mes amis, & que même je lui eusse donné sujet d'en être. Car j'avois fait en sorte qu'il avoit eû une Enseigne aux Gardes, dont on lui refusoit l'agrément, & depuis je l'avois presenté à Mr. le Comte de Harcourt pour aller à l'armée avec lui, & je puis dire qu'à ma consideration il lui avoit rendu service. Cét homme qui étoit d'une famille de Rabe, telle qu'il y en a mille qui la valent bien dans la Province, étoit toûjours sur la Noblesse, tellement qu'à l'entendre parler, on eut dit qu'il étoit de la côte de saint Loüis. Je lui en avois dit mon sentiment, qu'il avoit assez bien reçû en apparence, mais ma disgrace étant survenuë en suite, je n'eus point de plus mortel ennemi. En éfet, je fus averti de plusieurs endroits, qu'il ne trouvoit point d'occasion de parler à Mr. le Cardinal, qu'il ne le fit à mon desavantage, & j'en étois si en colere, que quoi que je ne fusse réduit en l'état où j'étois ; parce que je m'étois batu, je ne laissois pas de desirer d'être hors d'affaire ; pour avoir moien d'en tirer raison. La Houdiniere étoit un de ceux qui m'avoit donné cét avis, mais venant un jour me voir, il me dit qu'il faloit que je misse toute rancune bas, & que Mr. le Cardinal m'avoit assez vengé de ce Normand. Il n'eut pas plûtôt lâché la parole ; que j'eus de l'impatience de sçavoir le reste, ce qui fit qu'il me dit, que l'autre étant venu à son ordinaire pour parler mal de moi à son Eminence, elle lui avoit dit que cela étoit bien vilain d'insulter les absens, qu'il y avoit plus long-temps qu'il me connoissoit que lui, mais que je ne lui avois jamais médit de personne, que j'étois un brave homme, sans être fanfaron, & que mon malheur ne dureroit peut-être pas toûjours. J'eus peine à croire un discours si obligeant d'un homme qui me persecutoit, cependant j'en conçûs un bon augure, & me consolant moi-même, j'attendis du temps,

& de ma patience, le remede que personne que lui ne me pouvoit donner.

Un mois se passa encore tout entier, sans que je visse paroître plus d'esperance, que j'avois fait depuis mon combat. Mais comme le temps commençoit à m'ennuier, & que je craignois de m'être trompé, la Houdiniere vint me dire de la part de Mr. le Cardinal, que je ne craignisse rien, & que je me remisse en prison. Il me dit aprés cela qu'il s'étoit informé de moi fort obligeamment, lui aiant dit qu'il lui sçavoit bon gré d'être toûjours de mes amis, & qu'en un mot il se trompoit fort si je n'étois aussi bien dans son esprit que j'avois jamais été

Je ne dirai point que je fus extrêmement sensible à ce discours, & que je priai la Houdiniere d'assurer son Eminence que j'avois toute la reconnoissance imaginable de ses bontez. Il est aisé de concevoir que je n'avois garde de manquer ni à l'un ni à l'autre. Quoiqu'il en soit, je me remis en prison dés le jour même, & je ne demandai point d'autre assûrance que la parole de Mr. le Cardinal. Ceux qui sçûrent que je l'avois fait, & qui n'avoient pas de connoissance de ce que Mr le Cardinal m'avoit fait dire, crurent qu'il faloit que j'eusse perdu l'esprit, & me plaignirent dans mon aveuglement. Les autres qui ne me vouloient pas de bien, comme pouvoit être le Comte de Maulevrier, prirent cette occasion pour solliciter contre moi, & quoique de ma vie, comme avoit dit Mr. le Cardinal, je n'eusse fait de mal à personne, je ne laissai pas de trouver mille gens qui m'en vouloient faire. Le plus dangereux de tous fut ce Comte, il avoit épousé en secondes nôces une parente du President de Bailleul, il la fit agir sous main pour me perdre, & si ce Magistrat eut été aussi mal intentionné que lui, j'aurois couru plus de risque. Mais je trouvai des informations si favorables, que quand je les eusse faites moi-même

elles ne l'auroient pas été davantage. Au lieu d'y exposer le fait tel qu'il étoit, & comme je l'ai exposé cy-dessus, elles faisoient mention, que l'homme à qui j'avois eu afaire, non content de m'avoir insulté dans nôtre repas, étoit encore venu m'attendre dans le bois de Boulogne, comme je revenois de Versailles avec mes freres; que la necessité de se defendre, m'avoit obligé de mettre l'épée à la main, aussi bien que ceux qui étoient avec moi: que j'avois tâché neanmoins auparavant de lui remontrer l'obeïssance que l'on devoit à son Prince, & la peine qu'en couroient ceux qui ne satisfaisoient pas à ses ordonnances. Elles étoient remplies encore de quantité de choses de même stile, tellement qu'aiant des gens qui prenoient tant de soin de moi sans le sçavoir, ma justification ne fut ny longue, ny difficile.

Je ne sçavois cependant à qui j'en avois l'obligation, & quoique je m'imaginasse quelquefois que c'étoit à Mr. le Cardinal, cette pensée ne duroit gueres, quand je venois à faire reflexion, qu'un homme qui auroit eu tant de bonté pour moi, ne m'eut pas laissé si long-temps dans le malheur: joint à cela qu'il m'auroit du moins fait avertir plûtôt de ne rien craindre. Enfin étant sorti de prison, je me fus jetter aux pieds de son Eminence, à qui je dis que j'en userois avec lui plus sincerement, que je n'avois fait au Parlement, que je lui avoüois de bonne foi que j'avois contrevenu aux Ordonnances, mais que quand je sçaurois encore non pas être quatre mois en fuite, comme j'avois été, mais porter ma tête sur un échafaut, je ne pourrois jamais entendre mal parler de lui. Prenez garde qu'on ne vous écoute, me dit il en me relevant, c'est moi qui vous ai tiré d'affaire, sans qu'on le sçache, & dans le temps qu'on a crû que j'avois envoié querir Mr. le Procureur general pour vous faire vôtre procez, ce n'étoit que pour vous sauver. Si je ne vous en ai pas fait avertir,

ajoûta-t'il, c'est que j'avois interêts que personne ne fut maître de mon secret ; l'on venoit d'executer Bouteville, & Des-Chapelles, pour la même chose, & qu'est-ce qu'on eut dit que j'eusse sauvé un de mes Gentilshommes, pendant que je venois de faire perir un parent du premier Prince du Sang, & deux hommes alliés aux premieres Maisons du Royaume ?

Un discours si obligeant me fit remettre dans la même posture dont il venoit de me tirer, & lui serrant les genoux entre mes bras, Monseigneur, lui dis-je, quand serai-je assez heureux pour mourir pour un si bon Maître, & que ne m'est-il permis de me battre contre tous ceux qui se déclarent ses ennemis ? Il prit plaisir à voir mon zéle, & cela fut cause que non seulement il me laissa dire plusieurs choses semblables, mais qu'il ne songea pas encore à me relever.

Ce qu'il m'avoit dit à l'égard de Bouteville, & Des-Chapelles étoit veritable, mais il ne disoit pas qu'il avoit joint un ressentiment domestique, à la rigueur des Ordonnances. Bouteville qui étoit le pere de Mr. de Luxembourg d'aujourd'hui, étoit parent de Mr. le Prince de Condé, comme il m'avoit dit, ou pour parler plus juste, de la Princesse sa femme ; mais cét honneur-là lui avoit été vendu bien cher. Il faut sçavoir que le Duc d'Enguien fils aîné de ce Prince, avoit épousé Mademoiselle de Brézé niéce du Cardinal, & son pere avoit été obligé de faire ce mariage pour assurer sa vie, ou pour le moins sa liberté. Son fils qui sçavoit la violence qu'on lui avoit faite, regardoit son mariage, comme des chaînes qu'on lui avoit données, & prenant sujet delà de mépriser sa femme, il lui avoit déja reproché mille défauts, qui n'étoient que trop visibles. Sa naissance étoit bonne, & elle étoit sans doute d'une ancienne Maison, mais le Duc d'Enguein aiant mandé un homme versé dans les Genealogies pour en sçavoir la sour-

te, celui-ci le trouva tourné de tant de côtez, que soit qu'il fut veritable, ou non, il lui dit que la Maison de Maillé dont elle étoit, sortoit par batardise d'un Archevêque de Tours. C'en fut assez à ce Duc pour insulter non seulement à sa femme, mais encore pour faire des railleries piquantes contre le Cardinal: & comme il ne se passoit rien qui ne lui fut raporté, il en eut tant de chagrin, qu'il n'atendoit que l'occasion pour faire paroître son ressentiment. Elle se presenta bien-tôt, Bouteville s'étant batu en duel au préjudice des ordonnances, & même des défenses particulieres qui lui en avoient été faites, il fut suivi de si prés, qu'il fut arrêté devant qu'il pût se sauver en Lorraine. Le Comte Des-Chapelles son cousin qui lui avoit servi de second, qui s'enfuyoit avec lui, fut pris pareillement; & comme c'étoit faire dépit à la Maison de Condé que de les faire perir par la main d'un boureau, le Cardinal le fit sous prétexte de la justice, mais en éfet pour venger ses interêts particuliers.

Aprés que j'eus été remis en grace, comme j'ai dit ci-dessus, Mr. le Cardinal qui m'aimoit plus que jamais, me fit plusieurs gratifications, & me demanda si je n'avois pas encore quelque frere, que je voulusse faire servir. Je lui dis que j'en avois deux, que l'un avoit la derniere Abaïe, qu'il avoit eu la bonté de me donner, mais que pour l'autre je ne m'en mêlois pas, parce qu'aiant eu le malheur d'être accusé de la mort des trois autres, je ne voulois pas m'exposer à un pareil reproche. Je lui dis encore que j'avois une sœur dans le monde, qui passoit pour être jolie, que mon dessein étoit de la marier à un de mes amis, qui étoit un Gentilhomme de Bretagne, & que je n'attendois pour cela que la réponse de mon pere, & de ma belle-mere. Il écoutoit tout cela avec une bonté singuliere, & étant venu à vâquer un Benefice auprés de chez nous qui étoit à sa nomination, il me

le donna sans que je lui demandasse. J'en fis present à celui de mes freres qui étoit déja d'Eglise, ce qui fut un nouveau sujet de plainte à ma belle-mere. Elle dit que je voulois que l'un eut tout, & l'autre rien, & que j'aurois bien mieux fait de le donner à celui qui étoit miserable. Je pris le parti de la laisser dire, & attendant toûjours réponse sur ce qui regardoit ma sœur, je fus trois mois entiers sans qu'on daignât me la faire. Enfin mon pere étant venu à Paris pour un procez, & étant bien-aise que je lui donnasse quelques amis pour solliciter pour lui, il m'annonça son logis par un billet. J'y fus aussi-tôt, & aprés mes premieres civilitez, je lui demandai à quoi il avoit tenu que je n'eusse eu de ses nouvelles. A vôtre mere, me dit-il ingenûment, qui croit que vous la voulez tromper. Mais Mr. lui dis-je, qu'en croiez-vous? Ma foi, me répondit-il encore avec la même ingenuité, je ne sçais qu'en dire, & quand il s'agit de décider entre une femme qu'on aime bien, & un fils à qui l'on a obligation, on est bien embarassé. Vous ne m'avez point d'obligation, Mr., lui répondis-je, mais il me semble que vous devriez un peu plus me rendre justice.

Je ne voulus pas pousser la chose plus avant, de peur de lui manquer de respect. Son procez étoit contre Mr. de la Vieuville, dont nous voions aujourd'hui les décendans Ducs & Gouverneurs de Province. C'étoit, si j'osse parler de la sorte, un pot de terre, contre un pot de fer, ce qui me faisant craindre l'évenement, je témoignai à mon pere qu'il devoit s'accommoder. Il me dit qu'il en seroit ravi, & en aiant parlé à Mr. le Cardinal, je le priai de vouloir s'en mêler, lui à qui j'avois déja tant d'obligation. Il en parla dés le jour même à Mr. de la Vieuville; mais lui qui croioit, par les raisons que j'ai touchées ci-devant, faire condamner mon pere à l'amende, ou du moins le lasser tellement qu'il abandonneroit son procez,

lui fit réponse qu'il feroit tout ce qu'il lui plairoit, mais qu'il le supplioit de vouloir laisser aller le cours de la justice. Mr. le Cardinal ne voulant pas insister aprés cela, me dit que mon pere n'avoit que faire de prétendre d'accommodement, que Mr. de la Vieuville n'en vouloit point, mais que pour l'amour de moi il recommanderoit pour lui. Je dis cette nouvelle à mon pére, qui eut peine à y ajoûter foi, tant elle lui étoit avantageuse. Cependant les procedures commencerent à se faire, & mon pere aiant avancé dans les siennes, que Mr. de la Vieuville avoit fait quelques violences dans un village que nous avions auprés de Nogent l'Artaut qui lui appartenoit, il eut non-seulement la hardiesse de lui donner un démenti, mais il se déchaîna encore tellement contre nôtre Noblesse, que si on l'eut crû nous n'étions pas Gentilhommes. Comme il n'y a que la verité qui offense, il n'y eut que le démenti qui me fit de la peine, cependant les Avocats m'aiant dit que c'étoit un stile auquel on ne prenoit pas garde dans les écritures, je les crûs d'autant plus volontiers que Mr. le Cardinal m'avoit défendu les voyes de fait. Je résolus donc de nous défendre avec les mêmes armes qu'il nous attaquoit, & dés le jour même nous lui rendîmes le démenti, & prouvâmes nôtre Noblesse. Mr. le Cardinal me demanda le soir comment alloit nôtre procés, je lui dis ce qui en étoit, à quoi il me répondit, qu'il s'étonnoit de ce que Mr. de la Vieuville s'en fit tant acroire, que sa Noblesse ne valoit pas mieux que la nôtre, & que si je sçavois ce que Henri IV. avoit dit une fois à son pere, je lui rendrois bien le change.

Mr. le Cardinal n'eut pas plûtôt lâché la parole, que je le supliai de vouloir me l'aprendre. Il n'en fit point de difficulté, & me dit que son pere étoit à Mr. de Nevers, lequel voulant le récompenser de quelques services qu'il lui avoit rendus, avoit tant prié Henry IV. de le faire Cordon-bleu,

que ce Prince ne s'en étoit pû défendre : que la coûtume étant que les Chevaliers disent, *Domine non sum dignus*, lors qu'on leur met le colier de l'Ordre, Mr. de la Vieuville en avoit dit autant, mais qu'au même temps le Roi lui avoit répondu, qu'il le sçavoit bien, qu'aussi n'étoit-ce qu'aux prieres de son cousin de Nevers, qu'il le lui accordoit. Mr. le Cardinal ne m'auroit pas fait plus de plaisir quand il m'auroit donné cent mille écus, je fus dés le lendemain matin chez les Avocats, & leur aiant fait mettre en leur stile ce que je venois d'aprendre ; ce fut une grande mortification pour nôtre partie averse.

Nous servions cependant de risée aux Juges, qui étoient ravis qu'on leur aprêtât à rire, & qu'on leur donna encore de l'argent. J'en étois bien soul en mon particulier, mon pere de même, & ce qui est dificile à croire, Mr. de la Vieuville. L'Histoire de *Domine non sum dignus*, l'avoit mis à la raison, & craignant que des gens qui sçavoient des choses si particulieres, n'allassent foüiller dans sa genealogie, & lui contester sa décente de Flandres, il eut bien voulu n'avoir pas refusé Mr. le Cardinal. En éfet, il y avoit bien des choses à dire là-dessus ; aussi ne sçût-il pas plûtôt que nous y foüillions, qu'étant venu chez Mr. le Cardinal, il s'en vint à moi en sortant, me dire qu'il étoit bien étonné de ce qu'il venoit d'aprendre : qu'il n'avoit jamais sçû que je fusse le fils de sa partie, & que s'il en eût été averti plûtôt, il n'auroit jamais plaidé. Je vis bien pourquoi il parloit de la sorte, & comme je n'étois pas d'humeur à le flâter, je lui répondis que j'avois lieu d'être bien content de moi, puis qu'il vouloit faire à ma consideration, ce qu'il n'avoit pas voulu faire pour Mr. le Cardinal ; que cependant quoi qu'il eut engagé mon pere à une grande dépense, j'étois prêt de se porter à l'accommodement ; qu'il n'avoit qu'à me dire de quelle maniere il vouloit qu'il se fit, &

que je lui en rendrois réponse. Ces paroles le fâcherent, me disant que je ne recevois pas son honnêteté comme je devois, il me quita sans me rien dire davantage.

Par ce moyen nous continuâmes nos procedures, & voyant qu'il s'abstenoit des invectives, nous nous en abstîmes aussi. Le procez avoit été distribué à Mr. Turcan Conseiller, homme qui a été le premier atiré au congrez, sous prétexte d'être impuissant, & qui aima mieux se laisser juger tel, que de rester avec sa femme qui luy étoit infidele. Il étoit entierement de nos amis, au lieu que le President n'en étoit pas, si bien que quand il devint à raporter, comme il lisoit une piece en nôtre faveur, le President lui demanda si ce qu'il disoit étoit dedans. Turcan étoit violent, quoy que sa femme dit le contraire, & comme à cause qu'il ne faisoit pas encore clair, il avoit deux flambeaux sur son pupitre, il en prit un & luy jetta à la tête, disant qu'un homme qui le soupçonnoit, comme il faisoit, d'être un fripon, meritoit d'être traité de la sorte. Le President fut obligé de baisser la tête, & luy demandant à quoy il songeoit, & qu'il avoit pensé le blesser, il luy jetta l'autre, & l'attrapa. Ce desordre fit cesser le jugement du procez, le President sortit pour s'en aller plaindre à ceux qui luy en pouvoient faire raison, & Turcan s'en alla chez luy, où il luy vint ordre de se défaire de sa Charge.

Le procez étant ainsi demeuré au croc, nos amis communs s'entremirent d'accommodement, & chacun étant aussi fatigué l'un que l'autre de tant de procedures, ils n'eurent pas besoin de faire beaucoup de pas pour venir à bout de leur dessein. On convint qu'en se voyant on ne se parleroit point de tout ce qui avoit été dit, & ce fut le meilleur party qu'on pouvoit prendre, parce qu'il eut été impossible d'en entendre parler, sans que le petit cœur eut ressenti quelque émotion. Cette

affaire étant terminée, mon pere s'en retourna chez lui, mais avant qu'il partit, je le priai de vouloir songer à ce que je lui avois dit touchant ma sœur, & que c'étoit assurément son âvantage. Il me promit d'en parler à ma belle mere, & deux jours aprés qu'il fut chez lui, il me manda qu'ils donneroient volontiers les mains à ce que je souhaitois, pourvû qu'il ne leur en coutât rien. J'admirai, ou plûtôt je plaignis l'aveuglement de ces gens, qui n'aiant plus d'enfans, si cela se peut dire, vouloient manquer une si bonne occasion, faute de donner peut-être vingt mille francs. Car ce n'étoit que par avarice, pour ne pas dire par vilenie. En éfet, aprés la mort de mes deux derniers freres, & que je fus sorti de prison, Mr. le Cardinal, pour apaiser ma belle-mere, lui avoit permis de vendre la Charge de l'aîné, dont il n'avoit point voulu disposer jusques-là, croiant que j'avois encore un frere à qui il la pourroit donner. Elle en avoit fait de bon argent; & plus qu'il n'en faloit pour marier sa fille. Cependant aprés cette lettre j'en reçus encore une autre, où l'on s'expliquoit mieux : on me mandoit que puis que je croiois cette affaire si bonne, on me prioit de ne la pas laisser manquer faute d'un petit secours : que j'étois en état de faire cela, qui n'étoit qu'une bagatelle pour moi, & que ma sœur m'en auroit obligation.

Jamais je ne fus si en colere que je fus alors. Je leur récrivis aussi tout ce que je pensois là-dessus, & mon chagrin parut si bien sur mon visage, que quelque soin que je prisse de le cacher, Mr. le Cardinal s'en aperçût. Il m'en demanda la cause, mais craignant qu'il ne s'imaginât que ce que j'en faisois n'étoit que pour arracher encore cet argent de lui, je le priai de m'en dispenser, lui disant que ce n'étoient que des affaires domestiques, & que cela ne valoit pas la peine de rompre ses oreilles. Il ne se paya pas de ces raisons, & s'imaginant

peut-être que je voulusse finasser avec lui, il me dit qu'il vouloit le sçavoir absolument, & qu'il prétendoit être obey. Je m'en défendis encore sous le même prétexte, mais s'obstinant d'autant plus, qu'il me voioit resolu à lui cacher, je lui dis ce que c'étoit, & en même temps la crainte que j'avois qu'il ne m'accusât d'être interessé. Je croiois, me dit-il aussi-tôt, que c'étoit quelque chose de consequence, & voila une belle bagatelle; va, continua-t'il, je donnerai encore cela pour l'amour de toi, mais à condition que tu ne diras plus que ce sont tes enfans, & il me semble que ce sont bien les miens, aprés ce que je fais tous les jours pour eux.

Si j'eusse pû me jetter dans le feu pour lui aprés toutes ces bontez, je l'eusse fait sans doute, & de bon cœur. Mais étant assez malheureux pour n'être qu'un pauvre serviteur inutile, je me contentois de lui témoigner par mon zéle la passion que j'avois pour son service. Cependant ma sœur fut mariée à celui que je desirois, & passa quelques années dans un bonheur achevé, à la reserve que Dieu ne lui envoia point d'enfans. Au bout de cinq ou six ans son mari se mit la devotion dans la tête, & elle qui se faisoit un plaisir de se conformer à ses volontez, vécut de même si chrétiennement, qu'elle servit d'exemple à toute la Province de Bretagne. Mais le zéle de l'un & de l'autre allant jusqu'à l'excez, il se fit Prêtre, & elle Religieuse, & pendant qu'il faisoit une espece de Mission dans son païs, elle se retira auprés de Meulan, dans un Convent à qui elle fit beaucoup de bien.

Peu de temps aprés que Mr. le Cardinal m'eut fait la grace dont je viens de parler, il lui prit une si grande mélancolie qu'il n'étoit pas reconnoissable. Quelque respect que j'eusse pour lui, je ne pûs m'empêcher de lui témoigner l'inquietude que j'en avois, & le plaisir que ce me seroit d'y pouvoir

aporter quelque soulagement. Il me dit que ce n'étoit rien, mais quelque soin qu'il prit à me déguiser les choses, j'étois trop clairvoiant pour ne pas reconnoître le contraire : outre que depuis que j'avois l'honneur d'être à lui, j'avois si bien étudié à son humeur, que je le connoissois, s'il faut ainsi dire, jusques au fonds de l'ame. Ce fut à moi à me taire aprés sa réponse ; cependant je m'aperçûs que son chagrin augmentoit plûtôt que de diminuër, ce qui m'affligea extraordinairement. Pour passer ma tristesse (car cela dura pour le moins deux mois) j'allois quelquefois auprés du Luxembourg, où j'avois une habitude qui en valoit bien la peine. Pour ne la pas deshonorer je laissois toûjours mes gens vers la porte de la foire, & m'en allois à pié jusques-là. Un soir comme je m'en revenois les joindre je vis sortir un homme du Luxembourg, que je reconnus aussi-tôt pour avoir vû à Bruxelles, & même qui étoit celui que l'on employoit plus volontiers dans les affaires secretes. L'heure induë qu'il étoit (car il étoit pour le moins deux heures aprés minuit) m'aiant fait croire qu'un homme de ce caractere-là ne sortoit pas de là pour rien : J'en avertis aussi tôt Mr. le Cardinal, qui me dit que j'avois eu grand tort de ne le pas suivre Je lui répondis que je l'avois voulu faire, mais qu'il s'en étoit aperçû, de sorte que j'avois jugé à propos de ne pas augmenter son soupçon. Il me dit que j'avois bien-fait, & rêvant là-dessus il me demanda son âge, son poil, sa taille, & enfin tout ce qui pouvoit servir à le faire reconnoître. Je lui dis tout cela, & en même temps on donna ordre à la poste, à tous les messagers & à tous les carrosses, d'avertir s'il se presentoit pour sortir de Paris. On fit tenir encore des hommes à toutes les avenuës, pour voir s'il ne se mettroit point en chemin par quelqu'autre voiture.

Je jugeai à toutes ces précautions que cet homme pouvoit bien être cause de son chagrin, & voyant

qu'il vouloit mettre quelqu'un en sentinelle auprés du Luxembourg, je lui dis qu'il n'y avoit personne de si propre que moy à lui rendre ce service: que je le connoissois, & qu'il ne m'échaperoit pas. Il me dit que cela étoit vray, mais qu'aussi il pouvoit me reconnoître; que si cela étoit, il prendroit de la défiance, & pourroit s'échaper. Pour lui ôter cette crainte de l'esprit, & pour lui ôter l'envie d'en prendre un autre, je lui remontrai que le portrait que j'en avois fait, n'étoit pas si sûr que mes yeux: que ceux qu'il chargeroit de ses ordres pourroient le laisser passer sans le reconnoître, mais que moy me déguisant, comme il me venoit maintenant dans l'imagination, je le donnois aux plus fins de se défier de la moindre chose. Il me demanda comment je prétendois faire; à quoi je répondis que je me déguiserois en pauvre, & que couché sur du fumier comme un miserable estropié, il me seroit aisé de regarder chacun au visage. Il aprouva mon dessein, & m'ayant voulu voir dans ma métamorphose, je fis apporter secretement deux vieilles bequilles, un habit plein de haillons, & enfin tous les ajustemens necessaires, & faisant mon personnage comme si je l'avois étudié toute ma vie, il me dit d'aller, & que si je réüssissois, je lui rendrois le plus grand service qu'on lui pût rendre de sa vie.

Ce n'en étoit que trop pour m'exciter, & ayant choisi mon champ de bataille au coin de la ruë de Tournon, je commençai le visage tout terreux à faire des cris, comme si veritablement j'eusse eû beaucoup de mal & de pauvreté. Plusieurs gens charitables me firent l'aumône, mais plusieurs carrosses étant survenus, j'eûs peur que mon homme ne passât sans que je le visse; ce qui m'obligea de m'aprocher. Je me mis le plus prés de la porte qu'il me fut possible, & les Suisses à qui mes cris rompoient les oreilles, m'en ayant voulu chasser, je leur promis que je ne ferois plus tant de bruit,

ce qui fut cause qu'ils s'humaniserent. Je demeurai-là trois jours & trois nuits sans rien voir, ce qui m'aiant fait croire qu'il pouvoit entrer par la porte des Chartreux, je changeai de poste. Dés le soir même je le vis venir avec une clef, & ouvrir lui-même la porte, ce qui me donna beaucoup de joye. Mr. le Cardinal m'avoit donné un homme qui venoit à tous momens s'informer de moi si je n'avois rien vû, & outre cela il y avoit des gens postez de ruë en ruë pour se relever, en cas qu'il fut besoin de le suivre, si-bien que toutes choses étant si bien conduites, on veilla à sa sortie. Une heure aprés je vis un autre homme qui vint pareillement & qui ouvrit de même. Il étoit caché dans un manteau, ce qui fut cause que je ne pûs le reconnoître, mais je dis aux mêmes gens dont je viens de parler, qu'on ne manquât pas de le suivre quand il sortiroit, ce qui fut executé si finement, qu'il s'en alla tout droit chez lui sans retourner seulement la tête.

Cet homme fut reconnu par ce moyen pour être Mr. de Cinqmars grand Ecuier de France, fils du Maréchal d'Effiat. Et Mr. le Cardinal ne le sçût pas plûtôt, qu'il me dit que c'étoit un ingrat, & qu'il periroit, ou qu'il en auroit raison. En effet, c'étoit lui qui l'avoit avancé à la Cour, mais pour reconnoissance il tramoit sa perte avec le Duc d'Orleans, qui aprés avoir fait mille intrigues, qui avoient toutes été funestes à ceux qu'il avoit engagez dans son parti, en recommençoit encore une qui ne leur devoit pas être plus favorable. Pour ce qui est de l'autre homme, on le suivit pareillement, & le Cardinal aiant sçû qu'il logeoit au fauxbourg saint Germain dans la ruë des Canetes, il fut si bien observé, qu'il ne pût plus faire un pas sans qu'on le sçût. On vit donc quantité d'autres rendez-vous, où Fontrailles, qui étoit un petit bossu, mais homme d'intrigue, assista. Il étoit au pouvoir de Mr. le Cardinal de faire arrêter tous ces

conjurez, & je lui disois tous les jours qu'il faloit prévenir de bonne heure le dessein qu'ils pouvoient avoir contre sa personne. Mais comme tout ce qu'il sçavoit jusques-là n'étoit rien, & qu'il vouloit avoir des preuves en main pour les convaincre, il m'envoya du côté de Bayonne pour me mettre postillon quelque part, afin que je pusse remarquer ceux qui iroient & viendroient en Espagne. Cependant l'on continua toûjours d'observer les conjurez; & Mr. le Cardinal ayant fait suivre Fontrailles jusques à Estampes, il prit la poste, ce qui fit juger qu'il alloit en ce pays-là. L'homme de Bruxelles le suivit peu de jours aprés, & je mandai à Mr. le Cardinal qu'ils étoient passez, & que je les avois conduis comme postillon jusques à Bayonne. C'étoit une grande imprudence à eux d'aller tous deux par le même chemin, mais Dieu qui aveugle ceux qui font mal pour les punir, permit encore que le Flamand prît la même route en s'en revenant, & comme j'avois ordre de l'arrêter, il y avoit du monde tout prêt pour me donner main forte. Il fut fort surpris, & se sentant chargé de choses qui le rendoient coupable, & qui lui faisoient craindre d'aller sur un échafaut (car il étoit François, au lieu que je le croiois Flamand,) il prît du poison qu'il avoit sur lui, sans que je m'en aperçûsse, & creva en deux heures de temps. Je fis ce que je pûs pour le sauver, mais ne m'étant aperçû de son desespoir que dans un lieu où il n'y avoit point de secours, les Medecins ne pûrent arriver assez à temps, & le poison avoit déja fait son effet.

J'avois trouvé dans la semelle de ses bottes l'original d'un traité que Fontrailles venoit de négocier en Espagne au nom du Duc d'Orleans, du Duc de Boüillon & de Cinqmars, & prenant la poste en même temps, pour l'aporter à son Eminence, & pour lui dire moi même ce qui étoit arrivé, je pris le chemin du Languedoc, où il s'étoit avancé avec

le Roi qui étoit allé au siege de Perpignan. Je le trouvai-là malade de corps & d'esprit, mais encore plus de l'un que de l'autre Car Cinqmars avoit prévenu le Roi contre lui, & on venoit de lui mander qu'il étoit perdu, ce qui l'avoit obligé de quiter Narbonne où il étoit, pour s'aprocher de la Provence & du Dauphiné, dont les Gouverneurs étoient à sa dévotion. Il n'avoit tenu qu'à Cinqmars de le tuër dans ce voyage, & l'on dit qu'il avoit promis de le faire au Duc d'Orleans, qui le haïssoit mortellement. Mais ayant manqué l'ocasion un jour qui lui avoit été tête à tête avec lui pour le moins un quart d'heure, il ne la pût plus recouvrer quand il voulut. Je fus reçû de son Eminence comme son Ange tutelaire ; & ne souciant gueres que l'homme dont je viens de parler fut mort, puis que j'avois le traité, il m'envoya le porter au Roy ; aprés en avoir pris une copie.

Comme il m'avoit témoigné son chagrin, je pris la liberté de lui representer qu'il valoit mieux, ce me sembloit, garder l'original, & envoyer une copie : Qu'on ne sçavoit pas les mauvaises rencontres qu'on pouvoit faire, & que si l'on venoit par hazard à me l'ôter, il n'auroit plus dequoi justifier ce que j'avancerois. Mais il me dit qu'en l'état où étoient les choses, il faloit desabuser le Roi promptement, & que s'il ne lui envoyoit l'original, peut-être n'ajoûteroit-il pas foi à la copie. Je partis aprés cette réponse, & le Comte de Charost qui étoit en quartier, & qui étoit reconnoissant, m'ayant fait parler au Roi en secret, je le surpris extrémement par le present que je lui fis. Il n'en communiqua rien à personne, & me demanda comment se portoit Mr. le Cardinal. Je lui dis ce que j'avois ordre de lui dire, sçavoir qu'il étoit fort mal, & que c'étoit ce qui l'avoit empêché de se rendre aux ordres de Sa Majesté Car j'ai oublié de dire icy une chose fort particuliere, qui est que devant que Mr. le Cardinal vint de Taras-

ton, il avoit fait dire au Roi qu'il s'en alloit à la Cour, à quoi le Roi avoit répondu, qu'il ne s'en donnât pas la peine, & qu'il faloit qu'il atendit qu'il eût recouvré sa santé.

C'étoit sur cela qu'on lui avoit mandé qu'il étoit perdu, & pourquoi il s'étoit aproché de la Provence & du Dauphiné Cependant comme c'étoit le plus grand politique qu'il y eût eû de plusieurs siécles, il crut qu'il ne pouvoit se remettre bien dans l'esprit du Roi, qu'en se rendant necessaire. Et comme c'étoit un Prince timide, & irrésolu, & qui n'étoit pas capable de donner remede de lui-même aux moindres choses, le Maréchal de Granmont qui étoit tout dévoüé au Cardinal, se laissa batre tout exprés à la journée d'Honnecourt, ce qui laissoit la frontiere de Picardie sans résistance. D'abord que le Roi sçût cette nouvelle, il eût recours au Cardinal pour y donner ordre, & lui à qui il venoit de refuser le retour à la Cour sous un prétexte honnête, ne fut pas seulement mandé pour y venir promptement, mais le Roi s'avança encore au devant de lui, quoique le siege de Perpignan ne fut pas achevé, afin que comme il lui avoit mandé qu'il étoit toûjours malade, il le pût voir sans differer.

Ce fut dans ce temps-là que je rendis au Roi le traité dont je viens de parler. Il me dit de m'en retourner sur mes pas, & de prendre garde de ne me pas laisser voir. Je trouvai Mr. le Cardinal en chemin, qui n'étoit pas si malade qu'il ne m'eût bien suivi. Et étant arrivé auprés du Roi, Mr. de Cinqmars fut arrêté, & Mr. de Thou, à qui il avoit confié son secret. Le Roi fit des caresses inconcevables au Cardinal, mais ce grand homme avoit conçû un si grand chagrin de voir que le Roi le maltraitoit aprés tous les services qu'il lui avoit rendus, qu'il lui vint des hemorroïdes qui le tourmenterent extrêmement. Il fut obligé d'y faire apliquer les sangsuës, & les Chirurgiens y travail-

lerent par ordre des Medecins. Tout cela ne fit rien cependant, & l'on voyoit le plus bel esprit du monde dans un corps si languissant, qu'il étoit obligé de faire abatre des pans de murailles, pour entrer dans une chambre, couché au beau milieu de son lit. On le porta pendant tout le voyage sur les épaules, les Suisses faisant le plus souvent cette fonction.

J'étois inconsolable, de voir mon bon Maître en cét état-là, pendant qu'à la Cour la plûpart s'en réjoüissoient. Car il avoit autant abatu la fortune des particuliers, qu'il avoit élevé celle du Roi, si bien que chacun auroit déja voulu le voir mort, pour tâcher de rétablir ses affaires. La foiblesse du Prince en donnoit une grande esperance. Le Roi étoit enfermé le plus souvent dans sa chambre à prier Dieu, & quoi que cette occupation fut digne d'un Roi trés-Chrêtien, comme elle n'étoit suivie d'aucune autre qui eût aparence de vigueur, on voioit déja les cabales se former au préjudice de l'autorité Roiale. Cependant on faisoit le procez à Mr. de Cinqmars, & à Mr. de Thou, & ils avoient été conduits à Lion au Château de Pierre-Encise. La jeunesse de l'un, car Mr. de Cinqmars n'avoit que vingt-deux ans, & la probité de l'autre, donnoient de la compassion de leur fortune, & comme le Cardinal n'étoit pas aimé de tout le monde, on entendoit parler plûtôt de sa cruauté, que de sa justice. On disoit qu'il étoit avide de sang, & sans considerer qu'ils étoient tous deux coupables, on rapelloit la mémoire du Maréchal de Marillac, pour avoir sujet de le condamner. Son Eminence qui prenoit plaisir qu'on l'informât de tout, me disoit quelquefois qu'il étoit bien malheureux: qu'il étoit permis à un particulier de poursuivre la mort d'une personne qui l'auroit voulu assassiner, mais que pour lui, qui avec des attentats particuliers, avoit encore à venger ceux qu'on faisoit à l'autorité Roiale, l'envie prévaloit tellement, que

toutes ses démarches étoient réputées pour autant d'injustices. Je l'ai vû plusieurs fois si contrit en me disant ces sortes de choses, qu'il sembloit tout prêt à pleurer, & quand je lui disois qu'il ne devoit pas prendre garde au peuple qui ne sçait le plus souvent ce qu'il dit, ni ce qu'il fait, il me répondoit que c'étoit lui cependant qui rendoit un homme immortel, & qu'aprés avoir travaillé si longtemps à cette immortalité, sa destinée étoit si malheureuse qu'il n'emporteroit que le nom de tiran.

C'étoit avec des douleurs si pressantes qu'il me disoit ces sortes de choses, que cela suffisoit seul pour faire juger de la grandeur de son ame. Cependant l'on trencha la tête à Mr. de Cinqmars, & à Mr. de Thou, & Mr. de Boüillon qui avoit été arrêté en Italie, auroit couru risque de la même chose, s'il n'eût donné sa place de Sedan pour se sauver. L'on fut surpris que Mr. le Cardinal lui eût pardonné, aprés avoir reçû en plusieurs rencontres des marqües de sa méchante volonté, car ce n'étoit pas là la prémiere fois qu'il avoit résolu de troubler l'Etat, & même de se joindre aux ennemis particuliers de son Eminence. En effet, il venoit tout nouvellement de prendre une amnistie pour avoir favorisé la rebellion du Comte de Soissons, à qui il n'avoit pas seulement donné retraite, mais en faveur de qui il avoit encore pris les armes. Mais tout ce qu'on pouvoit dire à cela, c'est que quand il y alloit de la grandeur du Roi, ou de celle de l'Etat, son Eminence ne se ressouvenoit plus des injures qu'il avoit reçûës.

Quoi qu'il en soit, c'étoit un homme né pour donnner commencement à la grandeur où nous voyons que la France s'est élevé aujourd'hui, & que tous les bons François doivent souhaiter immortel. Mais Dieu qui a donné un terme à toutes choses, aiant déterminé de toute éternité celui auquel il nous devoit l'ôter, il passa de ce monde

en l'autre, au grand regret de tous ses serviteurs. Deux ou trois mois auparavant, j'avois bien prévû ce qui devoit arriver de sa maladie, & j'étois au desespoir de voir que la pluspart s'en réjoüissoient. Le Roi même témoignoit avoir aprehension qu'il n'en réchapât, & il avoit des flâteurs qui lui souffloient aux oreilles continuellement, que de l'issuë de sa maladie dépendoit tout son bonheur. C'étoit quelque chose d'assez étrange, si l'on considere que ce grand Ministre, qui avoit trouvé les affaires dans un pitoyable état lors qu'il en avoit pris le timon, avoit réduit les Huguenots à l'obeïssance, ôté le Portugal, la Catalogne, & l'Alsace, à la Maison d'Aûtriche, sauvé l'Italie, & enfin fait tant de miracles, que la posterité commence d'avoüer qu'un homme qui a pû faire de si grandes choses, avoit des qualitez surnaturelles. Il me dit en mourant, qu'il m'avoit toûjours consideré par dessus tous ses serviteurs, & qu'il étoit fâché de n'avoir pas fait plus de choses pour moi, que s'il étoit sûr que le Roi le voulut croire, il lui conseilloit de m'employer dans les affaires les plus importantes; que j'avois toute la conduite, tout le courage, & tout l'esprit, qui étoient necessaires pour y réüssir, ce qu'il avoit éprouvé en diverses rencontres.

Si j'avois été sensible pendant sa vie aux marques de son estime, je le fus bien davantage en l'état où je le voyois. Toutes ses bontez me revinrent à la pensée, & songeant que j'allois tout perdre, & que dans un moment cet homme, qui avoit fait trembler toute l'Europe ne seroit plus rien, je fus tellement mortifié, que si cette pensée m'eût duré seulement deux jours, j'aurois été capable de tout abandonner. Cependant il n'eût pas plûtôt les yeux fermez, que le Roi fit paroître qu'il desaprouvoit ce qu'il avoit fait. Car au même temps il rapella mille gens qui avoient été exilez, ce qui me donna une telle aversion pour la Cour, que je

résolus de n'y pas demeurer un quart d'heure davantage. Il y avoit cependant force gens qui me demandoient, le Duc d'Orleans me fit parler par Egremont, qui étoit un de ses Gentilshommes, & celui-ci pour me tenter, me dit que je n'avois qu'à faire réflexion sur sa fortune, qui sans doute étoit beaucoup meilleure que la mienne : qu'il avoit déja plus de deux cens mille écus de bien, & que s'il vivoit seulement jusques à cinquante ans, il ne mouroit jamais, qu'il n'en eut encore deux fois autant. Mais il ne disoit pas qu'il avoit gagné cela par des voies que je ne voulois pas pratiquer. Il joüoit au Trictract avec son Maître, & comme il avoit des gens de moitié avec lui, ils faisoient des contes pour rire à ce Duc, qui lui faisoient faire non seulement bien des fautes, mais qui donnoient moien à l'autre de pousser une Dame, ou de marquer une partie plus qu'il n'avoit. C'est ainsi, comme si je viens de dire, qu'il avoit gagné tant d'argent, mais Dieu qui ne permet pas qu'un bien aquis part de si méchantes voies puisse profiter, fit ensuite qu'il s'adonna tellement à la chicanne, qu'il perdit en plaidant ce qu'il avoit gagné au jeu.

Mr. le Duc d'Orleans ne fut pas le seul qui me voulut avoir. Mr. le Prince de Condé me fit encore parler par le Duc de la Rochefoucaut, qui venoit de revenir en Cour aprés avoir été exilé comme les autres. Mais quoique ce fut le Prince du monde le plus politique, ce n'étoit pas neanmoins le moien de m'avoir que de me faire parler par le plus grand ennemi de mon Maître. J'étois donc prêt de me retirer, quand la Reine me fit l'honneur de me dire qu'elle vouloit que je fusse à Bruxelles, pour lui rendre un petit service. Je fus surpris de cette proposition, elle qui ne devoit pas aimer les créatures de mon Maître, qui lui avoit fait beaucoup de mal. Car sans parler de beaucoup de choses, qui avoit éloigné tout ce qu'il y

avoit de personnes dans ses interêts, & il avoit eû si peu de consideration pour elle, ou pour mieux dire il avoit eu tant de zéle pour l'Etat, que sur l'avis qu'il avoit eû, qu'elle avoit reçû des lettres d'Espagne, il les lui avoit fait chercher jusques dans les parties les plus cachées de son corps. C'étoit un atentat qui ne se pardonnoit gueres, & qui devoit aparemment, comme je viens de dire, faire rejallir son ressentiment sur tout ce qui avoit apartenu à son Eminence. Aussi crûs-je qu'on ne me faisoit cette proposition que pour me faire perir, & que Madame de Chevreuse aiant mandé mon évasion hors de Bruxelles, on m'y vouloit faire retourner pour païer cette fois-là, ce que j'avois évité l'autre. Prévenu de cette opinon, je remercai la Reine de l'honneur qu'elle me vouloit faire. Mais ne recevant point mes excuses, je fus obligé d'en chercher d'autres, & de dire qu'aiant été emploié du temps du Cardinal de Richelieu dans cette Cour, j'y étois si suspect, que le moien de faire échoüer une affaire, étoit de me la remetre entre les mains.

C'est ainsi que je cachois adroitement la crainte qui me faisoit parler. Mais la Reine qui avoit été avertie par Madame de Chevreuse, comme je l'avois bien deviné, de ce qui m'étoit arrivé en ce païs là, me fit dire qu'elle sçavoit ce qui me faisoit parler de la sorte, & qu'il faloit que je misse toute crainte bas: qu'y allant de sa part, il ne m'arriveroit point de mal: & qu'elle m'en donnoit sa parole Roiale. Une si grande obstination à se servir de moi, malgré tout ce que j'avois pû dire, me rendit toutes ces promesses si suspectes, que je remerciai la Reine tout de nouveau, & elle envoia à ma place un nommé Morvile, que lui donna le Cardinal Mazarin, qui depuis la mort de mon Maître étoit devenu premier Ministre. Cette députation étoit pour s'aboucher avec la Porte, qui étoit dans la confidence de la Duchesse

de Chevreuse, & sçavoir de lui bouche à bouche s'il pourroit gagner le Comte de...... favori de l'Archiduc, pour en cas de la mort du Roi, qui ne pouvoit pas aller loin, avoir une armée toute prête pour assurer la Regence à la Reine. Elle auroit bien pû se servir de la Duchesse de Chevreuse pour gagner ce favori, mais comme le Cardinal Mazarin, qui sçavoit l'ascendant qu'elle avoit eu sur l'esprit de la Reine, ne vouloit pas la lui rendre encore plus considerable par un nouveau service, il avoit adroitement insinué à cette Princesse que la Porte, qui ne faisoit pas tant d'éclat, conduiroit cette négociation avec plus de seureté, & comme elle n'avoit plus pour Madame de Chevreuse la tendresse qu'elle avoit euë autrefois, elle se laissa persuader aisement.

Morville étant arrivé à Bruxelles, gagna aisément la Porte, sous l'esperance qu'il lui donna d'une charge de premier valet de chambre du Roi. Il lui dit sur toutes choses de ne pas reveler le secret à Madame de Chevreuse, & lui qui lui avoit obligation de sa fortune, & qui de petit Tailleur qu'il étoit de son métier, avoit été par elle instalé jusques dans son lit, commença à trahir sa bienfaictrice, & sa maîtresse. Le Comte de...... étoit mieux avec Madame de Chevreuse que la Porte ne pensoit. Comme elle étoit d'inclination amoureuse, elle lui avoit donné des preuves indubitables de l'estime qu'elle avoit pour lui, si-bien que la Porte ne se fut pas plûtôt ouvert, qu'il alla tout reveler à sa maîtresse. Il est impossible de dire le ressentiment de la Duchesse, elle reprocha à la Porte tout ce qu'elle crût capable de le mortifier : mais lui qui ne manquoit pas d'esprit, jugeant en même temps qu'une si grande confiance du Comte de ...... ne pouvoit partir que d'une amitié reciproque, au lieu d'en paroître surpris, lui reprocha son inconstance, & ajoûta qu'un homme qu'on trompoit dans un endroit si sensible,

pouvoit bien se venger de quelque maniere que ce fût. La Duchesse n'aima pas ces reproches d'un homme comme lui, & fut sur le point de le chasser; mais elle n'osa le faire, de peur que s'en retournant en France, il ne fut dire à la Reine, la vie qu'elle menoit, & mille intrigues qu'elle avoit euës à son préjudice. Elle aprêhenda d'ailleurs qu'il ne la sacrifiât à la Maréchale de Schomberg, qui aprés avoir résisté à l'amour du Roi, n'avoit pû selon le bruit commun se défendre de celui d'un homme de si basse étofe.

Le Comte de.... qui étoit jaloux de la Porte, fût surpris qu'aprés ce qui étoit arrivé, elle en usât si moderément avec lui, & la jalousie le rendant capable de toutes choses, il résolut, pour s'en délivrer, de lui donner du poison. Comme la Porte aprêhendoit non seulement l'humeur de la nation Espagnole, mais encore le ressentiment de la Duchesse, il se tint sur ses gardes, ce qui lui sauva la vie. Car il ne voulut jamais manger qu'en son particulier, & jusques à ce qu'il revint en France, il eut cette précaution-là.

Pendant toutes ces intrigues le Roi avoit une si méchante santé, qu'on voioit bien qu'il ne pouvoit pas vivre encore long-temps. Madame de Chevreuse, qui avoit eu tant de credit sur l'esprit de la Reine, atendoit cette mort non seulement comme la fin de son exil, mais encore comme le commencement de sa fortune. C'est pourquoi voulant obliger la Reine à lui porter encore plus d'afection, elle résolut de faire elle-même ce dont la Porte avoit été chargé. Mais comme elle craignoit que tant qu'il demeureroit auprés d'elle ce lui seroit un obstacle pour disposer entierement du Comte de..... elle le renvoia en France de concert avec lui, & il s'y laissa résoudre, quelque regret qu'il eut de l'abandonner à son rival, esperant que s'il n'étoit pas heureux du côté de l'amour, il le seroit peut-être de celui de la fortune.

Et à la verité la promesse de la charge de valet de chambre du Roi l'avoit si fort tenté, qu'il songeoit à l'avoir préferablement à toutes choses. C'est pourquoi il ne fut pas plûtôt à Paris qu'il fut trouver la Reine, à qui il dit que n'aiant pû réüssir dans sa négociation, Madame de Chevreuse s'en étoit chargée, & prétendoit s'en acquiter mieux que lui. La Reine qui commençoit d'avoir pour le Cardinal Mazarin cette grande confiance que nous avons vûë depuis, lui aiant fait part de cette nouvelle, au lieu de s'en réjoüir il s'en affligea, & épris des mêmes sentimens que j'ai remarquez ci-dessus, il dit à la Reine qu'elle s'alloit perdre si le Roi venoit à découvrir ce qui se passoit: que l'aversion qu'il avoit pour Madame de Chevreuse étant invincible, il n'y avoit rien qu'elle dût éviter davantage que d'avoir commerce avec elle : qu'il étoit bon de voir la Porte qui ne pouvoit être suspect, puisqu'on le croioit disgracié, qu'il seroit même utile un jour à bien des choses, mais que pour Madame de Chevreuse, elle étoit bien éloignée de l'être dans le temps present.

La Reine qui sçavoit la verité de ces paroles n'eût pas de peine à le croire. On manda à Madame de Chevreuse qu'on lui étoit bien obligé des peines qu'elle prenoit, mais qu'elles n'étoient pas necessaires en l'état qu'étoient les choses. Cependant le Cardinal Mazarin fit agir la Porte auprés de la Reine, pour lui ôter les impressions avantageuses qui luy pouvoient rester de Madame de Chevreuse, & ce fut par des services si importans qu'il merita la charge qu'on lui avoit fait offrir. On ne l'en revêtit pas neanmoins que le Roi ne fut mort, & même il parut que ce fut à la recommandation de Madame de Chevreuse, laquelle tout habile qu'elle étoit fut si dupe en cette occasion, qu'elle prit pour une grace ce qui n'étoit qu'une récompense des trahisons qu'on lui avoit faites.

Cependant il étoit de l'honneur de Mazarin, aprés avoir empêché que la Reine ne prît une précaution qui lui pouvoit être si utile, de chercher d'autres biais pour lui assurer la Regence. Et comme il craignoit l'esprit de Mr Desnoiers Secretaire d'Etat de la guerre, & qu'il eut été bien aise de l'éloigner, il se servit de lui pour en faire la premiere proposition au Roi, esperant de deux choses l'une, ou que le Roi en s'y laissant porter, la Reine lui en auroit toute l'obligation, puisque c'étoit lui qui mettoit les fers au feu, ou que se mettant en colere, il disgracieroit celui qui lui en auroit parlé. Mr. Desnoiers fut assez dupe pour se laisser engager dans cette afaire. Mais comme il sçavoit qu'il étoit dificile d'y réüssir, il voulut prendre le Roi par son foible, c'est-à-dire, lui faire representer par son Confesseur que n'aiant plus gueres à vivre, il ne devoit songer qu'à son salut: que Dieu ne nous aiant rien tant recommandé que le pardon des ennemis, il faloit qu'il oubliât tous les sujets de chagrin que la Reine lui pouvoit avoir donnez, qu'il avoit déja fait revenir à la Cour ceux qui lui étoient devenus suspects, par l'atachement qu'ils avoient pour cette Princesse, qu'il ne restoit plus que de lui rendre des marques de son afection: Que l'occasion s'en presentoit, en lui donnant la tutelle de ses enfans, qui étoit une chose si naturelle, que la loi en excluoit toutes sortes de parens à son préjudice: Que s'il en usoit autrement, il faloit qu'il lui demeurât quelque fiel sur le cœur; qu'il n'y avoit rien de si dangereux, & qu'il prît garde à ne pas pardonner à demi.

Le Confesseur fut assez bon pour faire ce que celui-ci lui disoit, soit qu'il y crût être obligé par le devoir de sa charge, où que ce fut seulement pour lui rendre service. Mais il eut commandement aussi-tôt de se retirer, & le Roi aiant sçû ensuite que ce qu'il en avoit fait n'étoit qu'à la considera-

tion de Mr. Desnoiers, il le renvoya aussi chez lui, & donna sa charge de Secretaire d'Etat à Mr. le Tellier, qui est aujourd'hui Chancelier de France. Comme la fortune de ce Ministre, & celle du Marquis de Louvois son fils sont si prodigieuses qu'elles approchent de celle de quantité de Souverains, si tant est qu'elles ne soient pas plus grandes, j'en dirai ici un mot, pour faire voir que quand on a infiniment du merite il n'y a rien à quoi l'on ne se puisse élever.

Mr. le Tellier étoit fils d'un homme de Robe, & fut élevé par lui pour être de la même profession. Aiant passé par quelque petite charge, pour être capable d'une plus grande, il eut envie de celle de Procureur du Roi du Châtelet, qui est une charge unique & fort considerable. Celui qui la vendoit aiant plusieurs Marchands en main le préfera aux autres, à condition qu'il lui donneroit de l'argent comptant dans un terme qui étoit fort court. Mais comme il lui manquoit dix mille écus pour faire toute la somme, il étoit en danger de ne la pas avoir quand Monsieur le Pelletier, qui avoit une charge que lui donnoit quelque maniement, les lui aporta. Toute sorte d'obstacle étant levé par ce moien, il eut ses provisions & s'aquit bien-tôt tant de réputation & d'estime, qu'on le regarda comme un homme qui en sagesse n'avoit pas eu son pareil depuis long temps Cela n'empêcha pas qu'il ne lui arrivât un accident. Etant un jour parmi la Ville monté sur sa mule, comme c'étoit la coûtume des Magistrats de ce temps-là, il survint quelque desordre, & sa charge l'obligeant d'y remedier, des Pages de la grande Ecurie du Roi lui saisirent la bride, & l'emmenerent avec eux à la grande Ecurie sans le connoître. Mais les Ecuiers lui firent excuse, & obligerent les Pages à lui demander pardon. Il étoit si bien-faisant qu'il ne voulut pas se plaindre de cette violence, qui auroit fait bien de la peine à

ceux qui y avoient trempé. Cependant Mr. de Bullion eût affaire de lui, pour une chose qui regardoit le peuple, & lui aiant trouvé un esprit d'une penetration, & d'une solidité merveilleuse, il lui insinua de quitter sa Charge pour entrer dans le Conseil.

Ce fut en faisant ce pas-là qu'il commença à se faire connoître à mon Maître, à qui j'oüis dire plusieurs fois beaucoup de bien de lui. Cependant ce fut encore toute autre chose quand il eût paru dans le Conseil, & aprés avoir eû toutes les marques de distinction, qu'on donne aux gens de probité, & de merite, il eût enfin, comme je viens de dire, la charge de Secretaire d'Etat. Ce fut à condition neánmoins de donner quatre cens mille francs à Mr. Desnoiers, & les lui aiant envoiez chez lui, il les refusa, prétendant que comme il n'y a rien de sûr à la Cour, le moindre changement le feroit rentrer dans sa Charge. On raporta donc l'argent chez Mr. le Tellier, & Mr. Desnoiers étant venu à mourir peu de temps aprés, le Cardinal Mazarin, sous le bon plaisir de la Reine-mere, lui fit don de cette somme qu'il prétendoit revenir au Roi, à l'exclusion de ses heritiers. De si grands bien-faits l'obligerent à servir avec encore plus d'affection, il donna des marques de son esprit dans toutes les occasions délicates qui survinrent bien-tôt, & la guerre civile s'étant allumée en France, il demeura inséparablement attaché aux interêts de la Reine-mere, & à ceux de Mazarin, qu'il regardoit comme son bien-faicteur.

Mazarin étant venu à mourir, il s'empara de l'esprit du jeune Roi, qui avoit le discernement de connoître ceux qui le servoient bien, & ceux qui le servoient mal, de sorte que les mêmes raisons qui l'avoient obligé de donner son amitié à Mr. le Tellier, l'obligerent à faire arrêter Mr. Fouquet. Mr. le Tellier n'étoit pas bien avec celui-ci, ce qui fut cause qu'on présuma qu'il avoit contribué sous main à sa disgrace; mais pour faire voir qu'on se

méprenoit, & qu'il n'étoit capable que de porter le Roi à ce qui étoit du bien de son service, il lui laissa faire son procez sans s'en mêler, ce qui l'eut fait perir indubitablement s'il l'eut fait.

Le Roi n'eut plus de premier Ministre aprés la mort du Cardinal Mazarin, & s'il eut quelqu'un qui pût être réputé tel, ce fut sans doute Mr. le Tellier. Il avoit deux fils & une fille, la fille étoit mariée au Marquis de Villequier, qui est aujourd'hui Mr. le Duc d'Aumont Pour ce qui est des fils, il destina l'aîné, qui est le Marquis de Louvois, à être du monde, & l'autre à l'Eglise. Celui-ci eut la Coadjutorerie de l'Archevêché de Rheims, que possédoit le Cardinal Antoine, & par ce moien il se vit sûr d'être un jour Duc & Pair. L'autre eut la survivance de la charge de Secretaire d'Etat. Ses grands services sont si récens qu'il seroit inutile d'en parler, tout ce qui vient d'arriver dans l'Europe vient d'être conduit par sa tête, & il tient aujourd'hui sa place avec autant de réputation, que mon Maître en a eu de son temps. C'est tout dire, ce me semble, à son avantage: Cependant il me permettra de mettre cette difference entre ce temps-ci & celui d'alors, sçavoir que mon Maître bien loin d'être secondé par un grand Roi, n'avoit point souvent de plus fort ennemi que celui à qui il tâchoit de rendre service, au lieu que le Roi d'aujourd'hui est le premier à cheval pour faire réüssir les entreprises qu'il a projettées dans son cabinet.

Quoi qu'il en soit, tant de grands services du pere & du fils n'ont pû mieux être recompensez qu'ils le sont aujourd'hui. Le pere est Chancelier de France, la plus belle charge de la Robe, & qui donne le pas, soit qu'on se trouve au Conseil ou à la Cour. Le fils est Secretaire d'Etat, Ministre, favori, & en un mot celui sur qui le Roi se repose également de la paix & de la guerre. Cependant je ne dois pas oublier une circonstance qui prouve

ra la reconnoissance du pere & du fils. Mr. Colbert qui avoit l'administration des Finances étant mort il y a deux ans ou environ, ils ont procuré sa charge à Mr. le Pelletier, fils de celui dont j'ai parlé ci-dessus, & cela pour recompense de ce que nous avons dit.

Si je me suis étendu un peu au long sur la naissance & sur le progrez de la fortune de Mr. le Chancelier & du Marquis de Louvois son fils, ce n'a pas été une chose si inutile que l'on diroit bien; aiant à parler dans la suite de plusieurs grandes actions qui se passerent sous leur Ministere, il faloit donner une idée de ceux qui gouvernoient, & faire voir que ces grands coups de tête partent de gens consommez dans la politique, & dans les afaires les plus délicates.

Mais pour en revenir à ce qui me regarde, d'abord que j'eus refusé de me charger de la négociation dont j'ai parlé ci-dessus, je ne fus vû de bon œil en aucun endroit, & fus tellement maltraité de la Reine & du Ministre, que je résolus de me retirer. Le Roi, cependant, aprés avoir exilé Mr. Desnoiers pour lui avoir osé parler en faveur de la Reine, n'en usa pas si rigoureusement avec le Cardinal Mazarin, ni avec Chavigni, qui avoient embrassé ses interêts. Il est vrai qu'ils s'y prirent plus finement: car au lieu de proposer au Roi de la faire Regente, ils lui dirent que pendant qu'il étoit encore en état de le faire, ils lui conseilloient de vouloir régler les choses, comme il vouloit qu'elles fussent aprés sa mort, que le bas âge dans lequel il alloit laisser ses enfans demandoit cela de lui, qu'au moins il auroit la consolation en mourant de sçavoir quelle seroit leur fortune, au lieu que s'il n'avoit cette précaution-là ils seroient exposez à d'étranges évenemens.

Le Roi trouva beaucoup de raison dans ce conseil, mais d'abord qu'il voulut mettre la main à l'œuvre, il rencontra par tout des dificultez insur-

montables. Il ne songeoit qu'à laisser la tutelle de ses enfans entre les mains de la Reine, ou du Duc d'Orleans son frere, mais l'un lui paroissant d'un esprit trop inquiet, & l'autre trop bonne Espagnole, il prit le milieu, qui fut qu'ils se mêleroient tous de leur administration, esperant que l'un pour l'autre ils en feroient mieux leur devoir. Il en arriva de cette conduite comme d'un Etat qui demeure dans la neutralité, pendant que deux voisins démêlent leur querelle, ni l'un ni l'autre ne furent contens de ce que le Roi faisoit pour eux, & ce fut de nouvelles brigues pour faire changer sa derniere volonté. Ceux qui étoient de la Cour s'apercevoient bien de tout ce qui se passoit, mais l'on ne pouvoit dire encore qui auroit le dessus, ni même qui gouverneroit la Reine si elle devenoit jamais la maîtresse absoluë, car elle avoit l'esprit de faire bonne mine à tout le monde, ce qui lui aqueroit tous les jours de nouvelles creatures Le Cardinal Mazarin faisoit cependant tout son possible pour faire pancher la balance de son côté, & afin que le Reine se laissât prévenir de son affection à son service, il profita des derniers momens de la vie du Roi, pour tâcher de lui faire faire quelque chose de plus qu'il n'avoit fait en sa faveur. Il lui remontra qu'une mere avoit toûjours les sentimens de la nature, qui lui faisoient faire une grande difference entre les interêts de ses enfans & ceux de ses proches, qu'il n'en étoit pas de même du Duc d'Orleans, lequel aprés avoir osé prendre les armes plusieurs fois contre lui, les prendroit bien plus facilement contre un enfant : Que dans le temps le plus florissant de l'Etat, sa naissance avoit été suffisante pour le faire suivre de quantité de Noblesse, à plus forte raison que ne seroit ce point quand il y joindroit une si grande autorité ? Le Roi ne se laissa point toucher de ces paroles, il répondit qu'il avoit pourvû à tout par la forme qu'il avoit établie par sa déclaration, & mourut sans y rien innover.

J'avois pris tant de goût à la Cour, que quelque résolution que j'eusse faite de la quitter, je ne m'étois pas mis encore en état de le faire. Je suivois la fortune du Duc de Richelieu, qui étoit celui que mon Maître avoit institué pour porter son nom & ses armes. Il y en avoit qui disoient qu'il étoit son fils, & qu'il l'avoit eû de la Duchesse d'Eguillon, mais il avoit trop peu d'esprit pour être le fils d'un si grand homme, ce qui justifie assez que ce n'est qu'une médisance. Quoi qu'il en soit, voiant qu'il traînoit plûtôt son nom que de le porter, je pris congé de lui sans dire pourquoi, bien mortifié neanmoins de quiter un sejour que je croiois seul capable de captiver le cœur d'un honnête homme. Mon dessein étoit de prendre parti à la guerre, qui étoit fortement allumée de tous côtez sur nos fronteries ; car quoi que j'eusse perdu bien du temps, je me trouvois encore fort & vigoureux, & en un moyen état ce me sembloit de faire quelque chose. Cela m'obligea de faire ma cour à Mr. le Tellier, de qui j'étois connu assez particulierement, pour avoir lieu d'esperer quelque chose, mais comme c'étoit la politique même, il en parla à Mr. le Cardinal, qui lui défendit de me donner aucun emploi. Je reconnus bien-tôt qu'il falloit qu'il y eut quelque ordre comme celui-là, car Mr. le Tellier ne me parla plus comme il avoit de coûtume de faire, & au lieu de m'assurer positivement, comme il avoit fait auparavant, qu'il me donneroit ce que je demandois, se contenta de me dire qu'il seroit ravi de me faire service. C'étoit un mot si en usage chez lui quand il ne vouloit rien faire pour une personne, que je me le tins pour dit. Cependant je me plaignis de ce qu'il m'avoit amusé si long-temps, & Mr. de la Chastre m'aiant vû pestant & grondant au sortir du Bureau, il me dit que si je voulois il me chercheroit un Maître qui me consoleroit de celui que j'avois perdu.. Je lui dis que je

je voulois bien, pourvû que ce ne fût pas le Duc d'Orleans; & m'aiant nommé en même temps le Duc de Beaufort, je lui répondis que je l'avois toûjours bien estimé, mais qu'aiant été dans des intérêts contraires à feu Mr. le Cardinal, il ne pourroit prendre de confiance en moi, ni moi le servir de bon cœur. Il me demanda si j'étois sage de parler de la sorte, & si aprés avoir été si long-temps à la Cour j'avois fait un assez méchant usage de tout ce que j'y avois vû, pour ne pas sçavoir qu'il n'y avoit que l'interêt qui dût régler les sentimens: que tant que Mr. le Cardinal de Richelieu avoit été au monde, j'avois bien fait de n'être pas des amis de ceux qui lui étoient oposez, mais que maintenant que j'étois maltraité du Ministre, je devois me lier d'interêt & d'amitié avec ceux qui avoient sujet de le haïr: que si quelqu'un étoit en ces termes là avec lui, c'étoit sans doute Mr. de Beaufort, à qui il avoit volé les bonnes graces de la Reine mere, & qui sans lui auroit pû faire toutes choses pour ses amis & pour ses creatures; que c'étoit un Prince ferme, vigoureux, qui sçavoit estimer les gens de merite, & à qui enfin il y avoit plaisir de se donner: Que si je voulois il lui en parleroit, & que quand ce ne seroit que la haine qui seroit commune entre nous pour Mazarin, cela suffisoit pour me donner plus de part qu'à aucun autre dans sa confiance.

La peine que j'avois à quitter la Cour, & l'envie de me venger de la piece que me venoit de faire ce Ministre, firent que j'acceptai ses offres, aprés m'être rendu à ses raisons. Il en parla à Mr. de Beaufort, qui lui témoigna qu'il seroit ravi de m'avoir, & ce Prince lui aiant dit que je me trouvasse à Anet, où il devoit aller, je partis de Paris avec un de mes amis, qui avoit une maison en chemin, & avec qui j'avois fait une partie de longue paume. Nous envoiâmes toûjours nos valets devant, & étans partis ensuite, nous prîmes le chemin du

Cours la Reine, pour passer delà dans le bois de Boulogne, & gagner saint Cloud. Comme nous fûmes un peu au-delà de la maison du Maréchal de Bassompiere, où il y a aujourd'hui un Convent de Religieuses, on jetta une pierre au Gentilhomme avec qui j'étois, qui le frappa par derriere, de sorte qu'il tourna le visage pour voir d'où elle venoit. Il vit sur la terrasse du logis, dont je viens de parler, des gens qui baissoient la tête, & croiant que c'étoient des femmes, Corbleu, me dit-il, elles veulent rire. Comme il disoit ces mots, ces gens se releverent, & nous jetterent encore des pierres, & il nous fut facile alors de voir que ce n'étoit pas ce que nous avions crû, mais des hommes qui ne se cachoient plus, & qui mêmes nous insultoient de paroles, & nous accabloient de coups. Mon ami mit en même temps le pistolet à la main, & une pierre lui ayant donné sur le bras, il ne marchanda point, & tira son coup. Peu s'en falut qu'il ne tuât celui qui l'avoit atteint, & il alloit tirer son autre pistolet, si des gens du lieu ne l'eussent averti que c'étoit le Duc d'Orleans qui étoit là avec toute sa Cour. Cet avis nous venant trop tard, nous crûmes incontinent que nous allions être poursuivis; & n'ayant point d'autre parti à prendre que celui de nous sauver, nous baissâmes la main, & donnâmes des deux à nos chevaux. Nous n'étions pas encore au haut de la montagne des bons hommes, que nous vîmes paroître cinq ou six cavaliers qui venoient à nous à toute bride, & quoi que nos chevaux fussent tout essoufflez, nous piquâmes tout de nouveau sans leur laisser prendre haleine. Il eut été necessaire qu'ils eussent été bons pour nous tirer d'affaire, car il sembloit que les leurs volassent, & ils nous atteignirent devant que nous eussions pû gagner le bois de Boulogne. Comme nous vîmes qu'il n'y avoit plus moyen de s'en défendre, nous prîmes le parti de tourner tête, & mon ami qui ne manquoit pas de

courage, alloit tirer le seul coup qui lui restoit, quand un de la troupe qui étoit de ses amis lui dit que puisque c'étoit lui la paix étoit faite, & qu'il n'y avoit qu'à r'engaîner. Au même temps joignant les éfets aux paroles, il courut l'embrasser, & les autres remettant leurs pistolets dans le fourreau, nous en fûmes quites pour leur dire, que si nous avions crû que le Duc d'Orleans y eut été, nous nous serions bien empêchez de faire ce que nous avions fait. Ils nous payerent de la même monnoye dont nous les payons, c'est-à-dire, qu'ils nous assurérent aussi, que s'ils eussent sçû que ç'eût été nous, ils en eussent usé autrement. Mais je doute fort qu'ils l'eussent pû faire, un Prince qui prenoit plaisir à [illegible] le manteau sur le Pont-neuf, comme faisoit le Duc d'Orleans, n'étoit pas d'humeur à s'arrêter, quelque priere qu'ils luy eussent pû faire.

La paix étant faite de la maniere que je viens de dire, ils voulurent que nous nous en retournassions avec eux, à quoi je m'opposai de tout mon pouvoir, & pour sçavoir que je serois suspect dans cette compagnie, & parce que je me voulois rendre ponctuellement à mon rendez vous. Tout ce que je pûs dire neanmoins fut inutile, & aiant été obligé de marcher, nous trouvâmes Mr. le Duc d'Orleans avec cinq ou six autres, qui faisoient la débauche. Il n'examina pas si j'avois été au Cardinal de Richelieu, ni si j'avois refusé de me donner à lui, il nous obligea de nous mettre à table, où aprés avoir bû jusques à l'excez, il eut envie de se donner un plaisir de Prince, c'est-à-dire, de faire quelque chose d'extraordinaire. Ce fut de manger une omelette sur le ventre de Vvalon, Colonel du Régiment de Languedoc, homme d'une grosseur prodigieuse, mais qui n'avoit garde de devenir de plus belle taille, puis qu'au lieu de faire diete quelquefois, il n'avoit point d'autre passion que celle de faire bonne chere. Vvallon se couchant donc tout

de son long, presenta sa table qui étoit en relief, & ceux qui servoient aiant mis l'omelette dessus, l'excez de la débauche fit qu'il ne sentit pas qu'elle le brûloit, ou du moins il crût qu'il y alloit de son honneur de ne le pas dire.

Aprés que l'on eût mangé de ce ragoût, dont le Duc d'Orleans, aussi-bien que tous ses flâteurs, exagererent mille fois la bonté, on dit qu'il faloit s'en retourner à Paris, & aller chez la Neveu qui étoit une fameuse courtisane. Quelques afaires que j'eusse il falut que je fusse de la partie malgré moi. L'on y fit tout ce qu'on étoit capable de faire en l'état où nous étions; & aprés avoir fait enrager la maîtresse du logis, & quelques autres de même trempe, qu'on étoit allé chercher, le Duc d'Orleans pour faire sa paix dit qu'il leur vouloit donner du plaisir, & ce fut d'envoier querir un Commissaire, sous prétexte qu'on faisoit du bruit dans ce logis-là. Le Commissaire vint avec main forte, & Mr. le Duc d'Orleans nous ayant fait cacher dans une chambre à côté, il n'y eut que lui qui parut avec Vvallon. Ils s'étoient couchez tous deux dans le lit avec la Neveu, qui étoit au milieu, & le Commissaire le trouvant en flâgrant délit, & ne le connoissant point, il lui fit commandement de se lever, & sur son refus il dit à ses gens de le faire lever par force. Ils se mirent en devoir de lui obeïr, mais comme ils commençoient à le gouspiller, ils furent bien surpris de nous voir sortir de nôtre cache, non pas toutefois en posture de gens qui leur vouloient faire du mal, mais aiant le chapeau à la main, & portant grand respect à celui qui étoit dans le lit. Cependant rien ne les surprit davantage que l'habit du Duc d'Orleans qu'on aporta, & le cordon bleu, sur lequel ils jetterent d'abord les yeux, leur frappa tellement la vûë, que quand la foudre seroit tombée ils ne seroient pas demeurez plus interdits. Le Commissaire commençant à reconnoître son erreur, se jetta aux piés du Duc pour

implorer sa misericorde Le Duc lui dit de ne rien craindre, & qu'il en seroit quitte à bon marché. Nous ne sçavions ce qu'il vouloit faire, mais il ne fut pas long-temps à prendre son parti. Il fit venir les autres courtisanes qui n'avoient point encore paru devant le Commissaire, & les aiant fait arranger sur le bord du lit, les unes aprés les autres, & presenter le derriere, il obligea le Commissaire, & toute sa troupe, de venir rendre hommage à ce qu'ils voyoient, nuds en chemise, une bougie à la main, pour faire, disoit-il, amende honorable.

Il nous fut permis aprés cela de nous en retourner chacun où nous voudrions, & comme j'avois perdu bien du temps, & que je craignois que Mr. de Beaufort ne fut déja à Anet, je marchai toute la nuit, de peur qu'il ne pensât mal de mon retardement. Je trouvai qu'il n'étoit pas encore arrivé, dont j'eûs beaucoup de joye. Mais deux jours s'étant passez sans que j'en entendisse parler, je ne sûs ce que cela pouvoit dire. Comme j'étois dans une grande impatience, & que d'ailleurs je m'ennüiois, je sortois le plus souvent, & m'avançois sur la grand chemin, pour voir si personne ne venoit. Enfin je vis venir un homme à toute bride, & ne doutant point que ce ne fut quelqu'un de sa part, je le voulus arrêter pour lui demander des nouvelles; mais n'ayant pas le temps de me répondre, il passa outre & entra dans le Château. On en ferma les portes incontinent, & j'en fus d'autant plus surpris, qu'il s'en faloit de beaucoup que la nuit ne fut venuë. Je m'en étois aproché à dessein d'y entrer, & frapai à la porte afin que l'on me vint ouvrir, mais ce fut inutilement. J'y demeurai une heure sans qu'il vint personne, & j'étois prêt de m'en retourner, quand j'entendis des pleurs qui me firent ouvrir les oreilles. On abaissa à même temps le pont levis, & je sûs que cette affliction provenoit de ce qu'on avoit arrêté le Duc de Beaufort.

Ce Prince avoit été fort bien avec la Reine mere, elle lui avoit donné des marques d'estime & de confiance, qui faisoient qu'on n'en pouvoit douter. Car un jour qu'elle avoit crû que le Roi devoit mourir, elle lui avoit remis ses enfans entre les mains, ce qui avoit donné de la jalousie à tous les Princes. Si le Duc de Beaufort en eût bien usé aprés cela, il y avoit apparence que s'il n'avoit pas été Ministre, il auroit du moins été des plus avant dans la faveur, mais ayant fait des brigues avec Châteauneuf, à dessein de perdre le Cardinal Mazarin, celui-ci ne se vit pas plûtôt le maître, qu'il dissipa cette faction, faisant arrêter la meilleure partie de ceux qui en étoient, & exilant les autres. Quoi-que je ne sçûsse rien de toute cette intrigue, je ne laissai pas d'y être envelopé: Quelqu'un aiant raporté à Mazarin qu'il m'avoit vû parler à Mr. de la Chastre, il me mit au nombre de ceux dont il voulut s'assurer, & je fus bien surpris qu'en m'en revenant d'Anet, je me vis mettre à la Bastille. Mr. de la Chastre n'en fut pas quitte à meilleur marché, au contraire, comme il avoit plus à perdre, il ne pût recouvrer sa liberté qu'en donnant sa démission de la Charge de Colonel General des Suisses qu'il avoit.

Il est vrai qu'il ne demeura pas si long temps en prison que moi. Comme je n'avois pas de ces puissantes protections qu'il pouvoit avoir, je fus obligé dans ma misere, & je n'eûs pas seulement la consolation d'être visité des miens En effet, mon pere & ma belle-mere, voyant que j'étois mêlé dans les affaires d'Etat, ne voulurent pas s'exposer à la colere du Ministre, & ayant peur que mes freres eussent plus de naturel, ils leur défendirent de me venir voir. Il est impossible de dire quel fut mon desespoir, sur tout dans les commencemens. Mais enfin n'y ayant rien à quoi l'on ne s'accoûtume, je fis de necessité vertu, & passai six ans entiers sans autre compagnie que celle de quelques Livres qu'on

m'avoit permis de faire venir. Cependant Mr. de Beaufort s'étoit sauvé de Vincennes, où il avoit été emprisonné, & voyant que tous les Ordres du Royaume étoient mécontens de la conduite du Cardinal Mazarin, il recommença ses brigues, mais avec plus de fruit qu'auparavant Il y avoit si long-tems que j'étois en prison, que je ne croyois pas que personne songeât que je fusse encore au monde; mais lors que j'y pensois le moins, je vis entrer un homme dans ma chambre, que je reconnus pour être à Mazarin. Il me dit qu'il venoit m'offrir ma liberté, si je lui voulois promettre qu'aprés me l'avoir donnée, je l'avertirois de bonne foi de tout ce que je sçaurois des intrigues du Duc de Beaufort. Je ne balançai point sur la réponse que j'avois à faire. Je lui dis que sa proposition me faisoit bien connoître pourquoi j'avois été arrêté : que c'étoit aparemment pour avoir été soupçonné d'avoir intelligence avec ce Prince, que Dieu sçavoit ce qui en étoit, mais quoi que je n'eusse aucun engagement avec lui, rien n'étoit capable de me faire tromper un homme avec qui l'on croyoit que j'eusse été bien. Il me voulut dire plusieurs choses pour me faire changer de résolution, mais ne lui ayant point fait d'autre réponse, sinon que le métier d'espion ne me convenoit pas, il s'en alla raporter à son Maître ce que je lui avois dit.

La proposition qu'il m'avoit faite, me fit juger qu'il faloit que le Duc de Beaufort se fut sauvé, & que même il se faisoit craindre. L'envie de le seconder dans son ressentiment, me fit souhaiter de pouvoir, comme lui, trouver moyen de recouvrer ma liberté; y ayant pensé serieusement, je mis en pratique le seul moyen que j'en avois. Je gagnai celui qui m'aportoit des Livres, & comme il venoit si souvent qu'on ne se défioit plus de lui, il me donna à plusieurs fois dequoi faire une corde assez longue pour décendre de ma chambre dans le fossé. Quelque peril qu'il y eût dans cette entre-

prise, j'en vins à bout une nuit qui faisoit fort obscur, & comme j'avois remarqué exactement toutes choses, je trouvai moyen de sortir du fossé, & fus entrer dans Paris par la porte S. Martin. Je passai le reste de la nuit sous l'ovant d'une boutique, n'y aiant pas d'aparence d'aller éveiller personne, & la pointe du jour étant venuë, j'entrai dans une chambre garnie au fauxbourg S. Germain. Je m'informai-là de ce qui se passoit, & aiant sçû que tout étoit en combustion dans la Ville, au sujet d'un Edit qu'avoit envoyé le Cardinal, par lequel il taxoit toutes les Cours souveraines, la haine que j'avois pour lui, me fit oublier l'amour que je devois avoir pour ma Patrie, qui étoit menacée par là de grandes révolutions. En effet, le Parlement que cela regardoit, donna en même temps un arrêt contre ce Ministere, & quelques-uns de ses Membres furent même d'une opinion si violente contre lui, que si l'on eût suivi leur conseil, on auroit tâché tout d'un coup de venger dans son sang, mille attentats qu'ils prétendoient avoir été faits au préjudice des loix de l'Etat.

Le peuple qui se voyoit accablé d'Edits, entra dans les interêts du Parlement, & toutes choses se disposerent à la sedition, & à la révolte. Mais ce qui la hâta, fut que la Reine-mere fit arrêter quelques-uns de ce corps, ce qui servit comme de signal pour prendre les armes. Dans un moment les chaînes furent tenduës, les ruës barricadées, & les artisans sans songer qu'en quitant leurs boutiques, ils alloient cesser de gagner leur vie, se travestirent en gens de guerre, tant la haine étoit grande contre le Ministre. La Reine-mere crût apaiser ce desordre par la douceur, mais l'aiant tenté inutilement, elle fit paroître quelques soldats du Regiment des Gardes qui ne firent qu'irriter les seditieux. Je crûs alors qu'il n'y avoit plus de danger pour moi de sortir, & un garçon qui m'avoit servi me reconnoissant, s'écria qu'il me falloit deman-

der ce que c'étoit que de Mazarin, & que j'avois éprouvé sa violence En même temps il vint à moi pour me saluër, mais j'étois si en colere de ce qu'il m'avoit fait connoître, qu'au lieu de recevoir ses complimens, je me mis à le gronder bien fort. Tous ceux qui avoient ouï ce qu'il avoit dit, vinrent autour de moi, & me firent cent questions, ausquelles je n'avois garde de répondre. Mais les plus zélez m'obligerent à aller avec eux au corps-de-garde, disant qu'ils vouloient que je les commandasse, en cas qu'il arrivât quelque chose, & que j'avois la mine de sçavoir mieux qu'eux le métier.

Cette sedition auroit été bien loin, si la Reine qui avoit refusé d'abord de rendre les prisonniers, ne s'y fut à la fin résoluë, & cela ayant fait rentrer chacun dans le devoir, j'eûs peur que ce qui m'étoit arrivé, ne me fit de nouvelles affaires auprés du Ministre. En effet, aprés m'avoir si fort maltraité sans sujet, il sembloit que j'avois lieu de craindre qu'il ne m'accusât d'avoir été un chef des seditieux, & quoi que la Reine-mere eût promis de tout oublier, comme je sçavois qu'on ne manque jamais de pretexte quand on veut perdre un homme, je me vis obligé à chercher quelque protection. Celle du Parlement me parut la plus assurée en l'état où étoient les choses. Non seulement il avoit l'amitié du peuple, qui étoit assez simple de croire que tout ce qu'il faisoit n'étoit que pour lui, mais il avoit encore engagé dans ses interêts plusieurs Provinces, qui ne vouloient pas moins de mal au Cardinal Mazarin. Le Parlement reçût ma requête qui lui fut presentée par le Duc de Beaufort, qui étoit merveilleusement agreable aux Parisiens, parce qu'ils le croyoient irreconciliable avec Mazarin. Ma requête fut entérinée, & me voyant en sureté, je me liai d'interêt avec le Duc de Beaufort & avec tous ceux qui haïssoient le plus le Cardinal. Si

je voulois raporter toutes les brigues que l'on fit contre lui, il faudroit que ces Mémoires fussent en plusieurs volumes, mais ayant résolu de ne parler que des choses ausquelles j'ay eû quelque part, je me contenterai de dire que le Parlement lui en fit tant qu'il résolut de le punir. Il lui étoit impossible d'en venir à bout, à moins que de réduire Paris à l'obeïssance, lequel avoit, comme j'ai dit ci-devant, pris son parti avec tant de hauteur, & qui étoit encore tout prêt de le prendre au moindre sujet qu'il lui en donneroit. L'entreprise paroissoit non seulement difficile, mais encore au dessus de ses forces. Il y avoit plus de cent mille combatans dans la Ville, & toutes les troupes du Roi ne montoient à rien, s'il faut ainsi dire. Neanmoins le Duc d'Enguien qui étoit devenu Prince de Condé par la mort de son pere, étant revenu de Flandres, & lui ayant promis d'épouser son parti, on retira son armée de ses quartiers, & toute la Cour étant sortie de Paris, la Ville fut bloquée. Comme il n'i en a point de si peuplée dans le monde, les passages que l'on avoit occupez, la jetterent bien-tôt dans la misere; & chacun ayant dit que c'étoit une honte de souffrir d'être affamez par une poignée de gens, on donna heure pour faire revûë des forces qui étoient sur pié. Ces forces étant arrivées sur le champ de bataille, les Capitaines qui étoient tous des Conseillers (car ce n'étoient que des compagnies de bourgeois) voulurent les mettre en bataille, afin de les faire voir aux Generaux; mais pas un ne sçachant comme il s'y faloit prendre, ce fut un desordre si épouventable, qu'ils aprêterent même à rire à ceux même qui n'en sçavoient pas plus qu'eux. Cependant il sortit un homme des rangs, qui tout fier, & tout bouffi de gloire, dit que ce n'étoit pas aussi comme celà qu'il faloit commander, qu'il avoit été six mois soldat aux Gardes, & qu'il se trompoit bien, s'il n'en venoit pas mieux à bout. Chacun fut ra-

vi d'entendre qu'il y avoit parmi eux un homme de service, & lui ayant déferé le commandement, par un cri de, Vive le Parlement, & nôtre nouvel Officier, il fut creé Major general de l'Infanterie, pour marque de laquelle charge, il reçût une canne des mains de Vedeau de Granmont Conseiller aux Enquêtes. Granmont fut même tout prêt de lui donner son hausse-cou, mais ayant peur qu'il ne s'égarât, & que cela ne fit perdre à sa Maison la réputation où elle étoit d'avoir l'humeur guerriere, il lui en fut chercher un autre. Son fils continuant dans les mêmes inclinations, conserve cherement ce hausse-cou aussi-bien que sa barbe, qui fait croire sur tout dans le Carnaval, que c'est quelque vieux caporal qui s'est déguisé en Conseiller.

Le nouveau Major se broüilla un peu dans un ordre de bataille. Neanmoins chacun ayant admiré ce qu'il avoit fait, les Officiers du régiment l'emmenerent dîner en ceremonie, & lui donnerent le haut bout à la table. On parla là des moyens de faire lever le blocus, & tout ce que le Major prononça fut crû comme des orales. Cependant cela n'empêcha que le Prince de Condé ne fit attaquer Charenton, où les Parisiens avoient jetté trois mille hommes sous la conduite de Clanleu, & ce poste leur étant de conséquence, il sortit vingt mille hommes de la Ville pour marcher au secours. J'en étois comme les autres, & j'avois l'honneur d'être un des principaux Officiers de cavalerie, laquelle avoit été commandée pour soûtenir l'infanterie. Nous lui laissâmes donc prendre l'avangarde en sortant, mais elle n'eût garde de s'attribuër ce qu'elle ne vouloit pas lui être dû. Le Prince de Condé étant venu au devant de nous avec trois ou quatre cens chevaux, elle voulut prendre le poste de l'arrieregarde, mais comme l'ordre de bataille étoit disposé autrement, nous ne le souffrîmes point, & continuâmes à lui deferer

l'honneur d'être à la tête en nous retirant à toute bride vers la Ville. Chacun prit pour une fuite ce qui n'étoit qu'un effet du Commandement qu'on nous avoit fait de nous tenir à l'arriere-garde. Quoi qu'il en soit, si le Prince de Condé eût voulu il eût passé toute nôtre infanterie à la pointe de l'épée, mais il se contenta de prendre Charenton, où il perdit le Duc de Châtillon son parent.

J'eûs honte de rentrer dans la Ville aprés une action comme celle-là; car quoi que je n'eusse peut-être pas fui des premiers, il me sembloit toûjours que c'étoit assez que d'avoir été dans une si mechante compagnie pour avoir part à l'affront. Depuis ce temps-là nous voulûmes encore éprouver nos forces, mais ayant été batus partout, quoi que nous fussions toûjours dix contre un, je vis bien que je n'aquererois jamais trop d'honneur tant que je ne combattrois qu'à la tête d'une milice. Cependant le Parlement ne diminuoit rien de la haine qu'il avoit contre le Cardinal, mais comme dans le cas dont il s'agissoit le proverbe étoit faux, qui dit qu'il faut que l'épée cede à la robe, il songea à s'accommoder, d'autant plus que mille gens de qualité qui sembloient avoir pris son parti, entretenoient commerce à la Cour. Plusieurs n'étant pas d'avis de cela dirent qu'il valoit mieux envoyer demander du secours à l'Archiduc, & le Prince de Conti qui avoit été declaré Generalissime du parti étant de cét avis, on nomma le Marquis de Noirmoustier, & Laicques, pour y aller. Je fus aussi de ce nombre, non pas en qualité comme eux de Plenipotentiaire, mais de Ministre subalterne qui devoit suivre leur avis

Je ne craignis point cette fois-là de m'aller montrer, y étant envoyé de si bonne part, & ne doutai point que nous n'y fussions bien reçûs. En effet, l'Archiduc nous promit de faire marcher son armée pour dégager Paris, & je fus laissé auprés de lui pour le faire ressouvenir de ses promesses. Mais

je n'y eus pas demeuré huit jours que je m'aperçûs que le Comte de.......... qui étoit toûjours son favori, traversoit nos desseins. Il ne voulut pas d'un homme si clairvoiant que moi pour l'éclairer, il manda à Laicques qui étoit son ami, qu'il fit en sorte qu'on me fit revenir bien-tôt, & tout ce que je pûs comprendre à cette conduite c'est que Madame de Chevreuse qui paroîssoit desirer la perte du Cardinal, & qui étoit toûjours bien avec ce Comte, tâchoit d'empêcher l'entrée de ces troupes dans le Roiaume, pour faire un traité plus avantageux pour elle. Cependant nôtre voiage aiant donné de l'inquietude à la Cour, elle fit la moitié du chemin pour tâcher d'avoir la paix : & comme l'Archiduc tardoit trop à venir, & même que le Parlement commençoit à se repentir d'avoir apellé les étrangers, la chose fut bien-tôt concluë.

Chacun y stipula ses interêts, les uns eurent de l'argent, les autres des charges, & il n'i eut que moi qui n'eus rien, quoi que les principaux du parti m'eussent promis qu'on me feroit donner quelque établissement. Ce fut alors que je reconnus le peu de fonds qu'il y a à faire sur la parole des Grands, lesquels nous promettent tout, quand ils croient avoir affaire de nous, & nous oublient dés que nous ne leur sommes plus necessaires. Enfin j'aurois été réduit en un pitoyable état sans ma rente de Lion. C'étoit la seule chose que j'avois, & mes freres avoient consumé tous les autres bienfaits que je pouvois avoir reçûs. Ce n'étoit pas dequoi faire le grand Seigneur, mais toûjours ce n'étoit pas aussi dequoi être tout-à-fait miserable. Cependant cela m'avoit apris à être bon ménager, & comme je n'avois plus personne à quoi pouvoir demander, j'avois réduit mon train à un valet de chambre, & à un laquais, au lieu que du temps de Mr. le Cardinal de Richelieu j'avois toûjours six ou sept domestiques. Cela me sembloit étrange

parce que j'étois accoûtumé, comme on dit, à naser en grande eau, mais je ne sçavois pas encore ce que c'étoit que de la necessité, & je ne tardai guere à l'aprendre.

Mazarin qui me vouloit un mal à mourir, pour m'être sauvé de prison, & pour avoir pris parti contre lui dans ces derniers troubles, me fit saisir ma rente sous un nom emprunté, & faisant faire d'autres saisies de même nature, il empêcha que je n'en fusse averti, que lors que je fus pour toucher de l'argent. Je fus surpris de trouver des créanciers que je ne connoissois pas, mais traitant cela de bagatelle, je fus chez un Procureur qui me dit la même chose, & qu'il me feroit bien tôt donner main-levée. Cependant il me demanda les saisies, & n'aiant pas eû la précaution de les prendre je m'en retournai chez celui qui avoit accoûtumé de me payer, lequel me remit au lendemain. Le lendemain j'y fus, & l'on me dit qu'il étoit allé à dix lieuës de Paris, chez une de ses sœurs qui se mouroit.

On me traîna sous ce prétexte-là pour le moins quinze jours, & je n'eus garde de deviner que cet homme d'intelligence avec Mazarin, s'étoit fait celer pendant tout ce temps-là. Enfin quelqu'un m'aiant dit qu'il l'avoit vû dans la ruë, j'y retournai, loüant Dieu de ce que son absence n'avoit pas duré plus long-temps. Mais on me voulut dire encore la même chose, ce qui me fit juger qu'il y avoit du mal entendu. Je dis tout résolument que je sçavois son retour par des gens qui l'avoient vû, & que j'atendrois plûtôt tout le jour, que de ne lui pas parler. Il n'étoit pas loin de là, & aiant écouté tout ce que je disois, il cria de loin qu'on me fit entrer, & qu'il n'importoit pas pour moi. Il me fit de grandes excuses de ce qu'il étoit parti sans me donner contentement, il me dit qu'il ne faisoit que d'arriver, qu'il chercheroit mes papiers le soir, & que je les aurois sans faute le lendemain à que-

heure je voudrois. Je pris encore cela pour argent comptant, & étant revenu dés la pointe du jour, il fit le malade, & me dit que l'état où il étoit, l'avoit empêché de me tenir parole. Il voulut encore me remettre à un autre jour, mais ma patience étant à bout, je fus chez mon Procureur pour dresser un commandement. Lui étant signifié, il ne parla plus de saisie; mais fit réponse que je pouvois m'adresser à Lion, que sa commission étoit cessée, & pour prouver ce qu'il disoit, il me donna copie d'une prétenduë révocation. C'étoit me renvoyer, comme on dit, au Calende Grec, & étant obligé d'écrire à Lion, j'envoiai mon contrat par la poste, afin qu'en même temps qu'il seroit arrivé, celui à qui j'écrivois fit ses diligences. J'atendis de ses nouvelles deux ou trois ordinaires; mais fort inutilement, mon contract se trouva perdu, & ce fut un autre que lui qui me le manda, à qui j'avois fait écrire par un de mes amis.

Tout cela me fit perdre bien du temps, & s'en étant encore passé beaucoup, devant que j'eusse pû lever une autre grosse, enfin l'on me manda de Lion que le payeur ordinaire étoit remis, & que c'étoit à lui à qui je me devois adresser. Je lui fis signifier un autre exploit, & il répondit alors qu'il y avoit des saisies entre ses mains, lesquelles je devois faire lever, devant que de le pouvoir contraindre. Je le sommai de me donner copie, & y ayant satisfait, il me donna le nom de sept creanciers seulement, dont, comme j'ai déja dit, je n'avois jamais ouy parler. Je les fis assigner à leur élection de domicile, & aprés être comparus par Procureur, il y en eût trois qui declinerent la Jurisdiction du Châtelet, sous pretexte de quelque privilege. L'un vouloit me traduire aux Requêtes du Palais, l'autre à celles de l'Hôtel, & le dernier au grand Conseil, où il prétendoit avoir ses causes commises. Enfin l'instance aprés avoir du-

ré trois mois, étant prête à juger on la porta au Conseil privé, sous prétexte d'un réglement de Juge. Je tombai malheureusement entre les mains d'un Raporteur, qui naturellement avoit aversion du travail, ainsi je crûs quelque temps que s'il ne me jugeoit pas, il y avoit plus de naturel que de malifice. Mais enfin je me trompai. & ayant gagné un de ses laquais, il me dit en confidence que je ne m'attendisse point à être jugé, & que cela étoit défendu à son maître. Je lui demandai comment il le sçavoit, à quoi il me répondit qu'il y étoit venu un homme de la part du Cardinal Mazarin pour lui faire cette priere, & sur le portrait qu'il m'en fit, je reconnus que c'étoit Bellinzani, digne serviteur d'un tel Maître.

Il est impossible d'exprimer mon ressentiment à ce discours, je parlai au Maître des Requêtes avec vigueur, mais n'en ayant pû tirer raison, je fus m'en plaindre à Mr. le Chancelier Seguier, qui promit de me faire justice. Deux jours aprés ce ne fut plus cela, d'abord que Mazarin lui eût parlé, il ne songea plus à sa parole, & quoi que je fusse tous les jours chez lui, j'avançai tout autant que si je n'y avois pas été. Cependant l'argent commençoit à me manquer, & j'avois déja été obligé d'en emprunter à mes amis, qui avoient compassion de l'état où j'étois réduit. J'écrivis à mon pere de vouloir avoir pitié de moi, mais je n'en eûs point de réponse, & j'aurois été entierement abandonné si tout le monde eût été comme lui. On me conseilla de presenter un Placet à la Reine-mere, Princesse pitoyable, & qui n'étoit haïe des Parisiens que parce qu'ils ne la connoissoient pas. Je la priois de vouloir ordonner à Mr. le Chancelier de me rendre justice, & au Raporteur de juger mon procez; mais cette Princesse se reposant de toutes choses pour mon malheur sur le Cardinal Mazarin, je n'eûs garde de recevoir de grace de celui qui étoit ma partie.

Il m'arriva alors ce qui arrive à tous les malheureux ; je fus abandonné de ceux que je croiois mes amis ; & aprés avoir encore sollicité vainement pendant deux ou trois mois, je tombai dans une si grande pauvreté que je me fis honte à moi-même. Ne sçachant plus où donner de la tête, ma derniere ressource fut d'aller chez mon pere, esperant qu'aprés avoir fait tant de choses pour la maison il ne me refuseroit pas quelque petit secours, quand je le lui demanderois autrement que par lettres. A peine eus-je dequoi me conduire jusques chez lui, & c'étoit sans doute une chose digne de pitié de voir un homme qui avoit fait autrefois si belle figure, être réduit à se voler un repas, de peur de manquer d'argent. Les anciens domestiques qui sçavoient qu'elle avoit été mon opulence, ne voulurent pas croire que ce fut moi quand j'arrivai, & si mon pere & ma belle-mere eussent pû comme eux me méconnoître, ils l'auroient fait de bon cœur. A peine me firent-ils manger à leur table, quoi que je les y trouvasse en arrivant, & ce ne fut que reproches pendant le souper, de ce que ma méchante conduite m'avoit réduit en cét état : C'est une étrange chose que la misere, elle abat l'esprit aussi-bien que le corps, je ne sçus que leur répondre, & si je n'avois soûpiré de moment à autre, on auroit crû que j'aurois perdu toute sorte de sentiment.

Je me trouvai si mal dés le premier jour dans cette maison, que si j'eusse sçû où aller je n'y aurois pas demeuré un quart d'heure. Mais nôtre pauvre Curé étoit mort il y avoit deux ans, & il me sembloit que le Ciel eut pris plaisir à me combler de disgrace. Je patientai donc ne pouvant mieux faire, & tâchant de faire entendre raison à mon pere, je le sondai s'il seroit d'humeur à me prêter quelque chose pour m'en retourner à Paris. Je lui dis que n'aiant rien de si clair que mon affaire, on ne pourroit pas toûjours me dénier justice ; que la

persécution n'avoit qu'un temps, que même le Cardinal Mazarin se lasseroit de m'en faire, quand ce ne seroit que pour éviter les plaintes que je ferois contre lui. Je lui dis encore quantité de choses, pour lui faire voir que son argent ne seroit pas perdu, & que mon dessein étoit de le lui rendre; mais m'interrompant brusquement; Vous me prenez, me dit-il, sans doute pour une dupe, croiez-moi, allez faire vos contes à d'autres, je sçais pourquoi vôtre rente est saisie, & ces creanciers contre qui vous déclamez tant, sont bien malheureux d'avoir afaire à un homme avec qui non seulement ils courent risque de perdre leur dû, mais qui a encore tant de méchante foi.

Si j'eusse pû me poignarder sans offenser Dieu je n'y aurois pas manqué dans le desespoir où me jetterent ces paroles. Je ne pûs m'empêcher de lui faire mille reproches, & quoi que je sçusse bien à quoi le respect m'obligeoit, je dis & fis des choses qui n'étoient pas honnêtes à faire, ni à dire devant son pere. Il prit sujet de là, lui ou ma belle-mere, de ne vouloir pas que je mangeasse davantage à leur table, & afin que je n'en doutasse pas, il vint un valet dés dix heures du matin qui mit un couvert sur la mienne, & me signifia leur volonté. Cependant quoi qu'on s'y fut pris de si bonne heure, je n'eus à manger que quand on desservit de devant eux, & j'eus l'honneur de partager les restes de leur table avec leurs valets. Mais ce qui me faisoit le plus enrager c'étoit de voir la gloire de mes freres, & entr'autres de l'Abé, qui s'en faisoit si fort acroire, qu'il sembloit que personne ne le valût. Il avoit vingt-cinq ou trente chiens, cinq où six bons chevaux & deux piqueurs, & quoi qu'il n'eut tout cela que par mon moien, il ne m'ofrit jamais un coureur pour aller à la chasse.

C'est une taillerie de dire qu'on meurt de douleur, j'en serois mort si l'on en mouroit. Enfin

je demeurai trois mois dans cette maison toûjours traité de même, au bout desquels n'y pouvant plus soufrir le traitement que j'y recevois, je m'en retournai à Paris. J'eus bien de la peine à arracher de mon pere dequoi faire mon voiage; mais je n'étois pas encore à deux lieuës de chez lui, que celui qui étoit alors son Curé courut aprés moi, & m'aporta dix pistolles. Il me dit qu'il y avoit long-temps qu'il avoit dessein de me les ofrir, mais que les ayant données à garder à un de ses amis, il ne les avoit pû ravoir plûtôt: que son prédecesseur m'avoit tant d'obligation, & lui à son prédecesseur, qu'il auroit bien souhaité en avoir d'avantage pour me les donner.

J'avois reçû en ma vie quantité de sommes considerables de Mr. le Cardinal, mais j'avouë que je n'avois jamais été si sensible à ses bienfaits, que je le fus à celui ci. Je dis au Curé, que j'acceptois de bon cœur ce qu'il me donnoit, & que Dieu me feroit la grace de lui en témoigner un jour ma reconnoissance: que je n'en faisois point le fin, que je ne pouvois être en plus grande necessité, & que pour dire les choses comme elle étoient, il me rachetoit la vie. Nos complimens étant finis de part & d'autre, je continuai mon chemin, & étant arrivé à Paris, j'y trouvai la guerre civile toute prête à se rallumer. Le Prince de Condé étoit allé à S. Maur sur une fausse allarme, & sa Cour n'étoit gueres moins grosse que celle du Roi. Ce Prince qui avoit si bien servi le Cardinal Mazarin, ainsi que j'ai raporté ci-devant, en avoit eu pour récompense une rude prison, de laquelle il n'étoit sorti que par un bonheur extrême. Ainsi craignant à tous momens qu'on ne lui fit le même traitement qu'on lui avoit fait, il minutoit la guerre, laquelle lui étoit souflée aux oreilles par quantité de gens qui haïssoient Mazarin. Si j'eusse été dans l'équipage que j'aurois souhaité, je n'aurois pas manqué de lui

aller faire ofre de mes trés-humbles services, mais étant si diferent de ce que j'avois été autrefois, je me contentai de faire des vœux pour qu'il pût réüssir dans ses desseins.

Cependant le Parlement recommençoit à donner des arrêts contre Mazarin, & même il avoit été obligé de sortir du Royaume, pour se dérober à la furie du peuple, qui avoit demandé son éloignement. Voiant une occasion si favorable pour moi, je presentai requête à la Cour, par laquelle je lui exposai mon afaire comme elle étoit, & l'injustice qu'on me faisoit depuis tant de temps. Elle la répondit, & ordonna que nonobstant l'instance pendante au Conseil, mes parties seroient assignées devant elle. A quoi aiant satisfait personne ne comparut; si bien que j'eûs Arrêt, par lequel le payeur fut condamné à vuider ses mains dans les miennes, moiennant quoi il seroit valablement déchargé. Il n'osa s'opposer à cét Arrêt, de peür que je ne le fisse passer pour un Mazarin, qualité qui étoit capable en ce temps-là de perdre un homme, sur tout à Paris, où la populace en vouloit beaucoup à ceux qui avoient cette réputation. Je touchai donc tout d'un coup une bonne somme, ce que je n'eûs pas plûtôt fait que j'envoiai vingt pistoles à nôtre Curé, sçavoir dix pour son principal & autant pour l'interêt. Cependant l'éloignement du Ministre n'étoit qu'une grimace pour amuser le peuple, & il avoit encore autant de crédit dans le Conseil que s'il y eut été present. Chacun en faisoit du bruit, sur tout le Prince de Condé qui avoit un parti puissant dans le Parlement & parmi le peuple. Car sa réputation, qui étoit fondée sur quantité de victoires qu'il avoit déja remportées, lui atiroit également & ceux qui avoient été presens à tant de grandes actions, & ceux qui n'avoient fait qu'en entendre parler. Son pretexte, comme je viens de dire, étoit la crainte d'un traitement pareil à celui qu'il avoit reçû; mais son ve-

motif étoit de rendre sa fortune encore meil-
qu'elle n'étoit, ce qui étoit fort aisé à con-
par sa conduite. Car en même temps qu'il
de faire acroire qu'il étoit irréconciliable
Mazarin, il traitoit avec lui en secret, & s'il
accordé toutes ses demandes, non seulement
oit soufert son retour, mais auroit été encore
disposé à lui rendre son amitié. L'on ne sçau-
re à quoi il tint que leur traité ne réüssit, si ce
que l'ambition de ce Prince le tourmentant
nuellement il faisoit tous les jours de nouvel-
mandes, à mesure qu'on lui accordoit les au-
s. En éfet, je sçais de bonne part que le Car-
lui envoia dire plusieurs fois que tout ce qu'il
demandé lui étoit accordé, & il ne tint qu'à
les troubles qui arrivérent peu de temps a-
n'arrivassent pas.

je voulois raporter ici tout ce qui les préceda,
ferois aussi-bien qu'aucun autre, mais cela
plûtôt d'un Historien que d'un homme qui
des Memoires, je me contenterai de dire qu'a-
beaucoup d'allées & venuës de part & d'autre
t recours aux armes. Le Prince de Condé qui
beaucoup de places de guerre à lui, y envoya
creatures pour les défendre en cas de sieges, &
out à Montrond qui étoit dans le cœur de la
ce, & qui passoit en ce temps-là pour une pla-
imprenable. Mon ressentiment ne me permet-
pas de demeurer neutre dans cette guerre, & je
ttachai auprés de Mr. de Beaufort, lequel aprés
ir été mal avec le Prince de Condé, jusques à se
loir poignarder l'un l'autre, s'étoit enfin récon-
é avec lui par l'entremise du Duc d'Orleans. Or
aut sçavoir que le Duc d'Orleans se laissoit gou-
par le Cardinal de Rets, par le Duc de Ro-
par Chavigni, & que ces trois personnages
chacun leur interêt particulier en recomman-
, ils l'avoient empêché bien des fois de con-
la paix, ce qu'il lui eut été aisé de faire, puis

que le Prince de Condé en faveur de qui il s'étoit déclaré, ne lui auroit jamais osé contredire. Le Cardinal Mazarin qui étoit revenu à la Cour, se voyant à la veille de si grands troubles, voulut faire dernier éfort pour les prévenir, & résolut de contenter le Duc d'Orleans, & le Prince Condé, s'ils vouloient ne pas insister tant sur les interêts de ceux qui avoient pris leur parti, il manda au Prince de Condé de lui envoyer quelqu'un des siens, en qui il prit confiance, mais dont il ne se fût point encore servi dans leurs négociations, afin que ses démarches ne pussent être suspects à ceux qui avoient interêt d'en empêcher le succez. Le Prince de Condé prit un de ses Gentilshommes à qui il donna ses prétentions par écrit, mandant au Cardinal, qu'il étoit inutile de penser long-temps là-dessus, & qu'il n'en vouloit rien rabatre. C'étoit une loi bien dure pour le Cardinal, qui aprés cela n'avoit plus qu'à choisir ou de la paix ou de la guerre: mais l'un lui semblant encore meilleur que l'autre, il signa le traité, disant à ce Gentilhomme, que comme il y avoit des choses dedans qui demandoient quelque temps, devant que d'en pouvoir voir l'execution, il prioit le Prince de Condé de dire au Duc d'Orleans, dont les interêts n'avoient pas été aussi oubliez, de n'en point parler à sa femme, parce que se laissant gouverner par le Cardinal de Rets, par le Duc de Rohan, & par Chavigni, ils ne manqueroient jamais d'en être avertis, & de faire tout leur possible pour le rompre.

Si le Prince de Condé eut suivi ce conseil, il est certain que cela auroit empêché bien des malheurs, mais croyant que le Cardinal ne s'arrêtoit à si peu de choses, que pour paroître plus misterieux, il s'en fut sautant & dansant, si cela se peut dire ainsi, chez le Duc d'Orleans, & d'aussi loin qu'il le vit, Nous tenons la bête, lui dit-il, par les oreilles, elle a été obligée de se livrer la corde au cou. Vous avez tout ce que vous demandez, & pour moi

j'y trouve assez bien mon compte pour en être content. Il donna en même temps le traité à ce Duc, lequel en aiant fait part à sa femme, & elle au Cardinal de Rets, au Duc de Rohan, & à Chavigni, ces trois Messieurs lui demanderent à quoi il songeoit de le vouloit signer: que tout l'avantage y étoit du côté du Prince de Condé, à qui on s'étoit non-seulement adressé pour le négocier, mais à qui encore on accordoit les principales graces: qu'il possedoit déja assez de places dans l'Etat, sans permettre qu'il s'accrût davantage, que son ambition étoit immodérée, quoi qu'il tâchât de la couvrir; que le soin qu'il prenoit de l'interêt de ses creatures, procedoit plûtôt du besoin qu'il prevoioit qu'il en auroit, que de son penchant à l'obliger; qu'il avoit plus d'interêt que personne d'empêcher cet accroissement de puissance; que la Couronne le regardoit, s'il venoit faute du Roi, & de son frere, mais qu'ils l'avertissoient qu'il n'en seroit plus temps, s'il ne s'y prenoit de bonne heure. Enfin qu'ils le prioient de faire reflexion, que de la conclusion ou de la rupture de ce traité, dépendoient le bonheur de l'Etat, la conservation de sa personne, & le salut de tous les peuples.

Cependant ils parlerent à la Duchesse d'Orleans plus à découvert. Ils lui dirent que le dessein du Prince de Condé étoit de s'emparer de la Couronne: que l'éclat de ses victoires rendroit son usurpation non-seulement moins odieuse au peuple, mais encore agreable: qu'aprés cela on mettroit son mari dans un Convent: ou du moins qu'on le tiendroit captif toute sa vie, que sa destinée ne seroit pas meilleure, qu'elle auroit un Cloître pour retraite, si tant est qu'on ne s'avisât point de contester la naissance de ses enfans, sur ce que son mariage n'avoit été aprouvé pour ainsi dire que par force: que l'unique moien d'empêcher tant de maux, étoit de rompre ce traité, en attendant qu'on pût dégager entierement son mari d'avec un

homme qui lui devoit être si suspect ; que ce soin la regardoit, elle qu'il aimoit tendrement, & à qui il en avoit donné plusieurs marques ; qu'ils n'avoient point de leçons à lui donner là-dessus, mais que s'ils ne craignoient de lui manquer de respect, ils lui diroient qu'elle devoit employer tous ses charmes pour en venir à bout : que le lit étoit un grand secours pour un esprit de la trempe de son mari, qu'ils n'avoient rien à lui dire davantage, & qu'elle en useroit comme il lui plairoit.

Ces paroles ne firent que trop d'éfet sur l'esprit de l'un & de l'autre. Quand ils furent tous deux en leur particulier, ils n'eurent point d'autre entretien, & la Duchesse d'Orleans aiant trouvé l'esprit de son mari disposé à recevoir toutes les impressions qu'elle avoit reçûës elle-même, le traité fut rompu, sans que le Duc d'Orleans en dit aucune raison qui fut seulement aparente. Le Prince de Condé vit bien la faute qu'il avoit faite de ne pas suivre le conseil du Cardinal, mais comme il n'y avoit plus de remede, & qu'il faloit aprés cela prendre d'autres mesures ; il leva des troupes, & donna commencement à une seconde guerre civile. Le Cardinal voulant lui ôter Montrond, fit marcher des troupes de ce côté-là, & chacun fut atentif à ce qui arriveroit entre les deux partis. On ne demeura pas long-temps à s'engager à des escarmouches, & un Colonel des troupes du Prince de Condé nommé Concressaut, aiant été pris par le Comte de Bougi qui commandoit dans Bourges, on ne sçût s'il seroit traité ou comme prisonnier de guerre, ou comme rebelle. La Duchesse de Longueville qui étoit dans Montrond, aiant peur que Bougi ne prît ce dernier parti, lui écrivit une lettre de civilité là-dessus, à laquelle aiant répondu avec toute l'honnêteté qu'elle pouvoit desirer, les Officiers qui trembloient de part & d'autre se rassurerent, & ne craignirent plus de s'exposer

comme ils auroient fait. Cependant ce ne fut pas une loi pour le Cardinal, il fit pendre un autre Officier qui étoit tombé entre ses mains, mais Mr. le Prince de Condé aiant usé de represailles cela lui fit peur, & il n'osa d'ordnavant en user avec tant de severité.

Le Duc d'Orleans pour avoir pris jalousie du Prince de Condé, ne s'étoit pas separé de ses interêts, dans lesquels il étoit retenu par plusieurs considerations. Il avoit fait des troupes aussi-bien que lui, & leur avoit donné le Duc de Beaufort pour General. Je lui servis d'Aide-de-Camp pendant toute la campagne, & m'éloignai si peu de lui, que personne ne sçauroit raporter mieux que moi tout ce qui lui arriva. La persecution qu'il avoit soufferte depuis le nouveau Ministre faisant croire aux Parisiens qu'il ne se racommoderoit jamais avec lui, la ressemblance qu'il y avoit de leurs sentimens avec les siens le leur rendit si agreable, joint à cela de certaines manieres populaires qu'il avoit, que ce n'est pas assez de dire que ils l'aimerent, puisqu'il en fut adoré. Les harengeres sur tout lui en donnerent des marques essentielles, soit en lui faisant tous les jours des presens, ou en cherchant toutes les occasions de se rencontrer où il étoit. Ce fut pour cela qu'il fut apellé par dérision le Roi des Halles : mais avec tout cela pas une lui témoigna tant d'amitié qu'une dont je vais parler Elle le vint trouver un matin avec une fille de dix-sept à dix-huit ans, belle comme le jour, & lui dit que n'aiant qu'elle d'enfant, elle se croiroit la plus heureuse personne du monde si non seulement il vouloit lui faire l'honneur de coucher avec elle, mais encore de l'engrosser. Le Duc de Beaufort qui ne ressembloit pas à son pere, qui aimoit plus les hommes que les femmes, lui dit qu'il étoit ravy de l'obliger, qu'il lui répondoit bien de l'un, mais non pas de l'autre, que cela ne dépendoit pas de lui ; que ce-

pendant il y alloit faire son possible. En même temps pour lui faire voir qu'il étoit de bonne foi, il fit coucher la fille avec lui, & les renvoia toutes deux fort satisfaites.

Ce Prince avoit une sœur qui étoit mariée au Duc de Nemours, Prince qui avoit mille bonnes qualitez, & qui n'en avoit pas une seule de méchante. Mr. le Prince de Condé qui avoit des afaires dans la Province de Guienne, laquelle avoit embrassé ses interêts, lui avoit donné le commandement de ses troupes, & elles agissoient de concert avec celles du Duc de Beaufort. Si la qualité de beau-frere eut été sufisante pour établir l'union entre deux esprits entierement oposez, il est sans dificulté que le Prince de Condé n'auroit point fait de faute de s'en aller en Guienne, mais devant prévoir que son absence alloit engendrer une haine mortelle entre ces deux Princes, laquelle n'étoit déja que trop allumée par mille raisons, il s'exposa au plus grand peril qu'il eut couru de sa vie, qui fut d'être obligé de s'en revenir de si loin, pour remedier au mal qu'il avoit fait. En éfet, aprenant de tous côtez que non seulement ils étoient tous les jours à la veille de s'égorger, mais aussi qu'ils laissoient tellement déperir les affaires, que tout s'en alloit perdu, il partit d'Agen lui septiéme, pour s'acheminer en deçà de la Loire où ils étoient. Quoi qu'il eut caché son départ avec beaucoup de soin, & qu'il eut dit qu'il alloit à Bordeaux, où il avoit quelques affaires, le Comte de Harcourt qui commandoit l'armée du Roi de ce côté-là, en fut bien-tôt averti, & détachant en même temps un nombre infini de petits partis, ils s'emparerent des passages & des rivieres. Il trompa leur vigilance en marchant jour & nuit, si bien qu'il étoit déja passé, lors qu'ils arriverent.

Cependant le Marquis de Levi qui étoit dans ses interêts, avoit eû un passeport du Comte de Har-

toute pour se retirer dans sa maison, & le Prince de Condé étoit tombé d'accord avec lui, qu'à la faveur de ce passeport, il le suivroit comme s'il eût été de sa suite. Ce Marquis l'atendit donc à Langeis, & ils prirent tous le chemin d'Auvergne, où étoit la plûpart de son bien. Pendant qu'on y rafraîchit un peu, le Prince de Condé qui sçavoit que le Cardinal Mazarin avoit envoié border la riviere de Loire, fit parler à Bussi Rabutin qui étoit dans la Charité, lequel promit de favoriser son passage. En éfet, il retira une garde qu'il avoit vers le Bac d'Allier, où le Prince de Condé s'étant presenté, il passa sans obstacle. Il y avoit si longtemps qu'on marchoit, que chacun étoit sur les dents, aussi-bien que les chevaux, c'est pourquoi on avoit été obligé d'en acheter en Auvergne, mais la difficulté des chemins les avoit encore tellement lassez, qu'on n'avoit pas fait toute la diligence qu'on eut bien desiré. Le Roi qui étoit du côté d'Angers eut donc le temps de remonter la Loire ; & comme les Couriers marchoient de tous côtez pour avertir de prendre le Prince de Condé mort ou vif, il y en eut un qui passant prés de lui reconnut Guitaut qui étoit son favori, & se doutant qu'il n'étoit pas loin, puis que l'autre étoit-là, il le demanda au valet de chambre de Mr. le Prince, qui s'étoit arrêté derriere. Si l'on eût eû l'esprit bien present, on n'eut pas manqué de tuër ce courier à l'heure-même, mais le Duc de la Rochefoucaut ne s'en étant avisé qu'un moment aprés, il eut le temps d'éviter l'embuche qu'on lui préparoit.

Le Roi fut bien-tôt averti de cette rencontre, aussi-bien que le Cardinal Mazarin. Il dépêcha en même temps quelque cavalerie sur le chemin de Châtillon sur Loire, & peu s'en falut qu'il ne tombât entre ses mains. Neanmoins s'en étant tiré avec beaucoup de bonheur, il arriva enfin à Châtillon, & delà à Lori où étoit son armée. Il trou-

va les choses encore en plus méchant état qu'on ne lui avoit mandé. Les Ducs de Nemours & de Beaufort en étoient tous les jours prêts d'en venir aux mains l'un contre l'autre, & aprés avoir dissimulé long temps leur ressentiment, il avoit enfin éclaté dans l'occasion que je vais raporter. Les habitans de Gergeau, ville de l'apanage du Duc d'Orleans, avoient promis au Duc de Nemours de l'avertir si l'armée du Roi paroissoit, afin qu'il eut le temps de leur envoier garnison. Ils ne manquerent pas à leur parole, & il fut détaché cinq ou six cens hommes des troupes du Duc d'Orleans pour se jetter dans la Ville. Celui qui les commandoit aiant eu un faux avis en chemin que les troupes du Roi y étoient déja entrées, s'en revint sur ses pas, ce qui obligea ceux de Gergeau d'envoier derechef donner avis que si on les négligeoit ainsi ils seroient obligez d'ouvrir les portes. On renvoia donc les mêmes troupes, mais pour cette fois-là il étoit trop tard, si bien qu'elles furent obligées de s'en revenir.

Le Duc de Nemours fut outré de cet accident, & soit qu'il crût qu'il y eut de la trahison, ou qu'il fut bien-aise de trouver ce prétexte-là pour décharger sa bile, il s'en prit au Duc de Beaufort, & l'accusa ouvertement d'intelligence. Le Duc de Beaufort lui donna un démenti, & si toute l'armée ne se fut emploiée pour suspendre le ressentiment du Duc de Nemours, il en seroit arrivé des ce temps-là d'étranges choses. Le Prince de Condé étant venu justement peu de jours aprés ce que je viens de raporter, il s'entremit de quelque accommodement, mais le Duc de Nemours ne lui voulut donner aucune parole, sinon que tant que le bien des affaires voudroit qu'il ne fit rien il s'en abstiendroit pour l'amour de lui, mais qu'aprés cela il feroit ce qu'il jugeroit à propos. Aiant ainsi non pas accommodé cette affaire, mais l'aiant

du moins assoupie pour un temps, il marcha contre l'armée du Roi qui étoit commandée par le Vicomte de Turenne & par le Maréchal d'Hocquincourt. Elle étoit dans des quartiers separez les uns des autres, & ceux du Maréchal étant les plus exposez il les attaqua & en emporta quatre, devant que le reste se pût mettre sous les armes. Ainsi toute la cavalerie de ce Maréchal fut taillée en pieces, & si l'infanterie ne se fut sauvée de bonne heure, sa défaite n'auroit pû être plus entiere. Le Vicomte de Turenne pourvût un peu mieux à sa sureté, il s'empara d'un poste où il arrêta les troupes victorieuses du Prince de Condé, & la nuit étant survenuë il se retira à Gien.

Le Prince de Condé avoit un de ses Gentilshommes qui avoit été fait prisonnier quelques jours auparavant, & sçachant qu'on parloit mal à la Cour de ce Maréchal, à la faute de qui l'on attribuoit ce qui étoit arrivé, il lui fit dire que s'il vouloit s'attacher à ses interêts, il trouveroit plus de reconnoissance auprés de lui. Hocquincourt à qui ses amis avoient mandé ces sortes de discours, & qui en étoit outré, demanda quel avantage lui feroit son Maître, & celui-ci lui promit cent mille écus de sa part, moyennant qu'il amenât de certaines troupes qui étoient en sa disposition. Hocquincourt aprés avoir fait ce traité, dit à ce Gentilhomme que si le Prince de Condé avoit de l'argent, il auroit encore le Comte de Grandpré, & deux ou trois Colonels Allemands. En effet, ils donnerent leur parole, mais le Prince de Condé n'ayant trouvé aucun fonds pour faire réüssir une chose si avantageuse, tout cela s'en alla en fumée.

Le Prince de Condé fut ravi aprés une action de si grand éclat d'aller faire un tour à Paris. Il y fut reçû avec un aplaudissement universel, & même les femmes eurent tant d'estime pour lui, qu'il y en eût plusieurs qui furent ravies d'éprouver s'il

auroit autant de bravoure dans un combat particulier, qu'il en avoit dans une bataille. Madame Pie sœur de Concressaut, dont j'ai parlé ci-devant, fut de celles-là. Elle lui manda qu'elle avoit des choses si particulieres à lui dire, qu'elle n'osoit les confier à personne, mais que s'il vouloit se donner la peine de passer chez elle, il les sçauroit bien-tôt. Ce billet étoit trop pressant pour y manquer, mais au lieu d'aprendre quelque affaire d'Etat, comme il y attendoit, elle lui avoüa sa foiblesse, & le pria d'en vouloir user honnêtement. Le bon Prince étoit pitoyable, il se mit en état de lui rendre service, & comme la déclaration s'étoit faite dans un cabinet où il n'y avoit point de lit, il mit à ce défaut des carreaux les uns sur les autres, & lui donna contentement. Je vins à Paris le jour même que cette avanture luy étoit arrivée, & ayant une lettre à lui rendre de la part du Duc de Beaufort, je le fus trouver à l'Hôtel de Condé, où il me retint à souper. Comme nous étions à table, il dit à Concressaut qui s'y rencontra justement, qu'il venoit d'avoir une bonne fortune, qu'une Dame extrêmement grande lui avoit écrit le matin de l'aller trouver: que n'y ayant pas manqué, il étoit passé dans des apartemens superbement meublez: qu'il étoit entré de-là dans un cabinet plein de miroirs & trés magnifique, qu'elle ne lui avoit rien refusé, & qu'en un mot il en seroit trés-content sans une chose. Concressaut lui demanda en même temps ce que ce pouvoit être, à quoi aprés avoir répondu que c'étoit que toutes les parties de son corps répondoient à sa taille. Il lui demanda s'il ne devinoit point qui c'étoit. Il n'en falut pas davantage à Concressaut pour se douter de la verité, il dit aussi-tôt à ce Prince qu'il falloit que ce fut sa sœur, & se mettant le premier à en railler, il empêcha que les autres ne l'en raillassent. Cependant le Prince de Condé ayant peur qu'on ne crût pas ce qu'il disoit, tira la lettre de sa poche, & la montra à qui la voulut voir.

Le Prince de Condé étant en ce temps là dans le feu de sa jeunesse, & ayant quantité de petits maîtres autour de lui, qui étoient tous débauchez, ils l'excitoient à des choses qui ruinoient non-seulement son corps, mais encore ses affaires. En effet, le Duc de Lorraine étant entré quelque temps aprés en France, le Vicomte de Turenne se trouva enfermé entre ses troupes, celles du Prince de Condé, & celles du Duc de Vittemberg. La Cour se croyoit donc perduë, ne sçachant plus ou donner de la tête, si son armée venoit à être défaite; mais le Prince de Condé se trouvant malheureusement arrêté par une vilaine maladie, qu'il déguisoit sous le nom de fiévre, il pût ne découvrir l'intelligence que la Cour avoit avec le Duc de Lorraine, à qui elle donna beaucoup d'argent. Ainsi le Vicomte de Turenne eût permission de ce Duc de se retirer à Melun, ce que le Prince de Condé eût bien empêché s'il eût été dans son armée.

Quoi que la guerre parut si allumée entre les deux partis, on ne laissoit pas encore de proposer divers traitez sous main. Je fus à saint Germain deux ou trois fois pour le Duc de Beaufort, à qui Mazarin offroit de donner la charge d'Amiral, & deux cens mille écus d'argent comptant, s'il vouloit se détacher des interêts du Prince de Condé, & porter le Duc d'Orleans, auprés de qui il avoit beaucoup de credit, à faire la même chose. J'y trouvois aussi parfaitement bien mon compte, je devois avoir une compagnie aux Gardes. De si belles offres n'étoient que trop suffisantes pour tenter ce Prince, aussi fit-il ce qu'il pût pour en venir à bout, mais Mademoiselle de Montpensier, que le Prince de Condé amusoit de l'esperance d'épouser son fils, & qui enrageoit d'être mariée, rompit toutes nos mesures.

Comme l'armée étoit aux portes de Paris, nous étions toûjours dans la Ville, & j'y rencontrai ma sœur que la guerre avoit obligée de quitter son

Convent. Ce fut cependant dans un équipage qui me surprit beaucoup, car elle avoit quitté ses habits pour en prendre de ceux du monde, & qui plus est elle étoit retournée avec son mari. Elle l'avoit trouvé lors qu'elle y pensoit le moins, & comme il n'y a rien de si aisé à rallumer que des feux qui ont été bien ardens, il ne l'avoit pas plûtôt vûë qu'il avoit oublié l'Ordre de Prêtrise, où il s'étoit engagé bien legerement. Elle de même ne s'étoit plus souvenuë de sa devotion, mais ce qui est de plus extraordinaire c'est qu'elle qui n'avoit point eû d'enfans pendant cinq ou six ans qu'ils avoient demeuré ensemble, étoit devenuë grosse dés les premiers jours. Je lui en témoignai ma surprise, mais elle me dit pour toutes raisons qu'elle étoit obligée d'obeïr à son mari, & que Dieu qui les avoit joint par un Sacrement, ne lui avoit rien apris qui le pût rompre.

Pour raconter cette affaire qui fit beaucoup de bruit dans Paris, sans être obligé d'en interrompre le fil, je dirai qu'ils vécurent encore trois ou quatre ans ensemble, pendant lesquels ils éleverent un fils dont elle accoucha au bout de son terme. Cependant mon beau-frere mourut, & ma sœur s'étant voulu mettre en possession de tous ses biens, qui étoient considerables, il y eût oppositions de la part des parens, qui prétendoient que cet enfant ne pouvoit pas être legitime. Ce fut un grand procez que ces prétendus heritiers voulurent porter en Bretagne, à cause des biens qui y étoient situez, mais ayant fait faire une saisie de meubles qui étoient à Paris, & de plus le contract de mariage y ayant été passé, ces deux actes attribuërent jurisdiction à la Justice du lieu ; outre que c'est uniquement au Parlement de Paris qu'apartient la connoissance des choses qui concernent la validité des mariages.

Les prétendus heritiers se voyant obligez d'y proceder, chargerent un Avocat des plus habiles

biles, il exposa dans son plaidoyé tout ce que la Rhetorique la plus fine a coûtume de mettre en usage, quand elle veut persuader. Il dit que ce seroit se mocquer de la Religion, que d'introduire un abus comme celui-là, lequel autoriseroit ce que disoient les Huguenots, sçavoit qu'un Prêtre pouvoit être marié : que non seulement il faloit déclarer cét enfant illegitime, mais encore punir la mere d'un sacrilege qui étoit épouventable ; que rien n'avoit obligé les conjoints de se separer, mais que quand une fois ils l'avoient fait pour se donner à Dieu, c'étoit un vœu dont il n'y avoit que le Pape qui les pût relever : que dans la cause dont il s'agissoit, c'étoit bien autre chose : que c'étoit un homme qui n'avoit pas promis simplement de se donner à Dieu, mais qui s'y étoit consacré par tout ce qu'il y a de plus saint dans la Religion. Un Prêtre en un mot, c'est-à-dire, un homme qui avoit ofert mille fois le Sacrifice par lequel nous esperons nôtre salut, qui avoit reçû un nombre infini d'ames au Sacrement de Penitence, qui leur avoit donné la Communion, & fait enfin tout ce qu'un caractere si haut, & si relevé, lui peut permettre : qu'on considerât ce qui arriveroit si l'on autorisoit ce sacrilege, combien de confessions & de Communions inutiles, & par consequent combien de gens damnez.

J'aurois trop de choses à dire, si je voulois raporter ce plaidoié tout au long. Il étonna ma sœur qui étoit presente, d'autant plus qu'il y mêla quelques invectives qu'elle ne pût entendre sans rougir. Cependant son Avocat commençant à parler, chacun lui prêta silence, & il dit qu'il s'étonnoit qu'on fit une cause si noire d'une action, où il n'y avoit qu'un peu de foiblesse ; que ce n'étoit pas toutefois de ce que sa patrie s'étoit remise avec son mari, aprés une separation de cinq ou six ans, mais de ce qu'on avoit permis à son mari de se faire Prêtre, sous prétexte d'un zéle indis-

cret. Que Dieu défendoit formellement de separer ce qu'il avoit conjoint, comment donc souffrir qu'un homme qui avoit juré fidelité à une femme, violât un serment qui avoit été fait en face de l'Eglise, & que le mariage étant un Sacrement, l'autre Sacrement qui étoit subsequent ne le pouvoit rompre ; que l'enfant qui étoit venu n'avoit que faire des visions de son pere, que sa naissance étoit établie par le contract qu'il avoit fait avec sa mere, & par la benediction nuptiale qu'il avoit reçûë : qu'en un mot, si le Parlement avoit jugé plusieurs fois que la bonne foi du mariage étoit capable de legitimer des enfans, dont la naissance étoit souvent bien incertaine, à plus forte raison combien avoit-il lieu d'esperer de la Justice qu'il jugeroit encore la même chose dans une cause où l'honneur de la mere bien loin d'être ataqué, n'étoit pas seulement suspect.

Les Juges furent long-temps aux opinions, pendant-quoi il est aisé de juger de la crainte de ma sœur & de la mienne ; car j'y étois arrivé pendant que le dernier plaidoyé finit : Mais cela n'empêcha pas que des gens, sans me connoître, ne me dissent tout ce que l'autre Avocat avoit plaidé, & même il y en eut qui nous condamnerent, tellement que nous fûmes bien-heureux de ne les avoir pas pour Juges. Cependant ils se tromperent dans leur opinion, nous gagnâmes nôtre procez tout d'une voix, & nos parties furent condamnées aux dépens.

Cette affaire fut cause neanmoins que l'on refusa quelque temps aprés des Bulles à Mr. de Villemontée, nommé à l'Evêché de S. Malo, qui s'étoit separé d'avec sa femme, mais pour un autre sujet que celui qu'avoit eu mon frere. En éfet, c'étoit pour quelque galanterie qu'il avoit reconnuë en elle, pendant qu'il étoit Intendant de Justice & Maître des Requêtes, ce qui le dégoûta tellement du monde, qu'aprés l'avoir obligé d'en-

trer dans un Convent, il se jetta dans la devotion.

L'affaire de ma sœur m'aiant détourné de mon sujet, il est bon d'y revenir, & de reprendre les choses où j'en suis demeuré. Le Prince de Condé aiant manqué par sa faute le traité dont j'ai parlé tantôt, resolut de pousser les choses jusques à l'extremité, plûtôt que de ne pas avoir tout ce qu'il souhaitoit. Les autres Princes n'avoient pas moins d'apetit, & s'assembloient tous les jours à Luxembourg, pour voir comme ils pourroient obliger la Reine à chasser le Cardinal, & à leur donner plus de part dans les affaires, qui étoit le motif de toutes ces assemblées. Cependant les Ducs de Beaufort & de Nemours penserent avoir querelle plusieurs fois pour la préseance, ce que le Duc d'Orleans & le Prince de Condé voulant empêcher, ils jugerent que le premier qui viendroit au Conseil prendroit la premiere place. Le Duc de Beaufort se plaignit de ce reglement, les bâtards de France aiant cette prérogative dans le Royaume de passer devant les Princes étrangers. Mais on lui dit qu'on ne pouvoit faire autrement, & qu'il n'avoit qu'à se contraindre un peu pour arriver toûjours le premier. Il n'y manqua pas, si-bien qu'on eut dit qu'il eut toûjours été en sentinelle pour voir quand la porte s'ouvriroit.

Enfin aprés bien des choses mises en avant pour détruire le Cardinal, le Prince de Condé resolut de sortir de Paris pour aller au secours de ses troupes, qui étoient menacées par celles du Roi, qui étoient beaucoup plus nombreuses. Sa presence avec quelqu'autre précaution qu'il prît, fit retirer le Comte de Miossens qui s'étoit avancé du côté de saint Cloud, mais n'étant pas content de ce qu'il avoit fait, il tourna entre saint Denis où il y avoit garnison Roiale. Comme la place ne valoit rien elle fut bien-tôt emportée, mais on ne la pût conserver par la même raison qui l'avoit fait

perdre. Le Prince de Condé qui avoit éprouvé la foiblesse des Parisiens quand il avoit eû affaire à eux vers Charenton, ne les trouva pas plus braves maintenant qu'ils combatoient pour lui. Car ils l'abandonnerent devant saint Denis, tellement que si chacun eut fait comme eux, il auroit échoüé devant une bicoque.

A quelques jours de là le Prince de Condé qui étoit revenu à Paris, retourna dans son armée, sçachant que celle du Roi s'étoit mise en campagne, pour déloger la sienne, qui par le moien du Pont de saint Cloud, s'étoit couverte plusieurs fois de la riviere de Seine, pour éviter le combat. Il trouva que les ennemis avoient déja fait un Pont de bâteaux du côté de saint Denis pour faire passer une partie de leur armée, pendant que l'autre marchoit en deçà de la riviere. Comme il craignoit d'être enfermé, il fit lever le Camp, & voulut se retirer entre Charenton & Villeneuve saint Georges, où il esperoit que les rivieres de Marne & de Seine lui serviroient de bons retranchemens. Le Vicomte de Turenne à qui il avoit affaire penetrant son dessein, se mit à ses trousses, & commença à charger son arriere-garde dés les hauteurs du Fauxbourg S. Martin. Le Prince de Condé se voiant pressé, crût bien qu'il ne pourroit jamais gagner le Pont de Charenton, sur lequel il lui faloit défiler, si-bien que se resolvant malgré lui au combat, il fit faire alte à son avant-garde, laquelle étoit arrivée à la tête du Fauxbourg saint Antoine. Il trouva-là quelques retranchemens que les Parisiens avoient faits pour se mettre à couvert du pillage du Duc de Lorraine, lequel avoit desolé tous les environs, & l'experience qu'il avoit au fait de la guerre, lui faisant comprendre en un moment qu'il ne lui pouvoit arriver rien de plus avantageux que ce que le hazard lui offroit, il logea ses troupes dedans à mesure qu'elles arrivoient.

L'armée du Roi étoit plus forte de la moitié que celle de ce Prince, mais le Maréchal de la Ferté qui en commandoit une partie étant encore au delà de la Seine, les forces étoient à peu prés égales de part & d'autre. Le Roi qui ne croioit pas cependant que le Prince de Condé lui put échaper, s'avança sur les hauteurs du Menil-montant, d'où il pouvoit voir sans danger tout ce qui se passeroit. Il crût en faisant cela faire deux choses fort avantageuses pour lui, la premiere que sa presence augmenteroit le courage des Soldats, la seconde qu'elle empêcheroit la ville de Paris de donner retraite au Prince de Condé. En éfet, on lui refusa de laisser entrer ses équipages, & il fut obligé de les mettre sur le Boulevart. Le Maréchal de la Ferté sçachant que le Vicomte de Turenne alloit donner, se pressa de repasser la Seine, mais comme ce n'étoit pas une afaire d'un moment, le combat commença sans lui. Le Vicomte de Turenne étant arrivé à la tête du Fauxbourg, le fit ataquer vigoureusement, pendant qu'il envoia des troupes pour essayer d'entrer par un autre endroit.

J'avois toûjours eû bonne opinion jusques-là du courage du Duc de Beaufort, & je croiois que les médisances qu'en faisoit le Duc de Nemours étoient plûtôt fondées sur la haine qu'il lui portoit que sur la verité. Mais je vis-là qu'il fit tout ce qu'il pût pour s'en aller dans la Ville, sous prétexte de la faire déclarer pour le Prince de Condé, ce qui me fit croire que c'étoit aussi-tôt pour fuïr le combat. Au reste comme aprés avoir dit ci-devant que ce peuple l'avoit assisté dans quelque petite expedition, il est necessaire de dire pourquoi il n'étoit plus dans les mêmes sentimens pour lui. Il faut sçavoir que non seulement il étoit las de la guerre, mais qu'il se plaignoit encore que ses troupes ne l'avoient pas plus épargné que celles des ennemis, ce que le Prince de Condé n'avoit pû

d'hui sous son nom, & Sarrasin m'avoit dit que je prisse garde à n'être pas découvert du Comte de Marsin, ni de quelques autres creatures du Prince de Condé, il écouta mes propositions qui lui étoient plus avantageuses qu'à son Maître; car on lui promettoit vingt milles écus d'argent comptant, au lieu qu'on offroit qu'une femme au Prince de Conti, avec quelques pensions. Neanmoins comme il n'aimoit pas sa condition, il fut bien aise d'en changer, & convint avec moi qu'il épouseroit Mademoiselle Martinozzi, niéce du Cardinal. Pour me mieux cacher dans la ville je pris l'habit de Cordelier, dans le Convent desquels j'avois ordre de conferer avec pére Faure, grand ami de son Eminence. Aussi étoit-il chargé d'une afaire secrete, qui étoit de ramener Bordeaux à l'obeïssance, en fomentant de certaines divisions qui regnoient entre les principaux. Ce Pere étoit grand Predicateur, ce qui le faisoit considerer partout. Il confessoit d'ailleurs les principales familles, ainsi aiant emploié ces deux talens pour venir à bout de ces prétentions, il y réüssit, ce qui lui fit donner l'Evêché d'Amiens, qu'il a encore aujourd'hui.

Le Prince de Conti pour satisfaire à nôtre traité s'en vint à la Cour, où le Cardinal lui fit beaucoup de caresses, & fut marié quelques jours aprés dans le cabinet du Roi à Fontainebleau. Il avoit résigné tous ses Benefices au Cardinal, sous le nom d'un nommé Montreüil, & son Eminence ne se mettant pas beaucoup en peine d'être simoniaque, lui en fit une grosse pension. Pour ce qui est de Sarrasin on se mocqua de lui quand la chose fut faite, & au lieu de vingt mille écus qu'on lui avoit promis, il fût obligé de se contenter d'un petit benefice. Il pesta & cria contre l'ingratitude de Mazarin, mais il n'avoit que faire de se soucier tant des biens du monde, & il n'avoit plus gueres à vivre. Le Prince

de Conti faché d'être devenu le mépris de tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens par son mariage, & en colere d'ailleurs d'une lettre que lui avoit écrit le Prince de Condé, le maltraita de parole, & de sa main, de sorte qu'il en conçût tant de déplaisir, qu'il mourut dans peu de jours.

Le Cardinal me traita assez bien aprés le succez que j'avois eû dans ma negociation, mais ce n'étoit rien en comparaison de ce que faisoit le Cardinal de Richelieu. Leurs maximes aussi étoient bien diferentes, celui-ci ne faisoit bonne mine qu'à ses amis, & celui-là la faisoit indifferemment à tout le monde. Je m'en allois alors à l'armée qui étoit en Flandres, nous y fimes quelques conquêtes, mais elles auroient été plus grandes, sans la division qui regnoit entre le Vicomte de Turenne, & le Maréchal de la Ferté. Je servois sous celui-ci, & il me prit en amitié, de sorte qu'il ne pouvoit presque vivre sans moi. Comme ma destinée m'avoit fait échcir dans son partage, je crûs que je lui devois faire ma court préferablement à l'autre, quoi que mon estime ne fut pas égale pour tous les deux. Il fut ravi de me voir reconnoissant, & cela fut cause qu'il me conta toutes ses affaires, jusques à me dire qu'il n'avoit pas été tout-à-fait content de sa première femme. Comme je le vis de si bonne foi, je lui demandai si ce ne seroit point être indiscret que de lui en demander la raison. Il me dit qu'il vouloit bien me la dire, & que la bête étant morte, (car ce furent ses propres termes) il ne prenoit plus de part à ses sotises. Là-dessus il me conta qu'il l'avoit épousée malgré elle, & que voulant l'accoûtumer de bonne heure à son humeur, il lui avoit dit dés le jour même de ses noces, que si elle ne prétendoit vivre à sa fantaisie, elle pouvoit se préparer à passer mal son temps: qu'elle se défit de toutes ses habitudes, qu'elle n'en fit point de nouvelles, & sur tout qu'elle n'eût aucun commerce avec de certaines gens

soit d'un homme à peu prés de nôtre volée, mais qu'à l'égard d'un Maréchal de France, il ne nous restoit plus que la voye de l'assassinat.

Il écouta toutes mes raisons sans m'interrompre, mais voyant que j'avois cessé de parler : Je croyois, me dit-il, que vous fussiez de mes amis, & je suis bien faché de m'être trompé. Quand j'aurois aimé Madame de la Ferté, j'aurois cru que vous auriez été le prémier à m'y servir, vous sçavez que c'est une chose que nous faisons volontiers les uns pour les autres, mais c'est assez vous déclarer que de me tourner comme vous faites de tant de côtez. Je vous dirai, cependant en confidence, que Mr. le Maréchal est jaloux mal à propos, il n'y a que le jeu qui me méne chez sa femme, & encore un coup je voudrois retenir mon argent, & n'y retourner de ma vie.

Quoi qu'il me pût dire, je vis bien qu'il étoit plus amoureux qu'il ne vouloit que l'on le crut, mais m'imaginant avoir satisfait aux devoirs de l'amitié, je fus trouver Madame la Maréchale qui me connoissoit bien, mais non pas tellement qu'elle eut lieu de croire que j'étois chargé d'un compliment pareil à celui que j'avois à lui faire. Aussi ne l'eut-elle pas plûtôt entendu, qu'elle s'emporta extraordinairement. Elle me dit qu'elle n'avoit pas lieu d'être surprise du procedé du Maréchal, qu'il cherchoit une querelle d'Allemand pour la faire perir, comme il avoit fait sa premiere femme; mais qu'elle appartenoit à des gens qui auroient soin de la venger : qu'encore ne diroit-elle rien, si elle lui avoit donné quelque sujet d'en user comme il faisoit ; qu'il n'étoit pas extraordinaire de voir un mari jaloux, quand il avoit une femme coquette, mais que pour elle, toute la terre sçavoit de quelle maniere elle vivoit : qu'hors du jeu, elle ne voyoit personne, pourquoi donc l'accuser d'un crime qui étoit toûjours precedé de coqueterie, & de rendez-vous.

Elle auroit toûjours parlé si je ne l'eusse interrompuë, mais lui voyant un si grand flux de bouche, je crus l'arrêter, en lui disant que son mari ne m'avoit point chargé d'entendre ses significations : que pour moi, j'étois persuadé de reste qu'elle n'étoit que trop sage, mais que ce n'étoit pas assez si son mari ne l'étoit : que le moyen de le lui faire connoître, étoit de s'empêcher de voir la personne qui lui étoit suspecte, que puis qu'elle ne le voyoit que pour le jeu, elle en seroit bien-tôt consolée, y ayant bien d'autres joüeurs que lui à Paris : que je croyois que Mr. son mari lui rendoit assez de justice pour être persuadé aussi-bien que moi de sa vertu, qu'aussi n'étoit-ce que par un excez de delicatesse qu'il la faisoit prévenir, aprèhendant que dans le poste où il étoit, la médisance ne trouvant rien à mordre sur sa conduite, elle ne mordit sur le silence, ce qui lui feroit autant de tort.

Elle me fit réponse que j'avois beau tourner les choses comme je voulois, je ne les lui ferois pas croire pour cela autrement qu'elles n'étoient : que son mari étoit un brutal & un jaloux, & qu'elle ne seroit jamais que mal-heureuse avec lui : que neanmoins puis qu'elle y étoit, je pouvois lui dire qu'elle suivroit ses volontez, qu'elle ne verroit plus celui dont il s'agissoit, & que s'il vouloit encore, elle se déferoit de tous ceux qui pouvoient venir chez elle, jusqu'à ses domestiques. Ces paroles ne suffisoient que trop pour témoigner son dépit, neanmoins comme ce n'étoit pas à moi à y prendre garde, je prins congé d'elle si peu prévenu de sa vertu, que je doutai fort qu'elle executât ce qu'elle m'avoit promis. Cependant afin que son mari ne pût aprendre de nouvelles de sa conduite, elle rompit sa partie du jeu qu'elle avoit chez elle, & fut quelques jours sans sortir. Mais ayant donné rendez-vous ensuite à celui dont je lui avois parlé, elle se récompensa autant qu'elle pût de la penitence qu'elle avoit faite.

Le Maréchal en fut averti par des espions qu'il avoit auprés d'elle, & étant résolu de la faire perir avec son galant, il envoya trois Dragons de son Regiment à Paris, avec ordre d'assassiner l'un, & d'empoisonner l'autre. Le premier fut plus aisé à executer que le second: mon ami revenant un soir bien tard de joüer chez le Maréchal d'Estrées, fut attaqué, & tué tout en un même temps. Les Dragons voulurent se sauver, mais un étant tombé sur l'égout qui est prés de la ruë S. Loüis, il paya pour les autres, & fut mené en prison. On lui serra les pouces pour sçavoir ses complices, & par qui ils avoient été excitez à cet assassinat: à quoi ayant répondu tout ce qu'il sçavoit, le Lieutenant Criminel Tardieu fut porter les informations à Mr. le Cardinal, & lui demanda ce qu'il vouloit qu'il en fit. Mazarin qui avoit de l'obligation au Maréchal, lui dit de les suprimer, & de faire étrangler le Dragon dans la prison. La chose fut executée, mais le Cardinal aprehendant que la Maréchale ne succombât sous une pareille entreprise, la fit avertir sous main de prendre garde à elle, & de regagner la confiance de son mari. Elle avoit été extrêmement mortifiée de la mort de son amant, mais ce compliment lui fit tourner toutes ses reflexions sur elle même, elle demanda la protection de la Reine mere, & feignant d'être devenuë devote, elle commença à l'accompagner dans toutes ses œuvres de pieté. Le Maréchal la trouvant si changée à son retour, crût que tout ce qu'on lui avoit mandé étoit une médisance, & comme il y avoit longtemps qu'il ne l'avoit vûë, il la reçût plûtôt en maîtresse qu'en femme. Cependant elle ne voulut pas passer ce qui étoit arrivé sans en avoir un éclaircissement, & il fut tellement à son avantage, que son mari lui demanda pardon de son soupçon.

La guerre continuoit toûjours, mais le cœur de

la France en étoit délivrée, & le Prince de Condé avoit été obligé, aprés avoir eû de grands desseins, de se retirer en Flandres chés les Espagnols. Quantité de personnes de qualité l'avoient suivi, & ne s'étoient souciez ni d'établissement, ni de femmes, pour lui témoigner leur atache. Cependant un d'eux ayant été pris, & la Cour parlant de lui faire couper le coû, le Prince de Condé qui avoit pris Lançon de son côté, lui envoya dire qu'il lui feroit le même traitement qui seroit fait à l'autre; que neanmoins pour la consideration qu'il avoit pour lui, il lui permettoit d'en donner avis à Mr. le Cardinal, afin qu'il vît à lui conserver la vie. La chose étoit de trop de conséquence à Lançon pour la negliger; il envoya en même temps au Cardinal Mazarin, mais ce Ministre qui avoit résolu de faire perir l'autre, lui manda qu'il eût à se sauver, tellement que voyant qu'il n'y avoit point de raillerie, il se jetta d'une seconde chambre en bas, & quoi qu'il fut tout estropié, la peur lui donna de si bonnes aîles qu'il se tira d'affaire.

J'étois allé à Paris pour faire ressouvenir le Maréchal de la Ferté de la promesse qu'il m'avoit faite, de demander un régiment pour moi; il me la confirma encore, & en effet s'entremit en apparence de l'executer. Mais Mr. le Cardinal me dit que ce seroit faire crier tout le monde, qu'il aimoit mieux me donner de l'argent de sa bourse, & qu'il faloit avoir patience. Comme je sçavois qu'il n'y avoit pas grand fonds à faire sur ce qu'il promettoit, je jugeai bien que mon affaire étoit échoüée, mais je ne m'aperçûs pas que c'étoit un tour que m'avoit joüé le Maréchal, ce que je ne sçûs que plus de deux ans aprés. Car le Cardinal ayant eû affaire de moi pour une affaire que je dirai tantôt, me l'aprit lui-même. Cependant comme je me rendois justice, & que je n'avois pas lieu de me plaindre, je ne cher-

chai qu'à passer mon temps, & le hazard ayant voulu que je fisse cotterie avec le Comte de Harcourt, cadet du Duc d'Elbœuf d'aujourd'hui, je me trouvai un jour engagé dans une débauche, où aprés avoir bû jusqu'à l'excez, on proposa d'aller voler sur le Pont-neuf. C'étoit des plaisirs que le Duc d'Orleans avoit mis à la mode en ce temps-là, ainsi j'eus beau dire avec quelques autres que je n'y voulois point aller, les plus forts l'emporterent, & il me fallut suivre malgré moi. Le Chevalier de Rieux, cadet du Marquis de Sourdeac qui avoit été de mon sentiment, ne fut pas plûtôt arrivé sur le Pont-neuf, qu'il me dit que pour ne point faire comme les autres, il nous falloit monter sur le cheval de bronze, & que nous verrions de là tout à nôtre aise ce qui se passeroit. Aussi-tôt dit, aussi-tôt fait, nous grimpons du côté de la tête, & nous servant des rênes pour mettre nôtre pié, nous fîmes si-bien que nous nous assîmes tous deux sur le cou. Les autres étoient cependant à guetter les passans, & prirent quatre ou cinq manteaux, mais quelqu'un qui avoit été volé, ayant été se plaindre, les archers vinrent, & nos gens ne trouvant pas la partie égale, s'enfuïrent d'une grande vîtesse. Nous en voulûmes faire autant, mais les rênes ayant cassé sous le Chevalier de Rieux, il tomba sur le pavé, pendant que je demeurai perché comme un oiseau de proye. Les archers n'eurent que faire de lanterne sourde pour nous découvrir, le Chevalier de Rieux qui s'étoit blessé, se plaignoit de toute sa force, & étans accourus au bruit, ils m'aiderent à décendre malgré moy, & nous menerent au Châtelet. Comme il est impossible que l'on n'ait toûjours quelques ennemis, il y en eut qui prirent plaisir à gloser sur cette avanture, & le Cardinal Mazarin qui joüissoit de l'autorité souveraine, entendant faire mille médisances de nous, commanda qu'on nous traitât à la derniere rigueur. Nous fûmes donc interrogez avec

toutes les précautions qu'on a coûtume de prendre avec des criminels, & moi sur tout qui avois eû autrefois quelques paroles avec le Lieutenant Criminel, qui s'étoit imaginé que je l'avois détruit auprés du Cardinal de Richelieu. Si je me fusse senti coupable je n'aurois pas manqué de le recuser, & je le lui dis fort bien. Mais n'ayant rien sur le cœur qui me fit aucun reproche, je répondis devant lui, dont il eut beaucoup de joye, croyant qu'aprés cela il auroit moyen de me témoigner sa méchante volonté. En éfet, je m'aperçûs que le Greffier, qui étoit d'intelligence avec lui, écrivoit bien plus de choses que je n'en disois ; ce qui m'obligea de ne me pas contenter de la lecture qu'il m'en faisoit, & de lui demander à le lire devant que de le signer. Surquoi il me fit réponse que ce n'étoit pas la coûtume, & qu'il ne feroit pas de nouvelles Loix pour moi Ce discours me le rendit encore plus suspect, tellement que lui ayant dit resolument que je ne signerois pas sans cela, il me maltraita non seulement de paroles, mais m'envoia encore dans un cachot. Dieu sçait quel fut mon desespoir quand je me vis traité comme les assassins, & les voleurs de grand chemin. Cependant je ne voiois point de voie de pouvoir sortir de cette misere, & il me tenoit si bien resserré, que je ne pouvois parler qu'aux Guichetiers. J'en priai un de vouloir porter une lettre à un de mes amis, & lui demandai pour cela de l'encre & du papier ; mais quelque promesse que je lui fisse de recompenser ce service dés que je serois hors de prison, bien loin de le toucher, il me dit encore mille choses fâcheuses, & qui étoient capables de desesperer un honnête homme. Le Chevalier de Rieux n'étoit gueres mieux traité que moi, & comme nous étions tous deux acusez du même crime, le Lieutenant Criminel avoit été obligé de le faire mettre pareillement dans un cul de basse fosse, de peur de donner à connoître qu'il n'agissoit contre moi que

par passion. Ce Chevalier ne valoit gueres mieux que son frere, qui étoit un debauché, & qui avoit comme lui l'ame noircie de plusieurs crimes, ainsi il crût que Dieu l'avoit fait tomber dans ce précipice pour le punir de toutes ses fautes. Ressemblant donc à ces gens qui font mille belles resolutions quand ils se voient prêts de faire naufrage; il fit vœu de changer de vie, s'il pouvoit jamais sortir de prison, mais il ne s'en ressouvint plus dés que Dieu eut exaucé ses prieres, & il continua ses débauches, jusques à ce qu'aiant mangé tout ce qu'il avoit, il se mit dans saint Sulpice pour avoir moien de subsister. Cependant cette vie étant incompatible avec son inclination, il quita la soûtane & le petit colet & demeura encore quelques années dans le monde, mais s'étant fait beaucoup d'afaires de toutes façons, il prit pour une seconde fois la profession Ecclesiastique, & autant par la crainte de la Justice humaine, que la Justice Divine, il se fit Prêtre, & enfin Curé aujourd'hui en Normandie, où il ne fait pas dire neanmoins beaucoup de bien de lui.

Mais pour revenir à mon afaire, le Cardinal aiant la tête rompuë tous les jours de faire un exemple dans Paris, où il étoit necessaire d'arrêter les vols qui se faisoient journellement, commanda au Lieutenant Criminel de lui aporter les informations, & les aiant vûës telles qu'il avoit plû à ce Juge de les faire, il lui dit de nous faire nôtre procez. Ce commandement avoit été trop public pour être ignoré des gens de la Cour, & comme le Chevalier de Rieux apartenoit à tout ce qu'il y avoit de gens de qualité, ils se crurent obligez de s'entremettre pour lui, de peur qu'il n'arrivât un afront à une famille si considerable. Ils furent donc trouver le Lieutenant Criminel, lequel leur dit qu'il seroit ravy de les obliger, pourvû que cela se pût faire sans que je me ressentisse de la grace: que nôtre afaire étant la même, il faloit que ceux qui

nous avions dit être avec nous, subissent l'interrogatoire, ce qui n'avoit point été fait à cause du rang qu'ils tenoient, qu'il falloit dis-je qu'ils disent que c'étoit moi qui les avoit provoquez non-seulement à aller sur le Pont-neuf, mais qui avoit fait encore tout le mal dont on nous accusoit. Ces Messieurs accepterent le parti, & l'aiant été proposer aux autres, ils se trouverent de bonne volonté, de sorte que je me vis chargé tout d'un coup de mille choses à qui je n'avois pas songé. J'étois donc sur le point de devenir la victime du Lieutenant Criminel, & je l'aurois été sans doute, si Dieu ne m'eût envoié du secours d'un endroit d'où j'étois bien éloigné d'en attendre. Il vint un jour dans mon cachot la femme d'un Guichetier avec son mari, & aiant compassion de moi : je vis qu'elle me regardoit d'une maniere plus pitoyable, qu'on n'avoit fait depuis long temps. Elle n'osa pourtant me rien dire en presence de son mari, mais étant revenuë une seconde fois, elle prit son temps pour me montrer une lettre, afin que je la prisse sans qu'il s'en aperçût. Il me fut impossible de le faire, cet homme aiant continuellement la vûë sur moi, ce qui obligea cette femme de faire semblant de regarder sous ma paillasse, & l'y aiant jettée adroitement, je l'y trouvai quand elle fut sortie. Elle contenoit qu'elle avoit pitié de moi, voiant que le Lieutenant Criminel agissoit avec autant de passion que s'il eut été ma partie ; que j'étois perdu indubitablement, si je ne trouvois lieu de faire agir quelque personne de consideration, qu'elle tâcheroit de m'apporter une plume, de l'encre & du papier que j'écrivisse, & qu'elle feroit tenir ma lettre.

Cet avis ne pouvoit pas être plus de saison, mon ennemi étoit prêt de me confronter les témoins, & il s'atendoit aprés cela de donner bien-tôt sa Sentence, laquelle n'auroit pas manqué d'être confirmée par le Parlement. En éfet, il avoit fait faire

d'autres informations que les premieres ; & au lieu que dans celles-ci, les archers disoient qu'ils m'avoient trouvé sur le cheval de bronze ; ils déposoient dans celles-là qu'ils m'avoient trouvé surpris en volant, & que j'avois été pris comme je voulois me sauver. La Guichetiere tint sa parole, elle se servit de la même ruse pour me faire tenir ce qu'elle m'avoit promis, qu'elle avoit fait pour me donner son billet, tellement qu'aiant dequoi écrire je fis deux lettres, l'une pour Mr. le Cardinal Mazarin, l'autre pour Mr. de Marillac, fils de celui qui avoit été Garde des Sceaux. Je les lui adressai toutes deux, & la Guichetiere les luy aiant portées, il lui dit qu'il étoit étonné dequoi je m'avisois, que tant que j'avois été en faveur sa famille qui auroit eû tant de besoin de moi n'en avoit jamais entendu parler, & que maintenant que j'étois dans l'affliction j'avois recours à elle : que neanmoins il ne laisseroit pas de me rendre service ; ce qu'il auroit déja fait s'il avoit sçû le besoin que j'en avois. Ces paroles m'ayant été raportées par un second billet de la Guichetiere, je les trouvai fort justes & fort genereuses : En effet, c'étoit beaucoup faire pour un homme dont il n'avoit pas lieu de juger avantageusement, sa famille ayant ignoré la priere que j'avois faite au Cardinal de Richelieu lors de la mort du Maréchal son oncle, & aiant au contraire bonne memoire que c'avoit été moi qui avois porté l'ordre de le faire arrêter. Quoi qu'il en soit, il s'aquita dés le jour même de sa parole, il presenta requête sous mon nom au Parlement, par laquelle il exposa que le Lieutenant Criminel étant mon ennemi capital, par les raisons que j'ai déduites, & dont je l'instruisois par ma lettre, il agissoit avec tant de passion contre moi, qu'il avoit fait suprimer les premieres informations pour en faire de nouvelles: que non content de cela, il avoit donné lui-même les instructions au Chevalier de Rieux, & aux autres témoins,

pour me charger : qu'il avoit empêché que la requête que je presentois pour le recuser, ne fut parvenuë jusqu'à ceux qui pouvoient me rendre justice, & que sans une espece de miracle, je n'aurois pas trouvé moyen de presenter celle-là: qu'enfin j'étois si bien innocent de ce qu'on m'accusoit, que quoi que je me fusse trouvé en compagnie de gens qui ont accoûtumé de forcer les inclinations, je m'étois séparé d'eux, aprés avoir été obligé par force de les accompagner.

Le credit de Mr. de Marillac qui avoit beaucoup de parens & d'amis dans le Parlement, ayant fait répondre ma requête, autant que la justice de ma cause, il fut fait défense au Lieutenant Criminel de passer outre à mon procés. Cependant les archers qui m'avoient pris aiant été assignés pour venir déposer devant un Commissaire du Parlement, pas un n'osa comparoître : & j'obtins un adjournement personnel contr'eux ; qui fut converti en un decret de prise-de-corps. J'en fis prendre trois ou quatre prisonniers, lesquels aiant été amenez à la Conciergerie, avoüerent les choses comme elles s'étoient passées, tellement que j'étois prêt d'avoir arrêt, par lequel la connoissance de mon affaire auroit été ôtée au Lieutenant Criminel, s'il ne se fut avisé de se pourvoir au Conseil. Le Parlement qui avoit déja reçû diverses reprimandes du Roi, pour s'être mocqué des arrêts de cette compagnie, sçachant qu'elle en avoit donné un, par lequel il lui étoit défendu de continuër sa procedure, n'osa passer outre, ce qui fit traîner les choses en longueur. Neanmoins Mr. de Marillac ayant remontré au Conseil l'injustice qu'on me faisoit, le Lieutenant Criminel fut tondu, & il lui fut fait défense d'être mon Juge. L'on substitua à sa place le Doyen des Conseillers du Châtelet, à qui l'on ordonna de faire de nouvelles informations, & s'y étant comporté en un homme de bien & d'honneur, la verité fut éclaircie, & mes ennemis en

eurent le démenti. Je sortis donc de prison aprés y avoir demeuré quatre mois, dont j'avois resté deux mois & demi dans le cachot. Ma premiere visite fut chez Mr. de Marillac, qui me reçût fort bien: & sans me dire un seul mot de ce qu'il avoit touché à la Guichetiere, il me rendit la lettre que je lui avois envoiée pour Mr. le Cardinal Mazarin, n'aiant pas jugé à propos de la rendre. Aprés avoir satisfait à cette obligation, je songeai à m'acquiter d'une autre qui n'étoit pas moindre, ce fut de remercier la Guichetiere, à laquelle aiant voulu faire un present assez considerable, je fus fort surpris de le lui voir refuser. Ce qui m'étoit arrivé m'avoit donné assez de lieu pour rentrer en moi-même, & comme j'avois vécu en homme du monde, plûtôt qu'en homme qui pense qu'il doit mourir un jour, j'avois fait résolution de changer de vie, neanmoins m'étant mis en tête qu'il faloit que cette femme fut devenuë amoureuse de moi, je crûs être obligé de la contenter, sans faire reflexion que je manquois à ce que j'avois promis à Dieu. Mais si j'avois été surpris de lui avoir vû refuser mon present, je le fus bien davantage de la maniere quelle reçût ma déclaration. Sans s'amuser à faire les façons que font ordinairement les femmes qui veulent paroître plus vertueuses qu'elles ne le sont dans le fonds, elle me dit que je ne meritois pas les graces que Dieu m'avoit faites, que je devois bien plûtôt songer à le remercier, qu'à attirer sa colere par une chose aussi criminelle qu'étoit l'adultere que j'avois formé dans mon cœur: que si elle m'avoit obligé, ce n'étoit que parce qu'elle avoit reconnu l'injustice qu'on me faisoit, mais que c'étoit mal la recompenser que de lui proposer un crime si énorme. Je fus ravi qu'elle me remit dans un bon chemin par une remontrance si Chrétienne, & eûs bien plus d'estime pour elle que je n'aurois jamais pû avoir d'amour, quoi qu'elle fut jolie.

Cependant je n'eûs pas plûtôt perdu la pensée d'un crime, que j'en conçûs un autre dans mon cœur. Je fis resolution de me venger de mes faux témoins, & aiant commencé par le Chevalier de Rieux, je lui voulus faire tirer l'épée dans une ruë où je l'avois rencontré par hazard. Comme il n'étoit pas brave naturellement, il tâcha de me faire comprendre que j'avois le plus grand tort du monde de m'en prendre à lui, lui qui avoit toûjours été de mes meilleurs amis. Mais comme je sçavois ce que j'en devois croire, je ne me contentai pas de ses paroles & lui donnai quelques coups de plat d'épée, voiant qu'il ne vouloit pas mettre la sienne à la main. Non content de cela, je poussai ma vengeance jusques contre le Comte de Harcourt, que je sçavois n'en avoir pas bien usé aussi avec moi, quoi qu'il fut d'une Maison qui étoit la plus honnête du monde avec les Gentilshommes. Cependant comme sa qualité le mettoit à couvert de me faire raison, je cherchai les moiens de lui faire connoître que je n'étois pas insensible. Je ne fus pas long-temps sans les trouver, il y avoit un Capitaine de la Marine nommé Desplanches, qui étoit de ses voisins à la campagne, & avec qui il en usoit avec hauteur, sous prétexte que ses ancêtres avoient été receveurs d'une de ses terres, dans laquelle ils avoient fait une telle fortune, qu'ils avoient laissé leurs décendans beaucoup plus à leur aise que lui. En éfet, ce Desplanches qui en étoit un, n'avoit gueres moins de trente mille livres de rente, & aiant obtenu des lettres de Noblesse, & portant les armes, il se croioit exempt des bassesses que le Comte de Harcourt vouloit exiger de lui. Outre cela ce Prince avoit grande envie d'une terre qui lui apartenoit, apelée les Russais, & étant voisine de celle de Harcourt, il lui faisoit toûjours quelque niche.

Je ne sçûs pas plûtôt tout cela, que je fus faire offre de services à Desplanches, que je ne connois-

fois point, mais à qui je fis comprendre dans peu de temps que je le servirois de bon cœur, vû ce qui m'étoit arrivé avec son ennemi. Cet homme qui étoit le plus grand ivrogne que j'aie connu de ma vie, ne me remercia point autrement, qu'en me disant qu'il vouloit boire avec moi, & sans vouloir differer la chose, me pria à dîner à la fleur de Lis, où il demeuroit prés l'Hôtel de Soissons. Il me dit pourtant aprés ce premier compliment, qu'il m'étoit obligé, mais ne lui voyant point prendre feu, comme j'eusse bien voulu, je crûs ou qu'il manquoit de courage, ou qu'il avoit peur de se faire des affaires avec un Prince. Je demeurai dans ce sentiment jusques à dîner, mais la soupe étant mangée, il n'eut pas plûtôt avalé deux ou trois rasades, qu'il commença à parler du Comte de Harcourt en des termes fort desavantageux. Je lui dis qu'il me pardonnât si je lui disois que ce n'étoit pas de cette maniere qu'il faloit se venger de son ennemi, que j'avois oüi dire que ce Prince lui avoit fait plusieurs algarades jusques dans sa maison, que nous irions chez lui s'il m'en vouloit croire, & que nous verrions s'il seroit si hardi que d'y revenir. Desplanches qui s'échaufoit toûjours de plus en plus à force de boire, me dit que c'étoit bien son intention, & aiant demandé à trois Officiers de son Regiment, qui étoient avec nous, s'ils vouloient être de la partie, il n'y en eut pas un qui n'y consentit, de sorte qu'il fit seller ses chevaux, & nous dit d'envoier querir les nôtres. Je croirois aprés cela qu'il n'y avoit qu'à se boter, & à monter dessus, mais il n'étoit pas accoûtumé à se lever de table si-tôt, il étoit encore six heures du soir qu'il n'en étoit pas sorti, & il étoit si saoul, qu'au lieu de songer à ce qu'il avoit proposé, il commença à quereller un de ces Officiers, de sorte que si je ne me fusse mis au devant, il n'en seroit pas demeuré aux paroles. Je m'éforçai de le faire rentrer dans son bon sens, lui remontrant combien

ce qu'il faisoit étoit hors de saison : mais comme il n'entendoit non plus de raison qu'un Suisse, il continua toûjours dans ses emportemens, & cét Officier qui le connoissoit mieux que moi, fut obligé de sortir, de peur qu'il ne poussât sa folie plus loin. Les deux autres aiant peur que je n'interpretasse cette action à un manque de courage, me dirent en même temps tout bas qu'il falloit que nous en fissions de même, qui n'étoit pas sage quand il avoit bû, & que si nous ne prenions ce parti, nous courrions risque bien-tôt d'essuier sa mauvaise humeur. Je me crûs obligé de les croire, & aiant renvoié nos chevaux, nous fûmes tous coucher chez nous, pendant que Desplanchés battit ses valets, & fit enrager l'hôte & l'hôtesse, à qui il s'en prenoit de ce que nous étions sortis.

Le lendemain matin j'étois encore dans le lit, quand il entra dans ma chambre, & sans me parler de sa méchante humeur de la veille, il me demanda si je n'étois pas dans la résolution de m'en aller chez lui, comme je lui avois promis. Je lui dis qu'ouï, & qu'il n'avoit seulement qu'à me dire quand il vouloit partir, il me répondit que ce seroit dés le moment qu'il auroit des nouvelles des autres, chez qui il avoit envoié, & me pressant de me lever, il se promena à grands pas dans ma chambre, ou il fit cinq cinq ou tours, roulant quelque chose d'importance dans sa tête. Enfin il rompit le silence qu'il avoit gardé pendant qu'il se promenoit, & me dit qu'il étoit tout inquiet : qu'il aprehendoit de se faire des affaires, & que le Comte de Harcourt ne demandoit autre chose, afin de trouver moien d'avoir la confiscation de son bien. Ce discours me fit comprendre que les gens de sa sorte se ressentoient toûjours de leur naissance, quelques lettres de Noblesse qu'ils eussent obtenuës, & j'allois sans doute abandonner un homme, si rempli de foiblesse, si ces Officiers ne fussent

entrez dans ce moment. Je leur dis ce que Desplanches venoit de me dire, surquoi ils hausserent les épaules. Mais étant gens d'honneur, ils lui remontrerent qu'il valoit mieux mourir que d'endurer davantage les affronts qu'il avoit reçûs; qu'ils ne lui disoient pas d'aller insulter le Comte de Harcourt jusques chez lui, mais d'aller chasser sur sa terre, puis qu'il en avoit une dans son voisinage, afin de faire voir à l'autre qu'il ne le craignoit point.

Pour lui donner du cœur, ils lui permirent de déjeuner, à condition qu'il ne boiroit que sa part de deux bouteilles de vin, & cela aiant fait l'éfet qu'ils esperoient, nous montâmes à cheval, & prîmes le chemin de Normandie. Quoi que cét homme ne dût avoir autre chose en tête que d'arriver bien-tôt, nous ne le pûmes empêcher de s'arrêter une journée entiere à Mantes, où il avoit trouvé le vin si bon, & aiant fait remplir cent bouteilles, il fit marcher ce convoi à nôtre tête. De peur que le Comte de Harcourt qui étoit chez lui n'eût avis de nôtre marche, nous jugeâmes à propos de n'arriver que la nuit, & aiant défendu de dire le nombre que nous étions, nous sortîmes le lendemain, & fûmes à la chasse jusques aux bords de la terre de Harcourt, à laquelle confinoit celle des Rufflais. Ce Prince fut averti incontinent que nous étions-là, & s'imaginant que ce n'étoit que Desplanches avec ses valets: il lui dressa une embuscade au retour. En éfet, lors que nous passions le long d'une haye, nous fumes salués de deux coups de fusil, dont une balle emporta une partie du pommeau de ma selle. Comme j'étois bien monté, je tournai mon cheval incontinent, & tombai sur un de ceux qui avoient tiré, avant qu'il eut eû le temps de recharger. Je l'aurois tué si j'eusse voulu, mais n'étant pas d'humeur à profiter de la facilité que j'en avois, je me contentai de lui donner cent coups du bout de mon fusil,

& m'aiant reconnu il me nomma, me demanda si en consideration de son Maître, dont il me croioit toûjours des bons amis, je ne voulois pas lui pardonner. C'est ton Maître, lui répondis-je, qui est cause que je te maltraite si fort, mais je te laisserai aller, pourvû que tu me promettes de le lui dire. Il n'eût garde de me refuser, & aiant pris le plus long pour éviter Desplanches, & ces Officiers, qui avoient couru aprés les autres, il arriva enfin au Château de Harcourt, meurtri de coups, & son habit dans un tel desordre, qu'il étoit aisé de voir qu'il avoit été maltraité. Desplanches & ses amis me blâmerent fort de l'avoir ainsi laissé aller, & ils croioient qu'il auroit été mieux de le mettre en Justice, mais moi qui ne songeois qu'à ma vengeance particuliere, fus fort content de ce que j'avois fait. En éfet, le Comte de Harcourt fut enragé de l'afront qu'il croioit avoir reçû, & sans considerer qu'il m'en avoit donné le sujet, il assembla ses amis, resolu d'abîmer la maison des Rufflais, qui n'étoit de nulle défense, avec ceux qui étoient dedans. Cela ne se pût faire si secretement que nous n'en fussions avertis, & nous étant retirés au champ de bataille, maison du Comte de Crequi Bernieulle, qui n'étoit pas bien avec lui, nous lui offrimes nos services contre le Marquis de Sourdeac, avec qui il étoit non seulement en procés, mais à qui il faisoit la guerre dans les formes. Car ils alloient en parti l'un sur l'autre, & souvent il y avoit quinze ou seize cens hommes de chaque côté, comme si l'on eut voulu donner une bataille rangée. Il y avoit cependant bien de la difference entre cette milice, & des troupes réglées, ce qui se remarqua particulierement un jour que le Comte de Crequi Bernieule s'étoit avancé : car le Marquis de Sourdeac n'eût pas plûtôt tiré un petit coup de fauconneau de son Château du Neufbourg, que tous les escadrons s'enfuïrent à toute jambe; chacun rejetta sur la peur qu'avoit eû son cheval; ce

qui étoit plûtôt un éfet de la sienne, mais comme la honte étoit presque commune, ceux qui avoient fait ferme, firent semblant de croire tout ce qu'on vouloit. En faisant ainsi la guerre au Marquis de Sourdeac, je la fis aussi au Comte de Harcourt, sur la terre de qui je fus tuër deux ou trois fois des perdrix. Son Concierge vint pour me prier de me retirer, feignant que son Maître s'en étoit retourné à Paris, mais je sçavois bien le contraire, aussi dés la nuit suivante il fut faire couper des arbres aux portes de Ruflais.

Je crus que j'en avois assez fait pour témoigner mon ressentiment, d'ailleurs Desplanches étant obligé de s'en retourner à l'armée, je fus obligé de l'accompagner jusques à Paris, dont il n'osoit prendre le chemin tout seul. Y étant arrivé je fus à la Cour, où Mr. le Cardinal me demanda d'où je venois, ce qui me fit croire qu'il sçavoit ce qui s'étoit passé. Neanmoins je n'osai pas lui dire la verité, craignant qu'il ne me fit quelque rude réprimande, & peut-être quelque chose davantage. Mais je fus tout surpris qu'au lieu d'être si en colere que je pensois, il me dit que j'avois bien fait, & qu'il m'en estimoit davantage: que Folleville-le-Sens, qui étoit un Gentilhomme du païs, & qui étoit dans le service, lui avoit tout conté, que je n'avois que faire de rien craindre, & qu'au contraire je pouvois conter sur sa protection. Je le remerciai de sa bonté, & lui demandai cependant ce qu'il vouloit faire de moi. Car tandis que j'avois été en prison, il avoit donné ma compagnie, & je me voiois, s'il faut ainsi dire, valet à loüer. Il me dit de ne me pas mettre en peine, & que je n'avois qu'à le suivre. Car il alloit tous les ans sur la frontiere, où il accompagnoit le Roi, qui commençoit non seulement à devenir grand, mais encore à donner des marques de ce qu'il seroit un jour. En éfet, il aimoit déja la guerre par dessus toutes choses, & quoi qu'on lui remontrât qu'il

le feroit du mal à être ainsi à cheval, au soleil & à la pluye, il n'en décendoit ordinairement que quand le jour finissoit.

Comme j'avois passé plus de temps à la Cour, qu'à la guerre, & que je voyois bien qu'il m'étoit impossible quelque inclination que j'eusse au métier, d'y réüssir comme ceux qui l'avoient fait toute leur vie, je ne fus pas fâché du commandement que m'avoit fait Mr. le Cardinal. Je m'atachai donc auprés de lui le plus qu'il me fut possible, en quoi je puis dire que je n'oubliai rien. Cependant il se trouva assez de gens qui s'éforcerent de me persuader que je prenois un méchant parti, & entr'autres Artagnan & Besmau, lesquels se plaignoient qu'ils avoient fait toute leur vie la cour à son Eminence, sans en être plus avancez. En effet, il n'y avoit rien de si mince que leur figure, & même elle étoit si digne de pitié, que le plus souvent ils ne sçavoient où prendre un sou pour aller dîner. Cela les obligea à songer à faire retraite, mais comme ils étoient du fonds de la Gascogne, & que leurs moyens ne leur permettoient pas d'enteprendre un si long voyage sans argent, ils chercherent à en emprunter, & s'ils eussent trouvé seulement dix pistoles, l'un ne seroit pas mort commandant la premiere compagnie des Mousquetaires du Roi, & l'autre n'auroit pas aujourd'hui plus de trois millions de bien. Quoi qu'il en soit tout ce qu'ils me purent dire, n'aiant pas été capable de me rebuter, je suivis son Eminence qui accompagnoit le Roi sur la frontiere. Le Comte de Harcourt fut du voyage, & me regardant de travers, je lui fis dire par un de mes amis, que s'il n'étoit pas content, il n'avoit qu'à parler: à quoi il répondit que je ne me connoissois pas, mais qu'il m'aprendroit un jour à me connoître. C'étoit un bravade dont je me moquai, & dont aussi plusieurs gens se moquerent avec moi, car pour être Prince, il ne devoit pas tant s'en faire acroire.

& beaucoup d'autre que lui, & même de ceux de sa Maison, n'avoient pas toûjours dedaigné de tirer l'épée contre des Gentilshommes. Cependant mes amis me donnerent avis de prendre garde à moi, dont je ne fis pas de cas, croiant qu'un Prince étoit incapable de faire des bassesses. Mais ceux à qui je témoignai ces sentimens, me dirent que qui avoit été capable de me vouloir faire perir, pendant que j'avois été en prison, le pourroit bien faire encore pendant que j'étois en liberté. Quoi qu'il en soit, mon esperance ne fut pas trompée, & s'il tâcha de se venger de moi, ce ne fut pas au moins par des voyes si basses, que celles qu'on me faisoit aprehender. En effet, je ne trouvai personne qui me tendît d'embuches secretes, & quoi que je lui attribuasse l'accident qui m'arriva quelques jours aprés, toûjours dois-je dire à l'avantage de celui avec qui j'eus affaire, que j'eus le temps de mettre l'épée à la main, & que si je fus maltraité, ce fut plûtôt un coup du hazard, qu'un assassinat premedité.

Il y avoit à la Cour un Gentilhomme de Normandie nommé Breauté, brave de sa personne, bien-fait, mais d'une presomption si extraordinaire, que cela faisoit qu'on ne prenoit pas garde aux bonnes qualitez qu'il pouvoit avoir d'ailleurs. Il avoit herité de ce défaut du Marquis de Breauté son proche parent, lequel avoit si bonne opinion de lui-même, qu'il avoit défié au combat vingt-cinq Espagnols, l'un aprés l'autre: mais Grobendonc Gouverneur de Bolduc s'étant moqué de sa presomption, lui fit réponse qu'il en auroit assez d'un, & pour lui faire voir qu'il disoit vrai, il n'avoit qu'à mener vingt-quatre François avec lui, & qu'il enverroit contr'eux vingt-cinq Espagnols. Breauté se trouva choqué de cette réponse, neanmoins aiant demandé permission au Prince d'Orange, dans les troupes de qui il servoit, de rendre ce combat, il y alla aprés l'avoir obtenuë, &

combatit si malheureusement, qu'il y fut tué avec vingt-deux de ses seconds. Les deux autres demanderent quartier, & ayant été emmenez prisonniers à Bolduc, Grobendonc les fit mourir ; ce qui soüilla la victoire que ceux de son parti avoient remportées. Mais il dit pour ses raisons, que tous les combatans avoient juré de combattre jusqu'à la derniere goute de leur sang, & que ceux-cy n'ayant pas tenu leur parole, il étoit juste qu'ils expiassent leur parjure par la perte de leur vie. Quoi qu'il en soit, Breauté n'avoit que le combat de son parent à la bouche, & quoi qu'il n'en pût pas tirer grande vanité, neanmoins il le citoit à chaque bout de champ, pour faire voir que ceux de sa Maison étoient remplis de courage ; ajoûtant en même temps, que si les gens de Grobendonc avoient eû affaire à lui, ils n'en auroient pas été quitte à si bon marché. Je lui avois oüi faire ce conte plusieurs fois, qui avoit fait rire tous ceux de la compagnie, mais comme l'experience m'avoit apris qu'il ne falloit pas toûjours se mocquer des sottises d'autrui, j'avois été le seul qui avoit gardé le grand froid, & ainsi j'étois bien éloigné de croire que je me fusse attiré quelque querelle. Cependant lors que j'y pensois le moins il m'obligea à mettre l'épée à la main, & prit pour prétexte que j'avois fait comme les autres. Mon honneur ne me permettoit pas de le desabuser, mais me défiant qu'il y avoit quelque autre chose sur le jeu, & étant bien aise de m'en éclaircir, je lui dis que s'il n'y avoit que cela qui l'obligeât de me quereller, il feroit bien de remettre l'épée dans le foureau : que je n'avois jamais songé à ce qu'il m'accusoit, & que ce qu'il y avoit de gens avec moi en étoient témoins : que ce que j'en disois n'étoit pas par crainte, & que je croyois avoir assez témoigné mon courage en d'autres occasions, pour croire qu'il n'y alloit pas du mien en celle-là. En disant ces choses, je me tenois à la longueur de l'é-

pée, pour ne pas engager le combat, mais lui méprisant ma justification, ou plûtôt étant animé par un autre sujet, il se jetta sur moi de furie, & me blessa au côté. Je ne sentis pas plûtôt couler mon sang que je devins furieux, je tâchai de me venger, & la fortune aiant secondé mon courage, je lui passai mon épée tout au travers de la cuisse. Mais il eut bien-tôt sa revanche, il me perça le [illegible] de part en part, & étant tombé un moment après de foiblesse il me desarma.

Je l'avois soupçonné, comme je crois avoir assez fait entendre, d'agir par les mouvemens du Comte de Harcourt, ces soupçons augmenterent encore par ce qui me fut raporté le lendemain. L'on me dit qu'il avoit porté mon épée chez ce Prince, & que pour celebrer leur victoire, ils avoient fait une si grande débauche, que tous ceux qui en étoient, s'en étoient retournez dans un pitoyable état. Cependant le Comte de Harcourt n'eût garde d'avoüer que cela venoit de lui, il ne lui étoit pas honnête de faire voir qu'il ne se batoit que par procureur, & il avoit déja assez méchante réputation de la maniere qu'il vivoit, & qu'il traitoit sa femme, sans chercher encore à l'augmenter. En effet, il ne menoit pas la vie d'un Prince, mais celle d'un insigne débauché, ce qui étoit cause qu'il en usoit si mal avec sa femme, comme je viens de dire, que le bruit étoit par tout qu'il l'avoit batuë. Je ne sçais s'il cela étoit vrai dans le fonds, & si pour être frere du Duc d'Elbœuf; qui avoit fait mourir la sienne par ses mauvais traitemens, il avoit cette méchante réputation. Quoi qu'il en soit, il est toûjours constant que cette Dame qui étoit une riche heritiere, ne pouvant plus endurer sa méchante humeur, prit le parti quelque temps aprés de se retirer dans une Religion, où elle est encore aujourd'hui.

Mon coup étoit trop grand pour être si-tôt gueri: j'avois les poulmons percez d'outre en outre, &

l'on n'aprochoit point de chandelle de ma blessure, que je ne la souflasse aussi-tôt. Mr. le Cardinal qui haïssoit le Comte de Harcourt & sa Maison, parce qu'elle lui avoit toûjours été opposée, se défiant aussi-bien que moi que cela venoit de lui, se déclara ouvertement pour moi, & dit en presence de tout le monde que Breauté n'avoit qu'à se bien cacher, & que s'il tomboit entre ses mains il lui aprendroit à quereller les gens de guet à pan. Il n'en demeura pas-là, pour faire dépit au Comte de Harcourt, plûtôt que par l'amitié qu'il avoit pour moi, il m'envoia son Chirurgien, & de plus une bourse où il y avoit cinq cens écus. C'étoit une chose si peu ordinaire à lui que d'envoier ainsi de l'argent, & principalement à un homme qui n'étoit ni son domestique, ni attaché à sa fortune, que chacun en fut surpris. Je le fus moi-même, & n'aurois sçû à quoi attribuër un traitement si avantageux si Desplanches ne me fut venu voir, & ne m'eut dit que Mr. le Cardinal l'avoit envoyé chercher, pour lui dire qu'aussi-tôt que la campagne seroit faite il s'en allât chez lui avec de ses amis, & qu'il fit tout ce qu'il pourroit pour faire enrager ce Comte: que son Eminence voiant que j'allois être bien-tôt gueri, souhaitoit que je fusse de la partie, qu'il lui avoit dit, & qu'il m'en parleroit assurément dés que je serois sur pied. En éfet, l'étant allé remercier aprés ma guerison, des bontez qu'il avoit euës pour moi, il me dit qu'il seroit bien aise que je fisse ce voiage: & ce fut dans ce tems-là qu'il m'aprit ce que j'ai dit tantôt, sçavoir que le Maréchal de la Ferté m'avoit joüé quand il avoit fait semblant de demander un Regiment pour moi. Je crois que cette confidence ne vint que de quelque sujet de mécontentement qu'il avoit contre lui. En éfet, l'on disoit en ce temps-là que son Eminence avoit sa fidelité suspecte, & que quoi que ce Maréchal dit ordinairement qu'il n'avoit jamais tourné casaque, c'étoit plûtôt man-

que qu'on eut pû executer ce qu'on lui avoit promis, que de bonne volonté de sa part.

La campagne étant finie, Desplanches prit quatre braves garçons de sa compagnie, avec un Sergent, qu'il déguisa en valets, pour ne rien faire connoître, & nous nous en allâmes chez lui; où il vint aussi un Gentilhomme du Perigord, qui étoit Capitaine dans son Regiment. Il reçût en chemin une lettre de son Colonel, qui étoit le Comte de Tonnecharante, par laquelle il lui demandoit fort honnêtement le congé d'un soldat. Par malheur elle lui vint lors qu'il étoit à table, & les fumées du vin ajoûtant encore quelque chose de rude à son humeur, qui étoit assez brutale, il dit à un homme qui étoit venu exprés pour la lui aporter que Mr. le Comte de Tonecharante la lui donnoit bonne, qu'il donnât congé s'il vouloit à ses soldats, mais que pour lui il n'en vouloit rien faire. Comme nous vîmes qu'il étoit tout ému, nous lui demandâmes ce que c'étoit, quoi qu'il en eût déja assez dit pour nous en faire deviner la meilleure partie: Il nous montra la lettre qui étoit la plus honnête du monde, tellement que ne pouvant souffrir sa brutalité, je lui dis qu'il avoit tort de parler de la sorte, que je n'avois point l'honneur de connoître particulierement Mr. le Comte de Tonnecharante, mais qu'il me permettroit de lui dire qu'on n'en usoit point ainsi avec son Colonel: qu'il avoit l'honnêteté de lui demander une chose, laquelle dépendoit plus d'un Colonel que d'un Capitaine, que celui-ci ne pouvoit donner aucun congé sans l'agrément de celui là, & que si la pratique étoit toute contraire, c'est que les Colonels étoient assez honnêtes gens pour ne pas vouloir chagriner leurs Capitaines: que son refus alloit obliger le sien à se servir de son autorité, qu'il donneroit congé au soldat qu'il lui demandoit si honnêtement: que ce ne seroit pas la seule perte qu'il feroit, qu'il perdroit encore son

amitié, laquelle il devoit conserver sur toutes choses, puisqu'on vouloit à la Cour, comme aussi il étoit bien juste, que les Capitaines aportassent autant qu'ils pourroient du leur pour bien vivre avec leur chef; que je le priois, comme faisant profession d'être son ami, de faire reflexion à ces choses, que quoi qu'il eut assez de bien pour ne point souhaiter d'autre fortune, neanmoins il ne faloit pas détruire en un jour la bonne opinion qu'on pouvoit avoir de lui au Bureau, que Mr. de Tonechatante l'y perdroit infailliblement, & qu'encore un coup je le priois d'y faire reflexion.

Je ne sçais comment il me donna la patience de lui dire toutes ces choses, mais bien loin d'en faire son profit, il se mit à soûtenir que c'étoit aux Capitaines à donner le congé aux soldats, & non aux Colonels. Et s'emportant extraordinairement, parce que je n'étois pas de son avis, il fut assez brutal pour me donner un démenti dans sa maison; car nous étions alors aux Planches, prés d'Evreux, terre qui lui apartenoit, & qui n'étoit éloignée de celle des Ruffhais que de six ou sept lieuës. Il n'eût pas plûtôt lâché la parole que je lui jettai une assiette à la tête: Comme le vin le rendoit furieux il me joignit, quoi que trois ou quatre personnes qui étoient à table avec nous se fussent mises entre deux. Par bonheur pour l'un & pour l'autre nous n'avions point d'épées, & nôtre combat n'étant qu'à coups de poing ne fut pas fort sanglant. Toutefois nous étions si acharnez, que ce ne fut qu'avec grand peine qu'on nous pût separer. Il n'y avoit pas d'aparence aprés cela d'achever mon voiage, ce qui me fit commander à mes valets d'aller seller mes chevaux. Ceux qui étoient presens firent ce qu'ils purent pour nous racommoder, mais il se fit tenir à quatre & n'en voulut rien faire. Je sortis donc de chez lui, & comme il étoit déja tard, tout ce que je pûs faire fut d'aller coucher à Passi, qui est sur le grand

chemin de Paris. Il vouloit me suivre à toute force, mais ses amis qui ne voioient rien dans mon procedé que de fort juste, l'en aiant empêché il eut le temps de cuver son vin Le lendemain matin ce fut tout autre chose, il dit à ces Messieurs qui avoient couché chez lui, qu'il étoit au desespoir de ce qui étoit arrivé, qu'ils devoient me retenir, & qu'il vouloit courre aprés moi pour me demander excuse. L'entendant parler de la sorte, il n'y eut personne qui n'aprouvât ce qu'il disoit, & aiant fait seller leurs chevaux, ils vinrent tous de compagnie au petit galop, & me trouverent à Mantes, où je m'étois arrêté ne me souciant pas de faire grande diligence. Comme je vis leurs chevaux tout en sueur, j'eus peine à comprendre ce qui les pouvoit amener si vîte, & craignant que ce ne fut pour me faire insulte, je me mis sur la porte de ma chambre mes deux pistolets à la main: mais Desplanches qui marchoit à la tête de tous, me tendant la sienne, en signe d'amitié, me pria d'oublier ce qui s'étoit passé, me disant que je sçavois que quand on avoit bû, on n'étoit pas raisonnable.

Je n'eus garde de tenir ma colere, le voiant parler de la sorte Car outre que je ne crois pas qu'il y allât du mien à ce qui étoit arrivé, je me faisois un plaisir d'obeïr à Mr. le Cardinal, par l'ordre de qui, comme j'ai dit, je faisois ce voiage. Je m'en retournai donc avec lui, aprés nous être embrassez, & nous étant encore arrêtez deux jours aux Planches, nous arrivâmes enfin aux Rufflais, où l'on nous dit que le Comte de Harcourt étoit dans son Château. J'invitai Desplanches à sortir dés le jour même, mais il fit le malade, ce qui me fit prendre mon fusil, & m'en allant tout seul avec mes valets jusques sur la terre de Harcourt. Il ne partit point de gibier, mais y allant autant pour me faire voir, que pour en tuër, je tirai en l'air, & il sortit un des gens du Comte pour découvrir

qui c'étoit. D'abord qu'il me vît il me reconnut, & fut porter la nouvelle à son maître de ce qu'il avoit vû. Le Comte de Harcourt sçachant que je n'étois que moi troisiéme, fit sortir tout son monde, sans vouloir neanmoins se mettre à la tête, & comme je vis que je n'aurois afaire qu'à de la canaille, & que j'en pouvois être envelopé, je pris le parti de faire retraite. Je fus poursuivi vivement, mais comme j'étois bien monté, je pris les devans, & gagnai le long d'une haye qui étoit au bord du chemin. Ces gens me poursuivoient toûjours, & même me tiroient quelques coups de loin. Mais j'évitai bien un autre peril, je n'eûs pas fait cinquante pas dans la haye qu'on me fit une rude décharge, laquelle, graces à Dieu, me fit plus de peur que de mal. Aussi en pouvoit-on avoir à moins, & j'avois seulement cinq coups dans mon chapeau & dans mes habits. Je vis en même temps Desplanches avec ses soldats, & ne doutant point qu'il ne m'eut voulu assassiner, je l'allois tuër indubitablement, s'il ne se fut avisé de me dire qu'il n'avoit pas crû tirer sur moi, mais bien sur les gens du Comte de Harcourt. Je fus assez dupe pour prendre cela pour argent comptant, & lui ayant dit que puisque cela étoit, nous n'avions qu'à marcher contre eux, il rechargea, & nous leur donnâmes la chasse. Nous nous en revinsmes ainsi aux Ruffl iis, où il admira le peril que j'avois couru, aussi bien que tous ceux qui étoient avec lui. Il m'en demanda pardon, avec des paroles qui acheverent de me faire croire que tout cela n'étoit arrivé que par hazard. Mais mon valet de chambre qui avoit plus d'esprit que moy, me dit en me couchant que je ne m'y fiasse pas, & que j'étois chez un homme qui en avoit fait bien d'autres: qu'un païsan lui avoit dit qu'il en avoit tué déja deux ou trois au travers d'une haye, & que puisque j'avois eû querelle avec lui, le plus sûr étoit de m'en aller. Ce discours me fit rentrer en moi-même, &

commençois à faire reflexion que j'avois été bien simple de croire ce qu'il m'avoit dit, je fis dessein de quitter un homme avec qui il y avoit si peu de sureté. Cependant j'en cherchai un prétexte, & ayant envoyé un valet à Briosce pour voir s'il ne m'étoit point venu de lettres, je lui en donnai une que j'avois écrite moy même, & par laquelle il paroissoit que j'avois des affaires pressées à Paris. Je pris donc congé de ce traître, sans faire semblant de rien, & Dieu voulant que je ne demeurasse pas incertain si mon soupçon étoit bien mal fondé, fit qu'un soldat dit à mon valet de chambre, qui l'avoit mené boire exprés pour lui tirer les vers du nez, que je prenois un bon parti, & que je l'avois évité belle. Il n'en voulut pas dire davantage, quoi que mon valet de chambre le pressât de parler plus clairement, mais comme s'en étoit assez pour me faire juger du cœur du personnage, je ne fus pas plûtôt à cheval que je lui dis, comme il venoit me reconduire, que je me ressouviendrois toute ma vie de l'avanture de la veille, & que dans l'occasion je lui en dirois deux mots. Il demeura tout interdit à ces paroles, mais ne lui voulant pas donner le temps d'entrer en justification, je poussai mon cheval, & m'en éloignai tellement, que quand il auroit voulu dire quelque chose, il m'auroit été impossible de l'entendre.

Cependant il lui arriva tout ce que je lui avois prédit, Mr. de Tonecharante ayant été informé de sa malhonnêteté, donna le congé au soldat, & ne s'étant pas contenté de lui avoir fait cet affront, il fit dessein de le faire casser dés le moment que l'occasion s'en presenteroit. La chose étant difficile en ce temps-là, & ce n'étoit pas comme aujourd'hui où les Colonels sont absolument les maîtres; d'ailleurs le Roi avoit besoin d'Officiers, & on les ménageoit un peu plus qu'on ne fait à present. En effet, ils étoient bien plus rares, & l'on n'en

voioit point venir en foule, comme il en vient aujourd'hui, pour manger leur bien, & pour prodiguer leur vie. Quoi qu'il en soit, Mr. de Tonecharante eut beau avoir si méchante intention contre lui, il lui fut impossible de la mettre à execution jusques à la paix des Pirennées. Mais le temps étant venu alors qu'on n'avoit plus affaire autrement des gens de service, il fit si bien qu'il le fit mettre au nombre de ceux qu'on cassoit, quoi qu'il fut le cinq ou sixiéme Capitaine du Regiment, & que dans les autres corps la réforme se fit par la queuë. Desplanches ne pût pas soufrir cette injustice sans s'en plaindre, ce que le Comte de Tonecharante aiant bien prévû, il prit les devant auprés du Roi, à qui il conta plusieurs brutalitez que cet homme avoit faites, & même quelque chose de pis, car il n'y avoit rien de sacré pour lui quand il y avoit du vin sur le jeu, & il parloit aussi mal de Dieu & des Princes, qu'il faisoit de ses ennemis.

Ainsi s'étant presenté devant le Roi, & lui aiant remontré qu'il y avoit plusieurs années qu'il le servoit: qu'il avoit toûjours eû une bonne Compagnie, qu'il n'avoit jamais été repris d'avoir manqué à son devoir, qu'il avoit du bien, & enfin mille choses semblables, le Roi qui l'avoit écouté paisiblement, lui répondit qu'il le sçavoit aussi bien que lui, mais que s'il prétendoit que cela le dût faire conserver, il devoit donc avoir soin de servir Dieu aussi régulierement qu'il l'avoit servi: qu'il ne vouloit pas lui dire par là qu'il faloit qu'un Oficier mangeât les Saints, mais qu'il ne fut pas impie: qu'il sçavoit de bonne part qu'il avoit pissé dans un Benitier, en dérision de l'eau benîte, qu'il ne sçavoit à quoi il tenoit qu'il ne lui fit faire son procez, & que s'il n'avoit apris en même temps que c'étoit le vin qui le lui avoit fait faire, il pourroit se repentir d'avoir eu la hardiesse de se montrer devant lui. Desplanches qui sçavoit dans son

cœur que le Roi ne lui reprochoit rien que de veritable, n'eut garde d'insister aprés cela, & s'étant retiré tout honteux, il se fut confiner dans sa Province, d'où il ne sortoit point que pour venir épouser à Paris, la fille de Mr. de Brillac Conseiller de la grande Chambre ; mais sa femme n'ayant pas eu le pouvoir de le retirer de sa débauche, il creva cinq ou six ans aprés à force de boire.

J'avois resolu lors que j'étois parti de chez lui, ainsi que j'ai dit cy dessus, de tirer raison de la supercherie qu'il m'avoit faite, mais Mr le Cardinal à qui j'avois dit le sujet pour lequel je m'étois retiré si promptement, m'en fit une si expresse défense, que je n'osai jamais y contrevenir. Cependant il m'envoya à Bruxelles pour une affaire secrete qu'il ne m'est pas permis de reveler, & dans laquelle je ne pûs réüssir. Monsieur le Prince de Condé étoit toûjours avec les Espagnols, & ce fut pendant que j'étois dans cette Ville qu'arriva la mort de Beauvais pere de Madame la Comtesse de Soissons, lequel étoit Ecuier de ce Prince C'étoit un homme de cœur ; mais qui s'en faisoit un peu trop accroire, ce qui fut cause de son malheur. Car comme il décendoit de chez Mr. le Prince de Condé, il prit un Gentilhomme de condition par le bras, qui montoit, & qui avoit le haut du degré, si bien qu'il passa au-dessus de lui Ce Gentilhomme ne voulut rien dire à cause du respect qu'il étoit obligé d'avoir pour le Maître de la maison, mais étant sorti en même temps, il fut trouver un de ses amis, qu'il pria d'aller trouver Beauvais de sa part, pour lui dire qu'il vouloit avoir raison de cet affront. Beauvais n'étoit pas d'humeur à rompre une partie comme celle là, ainsi ayant choisi un de ses amis pour lui servir de second, ils se batirent deux contre deux. Il y en eut un de tué tout roide du côté de son ennemi, mais il n'eut pas le temps de se réjouïr de cet avan-

tage, il reçût un coup de pistolet dans la tête, dont il mourut quelques jours aprés. Mr. le Pince de Condé étant averti de cét accident, le fut voir avant que de mourir, & comme il n'y avoit plus d'esperance au corps, il lui dit que dans l'état où il étoit, il ne devoit plus songer qu'à son ame ; qu'il sçavoit qu'il y avoit long-temps qu'il entretenoit une femme de laquelle il avoit des enfans, car c'est de celle-là que vient Madame de Soissons, Beauvais n'ayant jamais été marié : qu'il lui conseilloit de décharger sa conscience, ce qu'il pouvoit faire en l'épousant : qu'il ne pouvoit mieux lui témoigner l'estime qu'il avoit pour lui, qu'en lui procurant son salût, & que s'il le vouloit croire, il envertoit querir un Prêtre à l'heure-même. Beauvais avoit perdu toutes ses forces, & il y avoit déja vingt-quatre heures qu'il ne disoit mot, mais la parole du Prince de Condé, ou pour mieux dire le discours qu'il lui avoit tenu le r'animant : Non, Monseigneur, lui dit-il, je ne vous croirai pas, avec une voix haute, je n'ai jamais rien promis à cette femme, & je ne vois pas que je sois obligé de lui rien tenir Mr. le Prince de Condé lui dit qu'il le devoit mieux sçavoir que lui, & que ce n'étoit que sur le bruit commun qu'il lui avoit tenu ces paroles, à quoi l'autre ayant encore répondu la même chose, il le laissa mourir en repos.

Pendant que cela se passoit, la guerre continuoit toûjours de même force. Cependant ce n'étoit pas sur la frontiere seulement qu'elle causoit du desordre, mais encore dans le cœur du Royaume, où la foiblesse du Ministere faisoit prendre des licences qui alloient à la destruction de l'autorité souveraine, & de l'œconomie du Royaume. Je ne prétens pas en disant cela parler de ce que les Parlemens faisoient, mais de l'audace de quelques particuliers, lesquels se croyant tout permis dans un temps comme celui-là, établissoient de petites

tirannies, qu'ils obligeoient de reverer. En effet, dans chaque Province il y en avoit deux ou trois de chaque nature, & ils se mocquoient des ordres du Souverain, s'ils n'étoient conformes à leurs intentions. C'étoit un grand chagrin pour le Cardinal, & encore plus pour le Roi, qui avoit mille fois plus de cœur, & à qui d'ailleurs la chose touchoit de plus prés. Mais le temps vouloit qu'il dissimulât, & comme tout jeune qu'il étoit, il avoit extrêmement de politique, il n'eut garde d'entreprendre de réformer un abus, qui auroit pû devenir plus grand en voulant le reprimer si à contretemps. Cependant rien ne fut plus hardi que ce que fit un certain fou, qui avoit épousé une de mes parentes, & dans quoi je pensai être embarassé. Cet homme s'appelloit le Marquis de Pransac, & avoit plus de vanité qu'il n'étoit gros, quoi qu'il fut d'une Maison si nouvelle, que s'il avoit quelque Noblesse, ce n'étoit qu'à cause qu'il n'étoit fils & petit-fils d'un President de Bordeaux. Au reste, puisque je suis tombé sans y penser sur sa genealogie, je raporterai une chose assez particuliere du pere de son grand-pere, & ce sera si succinctement, que je tâcherai de ne point ennuyer. Celui-ci étoit Marchand d'eau de vie de son métier, & il paroissoit si peu dans la Ville, qu'on ne croyoit pas qu'il eut vaillant seulement deux mille francs. En effet, il demeuroit non seulement dans une petite maison, mais faisoit encore la plûpart de son négoce sous des noms empruntez. Il n'avoit pour tous enfans qu'un fils unique, lequel il avoit élevé du mieux qu'il avoit pû, & comme il ne vouloit pas qu'il prît le parti de la Marchandise, il l'envoya au College. Etant en Philosophie, il vit la fille d'un President, & en devint si éperdûment amoureux, pour la voir seulement à l'Eglise, que la jaunisse lui en vint. Son pere qui n'avoit que lui d'enfans, comme je viens de dire, & qui étoit plus riche qu'il ne paroissoit, fut au desespoir de le voir tout mo-

ribond, & aprés l'avoir tourné de tous côtez, pour sçavoir la cause de son mal, il fit tant qu'il tira son secret. Il lui dit, que si ce n'étoit que cela, il prît bon courage, qu'il feroit ensorte de lui faire avoir cette fille, & s'en allant à l'heure même chez son pere, il la lui demanda en mariage pour lui. Le President crût que ce petit homme extravaguoit; il lui demanda qui il étoit, pour lui faire un pareil compliment; & jugeant de son bien par sa mine, qui étoit fort médiocre, il fut sur le point de le faire chasser par ses laquais. Ce petit homme ne s'étonna point de toutes les marques qu'il pouvoit lui donner de son mépris; & pour finir tout d'un coup cette affaire, lui demanda ce qu'il donneroit à sa fille en mariage, & que quoi que ce pût être, il en donneroit trois fois autant à son fils argent comptant, sans conter encore une Charge comme la sienne, dont il consigneroit le prix, afin qu'il pût en être pourvû quand il seroit capable de l'exercer. Le President l'entendant parler de la sorte le regarda entre deux yeux, & ne reconnoissant rien en lui qui lui dût faire présumer qu'il ne fut fort sage, il commença non-seulement à le traiter plus honnêtement, mais encore à lui demander s'il étoit en état d'executer ce qu'il promettoit. Le petit homme lui fit réponse qu'il ne pouvoit être trompé en cela, puisque le tout consistoit dans les especes, & le menant à l'heure même chez lui, il lui fit voir un cofre fort, dans lequel il y avoit plus de huit cens mille francs.

Le mariage dont il étoit question fut bien-tôt conclu aprés cela, & c'étoit de lui qu'étoit sorti le pere de nôtre fou. Je laisserai à juger si j'ai tort de l'apeller ainsi, quand j'aurai rapporté ce que j'ai à en dire. Quoi qu'il se connût mieux que personne, il crut qu'un carrosse, quelque beau qu'il fût, n'étoit jamais si bien paré, que quand il y avoit de belles armes, c'est pourquoi sans se soucier de por-

ter celles que son grand-pere avoit prises, & dont son pere s'étoit contenté, il en choisit de telles qu'il lui plût, & les écartela de seize quartiers; dont le moindre avoit alliance avec des Maisons Souveraines. Il prit avec cela une livrée magnifique, si-bien qu'il attira bien-tôt l'admiration de tous les courtaux de Paris. Comme il y a dans cette grande Ville des gens qui cherchent à vivre aux dépens des sots, un de ceux-là voiant qu'il étoit entêté de grandeur, lui fit une genealogie, par laquelle il lui prouva qu'il décendoit en droite ligne de mâle en mâle de la Maison de Dreux, cadets de la Maison Royale, & que comme tel, il avoit droit de porter au premier & quatriéme quartier, les armes de France, & au second & troisiéme celles de Dreux. Il fut charmé de cette découverte, & m'étant trouvé justement chez lui lors que cela arriva, il m'en demanda mon sentiment. Cela lui plaisoit trop pour lui contredire, ainsi ayant donné dans son sens, j'achevai de le rendre si fou, qu'il envoya querir à l'heure-même son Sellier, à qui il commanda un carrosse magnifique, lui donnant les armes qu'il vouloit porter d'orénavant, afin qu'il les y mît. Il changea aussi sa vaisselle d'argent le même jour, faisant mettre ses armes sur celle qu'il achetoit; & pour ne rien oublier qui pût prouver la grandeur de sa Maison, il fut encore passer un contract sur le soir, par lequel il prît la qualité de trés Sérénissime Prince L...... de Dreux, ajoûtant neanmoins le nom de Rhedon, qui étoit le sien. Mais il prétendoit s'en défaire par succession de temps, ou attribuër ce surnom à quelque substitution imaginaire, à l'exemple de plusieurs Maisons de France, qui seroient bien embarassées de dire d'où vient celui qu'elles ont pris, si elles en vouloient dire la verité.

Quoi qu'il en soit, le Marquis de Pransac changea encore sa livrée, prit celle de Mademoiselle de Montpensier, à la reserve de la doublure, dont

l'une étoit verte & l'autre bleuë, & augmentant son train de quatre Pages, & de quelques laquais, il fit honte à plusieurs Princes, qui ne marchoient pas avec si grand équipage. Il n'eût garde d'oublier le dais dans sa nouvelle grandeur, & ne lui manquant plus que le nom d'Altesse, pour être tout-à-fait Prince, puis qu'éfectivement il commençoit à croire qu'il l'étoit, je fus celui qui le lui donnai le premier, pour me mieux mocquer de lui. Il m'en sçût si bon gré, qu'il ne voulut plus que j'eusse d'autre table que la sienne, & si j'eusse été d'humeur à le croire, je n'avois plus que faire d'aller chercher à manger ailleurs. Celui qui lui avoit donné l'avis de sa nouvelle Principauté fut aussi recompensé largement, & pour rencherir par dessus moi il se traita d'Altesse Royale, soûtenant que puisqu'il venoit de tant de Rois, il ne voioit pas pourquoi il vouloit se contenter de la Serenité. Le Marquis de Pransac trouvoit qu'il avoit raison, & en donnoit des marques par un branlement de tête, en signe d'aplaudissement. Mais voulant me donner du plaisir tout du long, je commençai à leur contredire, si-bien qu'il s'établit juge entre nous deux. Je lui dis donc que le moien de faire croire qu'il y avoit de la vision dans sa nouvelle qualité, étoit de se donner un titre qui ne lui apartient pas, qu'il n'y avoit que les fils des Rois qui eussent celui d'Altesse Roiale, & que dés que cela s'éloignoit davantage, l'on ne donnoit plus que celui de Serenissime: qu'il vit Mr. le Prince de Condé, le Prince de Conti son frere, & mille autres que je ne nommois pas, parce que je n'avois que faire d'aller chercher des exemples hors de chez nous. Ce discours avoit un peu rabatu de la vanité de son Altesse de Pransac, mais mon adverse partie voulant continuer de lui faire sa cour, me dit que son Altesse Roiale étoit bien autant que le Prince d'Orange, qui se faisoit donner cette qualité. Je lui répondis qu'il n'y avoit que les Gazetiers de

Hollande qui en usassent de la sorte, & que si elle étoit dûë à Madame la Princesse d'Orange, comme fille & sœur d'un Roi d'Angleterre, ce n'étoit pas à dire qu'elle passât en la personne de son mari : que les Princesses du Sang Roial d'Angleterre, aussi-bien que celles du Sang Roial de France, ne perdoient jamais leur rang, quoi qu'elles eussent épousé des maris au dessous d'elles, & qu'il prenoit sans doute le change, attribuant au mari ce qui n'étoit dû qu'à la femme.

Son Altesse de Pransac trouva que j'avois raison, & se contentant de la qualité qui lui étoit dûë, il dit d'un ton plein d'esperance, mais encore plus plein de folie, que le temps ameneroit toutes choses. Chacun fut étonné de lui voir arborer de si belles armes, & paroître en si grand équipage, mais n'aiant pas dequoi soûtenir tout cela, il altera bien-tôt son fonds, si-bien qu'il fut obligé de se retrancher de temps en temps, & même d'aller faire un tour à la campagne, afin de raporter dequoi dans la Ville pour se faire considerer des Bourgeois.

Cét abus dura tout autant que la guerre. Mais le Roi aiant rétabli la Paix dans son Roiaume par son mariage avec l'Infante d'Espagne, il donna ordre au Procureur General du Parlement, de sçavoir un peu pourquoi le Marquis de Pransac vouloit être Prince du Sang. Le Procureur General, pour satisfaire à cet ordre, s'en fut chez lui avec des Huissiers, & aiant cassé les carrosses où étoient les Fleurs de Lis, ils furent dans l'Office, où ils briserent la vaisselle d'argent, lui donnant d'ailleurs assignation pour répondre à une Requête qui avoit été presentée au Parlement à ce sujet. Jamais homme ne fut si embarassé que se trouva alors son Altesse, il envoia chercher celui qui l'avoit mis dans cette belle affaire, mais il s'en étoit allé, voiant bien qu'il n'étoit plus temps pour lui de paroître. Il envoya aussi chez moi, & la curiosité me fit aller le trouver,

pour voir comment il soûtenoit cette attaque. Au reste le pauvre homme étoit plus digne de pitié que d'autre chose, il étoit toujours si fou, qu'il souffroit que je le traitasse d'Altesse, & aiant voulu changer de stile tout exprés, il me dit avec une gravité merveilleuse, que je prisse garde à ne pas manquer de respect, que son Procez n'étoit pas encore perdu, & qu'il me montreroit dans peu ce que c'étoit que d'offenser un Prince du Sang. Cependant il lui falut rabatre dans peu de temps de sa fierté, le Procureur General qui le poursuivoit vivement ne concluiot pas moins qu'à cinquante mille écus d'amende, à le faire déclarer lui & sa posterité déchus des privileges de Noblesse, à faire amende honorable, & à quantité d'autres choses qui n'étoient gueres moins pleines d'infamie. Pour aller au devant de tout cela, les Avocats lui conseillerent de se desister de ses prétentions, à quoi il se résolut enfin avec grand' peine. Neanmoins il lui falut faire un Factum lui-même, personne ne voulant travailler pour lui dans une si méchante cause, & il y exposa que c'étoit cét homme dont j'ai parlé, & moi, qui lui avoient insinué qu'il étoit Prince du Sang, qu'il l'avoit crû, comme il étoit de bonne foi, mais que cette même bonne foi le disposoit à croire le contraire; puisque cela n'étoit pas, qu'il en demandoit pardon au Roi, qu'il n'avoit jamais eu pensée d'offenser, & qu'il le suplioit d'avoir pitié de lui, sans le traiter à la derniere rigueur. Je fus apellé pour être oüi sur sa déposition, & mes amis crurent qu'on m'alloit arrêter; mais m'étant fait interroger je fis connoître à la Cour que bien loin d'avoir aidé à l'entretenir dans sa folie, je m'en étois toûjours mocqué: que je n'étois pas cause s'il avoit si peu d'esprit que de prendre serieusement une chose qu'on ne disoit que par raillerie; que je connoissois trop son origine pour lui en attribuer une si grande, & qu'enfin il étoit impossible de rendre les fous sages, quelque chose que l'on pût faire. Mon in-

terrogatoire lui servit plus que je n'eusse pensé, aiant dit plusieurs autres circonstances de la foiblesse de son esprit, le Parlement le traita doucement, & il en fut quitte pour demander pardon à la Cour, & pour payer mille écus d'amende.

Depuis cet Arrêt il a falu qu'il ait changé de nom & d'armes. Pour ce qui est du nom il a repris le sien, mais pour ce qui est des armes il a été pour le moins quatre ou cinq ans sans en porter. Enfin il s'est determiné aprés un si long-temps à prendre d'or au Lion de Sable, mais comme il ne sçauroit oublier les Fleurs de Lis, il en a mis quantité dans ses alliances, dont il écartele, ce qui fait dire à tous ceux qui sçavent son afaire, que quand on est fou on l'est toûjours. Quoi qu'il en soit, pour faire croire qu'il est encore jeune, quoi qu'il ait pour le moins soixante & dix ans, il fait les doux yeux à present à Madame la Duchesse de Saux, mais d'une maniere toute honnête & toute respectueuse, car il se contente d'aller du fauxbourg saint Germain où il demeure, à la Messe des Minimes, pour la voir passer, & il s'en retourne le plus satisfait du monde pourvû qu'elle veüille prendre de l'eau benîte de lui, ou qu'elle remarque seulement qu'il l'a salüée Cette Duchesse a été quelque temps sans prendre garde à sa folie, mais quelqu'un en aiant averti son mari, le Duc de Saux en a voulu avoir le plaisir lui-même, tellement qu'aprés avoir tout vû de ses yeux, il a obligé sa femme de lui jetter de temps en temps quelques regards favorables, ce qui a rendu le bon homme si fou, que si cela dure encore seulement un mois ou deux, ce sera pour l'envoier tout-à fait aux petites maisons.

Comme je n'ai pas voulu en faire à deux fois de cette Histoire, j'ai parcouru plusieurs années ausquelles il me faudra revenir, pour parler plus particulierement de ce qui me regarde. Je n'étois point mal

mal avec Mr. le Cardinal, & quoi que je n'eusse pas réüssi dans le voiage que j'avois fait à Bruxelles, il m'emploia encore dans une négociation secrette qu'il avoit de ce côté-là. Ce fut pour retirer le Comte de Marcin du service du Prince de Condé, pour lequel il avoit sacrifié sa femme, car s'il avoit demeuré fidéle, le bâton de Maréchal de France ne lui pouvoit échaper. En éfet, il y avoit peu d'homme qui entendit la guerre mieux que lui, ni qui fut plus propre pour acheminer heureusement une entreprise. Cependant pour toute récompense, le Prince de Condé venoit de se broüiller avec lui sur ce qu'il n'avoit pas executé ses ordres au pié de la lettre. Le Comte de Marcin voulut s'excuser, & lui remontrer que l'occasion avoit demandé qu'il y changeât quelque chose, mais ce Prince qui étoit le plus violent de tous les hommes, se tourna contre la muraille sans le vouloir écouter, & ne lui disant autre chose, sinon: En user avec moi, Marcin, comme cela, paroles qu'il répéta cinq ou six fois, dans un tel excez de colere, qu'il en mordoit la cheminée. Marcin crût à propos de se retirer, de peur qu'il ne lui arrivât pis. Mr. le Cardinal aiant de bons espions à Bruxelles, ne manqua pas d'être averti aussi-tôt de cette mes-intelligence, ce qui l'obligea, comme je viens de dire, de m'y envoier. L'emploi étoit gaillard, & il y alloit de ma vie, si j'eusse été reconnu, mais passant pour un Marchand de Liege, je fus loger dans une ruë détournée. Je feignis d'être malade en arrivant, & disant que j'avois une lettre de conséquence à rendre au Comte de Marcin, qui étoit du même païs dont je me disois, je l'insinuai si-bien à mon hôte, qu'il s'ofrit de la lui aller porter. Je lui recommandai de ne la lui rendre qu'en main propre, à quoi n'aiant pas manqué, le Comte de Marcin seconda ma feinte, & lui dit qu'étant de sa porte, il le prioit d'avoir soin de moi: qu'il me dit seulement que si j'avois besoin de quelque chose, je ne feignisse point de l'en-

voier querir chez lui ; qu'il ne pouvoit me venir voir plûtôt que le lendemain, parce qu'il alloit monter à cheval, mais qu'il n'y manqueroit pas sur les huit heures du matin. Mon hôte revint avec ces bonnes nouvelles, mais il n'eut garde de me trouver au logis : j'étois en embuscade à dix ou douze maisons de-là, pour voir si au lieu de cette réponse, il ne viendroit point des soldats pour m'arrêter. J'y demeurai pour le moins encore une heure aprés l'avoir vû revenir, mais voiant qu'il ne paroissoit rien, je m'en retournai. Il me demanda d'où je venois, moi qui lui avoit dit n'être point en état de sortir, & si je voulois me rendre encore plus malade. Je lui dis que j'avois voulu aller à la Messe, mais que j'étois si foible, que j'avois pensé ne jamais revenir. Cette conversation étant finie, il m'aprit ce que lui avoit dit Mr. de Marcin dont j'eus beaucoup de joie, esperant que puis qu'il prêtoit ainsi l'oreille, je pouvois croire que mes peines ne seroient pas perduës. Je passai ainsi la nuit dans de grandes esperances, & Mr. de Marcin étant venu à l'heure qu'il avoit dit, me demanda quelles propositions j'avois à lui faire, & quelles assurances il pouvoit prendre en moi. Je lui dis que pour les assurances elles étoient toutes entieres, & pour ne lui en point laisser lieu de douter, je lui fis voir une lettre de creance que j'avois de Mr. le Cardinal. Il me dit que c'étoit quelque chose que ce que je lui montrois, que neanmoins ce n'en étoit pas assez ; que je devois avoir une lettre de creance du Roi même : que quoi que Mr. le Cardinal gouvernât le Roiaume, comme premier Ministre, il s'engageoit souvent dans des négociations dont il se retiroit, sous prétexte qu'elles n'étoient pas agreables au Roi : que c'étoit pour reconnoître toûjours dans quels sentiment étoient ceux qu'il faisoit rechercher, & souvent pour les rendre suspects à leur parti : que cependant je pouvois lui dire quels avantages on lui vouloit faire ;

que s'il les trouvoit assez grands pour les écouter, je pourrois retourner querir un pouvoir plus ample, & plus certain, sinon qu'il seroit inutile de me donner cette peine. Il avoit raison, quand il disoit que Monsieur le Cardinal s'engageoit souvent dans des affaires, dont il se retiroit avec l'aide de la Cour. C'étoit ce qui l'avoit sauvé en bien des rencontres, & du temps des guerres civiles, il avoit rendu par là la foi du Prince de Condé suspecte aux Parisiens, & aprés leur avoir fait voir que ce Prince ne leur étoit pas si afectionné qu'il leur vouloit faire acroire, il avoit rompu souvent avec lui, lors que le Prince de Condé croioit que les choses ne pouvoient plus manquer. Quoi qu'il en soit, étant question de me déclarer, je dis à Mr. de Marcin que s'il vouloit renoncer aux intérêts de ce Prince, & à tous les traitez qu'il pouvoit avoir faits avec les Espagnols, le Roi lui donneroit cinquante mille écus d'argent comptant, un Gouvernement de Province dans le cœur du Roiaume, & assurance d'être Chevalier de l'Ordre à la premiere promotion. J'avois bien d'autres ofres à lui faire, mais je ne voulois pas tout d'un coup déploier ma marchandise, & à l'exemple de ces Marchands qui ne montrent jamais ce qu'ils ont de plus beau que le dernier, je voulois le laisser parler, & reconnoître auparavant ses sentimens. Il me dit que Monsieur le Cardinal se mocquoit de lui de lui faire de telles ofres, qu'il y avoit long-temps que s'il avoit voulu l'écouter, il lui en avoit fait faire de plus avantageuses : qu'il faloit qu'il le crût, ou bien outré contre Mr. le Prince de Condé, ou bien miserable, s'il s'étoit mis en tête de le tenter avec si peu de chose : qu'il ne lui ofroit pas la moitié des pertes qu'il avoit soufferres dans le bien qu'il avoit en France, que c'étoit bien loin de vouloir éfacer par quelque bienfait, tant d'autres méchans traitemens qu'il avoit reçûs : que s'il avoit quité la Catalogne dans un temps où sa presence y étoit si ne-

cessaire, Mr. le Cardinal devoit n'en imputer la faute qu'à lui seul, qu'après l'avoir fait mettre en prison dans le temps que le Prince de Condé, le Prince de Conti, & le Duc de Longueville, avoient été arrêtés, quoi qu'il n'eut jamais rien fait qui eût pû le rendre suspect d'aucune infidelité, il faloit du moins tenir plus secrets les ordres qu'il avoit donnez de lui faire le même traitement, lors que le Prince de Condé étoit sorti du Roiaume: qu'il n'y avoit rien qu'un homme ne fit pour assurer sa liberté, qu'il se ressouvenoit tous les jours de ce que lui avoit coûté la perte de la sienne, qu'il avoit été obligé pour se sauver de se jetter du haut d'une tour en bas, qu'il en avoit eû une jambe cassée, & que pour éviter un pareil traitement, il n'y avoit rien de si sacré qu'il ne fut permis de violer, qu'il ne falloit pas donc que Monsieur le Cardinal l'accusât tous les jours, comme il faisoit, de la plus noire infidélité qui se fut jamais faite; que s'il y avoit quelqu'un à qui l'on pût imputer une chose comme celle-là, c'étoit à lui qui l'avoit fait arrêter une fois sans sujet, & qui auroit fait la même chose une seconde, s'il n'y eut donné ordre, que ce n'étoit pas assez de soupçonner un homme pour en venir à ces extrémitez, mais qu'il faloit si bien averer les soupçons, qu'ils fussent clairs comme le jour. Il me fit encore quantité d'autres plaintes, qui seroient trop longues à rapporter, & que je ne voulus pas interrompre, parce que je sçavois qu'un cœur qu'on laissoit décharger étoit plus susceptible d'accommodement. Cependant voiant qu'il avoit jetté son plus grand feu, je lui dis que je ne prétendois point justifier Mr. le Cardinal, mais que je lui dirois seulement en passant, qu'un homme qui étoit dans le poste où il étoit, se trouvoit souvent bien embarrassé: que trop de confiance étoit capable de le perdre, & qu'une maxime la plus en usage dans la politique, étoit de s'assurer toûjours de la personne des gens qui pouvoient être suspects, & puis

aprofondir aprés cela s'ils étoient coupables ou non, que s'il avoit été à sa place il n'en auroit peut-être pas moins fait; que le grand attachement qu'il avoit au Prince de Condé, n'avoit pû plaire à ce Ministre, lequel voyoit que ce Prince, pour réüssir dans le projet qu'il avoit fait de le perdre, se portoit aux plus grandes extremitez: qu'il ne falloit point rapeller un temps si malheureux, mais tâcher d'en éfacer le souvenir par un accommodement plein de sincerité; & où il trouvât ses avantages; que puis que ceux que je lui avois oferts n'étoient pas capables de le contenter, je le priois de me dire ce qu'il souhaitoit, & que je m'employerois auprés de Mr. le Cardinal pour lui faire avoir toute sorte de satisfaction. Il me dit qu'il y penseroit, qu'aussi-bien cette conversation n'étoit déja que trop longue, que les Espagnols étoient défians, & qu'il faloit leur ôter le sujet de concevoir aucun soupçon; que comme il ne me pouvoit plus voir dans ce Logis, il me prioit de m'en aller à Liege, & de le venir trouver dans son château de Modave, où il se rendroit dans huit jours: qu'il ne sçavoit comment je pourrois passer par les places Espagnoles, que je ne pouvois éviter, qu'il me donneroit bien un passeport, si Mr. le Prince de Condé étoit absent; mais que comme c'étoit à lui à le faire pour ce qui regardoit les François, il n'osoit empieter sur son autorité, de peur que cela ne me fut plus nuisible, que profitable, qu'il valoit mieux que je m'adressasse au Secretaire du Gouverneur des Païs Bas, comme si j'étois Liegeois; que ces sortes de gens faisoient tout pour de l'argent, sans examiner souvent s'il n'y avoit point de mistere. Je le remerciai de son avis, & n'eus pas besoin de m'en servir, car j'avois pris toutes mes précautions en venant de Bruxelles, & au lieu de venir par le grand chemin de Paris, j'étois venu le long de la Meuse jusques à Liege dans un bâteau marchand qui avoit un passeport. Le Maréchal de Fabert

Gouverneur de Sedan qui avoit été averti par Mr. le Cardinal que je marchois pour affaire de conséquence, m'avoit recommandé au batelier, & pour passer sûrement à Charlemont & à Namur, j'avois été obligé de me déguiser comme si j'eusse été un de ses garçons. Etant arrivé à Liege, j'y avois trouvé un homme que Mr. le Cardinal y entretenoit pour lui servir d'espion, & m'étant adressé à lui par son ordre, il m'avoit donné un passeport sous le nom d'un bourgeois de la Ville. Ainsi n'ayant rien à craindre, je sortis de Bruxelles, pour me rendre à Modave dans le temps prescrit. Je vins coucher à Louvain, & ayant passé le lendemain par Tirlemont, je laissai à gauche la petite place de Loo, & continuai mon chemin, entrant à une lieuë de-là dans le païs de Liege. J'atendis six jours dans la Ville capitale, des nouvelles de Mr. de Marcin, car il venoit tous les jours des païsans de Modave, qui me pouvoient dire à coup sûr quand il seroit arrivé. Enfin ayant sçû que les domestiques, qu'il envoyoit toûjours devant, étoient au Château, j'en pris le chemin, & le fus trouver le jour même qu'il étoit arrivé. J'y fus déguisé en maçon, dont nous étions convenus lui & moi, car ces sortes de gens n'étoient point suspects pour le venir voir, & comme il aimoit les bâtimens, il n'étoit pas étrange de le voir s'enfermer avec eux pour raisonner à fonds sur ce qu'il vouloit entreprendre. D'abord qu'il me vit, il me reconnut, & me demanda si je lui avois aporté le devis que je lui avois promis. Je lui dis qu'oüi, & tirant un papier de ma poche, je feignis de le lui vouloir mettre entre les mains. Mais il me dit de le garder, & que quand il auroit vû quelque chose dont il s'entretenoit avec un ouvrier, nous le verrions ensemble dans son cabinet.

Pour ne point donner de soupçon il dit, me voiant si éloigné de lui que je ne le pouvois entendre,

qu'il ne croioit pas que je fusse son fait : que je venois pourtant de Cologne tout exprés, où je faisois ma demeure, mais qu'on lui avoit dit que je m'en faisois beaucoup plus acroire que je n'avois de science. Cela réjoüit quelques gens qui me portoient déja envie ; & qui craignoient que je ne fusse venu pour leur couper l'herbe sous le pié. Cependant Mr. de Marcin aiant fait encore plusieurs tours devant que de s'en aller dans son cabinet, je m'y enfermai avec lui, & lui demandai réponse sur ce que je lui avois dit. Il me répondit que cela étoit bien-aisé, & en même temps m'expliqua ses intentions, qui étoient qu'on le fit Maréchal de France, Gouverneur de Province, Chevalier de l'Ordre à la premiere promotion, General d'armée, ou en Italie, ou en Catalogne, & avec tout cela qu'on lui donnât deux cens mille écus d'argent comptant. Ces demandes étoient exorbitantes, ainsi j'en demeurai tout surpris, néanmoins comme mes instructions alloient au-delà de ce que je lui avois avancé dans nôtre premiere conversation, je lui dis que j'avois écrit à Mr. le Cardinal depuis que je n'avois eu l'honneur de le voir, & en avois eu réponse, qu'au lieu du Gouvernement de Province que je lui avois ofert de sa part, il lui feroit donner le bâton de Maréchal de France, dont il croioit bien qu'il seroit plus content : qu'il me mandoit encore qu'on lui conteroit jusqu'à cent mille écus d'argent comptant, & qu'avec tout cela on lui donneroit toute sorte d'assurance, comment il seroit Cordon-bleu dés que le Roi en feroit. Il se mit en colere à ces ofres, & me demandant si Mr. le Cardinal ne faisoit point de difference entre le Maréchal Foucaut & lui, à qui avec cette dignité on avoit donné jusques à cinquante mille Loüis d'or : Je lui dis que je croiois bien qu'oui, mais qu'il n'étoit pas maître d'une forte place comme étoit l'autre, quand il avoit arraché un traité si avantageux : que le Cardinal en lui accordant une

si grande grace, avoit consideré qu'il lui coûteroit beaucoup davantage pour retirer cette place de ses mains, qu'il ne lui donnoit : qu'il faloit prendre garde aux circonstances, & qu'à bien considerer toutes choses, ce n'étoit qu'un Capitaine qu'on ôtoit aux Espagnols, en le faisant passer de nôtre côté, perte qui ne leur pouvoit pas faire grand mal, puisque Mr. le Prince de Condé leur restoit, qui nous en feroit encore assez.

Je lui dis encore assez de choses pour tâcher de le persuader, mais il ne rabatit rien de ses prétentions, ce que voyant je le priai de me les vouloir donner par écrit, afin de les montrer au Cardinal, que j'étois résolu d'aller retrouver. Mon dessein étoit droit, & je ne songeois qu'à me disculper envers son Eminence, qui vû ce qui étoit arrivé entre Mr. le Prince de Condé & lui, avoit si bien crû que je réüssirois dans ma négociation, qu'il m'avoit chargé de ne lui offrir les cent mille écus qu'à toute extrémité. Je craignois donc qu'il n'en rejettât toute la faute sur moi, & étois bien-aise de lui donner des preuves du contraire. Mais Mr. de Marcin expliquant ma demande tout d'un autre façon, se leva en colere, & me dit qu'il ne sçavoit à quoi il tenoit qu'il ne me sacrifiât à l'heure-même à son ressentiment. Pour qui je le prenois, pour lui faire une telle demande, & si c'étoient-là des tours ordinaires du Cardinal, qui tâchoit de jetter un homme dans une abîme de négociations, afin de faire connoître à ceux de son parti, qu'il ne tenoit qu'à lui de traiter avec eux : que s'il étoit assez fou de me donner aussi ses prétentions par écrit, elles ne tarderoient gueres à être publiques en Espagne, à Bruxelles, & dans toutes les Villes alliées de cette Couronne: que ce n'étoit donc que pour lui faire perdre la confiance qu'on avoit en lui, que j'avois été envoyé ; que je me retirasse le plus promptement qu'il me seroit possible, & qu'il n'avoit plus rien à me dire. Je fus étonné de l'emporte-

ment avec lequel il me parloit, neanmoins ayant assez de flegme pour me posseder, je le laissai achever tout sans l'interrompre, & voyant qu'il ne disoit plus rien, je pris la parole, & lui dis, que si l'intention de Mr le Cardinal étoit telle qu'il venoit de dire, cela passoit ma connoissance: que pour moi qui lui pouvois rendre conte des miennes, je voulois bien lui avoüer ingenûment pourquoi je lui avois fait une telle demande, que j'avois afaire à un Ministre difficile, & qui croyoit que toutes choses dussent aller selon sa tête, que je l'avois vû si préoccupé du succez de ma négociation, que je ne songeois qu'à lui faire voir clairement, que j'y avois fait tout de mon mieux: que j'avoüois de bonne foi que j'avois eû tort de lui faire cette proposition, n'ayant pas l'honneur d'être connu de lui, mais que l'envie que j'avois de le voir retourner en France, où l'on récompenseroit son merite tout autrement qu'on ne feroit en Espagne, faisoit que pour ne lui point laisser de mauvaise impression de celui qui m'avoit envoyé, j'étois prêt de lui montrer mes instructions que j'avois gardées, quoi qu'il ne fut pas necessaire, & que même il y eût eu du danger pour moi, si on me les eût trouvées.

Ce discours le radoucit un peu, mais non pas à un point qu'il diminuât aucune chose de ses demandes. Ainsi n'aiant plus rien à esperer de lui, je lui dis adieu, & m'en revins en France par le même chemin que j'étois venu. Etant arrivé à Charleville, il me falut attendre une escorte pour aller jusques à Rhetel. Car le Prince de Condé tenoit Rocroy, & Montal qui en étoit Gouverneur, faisoit des courses qui empêchoient la communication de ces deux Villes. Mr. le Duc de Noirmoustier qui étoit Gouverneur de Charleville, & dont j'étois connu particulierement, me demanda d'où je venois. Mais n'aiant pas d'ordre de lui faire part de mon secret, je lui dis que je venois de Spa,

dont les eaux m'avoient été ordonnées par les Medecins. Il prit ma réponse pour argent comptant, & aiant envoyé sa cavalerie dans le pays de Luxembourg, où l'on refusoit de payer les contributions, j'eus le temps de m'ennuyer jusques à son retour. Enfin comme il y avoit de beaucoup de gens qui atendoient aussi bien que moi pour passer, il nous donna une escorte dés qu'elle fut arrivée. Mais nous n'en étions gueres plus forts, car elle n'étoit que de trente Maîtres, & encore si fatiguez de leur course, que les hommes & les chevaux tomboient presque sur les dents. Si ceux qui avoient à passer m'eussent voulu croire, nous n'aurions pas atendu si long-temps, & nous étions suffisamment pour donner quelque chose au hazard. Mais la pluspart n'aiant pas été de mon sentiment, il me falut faire comme eux malgré moi, dont nous eûmes les uns, & les autres bien tôt lieu de nous repentir. En effet, Montal sçachant qu'il y avoit force gens dans la Ville, qui n'atendoient que le retour de la cavalerie pour passer, fit épier le jour quelle devoit revenir, & envoya divers partis sur nôtre chemin, tellement que ç'eût été un miracle, si nous eussions pû les éviter. Comme nous fûmes à demie lieuë de Pierepont, les ennemis qui étoient dans le bois, nous découvrirent, & s'étant partagez en deux, les uns nous prirent en tête, les autres en flanc. Nôtre escorte qui étoit si fatiguée, ne fit qu'une médiocre resistance, & voulut s'enfuïr, mais les chevaux secondant mal son intention, elle fut prise la premiere. Pour nous autres nous faisions un gros à part, & tachâmes de nous défendre. Il y en eût même quelques-uns qui tuërent deux Officiers des ennemis, mais étans accablez par le nombre, il nous fut force de chercher nôtre salut dans les jambes de nos chevaux. Chacun voulant s'en retourner du côté de Charleville, je fis d'abord comme les autres. Cependant, aiant remarqué que des Dragons avoient gagné les

devans, & qu'ils occupoient déja un défilé par où il nous faloit passer necessairement, je me jettai dans un bois, je fis si bien que j'évitai de tomber entre les mains de trois cavaliers qui m'avoient poursuivi. Je le traversai d'un bout à l'autre : & étant sorti par l'autre côté, je ne vis personne, ce qui me fit croire que j'étois hors de peril. En éfet, je marchai bien deux lieuës sans trouver aucun obstacle, mais comme je me réjoüissois déja de m'être sauvé, quatre cavaliers bien montez m'entourerent, & l'un d'eux étant venu au qui vive, je n'eus pas plûtôt répondu, vive France, qu'il me menaça de me tuër si je ne me rendois. Cependant les autres qui s'étoient aprochez, étoient déja à dix pas de moi, si-bien que voyant que ce seroit inutilement que je prétendois me sauver, je fus contraint de suivre ma destinée, qui vouloit que je demeurasse prisonnier. Je fus emmené dans un bois voisin, où étoit le reste de l'embuscade, & celui qui les commandoit m'aiant demandé que j'étois, & d'où je venois, je lui dis que j'étois François, & que je venois de Charleville. Il se trouva que c'étoit un Gentilhomme de deux lieuës de mon païs, si bien qu'aiant bien-tôt fait connoissance, bien loin de souffrir qu'on me foüillât, ni qu'on me fit aucun tort, il me traita fort honnêtement.

Je demeurai avec lui jusques au soir qu'il leva son embuscade, dequoi je fus fort étonné, me semblant que ce n'étoit d'ordinaire qu'au lever du soleil. Mais il me dit qu'il étoit inutile qu'il y demeurât davantage, parce que n'étant là que pour arrêter les gens qui se seroient échapez des mains de ceux qui nous avoient attaquez les premiers, il étoit vrai-semblable de croire qu'il y en avoit peu qui s'étoient sauvez, puis qu'il n'avoit vû paroître que moi seul. En éfet, je trouvai tous les autres qui étoient déja arrivez à Rocroy, & ce me fut une consolation dans mon malheur ; encore dois-je dire que je fus beaucoup mieux traité qu'eux ;

puis qu'il n'y en avoit pas un à qui l'on n'eût pris sa bourse, au lieu que j'avois encore la mienne, qui, graces à Dieu, étoit assez bien garnie. Cependant mon inquietude fut de sçavoir si je devois mander ou non, cet accident à Mr. le Cardinal. Car si d'un côté je considerois qu'en le lui mandant, il me feroit bien-tôt sortir, je faisois reflexion de l'autre, qu'en m'adressant ainsi au premier Ministre, c'étoit donner à connoître que j'étois plus considerable que l'on ne pensoit. Car j'avois dit à Mr. de Montal que j'étois un Lieutenant d'Infanterie de Grancey, Regiment que je connoissois depuis le premier jusques au dernier des Officiers, tellement que quand il m'eut interrogé, j'étois pour lui rendre raison de tout ce qu'il eut voulu sçavoir. Enfin aprés avoir bien rêvé à ce que j'avois à faire, je crus que le dernier parti étoit le meilleur, me resolvant de faire la guerre à l'œil, & de me découvrir au premier qui pourroit obtenir sa liberté sur sa parole, ou d'atendre l'échange generale, qu'on disoit devoir bien-tôt arriver. J'avois encore un autre ressource, qui étoit d'offrir ma rançon, puis que j'avois de l'argent, mais Mr. de Montal ne l'ayant pas voulu recevoir, je me vis frustré de cette esperance. Quoi que nous ne fussions pas loin de la capitale du Royaume, où chacun d'ordinaire a quelque connoissance, il n'est pas concevable neanmoins combien il y en eut peu qui reçûrent de soulagement dans leur afliction Je ne pus voir soufrir tant d'honnêtes gens, sans partager avec eux ce que j'avois, ce qui me fit bien-tôt voir la fin de ma bourse. Je me consolois cependant sur ce que je devois bien-tôt toucher une demie année de ma rente de Lion, mais quand le tems fut échû, & qu'il fut question d'envoyer une quitance, ce fut un autre embaras. Il faloit signer mon nom que j'avois caché à Mr. de Montal, aiant pris celui d'un Lieutenant de Grancey, ainsi ne voulant pas m'exposer à paroî-

de menteur, j'aimai mieux rester dans la misere où je commençois d'entrer, depuis que l'argent me manquoit, que de donner méchante opinion de ma sincerité. Cependant beaucoup de ceux à qui j'en avois prêté, en aiant reçû de chez eux, se cacherent de moi de peur d'être obligez de me le rendre, & moi qui avois assisté tout le monde, fus tellement abandonné, que ma misere surpassa tout ce que j'en pourrois dire. Je fus obligé de vivre pendant plus de trois mois du pain de munition qu'on donnoit aux prisonniers, & pour comble de malheur, mon linge m'aiant été volé, je restai avec une seule chemise, & une cravate, tellement que quand il les faloit blanchir, j'étois obligé à demeurer tout nud. Pour moi quand je pense à un temps si miserable, j'ai peine à comprendre comment j'ai pû resister à mon affliction, & sur tout voyant que ceux que j'avois assistez dans leur misere, me fuyoient ni plus ni moins que si j'eusse eû la peste, quoi qu'ils sçussent dans leur ame que je n'étois reduit dans ce miserable état, que par la compassion que j'avois eüë de celui où je les avois vûs eux-mêmes. Cependant l'échange generale dont on avoit parlé ne venoit point, & quoi que la campagne fut prête à recommencer, il n'y avoit point d'esperance qu'elle se fit auparavant. C'étoit la seule nouvelle que je demandois, sans m'en informer d'aucune autre, car enfin j'étois à la veille de succomber de misere, ma chemise commençoit déja à s'en aller par lambeaux, & je ne sçavois plus ce que c'étoit que de biere, ni de vin. Enfin je faisois compassion à tout le monde, mais chacun étoit si serré qu'on ne songeoit que pour soi, si bien qu'on se contentoit de me souhaiter une meilleur fortune, sans se mettre en état de me la procurer.

Il est aisé de juger que je n'avois pas l'esprit libre dans un si miserable état, & je fus sur le point mille fois de m'aller découvrir à Mr. de Montal,

aimant autant mourir tout d'un coup, que de me voir ainsi miner peu à peu. Neanmoins gagnant encore sur moi d'avoir quelques jours de patience, enfin l'échange tant desirée arriva, mais ce ne fut qu'à ma confusion. Le Maréchal de Grancé aiant donné le nom des Officiers de son Regiment qui étoient prisonniers, n'eût garde d'y mettre celui que je portois, puis que l'homme à qui il apartenoit, étoit au corps. Ainsi j'eus le déplaisir de voir partir tout le monde, sans être du nombre, & je demeurai si accablé d'afliction, que mon corps y succomba. J'eus une fiévre qui me dura pour le moins deux mois, & m'étant fait porter à l'hôpital, je n'eus plus d'esperance qu'en un Officier de Picardie, que je croyois honnête homme, & à qui je m'étois découvert. Je l'avois prié de deux choses, avant que de partir, l'une de vouloir rendre une lettre, que j'écrivois à Mr. le Cardinal, par laquelle je lui donnois avis du malheur qui m'étoit arrivé, l'autre de me vouloir envoyer la demie année de ma rente, que je l'avois prié d'aller recevoir. Pour cet éfet je lui avoit donné un blanc signé, afin que celui qui avoit coûtume de me payer, le remplît du stile qu'il faloit. Mais au lieu de me rendre ce service, il me vola mon argent, & pour comble de cruauté, retint la lettre que j'écrivois à Mr. le Cardinal. Ainsi j'eus beau atendre sa réponse, & celle de son Eminence, j'eus autant de nouvelles de l'un, que de l'autre, & je fus assez fou de me flater trois mois durant, qu'il y avoit quelque raison qui en empêchoit. Enfin voiant que j'étois abandonné, si j'ose parler de la sorte, du Ciel, & de la terre, mon desespoir fut si grand, que si je n'eusse craint les jugemens de Dieu, je me serois moi-même donné la mort. Cependant je retombai malade, & fus bien-tôt à une telle extrémité, qu'on m'avertit de donner ordre à ma conscience. Je demandai donc un Confesseur, & étant tombé heureusement entre les mains d'un

honnête homme, lui fis confidence d'une partie de mes chagrins, c'est-à-dire du faux nom que j'avois pris, & qui me privoit du secours que j'aurois pû recevoir sans cela. Je n'osai pas lui dire le reste, de peur qu'un faux zele ne l'obligeât à relever ma confession. Quoi qu'il en soit, aprés m'avoir consolé le mieux qu'il lui fut impossible, il s'ofrit d'aller pour moi à Paris, & l'aiant pris au mot agreablement je lui donnai un blanc signé, comme j'avois fait à l'Officier de Picardie, afin qu'il reçût ce qui se trouveroit dû de ma rente. Je ne lui pûs dire au vrai combien il y avoit, me doutant bien qu'on m'auroit fait quelque friponnerie. En éfet, il trouva qu'il avoit reçû cinq cens écus, qu'il avoit emportez, mais comme il m'étoit dû encore une demie année, il me raporta une pareille somme, à la reserve de ce qu'il en falut ôter pour les frais de son voyage. Si j'avois esté comme je viens de dire, lui confier l'affaire du Cardinal, il s'en seroit sans doute aquité aussi fidelement puis qu'il étoit François de naissance, & d'inclination. Mais Dieu aiant permis que les choses tournassent d'une autre maniere, je me resolus maintenant que j'étois hors de misere, de me donner encore patience, & d'atendre que le temps achevât ma consolation. Je pris ce dessein d'autant plûtôt, qu'on commençoit déja à parler de la paix generale, à quoi les Espagnols qui l'avoient toûjours rejettée, n'avoient plus tant de repugnance, par le malheureux succez qu'ils avoient eû dans les campagnes precedentes. Tout dépendoit neanmoins de celle dans laquelle on alloit entrer, & si les Espagnols eussent pû nous battre, toute esperance en eut été bien-tôt ôtée. L'armée du Roi étoit entre les mains de Mr. de Turenne, lequel avoit eu long-temps pour compagnon dans le commandement le Maréchal de la Ferté. Mais celui s'étant laissé battre par sa faute devant Valenciennes, le Vicomte de Turenne avoit si bien

fait, qu'on ne lui avoit plus donné de camarades. Les affaires n'en avoient pas été plus mal, au contraire la jalousie qui regnoit entre ces deux chefs, & qui avoit ruiné les plus beaux projets, n'aiant plus lieu de faire de si grands desordres, nous avions conquis des places de tous côtez. Cependant comme nous méprisions toutes ces conquêtes sans celle de Dunkerque, que nous devions neanmoins remettre entre les mains des Anglois, par un traité fait avec eux, le Vicomte de Turenne y marcha avec son armée. Mr. de Montal qui aprehendoit la paix, dit tout haut qu'elle ne dépendoit que du succez de cette entreprise, & ce discours m'étant raporté, je fis des vœux conformes à ce que j'étois obligé, par ma naissance, & par l'interêt de mes affaires. Car enfin je voyois bien que ce n'étoit que par là que je pouvois esperer de recouver ma liberté. Quoi qu'il en soit, comme la place étoit d'une extrême consequence pour les uns & pour les autres, autant que nous aportâmes de soin pour la reduite, autant les Espagnols aporterent du leur pour la conserver. Eux qui depuis plusieurs années fuyoient de donner bataille avec beaucoup de précaution, mirent toutes leurs forces en campagne, & le Prince de Condé les aiant joint avec les siennes, ils marcherent conjointement jusques à la portée du canon de nos lignes. Le Vicomte de Turenne qui avoit bien prévû qu'ils ne laisseroient pas prendre une telle place sans coup ferir, s'étoit précautionné en toutes choses en grand Capitaine, & les ennemis ne voulant pas s'exposer inconsiderement, resolurent de reconnoître ses lignes, avant que de s'avancer davantage. Dom Juan d'Autriche qui commandoit les Espagnols, quita donc la tête de son armée dans ce dessein. Le Prince de Condé en fit de même de son côté, mais le Maréchal d'Hocquincourt qui étoit de leur parti, & qui avoit plus de courage que de prudence, s'étant

avancé beaucoup plus que tous les autres, on fit feu sur lui, & il reçût un coup de mousquet qui l'envoya en l'autre monde. Cela fit retirer ceux qui l'avoient suivi, mais ne leur ôta pas le dessein de venir attaquer nos lignes. Le Vicomte de Turenne l'ayant sçû par ses espions, en sortit pour marcher au devant d'eux, & ayant rangé son armée en bataille, il ne s'amusa point à l'encourager par une harangue hors de saison, mais visitant tous les rangs pour voir si rien n'y manquoit, il fit voir un visage si content à tous ses soldats, qu'il n'y en eût pas un qui n'en conçût une bonne opinion pour la victoire.

Si j'avois été du nombre des combatans, je prendrois plaisir à raconter une action qui nous fut si glorieuse, mais quoi que le nombre soit beaucoup plus grand de ceux qui écrivent ces sortes de choses sans les avoir vûës, que de ceux qui les raportent pour y avoir été presens, neanmoins comme je sçai par experience que la plûpart font sujets à se tromper ; je ne suis pas resolu d'imiter leurs fautes, & je me contenterai de dire que le Vicomte de Turenne ayant passé sur le ventre de l'armée ennemie, revint contre Dunkerque, qu'il obligea de capituler. Une Ville si forte ayant été réduite à l'obeïssance, il tourna ses armes contre celles qui sont le long de la mer. Elles ne crurent pas pouvoir resister contre une armée qui venoit de gagner une grande bataille, & prendre Dunkerque ; ainsi s'étant soûmise en fort peu de temps, toute la Flandre s'en alloit perduë, si les Espagnols n'eussent fait les démarches necessaires pour avoir la paix. J'étois toûjours extrémement allerte sur les nouvelles, voyant, comme je viens de dire, que ma liberté dépendoit d'une chose à laquelle tant de monde avoit interêt. J'avois même prié cet honête Ecclesiastique, qui avoit bien voulu faire un voyage pour moi à Paris, de m'avertir de tout ce qu'il sçauroit. Il eut donc la bonté de me dire le premier le succez de la bataille, & com-

ment les Espagnols faisoient leurs éforts pour avoir la paix. J'en eus une joye inconcevable, cependant les choses traînerent encore plus de dix-huit mois; & j'eus tout le temps de m'ennuier Je ne sçais au vrai ce que pouvoit penser de moi Mr. le Cardinal, puisqu'il y avoit plus de trois ans qu'il n'avoit eû de mes nouvelles. Sans doute il croioit que je fusse mort, & c'est tout ce qu'il pouvoit penser, vû qu'il ne pouvoit pas croire que je fusse en vie sans lui donner avis de ce que je faisois. Mais comme j'avois toûjours eû esperance de sortir, j'avois diferé de moment à autre à lui donner de mes nouvelles, & enfin il s'étoit écoulé un temps si long. Je sçais bien que beaucoup de gens m'ont blâmé de cette conduite, mais je prie ceux qui examinent les choses sans passion de faire reflexion à ce qui m'obligeoit d'en user de la sorte, aprés quoi je me soûmets entierement à leur jugement.

Quoi qu'il en soit, étant sorti de prison à la paix generale, je vins trouver Mr. le Cardinal qui étoit à Vincennes. Il me regarda comme un spectre, neanmoins m'aiant demandé d'où je venois, & s'il ne faloit pas que je fusse bien hardi que de me presenter devant lui aprés tant de temps, je lui répondis que j'avois crû avoir raison, en faisant ce que j'avois fait, que neanmoins c'étoit à lui à en juger, s'il avoit la bonté de m'entendre. Je lui déduisis en même temps ce qui m'avoit empéché de lui écrire, & qu'il seroit superflu de raporter ici, puisque j'en ai parlé ci-dessus amplement. Mais ne faisant que hausser les épaules, comme s'il eut entendu le discours d'un fou, il me dit pour toute réponse qu'il avoit pitié de moi, & que si Dieu ne me secouroit il faudroit bien-tôt me mettre aux petites maisons. Ce discours me scandalisa si fort que je sortis tout en colere, & aiant trouvé la Cardonniere qui est aujourd'hui Lieutenant General, je lui dis que son Maître (car il avoit toûjours été à lui) étoit si insuportable depuis

qu'il avoit la fortune en poupe, qu'il n'i avoit plus de moien de le souffrir : qu'il ne se soucioit plus d'ofenser ni Gentilhomme, ni homme de Robe, & que je voudrois que le temps pût revenir qu'il eut afaire de moi, pour me pouvoir venger des paroles dures qu'il venoit de me dire. Je croiois parler à un de mes amis en parlant à la Cardonniere, & du temps qu'il n'étoit que petit compagnon, je lui avois prêté sans reproche plusieurs fois de l'argent. Mais ne se souvenant plus du plaisir que je lui avois fait, j'eûs à peine lâché ces paroles, qu'il commença à prendre son parti, & en venant de paroles à autres, nous mîmes l'épée à la main & nous nous blessâmes tous deux. Si nous n'avions été separez par le Marquis de Renel, nôtre combat n'auroit pas fini sans nous tirer plus de sang, mais nous étant impossible à l'un & à l'autre de nous contenter aprés cela, chacun prit son parti, & le mien fut de me cacher, le Cardinal aiant juré en presence de toute la Cour, qu'il me feroit couper la tête, si je pouvois tomber en ses mains. Je me retirai dans un Convent, où j'avois le Superieur qui étoit extrémement de mes amis, pendant que la Cardonniere étoit accablé de visite de tous les Grands, lesquels pour plaire au Cardinal étoient capables de toutes sortes de bassesses. Cependant comme mon afaire faisoit grand bruit dans Paris, & que les Religieux où j'étois pouvoient concevoir du soupçon, le Superieur trouva à propos de leur faire acroire que j'aspirois à prendre l'habit, mais que je voulois m'éprouver auparavant. Il me conseilla donc d'aller la nuit à l'Office, & de faire paroître une grande ferveur, croiant que quand il s'agissoit de sauver un homme, il étoit permis de se servir de toutes sortes de ruses. Ce n'est pas à moi à décider s'il faisoit bien ou mal, quoi qu'il en soit, je lui eus toûjours beaucoup d'obligation, puisque sans lui je courois grand risque de perir sur un échafaut. Cependant le Cardinal étoit Ita-

sien, c'est-à-dire desireux de vengeance, il fit saisir ma tente, & m'auroit réduit en un pitoyable état, si mon ami m'eût abandonné. Mais il ne tint pas en celà la conduite des Moines, dont la plûpart ne songent qu'à leur interêt, & au contraire plus il me vit miserable, plus il prit soin de me consoler. Pour moi, je ne sçavois plus que dire de ma cruelle destinée qui m'attiroit tant d'affaires, sans qu'il y eut, ce me semble de ma faute, je m'examinois quelque fois là-dessus, comme si j'eusse été nommé pour me faire mon procez à moi-même; mais soit que l'amour propre agit en moi, ou qu'éfectivement je fusse plus malheureux que coupable, j'avois toutes les peines du monde à me condamner.

Je demeurai dans ce Convent jusques à la mort du Cardinal, que quoi qu'elle arrivât bien-tôt aprés, ne vint neanmoins que trop tard selon mon desir. Car enfin tout Chrétien que je suis, je ne pouvois souhaiter du bien à un homme qui me faisoit tant de mal, & qui aprés avoir été cause que j'avois perdu trois ans entiers ma liberté; me confinoit dans un endroit qui n'avoit gueres plus de charmes pour moi que la prison dont je sortois. Si j'eusse pû être devot, je me serois sans doute donné à Dieu, & je lui en demandai plusieurs fois la grace, mais n'étant pas apellé à cette vocation, il falut se résigner à ce qu'il vouloit de moi, & prendre patience en enrageant. Mr. le Comte de Charost, dont j'ai parlé ci-devant, & qui me faisoit la grace de m'aimer, parla au Roi en ma faveur, devant que j'osasse paroître, & lui ayant conté mon avanture, dont il n'avoit point de connoissance, quoi qu'elle ne me fut arrivée que pour avoir été employé à son service, ce Prince qui est la bonté même, lui dit qu'il me pardonnoit, pourvû que le démêlé que j'avois eû avec la Cardonniere ne fut pas un duël. Car il avoit juré à son Sacre sur l'Evangile qu'il ne feroit jamais de

grace pour ces sortes de crimes ; serment que nous n'avons point vû qu'il ait rompu depuis, ni que nous ne verrons point qu'il rompe jamais, puisque ce qui arriva quelque temps aprés que j'ûs ainsi fait ma paix, nous en doit convaincre. Je veux parler de l'afaire de Messieurs de la Frette, & de Mr. de Chalais, dans laquelle je fus bien-heureux de n'être pas embarassé, comme on va juger par ce que je vais dire.

Il faut sçavoir que quinze jours ou trois semaines auparavant, aiant fait une partie de paume avec un Gentilhomme de Poitou nommé la Verie, qui étoit Officier aux Gardes, nous la fûmes joüer dans un jeu de paume qui est dans la ruë de Vaugirard, tout proche le Luxembourg. Il y en avoit mille autres à Paris qui étoient plus beaux que celui-là, mais nous le choisîmes, parce que nous étions tous deux du quartier, & que nous y pouvions aller en robe de chambre. Nous joüâmes plusieurs parties, mais comme nous étions sur la fin de la derniere, le Chevalier de la Frette entra, qui s'étant mis auprés du corbillon, commença malicieusement à jetter les balles dans les blouses. La Verie perdoit, & étoit de méchante humeur, & comme on ne joüoit pas en ce tems-là par partie, mais qu'on païoit les balles qui étoient perduës, il lui dit qu'il le prioit de ne vouloir pas davantage se donner ce plaisir. Je ne sçais si ce fut d'un air chagrin, ou si le Chevalier de la Frette, qui à dire les choses comme elles sont, ne faisoit que le métier de breteur, fut bien-aise de ce prétexte pour lui faire querelle, mais au lieu de s'arrêter il prit le corbillon entier, & le renversa dans les blouses. Cela donna lieu à des paroles, & le Chevalier de la Frette s'en trouva si offensé, que sans considerer que l'autre étoit non-seulement sans épée, mais encore, s'il faut ainsi dire, tout nud, il s'en vint sur lui à la charge. Les marqueurs, & les gens qui étoient sous la galerie se jetterent entre

deux, & l'ayant empêché de le maltraiter, nous quitâmes la partie, & nous en fûmes dans la chambre, où nous nous habillâmes. Comme il n'y avoit point de gens d'épée sous la corde, pas un de ceux qui étoient là ne prévit ce qui alloit arriver de cet accident. Ainsi étans sortis sans que personne y donnât ordre, la Verie me dit, que quoi qu'il s'allât perdre, il en vouloit avoir raison, & je n'osai lui contredire, de peur qu'il n'attribuât à un manque de courage, ce qui n'auroit été qu'un éfet de mon jugement. Me voila donc moi, qui ne faisois que de sortir d'une afaire, embarassé dans une autre, qui étoit bien plus dangereuse. Je fus ainsi chargé d'aller parler au Chevalier de la Frette, qui demeuroit dans la même ruë, à un grand hôtel où loge aujourd'hui le Duc d'Elbœuf. Je n'eûs que faire de lui faire un long compliment, d'abord qu'il me vît il se douta de ce qu'il m'amenoit, & me prévenant il me dit qu'il nous faloit encore chercher un homme, parce que deux de ses amis qui avoient sçû sa querelle, lui avoient fait promettre qu'il ne feroit rien sans eux. Nous fumes chercher le Comte de Beaumont, cadet du Marquis d'Entragues, que nous avons vû depuis à la Cour sous le nom du Marquis d'Illiers, & qui fut tué à la bataille de Seneff, commandant les chevaux legers du Roi. Mais ne l'aiant pas trouvé heureusement pour lui, nous prîmes un Gentilhomme nommé Chilvaut, qui étoit voisin d'une des terres de son pere, & que nous trouvâmes à l'Hôtel d'Entragues. Nôtre rendez-vous fut auprès des Carmes déchaussez, où nous nous bâtîmes vigoureusement. J'y fus blessé, & le desavantage nous en demeura, ce qui termina le combat sans qu'il y eut personne de tué. Nous nous retirâmes chacun où nous pûmes, croiant que nous étions perdus aprés cela, mais le bonheur aiant voulu que la chose demeurât secrete, la Verie retourna faire sa charge, comme si de rien n'eût été,

& pas un de nous n'essuia le moindre chagrin pour une afaire si délicate. Pour moi, j'avois cherché mon asile chez le Marquis de Noirmoustier, fils aîné du Gouverneur de Charleville, dont j'ai parlé ci-devant, mais il m'aprît bien-tôt que je n'avois rien à craindre, ce qui fit que je me montrai comme les autres.

Quinze jours ou trois semaines aprés, comme j'ai dit ci-dessus, arriva la querelle de Mrs. de la Frette, laquelle ne se termina pas si heureusement. L'aîné étoit au bal au Palais Roial, où tous les gens de la Cour s'étoient rendus, & comme chacun sortoit, cét homme qui étoit fier, & qui en vouloit à Mr. de Chalais pour une maîtresse, le poussa à plaisir, ce qui faisant retourner la tête à celui-ci, pour voir ce que c'étoit, il n'eut pas plûtôt reconnu la Frette qu'il lui dit quelque chose de desobligeant. S'ils avoient eû des épées il feroit arrivé du desordre, quoi qu'on ne fut gueres dans un lieu à en faire, mais chacun étant habillé pour le bal, la Frette ne voulut rien dire, & atendoit qu'il fut sorti pour en avoir raison. Ils noüerent donc partie pour se battre trois contre trois, & étans convenus du lieu ils differerent jusques au lendemain, à cause que l'heure étoit induë. Cependant cette querelle étant arrivée dans un trop bon endroit pour demeurer secrette, le Roi en fut averti, & il envoia en même temps le Chevalier de S. Agnan, pour dire à la Frette qu'il lui défendoit les voies de fait, & que s'il passoit outre il lui feroit couper le cou. Le Chevalier de saint Agnan qui étoit son cousin germain, l'aiant trouvé lui fit son compliment, à quoi la Frette aiant répondu qu'il étoit trop de ses amis pour rompre une partie qui étoit faite, & pour laquelle on n'attendoit que le point du jour; il ajoûta qu'il valoit bien mieux qu'il en fut lui même, & que Chalais trouveroit bien-tôt un homme pour lui donner. Le Chevalier de saint Agnan, sans considerer qu'il venoit de la part du

Roi, & que quand même les duëls n'auroient pas été défendus aussi exactement qu'ils l'étoient, il s'alloit faire une affaire dont il ne devoit jamais esperer de revenir, accepta le parti, & l'on manda à Chalais de chercher un homme. Le Marquis de Noirmoustier son beau frere, qui le devoit servir, sçachant, comme j'ai déja dit ci-devant, l'afaire que j'avois euë avec le Chevalier de la Frette, songea à moi, & m'envoia chercher, mais heureusement je m'étois arrêté ce soir-là à joüer chez un de mes amis, & quoi qu'à Paris ce ne soit gueres la coûtume de découcher, comme on y parloit beaucoup de voleurs en ce temps là, il m'obligea à prendre un lit chez lui. Ce contre temps me tira d'afaire, & c'est en cela seul que la fortune qui me faisoit la guerre depuis long-temps, témoigna qu'elle n'avoit pas encore resolu de me perdre. Les huit combatans furent la Frette, Ovarti son frere, qui étoit Lieutenant aux Gardes, le Chevalier de saint Agnan, le Marquis de Flammarin, le Prince de Chalais, le Marquis de Noirmoustier, le Marquis d'Antin, frere de Madame de Montespan, & le Vicomte d'Agenlieu. Le succés du combat ne fut funeste qu'au Marquis d'Antin, qui y fut tué tout roide, mais quoi que les autres en sortissent à meilleur marché, ils ne laisserent pas pour cela d'être fort à plaindre. Le Roi fut dans une furieuse colere, sur tout contre le Chevalier de S. Agnan, lequel étoit aussi encore plus à blâmer que les autres. Cependant leur sort fut égal, il falut qu'ils songeassent tous à sortir du Roiaume, & encore que ce fût incognito, le Roi aiant donné ordre sur les ports, & sur les autres confins de son Etat, de les arrêter. Les uns se retirerent en Espagne, les autres en Portugal, quelques-uns d'un autre côté, selon qu'ils crûrent y trouver mieux leur fortune. Mais comme quelque bien que l'on soit dans un païs étranger, c'est toûjours une espece de banissement que d'être

éloigné

éloigné du sien, chacun eut le temps de se repentir de sa folie. Le Chevalier de saint Agnan ne fut plaint de personne, tout le monde trouvant qu'il étoit encore mieux qu'il ne meritoit. Messieurs de la Frette n'attirerent pas non plus grande compassion, s'étans montrez toûjours si querelleurs qu'on ne pouvoit mieux les comparer qu'à ces chevaux hargneux, lesquels n'en veulent point souffrir d'autres dans l'écurie. Pour ce qui est des autres, il n'en fut pas de même ; on plaignit leur malheur, & on auroit bien souhaité, si cela se fut pû, que le Roi se fut relâché de sa rigueur à leur consideration. En éfet, ils étoient tous fort honnêtes gens, & meritoient une meilleure fortune. Mais personne n'en osa parler au Roi, quoi que le Duc de S. Agnan fut fort bien auprés de lui, il fut le premier à dire à ce Prince, que la faute de son fils étoit d'une nature à ne jamais obtenir de pardon : que s'il sçavoit où il étoit, il seroit le premier à le deceler, pour en faire faire la justice ; qu'il ne lui romproit donc point la tête pour lui demander sa grace, & qu'il croyoit que chacun feroit comme lui. On trouva ce discours fort bon pour un courtisan, qui tâchoit de plaire à son Prince par toutes sortes d'endroits, mais fort messéant à un pere, qui au lieu d'envenimer les choses, étoit obligé bien plûtôt de les adoucir. Les parens de Mrs. de la Frette n'en firent pas de même, s'ils n'oserent s'exposer eux-mêmes à en parler au Roi, ils firent joüer toutes sortes de ressorts pour le fléchir. La Duchesse de Chaulnes obligea son mari qui étoit Ambassadeur à Rôme, d'en parler au Pape, & quoi que le S. Pere dût approuver la rigueur du Roi à cet égard, il ne pût s'empêcher de lui prometre son secours en cette occasion. En éfet, ayant envoyé un Legat en France à quelques années de là, pour des affaires qui ne sont pas de ce sujet, & qu'il seroit superflu de raporter, il le chargea de lui parler de celle là, & de

lui témoigner qu'il y prenoit quelque part. La Duchesse ne pouvoit employer personne dont la recommandation pût être plus éficace, le Pape avoit pouvoir de dispenser le Roi de son serment, qu'on croyoit être ce qui le rendoit si rigide, mais il fit réponse au Legat qu'en toute autre chose il se feroit beaucoup de joye d'obliger le Saint Pere, mais qu'en celle-là il avoit prétendu si-bien se lier les mains, qu'il n'y avoit que Dieu seul qui le pût dégager d'un serment fait si solemnellement. Ce n'est pas qu'il mît en doute l'autoiré du Saint Siége, mais que comme il y alloit du service de Dieu à se montrer Prince de parole, il croyoit que le Pape lui-même se déporteroit de sa recommandation, s'il en vouloit examiner les consequences.

Ceux qui sçûrent la réponse que le Roi avoit faite, en eurent encore plus d'estime pour lui. Le Pape même qui ne s'étoit rendu qu'aux instantes prieres de Mr. de Chaulnes, ou pour mieux dire à son importunité, fut ravi du refus qui lui avoit été fait, & s'il en faut croire ce que j'en ai oüi dire à un homme de condition, en fit remercier le Roi sous main. Cependant la faveur du Duc de saint Agnan étant devenuë bien grande peu de temps aprés le malheur de son fils, chacun crût qu'il l'employeroit en faveur de ceux qui étoient en fuite, mais il s'en donna bien de garde, soit qu'il reconnut que cela seroit inutile, ou comme d'autres ont voulu dire, qu'il ne fut pas assez bon pere.

Quand cette affaire eût fait un peu de bruit, comme il arrive toûjours ordinairement au commencement de toutes choses, on cessa d'en parler pour s'entretenir d'une autre qui étoit sur le tapis. On avoit arrêté Mr. Fouquet Surintendant des Finances, qui avoit des ennemis si puissans, que ç'a été un miracle comment ils ne l'ont pas fait perir par une mort infâme. On publia plusieurs choses,

contre lui, d'abord qu'il fut arrêté, pour le rendre plus odieux au peuple, mais je dois ce témoignage à la verité, de montrer qu'il y en avoit beaucoup de fausses, ce que je justifierai d'autant plus aisément, que j'ai même eû part à quelques-unes. Mr. Fouquet étoit un homme qui avoit l'ame grande & genereuse, & s'il eut été d'une autre profession que de celle de la Robe, cela auroit paru encore bien davantage. Mr. le Cardinal Mazarin l'avoit pris en aversion, parce qu'étant Procureur General du Parlement, il n'avoit pû souffrir plusieurs fois qu'il parlât mal de ce Corps, dont il avoit l'honneur d'être un des principaux Membres. Il lui avoit dit pourtant qu'il ne vouloit pas disconvenir qu'il n'y eut des gens dedans qu'il eut été à souhaiter n'y être pas, mais cette réparation n'étoit pas assez grande pour un Italien, à qui il faut peu de chose pour garder toute sa vie un fort ressentiment: le Cardinal qui étoit mol comme une femme, n'osa le lui témoigner tant qu'il vécut, mais il dit au Roi en mourant, que c'étoit un homme qui dissipoit non seulement les Finances, mais qui se les aproprioit encore: que ses maisons surpassoient de beaucoup les Maisons Royales, pour la beauté des bâtimens, & pour la magnificence des meubles: qu'il donnoit des pensions à plusieurs personnes de la Cour, marque qu'il minutoit quelque chose de dangereux; qu'il faisoit fortifier Belle-Isle, place qu'il avoit achetée de la Maison de Gondi: qu'elle étoit dans le voisinage des Anglois, anciens ennemis de la Couronne, avec qui il n'oseroit assurer qu'il n'eut pas correspondance: que le seul moyen de couper la racine de toutes ces choses, étoit de s'assurer d'un homme si dangereux; qu'il falloit neanmoins prendre garde à ne le pas faire, tant qu'il seroit Procureur General, parce que le Parlement voudroit être son Juge, & le renverroit sans doute absous: qu'il prit ses mesures là-dessus, & sur

tout que la chose fut executée, avant qu'il en pût avoir aucun soupçon.

Ce fut ainsi que Mazarin s'en alla en l'autre monde, ayant voulu être Italien jusques à la fin de ses jours. Car un peu avant que de mourir, il avoit embrassé Mr. Fouquet, comme le meilleur de ses amis, lui avoit parlé de mille services qu'il en avoit reçûs pendant les guerres civiles, & particulierement de cinquante mille écus qu'il lui avoit envoyez, pendant qu'il avoit été obligé de s'enfuïr à Liege, & qu'il ne lui avoit rendus que longtemps aprés. Mais comme c'étoit ainsi qu'il amorçoit tous ceux qu'il avoit dessein de tromper, il crut que pour être sur le bord de sa fosse, il ne devoit pas changer de conduite, si-bien qu'il laissa le Roi avec toutes ces belles impressions. Ce Prince qui étoit né pour toutes les grandes choses qu'il a executées depuis, sçût fort bien garder le secret, qui est une des qualitez des plus essentielles pour faire un grand homme, & ne s'étant conseillé qu'à Mr. le Tellier dont la fidelité ne lui pouvoit être suspecte, puis qu'il l'avoit éprouvée en mille occasions, & à Colbert que le Cardinal lui avoit désigné en mourant comme capable de gouverner les Finances. Ceux-ci lui firent suivre le plan que le Cardinal lui avoit laissé, c'est-à-dire, qu'ils lui conseillerent de ne rien entreprendre, que Fouquet ne fut défait de sa charge de Procureur General.

Au reste puis qu'il s'agit de parler de Colbert, qui a été le plus grand Ministre que l'on ait vû depuis plusieurs siecles, je rapporterai ici ce qui m'étoit arrivé avec lui, il y avoit déja plusieurs années, & comme dés ce temps-là il étoit homme de bonne foi. Ma sœur, dont j'ai parlé ci-dessus, pour avoir eû ce grand procez touchant la naissance de son fils, avoit du côté de son mari une rente sur l'Hôtel de Ville, dont le contract avoit été remis entre les mains de son pere, qui comme cha-

tout sçait, étoit payeur des rentes. Son mari n'en sçavoit rien, mais ma sœur ayant trouvé aprés sa mort parmi ses papiers un petit mémoire, par lequel il paroissoit qu'il avoit une rente de cinq cens livres sur la Ville, & que le contract étoit entre les mains de Mr. Colbert, je fus trouver celui qui étoit Ministre, comme devant avoir les papiers de son pere, puis qu'il étoit l'aîné, & lui parlai. Il demanda à voir ce memoire, & aiant été assez bête, puis qu'il le faut dire à ma confusion, de le lui montrer, comme il vit qu'il étoit sans dare, & que nous aurions de la peine à justifier ce qu'il contenoit, il me dit qu'il n'avoit jamais oüi parler de cela, qu'il le chercheroit neanmoins, & que je pouvois revenir dans huit jours. J'y fus au bout de ce temps-là, pendant lequel ma sœur ne laissa pas de donner de l'argent pour voir à l'immatricule si elle n'en pourroit point avoir des nouvelles, mais il me dit qu'il n'avoit encore rien trouvé, & me mena ainsi deux mois durant. Ceux à qui ma sœur s'étoit adressée lui dirent la même chose, si bien que je croiois qu'il ne faloit point ajoûter de foi à ce memoire, quand il vint un homme chez moi me dire que si ma sœur vouloit ceder la moitié du contract, on le lui feroit retrouver. Je lui dis que je ne pouvois pas lui rendre réponse sur le champ, parce que je ne sçavois pas sa volonté, mais que s'il vouloit revenir le lendemain à la même heure, je l'aurois vûë & lui pourrois parler précisement. Je trouvai la proposition un peu violente, & ne pouvant deviner de quel côté elle venoit, ou de Colbert, ou de ceux à qui ma sœur s'étoit adressée, je resolus de faire suivre l'homme quand il reviendroit. Je le fis éfectivement, & celui que j'avois envoié aprés lui me raporta qu'il étoit entré chez Mr. Colbert. Quoi que ce ne fut qu'une présomption je la trouvai si forte neanmoins, que je crûs que je ne courois pas grand risque de lui aller parler un peu

vigoureusement. J'y fus donc tout en colere, & aiant pris pour prétexte que je venois encore voir s'il n'avoit point de nouvelles de nôtre contract, comme il m'eut dit que non ; Cela est bien vilain, lui dis-je, de retenir ainsi non-seulement le bien d'autrui, mais de le vouloir encore avoir par force. Ne faites-point le fin, continuai-je, nous sçavons que c'est vous qui avez envoié chez moi pour me faire des propositions injustes, j'ai fait suivre vôtre homme, il est entré ici, & il ne m'en faut pas davantage pour vous convaincre. Mr. Colbert, tout étonné de me voir parler si résolument, changea de couleur, neanmoins s'étant bien-tôt remis, soit qu'il fût accoûtumé au crime, ou que me connoissant pour homme d'honneur, il se doutât bien que je n'étois pas capable de maltraiter un homme de son métier ; Oui, ce me dit-il, c'est moi qu'il ai vôtre contract, puis qu'il vous le faut dire, mais je ne le retiens pas si injustement que vous pensez, le pere de vôtre beau-frere doit au mien une somme considerable, ce que je trouve sur son registre, & il le lui a laissé pour sureté de son dû. Je lui demandai qu'il me fit voir ce qu'il me disoit, & que j'en croirois le registre, mais il me fit réponse qu'il ne donnoit pas ainsi à connoître les afaires de sa famille ; qu'il étoit honnête homme, & que je l'en devois croire sur sa parole.

Ce fut toute la raison que j'en pus tirer : surquoi étant allé au Conseil avec ma sœur, les Avocats nous dirent qu'il falloit avoir recours à l'immatricule, & en lever une seconde grosse, aprés neanmoins que nous l'aurions fait jurer qu'il ne l'avoit pas. Nous lui fimes donc donner une assignation, & en attendant l'échéance, nous fimes feüilleter tous les registres de l'Hôtel de ville. Mais le pere & le fils étant d'aussi bonne foi l'un que l'autre, avoient alteré celui qui nous pouvoit donner connoissance de ce que nous cherchions, & nôtre con-

tract avoit passé depuis sous le nom de tant de personnes, que ni le sien ni le nôtre n'y paroissoit plus. La seule resource qui nous restoit, étoit dans le serment qu'il alloit faire, mais que nos amis nous ayant dit que qui avoit été capable d'une friponnerie, le seroit bien encore de se parjurer, nous fûmes conseillez de terminer le procez par un accommodement. Il falut donner quitance de tous les arrérages qu'il avoit fait recevoir sous des noms empruntez ; ma sœur lui ceda encore l'année courante, moyennant quoi il lui rendit son contract.

Je laisse à penser si un homme dont la conscience étoit si delicate, se fit un scrupule d'accabler le pauvre Mr. Fouquet, qui tenoit une place dans laquelle il devoit si bien voler le Roi, & le peuple. Il n'eut donc rien de plus à cœur que de le faire défaire de sa charge, afin qu'on le pût arrêter, & comme il faloit un prétexte pour l'y obliger, on lui fit acroire que dans les grandes occupations qu'il avoit au Conseil, lesquelles rouloient toutes maintenant sur lui, puis que Mr. le Cardinal n'étoit plus pour le soulager, il faloit qu'il abandonnât les affaires de Parlement, ausquelles il lui seroit impossible de vaquer. Pour lui dorer mieux la pillule, le Roi lui fit meilleure mine que jamais, de sorte que le bon homme donnant dans le panneau, chercha Marchand pour sa charge, laquelle étant sans contredit la plus belle du Parlement, fut briguée par tout ce qu'il y avoit de gens en état de la pouvoir acheter. Mr. de Fieubet fut celui qui en voulut donner davantage, il en offrit jusques à seize cens mille francs, mais Mr. Fouquet aima mieux la donner à Mr. de Harlai qui étoit de ses amis, quoi qu'il lui en donnât deux cens mille francs de moins. Il n'y avoit gueres que lui capable d'une generosité comme celle-là, aussi fut-elle admirée également de ses amis, & de ses ennemis. Cependant ceux-ci pour ternir une si belle action,

publierent bien-tôt que c'est qu'il avoit assez volé le Roi, pour ne pas prendre garde à si peu de chose, & comme on croit plûtôt le mal que le bien, chacun le crût, jusques à ce que par l'issuë de son procez l'on reconnut que bien loin d'avoir du bien, il devoit plus de deux millions plus qu'il n'avoit vaillant. S'étant ainsi défait de sa charge, le Roi crut à propos de s'aprocher de la Bretagne, avant que de le faire arrêter, afin que s'il avoit quelque intelligence, ou dedans, ou dehors du Roiaume, il se pût saisir de Belle-Isle, où il craignoit que n'éclatât la rebellion. Ce projet fut conduit avec beaucoup de prudence, supposé qu'il eût été besoin de prendre tant de précaution, car devant que Mr. Fouquet se défiât d'aucune chose, les troupes étoient déja aux environs de Belle-Isle, tellement que quand quelqu'un auroit voulu entreprendre quelque chose pour lui, il lui auroit été impossible d'executer son dessein. Sa prise étonna bien du monde, & n'en affligea gueres moins, car quoi qu'il fût venu dans un temps où le Ministere étoit odieux par les grands impôts: Comme on voioit neanmoins qu'il prenoit plus de soin de dépenser ses tresors, que d'accumuler comme beaucoup d'autres, on le separa de ceux pour qui l'on avoit de la haine. D'ailleurs comme l'interêt commande à la pluspart, & que chacun trouvoit son conte avec lui, ce qui sert beaucoup pour se faire aimer, on ne pût voir sans regret qu'on l'eut mis en prison, lui qui avoit fait plus de bien que de mal, puis qu'il n'étoit coupable en rien de ce qui s'étoit passé sous le Ministere du Cardinal Mazarin, si ce n'est d'avoir executé ses ordres trop fidelement. Mais ce qui donna le plus de compassion de son malheur, fut de voir celui que le Roi choisit pour remplir sa place, car il cachoit sous une moderation aparente, une ambition demesurée; toûjours double, quoi qu'il parût être droit, ne prêchant que la fidelité, pendant qu'il voloit im-

punément, faisant la guere à tout le genre humain, parce qu'il s'engressoit de ses dépoüilles, violent au delà de l'imagination, quoi qu'il ne recommandât que la douceur. Au reste n'aiant aucune bonne qualité, sinon qu'il sçavoit cacher adroitement ses défauts. En éfet, il n'y a presque personne qui ne croie qu'il n'eut renoncé à toutes sortes de plaisirs pour se donner entierement aux afaires. Cependant il n'y avoit point d'homme plus débauché que lui. Il avoit son heure pour les grisettes aussi bien que pour le public, toute la diference qu'il mettoit entre l'un & l'autre, c'est que celui-ci ne le voioit jamais qu'avec un visage refrongné, & que celles-là joüissoient de sa belle humeur.

Si c'étoit un grand malheur à Mr. Fouquet d'avoir déplû au Roi, ce n'en étoit pas un moindre d'avoir une partie secrete comme Mr. Colbert. En éfet, quoi qu'il eut minuté sa perte depuis long-temps avec Mr. le Cardinal, & que pour la rendre infaillible, il eût fait mille tours de souplesse; comme neanmoins il aprehendoit qu'il ne se pût justifier, non-seulement il gagna les gens d'afaires pour lui servir de faux témoins, mais même il lui fit voler par Berrier les papiers qui pouvoient servir à prouver son innocence. Non content de cela, il fema encore de lui des bruits épouventables dans le monde, comme d'avoir corrompu la plûpart des femmes de la Cour par son argent, afin que leurs parens & leurs amis qui auroient pû être disposés à lui rendre service dans son malheur s'emploiassent plûtôt pour le perdre. Et c'est en cela que je puis rendre un témoignage plus assuré que beaucoup d'autres, puis qu'on fit courir le bruit que ce n'étoit que pour cela que la Reine-mere chassoit Mademoiselle de la Motte Argencourt, & que je sçais cependant de bonne part, que ce fut pour avoir vû le Marquis de Richelieu, au préjudice de ses ordres. Cette fille qui étoit fille

d'honneur de cette Princesse, avoit toûjours été de mes amies, & même beaucoup de gens croioient que j'en étois amoureux. Je n'avois garde de m'en défendre, c'étoit une des plus belles personnes de la Cour: & quoi qu'il y en eut beaucoup qui se déclarassent pour Mademoiselle de Meneville, qui étoit aussi auprés de la Reine-mere en la même qualité, neanmoins l'autre avoit ses partisans, & qui croioient même qu'elle valoit bien celle-là. Pour moi je n'ai garde de vouloir décider entre ces deux beautés, ce que j'en dirois pourroit être suspect, aprés ce que je viens de dire. Quoi qu'il en soit, comme j'étois un jour à Fontainebleau, où les Reines étoient restées pendant que le Roi étoit en Bretagne, elle me dit la larme à l'œil, qu'elle étoit perduë, si je ne lui rendois un service: que je fisse en sorte de lui aporter dans sa chambre un habit d'homme, mais que je prisse garde de n'être pas découvert, parce qu'on l'observoit. Je lui demandai ce que cela vouloit dire, & si elle participoit assez à la disgrace de Mr. Fouquet pour être obligée de s'enfuïr. Ce n'est pas cela, me dit-elle, je n'ai jamais eu assez de particulier avec lui, pour être touchée de sorte de son malheur, que je sois contrainte d'en venir à cette extrémité. Je vous dirai pourtant qu'on veut que l'amour m'aie fait faire des fautes assez lourdes pour en être punie. La carogne de Beauvais a soufflé aux oreilles de la Reine-mere, que je voiois son gendre, & cette Princesse qui se laisse conduire par elle, s'est mise cela si fortement dans son esprit, qu'elle a mandé une de mes parentes pour m'emmener en Religion. C'est la Comtesse de Maulevrier, avec le mari de laquelle vous avez eu autrefois des afaires. Au nom de Dieu tirez-moi de ses mains, en me faisant la grace que je vous demande, & joignez-y celle de me faire trouver un cheval aux pressoirs du Roi, de l'autre côté du bac de Valvins, sur lequel je me puis sauver.

Si j'eusse été amoureux, comme on le vouloit, je laisse à penser si j'eusse été content de ce compliment. Mais n'aiant jamais eu pour elle, qu'une amitié qui ne m'avoit point incommodé, je me trouvai en état de chercher le moien de lui rendre service, sans être troublé d'aucune jalousie. J'envoiai un de mes chevaux où elle m'avoit dit, & lui portai un habit dans sa chambre. Mais comme il n'y avoit personne pour le recevoir, je le mis sous son lit où elle m'avoit dit de le mettre, & m'en fus causer avec la bonne femme Madame du Tilleul, sous-gouvernante des filles, qui étoit de mes bonnes amies. Comme toutes les chambres des filles, ou pour parler plus juste, toutes les loges, étoient ouvertes, car elles ressembloient proprement à celles des comediens, j'aperçûs en me promenant avec elle, sur une toilette, des peignes, une boëte à poudre, & tous les autres ingrediens qui servent à l'ajustement d'une fille, & aiant remarqué entr'autres choses une petite boëte de pommade, j'en voulus prendre pour me froter les mains que j'avois un peu rudes. Je la trouvai toute d'une autre couleur que celle de l'ordinaire, ainsi croiant qu'elle pouvoit servir aux lévres, où j'avois un peu mal, j'en mis assez imprudemment. Mais je ne fus pas long-temps à m'en repentir, au même temps mes lévres me firent un mal enragé, ma bouche se retrécit, mes gencives se riderent, & quand je vins à vouloir parler, je fis rire tellement Madame du Tilleul, que je jugeai qu'il faloit que je fusse bien ridicule. Ce qui fut le pis, fut que je ne pûs presque articuler aucune parole, & courant promptement à un miroir, je me fus regarder, & me fis tant de honte à moi-même, que je m'enfuis pour me cacher. En m'en allant je trouvai Mr. le Duc de Roquelaure qui entroit pour venir faire la cour à quelqu'une des filles, & étant tout étonné de me voir de la sorte, il me demanda qui m'avoit mis en cet état. Je lui

contai naïvement mon infortune, à quoi il me fit réponse en se moquant de moi, que je n'avois que ce que je meritois, qu'à mon âge je devois sçavoir qu'il y avoit de toutes sortes de pommades; que celle que j'avois prise n'étoit ni pour les mains, ni pour les cheveux, & qu'elle étoit un peu plus rare. Il me quitta aprés s'être ainsi raillé de moi, & s'en allant dans la chambre de la Reine-mere, il lui fit sa cour à mes dépens. Aussi-tôt tout le monde accourut pour me voir, & voiant que j'avois aprêté matiere de rire, j'en aurois rit tout le premier, s'il m'avoit été permis d'ouvrir la bouche. Cette avanture fut le sujet de l'entretien de toute la Cour, pendant plus de huit jours, & on le manda même à Nantes, où le Roi étoit, qui pour être si serieux ne pût s'empêcher d'en rire. Pour moi, j'en avois tout autant d'envie que les autres quand je pensois à cét accident; mais quoi que je m'étuvasse la bouche d'eau fraiche, & tantôt de vin tiede, il n'y eut que le temps qui m'apotta du soulagement.

Cependant cette petite disgrace m'aiant empêché de me montrer de quelques jours, je ne pûs apprendre de nouvelles de Mademoiselle de la Mothe, que quand il me fut permis de sortir. Je sûs alors que la Comtesse de Maulevrier l'avoit emmenée dans une Religion à Chaliot, & que cette créature qui étoit une véritable Religion pour elle, avoit été précedée d'une mercuriale que la Reine mere lui avoit faite. Je sûs aussi que cette fille qui étoit folle pour le Marquis de Richelieu, s'étoit déchainée contre la Beauvais, nonobstant le respect qu'elle devoit avoir pour la Reine, & lui avoit reproché entr'autres choses qu'elle avoit été trouver le Roi, lors qu'il étoit encore jeune, & l'avoit prié de coucher avec elle. J'eus peine à croire qu'elle eût fait une si grande folie, mais la chose m'étant confirmée de tout ce qu'il y avoit de gens à la Cour, je leur demandai si ce qu'elle

avoit reproché à la petite Borgnesse étoit veritable ; & si nôtre grand Roi avoit été assez charitable pour lui accorder sa priere. Surquoi l'on me dit que c'étoit une chose dont personne ne doutoit, me demandant où je pouvois être alors, puis qu'il n'y avoit que moy en France qui l'ignorât.

Quoi que ce soit là la véritable Histoire de Mademoiselle de la Mothe, neanmoins Mr. Colbert la mit malicieusement, comme j'ai dit ci dessus, au nombre de celles pour qui Mr. Fouquet avoit eu de l'estime. Mais ce n'étoient-là que de petites malices, au prix de celle dont il se servit pour le faire perir, il tira de tous les Parlemens ceux qu'il crut les plus dévoüés à sa faveur, pour en faire ses Juges, & les flâtans tous en particulier de quelque avantage, s'ils lui vouloient vendre leur voix, il tint sa mort si assurée, que celui qui avoit coûtume de fournir les échafauts, eut ordre d'en tenir un tout prêt pour lui. Cependant il avoit fait si bien entendre au Roi que Mr Fouquet n'en pouvoit jamais réchaper, que ce Prince avoit recommandé sa garde à cheval pour l'escorter jusques à Chartres, voiage qu'il avoit prémédité, non pas par dévotion, mais pour éviter les prieres qu'il prévoioit qu'on lui pourroit faire en faveur de Mr. Fouquet. Car quoi qu'il ne fut pas d'une naissance extraordinairement illustre, il avoit marié une de ses filles au fils aîné du Comte de Charost, & il avoit peur que cette Dame ne vint se jetter à ses pieds. Mais pendant que le Roi tout botté attendoit pour partir qu'on lui vint dire que le bon homme étoit condamné, un de ses Commissaires qui étoit Conseiller au Parlement d'Aix, dit qu'il s'étonnoit comment il y avoit des gens si prévenus dans la Chambre, qu'ils eussent voulu conclure à la mort, sans bien examiner auparavant si leur jugement étoit équitable ou non : qu'à regarder les choses seulement dans la superficie, il étoit vrai que Mr.

Fouquet avoit merité la mort, qu'on avoit trouvé dans ses papiers des projets de revolte, des moiens pour y réüssir, le chemin qu'il faloit tenir pour se conduire dans une voie si oblique, & enfin mille choses semblables, dont la moindre paroissoit digne du plus rude châtiment, que neanmoins, quand on venoit à considerer où l'on avoit trouvé les preuves d'un si grand crime, on étoit contraint de surseoir son jugement; que c'étoit parmi des papiers de rebut, non pas seulement au coin d'une chambre, mais dans une cheminée, toutes prêtes à être consumée par le feu, afin que comme avoit fort bien dit Mr. Fouquet dans sa défense, il ne parût plus aucunes marques d'une chose qu'il n'avoit formée dans son esprit, que par le desespoir où il étoit de se voir maltraiter de Mr. le Cardinal Mazarin, qui lui donnoit en toutes rencontres des marques de sa méchante volonté: que c'étoit une chose generalement reçûë dans le Roiaume, que l'on ne punissoit point la volonté, à moins qu'on ne se fût mis en devoir d'en procurer l'execution, qu'on ne voioit point cela dans le cas dont il s'agissoit, mais au contraire de fortes présomptions d'un prompt repentir: que les Rois ne devoient pas être plus rigoureux que Dieu, lequel pardonne si facilement les premiers mouvemens; qu'il y avoit d'ailleurs quelque chose de plus fort que tout ce qu'il venoit de dire, que Mr. Fouquet soûtenoit formellement qu'il avoit dequoi prouver positivement son repentir, sans le vol qu'on lui avoit fait de ses papiers; que ces paroles étoient peut-être pour s'excuser, mais peut-être étoient-elles veritables: que toûjours c'étoit une chose constante, & qui ne pouvoit être revoquée en doute, qu'on avoit trouvé sous son sellé des requêtes adressées à Mr. Colbert, avec le mot de Monseigneur à la tête, titre qu'on ne lui avoit jamais donné avant la prison de Mr Fouquet: que c'étoit donc une marque qu'on étoit entré chez lui,

quand on avoit voulu, & que cela emportoit une conséquence infaillible, qu'on n'y étoit entré que pour le perdre, c'est à dire, qu'on avoit emporté tous les papiers qui pouvoient servir à sa justification : que nonobstant tout cela il s'étoit lavé du crime de peculat, dont ses ennemis s'étoient fait fort de le convaincre ; qu'il avoit fait voir l'état de ses biens, lors qu'il étoit entré dans le Ministere, ceux qu'il avoit reçûs de sa femme, lesquels montoient à plus d'un million, les pensions qu'on lui donnoit, les bienfaits qu'il avoit eus en diverses rencontres, & que quoi que tout cela fut extrémement considerable, neanmoins il avoit non-seulement tout mangé, mais devoit encore plus de deux millions : qu'ainsi il ne faloit pas tirer des inductions qu'il étoit criminel, par la grande dépense qu'il avoit faite, qu'il en avoit eu le moien sans faire tort au Roi, & que ce n'étoit qu'à lui seul qu'il l'avoit fait, & à sa famille.

La plûpart des Juges admirerent non pas tant le discours de cet homme, quoi qu'il fût rempli de force, que le mépris qu'il faisoit des Puissances qu'il devoit choquer par là, puis qu'elles souhaitoient la mort de Mr Fouquet. Cependant comme il ne faut qu'un bon exemple pour porter nôtre prochain à bien faire, ceux qui avoient à parler après lui suivirent ses sentimens, & ceux qui avoient conclu à la mort, aiant honte d'avoir prévariqué à leur devoir, se retracterent, de sorte que dans un moment on vit un si grand changement dans la Chambre, qu'on eut dit que le S. Esprit les avoit tout inspirés. Cependant comme il y avoit toûjours matiere d'ordonner quelque punition à Mr Fouquet, soit à cause du projet dont j'ai parlé ci-dessus, ou de ce qu'il avoit fortifié Belle-Isle de sa propre autorité, on le condamna au bannissement. On fut fort surpris à la Cour d'un arrêt si peu attendu, cela fut cause qu'on rompit le voiage

de Chartres, & Mr. Colbert aiant peur que si Mr. Fouquet avoit la liberté, il ne fit connoître un jour bien des choses, qu'il avoit interêt à tenir cachées, il fit en sorte que le Roi convertit sa peine en une prison perpetuelle. Aprés donc avoir demeuré je ne sçais combien de temps dans le donjon de Vincennes, on le conduisit à Pignerol, où il a demeuré pour le moins seize, ou dix-sept ans. Mais ç'a été pour faire penitence de ses fautes, car ceux qui l'ont connu dans ce lieu de persecution, raporterent qu'il en a fait un si bon usage qu'il ne lui pouvoit rien arriver de plus avantageux. Quoi qu'il en soit, je ne puis m'empêcher de raporter ici ce qui lui arriva dans l'entrevûë qu'il eut avec Mr. de Lausun, qui fut mis huit ou dix ans aprés dans la même prison, chose que j'ai ouïe raconter à celui-ci, il n'y a pas plus de trois mois. S'étant rencontrez tous deux, ils s'aborderent, & Mr. Fouquet ne se ressouvenant que confusément de l'endroit où il l'avoit vû, lui demanda où c'étoit, soit qu'il en eut perdu le souvenir dans sa disgrace, ou comme il est plus vrai-semblable, que Mr. de Lausun n'eût pas été assez considerable de son temps, pour le bien remarquer. Quoi qu'il en soit, Mr. de Lausun lui aiant rendu conte de ce qu'il vouloit sçavoir, par une démangeaison qui est si naturelle à tout le monde, lui voulut encore conter son histoire, & le surprit extrêmement quand il lui dit les paroles qu'il avoit eûës avec le Roi au sujet de Madame de Monaco, comment il lui avoit dit, qu'il n'étoit qu'un tiran de lui vouloir ôter sa maîtresse, le refus qu'il avoit fait d'aller faire sa charge de Colonel-General des Dragons dans l'armée qu'il envoïoit en Italie, comment il lui avoit demandé de le faire General, & sur le refus qu'il en avoit fait, comment il lui avoit jetté les provisions de sa charge. Enfin comment le Roi l'avoit envoïé à la Bastille, d'où neanmoins il étoit sorti vingt-quatre heures aprés, pour retour-

sir mieux que jamais auprès de lui Monsieur Fouquet écoutoit tout cela comme une merveille ; & voiant un homme d'une si méchante mine, il ne pouvoit comprendre comment le Roi qui étoit un Prince extrêmement éclairé, se pût coëfer à un point, que lui qui étoit le plus fier de tous les hommes, eut démenti son caractere en faveur d'un sujet qui en paroissoit si indigne. Cependant il ne témoignoit rien de ce qui se passoit dans son ame: & au contraire écoutoit avec atention tout ce que l'autre lui disoit ; mais quand ce vint à son mariage avec Mademoiselle de Montpensier, comment le Roi aprés y avoir donné son consentement, avoit retiré sa parole, le desespoir où avoit été cette Princesse, & enfin tout ce qui s'en étoit ensuivi, il ne se pût empêcher de se tourner vers un autre prisonnier d'Etat qui les étoit venu joindre, & portant son doigt à son front, ainsi qu'on a coûtume de faire quand on veut dire que quelqu'un a le cerveau gâté, il voulut lui faire entendre par là qu'il n'avoit pas meilleure opinion de celui qui lui parloit. Mr. de Lausun s'en aperçût ; & ne faisant pas semblant d'y avoir pris garde, il acheva les autres merveilles de sa vie, ce qui acheva de confirmer Mr. Fouquet dans ses premiers sentimens.

Colbert étant devenu tout-puissant par la disgrace de ce Ministre, posseda tellement l'oreille du Roi, qu'il donna de la jalousie à Mr. le Tellier, qui comme vieux courtisan, lequel avoit rendu de grands services, prétendoit, comme il étoit juste, recevoir quelques marques de distinction. La maniére dont se prit Colbert pour y réüssir, fut de faire voir une grande œconomie dans les Finances, dont il changea toute la forme, faisant suprimer les Tresoriers de l'Epargne, & ceux qui avoient eu quelque part à leur administration. Tous ces gens furent mis en prison sous prétexte qu'ils avoient volé le Roi, & ceux qui prétendoient qu'ils

leur fut dû des sommes immenses, se trouverent si éloignez de leur conte qu'il leur falut abandonner tout leur bien, pour celles qu'on leur demandoit. En effet, pour dire la verité, il y avoit eû bien de l'abus, & il étoit bien juste que l'on y mît ordre. Cependant plusieurs Grands se trouverent interessez en cela, les uns ayant épousé des filles de partisans, les autres étant prêts de s'allier avec eux pour racommoder les afaires de leur Maison. Le Duc de S. Agnan étoit de ce dernier nombre, & le Comte de Seri son fils aîné étoit accordé avec Mademoiselle Monero, à qui le pere avoit promis deux millions en mariage. Ce Duc étoit fort bien auprés du Roi, comme j'ai déja dit, & Mr. Colbert pouvant craindre qu'il ne lui rendit quelque méchant service, d'autant plus que sa faveur croissoit de jour en jour, à cause qu'il se rendoit utile aux plaisirs de Sa Majesté, il l'apaisa en lui promettant de donner sa fille aînée à son fils à la place de Mademoiselle Monero. On croit qu'il ne lui fit cette promesse qu'à regret, le Duc n'étant pas riche, & aiant en vûë de la marier plus avantageusement: mais quelque pensée qu'il eût là-dessus, il n'eut ôsé s'en dédire, si le Comte de Seri eut vécu. Aussi pour se conserver l'amitié du Duc, il lui dit, que puisque Dieu avoit disposé de son fils, & qu'il lui en restoit encore un, son bas âge ne devoit pas empêcher qu'ils ne s'alliassent ensemble, qu'il avoit une cadette qui seroit bien son fait, & que s'il lui vouloit donner sa parole, il lui donnoit la sienne que la chose se feroit, quand leurs enfans seroient en état d'être pourvûs. Le Duc de saint Agnan qui avoit besoin de bien, & qui ne pouvoit pas trouver un homme qui pût lui en donner davantage, n'eut garde de refuser ses ofres, & le temps ayant amené les choses en maturité, le mariage s'est accompli selon le projet qui en avoit été fait.

Ce qui faisoit desirer cette alliance avec tant de chaleur à Mr. Colbert, c'est que Mr. de S. Agnan,

comme je viens de dire, étoit tous les jours de mieux en mieux auprés du Roi. La raison est que ce Prince étoit devenu amoureux de Mademoiselle de la Valliere, fille d'honneur de la Duchesse d'Orleans; personne d'une medioere beauté, mais qui plaisoit plus que celles qui étoient infiniment plus belles. Ainsi il lui rendoit service dans cet amour, dont il étoit bien-aise de dérober la connoissance à la Reine: Cette fille étoit de Tours, d'une Maison plus considerable parmi la bourgeoisie que parmi la Noblesse, puisque pour dire les choses comme elles sont, elle n'étoit pas seulement Demoiselle. Car quoi qu'il y en eut eû un de son nom qui eut été annobli par Henri III. lors qu'il fut obligé de se retirer à Tours du temps que les guerres civiles déchiroient son Roiaume, neanmoins comme ce n'étoit que le frere de son bisayeul, la grace que le Roi lui avoit faite ne s'étendoit pas sur toute sa famille, & ce n'étoit que sur ses décendans, supposé qu'il en eut laissé. Cependant le Pere de cette fille avoit eu un emploi considerable à la guerre, & même avoit épousé une fille de qualité; ce qui faisoit que ses enfans en vouloient être. Quoi qu'il en soit, elle étoit entrée chez Madame la Duchesse d'Orleans, sans qu'on se fût mis fort en peine d'aprofondir ces sortes de choses, & devant que le Roi la regardât de bon œil, elle avoit fait un amant qui en étoit si amoureux, qu'il songeoit à l'épouser. C'étoit un Gentilhomme d'auprés de Chartres, aîné de sa Maison, qui joüissoit bien de vingt mille livres de rente, tellement que c'étoit un grand avantage pour elle. Il s'apelloit l'Estourville, étoit Lieutenant aux Gardes, & n'avoit qu'un seul defaut, qui étoit d'avoir un pere, sans le consentement de qui il ne se pouvoit marier. Ainsi étant obligé de lui aller faire la cour pour l'avoir, il quitta Mademoiselle de la Valliere, qui le pria de revenir tout le plûtôt qu'il lui seroit possible. Il n'étoit pas necessaire de le lui recomman-

der, son amour ne lui permettoit pas de demeurer long-temps éloigné d'elle, & s'il n'eut tenu qu'à lui il n'auroit fait qu'aller & venir. Mais aiant affaire à un pere qui ne se contentoit pas d'une fille sans bien, & d'une naissance si médiocre, il lui faloit plus de temps qu'il ne pensoit pour le ménager; si bien que quand il raporta son consentement, il trouva les choses extrémement changées. Le Roi n'étoit pas seulement amoureux de sa maîtresse, mais sa maîtresse l'étoit si éperdûëment du Roi, qu'elle avoit prévenu par sa déclaration celle qu'il auroit pû avoir envie de lui faire. Ce fut la premiere nouvelle qu'il aprit arrivant à Paris, & aiant peine à le croire si elle ne lui étoit confirmée par la bouche même de Mademoiselle de la Valliere, il s'en fut pour la voir au Palais Roial. Mais ce n'étoit plus le temps qu'il l'a pouvoit voir facilement, le Monarque amoureux avoit mis des gens auprés d'elle pour lui répondre de sa conduite, & ces gens lui aiant demandé qui il étoit, il se nomma, croiant que son nom lui serviroit de passeport. On le fut dire à Mademoiselle de la Valliere, mais cette fille étoit si remplie de sa nouvelle grandeur, que craignant que si le Roi venoit à aprendre le dessein qu'elle avoit eu pour lui il ne fut capable de la quitter, elle feignit de ne le pas connoître. Une si grande ingratitude étant raportée à l'Estourville, il vit bien ce que cela vouloit dire, & n'aiant plus de lieu de douter de son malheur, il s'en retourna chez lui si accablé d'affliction qu'il fut obligé de se mettre au lit. Ceux qui sçavoient son histoire lui demanderent s'il n'étoit pas fou de se desesperer ainsi pour une ingrate, mais n'étant pas capable de raison il donna un exemple qu'un veritable amant peut mourir de douleur. En éfet, aprés avoir langui plus de trois semaines, ne faisant que parler de l'ingratitude de Mademoiselle de la Valliere, il rendit l'esprit, aprés avoir conjuré un de ses amis de lui dire qu'il n'y avoit qu'elle qui étoit cause de sa mort.

Mr. Colbert entra dans tous les interêts de Mademoiselle de la Valliere, dés qu'il la vit maîtresse du Roi, & cela lui fit emporter la balance par dessus ceux qui prétendoient comme lui avoir part aux bonnes graces du Monarque. Cependant aprés avoir passé une grande partie de ma vie auprés des Grands, je me vis comme abandonné de tout le monde, si bien que si je n'eusse eu ma rente j'aurois fort mal passé mon temps. Mon pere vivoit toûjours, & quoi que par les bienfaits que j'avois procurez à la Maison, il fut fort à son aise, je ne me ressentois aucunement de ce bien. Je crois au contraire qu'il eut été d'humeur à me laisser mourir de soif, faute de me donner un verre d'eau. Cela me faisoit bien de la peine quand je venois à y faire reflexion ; mais comme, graces à Dieu, je n'étois pas tout à fait miserable, je prenois mon mal en patience, d'autant plus que je ne me l'étois pas attiré par ma faute. Enfin comme nous étions sur la fin de l'année 1665, je reçûs une lettre de son Curé, par laquelle il me donnoit avis de venir en diligence, soit que je fusse bien aise de le voir encore, avant que de mourir, ou que je voulusse donner ordre à mes afaires. Comme je n'en avois point qui me pussent retenir au préjudice de cette nouvelle, je partis incontinent par la poste, & arrivai six heures aprés chez lui. Il fut surpris de me voir, & se douta bien que je n'étois pas venu de moi-même ; neanmoins feignant d'en être bien aise, il me dit que je n'avois fait que le prévenir, puisque son dessein étoit de me mander, que son grand âge ne lui pouvant plus permettre d'esperer de revenir en santé, il vouloit donner ordre à ses affaires ; que comme il n'y avoit rien que l'on dût éviter avec plus de soin que les procez entre les proches, il croyoit que je ne lui refuserois pas en l'état où il étoit, de m'accommoder avec sa femme, & avec mes freres : qu'il prétendoit que j'eusse lieu de me loüer de lui, que pour cet effet il vouloit

que toute sa succession fut partagée également, sa femme allant pour une tête, sans qu'il fut parlé ni de ses reprises, ni de son doüaire : que c'étoit un avantage pour moi, puisqu'elle avoit aporté beaucoup de bien, qui demeureroit ainsi confondu dans sa succession, au lieu que s'il le faloit distraire, comme c'étoit la coûtume, elle emportoit la meilleure part. Je ne répondis rien à un discours si injuste, mon pere ne voulant pas moins que de faire perdre par là le bien de ma mere, qui étoit considerable, les fruits qu'il m'en devoit, depuis qu'il s'étoit remarié, & mon droit d'aînesse, supposé que je n'absorbasse pas tout ce qu'il avoit par mes prétentions Il crut que mon silence étoit un consentement tacite à ses volontez, si-bien que croyant qu'il n'y avoit plus qu'à envoyer querir un Notaire, il dit à son valet de chambre de l'aller chercher. L'état où il étoit me fit souffrir tout cela sans lui vouloir contredire, esperant que sans que je fusse obligé de le chagriner il feroit peut-être quelque reflexion à l'injustice qu'il me vouloit faire, mais le Notaire étant venu, & voyant qu'il lui commandoit d'écrire sa volonté, je le priai de vouloir diferer jusques à ce que je pusse prendre conseil : que je le priois de se ressouvenir que j'étois son sang, aussi-bien que les autres, lesquels avoient toûjours joüi des douceurs de la maison, au lieu que j'en avois toûjours été privé : que l'aîné du second lit étoit pourvû d'ailleurs de deux bons Benefices, lesquels le mettoient en état non seulement de se passer de patrimoine, mais d'assister son cadet : que j'avois marié ma sœur, laquelle pareillement étoit assez riche, pour n'avoir besoin de rien : que je ne disois pas cela pour vouloir qu'il les exclut de sa succession, que je ne prétendois pas leur ôter ce que la nature leur donnoit, mais qu'aussi devoit-il faire la même chose à mon égard : que neanmoins je consentois s'il le trouvoit bon, qu'il donnât à ma belle-mere une pension si forte qu'il

voudroit, laquelle j'étois tout prêt de ratifier : que je voudrois bien aussi qu'il en donnât une à mon cadet, afin que si son frere n'en usoit pas comme il faut avec lui, il eut toûjours dequoi subsister. Mais qu'à l'égard du reste, il me permettroit, comme je lui venois de dire, de prendre conseil sur ce que j'avois à faire.

Au reste il n'y avoit rien de plus honnête que ma proposition, & c'étoit proprement me dépouiller pour revêtir les autres. Mais mon pere étoit si préoccupé d'amour pour ma belle-mere, & pour ses enfans, que s'il eût pû se lever pour me battre, je ne doute point qu'il ne l'eût fait. Il me dit qu'il voyoit des preuves de ce qu'on lui avoit toûjours dit de moi, que je n'étois qu'un tigre, & un dénaturé, qui voulois avancer sa mort par ma desobeïssance, qu'il m'avoit fait une proposition, où il n'y avoit que moi qui trouvât de l'avantage, mais que l'envie que j'avois de troubler ma Maison, m'obligeoit à m'en priver, plûtôt que de m'empêcher de faire du mal : qu'il ne s'étonnoit pas si je m'étois toûjours broüillé avec mes Maîtres, qui me connoissoient mieux que lui : qu'un autre à ma place auroit fait une fortune prodigieuse, mais que Dieu m'avoit traité comme je le meritois ; que je me retirasse de devant lui, pour ne pas troubler le repos de sa conscience ; qu'il me donnoit sa malediction si je preseverois dans mon dessein, & que c'étoit à moi à voir si je voulois le laisser mourir dans ces sentimens.

Je vous avouë que j'eusse voulu être bien loin quand je l'entendis parler de la sorte, je tâchai d'adoucir son esprit par les plus profondes soûmissions qu'il me fut possible, & tâchant de lui faire connoître que je ne demandois que la justice, je lui dis encore une fois que s'il ne vouloit pas laisser aller les choses selon le cours ordinaire, de peur qu'elles ne fussent trop desavantageuses à ma belle-

mere, & à ses enfans, je consentois de donner du bien à ceux qui n'en avoient point : que j'en avois autant de besoin que les autres, puis qu'on parloit de suprimer la banque de Lion, ou tout du moins de retrancher les rentes qu'elle faisoit, que mon frere l'Abbé seroit toûjours plus riche que nous tous ensemble, & qu'il étoit bien juste que je ne m'atendisse pas à lui, puis que quoi qu'il me fut redevable de tout le bien qu'il avoit, il ne m'avoit jamais offert une piece de trente sols, dans le temps qu'il m'avoit vû en si grande necessité.

Je ne sçais si ma passion me faisoit croire que ce que je proposois étoit le plus raisonnable du monde, ou si veritablement c'étoit la verité. Mais mon pere en ayant une autre pensée, je fus si malheureux qu'il mourut outré contre moi. Comme il n'y avoit point de ma faute, je crus que Dieu ne songeroit gueres aux maledictions qu'il m'avoit données avant que de mourir, & cela ne m'empêchant pas de songer à mes affaires, je fis mettre le sellé sur tous ses effets. Il n'est pas difficile de s'imaginer que ma belle mere se plaignit extrêmement de ce procedé, elle qui dans le temps que j'en usois si honnêtement, m'avoit fait la guerre avec tant de cruauté. Je fis ce que j'avois fait autrefois, qui fut de la laisser dire, vû qu'elle en avoit plus de raison qu'en ce temps-là ; neanmoins pour n'avoir rien à me reprocher, plûtôt que pour aucune défiance que j'eusse de mon droit, je lui offris mille écus de rente, moyennant qu'elle se desistât de toutes ses prétentions. C'étoit assurément un present que je lui faisois qui lui devoit paroître bien honnête, puis qu'en bonne justice elle ne pouvoit esperer que son bien, dont la meilleure partie étoit encore en nature ; mais comme elle avoit pris des précautions que je ne sçavois pas, elle me fit dire que je devois accepter les offres que mon pere m'avoit faites, pour peu que j'eusse été bien sensé, &

que

que je verrois dans peu le tort que j'avois eu de les refuser.

Ce discours ne fit aucune impression sur moi, ne me doutant nullement de la fraude qu'on m'avoit fait. Ainsi ne songeant qu'à justifier mes droits, je travaillai exactement avec les Avocats, & les Procureurs, lesquels trouverent selon leur calcul, que j'absorbois tout le bien, quand même il eut été plus considerable. Je ne songeai donc qu'à faire lever le sellé, pour avancer toutes choses, & les formalitez qu'il faloit faire aiant été faites pour cela, je trouvai dans les papiers que ma belle-mere étoit separée par son contract de mariage, ce qui me fit croire que mes affaires en iroient encore mieux, puis que s'il y avoit quelque remboursement qui eut été fait de son bien, mon pere n'en étoit point responsable. Je ne pus m'empêcher de lui dire, m'imaginant que c'étoit peut être pour se flâter du contraire qu'elle témoignoit tant de fierté, mais elle me dit pour toute réponse qu'il faloit aller jusques au bout, & que peut-être verrois-je des choses qui m'ôteroient l'envie de rire. Je ne pouvois comprendre ce que c'étoit, quelque gêne que je donnasse à mon esprit: mais enfin cette Enigme se develópa dans un moment. Celui qui faisoit l'inventaire ayant trouvé un sac de papiers avec un étiquete, me le montra, & j'y lûs ces paroles écrites de la main de ma belle-mere. (Remboursement que j'ai faits de mes deniers de plusieurs parties de rentes dûës pour mon mari, lesquels j'ai à reprendre par preference à tout le monde sur son bien.) Je ne m'étonnai point jusques à ce que j'eusse vû ce que c'étoit, & ayant tiré les papiers du sac, j'y vis des contracts de constitution faits par mon grand pere au profit de quelques particuliers Le principal étoit pour le moins de cinquante mille écus, tellement que si ce que ma mere prétendoit avoit lieu, elle avoit raison de dire qu'il n'y avoit pas pour moi le mot pour rire,

Comme j'étois sorti jeune de la maison, & que je n'avois jamais eu de connoissance des affaires, je ne pus rien dire jusques à ce que je fusse mieux instruit. Cependant je vis bien qu'il y avoit de la friponnerie là-dessous, & l'explication la plus avantageuse que j'y pusse donner pour ma belle-mere, fut qu'elle s'étoit servie du revenu des Benefices de son fils pour l'apliquer à son profit. Ce qui me confirma dans cette pensée, fut que quoi que mon frere l'Abé laissât manier tout ce qu'il avoit à mon pere, & à ma belle-mere, il ne se trouva pas dix francs sous le sellé, lors que mon pere étoit mort. En effet, on ne trouva que huit francs & demi d'argent comptant, belle forme pour une Maison qui faisoit quelque figure dans la Province, ou pour mieux dire, belle marque comment ma belle-mere s'étoit abstenuë d'y mettre la main. Quoi qu'il en soit, aprés avoir révé long-temps sur ce que j'avois vû, je fis reflexion qu'il étoit impossible que mon grand-pere eut laissé tant de detes, puis que tout nôtre bien ne montoit pas davantage, & que cependant mon pere avoit marié deux de ses sœurs à qui il avoit donné vingt-cinq mille francs à chacune. Au reste je tirois de-là une consequence infaillible qu'il falloit que mon pere bien loin d'être chargé de toutes ces dettes, eut son bien franc & quitte: qu'ainsi c'étoient de vieux contracts qu'on faisoit revivre par une collusion avec les creanciers, dont les principaux étoient tous parens de ma belle-mere.

Je témoignai mon soupçon à d'habiles gens, qui furent de même sentiment que moi, & les Avocats s'étant encore trouvez de même avis, ils jugerent à propos que devant que de m'engager dans un procez, qui ne se pouvoit autrement qu'il ne me fit de la peine, je tâchasse à découvrir sous main la fausseté. J'y fis tout mon possible, ayant fait agir quantité d'honnêtes gens de la Province, qui sçavoient ce que j'avois fait pour la Maison, & qui avoient com-

passion de me voir traité de la sorte ; mais quoi qu'il s'y employassent de bonne maniere, & de bonne foi, ceux qui avoient servi ma belle-mere ne l'ayant pas fait pour s'en repentir, & peut être en ayant reçû une bonne récompense, tous leurs soins furent inutiles ; & je me vis reduit d'entrer dans un procez de longue discussion. Je m'inscrivis donc en faux contre ces prétendus remboursemens ; & ayant eu permission de jetter des Monitoires, j'en fis publier dans les Paroisses de ceux que je croiois avoir aidé à la fausseté, esperant que la Fête de Noël qui aprochoit, les obligeroit de penser serieusement à leur conscience. Ma sœur me donna lors des marques de son bon naturel, elle me vint trouver, & me dit que quoi que ce qu'elle m'alloit dire dût la broüiller avec sa mere, si elle en avoit jamais connoissance ; elle devoit neanmoins pour rendre témoginage à la verité, m'avoüer qu'elle avoit oüi dire à mon pere en causant de choses & d'autres avec sa femme, que son pere ne lui avoit jamais laissé un sou de dettes, & qu'au contraire il avoit trouvé huit mille francs d'argent comptant, lors qu'il étoit venu à mourir : qu'elle s'en ressouvenoit comme s'il n'y avoit qu'un quart d'heure, & que si je croyois que cela me pût servir, elle le diroit en justice. Je la remerciai de sa bonne volonté & ne voulant pas qu'elle encourût la haine de sa mere pour l'amour de moi, je lui dis qu'il me suffisoit de connoître son cœur, sans exiger ce sacrifice : que j'étois faché de n'avoir pas de bien, qu'il n'y auroit qu'elle qui seroit mon heritiere, & que j'aimois les gens de bonne foi. En effet, elle en fut autant que je le pouvois desirer ; car elle me donna une déclaration à trois ou quatre jours de là, par laquelle elle ne pretendoit rien sur le bien qui reviendroit à ma mere de ce qui avoit jamais apartenu à mon pere, reconnoissant qu'il étoit à moi, & priant son fils en cas qu'elle fut morte de n'y rien prendre, s'il ne venoit à lui échoir qu'en ce

temps-là. Je me moequai de son papier qu'elle vouloit à toute force remettre entre mes mains, & l'ayant déchiré en sa presence, je lui dis que nous nous accommoderions toûjours bien elle & moi: que je lui sçavois autant de gré de ce qu'elle faisoit, que si elle me donnoit cent mille écus, & que tout mon chagrin étoit de n'être pas en état de reconnoître sa bonne volonté.

Nôtre procez qui avoit d'abord été intenté sur les lieux, vint bien-tôt à Paris, par le moyen d'un prétendu creancier de ma belle-mere qui croyant y avoir toute sorte de credit, & la servir plus utilement, l'y fit évoquer à cause qu'il avoit ses causes commises. Bien loin d'en être faché, j'en fus ravi y ayant peut-être autant d'amis que lui, & croyant qu'ils ne m'abandonneroient pas dans une cause si juste. En effet, chacun m'ofrit ses services, & moi qui avois haï jusques-là les procez plus que toutes les choses du monde, entrepris le mien avec tant de chaleur que j'en perdois le boire & le manger. Je ne sçais quand j'y pense encore, à quoi attribuër un si grand changement, si ce n'est que ma belle-mere ayant toûjours pris à tâche de me chagriner, je me faisois à mon tour un plaisir de lui donner de la peine. Cependant le bureau étoit contre moi, & je ne voyois personne qui ne me dit que je perdrois mon procez, à moins que je ne produisisse quelque piece qui pût justifier l'injustice qu'on me faisoit. J'avois levé autant de contracts de mes deux tantes, pour montrer qu'ayant eu cinquante mille francs, il faloit que mon pere en eût eu bien d'avantage, mais les Avocats se mocquoient de moi, quand je disois que c'étoit une preuve suffisante, ajoûtant qu'en matiere de procez, on ne jugeoit point sur la presomption.

J'étois sans doute dans un embarras inconcevable, entendant ces sortes de choses, & je me voyois à la veille d'être encore condamné aux dépens, quand un Conseiller de la grande Chambre

me fit dire que si je voulois épouser sa fille, il me feroit gagner mon procez. Je demandai à celui qui me faisoit cette proposition, qui étoit ce Conseiller, à quoi il me répondit qu'il lui étoit défendu de le dire, à moins que je n'eusse accepté le parti; mais qu'aussi-tôt que je lui aurois donné ma parole il me feroit voir & le beau-pere, & la fille. Je lui repliquai que l'on ne se marioit pas sans connoître, & que devant que de rien promettre j'étois bien aise de sçavoir à qui j'avois afaire: qu'en premier lieu cette proposition me paroissoit bien gaillarde, ou pour parler plus juste, d'un homme peu scrupuleux: que mon beau-pere prétendu étoit donc personne à vendre la justice, puis qu'il me la faloit acheter aux dépens de ma liberté, & peut-être de mon honneur: qu'en second lieu cette précaution de me vouloir faire donner ma parole avant que de le connoître, marquoit une défiance qu'il avoit de sa réputation; que ce ne pouvoit être que deux ou trois de ces Messieurs que je ne voulois pas nommer, mais que si c'étoit un de ceux dont je me défiois, j'aimois mieux être toute ma vie miserable, que d'acheter mon bien par une alliance si honteuse. Cet homme me laissa dire tout ce que je voulus sans m'interrompre, puis haussant les épaules, il me dit qu'il pardonneroit cette imprudence à un homme de vingt ans, mais qu'un qui en avoit prés de cinquante, n'étoit pas excusable de dire de si grandes pauvretez: que j'apellois donc vendre la justice, que de me vouloir servir de son credit, qu'elle obligation avoit un homme de preferer mes interêts, à ceux de ma bellemere, qui selon les aparences avoit le bon droit de son côté: que ces Messieurs de qui je disois tant de mal, étoient pourtant les plus autorisez dans le Parlement, que tout trembloit sous eux, & que si l'on en faisoit quelque médisance, c'est que les autres enragéoient de n'avoir pas tant d'esprit, pour tourner une afaire comme il falloit: qu'il me

tant de sujet de haïr : en éfet, il fut cause que je perdis à quinze jours de là mon procez avec dépens, & depuis je n'ai point eu d'ennemi qui m'ait fait la moitié du mal qu'il a tâché de me faire.

Cependant les dépens montoient à une somme considerable, & ma belle-mere qui n'avoit pas envie de me ménager, aiant levé un Executoire contre moi, me fit, à la persuation de Mr de Canaïe, mettre en prison lors que je m'en défiois le moins. Comme il étoit de deux mille tant de livres, & qu'en ce temps-là comme en celui ci l'argent étoit fort rare, je ne trouvai point d'ami assez charitable pour me les vouloir prêter. Il y en eut beaucoup neanmoins qui me vinrent voir, & qui m'aiderent à détester l'ingratitude de cette femme, mais tout cela ne me soulageant point il falut prendre patience, & me résoudre à ce qu'il plaisoit à Dieu d'ordonner. Je trouvai dans la prison beaucoup d'honnêtes gens, qu'une destinée semblable à la mienne réduisoit au même état, ils n'en étoient pas cependant si afligez que je pouvois être, & je voiois qu'ils cherchoient à se divertir, comme s'ils eussent été en liberté. N'étant pas de leur humeur je me mis à pester contre mes Juges, & même contre le siecle où l'on faisoit si peu de justice, & y aiant là des espions aussi bien qu'ailleurs, je fus envoié à Pierre-Encise, c'est à dire, que mon afaire qui étoit purement civile, commença à devenir criminelle. Je fus long-temps à deviner ce que je pouvois avoir fait, pour être traité de la sorte, mais me ressouvenant que j'avois dit quelque chose contre un Ministre, je ne cherchai plus d'autre cause de mon malheur. Comme ce que j'avois dit n'étoit pas autrement de consequence, j'eus la liberté de me promener, & les autres prisonniers voiant un nouveau venu, s'en presserent de sçavoir mon histoire. Je n'eus garde de vouloir leur dire ce que j'avois fait, & me disant innocent je suivis en cela l'exemple de la plûpart, qui

troient qu'en niant toutes choses ils en sortiront bien plûtôt J'y trouvai entr'autres le Marquis de Frenese que j'avois connu assez particulierement, pour le traiter d'une autre maniere que les autres, c'est pourquoi je lui avoüai franchement mon imprudence, lui demandant ce que je devois faire pour la reparer Il me dit que difficilement me donneroit-il un bon conseil dans une affaire si délicate, qu'il en avoit bon besoin lui-même, & que son malheur ne provenoit que de la même chose. Il me surprit en me disant cela, aiant toûjours oüi dire que c'étoit parce qu'il avoit voulu vendre sa femme à des Corsaires, & n'aiant pû m'empêcher de lui témoigner ce que j'en pensois, il me répondit, que puis que j'étois si mal informé, il m'aprendroit dans peu de mots qu'elle étoit la véritable Histoire. Comme nous n'avions rien à faire, & que je me faisois autant de plaisir d'aprendre une avanture si extraordinaire, qu'il s'en faisoit à la conter, nous nous assîmes sur un banc qui étoit sur la plate forme, où nous nous promenions, & voiant que je m'aprêtois à l'entendre, il me dit que pendant que sa femme étoit encore fille, il en avoit été passionnément amoureux; que quoi qu'il se dit à lui-même que les filles tenoient des meres, la vie que menoit la sienne, ne l'avoit pû détourner de se contenter à quelque prix que ce fût, c'est pourquoi aprés avoir essaié inutilement de le faire, sans être obligé de l'épouser, il s'y étoit résolu voiant qu'il ne lui restoit plus que ce moyen-là pour devenir heureux, qu'il l'avoit donc demandée à la mere en mariage de son consentement, mais que cette femme qui avoit peine à se défaire de son bien, la lui avoit refusée: que ce refus n'avoit fait qu'animer la passion de l'un & de l'autre, qu'ils avoient résolu ensemble de s'en aller, qu'il l'avoit enlevée, & avoit trouvé un Prêtre pour les marier: que la chose étant faite, il avoit été force à la mere d'y consentir, qu'il avoit été le plus heureux de tous

les hommes pendant trois mois, mais que son Bonheur n'avoit pas duré davantage : que d'Ecuilli son frere étoit devenu amoureux de sa femme, & elle de lui : que leur imprudence avoit été cause, qu'il s'en étoit aperçû aussi tôt, dont il avoit été si outré, qu'il avoit été tenté plusieurs fois de les tuër tous deux : que neanmoins, considerant que cela feroit un grand éclat dans le monde, il avoit rêvé en lui-même à d'autres moiens, d'autant plus qu'il ne pouvoit encore haïr sa femme à tel point, toute infidelle qu'elle étoit, qu'il eût la force de tremper ses mains dans son sang ; que n'aiant pas la même tendresse pour son frere, il avoit resolu de se battre contre lui ; sous prétexte de leurs partages, pour lesquels ils avoient eû quelques paroles ensemble : qu'à ce propos il lui avoit parlé plusieurs fois sur le chapitre de leurs interêts, afin que l'occasion lui servît d'excuse, mais que l'amour qu'il avoit pour sa femme lui avoit fait tout soufrir sans repliquer. Qu'ainsi il s'étoit vû, s'il faut ainsi dire, arracher les armes des mains, dont il avoit grand dépit, ne voulant pas le quereller de guet à pan : mais qu'une circonstance qu'il avoit vûë de ses propres yeux, lui avoit fait changer le dessein qu'il avoit contre lui, en celui de s'en défaire par une voie plus sûre, que non seulement il l'avoit surpris couché avec elle, étant un jour entré à l'improviste dans sa chambre, mais avoit encore entendu le complot qu'ils faisoient de l'assassiner : que son frere le voiant, avoit feint de ne faire que rire avec elle, ce qu'il avoit feint aussi de croire de son côté, pour ne lui pas donner sujet de se défier : qu'ainsi ils s'étoient séparez l'un de l'autre sans se rien dire de fâcheux, mais qu'ils n'en pensoient pas moins dans le cœur : qu'en éfet il avoit donné ordre à son valet de chambre de l'en défaire, lors qu'il iroit à la chasse, tout de même que son frere avoit commandé la même chose à quelques soldats qu'il avoit gagnez à force d'argent : que cependant les

uns & les autres avoient manqué leur coup, non pas toutefois sans que cela eut fait grand bruit dans le monde: que son valet de chambre particulierement avoit si mal pris ses mesures, que le soupçon en étoit tombé sur lui; que cela l'avoit perdu auprés du Roi, mais qu'on avoit tout attribué à l'interêt, sans soupçonner rien de sa jalousie: qu'aprés cela son frere ne pouvant plus revoir sa femme avec tant de commodité, elle qui étoit de race à ne se pouvoir passer d'amant, en avoit fait à droit & à gauche; qu'entr'autres elle avoit eû un homme d'un grand crédit, lequel étant encore dans le feu de sa jeunesse, ne songeoit qu'à passer son temps, quoi qu'il fût appellé aux grandes afaires: qu'il n'avoit pû souffrir un commerce si honteux sans faire beaucoup de bruit, & même sans parler mal de cet amant: qu'il l'avoit sçû & que ç'avoit été la premiere cause de son malheur: que neanmoins comme il avoit eû peur de faire parler le monde, qui auroit pû dire que ç'en eût été trop que de baiser la femme & de maltraiter le mari, il avoit diferé sa vengeance jusqu'à ce qu'il en trouvât l'occasion: qu'elle s'étoit oferte bien tôt aprés; que lui qui parloit, ne pouvant souffrir qu'on le montrât au doigt dans toutes les compagnies, avoit pris le temps de l'absence de cet homme, pour faire faire un voiage à sa femme: que pour lui ôter tout soupçon, il avoit feint de se racommoder avec elle, l'avoit traitée en femme bien-aimée, & enfin qu'elle s'étoit si bien laissée surprendre, qu'elle avoit été la premiere à lui demander quand ils partiroient: que la voiant de si bonne humeur il n'avoit pas voulu lui laisser le temps de se repentir, qu'il lui avoit fait prendre le chemin de Lion; d'où il l'avoit menée en Provence, à dessein de la vendre à un Corsaire qui s'en devoit changer moiennant un certain prix: mais qu'il avoit été si malheureux, que sa femme s'étoit sauvée par un miracle: qu'au lieu donc d'en être défait, il n'avoit

acquis que la réputation d'un scelerat, & d'un perfide: que l'amant de sa femme qui ne demandoit qu'un prétexte pour le perdre, avoit mis celui-là pour le loger où il étoit; que cependant on le timpanisoit dans le monde d'une étrange sorte: que sa femme aiant prié un Marchand de la ramener, il lui avoit avancé quelque argent, pour lequel il étoit obligé de la plaider: que cela faisoit une instance au Parlement, où il n'oublioit pas son histoire, afin de faire voir le besoin qu'elle avoit eû de lui, & d'étaler son ingratitude, qu'en éfet, que quoi qu'il voulut beaucoup de mal à ce Marchand pour ne l'avoir pas laissée où il l'avoit trouvée, il ne pouvoit pas s'empêcher de dire qu'aprés une si grande obligation, c'étoit une chose bien honteuse à elle de vouloir éluder son payement, sous prétexte qu'étant en puissance de mari, elle n'avoit pas été en pouvoir de lui passer une obligation.

Quoi que je sçûsse la plus grande partie de son histoire, je ne voulus pas l'interrompre. Il m'aprit cependant quelques circonstances que je ne sçavois pas, par exemple que la prison qu'il souffroit, n'étoit que pour avoir choqué l'amant de sa femme. Cela me fit faire reflexion que tout malheureux que j'étois, je ne l'étois pas tant neanmoins que si je me fusse marié, & prenant toutes les femmes en aversion, je fis vœu que pas une ne me seroit jamais de rien. Je passai trois ans dans Pierre-Encise, sans entendre parler ni d'amis, ni d'ennemis, & m'y croiant confiné pour le reste de mes jours, le chagrin m'accabla tellement que je n'étois pas reconnoissable. Aussi plus je faisois de reflexion à ma destinée, plus je trouvois que j'étois malheureux. Et pensant quelquefois à Mr. le Cardinal de Richelieu, je soûpirois pour sa memoire, plus que je n'avois jamais fait pour aucune maîtresse. Enfin aiant passé un si longtemps dans un chagrin plus aisé à s'imaginer qu'à d'écrire, Mr. l'Archevêque de Lion frere du Maré-

chal de Villeroi, à qui s'adressoient tous les paquets de la Cour, comme Lieutenant de Roi de la Province, m'envoia dire que je pouvois sortir, mais que le Roi me donnoit encore la Ville pour prison. Je le fus remercier, comme si la grace me fut venuë de lui, & comme il étoit rempli de vanité, il reçût mon compliment de même que s'il lui eut été bien dû. J'avois été nourri aux dépens du Roi tant que j'avois demeuré à Pierre Encise, ainsi s'étant amassé une petite somme des arrérages de ma rente, j'eus moien de payer ma belle-mere, & me vis encore quelque argent devant moi. Je résolus d'en être bon ménager, voiant à combien de choses j'avois été exposé faute d'avoir deux cens pistoles pour payer ces miserables dépens: mais quelque résolution que l'on fasse, il est bien difficile de se soustraire à son malheur. Mr. l'Archevêque de Lion m'aiant emmené à la chasse avec lui à sa maison de Vimi, qu'il fait appeller Neuville, nonobstant qu'il m'eut dit que je ne pouvois sortir de Lion, il fallut joüer au retour, & ma complaisance me coûta tout ce que j'avois. Ce fut alors qu'outré de la perte que je venois de faire, je me mis à gloser sur la vie de cet homme, qui est si éloignée de sa profession. En éfet, c'est un Archevêque entouré de gardes, au lieu de Prêtres, suivant un cerf à la tête de cent chiens, au lieu de suivre la Croix, faisant bonne chere, au lieu de faire abstinence, ne parlant que des grandeurs de la Cour, au lieu de parler de l'humilité, & enfin si fort à charge à la ville de Lion, qu'il en est plûtôt le tiran que l'Archevêque. En éfet, j'ai vû devant mes yeux une chose dificile à comprendre, dans le siecle où nous sommes, mais qui n'en est pas moins véritable. De temps en temps il envoie querir les Echevins, sous prétexte de quelques ordres qu'il a reçûs de la Cour, & s'il leur dit que son frere le Maréchal lui a mandé qu'il a perdu quelque argent, c'est-à-dire qu'il faut qu'ils lui

aportent le lendemain la même somme, & ils n'y oseroient manquer. Voila à quelles conditions il les protege comme il fait, & cela m'a coûté aussi-bien qu'aux autres rentiers le quart de ma rente. Car aiant épuisé la Ville par ces contributions, qui ne vont jamais moins qu'à deux ou trois mille pistolles, il a été obligé de solliciter un Arrêt du Conseil, par lequel on a réduit, comme je viens de dire, les rentes aux trois quarts.

Quand j'eus perdu mon argent, c'est-à-dire, huit ou dix jours aprés, il m'envoia querir, pour me dire que la Cour me permettoit de m'en aller où je voudrois. Cela me fut inutile, étant obligé d'attendre un nouveau secours, tellement que demeurant toûjours dans mon auberge, qui étoit les trois Rois, je passai mon temps le plus agreablement que je pûs. Il y venoit tous les jours loger de nouveau monde, cette Ville étant sur le passage de diverses Provinces, ainsi on se desennuioit facilement, & je trouvois que pour un homme qui n'avoit pas beaucoup de bien, ce séjour n'étoit pas desagreable. Pendant que j'étois-là, Mr. de saint Silvestre Officier en réputation dans nos troupes, y vint loger. Je ne le connoissois point, mais lui & moi étant d'humeur à faire bien-tôt connoissance, nous fîmes ensemble quelques parties de plaisir. Il venoit de Comté où son Regiment étoit, ce me semble, en garnison, & aiant trouvé sur le chemin un Gentilhomme de la Ville nommé Servieres, le parent de celui qui a un si beau cabinet, ce Gentilhomme le vint prier à souper, & S. Silvestre lui demanda s'il trouveroit bon que je fusse de la partie. Il étoit trop honnête pour ne m'en pas faire la civilité, & y étant allé librement, il nous demanda à joüer deux ou trois tours de tric trac, aprés nous avoir fait fort bonne chere. Comme je sçâvois assez bien ce jeu-là, je le pris au mot, & nous ne joüâmes qu'un demi Loüis au tour. La fortune fut tellement égale entre nous, que nous joüâmes

plus de quatre heures entieres sans pouvoir avoir un tour l'un sur l'autre, & me disant que nous ne devions pas nous quiter sans cela, nous continuâmes à joüer jusques au lendemain matin. Cependant la fortune s'étoit déclarée, & avoit été tellement en ma faveur, qu'à huit heures du matin je lui gagnois cent pistoles. Comme le cornet nous tomboit des mains d'envie de dormir, il me dit qu'il me demandoit quartier, à quoi je lui répondis que c'étoit à lui à me le donner quand il voudroit; que je ne voulois pas quiter, parce que je gagnois, mais que j'avois tout au moins autant besoin que lui de dormir. Etant donc tous deux si bien intentionés pour nôtre repos, nous quitâmes le jeu, à condition de le reprendre dés que nous aurions dîné. Nous nous couchâmes chacun dans un bon lit, aiant dormi quatre ou cinq heures, nous mengeâmes la soupe. Il falut aprés cela s'acharner l'un contre l'autre, & la fortune continuant de me favoriser, je lui gagnai jusques à cinq cens pistolles. Enfin considerant qu'il ne pouvoit jamais revenir d'une si grosse perte, & que nous allions encore passer la nuit, il me pria de lui vouloit joüer sans plus trois cens pistolles en trois tours liés. J'y consentis volontiers, & pris les deux premiers, sans qu'il se pût reconnoître, mais étant venu tout d'un coup un revers de fortune, j'en perdis deux autres aussi vîte, tellement qu'étant tant à tant, nous remîmes encore en trois. Ils furent plus disputez que n'avoient été les autres, mais y aiant succombé à la fin, je n'eus que deux cens pistolles de reste. La somme étoit assez considerable pour le petit jeu que nous avions joüé d'abord, neanmoins peu s'en étoit falu qu'il n'en eût perdu huit cens, tant il est vrai qu'il n'y a rien de si dangereux que le jeu.

Quoi qu'il en soit, cela me consola de la perte que j'avois faite avec Mr. l'Achevêque, & aiant alors de l'argent pour m'en aller à Paris, je fus

prendre congé de lui. Je fus quelque temps sans m'oser montrer à la Cour, croiant qu'aprés ce qui m'étoit arrivé, je n'y serois pas vû de trop bon œil. En éfet, nous étions dans un siécle où les Ministres vouloient être regardez comme des Dieux, & quoi qu'ils ne fussent pas tous de la côte de saint Loüis, ils prétendoient accoûtumer les Gentilshommes à avoir plus de respect pour eux, que pour des Princes. Je fus neanmoins voir Mr. de Turenne, dont la conduite étoit bien differente de la leur. Car quoi qu'il fut un peu de meilleure Maison, autant qu'ils s'en faisoient acroire, autant étoit-il honnête & affable. Je le connoissois dés le temps que j'avois été à Mr. le Cardinal de Richelieu, & avois eu l'honneur de le voir toûjours depuis de temps en temps. Il me reçût donc fort honnêtement à son ordinaire, & m'aiant dit qu'il étoit plus aise de me voir-là qu'à Pierre-Encise, il me demanda ce que je faisois. Je lui dis que j'y étois bien embarrassé, que Mr. le Cardinal de Richelieu avoit fait à mon égard, ce que les singes font à l'égard de leurs petits, que pour me trop aimer, il étoit cause de la perte de ma fortune : que s'il m'avoit laissé suivre le métier des armes, comme j'avois commencé, je serois en meilleure posture que je n'étois : que c'étoit mon inclination, ce qui avoit été cause que j'avois recommencé sous Mr. le Cardinal Mazarin : que la fortune cependant m'avoit encore troublé dans mes entreprises ; que quoi que tout cela voulut dire que je devois chercher parti ailleurs, & que d'un autre côté je fusse d'un âge à demander plûtôt le repos, qu'à entrer en aprentissage, je ne pouvois neanmoins m'empêcher de lui dire que s'il avoit affaire d'un vieil Aide de camp, j'étois merveilleusement bien son fait : qu'il n'avoit que faire de craindre que j'embarquasse les choses autrement que selon sa volonté, par un feu boüillant de jeunesse, qui me fit entendre une parole au lieu de l'autre,

que graces à Dieu j'avois l'esprit meur, ou du moins le devois avoir : que pour ce qui est de monter à cheval je fatiguois encore aussi bien que si je n'avois eu que vingt-cinq ans, ce qu'il ne tiendroit qu'à lui d'éprouver.

Je fis rire Mr. de Turenne de la maniere que je lui fis ofre de mes services, & m'aiant pris au mot, il me dit qu'il me donneroit un camarade, que s'il n'étoit pas si vieux que moi, du moins n'y auroit-il pas beaucoup à dire. Il vouloit parler de Clodoré, lequel avoit été Capitaine dans un vieux corps, & comme je le connoissois, je fus plus aise que ce fut lui qu'un autre. Au reste, quoi que cet homme fut fort connu par ses services, il y avoit un autre endroit qui le faisoit encore mieux connoître, mais non pas si avantageusement pour lui. Il avoit le malheur d'avoir épousé une femme coquette, & une fois qu'il revenoit de l'armée, un de ses amis l'aiant obligé en passant à Paris, de l'accompagner dans un lieu de débauche, il l'y avoit trouvée, qui dans son absence tâchoit à y prendre son plaisir. Je laisse à penser combien une avanture si cruelle avoit fait de peine à un homme de cœur, il l'avoit non-seulement maltraitée sur le champ, mais encore mise en Religion ; cependant par un retour bien surprenant, sur tout à une personne qui avoit toûjours passé pour homme d'honneur, il l'avoit reprise quelque temps aprés, & étoit actuellement avec elle. Cela lui faisoit un tort inconcevable dans les troupes, & si j'eusse été marié je n'aurois eû garde de faire cotterie avec lui, de peur qu'on n'eut dit que nous n'eussions été camarades en toutes choses. Il fut ravi, à ce qu'il me témoigna, de ce que je voulois encore servir, & aiant fait nôtre équipage ensemble, nous nous préparâmes pour cette glorieuse campagne de Hollande.

Depuis le mariage du Roi nous avions eu quelque petite guerre à droit & à gauche, mais où les forces du Roiaume n'avoient pas été toutes occu-

pées, si l'on en excepte la campagne de l'Isle. Ainsi le Roi n'avoit emploié à ces petites expeditions que des Capitaines de mediocre réputation, si-bien que leurs fautes avoient fait connoître combien les grands hommes étoient à estimer. Ainsi le Roi aiant afaire à une Republique florissante, & dont les richesses surpassoient celles des plus grands Monarques, fit choix du Prince de Condé & du Vicomte de Turenne, les deux plus grands Capitaines qui fussent dans toute la Chrêtienté. Cela fit rajeunir le Prince de Condé, qui avoit essuié diverses mortifications, depuis qu'il étoit revenu d'avec les Espagnols, car hors qu'en 1668 on s'étoit servi de lui pour la conquête de la Comté, on n'en avoit fait non plus de cas que si tant de grandes actions ne l'eussent pas rendu recommandable. Encore si cela lui étoit arrivé, n'en étoit-il redevable qu'à la jalousie que le Marquis de Louvois avoit conçûë du Vicomte de Turenne, qui tant qu'avoit duré la campagne de l'Isle, avoit eu l'oreille du Roi à son préjudice. Ainsi pour éloigner ce grand homme il avoit fait revenir l'autre, qui étoit confiné, s'il faut ainsi dire, dans sa maison de Chantilli, où il avoit essuié divers chagrins. En éfet, l'on avoit remarqué que quand le Roi avoit envoyé des troupes en Hongrie, il n'en avoit donné le commandement au Comte de Coligni son parent, que parce qu'il s'étoit broüillé avec lui, & comme tout le monde ne sçait pas cette circonstance, je suis persuadé qu'on ne sera pas fâché que je la raporte. Lors que le Roi avoit fait des Cordons bleux, ce qui arriva ce me semble en 1660. le Prince de Condé avoit eu la nomination d'un, & le Comte de Coligni avoit crû que ce seroit lui, à cause des obligations que ce Prince lui avoit, ou du moins le Duc de Luxembourg, qu'on apelloit en ce temps là le Comte de Bouteville. Aussi sembloit-il que ce Prince les dût preferer, tant à cause de leur qualité, que de ce qu'ils avoient l'honneur de lui

apartenir. Mais aiant nommé à leur préjudice Guitaut son favori, le Comte de Coligni en fut si scandalisé qu'il s'en fut le trouver à l'heure même, & lui reporta les provisions de la charge de Capitaine-Lieutenant de ses Gendarmes. Cependant il lui dit qu'il ne meritoit pas ce qu'il avoit fait pour lui, qu'il avoit quitté pour le suivre une des premieres charges de la Maison du Roi, & que pour récompense il lui préferoit un homme qu'on ne sçavoit pas s'il étoit Gentilhomme : qu'il avoit des enfans, & que si Dieu lui faisoit la grace de les élever, il leur donneroit plûtôt un coup de pistolet que de souffrir qu'ils s'attachassent jamais à d'autres qu'au Roi : que du moins s'il faisoit quelque injustice c'étoit à lui à le faire, & qu'on n'en avoit pas tant mal au cœur. Le caractére du Prince de Condé étoit de n'être gueres endurant, mais soit qu'il considerât qu'il avoit tort, ou qu'il le voulut regagner par la douceur, il lui dit qu'il ne devoit pas se mettre tant en colere, que s'il avoit nommé Guitaut au préjudice du Duc de Luxembourg & de lui, c'est qu'il avoit crû que leur qualité leur feroit obtenir ce que l'autre ne pouvoit esperer par la sienne, que s'il eut sçû que les choses eussent tourné comme elles avoient fait, il en auroit peut-être usé autrement : qu'il devoit être content de cette satisfaction, & qu'il ne tiendroit pas à lui qu'il ne le fut à l'avenir. Quoi que ce fut beaucoup à Mr. le Prince de Condé de parler de la sorte, lui qui n'avoit jamais coûtume de pleyer, neanmoins le Comte de Coligni n'en fut pas satisfait, & il se retira tout-à-fait broüillé avec lui.

Ce fut là la principale raison, comme j'ai déja dit, pour laquelle on lui donna le commandement des troupes qui marchoient en Hongrie. Ce qui fâcha tellement le Prince de Condé, que s'il n'avoit eu Chantilli pour ronger son frein, il seroit mort de douleur. Cependant il y demeura le plus long-temps qu'il pût sous prétexte de ses gouttes : mais

quoi qu'il en fut extrémement incommodé, il se seroit encore mieux aimé à la Cour, s'il s'y fut vû traité comme il sembloit que sa naissance le demandoit. Mais le Roi qui se ressouvenoit du temps passé, prenoit plaisir à le tenir si bas que cela faisoit même de la peine à ceux qui n'y avoient point d'interêt. En éfet, il me souvient qu'un jour comme il étoit dans la chambre du Roi, qui déjûnoit pour aller à la chasse, il fut une heure à tenir la chemise qu'il lui faloit donner, sans que ce Prince lui dit une seule parole, quoi qu'il n'eût que Bontemps son premier valet de chambre, un Recolect & moi, avec qui s'entretenir; car il n'y avoit que nous dans la chambre, & il avoit défendu qu'on laissât entrer personne.

Quoi qu'il en soit, quand le Roi se vit à la veille d'une grande guerre, il changea bien de conduite. Il n'y eut sortes de caresses qu'il ne fit à ce Prince, & se tenant enfermé avec lui, & avec le Vicomte de Turenne, depuis le matin jusques au soir, il tâcha avec l'aide de ces deux grands hommes de se perfectionner dans le métier de la guerre. Je ne raporterai point le succez de cette campagne, cela seroit trop afecté pour des Memoires, outre que nous avons encore l'esprit tout rempli de ces grands évenemens. Cependant je dirai que n'aïant point d'ennemis sur les bras, nous nous donnâmes du bon temps autant que nous voulûmes: surquoi je me souviens que le Vicomte de Turenne qui prévoioit ce qui devoit arriver, dit au Roi que ce temps-là ne dureroit pas toûjours, & que s'il n'y prenoit garde il y auroit beaucoup à déchanter. Le Roi faisoit bien la grace à Mr. de Turenne que d'avoir beaucoup de confiance en lui; mais le Marquis de Louvois, qui à proprement parler faisoit la charge de General d'armée, ne l'avoit pas plûtôt entretenu, qu'il changeoit son esprit entierement. Ainsi voiant qu'il ne gagnoit rien à se rompre la tête, il laissa aller toutes cho-

tes, sans s'en mettre aucunement en peine, puisqu'on ne le vouloit pas croire. Cependant je faisois ma charge d'Aide-de-camp, où je n'avois pas grande peine, mais lors que j'y pensois le moins, je changeai de qualité, ou du moins on me prit pour un General, puisqu'on vint à moi pour avoir des certificats. Le Duc de Longueville avoit en entrant en campagne plusieurs Gentilshommes, & entr'autres le Chevalier de Montchevreüil, frere de celui qui est Colonel aujourd'hui du Regiment du Roi. C'étoit un homme parfaitement bien fait, & qui avoit eu de bonnes fortunes. Car la mere de son Maître l'avoit tellement aimé, qu'un jour comme il revenoit de l'armée elle lui avoit elle-même tiré ses bottes, afin qu'il fut en état plûtôt pour lui rendre service. Il avoit eu encore les bonnes graces de beaucoup d'autres, tellement qu'il auroit été fort à son aise, si le jeu ne l'avoit perdu. Mais il avoit joüé tout ce qui étoit à lui, & tout ce qui n'y étoit pas, & un jour il avoit perdu tout l'argent de la recruë du Regiment de Normandie, qu'on lui avoit confié. Il avoit fait souvent de ces petits tours, ce qui l'avoit perdu non-seulement de réputation, mais lui avoit encore gâté la cervelle. En effet, il s'étoit vû dans de telles extrémitez, que la crainte avoit produit cet effet. Cependant il ne pouvoit s'empêcher de joüer, & il ne fut pas plûtôt arrivé en Hollande, qu'il recommença sur nouveaux frais. Mais la fortune ne lui étant pas favorable il perdit tout ce qu'il avoit, de sorte que sa cervelle qui n'étoit pas trop forte, en fut si bien démontée, que la fiévre chaude le prit, qui le troussa en peu de jours. Son Maître ne lui survécut gueres, s'étant soulé au camp du Prince de Condé, avant que de passer le Rhin, si-bien qu'il fit ce coup d'étourdi qui lui couta la vie, & celle de tant d'honnêtes gens. Or comme il y avoit peu de distance entre la mort de l'un & de l'autre, les parens du Chevalier de Mont-

chevreüil me virent trouver, pour me prier de vouloir écrire en leur pays, où ils sçavoient que j'avois des habitudes, comment il étoit mort de regret d'avoir perdu un si bon Maître. Je trouvai la demande fort plaisante, moi qui sçavois qu'on l'avoit mené à Nuits le lendemain que nous étions entrez dans Rimbergue, qui étoit pour le moins quatre ou cinq jours avant que nous passassions le Rhin. Mais faisant l'ignorant, je leur dis que je voulois bien le faire pour l'amour d'eux, quoi que j'eusse oüi dire qu'il étoit malade auparavant. Au reste je ne sçavois encore pourquoi ils souhaitoient ce service de moi, & tout ce que je croyois, c'est qu'ils étoient bien-aises de cacher la nature de sa mort, de peur qu'il n'en retombât une tache sur leur famille. Mais il y avoit une autre raison, c'est qu'il avoit encore joüé l'argent de beaucoup de personnes, & ils aimoient mieux faire acroire qu'on le lui avoit pris aprés sa mort, que de dire qu'il étoit mort de regret de l'avoir perdu. Quoi qu'il en soit, c'étoit une delicatesse, où je ne pouvois rien, car aprés ce qu'il avoit fait tout ce qu'ils pouvoient faire ne pouvoit pas être d'une grande consequence. D'un autre côté ils n'avoient que faire d'aprehender que l'on redemandât cet argent, la terre de l'aîné étoit en decret, qui étoit le seul à qui l'on se pouvoit adresser, & si Madame de Maintenon eut tardé davantage de prendre soin de cette famille, bien loin d'être en état de payer pour les autres, il y auroit long-temps qu'elle seroit à bas. Je ne dis point cela par envie, ni pour trancher du grand Seigneur, pour peu qu'on veüille se ressouvenir de ce que j'ai dit de moi ci-devant, on voit bien que je ne me flâte pas, & quand je serois encore plus riche que tout ce que je vois de gens, mon humeur ne seroit pas de m'en faire accroire. Cependant je ne demandai pas si précisement ce que ces Messieurs vouloient, qu'il ne restât quelque curiosité à ceux à qui j'écrivois, & aiant bien-tôt sû que le Chevalier de Montchevreüil

étoit mort, ce qu'on appelle fou, ses parens crurent que cela ne pouvoit venir que de moi, & sur ce pié-là me voulurent beaucoup de mal. Pas un neanmoins n'étoit si méchant que de me quereller, mais comme ils sont voisins de la Normandie, & qu'on veut que ce soit de ce païs-là que sorte la trahison, ils firent ce qu'ils purent pour me perdre. Si Madame de Maintenon avoit été ce qu'elle est aujourd'hui, ils y auroient réüssi facilement, & tout ce qui me pouvoit arriver de mieux, étoit d'être renfermé pour toute ma vie dans la Bastille, mais par bonheur son credit n'étant pas encore si grand, tout ce qu'ils purent me faire, fut la moüe. La verité pourtant est que je n'avois rien dit, ni en bien ni en mal, mais croyant qu'il y auroit de la foiblesse à moi de chercher à les desabuser, je leur laissai croire tout ce qu'ils voulurent, & fus toûjours mon chemin.

Cependant nous avancions toûjours en Hollande, & aprés avoir passé le Rhin, nous passâmes l'Issel, sur lequel nous assiegeâmes Doesbourg. Le Duc d'Orleans frere du Roi étoit à l'armée, & sa naissance voulant qu'il eût le principal commandement aprés lui, il passa d'un côté du fleuve, pendant que le Roi demeura de l'autre. Il y avoit beaucoup à dire qu'il n'eut l'air & la mine du Roi, autant que l'un étoit majestueux autant l'autre avoit quelque chose de bas dans le visage, & dans les manieres. Il avoit même celle d'une femme, mettoit du rouge, comme elles, ce qu'on disoit pourtant qu'il faisoit à cause qu'il avoit une dartre sur la joüe, & qu'il auroit été trop defiguré sans cela. Quoi qu'il en soit, si l'on trouvoit matiere de l'excuser en ceci, on ne pouvoit pas faire de même en une autre chose. Il mettoit une cornete comme une femme quand il se couchoit, & la Fontange couleur de feu n'étoit pas oubliée, avec un ruban de même par dessus le menton; il est vrai qu'ayant honte lui-même de cette foiblesse, il faisoit sortir tous le monde quand il étoit prêt de mettre cet ajus-

ſtement, mais comme il reſtoit toûjours quelque valet de chambre, & quelque favori, cela s'étoit ſi bien répandu dans tout Paris, qu'il n'y avoit perſonne qui l'ignorât. Au reſte il faloit être brave pour avec des matieres ſi fades plaire aux François, qui ſont gens à ne rien pardonner, mais cette qualité ne manquoit pas à ce Prince, & lui qui aprehendoit le Soleil, parce qu'il avoit peur de ſe haller, n'aprehendoit pas le feu, quoi que l'inconvenient en fut un peu plus dangereux. En éfet, il s'expoſoit en toutes rencontres, ce qui ne plaiſoit pas trop au Chevalier de Lorraine ſon favori, non pas tant toutefois par la crainte qu'il avoit pour ce Prince, que pour être obligé de partager le peril avec lui. Car quoi qu'il eut aquis quelque reputation ſur mer, & lors qu'avec le Comte de Guiche, & un autre, il s'étoit mis quelques années auparavant dans une chaloupe, pour aller brûler un grand vaiſſeau, on vouloit qu'il l'eut plutôt fait pour y avoir été excité par les autres, que par aucun penchant qu'il eût à la bravoure. Cela étoit bien extraordinaire pour un homme qui étoit fils d'un des plus grands Capitaines & d'un des plus braves ſoldats, que nous euſſions eu depuis longtemps, ce qui me faiſoit croire que tous les bruits qui en couroient n'étoient que médiſance. Mais quelque incredule que je fuſſe il falut reconnoître la verité l'année ſuivante, lors qu'au ſiege de Maſtricht, il fit en preſence de toute l'armée une choſe qui ne permit plus de douter de ſa foibleſſe. Mais pour revenir à Doeſbourg, il y arriva un grand malheur à Martinet Maréchal de camp, & Colonel du Regiment du Roi. Car comme il étoit dans la tranchée, il vint un coup de canon du quartier du Duc d'Orleans, lequel le tua tout roide. Le Roi le regreta fort, auſſi peut-on dire qu'il l'avoit fort bien ſervi, ayant été le premier qui avoit aidé à mettre l'Infanterie ſur le pié que nous la voyons aujourd'hui. Cependant comme la

plûpart

plûpart des soldats sont des bêtes feroces, qui ne sçavent le plus souvent ce qu'ils veulent, bien loin de plaindre son malheur, ils en donnerent des marques publiques de réjoüissance. Je dirai même que beaucoup d'Officiers n'en furent pas fâchez, lui attribuant quantité d'innovations qui avoient été faites dans le métier, lesquelles faisoient à la verité que le service du Roi s'en faisoit mieux, mais qui épuisoient leurs bourses. Il leur étoit bien inutile neanmoins de se réjoüir, la mort de Martinet ne devoit pas rétablir les choses comme elles avoient été, & la Cour s'étoit trop bien trouvée de ses maximes, pour ne pas continuër à les mettre en pratique. Ainsi ne desirant donner le regiment du Roi qu'à quelqu'un qui seroit capable de suivre ses traces, elle le refusa à quantité de gens de la premiere qualité, qui le demandoient pour le donner au Comte de Montbron, qui n'étoit qu'un simple Gentilhomme, mais qui étoit déja à la tête de la seconde compagnie des Mousquetaires, où la fortune l'avoit élevé contre l'esperance de toute le monde, & même contre la sienne. En effet, quoi qu'il eut du merite, ce n'étoit pas une place que l'on pût obtenir sans faveur, & il avoit falu tout ce qui étoit arrivé pour la lui faire avoir. Il avoit servi à son avenement dans le regiment de Picardie, où il avoit été Capitaine, aprés quoi il avoit été fait sous-Lieutenant de la compagnie des Mousquetaires du Cardinal Mazarin. La mort du Cardinal étant arrivée, le Roi prit cette compagnie, qui fut apellée les petits Mousquetaires, jusques à ce que Colbert Maulevrier l'acheta de M. de Marsac qui la commandoit alors La faveur de son frere fit qu'elle quitta ce nom, pour prendre celui de seconde compagnie, le Roi en ayant déja une. Cependant Mr. de Casaux, qui est mort Gouverneur de Bergues, étoit encore devant Mr. de Montbron, mais croyant qu'on lui avoit fait injustice de ne la lui pas donner, lui qui l'avoit toûjours com-

mandée sous Mr. de Marsac, il se retira, si-bien que Mr. de Montbron qui étoit à garder Madame du Plessis Belliere, qui avoit été arrêtée pour les interêts de Mr. Fouquet, fut mis à sa place. Voilà par où la fortune commença à le regarder de bon œil, ensuite dequoi elle fit encore que Colbert Maulevrier, qui étoit bouffi d'orgueil de voir son frere si bien auprés du Roi, quita sa charge, à cause qu'on lui avoit refusé un Gouvernement de consequence, dont il avoit voulu traiter. M. de Montbron qui avoit fait sa cour comme il faut auprés du Marquis de Louvois, eut permission d'en traiter avec lui, & comme il avoit épousé une femme riche, il fut en état de faire ce qu'il vouloit.

Voilà enfin comme il étoit parvenu en cinq ou six ans au poste où il étoit. Mais le Roi lui ayant donné son regiment, & l'ayant fait en même temps Brigadier d'infanterie, comme il étoit homme d'esprit, & qu'il voioit bien ce que cela vouloit dire, il quita les Mousquetaires pour servir à la tête de ce corps. Je fus ravi que le Roi l'eût choisi pour un emploi si considerable, & aiant toûjours été de ses amis, je ne fus pas le dernier à lui en aller faire compliment. Il me reçût fort bien, me dit qu'il m'avoit obligation, & qu'il seroit ravi de me témoigner sa reconnoissance. Je lui dis qu'il ne tiendroit qu'à lui, que j'avois un neveu qui étoit dans la premiere compagnie des Mousquetaires, c'étoit le fils de ma sœur, que je lui demandois une Lieutenance pour lui, s'il y en avoit une de vacante dans le regiment, sinon la premiere qui vaqueroit. Il me l'accorda à l'heure-même, & la maniere dont il me la donna, m'obligea plus que le present qu'il me faisoit. Car il s'en fut à l'heure-même chez Mr. de Louvois, faisant son affaire de la mienne, & lui disant mille biens de mon neveu, qu'il n'avoit pourtant jamais vû. Ce qui le rendoit ainsi si honnête, c'est que du temps qu'il n'étoit pas si grand Seigneur, il n'avoit pas tenu à moi que je ne lui rendisse un grand

service. Il voyoit une certaine femme nommée la Marquise de Courvaudon, qui passoit pour avoir dix-sept ou dix-huit mille livres de rente, & croyant que ce seroit sa fortune, il lui avoit parlé de mariage. J'allois aussi voir cette femme, mais sans autre dessein que de m'y divertir, car on y trouvoit à toute heure bonne compagnie, & comme elle avoit pris une certaine confiance en moi, qu'elle n'avoit pas en tout le monde, elle me pria de lui dire ce que je sçavois de lui, & de son bien. Je lui dis que pour l'un je la satisferois à l'heure-même, mais que pour l'autre je lui demanderois un peu plus de temps: que le Comte de Montbron étoit homme d'esprit, & de merite, que je sçavois de bonne part qu'il avoit du bien, & que si elle me vouloit donner deux ou trois jours, je lui en parlerois avec plus de certitude. Je m'en fus une heure aprés le trouver lui-même, pour sçavoir ce qu'il vouloit que je disse, & m'ayant fait ma leçon par écrit, je fis ce que je pûs pour achever ce mariage. Mais nous avions affaire à une folle, qui étoit plus difficile à conduire que nous ne croyons. Elle en amusoit une douzaine d'autres de la même esperance, & pendant qu'elle parloit ainsi de se marier à tout le monde, elle consommoit le mariage avec de certaines gens, qui sans s'amuser à la bagatelle, avoient trouvé le secret d'aller droit au fait. Cependant comme elle étoit vieille & laide, & qu'à moins que de bien payer, elle n'eut pas trouvé marchand, elle rencontra des gens de si grand apetit, qu'elle a été succée comme il faut. Ainsi il n'y a plus tant de presse, & s'il se presentoit encore quelque épouseur, je crois qu'il n'auroit plus tant de peine.

Le siege de Doesbourg qui avoit été fatal à Martinet, le fut encore à deux hommes qui portoient comme lui le nom d'un animal, ce qui fut remarqué de toute l'armée. L'un fut Mr. Cirou Gou-

verneur de Ste. Menehou, l'autre Mr. Souris, Major d'un Regiment Suisse. Pour moi, j'étois bien éloigné de là avec mon General, il avoit été obligé de remplir la place de Mr. le Prince de Condé, qui avoit une armée à part, & qui avoit été blessé au passage du Rhin, & nous voyagions plûtôt dans les Villes, que nous ne les assiegions. Car nous n'arrivions pas plûtôt devant, que nous en trouvions les portes ouvertes, ou du moins l'on ne tardoit pas à nous les ouvrir, Nous prîmes ainsi un nombre infini de places, & si nous n'eussions trouvé quelque resistance à Nimegue, nous ne nous serions presque pas aperçûs que nous étions à la guerre. La raison pourquoi les ennemis étoient en si grand desordre, c'est qu'il y avoit de la division chez eux, outre qu'ils n'avoient aucun secours de leurs voisins, qui voyant le Roi armé si puissamment, craignoient, s'ils faisoient la moindre démarche qui ne lui plût pas, de le voir fondre sur eux. C'étoit enfin la plus grande pitié du monde que de voir l'état où ils étoient reduits, & quoi qu'on en puisse dire, l'on ne dira rien qui y fut comparable. Pour comprendre cela tout d'un coup, je dirai que leurs Ministres étoient si embarassez, qu'ils recevoient indiferemment tous ceux qui se presentoient pour porter les armes. Surquoi j'ai oüi faire une plaisante histoire d'un Italien, lequel étant interrogé par le pensionnaire de Hollande, s'il avoit servi, & d'où il étoit. Aprés lui avoir rendu raison sur l'un, & sur l'autre, tira son épée dont il porta plusieurs estocades contre la muraille, pour lui montrer qu'il étoit fort rigoureux. Mais le bon de la chose fut que le Pensionnaire lui ayant dit qu'il étoit donc Catholique, puis qu'il étoit Italien. Oüi, ce lui dit-il, je le suis puis que vous le voulez sçavoir, mais cette épée que vous voiez est toute Huguenote pour le service de l'Etat, & pour celui de vôtre Seigneurie. Le Pensionnaire trouva cette réponse si bonne, qu'au lieu d'une compagnie qu'il lui deman-

doit, il le fit Lieutenant Colonel, mais celui-ci n'eut pas plûtôt touché de l'argent, qu'il s'en alla sans faire aucune levée.

Comme ils étoient si atrapez tous les jours, & que le desordre croissoit chez eux, plûtôt que de diminuër, ils crurent que la paix, quelque desavantageuse qu'elle pût être, le seroit toûjours moins qu'une guerre, où depuis un mois ils avoient perdu trois Provinces entieres C'étoit-là le sentiment de beaucoup de gens; mais le Prince d'Orange étant d'un autre, il envoia au Marquis de Brandebourg son oncle, pour lui remontrer l'interêt qu'il avoit de joindre ses armes à celles de la Republique, mais nous nous étions emparez indiferemment des places qui étoient à lui, & de celles qui étoient à elles, & qu'enfin tout nous étoit bon. Quoi que le Roi fut le Prince du monde le mieux servi des espions qu'il avoit en ce païs-là, ne l'avertirent neanmoins de ce qui s'y brassoit que plus de huit jours aprés que le Vicomte de Turenne lui en avoit donné avis. Je ne sçais par quel canal il lui pouvoit venir de si bonnes nouvelles, mais il fut trouver le Roi, à qui il dit qu'il falloit faire la Paix, pendant qui la pouvoit faire avantageuse, ou du moins raser une partie des Places que nous tenions, afin d'avoir une armée toute prête pour s'oposer aux ennemis. Le Roi voulut sçavoir le sentiment du Prince de Condé là-dessus, & lui ayant envoié un Courier exprés à Arnhem, où il s'étoit fait porter aprés sa blessure, le Prince de Condé lui manda la même chose. Le Roi étoit assez éclairé de lui-même pour voir la necessité de ce conseil, mais ayant laissé la direction de toutes choses au Marquis de Louvois, qui croioit en sçavoir plus que ces deux grands Capitaines, il se laissa endormir de l'esperance que ce Ministre lui donnoit, qu'il romproit bien toutes les brigues que les ennemis pourroient faire en Allemagne, & comme une faute en atire une autre, principalement à l'égard de ceux qui ne veulent jamais a-

vouër qu'ils ont tort, on eut beau voir beaucoup de secours en campagne, on ne suivit ce conseil qu'à la derniere extrêmité. Le Prince de Condé & le Vicomte de Turenne furent fort fâchez de voir le Marquis de Louvois écouté à leur préjudice, & au préjudice du bien de l'Etat, & s'il n'eût réparé cette faute par des services tout-à-fait importans; peut-être que le Roi n'en seroit pas si satisfait qu'il est aujourd'hui.

Mr. de Turenne s'étant approché d'Arnhem, envoia faire compliment au Prince de Condé, & s'informer de sa santé Quoi que ce message semble regarder plûtôt un domestique qu'un Aide-de-camp, neanmoins il jetta les yeux sur moi, d'autant qu'en lui rendant cette civilité; je lui devois encore parler d'autres choses. Je le trouvai fort incommodé de sa blessure, de sorte qu'en parlant à moi il étoit obligé d'interrompre son discours par les grandes douleurs qu'il soufroit: cela fut cause que je tâchai d'abreger matiere autant qu'il me fut possible; & comme je prenois congé de lui le Duc de Meklebourg entra, à qui l'on avoit dit dans l'antichambre le mauvais état où il étoit. C'en étoit assez pour lui faire prendre un air triste & composé; mais entrant dans la chambre comme un évaporé, ou plûtôt comme un fou, *Fructus belli*, Mr. commença-t'il à dire, *Fructus belli*, & repetant ces mots pour le moins une douzaine de fois, il s'aprocha de son lit sans lui faire d'autre compliment. Si j'eusse pû demeurer dans la chambre pour voir la fin de cette comedie je n'eusse eu garde de m'en aller, mais le respect que je devois au Prince de Condé m'ayant obligé d'en user tout autrement que je n'eusse voulu, tout ce que je pûs faire fut de m'arrêter dans l'antichambre avec Desroches son Capitaine des Gardes, & de lui dire d'entrer pour voir à quoi se termineroit cette pantalonnade. Mais il me dit que je le prenois pour un grand sot, si je croiois qu'il s'allât son-

craindre pour si peu de chose, si je ne connoissois pas le Duc de Meklebourg, & si je l'avois crû capable de dire autre chose que des pauvretez.

Cependant le Marquis de Brandebourg attiré plûtôt par l'argent des Hollandois, que par les raisons du Prince d'Orange, leur ayant donné parole de marcher à leur secours, non seulement ils rompirent un traité de paix qu'ils avoient mis sur le tapis, mais même ils poignarderent leur principal Ministre, qu'ils soupçonnoient de s'entendre avec nous. Plusieurs furent envelopez dans sa disgrace, & entr'autres Mombas avec qui j'avois eû autrefois des affaires, pour un Gentilhomme de mes parens nommé Brinon, qu'il avoit atrapé bien vilainement. Car pour dix mille écus qu'il avoit prêtez à sa mere, il lui avoit fait vendre une terre qui en valoit bien quarante mille, sous promesse de lui donner le surplus de l'argent. Mais le contract n'avoit pas été plûtôt fait, qu'il lui avoit suscité mille chicanes, de sorte que le pauvre garçon qui n'entendoit rien au procez, lui avoit donné tout d'un coup quitance de quarante mille francs, croyant que cela faciliteroit le payement du reste. Cependant bien loin que les choses eussent tourné selon son intention, Mombas aposta quelques creanciers qui formerent quelques demandes, & quoi que Brinon devant que de vendre sa terre, les lui eût indiquez pour être payez sur & tant moins de ce qui lui devoit revenir, ce fut un nouvel obstacle qu'il lui opposa. Il réduisit ainsi ce pauvre Gentilhomme à une si grande extrêmité, que n'ayant plus de pain il fut obligé de me venir trouver. J'en parlai à Mombas, qui contrefaisant l'homme d'honneur me promit de le sortir d'afaire dans quinze jours, mais lui ayant fait dire qu'il n'avoit pas d'argent à Paris, & qu'il lui en donneroit en Hollande, s'il vouloit y aller, il abusa de la facilité de ce malheureux, de sorte que quand il fut éloigné il l'enrolla dans sa compagnie, & lui fit signer pour ce

qu'il voulut. J'en fus dans une colere épouventable contre lui, mais la chose étant sans remede, puisque le Notaire y avoit passé, il falût bien en demeurer-là, d'autant plus qu'il fut pour le moins six ans sans revenir en France. Pour ce qui est de mon parent il le fit crever de misere, ne lui donnant pas un sou au delà de sa solde.

Comme j'avois toûjours cette afaire sur le cœur, je fus assez malicieux pour me réjouir de sa disgrace, car elle étoit presque aussi grande que celle du Pensionnaire de Hollande, & excepté qu'il n'avoit pas perdu la vie, il avoit perdu pour le moins vingt mille livres de rente, aprés avoir essuié une rude prison. Cependant Mr. de Turenne fut commandé pour marcher contre le Marquis de Brandebourg, qui s'avançoit à la tête de vingt quatre mille hommes, & ayant voulu faire passer le Rhin à quelques Suisses ils en firent difficulté, sous prétexte que dans le traité qu'ils avoient avec le Roi, ils n'étoient pas obligez d'entrer en Allemagne. Mr. de Turenne leur dit que c'étoit-là de vieux contes qu'il ne falloit pas croire, & leurs principaux Officiers étant dévoüez à tout ce qu'on vouloit, ils obligerent leurs soldats de faire la volonté de Mr. de Turenne. Il avoit ordre de consulter l'Electeur Palatin sur bien des choses, & m'aiant envoié le trouver pour une affaire de consequence, cet Electeur voulut que je dînasse avec lui. Nous étions fort bonne compagnie, & je n'étois pas le seul François qu'il avoit convié. Cependant il tâcha à nous mettre en train, & pour peu que nous eussions été de bonne volonté il nous eut renvoié en fort bon état. Il avoit à sa table un certain plaisant qui s'étoit introduit auprés de lui par ces sortes d'inventions dont je ne sçais point le nom, mais que je designerai assez en disant qu'en les mettant à l'oreille d'un homme, on lui parle sans que ceux qui sont dans la chambre entendent ce qu'on lui dit. Cet homme étoit un de ces avanturiers qui aiment tou-

tes sortes de plaisirs, quoi qu'ils n'aient rien pour y fournir. Ainsi il avoit une gueuse qu'il nourrissoit comme il pouvoit, & souvent aux dépens de Mr. l'Electeur.

Lors qu'il croioit donc qu'on n'y prenoit point garde, il faisoit glisser de dessus son assiette quelque aile de gibier & souvent des pieces entieres, & les mettant adroitement dans sa poche il nourrissoit cette femme sans qu'il lui en coûtât rien. On ne s'étoit point encore aperçû de son industrie, mais par malheur pour lui le Maître d'hôtel lui aiant vû serrer un dindonneau, dont c'étoit alors la saison, il vint à l'oreille de Mr. l'Electeur, & lui dit que s'il vouloit il alloit lui donner sujet de rire. Ce Prince qui ne demandoit pas mieux, aiant voulu sçavoir ce que c'étoit, l'autre lui dit qu'il ne pouvoit pas le lui dire, parce que ce seroit une histoire trop longue, mais qu'il eût la bonté seulement d'avertir les Officiers François au sortir de table, qu'ils ne se scandalisassent pas de ce qu'on leur diroit. Le Prince prit cela pour argent comptant, & aiant fait ce que son Maître d'hôtel lui avoit dit, à peine eûmes nous rendu graces à Dieu, que ce Maître d'hôtel s'en vint lui dire qu'il falloit qu'il y eût quelqu'un de la compagnie qui ne fut pas honête homme: qu'on lui avoit pris un gobelet de vermeil doré sur le buffet; & que s'il l'en vouloit croire il feroit foüiller tout le monde pour voir à qui l'on s'en devoit prendre. Comme nous étions avertis, ainsi que je viens de dire, qu'il y avoit quelque chose sur le tapis, nous ne nous étonnâmes pas de ces discours, & étans les premiers à dire qu'il avoit raison, nous nous mîmes tous en rond comme si nous avions eû dessein de chanter aux chansons. L'homme dont il étoit question fut obligé de se mettre en rang comme les autres, & aprés qu'il en eût foüillé quelques-uns de nous, il s'en vint à lui, & lui trouva le dindonneau dans la poche. Il ne dit rien jusques à ce qu'il l'eût tiré, mais le tenant par

les pieds, il le montra à Mr. l'Electeur, lui disant que s'il n'avoit pas trouvé le voleur de gobelet, du moins avoit-il trouvé celui qui prenoit les dindons. Mr. l'Electeur pensa se crever de rire, voiant la farce, & nous en avions tout autant d'envie que lui. Cela eut sans doute déconcerté tout autre que cet homme sur qui chacun avoit les yeux tournez : mais lui qui étoit éfronté comme un page de Cour : Oüi, Monseigneur, dit-il, à son Altesse Electoralle, j'ai pris un miserable dindonneau, parce que j'ai un chien malade & qui est dégoûté, mais lui vous prend tous les jours des bœufs entiers, & n'a garde de vous en avertir. Cette repartie fut trouvée merveilleuse, sur tout à l'égard d'un Maître d'Hôtel, qui a coûtume de faire valoir son talent, & Mr. l'Electeur en fut si content, qu'il ordonna qu'on lui donnât un plat à l'avenir.

Après que j'eus fait avec lui ce que j'avois à faire, je m'en retournai trouver Mr. de Turenne, à qui je fis raport de ce qu'il m'avoit dit. Je lui dis aussi ce que j'avois vû à l'égard de l'homme aux dindons, ce qui le divertit un moment. Cependant l'armée marcha du côté du Nekre, & comme nous étions à une lieuë de Vvimphem, tous les Officiers se vinrent plaindre à lui, qu'on ne les payoit qu'en argent qui n'avoit point de cœurs : qu'il falloit que ce fut une friponnerie du Tresorier, lequel ne recevoit que de bonnes especes, mais qui les convertissoit assurément en celles-là, par le profit qu'il y trouvoit. Ce Tresorier étoit de mes amis, & étant bien aise de l'avertir de bonne heure de ce qui se passoit, je le vis si embarassé, que je connus bien qu'on ne l'avoit pas accusé à faux. Comme je vis qu'il ne se pouvoit remettre, je lui dis qu'il n'y avoit point tant dequoi s'étonner, qu'il y avoit remede à toutes choses, & que je l'avertirois de ce qu'il devoit faire, si ce qu'on disoit étoit vrai. M'entendant parler de la sorte il se jetta à mes pieds, & me

dit qu'il me seroit obligé de la vie, & m'avoüant à l'heure-même que le desir de gagner quelque chose lui avoit fait commettre cette faute, je le vis si intrigué, que si j'eusse tardé plus long-temps à lui dire mon secret, je crois qu'il seroit mort de peur. Voiant cela je lui demandai de combien étoit la derniere voiture qu'il avoit reçûë, & s'il n'avoit donné depuis que de ces méchantes especes. Il me dit que oüi, parce qu'il les recevoit de Strasbourg à la place des Loüis d'or & des pistoles qu'on lui envoioit d'un autre endroit: Que sa derniere voiture avoit été de deux cens mille francs, mais que comme il venoit de me dire, il l'avoit toute convertie en de méchantes pieces. Comme j'eus entendu ces choses, je lui dis de faire un bordereau lui-même, tant de l'argent qu'il avoit dans sa caisse, que de celui qu'il avoit donné, mais de déguiser si-bien son écriture qu'on ne la pût reconnoître: Que quand Mr. de Turenne l'envertoit querir, comme il ne manqueroit pas de faire, il lui soûtint qu'il n'avoit reçû que ces especes, & lui offrit d'envoier chercher le bordereau, pour justifier ce qu'il disoit: que cependant pour apaiser les Officiers, il donnât sa parole que s'il leur restoit de cet argent à la fin de la campagne il leur en donneroit d'autre, ou du moins des Lettres de Change, & que pour lui donner cours dorénavant, il priât Mr. de Turenne de faire faire un Ban, par lequel il fut enjoint à tous les Vivandiers de le prendre, à peine de dix écus d'amende. Il se trouva fort bien de mon avis, Mr. de Turenne l'ayant envoié querir, & vû son bordereau, dit aux Officiers, qu'il n'avoit pû les payer que de l'argent qu'il avoit reçû, qu'ils devoient cependant être fort contens de ses offres, & faisant faire un Ban à l'heure-même, il ne fut plus parlé de cette affaire. Par ce moien non-seulement le Tresorier évita la punition qu'il craignoit, mais fit encore un grand profit, car les

vivandiere lui raportoient le même argent pour en avoir d'autre, & lui donnoient deux ou trois sous par écu. Il m'en eut tant d'obligation, qu'il m'ofrit de me prêter de l'argent, si j'en avois affaire; mais n'en manquant pas, graces à Dieu, je lui fus tout aussi obligé que si j'en avois pris.

Mr. de Turenne ne se contenta pas d'avoir passé le Rhin, comme j'ai dit ci-dessus, & aiant encore passé le Nekre, il obligea le Marquis de Brandebourg de se retirer du delà du Mein, qu'il traversa aprés lui. Je ne sçaurois dire pourquoi il lâchoit ainsi le pié devant nous, puis qu'il avoit un tiers plus de monde, si ce n'est que s'il fut venu à perdre le combat, il auroit laissé tout son païs exposé. Quoi qu'il en soit, quoi que ce fût lui qui eut commencé la querelle, il fut le premier à nous rechercher d'accommodement, & on lui promit de se retirer de son païs, moiennant qu'il ne se mêlât plus à l'avenir que de ses affaires. L'affaire du Brandebourg étant ainsi accommodée, Mr. de Turenne s'en retourna du côté du Rhin; où les troupes arriverent si fatiguées, que c'étoit pitié de les voir. Cependant bien loin qu'elles eussent le temps de se reposer, il falloit rentrer en campagne, le Roi se préparant déja à prendre Mastricht; car il ne l'avoit osé attaquer l'année précedente, & quoi qu'il y eut eû presque toûjours une armée à l'entour, la garnison n'avoit pas laissé de faire des siennes. Même il y avoit eû quelques Officiers qui étoient venus demander à faire le coup de pistolet, & il n'avoit pas tenu à eux qu'ils n'essaiassent leurs forces. Entre ceux là il n'y en avoit point qui se fut hazardé davantage que Sommardik, lequel ne s'étoit pas seulement presenté comme les autres; mais avoit fait encore mille algarades, s'il faut ainsi dire, à toute l'armée. Cela faisoit dire qu'il faloit qu'il eut un caractere, & un cavalier me le soûtenant serieusement, & qu'il avoit vû plusieurs personnes qui en avoient, je me mocquai tant de

lui, que pour m'en convaincre il me dit que sans aller plus loin, lui qui me parloit en avoit un: que si j'en doutois, je pouvois lui tirer un coup de pistolet de trois pas, & qu'il en avoit bien essaié d'autres. Il me prit un grand éclat de rire à ces paroles, & ce cavalier voiant que je restois dans mon incrédulité, me pressa tout de nouveau d'essaïer s'il disoit vrai ou non. Je n'eus garde de le faire, dont il conçût tant de dépit, qu'il me dit que si je ne voulois pas m'en éclaircir par moi-même, je pouvois le faire par ce que j'allois voir devant mes yeux. A ces mots il me quitta pour aller jusques à une portée du pistolet de la pallissade, & ne sçachant à quel dessein, je vis qu'il tâchoit de prendre une vache, dont il y en avoit un troupeau, aussi grand qu'un de moutons. Il lui fut tiré plus de deux cens coups devant qu'il pût venir à bout de son dessein, & c'étoit sans doute quelque chose de plaisant, de voir que cét homme aprés avoir écarté la vache des autres, étoit obligé le plus souvent de recourir aprés elle, au milieu d'un nombre infini de mousquetades, voiant qu'elle s'en retournoit joindre le gros. Enfin aprés avoir donné ce plaisir à toute l'armée, & à moi particulierement qui sçavois pourquoi il le faisoit, il me ramena la vache, me demandant si j'étois encore incredule. Je vous avoüe que je ne sçûs presque qu'en dire aprés ce que j'avois vû, où je trouvois quelque chose de surnaturel; neanmoins lui aiant dit que celà pouvoit être arrivé par hazard, je fus cause qu'il y retourna le lendemain, & qu'il y fut tué.

Cependant toutes choses se préparoient pour le siége de Maëstrecht; pendant lequel je fus en Alsace & en Lorraine, par ordre de Mr. de Turenne. En passant à Beffort, j'y vis le Gouverneur qui étoit si neuf dans le métier, pour commander dans une place de cette consequence, que je ne me pûs empêcher de le dire à mon General. Comme il étoit extrémement sage, il ne me répondit rien, mais le Marquis

de Florensac cadet du Duc d'Usez qui n'avoit pas la même retenuë, me demanda de quel païs je venois, & si je ne sçavois pas que c'étoient les femmes qui faisoient tout maintenant : qu'il étoit frere de Madame de Maintenon, fidéle dépositaire des secrets de Madame de Montespan, & qu'il n'importoit pas pour une Place ou deux de moins, pourvû qu'on fit sa cour à la maîtresse du Roi. Il vouloit taxer par là la conduite du Ministre de la guerre, comme si c'eût été lui qui eut fait un si mauvais choix. En éfet, pour ne nous point laisser douter que ce ne fut là son intention, il nous dit qu'à l'exemple de Mr. Colbert qui avoit triomphé du régne de Mademoiselle de la Valliere, Mr. de Louvois vouloit triompher de même de celui de Madame de Montespan : que c'étoit pour cela qu'il s'attachoit si fort à ses interêts, & que si l'on en croioit même la voie publique, il n'étoit pas un de ceux qui l'eût moins servie pour arriver au poste où elle étoit. On fut surpris de le voir raisonner si serieusement, lui qui étoit d'une Maison qui avoit toûjours été plûtôt capable de dire une folie qu'une bonne chose ; mais la nature lui avoit accordé quelques bonnes saillies de fois à autre, à quoi elle avoit joint un autre miracle en sa faveur, qui étoit d'être le premier de son nom qui eût passé pour brave. En éfet, il n'y avoit rien de si rare dans la Maison d'Usez que de voir des gens qui allassent à la guerre, ce qui a fait dire à la Chronique scandaleuse, qu'il falloit qu'il ne fût pas fils de son pere.

Avec tout cela ce Mr. le Gouverneur ne laissoit pas de sçavoir une partie de sa leçon. Car à ce qu'on me dit, il avoit obligé la Ville à lui faire de gros presens, & même je m'étois laissé dire que sans la consideration d'où il venoit, on en auroit porté des plaintes à la Cour. Je dis encore cela au Marquis de Florensac, qui s'éforçant de dire les choses de mieux en mieux, me répondit qu'il ne

falloit pas s'en étonner ; qu'aussi-tôt qu'il avoit eû ce Gouvernement il avoit été en bonne école, qu'il l'avoit vû aller chez le Maréchal de la Ferté, lequel quoi qu'il fut fort gouteux, avoit eû en sa vie de bonnes mains : qu'une heure de leçon d'un homme comme lui, valoit mieux qu'un mois d'un autre. Et là-dessus se mettant à me conter tout ce que ce Maréchal avoit fait pendant qu'il étoit Gouverneur de Lorraine, il m'en dit tant, que si je voulois tout raporter, j'en aurois du moins pour deux jours. Cependant il me dit une chose entr'autres dont je me ressouviendrai toûjours, & que je veux bien dire ici, afin que par l'échantillon on puisse juger de la piece. Il me dit, dis-je, que ce Maréchal étant arrivé à Nanci, Messieurs de Ville lui avoient porté en l'allant saluër plusieurs presens, & entr'autres une bourse de jettons d'or, dont chacun pesoit deux Loüis, que d'un côté la ville de Nanci y étoit representée, & de l'autre cinq fusées mises en face, qui sont ses armes: que quand ils avoient été sortis il avoit regardé ces jettons & les avoit trouvés parfaitement beaux, à cause de la matiere : qu'il avoit donc été bien-aise d'en avoir encore une autre bourse, qui lui coûtât le même prix : que pour cét éfet il avoit renvoié querir les Magistrats, & feignant de ne pas connoître quelle Ville ils avoient voulu mettre dessus, il leur avoit demandé laquelle c'étoit. Surquoi aiant répondu que c'étoit Nanci : Vous vous mocquez de moi, leur avoit-il dit, cela n'en a point l'air. Cependant vous ne vous en devez prendre qu'à vous-même, si vous avez si mal réüssi ; c'est pour avoir fait un si petit modéle, & si vous l'eussiez fait plus grand, on ne pourroit pas s'y méprendre. Pour voir si je dis vrai, je vous conseille d'en faire faire un autre au plûtôt : que les Magistrats avoient bien entendu ce que cela vouloit dire, & que ne voulant pas se broüiller avec lui pour quatre cens pistoles plus ou moins,

ils lui en avoient fait faire qui étoient grandes comme des médailles.

Je n'osai pas faire ce conte au Vicomte de Turenne, comme je lui en faisois beaucoup d'autres, car ce n'étoit pas lui faire sa cour que de lui dire quoi que ce soit qui aprochât de la médisance. Il étoit scrupuleux là-dessus jusques à l'excés, & Messieurs les petits-maîtres qui étoient d'un caractere bien opposé, disoient aussi en parlant de lui, que c'étoit un homme de l'autre siecle. Cependant quelque repugnance qu'ils lui connûssent pour ces sortes de choses, la nature prévaloit souvent par dessus toutes leurs reflexions. Aussi pouvoit-on dire d'eux qu'ils étoient semblables au pere du Duc du Lude d'aujourd'hui, lequel aux dépens de sa fortune, ne put s'empêcher un jour de dire en parlant de Marie de Medicis qui demandoit son voile ; qu'il n'en faloit point à un Navire qui étoit à l'ancre. Allusion qu'il faisoit à cause du Maréchal d'Ancre, qu'on disoit avoir ses bonnes graces. En éfet, toute cette jeunesse faisoit tous les jours cent folies devant lui, & comme j'entendois tout ce qu'il en disoit, & en sa presence, & quand elle étoit sortie, je n'avois garde de ne pas profiter de l'exemple qu'elle me donnoit. Cependant quoi que nous eussions fait la paix avec le Brandebourg, il ne laissoit pas de s'allumer un feu dans l'Allemagne, dont on devoit bien-tôt sentir l'embrasement. L'Empereur qui avoit interêt à ne pas soufrir que le Roi s'aprochât si prés du Rhin, considerant toutes les alliances qu'il avoit faites avec divers Princes, comme autant de marques de son ambition, sollicita les Princes de l'Empire de s'unir avec lui pour l'en éloigner. Les Ducs de Brunsvic furent ravis de cette conjoncture, eux qui craignoient d'avoir un voisin si dangereux, & quelques autres étant entrez dans les mêmes interêts, le Roi fut obligé d'envoier non-seulement des troupes en Alsace, mais d'y aller faire un tour

lui-même, aprés la prise de Maëstrecht. Mr. de Turenne fut commandé particulierement pour avoir soin de cette frontiere, & s'étant acheminé dans les Evêchez, je logeai à Mets auprés d'une maison qui avoit été donnée au Comte d'Isle Colonel de Cavalerie, qui passoit avec son Regiment. Comme je ne me portois pas bien je me couchai de bonne heure, & m'étant endormi je fus réveillé par un grand bruit, comme si le feu eut été dans la maison. Je me levai vîtement en robe de chambre pour voir ce que c'étoit, & aiant entendu que c'étoit dans la ruë, je mis la tête à la fenêtre & vis l'hôte du Comte d'Isle qui crioit au secours. Je ne connoissois que fort mediocrement ce Colonel, qui étoit Catalan, & dont les manieres étoient un peu dures pour moi, qui avois apris sans vanité auprés de Mr. le Cardinal de Richelieu comment il falloit vivre. Neanmoins étant obligé de prendre le parti des troupes puisque j'en étois, je m'habillai incontinent, & aiant pris mon épée je ne fus pas plûtôt décendu, qu'abordant l'homme qui crioit si fort, je lui demandai s'il n'y avoit point de moien d'apaiser ce desordre. Par bonheur il me connoissoit, & nous avions logé ensemble une fois dans une hôtellerie à Verdun; ainsi me faisant quelque civilité; Oüi, Mr. dit-il, je veux vous en faire juge, vous êtes du métier, & vous me direz si cela lui est dû: Ce Mr. qui est logé chez moi, aprés avoir bien bû & bien mangé, veut que je lui donne une servante d'ustancile: Qu'est-ce que cela veut dire, pour qui me prend-il, & ne me connoissez-vous pas pour homme d'honneur? Je vous avoüe que ce discours me fit rire, quoique je fusse décendu fort serieusement, & voiant qu'il s'amassoit déja un nombre infini de canaille, je le priai de la faire retirer, lui promettant que j'allois accommoder toutes choses. Il eut peine à s'y resoudre, me disant qu'il avoit affaire à un diable qui se moequeroit de moi. Mais lui

aiant dit de ne rien craindre, je le fis rentrer dans sa maison, où nous trouvâmes le Comte d'Isle qui avoit enfermé une de ses servantes, & qui vouloit à toute force qu'elle couchât avec lui. Je me nommai pour lui faire ouvrir la porte, & voiant qu'il n'en faisoit rien, je fus obligé de lui dire que je venois de la part de Mr. de Turenne, & qu'il me connoîtroit dés qu'il me verroit. Je pris toutes ces précautions afin qu'il ne crût pas que je vinse à faux, ainsi n'aiant osé resister davantage, je lui dis que Mr. de Turenne n'avoit point de connoissance de ce qui se passoit, mais qu'il ne pouvoit manquer de l'avoir bien tôt si le bruit continuoit davantage; que je lui laissois à penser l'éfet que cela feroit dans l'esprit d'un homme si sage, lui qui étoit ennemi juré de tous les desordres: que l'on disoit qu'il vouloit avoir une servante d'ustancile; qu'il en auroit vingt le lendemain, s'il en avoit tant de besoin, mais que de vouloir obliger ainsi un homme d'honneur à lui fournir dequoi contenter sa débauche, c'étoit une chose qui ne seroit bien reçûë de personne: que le mieux que l'on pût interpreter cela pour lui, seroit qu'on crût qu'il y eût du vin sur le jeu; que c'étoit une étrange extremité d'être obligé de s'excuser d'un defaut en en avoüant un autre; qu'il y fit reflexion pendant qu'il en étoit encore temps, afin qu'il n'eut pas lieu de s'en repentir.

Le Comte d'Isle mit de l'eau dans son vin, m'entendant parler de la sorte, cependant étant de l'humeur de ces gens qui aprés avoir fait une sottise ne veulent jamais avoüer qu'ils ont tort, il me dit que pour l'amour de moi il se priveroit de ses droits, mais que je sçavois bien que cela lui étoit dû. Ces paroles étoient capables de rallumer la querelle, si je n'eusse empêché l'hôte de les relever, & les aiant priez tous deux de vivre en bonne intelligence, puisqu'ils n'étoient pas ensemble pour long-temps, je leur fis toucher dans la main

l'un de l'autre, & se promettre qu'ils boiroient ensemble le lendemain. L'hôte qui étoit un bon homme, me dit que si j'en voulois être il nous donneroit à déjûner, & le Comte d'Isle se sentant piqué d'honneur dit qu'il le vouloit bien, à condition qu'il nous traiteroit le soir. Ces promesses reciproques ne m'aiant point laissé de lieu de douter de leur bonne foi, je fus me remettre dans mon lit, & il n'auroit jamais été parlé davantage de servante d'ustancile, si quelqu'un aiant sçû cette querelle ne l'eût été répandre dans les troupes. Cela fut cause que ce pauvre Comte fut un peu berné, & quand on le voioit on se disoit les uns aux autres, voila nôtre ami dont l'intention étoit si bonne. Que n'a-t'il pû établir ce qu'il vouloit, du moins nous nous en serions ressentis comme lui. Pour moi ils me disoient qu'ils me vouloient bien du mal de l'avoir fait désister de ses prétentions, que peut-être à force de se faire craindre il en auroit fait une loi; que je me mêlasse une autrefois de mes afaires, sinon que j'aurois afaire à eux. Le Comte d'Isle se voiant ainsi raillé pria Mr. de Louvois de vouloir l'envoier en Catalogne, où aussi-bien l'on commençoit d'envoier des troupes: car les Espagnols qui ne pouvoient souffrir que nous prissions la Hollande, avoient tâché de nous en couper les passages, se mettant en devoir de se saisir de Charleroi, à quoi toutes les forces des Hollandois les avoient assistez. Cependant ils n'en étoient pas sortis à leur honneur, ce qui leur devoit faire connoître qu'ils devoient songer à deux fois avant que de s'attirer sur les bras un ennemi si puissant. Le Comte d'Isle crût par là se mettre à couvert de la raillerie, mais au contraire il alla porter dans son païs une réputation qui n'auroit peut être pas volé si loin, s'il se fut tenu où il étoit. Quoy qu'il en soit, pendant qu'il alloit faire la guerre aux Espagnols, nous nous préparâmes à soûtenir celle que l'Empereur nous décla-

roit ; & comme le theâtre devoit être aparemment en Alsace, Mr. de Turenne se mit à faire fortifier Haguenau & Saverne, sans conter Brisac, où l'on ajoûta de nouvelles fortifications Ce fut une grande joie pour les gens de guerre que ces grands préparatifs, car comme chacun ne songe qu'à soi, on se crût à couvert de la casse qu'on apprehendoit si le traité de Hollande se fut achevé. Pour moi qui étoit trop vieux pour esperer de faire fortune dans un métier que l'on ne commence jamais de trop bonne heure, bien loin de m'en réjoüir j'en eûs du chagrin pour l'amour du peuple, qu'on auroit bien delivré de ce malheur si on eût voulu traiter les Hollandois un peu plus doucement dans les propositions qu'ils avoient faites de la paix. Mais on en avoit usé si rigoureusement avec eux, qu'ils s'étoient resolus contre leur genie à suivre les volontez du Prince d'Orange, qui ne trouvant sa grandeur que dans la guerre, la vouloit à quelque prix que ce fut.

Le Roi qui voioit qu'il n'avoit point de Capitaine qui connût l'Allemagne comme le Vicomte de Turenne, lui fit commandement d'y rester, pendant que de son côté il avoit d'étranges affaires sur les bras Car les Anglois que nous avions eû d'abord pour compagnons dans nôtre entreprise, nous avoient laissez tout seuls pour démêler la fusée, & le Roi d'Angleterre en avoit été quitte pour dire qu'il n'avoit pû faire autrement, & que des raisons d'Etat l'y avoient obligé. Cependant nos côtes étoient exposées à la décente des Hollandois, & nous qui étans assistez de toutes les forces maritimes d'Angleterre n'avions pû leur rien faire sur mer, ne fîmes pas assez fous pour nous aller presenter sur leur passage. Dans cette extremité le Roi fut obligé de commander le Ban & l'arriere-Ban du Roiaume, & il en vint une partie en Lorraine, parce que nous craignions que le Duc qui en étoit dépoüillé depuis long-temps, ne prit un temps si favorable

pour y entrer. Voyant qu'une si rude guerre s'aprêtoit, je vous avoüe que j'enrageai plusieurs fois de n'être pas jeune, & que quelque obligation que j'eusse à mon bon Maître Monsieur le Cardinal de Richelieu, je lui voulus un peu de mal de m'avoir retiré d'un métier où tout vieux que j'étois je me plaisois merveilleusement. Cependant il ne faloit pas croire que l'on me vit jamais avec des gens de mon âge, je craignois que leur compagnie ne me rendit encore plus vieux, & affectant non seulement des manieres de jeunesse, mais encore de certains airs ridicules, moi qui avois la barbe & les cheveux tous blancs, je me cachai sous une perruque blonde, & me servis de la mode qu'on avoit de se faire raser entierement. Mr. de Turenne avoit un certain Gentilhomme nommé Boisguiot, homme qui prenoit plaisir à porter une barbe blanche, & à être toûjours à la vieille mode. C'étoit mon fleau, & comme s'il eut pris à tâche de me faire enrager, il me parloit toûjours de Locates, & de mon entrée chez Mr. le Cardinal de Richelieu. C'étoit assurément le plus bel endroit de ma vie, mais il m'étoit impossible de le souffrir, d'autant plus qu'il y ajoûtoit presque toûjours qu'il n'étoit qu'un enfant en ce temps-là ; & c'étoit dequoi son oncle l'avoit bercé, pour lui insinuer de jeunesse que la vertu ne manque jamais de récompense. Aussi-tôt chacun me regardoit, tout étonné qu'étant si vieux je voulusse paroître si jeune, & il y en avoit qui pour achever de me desesperer, me disoient qu'il faloit donc que j'eusse prés de soixante & quinze ans. Je ne sçavois que répondre à un discours si desagreable, & rougissant le plus souvent aussi-tôt de colere que de honte, l'éclat de mon teint faisoit dire à quelques nouveaux venus, & qui ne sçavoient pas combien ils me faisoient leur cour, que pour cela il faloit avoüer que je joüissois d'une parfaite santé. Ce discours ne finissoit point, & il y avoit toûjours

quelque sort ou quelque malicieux qui le relevoit, tellement que ce qui me pouvoit arriver de plus agreable, étoit qu'il se presentât quelque ordre pour me faire monter à cheval. Je me disois bien quelquefois à moi-même que j'avois tort d'avoir cette foiblesse, & que je serois le premier à condamner celui qui l'auroit comme moi. Mais en verité qu'il est dificile de se défaire de l'amour propre, & aprés avoir éprouvé moi-même ce qui m'est arrivé, que je m'empêcherai bien de blâmer personne, quelque défaut que je lui connoisse.

Ce fut un plaisir que de voir arriver la Noblesse en Lorraine, si l'on n'eut sçû que c'étoient des Gentilshommes, on les eut pris plûtôt pour des gardeurs de pourceaux, que pour ce qu'ils étoient. Et quoique la plûpart se fussent armés de plumes, cela leur seïoit aussi-bien qu'à moi de faire le jeune homme. Cependant ce n'auroit été rien que la mine, s'ils eussent fait le service comme il faut. Mais il ne faloit pas pretendre faire vivre dans la discipline des gens qui avoient pour les commander, des personnes qui n'en sçavoient pas plus qu'eux, & qui même faisoient de plus grandes fautes, parce que tous ignorans qu'ils étoient ils faisoient encor les suffisans. Ce n'est pas qu'on n'eût tâché en faisant les Capitaines, de chercher des gens de service, mais il y avoit si long temps que la plûpart l'avoient quité, que soit qu'ils n'eussent jamais sçû grand chose, ou qu'ils l'eussent oublié, ils paroissoient tout aussi neufs que s'ils n'avoient servi de leur vie. Le Duc de Lorraine vieux & experimenté Capitaine ayant affaire à ces gens-là, ne fut pas fort embarassé pour les reduire, & sçachant que le Marquis de Sablé qui commandoit la Noblesse d'Anjou, dormoit entre deux draps à la Françoise, il donna dans son quartier, le pilla entierement, & le prit prisonnier lui-même. Si Sablé eut été un homme qui eut eu quelque ambition, cette affaire étoit capable de le desesperer,

mais il étoit enseveli dans la débauche, tellement que s'il étoit venu à l'armée ce n'étoit qu'à son corps défendant. En effet, il n'avoit jamais voulu manger de guerre que pendant la campagne de l'Isle, encore étoit-ce parce que le Duc de Sulli son beau-frere l'avoit chargé de sa compagnie de cavalerie, ce Duc étant aussi propre au métier que lui Je puis dire cela sans craindre beaucoup de passer pour médisant, toute la terre sçait ce qui lui est arrivé en Hongrie, & que le jour du combat de S. Godard, il s'étoit pris si fort de vin qu'il ne put jamais monter à cheval. Il resta donc couché dans sa tente, pendant que nos gens en étoient aux mains avec les Turcs, ce qui étant sçû de la Cour, il fut si fort méprisé, qu'on envoya garnison dans toutes ses terres. Pour moi je veux croire avec tous ses amis, que cela ne lui est arrivé que par malheur, & que c'est un fort brave homme, mais pour faire que tout le monde en eût la même pensée, il devoit faire ce qu'à fait le Duc de Villeroi, lequel aprés avoir pleüé à la tranchée pendant la campagne de l'Isle, & voyant que tout le monde se moquoit de lui, brava la mort l'hiver suivant en Comté, où il s'exposa plus que le moindre soldat.

Mais pour revenir au Marquis de Sablé, il fut emmené à Strasbourg, où le Duc de Lorraine se retiroit d'ordinaire avec sa nouvelle épouse, qui étoit de la Maison d'Apremont. Quoi que ce fût alors une fort belle personne, n'étant devenuë comme elle est presentement que depuis qu'elle a eu la petite verole, ce vieux Duc l'avoit moins épousée pour sa beauté que par interêt. Il avoit perdu un procez contre son pere, qui avoit duré long-temps, & de peur de lui donner la somme à quoi il étoit condamné, il avoit mieux aimé épouser sa fille. Le Marquis de Sablé qui étoit bien fait de sa personne, croyant que cette circonstance, joint à cela la grande disproportion de l'âge du Duc & de la Duchesse, étoit capable d'avoir jetté

de l'aversion entr'eux, resolut de s'en éclaircir, & comme il avoit plus de penchant à l'amour qu'à la guerre, il crût qu'il auroit lieu de se consoler de sa prison, s'il pouvoit obliger cette belle personne de répondre à l'afection qu'il commençoit à se sentir pour elle. Il est bien dificile de dire au vrai s'il réüssit ou non dans son dessein; si j'étois neanmoins aussi prompt à juger des choses que tous ceux qui étoient alors à Strasbourg, je dirois avec eux qu'il eut lieu d'être content; mais comme je ne suis pas d'humeur à décider si legerement de toutes choses, & principalement dans une affaire où il y va de l'honneur d'une personne de cette qualité, j'aime mieux dire; que quoi que les aparences fussent qu'il n'étoit pas si malheureux, neanmoins on court risque souvent de se tromper, quand on ne juge des choses que par les aparences. Quoi qu'il en soit, cela ne laissa pas de donner de l'ombrage à ce vieux Duc, & comme le secret de mettre son esprit en repos, étoit que le Marquis de Sablé s'en retournât promptement en France, il lui en facilita tous les moyens. Un autre que Sablé auroit été peut-être plus sensible à la gloire de pousser son intrigue avec cette Princesse, qu'à recouvrer sa liberté, mais lui qui ne songeoit qu'à son plaisir, fut bien-aise de s'en retourner à Paris, où il fut bien-tôt consolé de son absence.

A l'égard du Duc de Lorraine, n'ayant plus rien qui troublât son repos, il employa le temps qu'il n'étoit point obligé de donner aux armes, à des occupations qui lui étoient toutes particulieres. Il visitoit jusques aux moindres bourgeois, & il avoit plus de plaisir à être avec eux, qu'avec des gens de qualité. Je lui avois bien vû faire autre chose pendant que j'étois à Bruxelles, il alloit danser aux chansons en pleine ruë avec les uns & les autres, & il avoit pris ce temps-là pour faire un present considerable à la fille d'un Avocat, dont il étoit amoureux. Car la mode à Bruxelles étant de don-

ner des couronnes de fleurs, il lui en avoit donné une, où il y en avoit éfectivement, mais qui étoit enrichie de diamans. On avoit jugé de là qu'il faloit que son cœur fut grandement touché. En effet, sa plus belle qualité n'étoit pas d'être fort liberal, & c'étoit au contraire ce qu'on trouvoit qui lui manquoit. Cependant ce n'étoit pas là la seule preuve qu'il lui avoit donnée de son amitié, comme elle avoit une mere qui n'aimoit pas qu'elle vît des gens d'épée, il s'étoit déguisé plusieurs fois en homme de robe pour l'aller voir, & sa fille lui avoit fait acroire que c'étoit un President de Nanci, ce que la bonne femme avoit cru de bonne foi. Ces sortes de déguisemens étoient assez ordinaires à toutes sortes de personnes, ainsi il n'y avoit pas grand lieu de s'en étonner, mais il en pratiquoit d'autres, où il n'y avoit que lui qui y pût prendre plaisir. Il étoit logé dans la ruë des fripiers, & je l'ay vû une fois qui s'étoit accommodé comme ces sortes de gens, & qui avoit paré le devant de sa porte, de tous ses vieux habits, tellement que qui ne l'eut pas connu, l'eut pris pour être du métier. Cependant il étoit assis sur une chaise avec un tablier devant lui, causant avec le voisin, tout de même que s'il eut été son camarade. En effet, à moins que de le connoître, comme je viens de dire, il n'y avoit personne qui ne s'y trompât, de sorte qu'il s'y arrêta un Cavalier, qui lui demanda combien il lui vendroit un buffe, qu'il voyoit pendu avec les autres hardes. Le Duc lui dit qu'il devoit l'essayer avant que d'en faire marché, & le décrochant en même temps, il le mit sur lui, ce que l'autre souffrit volontiers, n'aiant garde de croire que celui qui lui rendoit ce service, fut le Duc de Lorraine. Mais il ne fut pas long-temps sans en être éclairci, le Duc d'Arscot étant survenu avec plusieurs Officiers de guerre, ne put demeurer dans le silence, le voyant dans un état si éloigné de celui où il devoit être, cela fit que le ca

valier reconnoissant son erreur remonta à cheval pendant qu'ils se faisoient des complimens les uns aux autres, & emporta le buffe. Le Duc de Lorraine qui n'aimoit pas à perdre, se mit à courir aprés lui, mais l'autre ayant six jambes contre lui deux, sa peine fut fort inutile. On le railla un peu de cet accident, lequel on crut capable de le faire renoncer à ces sortes de plaisirs qui n'appartenoient qu'à lui, mais il y retourna peu de jours aprés, ayant l'esprit tourné d'une maniere qu'il ne se divertissoit jamais tant qu'à ces sortes de choses. Cela étoit cause qu'il étoit aimé du menu peuple par tout où il se trouvoit. En effet, il se familiarisoit continuellement avec lui, alloit manger chez le pauvre comme chez le riche, tenoit leurs enfans sur les fonds de Baptême, & ne vouloit pas que ceux qui l'avoient choisi pour parrein, l'apellassent autrement que leur compere. Il ne les appelloit aussi jamais que du même nom; & souvent l'on voyoit qu'il faisoit arrêter son carrosse à la porte d'un artisan, pour demander comment se portoit toute la maison.

Mais pour revenir à la guerre, les ennemis se trouverent si forts, que Mr. de Turenne fut obligé de lâcher le pié, & ils prirent des quartiers d'hiver en deçà du Rhin. Nos troupes cependant étoient dispersées dans le voisinage, avec ordre de prendre garde à ce qu'ils feroient; & comme on craignoit de divers côtez, Mr. de Turenne laissa des gens de service dans chaque quartier, afin que s'il survenoit quelque chose ils pussent y remedier d'eux-mêmes, sans qu'il fut obligé d'y marcher en personne. Aussi il lui étoit impossible d'être par tout, & il avoit choisi de rester du côté de Philisbourg, où les ennemis faisoient paroître de plus grands desseins. Pour moi aprés avoir fatigué extrémement pendant deux campagnes, j'étois demeuré malade dans le quartier de Mr. de Pillois Brigadier de cavalerie, où aprés avoir pensé mour

vir, je fus gueri par une espece de miracle. Car comme il n'y avoit plus d'esperance à moi, un cavalier ennemi qui avoit été fait prisonnier dans un parti, & qui étoit dans une prison auprés de mon logis, me fit dire qu'il me gueriroit, si je voulois lui donner dequoi payer sa rançon. C'étoit si peu de chose, que je n'eus garde de vouloir marchander avec lui, & il me fit prendre un boüillon avec de l'eau de vie, du sucre, de la canelle, du poivre, & une certaine poudre qu'il avoit dans une tabatiere, qui raccommoda tellement mon estomach, qu'en huit jours de temps je fus en état de monter à cheval. Je me preparai donc à aller trouver Mr. de Turenne, qui avoit eu la bonté plusieurs fois en écrivant dans le quartier, de s'informer de mes nouvelles, mais Mr. de Pillois ne me le voulut jamais permettre, que ma santé ne fut rafermie entierement; de sorte que dans le temps qu'il me retint j'eus lieu de lui rendre un service dont il me sçût bon gré, & qui sans vanité m'aquit quelque réputation, quoi que je n'y employasse qu'un peu d'adresse. Les ennemis assiegerent une petite Ville auprés de Hombourg, & comme il étoit chargé de la défendre il assembla les troupes du voisinage, lesquelles ne faisant que deux mille cinq cens chevaux, il y trouva bien de la dificulté, parce qu'en même temps il eut avis qu'il étoit arrivé du secours aux assiegeans, de sorte qu'ils étoient pour le moins sept ou huit mille hommes. Il tint Conseil de guerre là-dessus, & chacun ayant été d'avis qu'on ne pouvoit rien entreprendre sans mettre les troupes en grand hazard, je le vis revenir si affligé que je fis un effort pour lui aporter quelque soulagement. J'avois oüi dire que la ruse servoit quelquefois plus que la force, ainsi étant resolu d'y avoir recours, je donnai tellement le gêne à mon esprit que je m'avisai d'un moyen qui eut un succez aussi avantageux que je le pouvois desirer. Ce fut d'envoier un homme du lieu avec

une lettre au Gouverneur, laquelle portoit que le hazard aiant voulu qu'il se fut assemblé jusques à dix mille hommes pour une revûë, Mr. de Pillois marchoit avec eux à son secours : qu'il seroit le lendemain à deux heures aprés midi en presence des ennemis, & qu'il n'avoit qu'à se défendre jusques à ce temps-là, s'il vouloit être témoin de leur défaite. Ce n'étoit rien que cette lettre, & il faloit au lieu de la porter à ce Gouverneur, la rendre entre les mains de celui qui commandoit à ce siege, & il faloit aussi que celui qui la portât fut un homme qui ne sçût rien de mon dessein. C'est pourquoi aiant conçû toutes choses dans mon esprit, je dis à Mr. de Pillois qu'il envoyât querir le plus riche de son quartier, & le menaçât que s'il ne portoit sa lettre surement, non seulement il mettroit le feu à sa maison, mais le feroit encore pendre à son retour. Il eut assez de confiance en moi pour faire ce que je lui disois ; & cét homme étant venu, il ne lui servit de rien de vouloir s'excuser sur la difficulté qu'il y avoit de passer au travers des quartiers des ennemis. Mr. de Pillois lui dit qu'il faloit le faire, ou se resoudre à perir, & n'y aiant point de milieu entre l'un & l'autre, il alla se préparer pour son message. Mais tandis qu'il le faisoit, mon hôte qui avoit le cœur François, & que j'avois gagné sous promesse d'une recompense assez considerable, prit les devans, & fut l'atendre sur le chemin, lui faisant acroire qu'il avoit affaire du côté où il alloit. S'étans ainsi joints tous deux, & aiant pris langue l'un de l'autre, celui qui étoit chargé de la lettre, lui exposa son embarras, ajoûtant que quoi qu'il pût faire, il ne pouvoit manquer de perir, puis qu'étant reconnu pour espion, ce qu'il ne pouvoit éviter, il alloit être pendu sur le champ, & que d'un autre côté s'il ne s'acquitoit de sa commission, il avoit laissé sa femme, & ses enfans entre les mains de Mr. de Pillois, qui outre le sac & l'incendie de

sa maison, leur seroit un pareil traitement que celui qu'il aprehendoit : qu'il ne lui avoit rien caché de son dessein : qu'ainsi il lui seroit inutile de sa flâter : qu'il se remettoit donc entierement entre les mains de Dieu, n'aiant point de choix à faire quand il s'agissoit de son salut, ou de celui des personnes qui lui devoient être cheres à l'égard de lui-même.

Mon hôte feignit d'entrer dans son malheur, & pour gagner plus de creance dans son esprit accusa Mr. de Pillois de cruauté. Cependant aprés bien des discours qui ne témoignoient que de la compassion, il lui dit, que s'il étoit à sa place il iroit se rendre à celui qui commandoit au siege, & lui diroit sous qu'elles menaces il avoit été obligé de se charger de la lettre : qu'il lui permettroit de la porter, ou ne le lui permettroit pas, mais que si l'un ou l'autre arrivoit il mettroit toûjours sa vie en sureté, & celle de sa femme & de ses enfans : que Mr. de Pillois croiant qu'il auroit été pris en satisfaisant à ses ordres, n'auroit rien à dire, & que les ennemis de même ne lui pourroient faire de mal, voiant qu'il se seroit rendu volontairement entre leurs mains. Cét homme trouva cét expedient admirable, & s'étant déterminé à le suivre il lui en fit mille remercimens. Mon hôte le voiant si bien resolu, le quitta, feignant que son chemin ne lui permettoit pas de marcher davantage avec lui, & s'en étant revenu sur ses pas il trouva Mr. de Pillois qui marchoit à tout hazard avec ses deux mille cinq cens chevaux. Il lui rendit conte de la disposition où il avoit laissé son homme, & nous en conçûmes une bonne esperance, nous imaginant que les ennemis croiroient que la lettre ne contenoit que verité, d'autant plus que celui qui la leur avoit renduë avoit été prevenu avant que de partir qu'il marchoit un puissant secours pour faire lever le siege. En éfet, ils donnerent si bien dans le panneau qu'ils ne l'eurent pas plûtôt décachetée qu'ils resolurent de faire retraite.

Nous aprîmes cette nouvelle que nous étions encore à trois lieuës d'eux, & Mr. de Pillois n'aiant que faire alors d'aller plus loin, reprit le chemin de son quartier, où à quelque temps de là il reçût des lettres de la Cour qui le complimentoit de cet heureux succés. Ce n'est pas que beaucoup de gens ne sçûssent bien que j'y avois eu du moins autant de part que lui, mais comme il étoit-là le General, & que c'est à eux d'ordinaire que s'attribuë le bien & le mal, il n'étoit pas juste qu'il ne joüit pas du privilege que lui acqueroit sa charge. Cependant je dois dire à sa loüange, que c'étoit un homme qui entendoit parfaitement bien la cavalerie, & qu'il y en avoit peu dans l'armée qui en sçussent plus que lui. Il en donna des marques peu de temps aprés, lors qu'il ne voulut point charger, quelque commandement que lui en fit Mr. de Vaubrun, le jour du combat d'Einseim. Car prévoiant que les ennemis le prendroient à leur avantage, il aima mieux attendre qu'ils se fussent avancez, que d'obeïr & d'être batu. Je ne dis pas qu'il fit bien de le faire, aprés avoir servi aussi long-temps qu'il avoit fait, il devoit sçavoir que rien ne le pouvoit dispenser d'obeïr à son superieur. Aussi quoi que cette occasion le mît en reputation de sçavoir son métier mieux que Mr. de Vaubrun; il ne laissa pas de porter la peine de sa desobeïssance, il fut cassé, & si on lui donna une pension de mille écus, c'est qu'on ne voulut pas qu'il fût dit qu'aprés avoir si bien servi, il n'eut pas dequoi vivre le reste de ses jours.

Au sortir de l'expedition dont je viens de parler, un Officier me vint faire un plaisant compliment, qui fut qu'aiant pris querelle avec Mr. de Montperoux, Mestre-de-camp du regiment de Roüergue, & voulant se couper la gorge avec lui il me prioit de lui vouloir servir de second. Je lui dis que mon service lui étoit tout acquis, & en éfet je lui témoignai particulierement. Car au lieu de m'aller

battre comme il prétendoit, je fis en sorte qu'on l'épiât, de maniere que je l'empêchai de se perdre. Ce Mr. de Montperoux étoit un fort brave homme, mais qui étoit tellement allerte qu'on avoit de la peine à s'accommoder à son humeur. Il avoit des saillies qui faisoient rire tout le monde, mais pas une n'avoit été si plaisante que celle qu'il eût lors que le Roi lui donna son régiment. Car aprés que le Roi lui eut dit qu'il le lui accordoit, il le pria de lui vouloir donner le nom d'une des Provinces du Roiaume, ce qui n'étoit en usage que pour les vieux corps, & pour les petits vieux, ajoûtant qu'il étoit si peu consideré dans sa Province, que si son regiment portoit son nom, il n'y auroit personne qui y voulut entrer. Le Roi trouva cette demande fort particuliere, & sur tout à un Gascon, dont la coûtume est plûtôt de se donner des loüanges que de se mépriser soi-même. Quoi qu'il en soit, il ne lui refusa pas sa demande, & Mr. de Montperoux le servit avec beaucoup de courage, jusqu'à ce qu'enfin il lui arriva ce qui arrive d'ordinaire à ceux qui vont long-temps à la guerre, je veux dire qu'il y fut tué.

J'étois d'un âge, comme j'ai déja dit tant de fois, à n'avoir plus gueres à vivre, ainsi je ne devois pas passer pour aimer à conserver mes jours aux dépens de ma réputation. Cependant ce que j'avois fait à l'égard de cet homme qui m'avoit invité à lui servir de second, donna matiere de parler à mes ennemis, & je fus assez malheureux qu'on dit que c'étoit manque de cœur. Si j'ûsse été aussi fou que j'avois été autrefois je me serois fait de belles affaires avec tous ces médisans, mais outre que l'âge ne me rendoit plus le sang si chaud, Dieu premierement, puis le Roi me défendant la vengeance, je m'y pris d'une autre maniere pour faire voir que j'avois plus de cœur qu'eux. A la premiere occasion qui se presenta je priai, sans faire semblant de rien, deux de ces Messieurs de vouloir venir avec moi pour re-

connoître les ennemis, & je les menai si loin qu'ils se tuoient de me dire que l'on m'avoit donné de l'argent pour les faire perir. Comme je vis que c'étoit tout de bon, je leurs dis que je m'étonnois qu'ils eussent peur, eux qui étoient si prompts à juger mal des autres, & ne m'en retournant pas encore pour tout cela, je m'aprochai des coups de si prés qu'ils prirent la peine de me quiter. J'eus bien ma revanche quand je fus de retour au camp, je contai à leurs amis & aux miens comment ils m'avoient abandonné, & quoi qu'il se trouvât des gens assez charitables pour le leur aller redire, ils jugerent à propos de demeurer dans le silence, de peur qu'un homme qu'ils avoient vû de leurs propres yeux mépriser si fort sa vie, ne fut pas toûjours d'humeur à soufrir leurs médisances. En éfet, j'étois bien malheureux d'être ainsi le sujet de tant de méchans discours pour si peu de chose, vû qu'aujourd'hui il vient d'arriver une pareille avanture sans qu'on ait médit de celui à qui elle est arrivée. Chacun sçait que le Marquis de Crequi aiant apellé un Colonel en duël, ce Colonel au lieu de se trouver sur le pré, comme il avoit promis, a été avertir le pere de ce Marquis qui étoit General de l'armée, & ils s'en sont allez tous deux au rendez-vous, où ils ont trouvé le Marquis de Crequi avec son second. Qui à été bien surpris, ç'a été sans doute ce fils de voir son pere, à qui ne pouvant cacher le dessein qu'il avoit, il s'est jetté à ses pieds & lui a promis de n'y plus retourner. Au reste comme il n'y a que bonheur & malheur dans le monde, bien loin, comme je viens de dire, que ce Colonel ait engagé par là sa reputation, on trouve qu'il en a usé en homme sage. Pour montrer mon malheur, j'ai eu le chagrin de l'entendre dire à ceux que je sçavois m'avoir blâmé comme les autres. Cependant comme l'occasion n'avoit pas encore voulu que je leur eusse témoigné ce que j'avois sur le cœur, je desirai qu'elle se pût rencontrer, sur tout à l'égard d'un

certain fanfaron, nommé Châteaubaudot, que si on l'en eut voulu croire, eut passé pour la perle de tous les braves. Comme je lui portois donc une certaine dent, je ne me trouvois point avec lui, que je ne prisse plaisir à lui contredire. Surquoi il étoit si reservé, que bien souvent je trouvois moi-même qu'il avoit beaucoup de patience. Il faut bien croire qu'il n'étoit pas si brave qu'il le disoit, mais quoi que je dûsse être content de l'avoir mortifié tant de fois, je cherchois encore l'occasion de le pouvoir faire, & elle s'ofrit lors que j'y pensois le moins. En m'en retournant à l'armée la campagne suivante, j'arrivai à S. Disier un jour qu'il y avoit beaucoup de troupes, & j'aurois couru risque de demeurer à la ruë, si je n'eusse trouvé un hôte qui moiennant un écu me ceda sa chambre. J'y fis donc mettre mes hardes, & aiant l'esprit en repos de ce côté-là, je sortis pour aller voir quelques Officiers de mes amis. Mais tandis que je me promenois avec eux, Mr. de Châteaubaudot arriva dans la même hôtellerie où j'étois logé, & ne trouvant point de chambre que la mienne, prit la peine d'en faire sortir mes hardes, & de s'y camper. J'apris cela quand je fus de retour, & ne pouvant deviner que pouvoit être un homme si hardi, je montai en haut pour le connoître. Si je fus surpris de le voir, lui à qui je ne voulois déja pas trop de bien, il ne le fut pas moins quand il vit que c'étoit à moi à qui il avoit afaire. Mais ne lui voulant pas donner le temps de me faire excuse, je fermai sur nous la porte au verroüil, & lui dis qu'il n'étoit pas juste que pour être arrivé une heure ou deux avant lui dans l'hôtellerie, j'eusse une chambre pendant qu'il demeureroit à la ruë : qu'il faloit qu'elle ne demeurât qu'à celui qui sçauroit mieux la conserver, & mettant en même temps l'épée à la main, je ne doutois point qu'il ne fit la même chose. Mais je fus fort surpris quand au lieu de se défendre, il me dit qu'il n'avoit garde de se faire une

N 5

si méchante querelle, qu'il reconnoissoit qu'il avoit tort, & qu'une marque de cela, c'est qu'il alloit faire emporter ses hardes, si je le voulois laisser passer librement. J'eus pitié de sa foiblesse, & remettant mon épée dans le foureau, je lui dis qu'au moins il se ressouvint d'être sage toute sa vie, que j'en avois beaucoup soufert, mais que peut-être je ne serois pas toûjours d'humeur à en tant soufrir, que cependant je ne ferois pas comme lui, quoi que j'en eusse plus de sujet; que je n'irois pas dire qu'il avoit plus de langue que de courage, mais qu'il seroit encore temps de le faire connoître, s'il n'aprenoit à se corriger. Je demeurai ainsi maître de la chambre, ce qui ne fut pas une petite joie pour moi. Car j'avouë à ma confusion que je lui en voulois plus qu'à pas un autre, & quoi que j'eusse assez de lumiere pour sçavoir que l'on devoit pardonner, je ne l'avois jamais sçû gagner sur moi. Cet accident fut cause qu'il quitta nôtre armée, & il s'en fut servir dans celle de Mr. de Schomberg, qui commandoit en Catalogne. Il y eut une compagnie de Cavalerie dans le Regiment de Gassion, mais comme il aimoit son plaisir, il quitta au milieu de la campagne pour aller voir une maîtresse, & comme il s'en revenoit il fut tué par les Miquelets.

Pour moi j'étois toûjours Aide de camp, & quoi que le Roi en eût qui pouvoient passer pour barbons, comme étoient le Marquis d'Angeau, & le Marquis d'Arci, neanmoins il n'y en avoit pas un qui me pût disputer la qualité de Doien. Cependant j'étois fort vigoureux, & Mr. de Turenne disoit quelquefois de moi, que c'étoit dommage que j'eusse commencé si tard, & que si j'avois pour le métier autant de disposition dans l'esprit, que j'en avois dans le corps, j'y aurois pû faire quelque chose. En effet, je lassois par jour trois ou quatre chevaux, & j'étois si souvent dessus, qu'on m'apelloit par dérision le petit General d'armée. Je ne m'attirois pas toutefois cette qualité pour m'en faire ac-

croire, je cherchois plûtôt à faire plaisir, qu'à nuire à personne, & je ne sçache qu'un seul homme qui se soit plaint de moi. Mais je laisse à juger s'il y avoit de ma faute, & je veux bien prendre tout le monde pour mon juge. Il y avoit dans le régiment de cavalerie de Harcourt un Gentilhomme du Vexin nommé Bellebrune, dont j'avois autrefois connu le pere, qui étoit Capitaine aux Gardes; si-bien que me croiant obligé de dire au fils mes petits sentimens sur sa conduite; je l'avois averti plusieurs fois de quelques choses que je ne croiois pas lui devoir aquerir beaucoup de reputation. En éfet, il étoit fort débauché, & quoiqu'il eût une fort honnête femme, il ne laissoit pas d'en voir d'autres, & même des plus abandonnées. Cette débauche ne pouvant produire que de méchans éfets, il lui arriva justement ce que je lui avois prédit, on le regarda dans le régiment comme un homme dont la compagnie étoit dangereuse, & il s'y fit deux ou trois afaires dont il ne sortit pas à son honneur. Pour comble de disgrace, il aporta de Paris un méchant mal, & soit qu'il n'eût un grand fonds de bravoure, ou que cela l'incommodât tellement qu'il ne fût pas en état de servir, il me vint prier de parler à Mr. de Turenne pour lui faire avoir permission de s'aller faire traiter. Nous avions alors les ennemis sur les bras, & ne croiant pas qu'il dût prendre ce temps-là pour s'en aller, je lui en dis mon sentiment. Il ne me voulut jamais croire; & voiant que je refusois d'en parler à Mr. de Turenne, il lui en parla lui-même. Mais Mr. de Turenne lui dit la même chose que moi, dequoi n'étant pas content, il s'en alla sans prendre congé de personne. J'avois eû raison de lui dire ce que je lui avois dit. En éfet, nous donnâmes un jour ou deux aprés, & s'il avoit voulu attendre jusques-là, je n'aurois pas craint alors d'en parler à Mr. de Turenne. Mr. de Turenne qui étoit la bonté même, lui avoit aussi dit de se donner patience deux

ou trois jours, mais n'en aiant rien voulu faire, comme je viens de dire, il se fit casser. Dieu sçait si je parlai contre lui, & si au contraire je ne tâchai pas de l'excuser, quand on dit à Mr de Turenne la faute qu'il avoit faite. Cependant il ne se prit qu'à moi du malheur qui lui étoit arrivé, & l'on me manda de Paris, où il étoit, qu'il me menaçoit étrangement. Je traitai cela de bagatelle; & dans le fonds je l'estimois trop peu pour le craindre. Mais je trouvai bien-tôt aprés que ce ne sont pas toûjours les plus braves qui sont les plus dangereux, & qu'au contraire il n'y en a point de qui l'on se doive donner tant de garde que des lâches. J'éprouvai cette verité quelques temps aprés. Je ne fus pas plûtôt de retour de la campagne, que comme je venois un soir du Fauxbourg S Germain, il sortit trois hommes sur moi l'épée nuë, & je le reconnus à la tête des deux autres. Je ne fus pas si surpris qu'il ne me restât encore assez de sang froid pour lui demander s'il étoit possible qu'un Gentilhomme se portât à une action si indigne Mais s'il l'étoit, il y avoit déja long-temps qu'il n'en faisoit plus les actions, & aprés avoir réduit sa femme à une extrême pauvreté, & s'y être réduit lui-même, il avoit été obligé de se mettre dans les gendarmes, où je ne veux pas dire qu'il n'y ait d'honnêtes gens, mais où aussi je ne craindrai point de dire qu'il ne s'y rencontre de certaines personnes, à qui le crime ne fait pas trop de peur. Il avoit donc achevé de se corrompre parmi ceux-là, & c'étoit sans doute par leur conseil qu'il s'étoit porté à une vengeance si irraisonnable. Cependant j'étois d'autant plus embarrassé que l'heure étoit induë, tellement que je ne pouvois esperer de secours du guet qui s'étoit retiré. Mais je n'avois pas afaire à d'assez braves gens, pour me presser comme auroient pû faire d'autres, & aiant eu la précaution de me ranger contre une boutique, je les empêchai de me pouvoir prendre par derriere. Pour moi, quand je fais reflexion au danger que

je courus, je m'étonne mille fois comment aiant résolu de faire une si méchante action, ils n'avoient pas pris d'autres armes. Mais Dieu l'ayant permis de la sorte pour me donner le temps de me pouvoir sauver, je les tins dans le respect avec la pointe de mon épée, jusques à ce qu'un carosse passa, qui étoit celui du Duc de Lesdiguieres. D'abord que mes assassins virent des flambeaux, ils s'enfuirent, & Mr. le Duc des Lesdiguieres qui étoit dedans m'aiant reconnu à la clarté, fit arrêter son carosse, & me demanda ce que c'étoit. Je ne lui voulus pas dire le nom de celui de qui j'avois tant de lieu de me plaindre, aiant encore la consideration de ne vouloir pas perdre un homme qui apartenoit à d'honnêtes gens, je lui dis seulement que j'avois été attaqué par trois personnes que je ne connoissois pas, & que sans lui j'aurois mal passé mon temps. Il mit pié à terre de peur de surprise, & nous marchâmes aussi deux ou trois ruës, sans rien trouver. Mais comme cette journée étoit destinée aux avantures, nous entendîmes aprochant d'un bâtiment neuf, & qui n'étoit encore élevé qu'à moitié, une voix plaintive qui en sortoit, & que nous reconnûmes pour être celle d'une femme. Mr. de Lesdiguieres commanda à ses laquais d'entrer dans ce bâtiment, pour voir ce que c'étoit : & comme nous les suivions, nous vîmes un spectacle qui nous surprit. Nous vîmes, dis-je, une fille parfaitement bien vétuë, de belle taille en aparence, avec un masque sur le visage, qui accouchoit sans autre secours que celui d'une fille qui paroissoit bien neuve dans le métier qu'on lui faisoit faire. J'eus pitié de cette malheureuse, & je dis quelques paroles qui le pûrent faire connoître ; mais Mr. de Lesdiguieres qui n'étoit pas autrement tendre sur l'article, ne se faisant que rire de cette avanture, peu s'en falut qu'il n'obligeât cette fille à ôter son masque. Je crois même qu'il l'auroit fait sans moi, & il lui dit cent choses qui étoient capables de la de-

sespérer, & que je n'aprouvai pas. J'eus beaucoup de peine à l'emmener ; neanmoins en étant venu à bout, j'obligeai grandement cette miserable, qui n'auroit jamais acouché sans cela. Car je voiois déja qu'elle commençoit à étoufer de crainte d'être reconnuë, & si cela eut duré davantage, elle ne s'en seroit jamais sauvée. J'eus la curiosité le lendemain d'aller dans ce quartier-là, & de m'informer s'il n'y avoit point une fille vétuë de telle façon, & qui étoit de telle taille. Surquoi l'on m'instruisit si-bien, que je sçus que la Demoiselle en question, étoit la fille d'un Conseiller, & qui passoit pour une Vestale. Cependant quoi que ce ne fut pas une malheureuse, son enfant ne laissa pas d'être exposé comme celui d'une miserable servante, & le Commissaire ne faisoit que de le lever quand je passai dans la ruë. Si j'avois voulu j'aurois bien pû donner des lumieres là-dessus, mais considerant qu'il ne falloit pas perdre une pauvre fille, qui sans doute avoit été trompée ; je demeurai dans le silence, & je n'en ai jamais tant dit que je fais à present.

Cependant ce qui m'étoit arrivé à l'égard de Bellebrune, me donnant lieu de penser à ma seureté, je fus sur le point d'aller trouver Monsieur le Prince de Soubize son Capitaine, de qui j'avois l'honneur d'être connû assez particulierement, pour esperer qu'il m'en feroit justice. Mais considerant que j'avois afaire à un miserable, je crûs que je ferois mieux de me taire, & de prendre garde seulement à moi. Je me retirai donc de meilleure heure qu'à l'ordinaire, & s'il m'arrivoit de m'ennuiter, je prenois une brigade du guet, laquelle moiennant quelque petite chose, me reconduisoit jusques à ma maison. Par ce moien j'évitai toutes les embuches qu'il me pouvoit dresser, & il ne fut pas assez hardi pour m'attaquer en plein jour. Il y avoit trois ans que je recommençois d'aller à la guerre, & j'étois devenu si bon ménager, que j'avois amas-

sé les trois années de ma rente, ce qui étoit bien extraordinaire dans un temps cù l'on a coûtume de faire de la dépense. Mais comme je touchois cent écus toutes les six semaines à cause de mon emploi, & que d'ailleurs j'avois la table de Mr. de Turenne, je ne m'étois jamais vû si à mon aise. Cependant étant embarassé de cét argent, je songeai à le placer, & en aiant parlé à un de mes amis, il me dit que je n'avois que faire d'aller plus loin, & que si je voulois le lui donner, il me cederoit une partie d'une certaine rente qu'il avoit sur un Gentilhomme de Provence, à qui il avoit prêté vingt mille francs pour acheter un Gouvernement : que quoi que d'ordinaire il n'y eût point d'hipothecque là-dessus, il y en avoit une neanmoins qui ne pouvoit perir, qu'il y avoit un brevet de retenuë de vingt mille écus, lequel étoit pour sa seureté, & pour celle de Mr. le Maréchal d'Humieres qui avoit pareillement prêté quarante mille francs : qu'ainsi je ne courois aucun risque, & que je lui ferois plaisir. Tout cela me parut fort vrai, comme en éfet il n'y avoit pas le mot à dire. Etant donc bien aise de l'obliger, je pris mon argent, & le lui portai jusques chez lui, quoi que mon dessein eût été auparavant de le mettre à fonds perdu, ou du moins à l'Hôtel de Ville. En éfet, j'aurois bien mieux fait, mais ma destinée voulant que je ne fusse jamais qu'un gueu, je n'en eus le revenu que fort peu de temps, & le debiteur étant mort, le Roi donna le Gouvernement à Mr. de Brissac Major des Gardes du Corps, sans songer qu'il y avoit un brevet de retenuë. J'avois si mal pris mes mesures, qu'au lieu de me faire faire un transport avec garentie par celui à qui j'avois prêté mon argent, je m'étois contenté qu'il m'eût subrogé en son lieu & place. Ainsi tout mon recours étoit sur la succession de Mr. de l'Arbouste, qui étoit celui qui étoit pourvû du Gouvernement. Mais comme il y avoit beaucoup plus de dettes que de bien, toute ma

consolation fut que quand on auroit representé la chose au Roi, il obligeroit Mr. de Brissac à nous païer. Je l'esperois d'autant plus que Mr. le Maréchal d'Humieres y avoit interêt, lequel étoit assez puissant pour nous faire faire justice. Celuy avec qui j'avois traité ne manquoit pas aussi d'amis, c'étoit Mr. de Saillant, frere de Mr. de Montauban Lieutenant-General des armées du Roi, mais si celui-ci fit tout son possible pour en avoir justice, l'autre ne s'en remua pas, & il nous dit pour ses raisons, que Mr. de Brissac n'étant pas en état de nous payer, il ne vouloit pas chagriner le Roi, qui ayant crû lui faire un present considerable, seroit obligé de tirer cet argent de ses coffres. Cela ne nous contenta pas Mr. de Saillant & moi, & comme j'avois mes raisons pour ne pas paroître ouvertement dans cette affaire, toute la sollicitation ne roula que sur Mr. de Saillant, qui à la verité ne s'y endormit pas, mais qui cependant fut trois mois avant que de pouvoir avoir aucune réponse sur un nombre infini de Placets qu'il avoit lui-même donnez au Roi. Enfin au bout de ce temps-là Mr. de Louvois lui dit que s'il vouloit plaire au Roi, il falloit qu'il se désistât de ses prétentions, & que s'il trouvoit quelque chose à demander, on le lui accorderoit pour récompense C'en étoit assez dire pour nous faire voir que nôtre dette étoit perduë, mais Mr. de Saillant se croyant obligé pour l'amour de moi, & d'ailleurs pour l'amour de ses enfans, de n'en pas demeurer-là, presenta encore divers placets au Roi, à l'un desquels le Roi y répondit de bouche, qu'il sçauroit de Mr. le Maréchal d'Humieres dequoi il s'agissoit. Mr. de Saillant m'aiant dit cette réponse, je n'en eûs pas plus d'esperance, & Monsieur d'Humieres s'étant déja assez déclaré, je craignis qu'il ne continuât à faire sa cour à nos dépens. Mais il en usa fort bien, & fort genereusement, car il dit au Roi que s'il ne l'en avoit pas importuné, c'est qu'il recevoit de

lui tant de bienfaits qu'il n'en seroit pas plus pauvre quand il perdroit quarante mille francs. Mais qu'il n'en étoit pas de même de Mr. de Saillant, lequel outre qu'il n'étoit pas riche, étoit chargé d'une grande famille. Pour ce qui est de moi il n'eut garde d'en parler, car, comme je viens de dire, je ne paroissois point dans l'affaire, & il me suffisoit que Mr. de Saillant fit son devoir. Il y avoit lieu de croire qu'une declaration comme celle-là nous seroit fort avantageuse, & le Roi ou Mr. de Brissac en pouvoient être quittes pour vingt mille francs; mais aiant peur que si l'on nous payoit il ne fallut aussi payer Mr. d'Humieres, on ne voulut point faire de jaloux, si-bien que Mr. de Saillant eut pour derniere réponse qu'il devoit s'abstenir d'importuner davantage, & qu'il devoit plûtôt chercher quelque chose pour le demander au Roi. Il s'est neanmoins montré peu obeïssant à ses ordres, & il sollicite encore aujourd'hui, mais jusqu'ici fort inutilement.

Cependant pour revenir à mes autres affaires que celle-ci m'a fait oublier, l'année 1675. étant déja avancée, je me preparai à retourner à la guerre avec Mr. de Turenne. Il étoit venu si glorieux de la campagne précedente, qu'il n'y avoit rien de même. Il avoit donné quatre combats avec des forces si inégales, que tout autre que lui y auroit succombé. Mais sa prudence & sa valeur lui avoient tenu lieu de nombre, & dans le dernier il avoit chassé au delà du Rhin avec vingt-cinq mille hommes, les Allemans qui étoient pour le moins soixante & dix mille. Dans les autres endroits où la guerre s'étoit répanduë, elle avoit été également avantageuse à nôtre parti. Le Roi avoit pris la Franche Comté en personne, & Mr. le Prince de Condé qui faisoit tête au Prince d'Orange, lui avoit enlevé ses bagages à la bataille de Seneff, & fait lever le siege d'Oudenarde. Il perissoit cependant un nombre infini d'hommes dans toutes ces occasions, & la paix eut

été tout autrement avantageuse aux deux partis. Mais il y étoit survenu un obstacle invincible, le Marquis de Grana avoit été assez adroit pour faire enlever le Prince Guillaume de Furstemberg, aujourd'hui Evêque de Strasbourg, de la ville de Cologne, & cela avoit rompu toutes les négociations qui s'y faisoient pour le salut de la Chrêtienté. Il avoit été conduit à Neustat sous bonne & seure garde, & comme l'Empereur le sçavoit engagé dans des interêts contraires, & qui aprehendoit son esprit, il resolut de s'en défaire, quoi qu'une action comme celle-là ne pût être approuvée de personne, & qu'elle fut même contraire au droit des gens. Car ce Prince étoit à l'assemblée de Cologne de la part de l'Electeur de ce nom, & la violence qu'on avoit faite de l'arrêter étoit déja assez grande, sans la couronner par une autre qui fût encore plus blâmable. On eut lieu d'être surpris d'une telle resolution, & sur tout à l'égard de l'Empereur, qui étoit un Prince éloigné de toutes sortes de violences. Mais quelques-uns de ses Ministres lui representant qu'il n'y avoit point de seureté pour lui sans cela, que le Prince Guillaume aiant autant de credit dans l'Empire qu'il en avoit, tourneroit toûjours les esprits du côté de ses interêts, sa perte fut jurée, & si l'Empereur eût été moins pieux, il y auroit long-temps qu'il ne seroit plus. En éfet, on s'assembla dés le lendemain plûtôt pour garder quelque forme à son jugement que pour examiner son affaire, & l'Empereur voulut qu'il ne s'y trouvât que trois de ses Ministres, entre lesquels étoit le Prince de Lokovits. Ils le condamnerent donc d'avoir la tête coupée, & il fut résolu que l'execution se feroit entre quatre murailles, & qu'on n'en avertiroit le peuple que quand elle seroit faite. Mais le Prince de Lokovits qui n'avoit signé cette Sentence qu'à regret, soit qu'il fut Pensionnaire de France, comme ses ennemis publierent, ou qu'il vit bien que cette action seroit igno-

minieuse à son Maître, en envoia avertir le Nonce du Pape, à qui il fit dire d'aller trouver l'Empereur & de le menacer de l'indignation du S. Siége, s'il passoit outre. Le Nonce qui avoit ordre du Pape de s'entremettre pour la liberté de ce Prince, n'eût garde de ne pas profiter de cet avis, il fit demander audience en même temps à l'Empereur, & l'ayant surpris extrêmement en lui faisant connoître qu'il sçavoit une chose qu'il n'avoit communiquée qu'à si peu de personnes, l'Empereur lui demanda qui la lui avoit dite, & fit ce qu'il pût pour le découvrir. Mais le Nonce lui dit qu'il lui devoit sufire de sçavoir qu'il ne lui disoit rien que de veritable, & qu'il le prioit encore une fois de faire reflexion aux suites que pouvoit avoir cette afaire. Comme l'Empereur étoit un Prince rempli de pieté, & dont la délicatesse de conscience ne lui permettoit pas de s'atirer le Pape sur les bras, il se laissa intimider de la menace que le Nonce lui avoit faite, & au lieu de faire mourir le Prince Guillaume, on se contenta de le garder dans une étroite prison. Il servit aussi beaucoup à ce Prince d'avoir embrassé la profession Ecclesiastique, car ce fut le biais que le Nonce prit pour le sauver, insinuant à l'Empereur qu'il ne lui étoit pas permis de faire mourir un homme qui s'étoit consacré à l'Eglise, & que s'il avoit manqué, il n'apartenoit qu'au Pape de le punir.

Quoi qu'il en soit, si le Prince de Lokovits trouvant ainsi moyen de le sauver, il se perdit lui-même en le faisant: car l'Empereur aiant bien jugé que ce ne pouvoit être que lui qui avoit donné cet avis, il le fit arrêter, & en même temps son Secretaire à qui l'on donna la question. On ne sçauroit dire tous les mauvais traitemens qu'on fit à l'un & à l'autre, ils surpassent l'imagination, car outre cette afaire pour laquelle on lui vouloit tant de mal, l'Imperatrice n'étoit pas de ses amies pour s'être opposé à son mariage. En effet, il avoit apuié les prétentions

de celle qui partage aujourd'hui la couche Imperiale, & si l'autre étoit morte plûtôt, peut-être auroit-il trouvé moyen de se retirer de ce mauvais pas. Mais chacun lui étant contraire, afin de faire mieux leur cour à cette Princesse, il fut enfin envoié dans l'un de ses Châteaux ; où il fut gardé à vûë jusqu'à ce qu'on s'en fut défait par le moyen du poison.

Toutes ces choses animoient tellement les especes, que bien loin qu'il y eut aucune esperance de paix, la guerre s'allumoit d'une maniere qu'il y avoit lieu de croire qu'elle ne finiroit pas si-tôt. On faisoit de part & d'autre tous les préparatifs imaginables pour faire pancher la fortune de son côté, mais avec tout cela elle se déclaroit pour nous, & devant que les ennemis se pussent mettre en campagne le Roi avoit toûjours pris deux ou trois des meilleures places. Par ce moyen les Païs-Bas se minoient peu à peu, en quoi l'on peut dire qu'il y avoit un peu de la faute du Conseil d'Espagne. Car au lieu de ne remettre le Gouvernement de ces Provinces qu'à un homme d'une experience consommée dans la guerre, le Duc de Villahermosa qui l'avoit alors n'avoit jamais été que Capitaine de Cavalerie, surquoi l'on peut juger s'il étoit capable de s'oposer à tant de grands Capitaines que le Roi avoit dans son armée. Les ennemis avoient un autre malheur, qui étoit de n'avoir pas d'argent pour faire des Magazins, ainsi le Roi entroit en campagne au milieu de l'hiver, & il n'avoit à combattre que les rigueurs de la saison. Tout cela devoit les porter à faire la paix, & du moins c'étoit le sentiment de la plûpart, mais les Ministres voiant par d'autres yeux que par ceux du vulgaire, la guerre fut continuée au grand déplaisir de toute l'Europe, qui ne pouvoit qu'elle ne souffrit extrêmement d'une guerre si rude & si meurtriere.

J'avois toûjours le même emploi, & à l'âge que

j'avois je n'avois garde d'en solliciter d'autre. Ainsi sçachant que Mr. de Turenne devoit partir dans quelques jours, je pris les devans avec mon petit équipage. En passant à Courtenai, je trouvai un Officier du régiment de Grana, nommé Cueillette, qui avoit été pris prisonnier à la bataile de Seneff, & qui remenoit en Allemagne une cinquantaine de soldats, qui avoient eu le même sort que lui. Ils avoient une route pour loger en païant, & les Echevins étoient obligez de leur donner une grange avec de la paille Pour ce qui est de l'Officier, il logeoit dans une hôtellerie, & aiant fait connoissance avec moi, nous fimes trois ou quatre logemens ensemble. Je le trouvai fort honnête homme, & il me dit qu'il étoit Lorrain, & qu'il avoit été nourri page de Mr. le Prince Charles aujourd'hui Duc de Lorraine. Ce me fut une compagnie fort agreable, moi qui ne faisois que les mêmes journées que lui, mais que j'achetai un peu cherement. Car comme nous fûmes arrivez à Bar-sur Seine, il me dit que l'argent lui manquoit, & que Mr. de Louvois l'aiant fait atendre plusieurs jours pour lui donner son passeport, il n'en pouvoit avoir qu'il ne fût à Mets: qu'ainsi je lui ferois un extrême plaisir de le défraier jusques-là, lui & son monde, & qu'y étant arrivé il me rendroit tout ce que j'aurois eu la bonté de lui prêter. Je donnai aisément dans le panneau, & j'avouë que je fis pour lui ce que je n'aurois pas fait pour un homme de ma nation, à moins que de le bien connoître. Je lui dis qu'il n'avoit que faire de se mettre en peine, & lui avançai tout ce qu'il eut besoin. Mais étant arrivé à Mets, il me dit que l'homme qu'il croyoit y trouver, étoit hors de la Ville, qu'ainsi bien loin de me pouvoir tenir la parole qu'il m'avoit donnée, il me prioit de lui continuër mon assistance, & lui prêter ce qu'il lui faloit pour aller jusques à Strasbourg, qu'il trouveroit là mille connoissances au lieu d'une, & qu'il n'y seroit pas plû-

tôt qu'il me renverroit le tout fort ponctuellement. Je ne me défiai point du tout que ce ne fut là qu'un conte pour m'atraper, je lui donnai encore ce qu'il me demandoit, mais comme je n'en ai point eu de nouvelles depuis, c'est le moins que je puisse faire aujourd'hui, puis qu'il en a usé si mal honêtement, que de faire connoître à tous ceux qui liront ces Memoires, la confiance qu'on doit prendre en sa parole.

Enfin Monsieur de Turenne s'étant rendu bientôt aprés dans son armée, il n'eut pas plus de sujet de se loüer de Mrs. de Strasbourg, que moi de Mr. Cueillette. Ils lui promirent mille choses qu'ils ne lui tinrent pas. Mais il y devoit être accoûtumé, & l'année précedente ils n'avoient pas été de meilleure foi. Cela l'obligea à passer le Rhin pour prendre garde qu'ils ne livrassent leur Pont aux ennemis, mais comme tous les environs de la Ville étoient ruinez, il est impossible de dire combien nous soufrîmes faute de fourages, & pendant quinze jours entiers nos chevaux ne vécurent que d'herbes, qu'on alloit arracher autour du camp. Le Maréchal des logis de la cavalerie remontroit tous les soirs à Mr. de Turenne, en prenant l'ordre de lui, que la cavallerie ne pouvoit plus subsister, s'il ne permettoit d'aller au fourage, car il y avoit je ne sçais combien de temps qu'il ne vouloit pas qu'on y allât. Mais il lui fit réponse qu'elle ne mourroit pas de faim, tant qu'il y auroit de feüilles aux arbres, & qu'il faloit en cueillir. Les ennemis n'étoient gueres mieux que nous, & de part & d'autre l'on ne cherchoit qu'à faire faire quelque démarche, dont on pût profiter. Car si nous avions un grand Capitaine pour nous conduire, les Allemans en avoient un, qui n'étoit pas un sot, & il nous l'avoit bien montré la premiere campagne, lors que feignant d'en vouloir d'un côté, il étoit tourné de l'autre, de sorte qu'il s'étoit jetté sur Bonn, sans qu'il nous eut été possible de le secourir. Quo

qu'il en soit, aprés que les deux armées eurent beaucoup soufert de part & d'autre, elles s'aprocherent de si prés, qu'on crut qu'on ne pouvoit plus éviter d'en venir aux mains. Chacun en fut ravi pour être délivré tout d'un coup d'inquietude; mais dans le temps que Mr. de Turenne se flâtoit d'un heureux succez, il fut tué d'un coup de canon par la faute de Mr. de St-Hilaire Lieutenant General de l'artillerie; je dis par sa faute, car Mr. de Turenne lui aiant dit d'aller avec lui pour reconnoître où il pourroit placer une baterie, il s'amusa à porter un manteau rouge, ce qui faisant connoître aux ennemis qu'il faloit que ce fut des Officiers, ils tirerent sur eux, & du même coup dont l'un fut tué, l'autre eût le bras emporté, comme il lui faisoit remarquer du bout du doigt quelque chose qu'il venoit de reconnoître lui-même.

Un autre à ma place entreprendroit ici de representer la consternation où fut toute l'armée à un accident si funeste. Mais en verité il faudroit que j'en parlasse à tout hazard, & celle où je fus moi-même fut si grande, que je n'eus pas le temps de remarquer ce que les autres faisoient. Cependant je sçais bien que tout le monde se crut perdu, d'autant plus que le Marquis de Vaubrun, & le Comte de Lorges, sans considerer que l'état où l'on étoit demandoit qu'ils s'accordassent ensemble, faisoient des brigues pour attirer tous les Officiers à leur parti. C'étoit la perte de toute l'armée si cette més-intelligence eut seulement duré deux jours, mais les plus sages leur aiant remontré qu'il ne s'agissoit pas en cette occasion de briguer l'honneur du commandement, mais de sauver celui du Roi, qui s'en prendroit à eux si les choses tournoient mal par leur faute, on les fit resoudre de mettre leur interêt entre les mains des principaux Officiers. Ils les condamnerent à tirer entr'eux, & cela aiant assoupi leurs diferens, on commença à s'en retourner vers le Rhin, où nous avions un pont de ba-

teaux. Comme nous tenions divers postes, il en falut retirer les troupes auparavant, ce que nous fimes aprés y avoir mis le feu, & entr'autres à Vvilstat dont les moulins furent mis en cendre. Les ennemis qui avoient été avertis de la mort de Mr de Turenne, dans l'instant même qu'elle étoit arrivée, voyant que nous songions à nous retirer, y voulurent mettre obstacle, & se mettant aux champs dés le moment qu'ils nous virent branler, ils nous arrêterent au passage d'une petite riviere. L'on combattit opiniâtrement de part & d'autre, les uns furent animez par la mort de leur General, les autres par l'esperance qu'aiant affaire à des gens qui avoient perdu leur principal suport, la victoire leur seroit aisée; mais ni les uns ni les autres ne purent réüssir pleinement dans leur dessein, les Allemans, aprés avoir passé la riviere, furent obligez de la repasser, & comme ils y laisserent beaucoup de monde, cela fut cause que nous nous attribuâmes la gloire de cette journée. Cependant nous fûmes contraints nonobstant cét avantage de suivre nôtre premier dessein, & les ennemis nous aiant reconduits jusques au Rhin, nous le passâmes en leur presence.

Comme mon emploi finissoit par la mort de Mr. de Turenne, je songeai à me retirer, beaucoup de gens étant dans le même sentiment que moi, nous fimes une troupe capable de nous défendre, en cas que nous fussions attaquez. Car outre que nous étions environnez de tous côtez des gens qui nous vouloient du mal, les Allemans avoient encore passé le fleuve aprés nous, & faisoient diverses courses: En effet, nous trouvâmes un de leurs partis avec qui nous vinmes aux mains, & que nous eûmes le bonheur de defaire à plate couture. Celui même qui le commandoit fut fait prisonnier, & ceux qui l'avoient pris l'ayant foüillé, lui trouverent un passeport qu'ils m'apporterent, car j'avois été choisi de toute la troupe pour commander

jusques à ce que nous fussions en lieu de sûreté. Cela me parut extraordinaire, parce que parmi nous il n'y avoit que les garnisons qui fussent obligées d'en prendre, mais il me dit qu'il n'étoit pas aussi du corps de l'armée, & qu'il étoit de certaines troupes, qui en entrant en Alsace, avoient été dispersées à droit & à gauche dans des postes. En me disant cela je vis que le sang lui couloit le long de son justeaucorps, ce qui me lui fit dire qu'il faloit qu'il fut blessé. Il me dit que non, car il ne le croyoit pas être, mais quand il eut vû son sang, je le vis changer tout d'un coup de couleur, & ce qui est de plus extraordinaire, c'est qu'il mourut un moment aprés, soit que sa blessure fût grande, ou comme il est plus vrai-semblable, que la fraieur dût produire cet effet. En effet, elle est capable de faire des choses plus extraordinaires, & Mr. le Marquis d'Uxelles Colonel du Régiment Dauphin me dit encore ces jours passez, qu'à la bataille de Cassel, un de ses soldats tomba mort dans les rangs, quand il se vit sur le point de donner. Quoi qu'il en soit, ce fut à nôtre grand bonheur que cet accident lui arriva, sans quoi j'étois pris, moi & toute ma troupe. Car à peine avions nous fait une lieuë, que nous rencontrâmes un autre parti, & qui étoit pour le moins de trois cens chevaux. Je fus surpris, & ceux qui étoient aux coureurs, n'ayant pas eu le tems de venir au qui vive, les ennemis s'adresserent à moi, pour sçavoir qui nous étions. Dieu voulut que j'eus l'esprit present en cette rencontre, je lui dis que j'étois de la garnison, d'où étoit celui qui venoit de mourir, & pour leur mieux faire acroire que je disois vrai, je leur montrai mon passeport, qui acheva de les persuader, si bien qu'ils me laisserent aller. Il est vrai que l'usage que j'ai de la langue Allemande que je parle presque aussi-bien que la mienne, contribua beaucoup à faire passer ma feinte pour une verité. Cependant m'étant tiré si heureusement de ce

mauvais pas, je continuai mon chemin, & arrivai en France, où l'on croyoit tout perdu aprés la mort de Mr. de Turenne. Le Roi lui-même aprehendoit qu'il n'arrivât quelque fâcheux évenement, c'est pourquoi il avoit ordonné à Mr. le Prince de Condé qui étoit en Flandres, de se rendre incessamment à la tête de l'armée d'Allemagne. Cela n'empêcha pas les Allemans d'assieger Haguenau, mais le Prince de Condé s'étant mis en marche pour les combattre, ils leverent le siege. Ils en firent autant de devant Saverne, qu'ils avoient batu trois jours entiers de plusieurs pieces de Canon, & où ils avoient jetté diverses bombes, ce qui rassura un peu le Royaume, voyant qu'ils avoient échoüé devant si peu de chose. J'étois déja arrivé à la Cour, lorsqu'on eût ces bonnes nouvelles, mais rien ne me surprit tant, que ce qu'on mandoit des Juifs qui sont établis en ces Villes, lesquels avoient trouvé le moyen d'éteindre la fuzée des bombes, lorsqu'elles étoient prêtes de crever. Ils se jettoient à corps perdu sur elles avec des peaux de bœufs nouvellement tuez, & en ôtant l'air à la fuzée, ils faisoient, comme je viens de dire, que le feu s'éteignoit. Il eut été expedient à Mrs. de Gennes d'avoir beaucoup de ces gens-là dans ce qui leur vient d'arriver nouvellement, & leur Ville qui étoit la plus superbe de l'Europe, ne seroit pas réduite au miserable état où elle est aujourd'hui.

La mort de Mr. de Turenne étoit toûjours presente à mes yeux, & si Dieu eut voulu que j'eusse eu le moindre penchant pour la solitude, je crois qu'il ne m'en eut pas falu davantage pour m'aller confier dans un Cloître. Mais y ayant toûjours eû aversion, je ne pûs profiter de l'exemple que m'avoit laissé ce grand homme, dont le dessein étoit de se retirer dans les Peres de l'Oratoire, s'il eût pû voir renaître la paix. C'est à ma confusion que je dis tout cela, & il est étrange qu'un homme

qui avoit soixante & dix ans passez, puisqu'il est tems que je l'avoüe, fut encore si attaché au monde qu'il n'y pût y renoncer. Mais à dire vrai je ne paroissois pas mon âge, comme je crois déja l'avoir dit, & si je n'étois pas beaucoup à craindre pour les femmes, je ne laissois pas encore de faire des jaloux. En effet, je fus cause qu'un Gentilhomme de Picardie dont on me permettra de taire le nom, fit un coup à sa femme, lequel étoit capable de lui faire bien des affaires si on l'eut été dénoncer. Etant devenuë extrémement malade, il fit faire un habit de Cordelier, parce qu'il sçavoit qu'elle avoit coûtume d'aller à confesse à ceux de cet Ordre, & ayant gagné son laquais, il fit en sorte que quand elle l'envoya querir son Confesseur ordinaire, il lui vint dire qu'il étoit malade, mais qu'il lui alloit envoyer un de ses compagnons. Cependant le mari endossa son habit, & étant entré dans sa chambre, où il n'eut garde d'être reconnu à cause de l'obscurité, il commença à faire un étrange personnage auprés d'elle. Car en même temps qu'il faisoit le Confesseur, il s'enquit si particulierement si elle n'avoit point d'attache pour moi, qu'elle ne pût comprendre comment aprés ce qu'elle disoit, il la rebatit cent & cent fois de la même chose. Il tâcha encore de s'éclaircir de quelques autres soupçons qu'il pouvoit avoir, & si j'en dois croire ce qu'elle m'en dit le lendemain, il n'aprit rien que ce qu'elle vouloit bien que le monde sçût. Mais la verité est qu'elle le reconnut à la voix, ce qui lui fit prendre toutes ses précautions. Cependant elle fut assez habile pour n'en pas faire semblant, ainsi ils abuserent l'un & l'autre de tout ce qu'il y a de plus sacré dans la Religion : l'un pour découvrir si elle ne lui étoit point infidelle, l'autre pour le guerir d'une maladie qui ne servoit qu'à ronger son esprit.

Pendant que j'étois à passer ainsi mon temps, les

troupes du Roi étoient occupées à repousser les ennemis, à qui il ne tint que d'entrer dans le Royaume. Car la mort de Mr. de Turenne ne fut pas le seul malheur qui nous arriva, nous en eûmes encore un autre auprés de Tréves, où le Maréchal de Crequi fut tellement batu, qu'on n'avoit jamais oüi parler d'une pareille défaite. Chacun veut, au moins ceux qui ne sçavent pas de quelle maniere les choses se sont passées, que l'accident qui arriva à Vignori Gouverneur de Tréves, en fut la cause. On veut dis-je qu'étant convenu avec Mr. de Crequi de charger les ennemis en queuë, & qu'ayant été tué sur ces entrefaites, sans que ce General en eût le vent, il lui fut impossible de prendre toutes ces précautions. Mais il faut qu'on se desabuse, Mr. de Crequi sçavoit dés la veille que son cheval lui avoit cassé le cou, & le Lieutenant du Roi de Tréves le lui avoit envoyé dire par un Lieutenant de cavalerie qu'il avoit détaché exprés. Tout ce qui fut cause de son malheur, fut qu'au lieu de deux cens chevaux à qui il avoit permis d'aller au fourage, toute la cavalerie y alla, si bien que quand les ennemis parurent, il n'y avoit personne pour combattre. Quoi qu'il en soit, cela eut bien embarassé la Cour, si les ennemis eussent sçû se servir de leur avantage, mais la jalousie qu'ils avoient contre le Duc de Loraine, qui avoit gagné ce combat, fut cause qu'il ne fut suivi que de la prise de Tréves.

J'avois pris un certain train de vie depuis quatre ans qui m'étoit fort agréable, quoi que je ne dusse plus aimer que le repos, celui où j'étois m'ennuïoit tellement, que j'eusse voulu retourner à la guerre, s'il s'en fut presenté quelque ocasion: Mais comme chacun me connoissoit, j'avois honte, si cela se peut dire ainsi, d'aller demander de l'emploi à mon âge, & je demeurois sans rien faire malgré moi. Je ne sçais si le chagrin que j'en avois ou autre chose me rendit malade, mais enfin

Je commençai à m'alliter, & dans sept ou huit jours je fus dans un si grand danger qu'on crût que je n'en réchaperois pas. Mon mal étoit la dissenterie, & quoi qu'il n'y ait rien qui abatte tant, j'étois d'une si bonne constitution que quand je n'aurois eu que vingt-cinq ans je n'aurois pas eu plus de force. Ainsi j'étois bien éloigné de croire que je fusse si mal, & ce ne fut que mon valet de chambre qui me l'aprit, car le voiant pleurer comme un enfant, je voulus sçavoir pourquoi, & il me dit que c'étoit parce que le Chirurgien lui avoit assuré que j'étois un homme mort. Je dis, le Chirurgien, parce qu'il faut sçavoir que j'étois tombé malade à la campagne, & que n'y ayant point de Medecin que bien loin, je n'avois pas voulu qu'on en fut querir. Ce discours ne m'éfraia pas, mais voyant que mon mal empiroit plûtôt que de diminuer, j'envoiai chercher une litiere à Paris, dont je n'étois éloigné que de douze lieuës. Y étant arrivé je mandai un Medecin nommé Joncquet, dont j'avois coûtume de me servir, & la premiere chose qu'il me demanda, fut si j'avois été débauché. Je lui demandai ce que cela vouloit dire, car je sçavois qu'il y avoit plusieurs sortes de débauches, & je n'avois pas haï les femmes en mon tems. Mais il me dit qu'il vouloit parler du vin, ajoûtant que si cela étoit, il ne faloit point me le cacher, & qu'il étoit impossible que j'en réchapasse. Je lui dis que non, à quoi il me répondit qu'il y avoit donc encore quelque esperance, cependant qu'il ne m'assuroit de rien, comme j'étois vieux, c'est pourquoi il me conseilloit d'envoyer querir un Prêtre, & de me mettre toûjours en bon état. Je le crûs, & m'étant remis entre les mains de Dieu, il essaia ensuite ses remedes pendant cinq mois entiers, durant lesquels je pris toûjours medecine de deux jours l'un. C'est une chose que l'on aura peine à croire, & qu'un homme qui avoit prés de soixante & onze ans, ait pû résister pendant un si

long-tems, à un mal qui a coûtume de trousser les plus jeunes & les plus vigoureux en moins de rien. Mais Dieu sçait si je ments en la moindre chose, & si au contraire il y eut rien de plus terrible que le mal que je ressentis. Quoi qu'il en soit, aprés plusieurs consultations qui furent faites pendant ce tems-là, mon Medecin m'étant venu voir à son ordinaire, me dit qu'il se faisoit un reproche de prendre mon argent & me soulager si peu; qu'aiant essaié tout ce qu'il pouvoit sçavoir de sa Medecine, & tout ce que pouvoient sçavoir ceux qu'il avoit apelez en consultation, il ne vouloit plus me rendre de visites interessées: que tous les remedes qu'il m'ordonneroit étoient plûtôt capables de me nuire que de me soulager, qu'ainsi il me viendroit bien voir comme mon ami, mais plus comme mon Medecin. C'étoit me dire en peu de paroles qu'il m'abandonnoit, & que je n'avois plus que faire de songer à ce monde. Cependant quoi que mon âge & mon mal me dûssent faire peur, je n'en eûs point du tout, & le priai seulement de continuer à me venir voir comme il avoit de coûtume. Mais comme c'étoit un bon homme, il ne voulut plus prendre de mon argent, & quoique mon mal durât encore quatre mois, il en usa toûjours de même. Je mentirois si je disois que pendant ce tems-là je fus aussi tourmenté qu'auparavant; j'eus à la verité un peu plus de repos, mais enfin comme j'étois encore bien éloigné de la santé, & que je la voulois recouvrer à quelque prix que ce fut, j'eus recours à mille charlatans pour me donner quelque soulagement. Je pris donc encore un nombre infini de drogues, mais ne faisant pas mieux que celles de Mr Jonequet, j'envoiai querir frere Ange Capucin, qu'on m'avoit indiqué comme un homme admirable. Etant venu je me plaignis à lui du long tems qu'il y avoit que je soufrois, & comme j'atendois qu'il me dit quelque chose pour me

consoler, il me répondit, avec un air impitoyable, qu'il en avoit bien vû d'autres qui avoient souffert plus long-temps que moi : que Mr. le Duc de Luxembourg avoit eû le même mal quatre ans entiers, & qu'il me pouvoit bien arriver la même chose. Si j'eusse pû le battre, l'entendant parler de la sorte, je crois que je l'eusse fait, mais j'étois si foible que du moindre soufle on m'auroit jetté de l'autre côté. Ainsi étant obligé de tout souffrir, je lui demandai s'il pouvoit me donner quelque chose qui me soulageât, & sur tout qui me pût faire prendre quelque repos, car à proprement parler il y avoit huit mois que je ne dormois pas, & c'étoit ce qui m'abattoit davantage. Pour faire sa paix il m'aporta le lendemain un sirop merveilleux pour ce que je lui demandois, & qui outre cela étoit si agreable au goût, que je crûs en le prenant prendre de l'eau de framboise. Je dormis douze heures sans me réveiller, & étant venu voir quel éfet avoit fait son remede, je l'embrassai, & l'asseurai que je ne tiendrois plus d'orénavant la vie que de lui. Mais c'étoit chanter victoire un peu trop-tôt : tous les autres qu'il me donna, bien loin d'avoir le même succez, ne firent qu'irriter la nature, & tout ce qui m'en resta fut que je n'eûs point de peine à les prendre, étans tous aussi agréables que le premier. Je congediai donc Frere Ange comme j'avois congedié les autres, & je crois que ce malheureux mal me dureroit encore, si Mademoiselle d'Ort sœur du Marquis de Feuquieres ne fut venuë à Paris. J'étois de ses amis, & avois toûjours été de ceux de son mari, lequel étoit un brave Gentilhomme. Ainsi aiant demandé de mes nouvelles, & sçû le pitoiable état où j'étois réduit, elle me vint voir & m'aporta elle même d'un certain pain qu'elle fait en forme de pain d'épice, dont je n'eus pas plûtôt mangé que je me trouvai gueri. Depuis ce temps-là j'en porte toûjours avec moi, & je puis dire que je lui suis redevable de la vie.

Comme on ne pouvoit avoir été plus bas que j'avois été, Dieu me toucha le cœur si bien que je ne fus plus si insensible aux choses qui le regardoient. Je m'accoûtumai à aller à l'Eglise plus souvent que je n'avois de coûtume, & en un mot je songeai qu'il faloit mourir. Cela fut cause qu'aiant oüi parler d'un certain Capucin nommé le Pere Marc d'Aviano, qui passoit pour faire des miracles, j'eus la curiosité de l'aller voir. Je partis donc exprés de Paris, & fus en Flandres, où l'on m'avoit dit qu'il étoit. Mais ayant apris qu'il en étoit parti pour aller en Allemagne, je me mis à le suivre, & l'attrapai dans les Gueldres. Je n'eus pas besoin de m'informer où il étoit, le chemin étoit couvert de monde, qui poussé de même dévotion que moi, venoit de tous côtez pour le voir. Mais quoi que chacun s'empressât de me dire qu'on lui avoit vû guerir des malades, même des estropiez, j'eus beau ouvrir les yeux, je ne vis rien de ce qu'on disoit, & tout ce que je pûs remarquer, fut que ce bruit s'étoit si bien répandu dans toutes les Provinces voisines, qu'il n'y avoit pas moins de cent milles ames par tout où il faisoit quelque séjour. En effet, ni plus ni moins qu'à l'entrée de quelque grand Prince, on dressoit des échafauts, & on loüoit les fenêtres pour le voir passer. Mon zele m'ayant porté à faire comme les autres, je ne fus pas long-temps sans m'en repentir. L'échafaut sur lequel j'étois, étant venu à rompre, je tombai de sept ou huit piés de haut, & j'eus le bras cassé. Plusieurs eurent le même accident, ou du moins un pareil, & quoi qu'on die que la consolation des miserables, soit d'avoir des compagnons, cela neanmoins ne me soulagea nullement, d'autant plus que je me voyois dans un païs, où il n'y a rien de plus rare que de trouver de bons Chirurgiens. En effet, quoique j'eusse demandé le meilleur, il en vint un qui n'en sçavoit pas tant que nos apprentifs de France, & aprés m'avoir bien fait sou-

fuir pendant trois semaines, je me trouvai si mal gueri, que ce fut à recommencer. Je me repentis mille fois de ma devotion, & ne voulus gueres de bien à ceux qui m'avoient parlé du P. d'Aviano, mais tout cela ne me guerissant pas, je me vis réduit ou à porter mon bras à Paris en l'état où il étoit, ou à suivre un conseil qui m'étoit donné d'aller trouver le bourreau de Ruremonde. Cet homme sçavoit racommoder les os, aussi-bien qu'il les sçavoit casser, & sa réputation étoit si grande, que plusieurs Gentilshommes qui m'étoient venus voir, m'avoient assuré que c'étoit la ressource de tous ceux qui se sentoient mal gueris. Il me fut bien rude de me remettre entre les mains d'un bourreau, mais considerant qu'outre que je risquerois beaucoup de vouloir aller à Paris en l'état où j'étois, je soufrirois comme un damné, il me fut force d'en prendre le parti. Etant arrivé à sa maison, je lui dis pourquoi je venois, & s'il pourroit me soulager, à quoi m'aiant répondu d'un air de bourreau, qu'il en avoit bien gueri de plus incommodez que moi, il me tâta mon bras, & soit qu'il s'y prît un peu rudement, ou que l'aversion que j'avois pour sa personne me fit croire qu'il m'avoit bien fait du mal, je fis une grimace qui lui auroit déplû s'il y eut pris garde. Cependant aprés m'avoir dit que celui qui m'avoit pensé n'étoit qu'un ignorant, ce qu'il me voulut prouver par des termes de l'art que j'ai oubliez, il me demanda si je n'avois personne pour me tenir, pendant qu'il feroit son operation. Je lui dis que non; mais qu'il n'en étoit pas nécessaire, que j'avois du courage, & quelque mal qu'il me fit, il ne me verroit pas tant seulement sourciller. Il branla la teste à ces paroles, ce qui étoit la même chose, que s'il m'eut dit qu'il n'en croiroit rien. Aussi me répondit il qu'il n'étoit pas assez fou pour l'entreprendre sans secours, & que puisque je n'avois pas eû la précaution d'amener quelqu'un avec moi,

il faloit que j'attendisse ses gens, lesquels étoient allez faire une petite execution jusqu'à deux lieuës delà. Cette petite execution étoit qu'ils étoient allez roüer un homme qui avoit tué sa femme; ainsi en étant revenus les mains encore toutes sanglantes, ils m'empoignerent ni plus ni moins qu'ils faisoient les criminels. Leur maître me prit alors le bras, & me le cassa en un instant, ne se servant pour cela que de ses mains. Ce fut avec une si grande douleur, qu'il avoit eu raison de vouloir que l'on me tint; Cependant je n'eus pas lieu de me repentir de m'être addressé à lui, il me tira d'affaire en peu de jours, & depuis ce temps-là je me sers de mon bras, comme si je n'en avois jamais été estropié.

Cependant la guerre aprés avoir encore duré 2 ou 3 ans, s'étoit enfin terminée par un traité de paix, qui s'étoit fait à Nimegue. Le Roi y avoit eu toute sorte d'avantage, aussi-bien que dans ses campagnes. Car il avoit trouvé le secret de diviser ses ennemis, de sorte qu'au lieu de demeurer dans l'alliance qu'ils avoient faite, ils n'avoient songé qu'à faire leur traité particulier. C'étoit une faute si terrible, qu'il n'y en avoit point de pareille, aussi ne furent-ils pas long-temps sans s'en apercevoir. D'abord que le Roi les vit divisez, il se servit en grand politique d'une conjoncture si favorable, & comme il avoit éprouvé pendant la guerre que son Roiaume ne seroit jamais en repos, tandis que Luxembourg seroit aux Espagnols, il songea à l'avoir pour recompense d'Alost, qu'il prétendoit lui appartenir. Cette prétention n'étoit pas si chimerique que beaucoup de gens ont voulu dire: le Roi avoit pris cette Ville pendant le cours de cette guerre, & comme il étoit porté dans le traité de paix qu'il demeureroit le maître de ses conquêtes, à la reserve de celles qui étoient specifiées qu'il devoit rendre, il prétendoit que celle-ci n'y étant point comprise, elle lui

devoit appartenir indubitablement. Toute la question rouloit sur ce qu'il n'i avoit point tenu de garnison, ainsi les Espagnols disoient de leur côté qu'elle étoit revenuë en leur pouvoir, aussi-tôt qu'elle avoit été abandonnée, mais le Roi répondoit qu'il l'avoit laissée à la garde des habitans, qui en étoient demeurez les maîtres, de sorte qu'il faloit suivre le traité de Nimegue au pié de la lettre. Enfin c'étoit une difficulté qu'il faloit vuider par les armes, ou tout du moins remettre à l'arbitrage du Roi d'Angleterre, qui avoit été médiateur de la paix, & qui en étoit le garant. Mais comme ce Prince étoit un peu suspect aux Espagnols, ils aimerent mieux nommer des Commissaires pour s'accomoder à l'amiable. Le Roi en fit autant de son côté, & l'on choisit la Ville de Courtrai pour le lieu de l'assemblée, laquelle n'ayant produit que des altercations entre les uns & les autres, le Roi qui avoit la force à la main, fit investir Luxembourg.

Chacun crût qu'aprés cette hostilité la guerre alloit recommencer plus forte que jamais, & les Princes voisins en furent si allarmez, qu'ils députerent des Ambassadeurs aux deux Couronnes, ou pour mieux dire chargerent ceux qu'ils avoient auprés d'elles de leur remontrer combien il leur seroit plus avantageux à l'une & à l'autre de terminer les choses par la douceur. Mais quelque peine qu'ils pussent prendre, il leur fut impossible d'y réüssir. Le Roi vouloit avoir Alost ou Luxembourg; & les Espagnols voyoient également de l'inconvenient pour eux à ceder l'un ou l'autre. Car en cedant Luxembourg, ils se fermoient la porte de l'Allemagne, où consistoit toute leur ressource, dans l'impuissance où ils se trouvoient. Si d'un autre côté ils cedoient Alost, c'étoit se défaire du revenu le plus liquide qu'ils eussent en Flandres, ce Bailliage leur raportant jusqu'à 1600000. l. de rente. D'ailleurs il s'étendoit jusqu'aux portes de

Gand & pas fort loin de Bruxelles : tellement que c'étoit réduire ces deux grandes Villes en un état déplorable, & pour tout dire en un mot ; dans la nécessité de se rendre d'elles-mêmes. Le Roi qui avoit bien plus d'envie du Luxembourg, que d'Alost, étoit le premier à leur dire que l'un les accommoderoit mieux que l'autre : mais comme tout ce qui venoit de lui étoit suspect, il n'avoit pas le don de les persuader. Cependant Luxembourg demeuroit toûjours bloqué, sans que pour cela il fût permis de recourir à la force pour s'ouvrir les passages. Le Roi d'Espagne qui ne se sentoit pas en état de resister à un Roi si puissant, avoit envoyé ordre aux siens d'éviter les voïes de fait, tellement que quand les Soldats se rencontroient l'un l'autre, ils se battoient à coups de bâton, ou à coups de poings, quoi qu'ils eussent chacun une épée à leur côté On aura de la peine à croire ces choses dans les siécles à venir, mais comme il n'y aura point d'Historien qui n'en fasse mention, cela sera cause que les plus incrédules seront obligez de se rendre. Si je raporte toutes ces choses, ce n'est pas pour y avoir été present, ni par la démangeaison que j'ai de vouloir parler d'une matiere, qui a déja occupé la plume de tant d'écrivains, je m'en serois bien abstenu, si ce n'est que je m'y suis trouvé interessé en la personne de mon neveu, dont j'ai parlé tantôt, à qui il arriva un accident qui auroit été cause de sa perte, s'il n'eût eu de bons amis.

Il avoit quité le regiment du Roi, où j'ai dit que je l'avois mis, & s'étoit jetté dans la cavalerie où son inclination le portoit. Il avoit été fait Capitaine pour une belle action qu'il avoit faite, & quoiqu'il ne sied pas bien à un oncle de donner des loüanges à son neveu, je ne puis m'empêcher de dire qu'il étoit en quelque réputation dans le regiment. Cependant le malheur voulut qu'il perdit en un jour l'estime qu'on pouvoit avoir pour lui, en

qui arriva moins toutefois par sa faute, que parce que son action fut cause que Luxembourg ne tomba pas entre nos mains. Comme il y avoit déja du temps que nous étions devant, la garnison manquoit de beaucoup de choses, & sur tout d'argent, tellement que le Gouverneur ne pouvant plus la faire subsister, s'il ne lui en venoit de quelque endroit, il résolut d'envoier quelqu'un à Bruxelles pour en aporter. Il jetta les yeux sur le Comte de Valsasine, & sur deux autres Officiers, & leur donna pour escorte le Capitaine Gregoire, vieux soldat qui connoissoit tous les chemins à plus de 20 lieuës à la ronde. Il trouva moien de les faire passer; mais comme nous avions des gens dans la Ville, qui nous avertissoient de tout, non seulement nous sûmes quelques heures aprés qu'ils étoient sortis, mais encore ce qu'ils étoient allez faire à Bruxelles. On les auroit bien suivis si l'on avoit voulu, mais on se contenta de mettre des espions en campagne, afin qu'on pût être averti à point nommé de leur retour. Ces espions nous servirent si bien, qu'étant arrivez à une journée de la Ville, on en eut avis, tellement qu'on détacha divers partis, dont mon neveu en eut un à commander. Le hazard voulut même que le Capitaine Gregoire tombât dans son embuscade, & comme il n'avoit que dix-sept Maîtres, & que mon neveu en avoit bien soixante, il crut à propos de faire retraite. Il se retira du côté du Treves, & mon neveu l'aiant poursuivi, le serra de si prés qu'il fut obligé d'entrer dans la Ville. Mon neveu se presenta à la porte presqu'aussi tôt que lui, mais les Allemans n'ayant pas envie de nous favoriser, lui en refuserent l'entrée, sous prétexte qu'il faloit en aller demander permission au Gouverneur. Mon neveu eut beau protester que le Roi se vengeroit de cette perfidie, ils le firent attendre une bonne demie-heure, pendant laquelle le Capitaine Gregoire & le Comte de Valsasine délibererent ce

qui leur étoit le plus expedient, ou de demeurer dans la Ville, ou de passer outre. Le premier leur semblant le meilleur, ils visiterent une hôtellerie, au derriere de laquelle ayant vû une fausse porte, ils mirent un tas de fumier au devant. Le Gouverneur de Treves sçachant qu'ils avoient pris toutes leurs précautions, fit ouvrir les portes à mon neveu, & celui-ci ayant sçû que les Espagnols étoient dans cette hôtellerie, il logea son monde tout proche. Il visita lui-même tous les environs, vît le tas de fumier dont je viens de parler, mais n'aiant jamais crû qu'il y eut là une porte, il se contenta de mettre des sentinelles à quelques autres endroits. Cependant Gregoire pour lui ôter la pensée qu'il songeoit à s'en aller, fit grand bruit dans l'hôtellerie, comme s'il eut été en débauche & même parut aux fenêtres le verre à la main. On continua le même bruit pendant la nuit, ce qui fit croire à mon neveu que c'étoient toûjours les Espagnols. Mais c'étoient des Allemans qui avoient pris leur place, & ils s'en allerent par la fausse porte, dont ils avoient ôté le fumier. Mon neveu ne reconnut le tour de souplesse qu'à la pointe du jour, & ayant pris langue, il sçût qu'ils étoient allez du côté de Coblents, & les suivit. Quoi que Gregoire eût beaucoup d'avance, ses chevaux se trouverent si fatiguez, qu'il eut peur d'être pris avant que de pouvoir arriver à la Ville, c'est pourquoi ayant trouvé une Chapelle sur le chemin il y fit entrer son monde, resolu d'y tenir bon, si mon neveu l'ataquoit. Mais le destin voulut qu'il ne songât point qu'il pût être dedans, tellement qu'aiant passé sans la faire reconnoître, Gregoire en sortit, & conseilla au Comte de Valsasine, & aux deux autres Officiers qui étoient porteurs de l'argent, de se hazarder à passer seuls. C'étoit le meilleur conseil qu'il leur pouvoit donner, car nos gens ne s'en fioient pas si bien aux partis qui étoient déta-

chez, qu'ils ne fussent sur les aîles de côté & d'autre. Le Comte de Valsasine le crût, il partit avec les deux Officiers, & se jetta dans les bois, mais il y demeura trois jours devant que de pouvoir passer, si bien que si la faim ne l'avoit obligé de donner quelque chose au hazard, il y seroit demeuré davantage. La fortune favorisa son entreprise, il passa la nuit entre deux Escadrons sans être découvert, & il arriva tout à propos à Luxembourg, où la disete étoit si grande, que s'il eut tardé davantage, le Gouverneur ne sçavoit plus que faire.

Pour ce qui est du Capitaine Gregoire, il roda long temps dans les bois, devant que de pouvoir passer. Cependant comme tout le païs étoit dans les interêts d'Espagne, il eut des vivres en abondance, ce qui lui donna moyen d'attendre une occasion favorable. Enfin il la rencontra comme il la pouvoit desirer, & le Gouverneur qui étoit toûjours en peine jusqu'à ce qu'il revint, fut ravi de voir qu'il n'avoit pas perdu un seul homme. Comme nous avions des nouvelles à tous momens de ce qui se passoit dans la Ville, on fut fort en colere contre mon neveu de ce qu'il l'avoit ainsi laissé échaper. On en écrit en Cour, & par bonheur pour lui, j'étois allé ce jour-là à S. Germain J'avois quelques amis au bureau, & entr'autres Mr. de Charpentier commis de Mr. de Louvois, homme fort honnête, & fort obligeant, & qui sans abuser de sa fortune, a toûjours tâché de rendre service à tout le monde. M'aiant rencontré au sortir de la Messe du Roi, il me dit qu'il me prioit de venir dîner avec lui, dont cherchant à m'excuser, parce que j'avois promis à un autre personne; Je ne vous en prie pas, me dit-il, à l'oreille, pour la bonne chere que je vous ferai, mais pour vous avertir de quelque chose qui vous regarde. Il ne m'en dit pas davantage dans ce moment, parce qu'il y avoit un homme avec lui, à qui il ne vouloit pas donner à connoître ce qu'il

avoit à me dire, mais cela me suffisant pour rompre toute autre partie, je m'y en fus, & apris de lui ce que je viens de dire. Aprés l'avoir bien remercié de ce service, je lui demandé ce que j'avois à faire, à quoi il me répondit, que je devois voir Mr de Louvois, & ne me pas étonner de tout ce qu'il me diroit : que je le laissasse décharger sa bile, & tâchasse seulement de lui faire connoître que ce malheur pourroit bien être arrivé à un autre qu'à mon neveu : qu'il n'avoit jamais eu le malheur de lui déplaire que cette fois-là, & que s'il avoit la bonté de lui vouloir pardonner, cela l'obligeroit à être plus circonspect à l'avenir. Il me dit encore quantité de choses que je suivis ponctuellement, mais je le trouvai si en colere, que bien loin de me vouloir écouter, il me dit qu'il faloit faire le procez à un homme comme lui : qu'en prenant le Comte de Valsasine il obligeoit Luxembourg à se rendre, & qu'il alloit de ce pas informer le Roi de l'obligation qu'il lui avoit. Je me jettai à ses piez pour le conjurer de n'en rien faire, mais il n'étoit pas homme à se laisser gagner par les prieres : de sorte qu'il auroit fait ce qu'il disoit, s'il ne fut arrivé par bonheur un courier, lequel étant entré dans son cabinet, me donna le temps d'aller chercher des amis pour lui parler. Mr le Grand-Maître fut celui qui m'y servit le plus, & il ne le voulut jamais quiter, qu'il ne lui eut promis la grace de mon neveu. L'aiant ainsi obtenuë, je lui demandai à qui il en avoit l'obligation, afin qu'il ne parut ingrat. Mais je lui recommandai sur tout de remercier Mr. Charpentier, sans qui il auroit été impossible d'empêcher son malheur : J'avois connu Mr le Grand-Maître par le moien de la Duchesse de Vitri, la meilleure femme qui fut jamais, & de qui j'aurai toûjours bonne opinion, quelque chose qu'il y eut à dire à sa conduite. Aussi quelque obligation que j'eusse à ce Seigneur, voiant dans une visite que je lui étois allé faire,

qu'il se mettoit à la déchirer, je le priai d'avoir la bonté de vouloir s'abstenir de pareils discours, lui faisant connoître que je sortirois plûtôt que de les entendre. Il me dit qu'il me sçavoit bon gré de prendre ainsi le parti de mes amies, & qu'il ne faloit pas que je crusse que s'il en parloit mal, ce fut par médisance, qu'il n'avoit lâché ces paroles que pour voir si je pourrois l'excuser, que tout le monde lui venoit dire qu'elle avoit un certain Allemand chez elle, qui de laquais étoit devenu valet de chambre, & de valet de chambre écuyer: Qu'il ne vouloit rien dire de plus, parce qu'elle étoit de ses amies, mais que s'il en faloit croire la médisance, elle avoit tant d'afection pour lui, que le mieux qu'on le pût interpreter pour elle, c'est qu'il y avoit un mariage de conscience entr'eux. Je ne sçûs qui pouvoit l'avoir si bien instruit, car la verité étoit que cette Dame se laissoit tellement conduire par ce malheureux, qu'il n'y avoit personne qui n'en jugeât du mal. Mais dans le temps qu'il me tenoit ce discours, Monsieur de la Tour entra, qui avoit épousé Mademoiselle de Vitri, & je crus que c'étoit lui, pour se venger de l'obstacle que cette Dame avoit aporté à son mariage. Sa venuë fut cause que nous interrompîmes cette conversation, mais me croyant obligé d'en avertir Madame de Vitri, je pris mes précautions, afin qu'elle ne le pût trouver mauvais. Je lui dis donc que si elle vouloit prendre en bonne part une chose que j'avois à lui dire, je lui donnerois un avis qu'il lui seroit bien salutaire. Elle me dit que je n'en pouvois point douter, & aprés m'avoir dit assez de choses honnêtes, pour me faire croire que je l'obligerois, je lui dis que je m'étois trouvé chez un Duc, lequel m'avoit dit tant de choses de la maniere dont elle vivoit avec son écuyer, que tout son serviteur que j'étois, j'avois eu beaucoup de peine à justifier sa conduite: Que cela ne venoit pas cependant d'aucun soupçon que j'eusse de la

vertu, que j'en répondrois corps pour corps, mais que si elle me permettoit de lui parler franchement & en ami, son Ecuier n'étoit qu'un homme à donner les étrivieres : que comme il sçavoit les bruits qui couroient d'elle & de lui dans le monde, au lieu de les faire cesser en se montrant sage, il cherchoit à les augmenter en faisant croire ce qui n'étoit pas, que je sçavois de bonne part qu'il avoit pris de l'argent sans conter dans sa caissette, devant des gens qui l'avoient été voir, & cela pour leur insinuër seulement que qui avoit pouvoir de mettre ainsi la main dans une chose si précieuse, n'avoit rien qui lui fut défendu : que je lui marquois cette particularité comme la premiere qui se presentoit à mon imagination, que j'en sçavois cent mille autres de même nature : mais que sans qu'il fut besoin de rebattre ses oreilles de tant de bagatelles, c'étoit à elle à juger si cela étoit pardonnable à un homme de sa sorte.

Quoi qu'elle m'eut dit mille choses, ainsi que j'ai raporté ci-devant, pour me faire croire que je lui devois ouvrir mon cœur, je vis bien neanmoins que je ne lui avois pas fait ma cour en lui parlant si à découvert. Elle rougit plusieurs fois pendant mon discours, & quand j'eus cessé de parler, bien loin de faire tomber son ressentiment sur celui qui se l'étoit attiré avec tant de justice, ce fut sur son gendre, qu'elle accusa d'être l'auteur de toutes ces médisances. J'eus beau lui jurer que non, elle ne me crut pas, ou plûtôt elle feignit de ne me pas croire, si bien que jurant qu'elle feroit tout le pis qu'elle pourroit contre lui, elle en donna des marques peu de jours aprés, en cherchant à vendre une fort belle terre qu'elle avoit auprés de Nemours. Comme elle étoit pour le moins de 400000. francs, il ne se trouva pas marchand si tôt, & Mr. de la Tour fit ce qu'il pût pour en dégouter ceux qui en pouvoient avoir envie. Rien ne pouvoit excuser la conduite de cette

Dame à cet égard, non plus qu'à l'égard des choses que j'ai rapportées ci-dessus, mais comme si elle eut eu peur d'avoir encore trop bonne reputation, son inconsideration fut si grande qu'elle avertit son Ecuïer de ce que je lui avoit dit. Celui-ci qui étoit un laquais revêtu, & qui pour avoir changé d'habits n'avoit pas changé de cœur, n'osa me rien témoigner, mais il eut tant de pouvoir sur sa maîtresse, que je vis bien qu'elle me faisoit la mine. Un autre que moi l'auroit laissée-là, & se seroit dit que puisqu'elle étoit d'humeur à se perdre, elle le pouvoit faire en toute liberté. En éfet, c'étoit assez le caractere du monde, & l'on ne voyoit pas que l'on s'obstinât à rendre service aux gens malgré eux, mais étant tout fait d'un autre maniere que les autres, j'y retournai comme j'avois de coûtume, & lui dis qu'en dépit qu'elle en auroit je voulois qu'elle connût combien je lui étois acquis, que c'étoit pour cela que je venois lui dire qu'en cherchant comme elle faisoit de vendre sa terre, elle aprêtoit plus que jamais de parler au monde, qu'on disoit que c'étoit pour en donner l'argent à son Ecuïer, au préjudice de sa fille unique; qu'elle sçavoit, sans qu'il fut necessaire de le lui dire, quelle consequence on vouloit tirer delà: qu'à une personne de sa condition de pareils contes étoient encore plus sensibles qu'à un autre, que sa famille & celle de Mr. son mari en étoient au desespoir, & que si j'osois lui dire ce que l'on m'avoit dit, il y en avoit qui avoient conspiré contre la vie de celui qui étoit cause qu'elle étoit ainsi dans les caquets de tout le monde.

Tout ce que j'avois pû dire à cette Dame ne l'avoit point touchée en comparaison de cette derniere circonstance. Elle s'enquit de moi qui m'avoit fait ce discours, & voiant que je ne le voulois pas dire, elle me conjura par toutes les prieres & par toutes les caresses imaginables, de ne lui point cacher. Je ne crûs pas à-propos de lui dire une chose

comme celle-là, ce qui lui fit croire que je l'avois inventée par plaisir. Je lui dis qu'elle en croiroit tout ce qu'elle voudroit, & que le temps ne lui feroit peut-être voir que trop, que je n'étois pas capable d'augmenter ni de diminuër à la verité. Je me separai d'elle sans autre compliment, & le lendemain passant par sa ruë, je rencontrai Mr. Theodore, c'est ainsi que s'apelloit son écuyer, lequel croiant avoir à faire à un homme comme lui, me dit que j'étois fort plaisant de venir conter des sottises à sa maîtresse. Il n'eût pas plûtôt lâché cette parole, qu'il en fut payé à l'heure même, je lui déchargeai deux ou trois coups de ma canne sur les épaules, & il se sentit si surpris qu'il ne mit pas seulement l'épée à la main. Cependant il s'y voulut prendre d'une autre maniere pour se venger, il eut un ordre pour me faire venir devant Messieurs les Maréchaux de France, & il croyoit bien que selon la rigueur des Ordonnances, j'en aurois pour plusieurs années de prison. Mais ayant fait connoître son insolence à Mr. le Maréchal de Villeroi, chez qui se tenoit l'assemblée, & qu'un homme de son étofe n'avoit pas droit de me faire venir devant lui, il ne se pût plus pourvoir qu'à la justice ordinaire, par devant qui j'avois fait mes diligences par le conseil d'un habile chicaneur. Ainsi quand il y voulut venir, il fut tout étonné que je l'avois prévenu, de sorte qu'au lieu de me pouvoir faire du mal, il ne tint encore qu'à moi de le faire arrêter en vertu d'un decret que j'avois obtenu contre lui. Madame de Vitri me voulut beaucoup de mal de tout ce procedé, & ne s'étant pû tenir d'en parler à mes amis, elle leur dit que j'avois eu si peu de consideration pour elle, en maltraint ainsi un de ses domestiques, qu'elle ne me le pardonneroit de sa vie. Je les priai de lui remontrer qui m'y avoit obligé par les propos insolens qu'il m'avoit tenus, qu'il étoit vrai que je devois considerer qu'une personne de sa sorte étoit

incapable d'ofenser un honnête homme, mais qu'on n'étoit pas toûjours maître de son ressentiment, que je devois aussi faire reflexion qu'il avoit l'honneur de lui apartenir, que j'avois manqué en cela, cependant que je la priois de remarquer que lui voyant une épée au côté, il y auroit pû aller du mien à souffrir son insolence. Un autre auroit peut-être trouvé ces raisons fort pertinentes, mais Mr Theodore ayant eu le don de la mieux persuader que moi, elle continua de me témoigner des marques de sa colere. Je ne m'en mis pas autrement en peine, ne pouvant faire autrement, & j'eus au moins l'avantage que beaucoup de gens ne desaprouverent pas mon procedé. En effet, j'ose dire qu'il y avoit plus d'entêtement que de raison dans le sien, & elle le fit bien voir en vendant sa terre à Mr. de Boisfranc Intendant de la Maison de Mr. le Duc d'Orleans, pour la moitié de ce qu'elle valoit. Cela outra toute sa parenté contr'elle, d'autant plus qu'il couroit un certain bruit, que pour consoler Mr. Theodore de l'afront qui lui étoit arrivé, elle lui avoit donné la meilleure partie de l'argent. Quoi qu'il en soit, Mr. de la Tour qui y avoit le plus d'interêt, crût qu'il faloit se défaire de ce malheureux, c'est pourquoi avant que de le faire, il fut bien aise d'user de menaces, afin que de lui-même il prit le parti de se retirer. Son dessein lui réüssit, Theodore voyant que tout le monde commençoit à se bander contre lui, s'en alla sans prendre congé de la Duchesse, & si l'on en croit la Cronique scandaleuse, elle en eut tant de regret, que cela fut cause de sa mort. En effet, elle ne survécut gueres à son départ; Cependant il auroit beaucoup mieux valu pour Mr. de la Tour, que ç'eut été quatre ou cinq ans auparavant, elle n'auroit pas mangé la plus grande partie de son bien, ni perdu sa réputation, laquelle étoit si bonne auparavant, qu'on ne croyoit pas qu'il y eût une Dame qui eut plus de vertu.

Cependant le blocus de Luxembourg continuoit & quoi que l'arrivée du Comte de Vualsafine eut redonné courage à la garnison, comme ce qu'il avoit aporté ne pouvoit pas durer long-temps, elle devoit se retrouver bien-tôt dans la même misere. Cela obligeoit le Gouverneur à de grandes précautions, mais enfin il fit une faute, dont il auroit eu le cou coupé, s'il avoit été en France, ou du moins dont il auroit perdu son Gouvernement. A l'aproche de nos troupes il avoit fait venir les violons sur le rempart, comme pour dire, qu'on ne lui pouvoit faire plus de plaisir, que de lui donner matiere d'exercer sa valeur, ce qui n'avoit été que bals & réjoüissances depuis dans la Ville. Cependant il ne prenoit pas garde qu'il avoit affaire à des ennemis, qui sçavoient danser au son d'un autre instrument, & dont le courage avoit assez paru dans la derniere guerre, pour n'en pas faire ainsi du mépris. Si j'osois ici faire une petite disgression, je dirois que s'il avoit été attaqué à force ouverte, il lui seroit peut-être arrivé, ce qui arriva à Mr. le Prince de Condé au siege de Lerida. Comme il étoit enflé de mille succez merveilleux qu'il avoit eus en Flandre, la destinée du Comte d'Harcourt, qui avoit été batu devant l'année précedente, ne lui fit point de peur, & s'imaginant que la fortune étoit obligée de le suivre en Catalogne, comme elle avoit fait d'ailleurs, il mit ses violons à la tête des troupes qui montoient la tranchée. Il ne se contenta pas de cela, il envoya dire au Gouverneur qu'il lui donneroit souvent de pareilles serenades, à quoi il répondit qu'il tâcheroit de s'en revanger, & qu'il le prioit d'excuser s'il attendoit jusqu'au lendemain : que ses violons n'étoient pas encore préparez, qu'il feroit ensorte qu'ils le fussent pour la même heure, & qu'il étoit bien-aise de l'en avertir. Ces violons fut un tintamare de canons qui tirerent incessamment, pendant qu'il fit une vigoureuse sortie. Le Prince de Condé s'y oposa genereuse-

ment, & il ne tint pas à lui qu'il ne le repoussât jusques dans la Ville, mais n'ayant pas été secondé comme il eut voulu, il lui falut pleyer malgré lui; & il laissa pour le moins sept ou huit cens hommes sur la place.

Quoi qu'il en soit, s'il m'est permis de blâmer un si grand Capitaine, à quoi servent toutes ces bravoures, ou pour mieux dire toutes ces fanfaronnades: N'y a-t'il pas mille autres moyens pour se signaler, & s'il arrive qu'on soit batu, comme il arriva à ce Prince: ne voudroit-on point pour toutes choses n'y avoir jamais songé? Mais c'est assez parler sur ce sujet & il est temps de revenir à celui qui j'ai quité. Le Gouverneur de Luxembourg étoit un fort brave homme, & il auroit falu qu'il n'eut pas été de la Maison qui a produit quantité de braves gens, s'il avoit été autrement. Aussi y avoit-il plûtôt un excez qu'un défaut de courage dans ce que je viens de dire. Cependant il devoit considerer que si cela se peut excuser, dans un soldat, ou dans un simple Officier, cela n'est pas pardonnable à celui qui est chargé du commandement. Ce fut neanmoins à quoi il fit le moins de reflexion, non-seulement en cette rencontre, mais encore dans un autre qui étoit bien d'une autre consequence. Et c'est de celle-là que j'ai prétendu dire qu'on lui auroit fait de grandes affaires, s'il avoit été à nôtre service. Etant un soir au bal, il eut quelques paroles avec un Colonel de sa garnison, nommé Cantelmo, & celui-ci s'en tenant ofensé, il lui dit à l'oreille, que s'il vouloit l'obliger, il lui en feroit raison à l'heure-même. Le Gouverneur le prit au mot, & sans songer qu'il avoit les ennemis sur les bras, il quitta le bal sans faire semblant de rien, & s'en fut au rendez-vous, qui étoit dans une ruë détournée. Chacun mena un second, celui du Gouverneur fut le Comte de Vualsasine, & celui de Cantelmo un Officier de son Régiment. Leurs laquais prirent des flambeaux

pour leur éclairer, & quoi que le combat ne durât pas long-temps, il ne laissa pas d'y avoir du sang de répandu. Le Gouverneur donna un coup d'épée à Cantelmo au côté qui lui glissa le long des côtes, & soit que le Colonel crût être blessé plus griévement, ou que le pié lui glissât, il tomba sur le pavé. Comme le Gouverneur le vit à bas, il lui cria de demander la vie, & lui voulut ôter son épée, mais le second de Cantelmo voyant le peril où étoit son ami, accourut à son secours, & alloit percer de part en part le Gouverneur, si ses laquais ne l'eussent défendu avec plusieurs flambeaux. Il y en eut qui lui en donna d'un justement dans le visage, ce qui finit le combat. Car il fut tomber auprés de Cantelmo, & le Comte de Vvalsassine s'étant joint au Gouverneur, ils vinrent à bout facilement de deux hommes qui étoient à bas. Si Mr. le Maréchal de Crequi, qui étoit devant Luxembourg, avoit eu ordre de le presser, il est aisé de comprendre qu'il eut reduit facilement une place dont le Gouverneur faisoit paroître si peu de prudence; mais quoi que nous eussions la force à la main, nous n'osions pas entreprendre tout ce que nous aurions bien voulu, & nous avions des mesures à garder avec le Roi d'Angleterre, qui nous resserroient tellement, qui faloit qu'il convint avec nous de toutes choses. Que les Anglois ne s'en fassent pas acroire à cause de ce que je viens de dire ici, je ne prétens pas que nous les craignissions assez pour prétendre la loi d'eux. Quand ils se seroient déclarez contre nous, nos affaires n'en auroient gueres été plus mal, mais il étoit de la prudence de ne pas faire de nouveaux ennemis, ayant déja tant de jaloux. Je conviens bien qu'ils sont braves, mais je ne crois pas qu'ils puissent disconvenir que nous ne le soyons aussi. Nous avons d'ailleurs ce qu'ils n'ont pas, je veux dire un grand nombre de gens qui entendent la guerre, & par dessus tout cela un Roi, que s'il se donne volontiers

à ses

à ses plaisirs, les quitte encore plus volontiers quand il s'agit de la gloire.

Je ne dirai point ici ce qui fut cause qu'on leva le blocus de Luxembourg, outre qu'il en est parlé en mille endroits, cela est si récent qu'il n'y a personne qui ne le sçache. Cependant comme on attribuoit toûjours à mon neveu d'avoir été cause qu'on avoit manqué une place si considerable, il en eut tant de regret, que comme je le voiois tout mélancolique, je lui conseillai de quitter sa compagnie. Il ne me voulut pas croire, mais aiant toûjours un si grand fonds de chagrin, il tomba malade, & fut bien tôt à l'extrêmité. Comme je n'avois que lui que j'aimasse tendrement de toute ma famille, on ne m'eut pas plûtôt mandé cette nouvelle, que je pris la poste pour l'aller secourir, ou du moins pour lui rendre les derniers devoirs. Je n'eus pas grand' peine en faisant cela, on court maintenant en France si à son aise dans un soufflet, que quelque âge que l'on ait, on ne s'en trouve gueres incommodé. Enfin j'arrivai bien-tôt à Dunkerque, où étoit le lieu de sa garnison, & je trouvai que son mal étoit un peu diminué. Il fut bien aise de me voir, car veritablement si je l'aime, je puis dire qu'il me rend bien le reciproque. Quoiqu'il en soit, il sembla que ma presence lui redonnât du courage, il recouvra la santé, & je ne le voulus pas quitter que je ne la visse tout-à-fait rétablie. Cependant n'y ayant rien qui y contribuë tant que le divertissement, je tâchai de lui en procurer. Je priai les Dames de vouloir venir joüer dans sa chambre, & comme mon grand âge faisoit que je pouvois servir de grand chaperon, il n'y en eut pas une qui en fit dificulté. Cela ne dura pas beaucoup, les jeunes gens reviennent de loin. Il y avoit des Marionnettes dans la Ville, tout le monde les alloit voir, & le fameux Polichinel faisoit des merveilles. J'y menai mon neveu, & quoique ces sortes de choses ne soient pas trop de son goût ni du

mien, nous ne laissâmes pas d'y prendre du plaisir & même plus que nous ne pensions par une avanture, si extraordinaire, & que l'on trouvera sans doute fort divertissante. Je sçais bien que tous ceux qui liront ces Memoires se vont d'abord étonner que j'y fasse entrer une chose aussi fade, que des Marionnettes. Mais qu'ils se donnent patience jusqu'au bout ; si je parle ici de semblables fadaises, c'est qu'il y a une histoire attachée, laquelle en a bien fait rire d'autres que moi, & qui les fera peut-être bien rire aussi.

Brioché fameux joüeur de Marionnettes de Paris, voyant qu'on étoit las de ses sottises dans cette grande Ville, prit le temps que tout le monde en étoit sorti, pour s'aller promener. Il passa en Champagne, delà en Lorraine, de Lorraine en Alsace, & enfin à Strasbourg, ou ceux qui n'avoient pas vû Polichinel, le vinrent visiter. Aprés avoir fait une petite récolte dans tous ces lieux, il s'achemina en Suisse, je ne sçaurois dire dans quel Canton, & je l'ai oublié, quoiqu'on me l'ait dit. Mais enfin ce fut dans un, où l'on avoit si peu oüi parler des Marionnettes, qu'à la premiere representation qu'il en donna, on crut qu'il étoit sorcier. On le fut donc dénoncer aux Magistrats, lesquels n'étant pas mieux versez que ceux qui l'accusoient dans ce genre de divertissement, résolurent de decreter contre lui. Cependant devant que de le faire, ils en confererent avec Monsieur du Mont Colonel d'un Regiment Suisse, qui servoit en France, lequel se mocquant de leur simplicité, leur dit qu'il n'y avoit pas de sortilege à cela, & que s'ils avoient été à Paris, non seulement dans une des bonnes Villes du Royaume, ils sçauroient qu'il n'y avoit rien de si ordinaire. Mr. du Mont étoit assez railleur naturellement, & les Magistrats s'imaginant qu'il vouloit les joüer, ne s'arréterent pas tellement à ce qu'il leur disoit, qu'ils n'ordonnassent qu'il en seroit informé. Ils

entendirent des témoins, & aiant raporté qu'ils avoient oüi parler de petites figures, & que ce ne pouvoit être autre chose que des Diables, ils decréterent contre Brioché Ils porterent la Sentence à Monsieur du Mont, lequel leur dit qu'ils alloient se faire moquer d'eux, & qu'il en avoit du regret pour l'interêt qu'il prenoit en la Patrie. Mais ne les aiant pû desabuser, il fut obligé de changer de discours & leur dit, que s'il ne leur avoit pas avoüé la chose d'abord, ce n'étoit que parce qu'il avoit vû qu'ils s'alloient engager dans une méchante affaire; qu'outre que Brioché étoit un François, nation qui est aujourd'hui en si grande estime, qu'on devoit bien prendre garde à ne se pas faire d'affaire avec elle, il avoit parmi ses Marionnetes quantité de Princes & de Princesses de toutes sortes de païs, qu'il ne pouvoit dire quelle relation il avoit avec toutes ces Puissances, cependant qu'il faloit qu'elle fut grande, puisqu'elles lui permettoient de les faire monter sur le Theatre, & qu'en un mot ils alloient peut-être faire une furieuse affaire à leur Canton; qu'il ne leur en disoit pas davantage, que c'étoit à eux à y penser, mais qu'en matiere d'interêts de Princes & de Princesses, on ne pouvoit avoir trop de précaution.

Ce discours prononcé avec un serieux surprenant toucha ces Magistrats, ils dirent à Monsieur du Mont, que ce qu'il leur venoit de dire, meritoit bien qu'ils y fissent une réflexion, qu'ils alloient s'assembler pour voir ce qu'ils avoient à faire, avant que de passer outre, & qu'ils le prioient de leur continuër ses bons avis. En effet, ils tinrent conseil là-dessus, & aiant tous été d'un même sentiment, sçavoir qu'il ne faloit pas se faire d'affaire mal à propos, ils députerent à Mr. du Mont pour lui dire qu'ils se contenteroient de bannir Brioché, pourvû qu'il payât les frais faits contre lui. Mr. du Mont se chargea de lui en faire la pro-

position, mais Brioché n'y voulant pas entendre, Monsieur du Mont dit aux Magistrats que puisqu'il ne se rendoit pas à la raison, il faloit qu'ils dépoüillassent ses Marionnettes : Que quelque affinité qu'il eut avec les Puissances, elles entendoient qu'il satisfit à la Justice, & que ne le voulant pas faire tout leur ressentiment tomberoit sur lui. Ils trouverent cela le plus juste du monde, les Marionnettes furent dépoüillées, & Brioché eût la peine de leur faire faire d'autres habits avant que de les faire paroître en Flandres, où il avoit dessein d'aller premier que de s'en retourner à Paris.

Quoique Mr. du Mont ne lui eut point rendu de méchant service, ainsi qu'on peut juger par ce que je viens de dire, neanmoins ne pouvant s'ôter de la tête que cela ne fut, il lui fit une piece sanglante dont je puis parler puisque j'y étois present. Mr. du Mont avoit été long-temps en garnison à Bergues, & y ayant fait une maîtresse, l'envie lui prît de la venir voir à Dunkerque où elle étoit. Il se rendit secretement dans la Ville, & y faisant quelque sejour *incognito*, sa maîtresse l'obligea d'aller aux Marionnettes, sous promesse qu'elle lui fit de le déguiser si bien qu'il ne seroit point reconnu. Il eut de la peine à lui accorder ce qu'elle lui demandoit, mais étant bien difficile de rien refuser à ce qu'on aime, il se laissa travestir en bourgeois, & se mit dans un coin avec elle : cette fille ayant fait acroire à ceux qu'elle connoissoit que c'étoit un des amis de son pere. Brioché étant venu sur le Théatre avec Polichinel, & ayant jetté les yeux à droit & à gauche le reconnut, quoi qu'il fit ce qu'il put pour se cacher ; & en même temps il fit dire à Polichinel ; grande trahison en Espagne, grande trahison en Angleterre, grande trahison en Portugal, grande trahison en Italie, grande trahison en Allemagne, & enfin grande trahison en Flandres. A ces mots il prit la parole

& lui dit qu'il prit bien garde à ne pas découvrir par son indiscretion ce qui se passoit dans l'Europe. Mais Polichinel continuant de nommer tous les autres Estats, on ne sçavoit que dire de cette piece, dont on n'avoit jamais commencé de la sorte, quand on en vit tout d'un coup le dénoüement. Brioché reprit la parole, & dit à Polichinel que puisqu'il avoit une si grande démangeaison de parler il lui en donnoit permission, pourvû que du moins il n'allât pas dire que Mr du Mont Colonel Suisse étoit-là déguisé en bourgeois avec sa Maîtresse. Comme il y avoit des Officiers presens à qui son visage n'étoit pas inconnu, ils jetterent les yeux de tous côtez pour voir ce que Brioché vouloit dire. Cependant Mr du Mont aida encore lui même à se faire reconnoître, il eut tant de confusion de se voir surpris en cét état qu'il voulut se cacher, mais un qui le connoissoit plus particulierement que les autres, lui fut ôter son chapeau qu'il mettoit devant ses yeux, de sorte qu'il lui fut inutile de se cacher davantage. S'il eut quelque confusion, sa maîtresse eut lieu d'en avoir plus que lui, elle abaissa ses coëfes en même temps, & elle fut fort heureuse d'avoir ce remede. Cela fut cause que la Comedie fut interrompuë, Mr du Mont lui jura à l'oreille qu'il la vengeroit, mais Brioché ne lui en donna pas le temps, il sortit de la Ville dés le même jour, & s'étant retiré à Paris il se mit à couvert de son ressentiment.

J'ai raporté cette histoire bien au long, & je ne m'en repens pas, m'imaginant qu'elle n'aura ennuyé à personne. En éfet, quelque chose qu'on dise des Suisses, je ne crois pas qu'on aye jamais oüi parler d'une pareille simplicité. Cependant mon neveu se trouvant parfaitement bien gueri, je m'en revins à Paris, où en debitant cette nouvelle j'aurois passé pour un grand inventeur de contes, si Brioché n'y eut été pour certifier que je disois la verité. Je prie même ceux qui liront ces Memoi-

res, & qui auront peine à y ajoûter foi, de vouloir recourir à lui. Il se fera un plaisir de leur conter mille autres particularitez que j'ai oubliées exprés de peur d'être trop long, & qui ne seront pas moins agreables Etant arrivé à Paris je me trouvai un petit fonds; & quoi que ce qui m'étoit arrivé à l'égard de Mr. Saillant me dût rendre sage, je ne laissai pas de songer à faire profiter mon argent. C'étoit une envie qui me prenoit un peu tard, & si j'avois été de même humeur du temps que j'étois chez Mr. le Cardinal de Richelieu, il n'y a point de doute que je me fusse fait riche. Mais je m'y prenois un peu tard pour y réüssir, comme j'ay déja dit; outre que j'étois destiné à n'avoir affaire qu'à des gens qui me devoient faire banqueroute. Mr. de Saillant m'excusera si je parle de la sorte, c'est un mot qui m'est échapé par hazard, & il est bien pardonnable à un homme à qui il en coute huit mille livres, sans conter les interêts, pour lui avoir voulu faire plaisir. Cependant mon dessein n'a pas été de lui faire outrage, il n'a pas manqué de bonne foi, non plus que celui dont j'ai à parler presentement, je leur pardonne à l'un & à l'autre. J'avois deux mille écus tout en beaux Loüis d'or, & la vieillesse aiant cela de propre que elle cherche toûjours à thesauriser, je m'informai de quelqu'un qui les voulut prendre, & entre les mains de qui ils fussent seurement. On me proposa diverses personnes ausquelles je trouvai à redire pour mon malheur, & je ne fus content que de Mr. Jossier de la Jonchere parce qu'il paroissoit beaucoup, & je crois qu'il avoit beaucoup de bien. Un autre y auroit été trompé aussi bien que moi, il avoit une charge de huit cens mil livres, une belle maison à Paris, des rentes sur l'Hôtel de Ville, des terres à la campagne, & quand j'aurois eu cent mille écus à placer, il avoit six fois plus de bien qu'il n'en faloit pour en répondre. Je lui donnai donc mon argent, & crûs encore que je

lui avois beaucoup d'obligation de le vouloir prendre. Mais six mois aprés en passant dans sa ruë je vis du monde amassé devant sa porte, & m'étant arrêté pour sçavoir ce que c'étoit, l'on me dit que le Roi avoit envoïé garnison chez lui, & qu'on ne sçavoit ce qu'il étoit devenu. C'en fut assez pour me faire juger d'abord que mon argent couroit grand risque : je ne fus que trop bon Prophête ; & quoi qu'il parut quelques jours aprés, ni ses affaires ni les miennes n'en allerent pas mieux. Il fit une assemblée de tous ses creanciers, & m'y étant trouvé comme les autres il nous dit qu'il y avoit encore dequoi nous payer si nous voulions nous entendre, & que le Roi eut pitié de lui : que s'il étoit ruiné ce n'étoit pas par sa faute, qu'il avoit fait des pertes que le plus habile homme n'auroit jamais pû prévoir. Premierement qu'un de ses Commis lui avoit emporté prés de 100000. liv. Secondement, que dans le décri des pieces de quatre sols & des sols marquez, s'étant trouvé en exercice il n'avoit été averti que huit jours auparavant : qu'il en avoit pour six millions six cens mil livres, & que tout ce qu'il avoit pû faire n'avoit pas empêché qu'il n'eut perdu plus de 800000 l. que quoi que Mr de Louvois eût connoissance de cette perte, qui étoit de notorieté publique, cela ne l'avoit pas empêché de le taxer comme les deux autres Tresoriers Generaux de l'Extraordinaire des Guerres à la somme de 500000 livres, qu'il n'y avoit rien neanmoins à son égard de si injuste que cette taxe ; qu'elle avoit été faite sous prétexte qu'ils avoient eu part aux friponneries de certains Tresoriers Provinciaux qui avoient fait de doubles emplois ; qu'il ne vouloit pas répondre des autres, mais que pour lui il jureroit bien qu'il n'avoit jamais eu de commerce avec eux ; que toutes ses pertes montoient à 1400000 livres, qu'elles lui étoient arrivées depuis un an ou deux, dequoi il avoit encore dequoi se consoler, puis-

que graces à Dieu tous tant que nous étions-là nous n'avions rien à perdre avec lui.

Il ne pût achever ces paroles sans donner des pleurs au souvenir de sa fortune passée, laquelle étoit si differente de celle où il se trouvoit, que cela étoit digne de compassion. En éfet, lui qui s'étoit vû dans une si grande opulence qu'il n'y avoit gueres de Prince qui y fut davantage, fut réduit bien-tôt en un tel état qu'il n'eut presque pas un lit pour se coucher. Sa femme qui étoit Colbert, & qui ne l'avoit épousé que pour ses richesses, le quitta voyant qu'il étoit devenu pauvre; ses amis, au moins ceux qui se disoient tels avant sa disgrace ne lui furent pas plus fideles, & pour son malheur un nommé Brebier qui avoit épousé sa sœur le fit mettre en prison pour une Lettre de Change dont il avoit répondu pour lui. Enfin chacun lui fit du pis qu'il pût, & il n'i eût que moi qui faisant reflexion à l'inconstance de la fortune, me crus obligé de lui rendre plûtôt service que de lui nuire. S'il étoit bien seant à moi de dire ce que je fis je le dirois librement, mais j'aime mieux que ce soit lui qui en parle. Cependant quoi que je ne sois pas en état de faire de grosses aumônes, je lui donnai de bon cœur mes deux mille écus, & si tous ceux qui ont affaire à lui étoient dans les mêmes sentimens, peut-être ne pourriroit-il pas en prison, comme il court grand risque aujourd'hui d'y pourrir. Peut-être que Dieu lui a envoié cette affliction pour le punir de s'en être un peu trop fait acroire dans sa fortune, il n'i avoit rien d'assez beau pour lui ni pour sa femme, ils ne se vouloient pas donner la peine d'aller à la Comedie, ils faisoient venir les Comediens jusques chez eux. Leur table n'étoit jamais servie assez délicatement, & il en étoit de toutes choses comme de celle-là. Quoi qu'il en soit, ils croioient avoir du bien pour vivre de la sorte. Il avoit une trés-bonne & belle charge, & qui, lorsqu'il l'exerçoit en tems de guerre,

ne lui valoit gueres moins d'un million l'année de son exercice, c'étoit toûjours plus de cent mille écus par an, puisqu'ils n'étoient que trois qui avoient de pareilles Charges, & qu'ils les exerçoient tour à tour. Bel exemple de la revolution des choses humaines, lequel nous doit aprendre qu'en quelque état que nous soions il ne faut rien pour nous abaisser encor davantage que nous n'avons été élevez.

Un peu aprés ce que je viens de dire mon neveu vint à Paris, & comme il sortoit l'aprés-dînée de chez un de ses amis il fut assassiné par quatre coquins, qui aprés lui avoir donné trois coups d'épée s'enfuïrent croiant l'avoir tué. Il étoit ordonné aux bourgeois quand pareil accident arrivoit, ou même que deux hommes mettoient l'épée à la main l'un contre l'autre, de prendre les armes & de les arrêter. Mais c'étoit une ordonnance qui n'avoit garde de s'executer au pié de la lettre. Outre que les Parisiens sont accusez d'être un peu trop poltrons, ce n'est pas aussi le fait d'un Marchand qui est à sa boutique d'aller servir de Prevôt. Ainsi ces gens-là s'échaperent sans qu'on pût sçavoir qui c'étoit, & quelque recherche que j'en fisse il me fut impossible de le découvrir. Les blessures de mon neveu se trouverent grandes, mais non pas telles que je pensois, tellement qu'il fut gueri en beaucoup moins de temps que je n'aurois esperé, ce qui me donna beaucoup de joye. Comme aprés ce qui lui venoit d'arriver il n'i avoit pas de lieu de douter qu'il n'eût des ennemis sur les bras, & même d'autant plus dangereux qu'ils se tenoient plus cachez, nous fîmes tout ce que nous pûmes pour les découvrir. Je m'informai de lui quel sujet il pouvoit avoir donné de le traiter si mal, & aprés avoir bien rêvé en lui-même il me dit qu'il n'i avoit personne qu'il pût soupçonner qu'un homme d'afaire nommé la Bletterie : que s'étant trouvé en quartier d'hiver dans une Province voisine de la rivie-

re de Loire, il avoit fait connoissance avec sa femme, laquelle en avoit usé si honnêtement avec lui qu'il ne s'étoit pû empêcher d'avoir de l'amitié pour elle: que le mari qui étoit present en avoit été le plus content du monde, si-bien que bien loin de lui en faire la mine il avoit été le premier à le prier de venir chez lui: cependant qu'il n'avoit pas toûjours été dans les mêmes sentimens, à quoi il ne vouloit pas dire qu'il n'y eût de sa faute: que cet homme ayant été obligé de s'en aller à Paris vers la fin du mois de Janvier, il avoit laissé de l'argent à sa femme, avec ordre de le donner à une personne qui étoit associée avec lui dans les Fermes. Mais que lui aiant perdu le sien malheureusement dans le même tems, elle lui avoit donné deux mille écus, sans se souvenir de satisfaire à ce que son mari lui avoit ordonné: que cela avoit été cause d'un grand fracas, que faute de paiement les Fermiers generaux l'avoient fait executer, qu'il avoit eu beau écrire à sa femme qu'il n'en avoit point reçû de réponse: c'est pourquoi il avoit été obligé de venir lui-même sur les lieux, où il n'avoit pas eu plus de lieu d'être satisfait: qu'elle lui avoit dit qu'on l'avoit volée, mais qu'aprés avoir pris langue il avoit reconnu qu'avec son argent il pouvoit bien avoir encor perdu quelque chose.

Mon neveu m'aiant ainsi fait sa confession generale je ne le plaignis plus tant que j'avois fait auparavant; je lui dis au contraire qu'il n'avoit que ce qu'il meritoit, & qu'un homme qui non content de baiser la femme de son prochain lui voloit encor son argent, s'exposoit à perir comme il avoit pensé faire par la main de quelque assassin. Cela ne m'empêcha pas de faire toutes sortes de perquisitions pour découvrir si le coup venoit d'où il pensoit. Je mis un valet de ma main chez la Bleterie; lequel se disant du village de mon neveu, & avoir tous les sujets imaginables de lui vouloir du mal, lui donna matiere de s'expliquer, pour peu

qu'il en eût envie. Mais il se contenta de s'informer de lui de mille bagatelles, sans lui faire aucune ouverture considerable. Un autre auroit été rebuté aprés tant de choses inutiles, sur tout aprés avoir dépensé plus d'argent que l'on sçauroit se l'imaginer. Car il faut que l'on sçache que quand on a nouvelles à Paris qu'on vous a fait quelque piece, & qu'on croit que vous êtes d'humeur à vous en vanger, il y a un nombre infini de fripons qui viennent vous faire acroire qu'ils vous donneront des lumieres de ce que vous voulez sçavoir, & pour peu que vous soiez d'humeur à les écouter ils auront bien-tôt trouvé le fonds de vôtre bourse.

Je fus la dupe de ces coquins pendant deux ou trois mois, au bout desquels un qui m'avoit succé comme les autres, me vint dire qu'il tenoit un des assassins. Je crus que c'étoit encor pour me tirer de l'argent, ainsi je lui dis que s'il ne s'en alloit je lui ferois donner les étrivieres. Mais il me répondit qu'il ne me demandoit rien que quand il me l'auroit livré entre les mains, que si je lui voulois donner dix pistoles il me meneroit où il étoit: qu'il faloit cependant que mon neveu allât auparavant où il le meneroit pour voir s'il ne se trompoit point, qu'il feroit en sorte de lui faire voir cet homme, & que si c'étoit lui il faloit avoir des gens tous prêts pour s'en assurer. Ces propositions me parurent trop raisonnables pour y trouver à redire, je lui promis ce qu'il me demandoit, & encor plus, & mon neveu étant allé avec lui il le mena dans la ruë de la Mortellerie, à une quatriéme chambre, vis-à-vis de laquelle, de l'autre côté du ruisseau, logeoit l'homme dont étoit question. Il mit mon neveu en embuscade derriere la fenêtre, lui disant qu'il viendroit bien-tôt à la sienne, & qu'il n'auroit pas le tems de s'ennuier. En éfet il y vint un moment aprés avec une femme qui le vendoit, & mon neveu l'aiant regardé attentivement, fut si

bien persuadé que c'étoit un de ceux qui l'avoient si fort maltraité, qu'il m'envoya dire de faire avancer les Archers avec qui je voltigeois sur les aîles. Nous nous assurâmes de la porte de la ruë en arrivant, & y aiant laissé trois ou quatre de ces Archers, je montai avec le reste, précedé de mon neveu, qui voloit à cette action comme y étant le plus interessé. Nous fûmes bien-tôt dans la chambre où nous l'avions remarqué, mais nous n'i trouvâmes personne, & comme il étoit à la fenêtre lors que nous y étions entrez, il s'en étoit fui dans une de derriere. La femme qui étoit restée dans l'autre nous fit signe où il s'étoit caché, & y étant allez nous trouvâmes qu'il en avoit fermé les verroüils: ce qui nous obligea de l'enfoncer. Il fit mine de se mettre en défense, & même tira un coup de pistolet qui ne blessa personne; mais étans sautez sur lui en même temps, nous l'emmenâmes au Châtelet. Mon neveu se rendit sa partie, & nous ne manquâmes pas de témoins pour prouver l'assassinât, car il avoit été fait en plein jour & dans une ruë des plus passantes de Paris: mais quand ce vint à les confronter au prisonnier, il n'i eût qu'un seul qui le reconnut, les autres disant qu'il y avoit trop long temps pour s'en pouvoir souvenir. C'étoit toûjours une demie preuve, & je croiois qu'on lui donneroit la question aprés cela: j'avois d'autant plus de lieu de l'esperer, que ce n'étoit qu'un miserable, qui avoit quitté les couleurs il n'i avoit que deux ans. Mais tout miserable qu'il étoit il avoit de bons amis qui sollicitoient sous main pour lui. Mr. Genou étoit même de ce nombre, & comme il avoit du crédit dans le Parlement, tout ce que nous pûmes obtenir fut qu'il garderoit prison encor trois mois, pendant lesquels il seroit plus amplement informé. C'étoit à nous aprés cela à faire nos diligences, car ce temps expiré il devoit être mis dehors Mais que pouvions nous faire davantage que ce que nous avions fait? Ces trois mois se pas-

ferent sans que nous puissions rien découvrir de nouveau : & aprés avoir dépensé bien de l'argent, nous eûmes le regret d'être renvoiez hors de cour & de procez.

J'attribuai cet évenement aux sollicitations de Mr. Genou, & je croi que je ne me trompai pas. Cependant il ne m'étoit pas difficile de penetrer pourquoi il avoit pris ainsi parti contre nous. Je lui avois fait la même chose dans une afaire qu'il avoit euë contre une Dame, ou du moins Vedeau de Grammont son gendre, dont le pere étoit de mes amis, mais la diference qu'il y avoit de sa conduite à la mienne, c'est qu'il avoit sauvé un homme qui étoit digne de la rouë, au lieu que je n'avois fait que ce qu'un honnête homme étoit obligé de faire. J'en fais juge tous ceux qui sçavent de quelle maniere la chose se passa, & afin que le lecteur ne croie pas que je m'attribuë rien qui ne me soit dû avec justice, je veux bien en faire le recit. Le beau tems m'aiant convié à aller prendre l'air de la campagne, je sortis de Paris dans le dessein d'aller voir un Gentilhomme de mes parens nommé Meré, à qui j'avois rendu un service considerable il y avoit peu de temps, dans un afaire qu'il avoit contre un nommé Domanchin fameux usurier. En éfet ce maître fripon lui avoit volé pour le moins cinquante mille écus, & comme ce Gentilhomme avoit fait beaucoup de dépense d'ailleurs, principalement pour s'être chargé de l'équipage de chasse de Mr. de Vendôme, il étoit entierement ruiné s'il lui eût falu païer tout ce que Domanchin demandoit. Il m'emploia dans cette afaire, & étant allé trouver sa partie, je fis en sorte qu'il en fut quite pour quelque chose de plus, que ce qu'il lui pouvoit devoir legitimement, mais qui à beaucoup prés n'alloit pas à une si grosse somme. Comme il croioit m'avoir obligation de la peine que j'avois prise, il y avoit long-temps qu'il me sollicitoit d'aller chez lui, & le beau tems m'aiant

invité, comme je viens de dire, à m'aller un peu divertir, je montai à cheval à la pointe du jour, & arrivai le soir même à sa maison. Il me fit toute sorte de bonne chere, & si je l'eusse voulu croire, je ne m'en serois pas allé si-tôt : mais la campagne n'aiant le don de me plaire que pour un peu de temps, je pris congé de lui, résolu cependant d'aller faire encor une autre visite dans un lieu qui n'en étoit pas fort éloigné. C'étoit à un de mes bons amis qui étoit Mr. Hervé Conseiller de la grand' Chambre, qu'on m'avoit dit être chez Mr. Sallé qui avoit épousé sa fille. Je pris donc le chemin de la maison de son gendre, mais étant arrivé au Château, je sçûs que l'un & l'autre n'y étoient pas, & qu'il n'y avoit que Madame Sallé. Comme je l'avois vûë plusieurs fois chez son pere, où elle demeuroit, je mis pié à terre pour l'aller saluer, & à peine y avoit il une demie heure que j'étois avec elle, qu'on lui vint dire que les valets de Mr. Vedeau de Grammont, qui avoit une terre dans le voisinage, pêchoient dans ses fossez. Elle n'eût pas plutôt entendu ces paroles, qu'elle rougit de colere, & se tournant vers moi, Mr. me dit-elle, vous êtes trop des amis de mon pere pour soufrir qu'on me fasse cet afront ; en disant ces paroles elle sortit de la salle où nous étions pour aller défendre elle même ses droits. Je n'eus garde de l'abandonner dans un dessein si legitime, & quoi que ces gens fussent venus exprés pour lui faire insulte ils n'eurent pas la force de résister à une si belle Dame. Elle leur prit leurs filets, & ils se trouverent si consternez, que si elle eut voulu, elle leur eût fait donner asément les étrivieres. Vedeau qui étoit sur les lieux, fut fort surpris quand il sçût de quelle maniere les choses s'étoient passées. Il en pensa crever de douleur, sur tout quand il fit reflexion qu'une Dame toute seule avoit été capable de faire tomber sur lui l'afront qu'il lui vouloit faire. Comme il a les inclinations toutes

martiales, ce qui est aisé de reconnoître à sa barbe dont j'ai parlé tantôt, & à un certain justaucorps bleu qu'il aime tant, qu'il y a pour le moins dix ou douze ans qu'il le porte; il convoqua le ban & arriere-ban de sa terre; & aprés leur avoir fait une harangue pour leur inspirer une brave resolution, il leur dit qu'ils allassent chez Me. Sallé reprendre ses filets, & que s'il n'y alloit pas avec eux, c'est qu'il ne convenoit pas à un grand Capitaine comme lui de marcher à une si petite expedition. S'il eut voulu dire quelque chose qui eût aproché davantage de son caractere il lui étoit aisé, & il n'avoit qu'à dire que c'étoit parce qu'il n'étoit pas permis aux gens qui avoient des afaires ensemble d'aler chez leurs parties: mais comme il étoit de ceux qui ne haïssent rien tant que leur profession, il ne voulut pas se servir des termes de l'art, & il aima mieux avoir recours à ceux de la guerre.

J'étois parti malheureusement de chez Me Sallé lorsque cette canaille y arriva, car sans cela je me serois plûtôt fait hacher en pieces que de soufrir qu'on lui eût fait cette violence. Mais l'aiant trouvée toute seule, son sexe, sa condition, & par dessus tout cela son visage qui est tout à fait charmant, & même tout à fait majestueux, ne furent pas capables de les arrêter. Au contraire, voiant qu'elle s'étoit mise sur la porte de sa salle pour leur boucher le passage, ils entrerent malgré elle, de sorte que comme elle faisoit resistance ils la renverserent par terre. Je ne sçaurois dire encor tout ce qu'ils lui firent d'injurieux; ils foüillerent toute sa maison tout de même que s'il y avoit eu quelque criminel, & qu'ils eussent eu ordre de le prendre. Enfin aiant trouvé ce qu'ils cherchoient, ils se retirerent aprés avoir dit mille choses outrageantes à cette Dame, & qui meritoient punition. Elle avoit trop de cœur pour soufrir cette insulte, sans chercher à en tirer vengeance, elle envoia un homme exprés à son pere pour l'aver-

tir de ce qui se passoit, & cet homme m'aiant trouvé en chemin, & dit ce qui étoit arrivé depuis mon départ, je me crûs obligé honnêtement de retourner sur mes pas pour lui faire ofre de mes services. Je la trouvai inconsolable, & ce fut en vain que je m'éforçai de lui dire que Mr. son pere avoit assez de credit & d'amis pour la venger. Tout cela ne soulagea pas son affliction, & si je ne me fusse avisé de lui prometre que j'y allois travailler à l'heure même, je crois qu'elle y auroit sucombé. Ce fut en cela que je reconnus plus que je n'avois encor fait la grandeur de son ame: elle me dit qu'il n'étoit pas juste que je m'exposasse pour ses interêts, pendant qu'elle seroit en sureté, que s'il étoit vrai que je voulusse bien entreprendre sa défense, elle étoit prête d'y courir avec moi: qu'elle n'étoit qu'une femme, mais que toute femme qu'elle étoit, elle se croioit assez forte pour battre Mr. Vedeau. Je lui dis que bien loin que cela fût nécessaire, il falloit même qu'elle s'en donnât bien de garde: qu'aprés la violence que sa partie avoit faite, il falloit conserver le bon droit de son côté: que c'étoit pour cela que je ne voulois pas seulement qu'elle me donnât un seul de ses gens dans une chose que je prémeditois. En éfet, j'envoiai prier des amis que j'avois dans le voisinage de me vouloir prêter leurs valets, & y étans venus eux-mêmes, croiant que j'avois quelque afaire sur les bras, je les renvoiai, de peur que comme ils étoient tous mariez ou établis, ils ne se fissent des affaires: ils furent obligez de me contenter, parce qu'autrement je n'aurois plûtôt rien fait. Ainsi aiant 5 ou 6 bons garçons avec moi, & qui ne se soucioient gueres de Mr. Vedeau, dont ils n'étoient pas connus non plus que de ses gens, nous nous en fûmes chasser jusques à la porte de sa bassecourt. Il étoit Capitaine des Chasses du païs, & avoit des gardes dans la plûpart des villages d'alentour, l'un desquels étant venu au premier coup que nous tirâ-

nes, pour sçavoir qui nous en avoit donné la permission, je le régalai d'une volée de coups de bâton, avec ordre d'aller dire à Mr. Vedeau que s'il vouloit prendre la peine de venir lui-même je lui ferois le même traitement. Il en vint trois l'un aprés l'autre, mais qui ne s'en allerent pas plus contens. Ils se sauverent au Château, où quoi qu'ils pussent dire Mr. Vedeau ne jugea pas à propos de sortir. Neanmoins il crût que s'il pouvoit assembler quelques communes il pourroit m'investir facilement, c'est pourquoi faisant sonner le tocsin dans sa Paroisse, il monta lui-même au haut d'une guerite, d'où il se mit à contempler avec sa lunette s'il viendroit quelqu'un à son secours. Cela ne m'empêcha pas de continuër ma chasse, je fus tirer jusqu'à la porte de la bassecourt, & son justaucorps bleu me l'aiant fait aviser où il étoit, je fis semblant de vouloir tirer sur lui, dequoi s'étant aperçû par le moien de sa lunette, quoi que naturellement il ne vit goute, il fit le plongeon, dont j'eus beaucoup envie de rire. Car en verité bien loin qu'il y eut quelque danger pour lui, il y avoit tant de distance qu'un fusil ne pouvoit pas porter à moitié. Mais il étoit impossible de le garentir de la peur, & cela fait voir qu'un homme n'en est pas plus méchant pour avoir une grande moustache. Cependant le tocsin sonnoit toûjours, & enfin les Paroisses voisines commençant à faire le même carillon, je crûs qu'il étoit temps de faire retraite. En éfet, je trouvai déja des païsans qui vouloient s'emparer des défilez, mais n'aiant osé m'attendre je me retirai fort content de ma petite expedition.

Vedeau se douta bien qu'il faloit que je fusse des amis de Madame Sallé, mais n'en aiant aucune preuve, il fut au desespoir de l'afront qu'il avoit reçû. Il en fit informer, mais ce ne pût être que contre de certains quidams qu'il lui fut impossible de mieux désigner, puisque nous n'étions connus

avoient faites ; mais la passion où ils étoient les uns & les autres, leur aiant fait fermer l'oreille à toutes propositions, ce fut-là que se développa le nœud de l'afaire, & qu'on sçût pourquoi Vedeau avoit envoyé ses gens pêcher dans les fossez de Me Sallé. On sçût, dis-je, que c'étoit en haine de ce que son mari lui avoit refusé de l'eau d'une riviere qui lui appartenoit, pour arroser une prairie, duquel se voulant venger, il avoit acheté un petit Fief moyennant cinq ou six mille livres, en vertu duquel il avoit prétendu que la riviere étoit non-seulement à lui, mais que Mr. Sallé n'avoit point de droit d'en faire aller l'eau dans ses fossez. Cette affaire ne pouvoit qu'elle ne fut d'une longue discution, vû les incidens qui y étoient arrivez, & sur tout la profession des parties qui n'ignoroient aucun tour de chicane. Cependant le pauvre Huissier étoit toûjours la victime de leur ressentiment, & quoi qu'il ne fut plus dans les cachots, la forme vouloit qu'il demeurât en prison jusqu'à ce qu'on eut éclairci son affaire. Pour achever de le rendre encore plus malheureux, le Parlement ne voulut pas demeurer juge dans une instance qui regardoit des personnes si considerables dans leur corps, & s'en étant déporté, il se passa encore un temps considerable devant qu'on eût nommé d'autres Juges. Enfin on en attribua la connoissance aux Requêtes d'Hôtel ; & comme j'y avois de bons amis, je joignis mes sollicitations à celles de Mr. Hervé. Cela fâcha fort Mr. Genou & son gendre, non pas qu'ils crûssent que j'y eusse plus de crédit que leur partie, mais parce qu'il leur sembloit que c'étoit être bien hardi, moi qui n'y avoit point d'interêt de me déclarer contr'eux si hautement. Mr. Genou qui étoit fier, le dit à un de mes amis, pour me le redire, mais je lui fis réponce que j'avois été toute ma vie serviteur de Mr. Hervé, & qu'étant d'ailleurs chez Me Sallé quand la premiere insulte lui avoit été faite, je ne

n'étois pas pû dispenser honnêtement d'épouser leur parti. Je lâchai ces dernieres paroles, sans faire reflexion que son gendre me pourroit soupçonner par là d'avoir été celui qui avoit été tirer jusqu'à la porte de sa bassecourt. Cela eut été pardonnable à un jeune homme qui fait les choses d'ordinaire sans reflexion, mais à moi nullement qui devois avoir plus de conduite. Aussi vis-je bien un moment aprés que j'avois fait une faute, & s'il eût été temps d'y remedier, je l'eusse fait de bon cœur. Mais ne m'en étant aperçû que trop tard, je laissai aller les choses comme elles pourroient, sans m'en mettre autrement en peine. Mon ami ayant été redire à Mr. Genou ce que je lui avois répondu, sans croire neanmoins me faire tort, il conclut avec son gendre qu'il n'y avoit jamais eu d'autre que moi qui lui eut fait cet affront: Mr. Genou me dit le lendemain à l'entrée des Requêtes de l'Hôtel, où j'étois pour solliciter, que Me Sallé m'avoit bien de l'obligation, qu'aprés m'être exposé comme j'avois fait en venant insulter son gendre jusqu'à la porte, c'étoit prendre les choses avec beaucoup de chaleur, que de me trouver encore à toute heure pour solliciter pour elle. Il cherchoit à me prendre par ma réponse, & je m'aperçûs qu'il avoit aposté deux hommes exprés, & qui sans faire semblant de rien, écoutoient ce que nous disions, mais ils ne firent que perdre leur temps les uns & les autres, comme j'étois sur mes gardes, je ne dis rien qui me pût nuire, & ils s'en retournerent comme ils étoient venus. Il resta neanmoins une certaine ulcere dans le cœur contre moi à Mr. Genou, & ayant trouvé l'occasion de me témoigner sa méchante volonté, il la prit avec bien du plaisir.

Mais pour revenir à son affaire, les Requêtes de l'Hôtel ayant encore tâché de l'accommoder avec Mr. Hervé, comme elles virent que leur obstination étoit si grande à l'un & à l'autre, qu'ils

n'en vouloient point entendre parler, elles se disposerent à leur rendre justice. On jugea d'abord ce qui concernoit l'Huissier qui étoit toûjours en prison, & il en sortit à condition de suivre la Cour jusqu'à diffinition de procez. Car on ne pût encore juger son affaire au fonds, & ce ne fut que par provision qu'il eut élargissement de sa personne. Cependant il en étoit de cette affaire comme d'une pelote de neige qu'on voit grossir à mesure qu'elle passe sur une montagne qui en est couverte, il s'étoit fait tant de procedures, qu'il y avoit pour le moins 40 ou 50 sacs, & il en coutà un nombre infini d'argent à Mr. Hervé pour la faire juger. Car ce fut lui qui fut obligé de fournir à l'apointement de l'Huissier. Enfin ce procez aprés avoir duré je ne sçais combien de temps, fut enfin terminé par une Sentence à l'avantage de mes amis, & Vedeau en eut tant de regret, que de peur qu'on ne se moquât de lui, dans le pays où étoit arrivé la querelle, il fut long-temps sans y vouloir aller. Voilà qu'elle fut l'issuë d'une affaire qui aprêta à parler à bien du monde, & où ils auroient sauvé bien de la peine & de l'argent s'ils avoient voulu croire le conseil de leurs amis Car quoi que Mr. Sallé eut fait condamner sa partie aux dépens, il lui en couta bien encore deux mille écus de faux frais, ce qui n'accommode personne quelque bien que l'on soit dans ses affaires.

Ce procez étant terminé de la sorte, je me vis libre d'aller où je voudrois, car je n'avois pas voulu sortir de Paris, que je n'en eusse vû la fin. Il y avoit long-temps qu'un Gentilhomme d'auprés de Melun me prioit de l'aller voir, je lui mandai, qu'ayant mis fin à quelques affaires qui m'arrêtoient à Paris, & que quand elles seroient tout-à-fait terminées, je ne manquero[is] d'aller en ces quartiers-là, & que j'y serois a[u] premier jour, & je fus ravi d'y aller pour pl[us] d'une raison. En effet, outre que je me faisois u[n]

plaisir d'aller chasser avec lui, j'étois bien aise d'aller visiter Monsieur de Charost qui étoit à Vaux-le-Vicomte, où l'on disoit qu'il étoit allé prendre l'air, mais c'étoit pour cacher un accident qui lui étoit arrivé. Le pauvre homme étoit tombé en enfance, & quoi qu'il ne fut pas extrémement vieux, l'esprit qui a coûtume de mourir le dernier en nous, l'avoit tellement abandonné, qu'on ne pouvoit pas croire, à le voir en l'état qu'il étoit, qu'il eut jamais été si habile courtisan. Cependant outre que ce que j'en ai dit ci-dessus est plus que suffisant pour faire voir qu'on le devoit croire tel, n'y avoit gueres d'homme qui sçût railler plus adroitement. J'en avois été témoin une fois en ma vie, & quoi que ce fut sur un sujet qui ne m'étoit pas trop agreable, toutefois ne m'étois-je pû empêcher d'en rire comme les autres. Cela arriva peu de temps aprés la mort de Monsieur le Cardinal de Richelieu mon bon Maître. J'ai dit, ce me semble, que le bruit étoit qu'il étoit bien avec Madame la Duchesse d'Aiguillon sa niéce, & que même on vouloit que le Duc de Richelieu fut son fils. Ce bruit qui étoit déja grand durant sa vie, augmentant encore aprés sa mort, devint enfin si commun que les gens de la premiere qualité s'en entretenoient. Il arriva même qu'une Dame de la Cour ayant querelle avec la Duchesse d'Aiguillon, lui reprocha qu'elle avoit été la maîtresse d'un Prêtre, de qui elle avoit eu plusieurs enfans. Il en étoit sans doute de cela, comme de beaucoup de choses, lesquelles il est beaucoup plus expedient de tenir cachées que de les réveler, mais cette Duchesse étant de l'humeur de la plufpart des femmes, qui n'écoutent que leur passion, elle s'en vint toute éplorée se jetter aux piés de la Reine, & lui demanda justice. La Reine lui dit de se relever, & s'informa de ce que c'étoit & ce qu'elle avoit. Je parlois lors à Monsieur le Comte de Charost,

avec qui j'étois entré chez cette Princesse. Mais lui qui n'aimoit pas cette Dame avec qui il avoit eu quelque démêlé, me quitta aussi-tôt pour aller entendre ce que c'étoit. Elle dit donc à la Reine que Me de S. Chaumont l'avoit appellée putain, car elle nomma ce mot en propres termes, ce qui étonna bien du monde, & qu'elle avoit encor ajoûté qu'elle avoit eu cinq ou six enfans de son oncle. C'étoit ce me semble à la Reine à prendre la parole, & lui dire ce qu'elle jugeroit à propos, mais Mr. de Charost ne lui en donnant pas le tems, Eh quoi, Me. dit-il à la Duchesse d'Aiguillon, vous faut-il affliger de si peu de chose, & ne sçavez-vous pas que de tout ce qui se dit à la Cour, il n'en faut jamais croire que la moitié? Il n'eût pas plûtôt lâché la parole, que tous ceux qui étoient presens se prirent à rire, & la Reine voyant que tout le monde rioit, en rit aussi. Cela fâcha extraordinairement la Duchesse d'Aiguillon, qui n'avoit pas coûtume de souffrir que l'on se moquât d'elle, mais comme elle n'étoit plus dans le tems de son régne, & qu'au contraire la Reine la haïssoit mortellement, elle fut obligée de s'en retourner avec sa courte honte.

Comme on ne cherche qu'à dauber sur les malheureux, elle ne fut pas plûtôt sortie qu'il se trouva dix personnes au lieu d'une, qui releverent la parole qu'elle avoit dite de putain, disant que si elle étoit indécente même dans la bouche d'un homme, à plus forte raison combien le devoit-elle être dans celle d'une femme. Enfin on lui fit là son procez, tellement que si je n'eusse pas sçû ce que c'étoit que la Cour, il me suffisoit de voir ce que je voyois pour en être éclairci. En effet, cette femme qui faisoit tout trembler sous elle du vivant de son oncle, ne fut pas digne d'être jettée aux chiens, s'il m'est permis de parler de la sorte, pour avoir prononcé sans y penser ce que je viens de dire. Cependant l'on n'eût garde de faire tant de bruit d'une

d'une bien plus grande pauvreté, que dit quelque tems aprés une fille de la Reine. Ce fut Mademoiselle de Guerchi, celle à qui arriva cette funeste avanture, je veux dire qui aprés être grosse du Duc de Vitri, se fit perir si malheureusement, en cherchant à cacher sa disgrace par la perte de son fruit. Je dis donc qu'il lui arriva un jour de dire une chose si pauvre, qu'elle meritoit bien mieux que Me d'Aiguillon, qu'on lui jettât des pierres. La Reine l'aimoit par dessus tous les autres, & il arrivoit souvent que si cette Princesse étoit occupée à des affaires particulieres, elle la faisoit demeurer à la porte de son cabinet, avec ordre de ne laisser entrer que ceux qu'elle lui avoit dit. Un jour qu'elle l'y avoit laissée; Mr de Vic s'y presenta, & comme il revenoit de l'armée, & que son visage ne lui étoit pas connu, elle lui demanda son nom. Il se nomma en même tems, mais comme il n'y avoit pas grande difference entre ce nom qu'il avoit, & celui d'une certaine chose, que je ne veux pas nommer, elle lui ferma la porte au nez toute en colere. La Reine qui avoit par hazard les yeux tournez de son côté, ayant remarqué son action, lui demanda ce que c'étoit, mais elle paroissant toute interdite, se contenta de lui dire que c'étoit un insolent, & qu'elle n'osoit pas dire à Sa Majesté ce qu'il lui avoit dit. Comme il y avoit beaucoup à dire qu'elle fut alors si habile qu'elle le fut depuis, la Reine se plût à la voir rougir, & la faisant aprocher, lui dit qu'elle vouloit absolument qu'elle lui aprît ce que c'étoit; que si c'étoit une chose qui ne fut pas bonne à dire, elle pouvoit l'envelopper, qu'il n'y avoit rien qu'on ne pût faire entendre de cette maniere, & que pour elle qui avoit de l'esprit, cela ne devoit pas l'embarasser. Me. de Guerchi voyant que la Reine lui donnoit cet expedient, résolut de s'en servir, mais elle fit les choses avec si peu d'adresse, que si elle ne les lui nomma pas par leur nom, il y eut peu à

dire. Elle lui dit, qu'ayant demandé à celui à qui elle avoit fermé la porte au nez comment il se nommoit, il lui avoit dit le nom de la chose avec qui on disoit qu'on faisoit des enfans. Mr. de Guitaut Capitaine des Gardes de la Reine, qui étoit alors auprés d'elle, se mettant alors à rire comme un fou : Voulez-vous parier, Madame, dit-il à la Reine, que c'est Mr. du Vic qui s'est presenté, car il arriva hier de Flandres, mais le bon de l'affaire fut que cette fille lui soûtint qu'elle ne se méprenoit pas, & que c'étoit lui qui changeoit une lettre au nom qu'elle avoit entendu.

Le Gentilhomme que j'étois allé voir auprés de Melun, s'apelloit le Comte de la Chapelle-Gautier fort honnête homme, & dont le pere avoit été extrêmement de mes amis. Il étoit ennemi juré d'un autre Gentilhomme de son voisinage, nommé le Vicomte de Melun, ou pour mieux dire l'Arbaleste. Car il n'étoit pas de cette bonne Maison de Melun, dont il y a eu autrefois un Connétable, & dont décendent les Princes d'Epinois. Il étoit bien éloigné d'être d'une famille si illustre, il y avoit plus de gens de robe dans sa famille, que de gens d'épée. Cependant si on l'en eut voulu croire, Mrs. de Châtillon n'étoient pas de meilleure Maison que lui. Leur inimitié venoit de ce que le pere de l'un avoit tué le pere de l'autre, si bien que la source en étoit si légitime, que personne n'y pouvoit trouver à redire Mon ami étoit l'offensé, car c'étoit son pere qui avoit eu le malheur de perir par la main de l'autre, tellement qu'il n'en pouvoit entendre parler sans frissonner depuis les pieds jusqu'à la tête. Une personne de qualité à qui j'avois beaucoup d'obligation, m'avoit prié avant que de partir de Paris, de tâcher d'assoupir cette haine, en proposant à mon ami d'épouser la sœur de Melun. Mais je lui dis que je le priois de m'excuser, que ce seroit faire injure à Mr. le Comte de la Chapelle, que je connoissois

trop bien né, pour s'allier jamais à la fille de l'homicide de son pere. En effet, je ne me voulus jamais charger de cette commission, & quand je l'aurois fait, il auroit été bien inutile. Aussi bien loin que le Vicomte de Melun tâchât par sa conduite de lui faire oublier le mal qu'il étoit en droit de lui vouloir, c'étoit un homme d'un si mediocre genie, qu'il lui donnoit plûtôt sujet de le haïr davantage. Comme il étoit sujet à faire débauche il parloit à tort & à travers, quand il avoit deux verres de vin dans la tête, & si les défenses de se batre n'eussent été fort rigides, c'en étoit assez pour les mettre tous les jours en état de se couper la gorge. Cela eut été blâmable à tout le monde, mais particulierement au fils d'un homme qui avoit trempé ses mains dans le sang du pere de mon ami Aussi bien loin qu'il lui fut permis d'en user de la sorte, le Roi n'avoit donné la grace au pere, qu'à condition qu'il ne se trouveroit ni lui ni les siens, où seroit le fils de celui qu'il avoit tué, que si même ce fils survenoit dans quelque compagnie où ils fussent, ils seroient obligez de lui quiter la place. Au reste on ne pouvoit pas dire que cette Ordonnance ne fut dans les régles de la justice, mais le Vicomte de Melun au lieu de s'y conformer comme avoit fait son pere, en usoit si mal, que d'abord que je fus arrivé chez mon ami, la premiere chose qu'il me dit fut, qu'il ne le pouvoit plus endurer. Il m'exposa en même tems le sujet de ses plaintes, que je trouvai fort legitimes, mais à quoi je tâchai de donner la meilleure couleur que je pûs, de peur d'aigrir encore son esprit, qui ne l'étoit déja que trop. Cependant je lui remontrai qu'il ne pouvoit avoir la moindre affaire contre lui, sans se commettre extraordinairement: que la même Ordonnance qui enjoignoit à Melun d'éviter sa presence, lui enjoignoit à lui de ne point avoir de ressentiment: que comme il étoit l'offencé, on croiroit qu'il auroit com-

mencé la querelle : qu'en l'état où il étoit, il lui faloit mille fois plus de précaution qu'à un autre ; qu'il avoit du bien, ce qui l'obligeoit de ne rien faire, sans y avoir bien pensé : que c'étoit souvent ce qui rachetoit la vie, mais qu'aussi cela contribuoit souvent à nous perdre, qu'il y avoit des éveillez qui ne demandoient que la mort d'un honnête homme pour profiter de ses dépoüilles, qu'en un mot nous avions affaire à un Prince qui n'entendoit point de railleries là-dessus, & qu'à moins que ses affaires ne fussent claires comme le jour, je lui conseillois de demeurer comme il étoit.

Ce Gentilhomme qui avoit pour le moins douze ou quinze mille livres de rente, & qui songeoit même à s'établir encore mieux par un mariage, gouta mes raisons, & les trouva si pertinentes, qu'il m'avoüa qu'il m'étoit obligé. En effet, je crois que sans moi il ne se seroit pû empêcher de faire quelque folie. Mais comme aprés avoir remis le calme dans son esprit, nous ne songions lui & moi, qu'à prendre du divertissement, soit à la chasse, ou à rendre visite aux Gentilshommes de son voisinage, il arriva une chose, qui lors qu'il y pensoit le moins, le mit en état de se donner quelque satisfaction. Comme nous étions à dîner lui & moi, ce qui nous étoit bien extraordinaire, y ayant toûjours compagnie, nous entendîmes sonner du cors dans son parc, ce qui l'obligea de se lever avec précipitation, & de courir dans la cuisine, où il y avoit des fusils. Je le suivis au même temps, & en ayant pris chacun un, nous courûmes où le bruit nous appelloit. Nous trouvâmes quantité de chiens qui chassoient un liévre, qui avoit passé par une bréche, & le Comte de la Chapelle n'eût pas plûtôt jetté les yeux sur celui qui sonnoit, qu'il reconnut aux couleurs, que c'étoit le piqueur de son ennemi. Il fut tenté de le tuër, & je vis l'heure qu'il le couchoit en joüe ; mais faisant reflexion qu'il se vengeroit bien mieux de tous

les chiens, il tira trois coups l'un sur l'autre, & il n'y en eut pas un qui fut tiré inutilement. Il me dit d'en faire de même, mais je le voiois si passionné que je ne crûs pas devoir faire ce qu'il me disoit. En éfet, son ennemi pouvoit survenir à tous momens, & il falloit bien qu'il y en eut un de nous deux qui eut son fusil chargé s'il se presentoit. Cependant le piqueur qui n'avoit sonné que pour rompre les chiens, voiant qu'il n'y avoit que des coups à gagner, s'étoit retiré par la même bréche qu'il étoit entré, & ses chiens le suivirent, soit que l'instinct leur fit craindre un même sort que celui qui étoit arrivé aux autres, ou qu'ils se trouvassent en défaut. Le Comte de la Chapelle voiant qu'il n'avoit plus rien surquoi décharger sa colere, vouloit sortir à toute force pour aller chercher le Vicomte de Melun, qu'il se doutoit bien n'être pas loin, car l'on entendoit des chevaux qui alloient & venoient le long des murailles du parc, & ce ne pouvoit être que lui, & les gens qui l'accompagnoient. Mais je lui dis qu'il devoit être content de ce qu'il avoit fait, que si Melun s'étoit porté à cette action pour lui faire piece, le démenti lui en demeureroit, qu'ainsi c'étoit à son ennemi à courre maintenant, & non pas à lui, qui lui avoit tué ses chiens: qu'outre cela il étoit encore en droit de se plaindre, & peut-être de le faire aller en prison, que les choses pouvoient changer de face s'il sortoit de chez lui, ce que je ne lui conseillois pas, à moins que de se faire des affaires mal à propos. Il fut touché de ces raisons, & nous en étant retournez dans la maison, à peine y fûmes-nous que nous vîmes arriver un Gentilhomme du païs nommé Chisi, lequel le Comte de la Chapelle sçavoit bien être des amis de son ennemi, ainsi il crût qu'il venoit de sa part; mais celui-ci sans faire semblant de rien se mit à table avec nous, & tant que dura le dîner il ne fit que nous entretenir de choses & d'autres, sans

nous parler de celle-là. Nous commençâmes deux à croire qu'il pouvoit être survenu par hazard, & il ne nous fut plus si suspect qu'il avoit été auparavant. Nous avions grand tort neanmoins, il ne venoit que pour voir combien nous étions de monde, & il avoit quité Melun tout exprés. C'est pourquoi d'abord qu'il eut dîné il le fut retrouver, & lui aiant dit aparemment que nous n'étions que nous deux, nous les vîmes arriver ensemble un quart d'heure aprés, suivis de cinq ou six autres, tous à cheval. Le Comte de la Chapelle les aiant aperçûs devant qu'ils entrassent sur le pont-levis, sauta sur son fusil qui étoit auprés de lui, & dés que j'eûs vû son action je me doutai bien qu'il y avoit quelque chose de nouveau. Nous marchâmes donc au devant d'eux avec ses gens, & nous trouvâmes Melun à la tête des autres, lequel n'avoit osé passer le pont-levis. D'abord qu'il nous vit il demanda ses chiens au Comte de la Chapelle, mais voiant qu'il le couchoit en jouë il jugea à propos de ne pas attendre sa réponse. Il fit fort bien, car assurement s'il eut attendu encore un moment, peut-être n'auroit-il jamais été en état de faire insulte à personne. Chisi suivit son exemple aussi-bien que tous les autres, & ils firent tous leur retraite de fort bonne grace.

Cette affaire ne pouvoit qu'elle ne fit grand bruit dans la Province, sur tout étant arrivée entre des personnes qui y faisoient quelque figure. Je conseillai en même tems à mon ami d'en porter sa plainte au Subdelegué de Mrs. les Maréchaux de France, afin qu'en ayant pris connoissance, cela empêchât qu'il ne fut obligé de donner sa parole à quelques Gentilshommes que je prévoyois devoir s'entremettre de les accommoder. Il ne goûta pas mes raisons, soit que ce Subdelegué ne fut pas de ses amis, ou qu'il crût qu'il feroit mieux de s'adresser tout d'un coup aux Maréchaux de France mêmes. Mais dans le temps qu'il se pré-

paroit lui-même pour aller à Paris, le Marquis de S. Teran Gouverneur de Fontainebleau le vint voir, & le pria de rompre son voiage pour l'amour de lui, lui promettant toute sorte de satisfaction. Comme c'étoit un vieux courtisan que je connoissois de longue main, il me pria de joindre mes prieres aux siennes, afin que le Comte de la Chapelle ne lui refusât pas la grace qu'il lui demandois. Je lui dis qu'il se mocquoit de moi de me parler de la sorte, que veritablement j'étois de ses amis, mais que s'il ne pouvoit rien sur lui, à plus forte raison y pourrois je quelque chose. En éfet il avoit toûjours été des amis de son pere aussi bien que moi, & outre cela sa charge, car il étoit aussi Capitaine des chasses du païs, lui donnoit une si grande autorité, qu'il n'y avoit point de Gentilhomme dans la Province, qui n'eût de grandes mesures à garder avec lui. Mr. de la Chapelle se trouva fort embarassé à cette priere, car si d'un côté la politique vouloit qu'il ne se fit pas un ennemi de cette consideration, d'un autre le plaisir de se venger du fils d'un homme qui avoit tué son pere, lui étoit une puissante amorce pour n'écouter rien que son ressentiment. Aussi se laissant flâter qu'il pourroit se déporter d'une sollicitation, qui pour dire les choses comme elles sont, pouvoit passer pour incivile, il lui remontra que s'il n'y avoit pas d'autre démélé entre sa maison, & celle du Vicomte de Melun, que celui qui venoit d'arriver, bien loin de se faire prier, il auroit mille graces à lui rendre de la peine qu'il se donnoit: que si même ceux qu'il avoit étoient d'une nature à pouvoir s'oublier, il n'y a rien qu'il ne fit à sa consideration, mais qu'il le prioit de reflêchir dans quelle obligation il étoit de poursuivre sa vengeance: ce qu'on diroit dans le monde, de ce qu'aprés avoir trouvé l'occasion, il avoit été capable de faire plus de cas de sa priere, que de venger le sang de son pere: qu'il le suplioit de considerer

que ce qu'il demandoit étoit contraire aux loix de la nature, & outre cela capable de le perdre d'honneur : qu'il ne vouloit point d'autre juge que lui, c'est pourquoi il ne faisoit point de doute que bien loin de lui vouloir du mal, s'il ne lui pouvoit accorder sa demande, il en auroit plus d'estime pour lui.

Voilà quelles furent les raisons de mon ami pour combattre les sollicitations du Marquis de S. Teran. Elles ne pouvoient être plus justes, ni plus raisonnables, comme je laisse à penser à tous ceux qui ont un peu de bon sens. Cependant Mr. de saint Teran ne s'en contentant pas il fit encore ce qu'il pût, & pour déterminer mon ami à ne lui pas refuser ce qu'il lui demandoit, & pour m'obliger à lui faire la même priere. Mais aprés avoir vû qu'il ne gagnoit rien, ni auprés de l'un ni auprés de l'autre, il dit au Comte de la Chapelle qu'il ne lui vouloit point de mal de ce qu'il prétendoit & vouloit faire & qu'il faisois, parce qu'il sçavoit que sa passion le préoccupoit tellement, qu'il étoit encore incapable de vouloir écouter le conseil de ses amis : qu'il avoit eu tort de le prendre ainsi à la chaude, mais qu'un peu de temps disposeroit peut-être son esprit à faire tout ce qu'on voudroit : qu'il lui demandoit donc de ne prendre aucunes mesures de vingt-quatre heures, pendant lesquelles il le conjuroit de faire reflexion, qu'outre que Dieu nous commande de pardonner à nos ennemis, c'étoit souvent acheter son repos que de pratiquer ce commandement au pié de la lettre : qu'il ne faisoit point de dificulté qu'il ne lui accordât cette grace, qu'elle ne pouvoit préjudicier à ses interêts, lui donnant parole que le Vicomte de Melun ne feroit aussi rien de son côté.

Ainsi le Marquis de S. Teran, sans faire semblant de rien, rendit un service considerable au Vicomte de Melun. Car le Comte de la Chapelle

ne le voulut pa[illegible]ser, sur l'assurance qu'il lui donnoit que son ennemi ne s'en prévaudroit point, il se tint en repos chez lui pendant ces vingt-quatre heures, durant lesquelles Mr de S. Teran envoia en Cour, pour remontrer que leur querelle étant arrivée pour la chasse, il prioit le Roi de lui en renvoyer la connoissance. Comme il n'y avoit là personne qui pût parler pour le Comte de la Chapelle, le Roi lui accorda ce qu'il demandoit, si bien que au lieu de la qualité de Mediateur, il prit celle de Juge. Mon ami fut fort surpris de ce tour d'adresse, & même n'en fut pas content. Cependant nous n'y trouvâmes point de remede, parce qu'il étoit desormais trop tard de s'adresser à Mrs les Maréchaux de France, & que d'un autre côté c'eut été prendre de la peine inutilement que de vouloir faire révoquer au Roi ce qu'il avoit fait. Mon ami fut donc obligé d'aller à Fontainebleau pour voir quelle justice on lui feroit. Elle fut fort mediocre, le Vicomte de Melun demanda seulement excuse de ce qui étoit arrivé, dit que ç'avoit été sans dessein que ses chiens étoient entrez dans son parc, que s'il y avoit trouvé son piqueur il sçavoit bien que ce n'étoit que pour les faire revenir; que c'étoit un malheur que le liévre les eut menez sur ses terres: Que s'il avoit été sur son pont-levis, il le prenoit à témoin lui-même que ce n'étoit pas pour lui faire insulte, mais pour lui demander trois de ses chiens qu'il voioit lui manquer. Cependant s'il s'en trouvoit offensé, il protestoit pareillement qu'il n'avoit jamais songé à le faire: que bien loin de cela, il seroit ravi de lui témoigner en toutes rencontres qu'il seroit son serviteur: qu'il lui promettoit de plus observer religieusement les conditions qui étoient entre leurs Maisons, c'est pourquoi si jamais il chassoit & que la bête prit le chemin qu'elle avoit pris, il feroit rompre les chiens. Mr. de la Chapelle fut content, & lui dit qu'aprés ce qu'il venoit de lui

témoigner, il étoit fâché d'avoir tué ses chiens.

Voilà quel fut leur accommodement : Cependant nous fûmes quelque tems sans sçavoir pourquoi le Marquis de S. Terau avoit ainsi pris à cœur d'obliger l'un au préjudice de l'autre, mais un Gentilhomme du païs qui n'étoit ni son ami, ni celui de Melun, nous dit qu'il l'avoit fait pour l'amour de Mr. de Besons Conseiller d'Etat, dont la partie de mon ami avoit épousé une parente. Nous eûmes peine à le croire parce que ce mariage s'étoit fait contre son consentement, mais nous sçûmes d'un autre endroit que c'étoit la verité, & même nous en eûmes des preuves qui ne nous permirent pas d'en douter. Ce Mr de Besons étoit un homme qui avoit de l'esprit infiniment, & qui par le moïen de son habileté s'étoit fait beaucoup d'amis, mais le meilleur de tous étoit Mr le Chancelier qui lui avoit procuré l'Intendance de Languedoc, quoi qu'il n'eut jamais été Maître des Requêtes, & que ces sortes d'emplois ne se donnent ordinairement qu'à ceux qui sont pourvûs de pareilles charges. Cependant il ne l'avoit pas seulement exercée pendant trois ans, comme ont de coûtume de faire les Intendans de Justice, mais il y avoit encor été continué 5. ou 6. fois, ce qui lui avoit acquis tant de credit dans la Province, que le Roi n'en avoit pas davantage. En effet, je lui ai oüi dire à lui même que quand il y venoit un Edit, il faloit qu'il donnât son attache s'il vouloit qu'il fut executé ponctuellement. Je lui ai oüi dire encore une chose, mais bien plus extraordinaire que celle-là, car il me semble que je me suis laissé dire que c'est un usage qu'on observe dans les Provinces, qu'il faut que les Intendans donnent leur attache sur tout ce qui vient de la Cour. Quoi qu'il en soit, sans vouloir assurer si cela est ou non, je dis donc qu'il m'a conté une fois, qu'aiant eu ordre de faire le procez au nommé Roule, lequel avoit été assez hardi de faire revolter le Vivarés, & aiant fait met-

tre sa tête sur la porte d'Aubenas, ses parens ou ses amis l'ôterent pendant la nuit, mais qu'aiant le lendemain fait publier une ordonnance par laquelle il étoit enjoint à ceux qui l'avoient ôtée de la remettre à la même place dans vingt-quatre heures, ils y avoient satisfait. Je ne sçai si tout le monde sera de mon sentiment, mais il me semble qu'il y a peu de gens qui fussent capables de se faire obeïr en une pareille rencontre. Cependant quoi que ces sortes de choses procedent d'ordinaire d'une grande severité, je puis dire que s'il étoit craint, il ne laissoit pas d'être aimé, sur tout des gens qui alloient le grand chemin, & qui aimoient qu'on leur fit une prompte expedition. Car jamais homme n'a eu plus de vivacité d'esprit, ce qui fait que la Province le regrette encore, d'autant plus que M. d'Aguesseau qui lui a succedé, a des qualitez bien opposées. En éfet, je lui ai vû faire une chose surprenante, & que j'aurois peine à croire si je n'en avois été témoin moi-même. Je lui ai vû dicter des lettres tout en un même temps à trois Secretaires, & pendant cela ne pas laisser de m'entretenir. Il étoit impossible qu'un homme d'un si grand esprit ne brillât dans le Conseil aprés y avoir été appellé. Le Roi lui confioit les affaires les plus délicates, & Mr. le Chancelier ne dedaignoit pas souvent, quelque éclairé qu'il fut, de se servir de son conseil. Il étoit sans doute celui de tous les Conseillers d'Etat qui avoit le plus de reputation, tellement qu'il ne faloit pas trouver étrange si Mr. de S. Teran avoit été bien aise de l'obliger. Aussi étoit il en état de rendre service à tout le monde, & qui plus est sa fortune, quelque considerable qu'elle fut, n'étoit rien en comparaison de ce qu'il la prétendoit pousser. C'est pour cela qu'il paroissoit si attaché aux interêts de Mr. le Chancelier, & à ceux de toute sa maison, autant peut être par reconnoissance. Car il consideroit que le Roi aiant autant de confiance qu'il

en avoit en eux, le veritable moien de s'avancer étoit d'avoir leur recommandation. Cependant il n'y perdit que son tems, si Mr le Chancelier & le Marquis de Louvois son fils lui donnerent des témoignages d'amitié en plusieurs rencontres, ils ne firent pas la même chose dans une où il souhaitoit davantage de l'éprouver. Mr Colbert étant mort, il ne prétendit pas moins qu'à remplir sa place, & il avoit sans doute assez d'esprit & d'intelligence pour s'en bien acquiter, mais cette faveur aiant panché pour un autre, il en mourut de chagrin.

Le démêlé qui étoit arrivé au Comte de la Chapelle, m'aiant retenu chez lui plus que je n'avois fait dessein, j'eûs le tems de connoître toute la Province, car il n'y eut gueres de Gentilshommes qui ne vinssent lui offrir service. J'en vis donc arriver de toutes sortes, riches & mal aisez, & parmi ceux-là le Comte de Kermeno, qui à la verité n'étoit pas du païs, mais qui y venoit souvent attiré non pas par les charmes d'une certaine Dame, car je mentirois si je disois qu'elle en avoit, mais par une vieille connoissance, qui lui tenoit lieu de tout ce qu'il eut pû trouver ailleurs. Je le connoissois bien, & il ne fut pas necessaire que le Comte de la Chapelle me dit qui il étoit, je l'avois vû à la Cour & à l'armée, & il n'étoit gueres plus estimé d'un côté que d'autre Ce n'est pas qu'il ne fut un fort bon Gentilhomme, mais outre qu'il n'y en avoit point qui eussent la mine plus petite que lui, il avoit entrepris un métier qui ne lui convenoit pas Son frere le Marquis du Garot avoit fait la même chose, & ils avoient trouvé le secret tous deux de le faire casser, aprés avoir mangé un milion de bien.

Toutes ces choses dont j'avois une parfaite connoissance ne me donnerent pas une grande attention pour sa personne, ce que le Comte de la Chapelle aiant bien remarqué, il me demanda dis-

qu'il fût sorti quel homme c'étoit, car bien loin de le connoître à fonds, il n'en avoit jamais oüi parler avant qu'il vint dans le païs Je lui rendis compte de ce qu'il vouloit sçavoir, en quoi je puis dire que je n'augmentai ni ne diminuai rien de la verité. Je lui apris l'avanture de son frere, de laquelle il m'avoit touché quelque parole, & qui est si bizarre qu'il n'y en a gueres qui le soit davantage. Le Marquis du Garot aprés avoir mangé tout son bien, ne sçachant plus de quel bois faire flêche s'avisa d'un expedient, par où il prétendoit se faire pour le moins douze ou quinze mille liv. de rente de mille écus qu'il avoit. Le secret qu'il trouva pour cela fut de faire dire à toutes les vendeuses de legumes de la halle, qu'il leur prêteroit de l'argent au prix usité parmi elles, qui étoit un sol par jour d'un écu, qu'elles pouvoient aussi avertir leurs amies que s'il y avoit de l'argent dans la banque il étoit à leur service: que le Bureau seroit ouvert depuis une telle heure jusqu'à une autre, & qu'on tiendroit un Registre fidele tant de la recepte que de la dépense. Aprés un avis comme celui-là, ce ne furent que processions à l'endroit où étoit le Bureau, & comme il donnoit de l'argent indifferemment à tout le monde, cela parut si extraordinaire, qu'il courut un bruit que c'étoit le Diable. Un Commissaire en étant averti s'y transporta incontinent, & eut peine à y entrer tant la foule étoit grande. Mais s'étant fait faire place, il trouva le Marquis du Garot lui-même, qui avoit tâché de se déguiser pour n'être pas connu. Il lui demanda ce qu'il faisoit là: à quoi l'autre répondit qu'il n'avoit que faire de le lui demander, puisqu'il le voioit bien, qu'il distribuoit de l'argent à qui en vouloit, s'il n'étoit pas permis de le faire, & pourquoi il s'ingeroit de le venir troubler. Comme il avoit la mine aussi basse que son frere, le Commissaire ne trouva pas bon qu'il parlât avec fierté, il voulut l'emmener prisonnier, & lui

n'étant pas bien aise d'y aller, se nomma, esperant que son nom répareroit le defaut de sa mine. Mais voiant qu'il avoit afaire à un homme qui ne se soucioit gueres des gens de qualité, il fut obligé de lui dire qu'il avoit épousé la fille de Mr de Courcelles Conseiller de la grand' Chambre. Le Commissaire qui avoit bien plus afaire d'un Conseiller que d'un Marquis, le prit sur un ton plus doux aprés cela : il lui dit qu'à la consideration de son beau-pere il ne lui feroit pas cet affront, mais qu'il faloit renoncer à son trafic, lequel aussi-bien faisoit déja trop de bruit pour le continuer. Il n'y eut point de replique, il falut fermer la caisse & le registre. Cependant voiant le Commissaire si bien intentionné il lui demanda comment il pourroit ravoir son argent, surquoi il n'eut point de bonne réponse. Celui-ci dit, que puisqu'il l'avoit donné si librement à des gens qu'il ne connoissoit pas, c'étoit à lui à trouver moien de le ravoir. En éfet, il ressembloit à celui de qui l'on conte, qu'aiant obtenu du Roi d'Espagne un certain droit sur tous ceux qui regarderoient une comete qui paroissoit depuis peu, il n'en avoit pas été plus riche, puisqu'il lui avoit été impossible de justifier ceux qui l'avoient regardée. Il en étoit, dis-je, de même de lui, puisqu'il ne sçavoit, ni qui étoient les personnes qui avoient pris son argent, ni où elles demeuroient, ni si elles n'avoient point même pris d'autre nom que le leur.

Etant revenu à Paris la fiévre me prit, & je ne sçais si c'est que je n'avois point fait un peu plus d'excés que de coûtume; car la table étoit toujours mise chez le Comte de la Chapelle, & moi qui étois accoûtumé à une vie réglée, aiant p[...] à me conformer à une chose si extraordinaire pour moi, & neanmoins étant obligé de faire comme les autres, je m'en trouvai mal plusieurs fois devant que de m'alliter. J'eus recours aux remedes ordinaires, & même aux extraordinaires.

pour me guerir, qui étoient la diete & la saignée: mais la fiévre me continuant toûjours, on me conseilla, au lieu de mon Medecin, de faire venir un Chevalier Anglois qui s'étoit rendu fameux dans le Royaume par plusieurs cures de cette nature. En éfet, il n'y avoit point de fiévre qui fut à l'épreuve de son secret. Tous ceux qui en avoient été afligez y avoient eu recours, & comme ils en avoient été gueris, je n'aurois eu garde de ne pas faire la même chose, si l'on ne m'eut dit qu'il y en avoit eu beaucoup à qui elle étoit revenuë deux ou trois mois aprés. J'avois donc crû plus à propos de me remettre en d'autres mains que dans les siennes, mais n'aiant pas de lieu d'en être satisfait, je l'envoiai prier de me faire la grace de me venir voir. Il y vint, & me fit bien rire de ce qu'il me conta du Marquis de Hautefort premier Ecuier de la Reine, homme qui avoit bien 100000. l. de rente, mais d'une avarice si épouventable, que quoi qu'il n'eut ni femme ni enfans, il n'i avoit personne qui ne s'en plaignît. Il me conta, dis je, que se trouvant dans un pareil état que celui où j'étois, il lui avoit envoié dire qu'il avoit besoin de son secret, c'est pourquoi il lui feroit plaisir de le lui porter : que s'étant rendu chez lui il l'avoit trouvé extrémement mal, que neanmoins aprés avoir tâté son poux, vû sa langue, enfin observé tous les signes qui lui pouvoient indiquer la qualité de sa maladie, il lui avoit dit de mettre son esprit en repos, & qu'il l'en tireroit moyennant la grace de Dieu : que là-dessus il lui avoit voulu faire prendre son remede, mais qu'il lui avoit dit qu'il vouloit sçavoir auparavant combien il lui coûteroit; qu'il avoit oüi dire à ceux qui avoient eu affaire à lui qu'il étoit fort cher : qu'il faloit vivre, comme disoit Moliere, avec les malades, sinon qu'on seroit obligé de ne s'en pas servir: que ce discours l'avoit étonné, sur tout venant d'un homme qui avoit tant de bien : qu'il lui

avoit répondu qu'il se mocquoit de tenir ce discours, qu'il n'avoit pas coûtume de parler de prix avec une personne de sa qualité, qu'elles en usoient comme bon leur sembloit, & qu'il en seroit le maître. Mais que ne s'étant pas contenté de ces paroles, il avoit insisté à ce qu'il lui en fixât le prix : que se croiant donc obligé de lui obeïr, il lui avoit dit que les gens de sa volée ne lui avoient jamais moins donné que cinquante pistoles, que cependant qu'il lui disoit encore une fois qu'il en useroit comme il lui plairoit : Qu'il s'étoit récrié là-dessus comme s'il l'eut poignardé : que peu s'en étoit fallu qu'il ne lui eut dit des injures ; que le voiant dans cet emportement il avoit crû à propos de lui laisser jetter son feu, pour voir à quoi tout cela aboutiroit : qu'aprés s'être émû comme un possedé il lui avoit enfin offert quatre pistolles, à quoi aiant encore répondu qu'il ne vouloit point parler de prix avec lui, il lui avoit dit en colere de s'en aller, & qu'il n'avoit que faire de lui ni de son remede : Que lui aiant obeï il n'avoit pas été plûtôt arrivé à sa maison, qu'il lui avoit envoyé un laquais pour lui offrir une pistolle davantage : Que pendant quatre jours il avoit fait le même manége, mais qu'en marchandant ainsi il étoit allé en l'autre monde.

Je n'eus pas de peine à croire ce qu'il me disoit ; j'avois été témoin moi-même plusieurs fois de quantité de vilenies qu'il avoit faites, & entr'autres d'une que je n'avois jamais pû gouter : c'étoit dans le voiage que l'on fit pour le mariage de Mr. le Dauphin, car je cherchois toûjours à vivre comme j'avois vécu, c'est à dire, que mon âge & le peu de moyens que j'avois ne m'empêchoient pas de faire le courtisan. Je dis donc que m'étant trouvé logé dans la même maison qui étoit marquée pour lui, l'hôte surprit son cocher qui lui déroboit de l'avoine, & s'en étant venu plaindre à lui, il le pria de lui vouloir faire justice :

Dequoi donc lui repliqua Mr. de Hautefort, car ou je ne vous entends pas, ou il me semble que vous lui avez fait rendre ce qu'l vous prenoit. Oüi, Mr. lui dit l'hôte, mais je n'ai pas vû toute celle qu'il m'a prise, & je sçais bien que j'en avois une certaine quantité dans le coffre de l'écurie, & que la moitié de ce qui étoit, n'y est plus C'est que tes chevaux l'ont mangée, lui répondit Mr. de Hautefort froidement, ameine moi des témoins que ce soit mon cocher, & puis il faudra qu'il te la paye. Mais Mr. lui repliqua l'autre tout surpris, en a-t'il été chercher lors qu'il a voulu faire ce larcin, & puis qu'il n'y en avoit pas, le moyen d'en amener. Tant pis pour toy, lui répondit-il, ne sçais-tu pas bien que ce ne sont qu'eux qui font faire le procez à une personne, & puisque tu n'en as point, ne t'amuse point davantage à me rompre la tête.

Ce fut toute la raison qu'il en put tirer, dont il me vint faire ses plaintes, comme un homme qu'il prenoit à témoin de l'injustice qu'on lui faisoit. Mais je ne pus que hausser les épaules, & lui dis qu'il devoit prendre patience. Il fut bien obligé de le faire, dequoi il eut encore plus de lieu de s'apercevoir quand il sortit de chez lui, car bien loin qu'il fut d'humeur à lui payer le degât que ses gens pouvoient avoir fait, il ne paya pas seulement ce qui avoit été servi sur sa table, ou s'il le fit, ce fut à un prix si mediocre, qu'il ne rendit pas l'argent que les denrées avoient couté. Mais puisque me voici sur ce voyage, il faut que je raporte une histoire fort plaisante qui arriva à un Intendant. Il avoit une Maîtresse dans une Ville, où le Roi logeoit avec toute la Cour, & se trouvant chez elle par hazard, quand les Maréchaux des Logis arriverent, il en pria un avec lequel j'étois de vouloir exempter sa maison. Cet Intendant avoit le malheur de ressembler à Mrs du Garot, de n'avoir pas trop fort bonne mine, ainsi le

Maréchal des Logis ne le connoissant point, lui dit, comme par manière de dérision, que cela étoit trop juste, & qu'il y faloit loger. Mais au même temps il prit sa craye, & la marqua comme les autres. L'Intendant ne se rebuta pas pour cela & tâchant d'obtenir ce qu'il demandoit, sans se faire connoître, car il étoit-là *incognito*, le pria derechef d'exempter cette Dame, lui assurant que s'il la connoissoit, il jugeroit qu'elle en valoit bien la peine. Mais voyant que l'autre n'écoutoit pas ce qu'il lui disoit, il fut obligé de lui dire qu'il étoit l'Intendant, & que dans la rencontre il tâcheroit de se revancher de cette obligation. Je n'ai que faire de dire que le Maréchal des Logis lui fit excuse aussi-tôt, de ce qu'il n'avoit pas rendu d'abord à son caractere, tout ce qu'il lui devoit, cela est aisé à comprendre, & l'on sçait bien que personne ne cherche à desobliger des gens de cette consideration. Il m'étoit arrivé peu de tems auparavant presque une pareille chose. Un Gentilhomme de mes amis, qui avoit une afaire avec le President de Bretonvillers, m'ayant écrit de l'aller voir de sa part, je m'en fus à sa belle maison, dans l'Isle nôtre-Dame, & le portier m'ayant dit qu'il étoit dans sa chambre, je traversai la court pour y aller. Je ne le connoissois point, & ne sçavois s'il étoit bien ou mal fait, vieux ou jeûne. Quoi qu'il en soit, l'ayant trouvé lui-même, comme j'alois monter le degré, avec un martinet à sa main, & tout comme un homme qui s'en alloit à la cave, je lui demandai le chemin de la chambre de Mr. le President. Il me répondit que c'étoit lui-même, & que je n'avois que faire d'aller bien loin pour le trouver, dequoi je fus si surpris que je demeurai presque comme un homme qui auroit fait un mauvais coup. Mais il chercha lui-même à m'ôter de ma confusion, en me demandant ce qu'il y avoit pour mon serivce, tellement que voiant qu'il ne se scandalisoit point, je me remis. On peut in-

ferer par ce que je viens de dire que ce n'est pas un homme fort bien fait, mais je dirai à son avantage qu'il n'y en a gueres de plus honnête. Cette occasion fut cause que j'eus moien de le connoître & de le pratiquer, & je puis dire que dans le siecle où nous sommes où chacun est attaché à son interest, je lui ai vû faire des choses qui font voir que s'il est fils d'un partisan, il n'en a gueres les inclinations.

Tout le monde ne pardonne pas si facilement qu'on se méprenne, & encore quand on est rencontré dans un état qui semble indecent de son caractere. J'en avois eu une preuve deux ou trois ans auparavant, en allant voir un Conseiller des Enquêtes nommé Machaut, qui demeuroit dans la ruë Michez-le-Comte. J'avois un procez de peu de chose par devant lui, & passant par hazard devant sa porte, je me servis de l'occasion pour lui demander qu'il se donnât la peine de le juger. Celui qui m'ouvrit la porte me dit qu'il étoit chez lui, que je n'avois qu'à monter dans la salle & qu'il l'alloit avertir que je le demandois. Je fis ce qu'il me dit, & trouvant une porte qui donnoit dans le Jardin, je me mis à regarder dedans, & vis un homme en calleçon & en bonnet de nuit, qui suoit à grosse goute à force de travailler. C'étoit justement mon Raporteur, grand fleuriste, & qui se connoissoit bien mieux en oignons de tulipes, ou de quelqu'autre fleur, qu'à juger un procez. Je le regardai faire quelque temps, sans qu'il tournât la tête; mais enfin ayant été obligé de se relever pour prendre quelque relache, il jetta les yeux sur moi, & s'en vint d'un air brusque me demander à qui j'en voulois. Je lui dis à Mr. de Machaut, ne croiant pas que je parlasse à lui. Mais il se fit connoître à l'heure même, me demandant encore plus brusquement ce que je souhaitois de lui. Lui donner un placet, lui dis-je assez fierement, puisqu'il ne me parloit pas honnêtement. Donnez le, me ré-

pondit-il, du même ton qu'il avoit commencé ; puisque c'est moi à qui vous en voulez, mais qu'il vous souvienne une autrefois de prendre mieux vôtre temps quand vous voudrez parler à vôtre Juge. Rien ne fut jamais plus plaisant que nôtre conversation : comme mon procez n'étoit pas de grande consequence, & qu'il m'étoit presque égal de le perdre ou de le gagner, je ne pûs souffrir qu'il me brusquât sans lui rendre la pareille, & qui nous auroit entendu auroit eu sujet de rire sans aller à la Comedie. Cependant quoique je grondasse ainsi je n'avois pas laissé de lui donner mon placet, & lui ayant pris fantaisie de le lire il n'eut pas plûtôt vû mon nom, que changeant tout à coup de visage & de stile, il me demanda de quelle famille j'étois, & si je décendois de tel & tel, à qui il donnoit des qualitez & des charges que je n'avois pas connoissance qu'ils eussent jamais euës, quoi que je fusse parfaitement instruit de toutes celles qui avoient été dans ma Maison. Je lui dis pourtant qu'oüi, pour finir plûtôt un entretien qui commençoit à m'ennuier.. Surquoi m'embrassant, il me dit que nous étions donc parens, & commença à me faire une genealogie, où quelque attention que je prêtasse il me fut impossible de jamais rien comprendre Je convins de tout ce qu'il voulut, & dés l'heure même il m'apela son cousin, me disant cependant que je n'en parlasse à personne avant le jugement de mon procez, parce que si ma partie venoit à le sçavoir, c'en seroit assez pour le recuser. Je lui dis que je n'avois garde, & nous étant ainsi separez les meilleurs amis du monde il me jugea quatre ou cinq jours aprés, quoi qu'il fut si lent ordinairement que c'étoit assez pour ne voir jamais finir une affaire que de l'avoir pour Raporteur.

Comme en parlant de Mr. de Hautefort je me suis engagé insensiblement dans un recit à quoi je ne m'atendois pas, j'ai quité-là le Mariage de Mr. le Dauphin, qui auroit peut-être été aussi agréable

Du moins comme on prend plaisir à entendre parler des personnes élevées en dignité, il est certain que cela auroit été plus à la mode Cette Princesse étant arrivée à Sermaises, & le Roi à Châlons avec Mr. le Dauphin, il fut resolu que la premiere entrevûë se feroit à moitié chemin. Cependant le Roi sans faire semblant de rien, envoya Mr l'Evêque de Condon qui avoit été Précepteur de Mr. pour en aparence lui faire compliment de la part de son futur époux, mais en effet pour observer si elle étoit aussi fiere qu'on lui avoit dit. Car il y avoit quelqu'un qui lui avoit raporté que c'étoit une Princesse dont l'humeur ne s'accorderoit pas au genie de la nation Françoise, laquelle étant la plus civile & la plus honnête de toutes les nations, étoit bien aise que ceux à qui elle devoit obéïr s'impatisassent avec elle. Il avoit ordre, en cas qu'il remarquât ce défaut, de lui insinuër doucement que les manieres de la France étant toutes autres que celles d'Allemagne, elle devoit tâcher de les prendre le plûtôt qu'elle pourroit, afin de plaire non seulement au Roi & à son époux: mais encore à tout le Royaume, dont elle avoit déja gagné l'estime par la reputation où elle étoit d'être la Princesse de l'Europe qui avoit le plus d'esprit. Mais il vint dire au Roi qu'il n'avoit eu que faire de mettre ses leçons en pratique, & qu'excepté que cette Princesse aimoit le particulier, il n'y avoit rien de plus civil ni de plus honnête. Le Roi fut ainsi au devant d'elle jusques à deux lieuës de Châlons avec plus de satisfaction qu'il n'en auroit eu s'il lui eut raporté de méchantes nouvelles. Madame la Dauphine n'attendit pas que le Roi eut mis pied à terre pour la venir saluër, elle décendit la premiere de carosse, & le Roi sçachant qu'elle marchoit à lui, décendit du sien, suivi de Monseigneur, mais à une distance raisonnable. Tout cela avoit été concerté auparavant, & il ne faut point douter que celui

qui étoit le maître, n'eut donné tous ses ordres. Quoi qu'il en soit, le Roi aprés avoir parlé quelque tems en particulier à Me. la Dauphine, qui s'étoit jettée à ses pieds en l'abordant, lui presenta Monseigneur, & aprés lui tout ce qu'il y avoit de personnes considerables, qui étoient à sa suite. Cette premiere entrevûë se fit au milieu de la campagne, ainsi le poste n'étant pas tenable, on remonta bien-tôt en carrosse, & le Roi fit monter Me. la Dauphine dans le sien, & la fit mettre dans le fonds à côté de lui. Monseigneur le Dauphin pour être auprés d'elle ne se mit qu'à la portiere, & étant ainsi arrivé à Châlons, on y acheva les ceremonies du mariage qui y fut consommé. Cependant le Roi avoit mis auprés de cette Princesse une habile femme, qui étoit la Duchesse de Richelieu; & comme il n'en connoissoit point de plus capable dans son Royaume, il l'avoit ôtée d'auprés de la Reine pour la lui donner. On avoit trouvé cela étrange, parce qu'étant Dame d'honneur de cette Princesse, & n'ayant pas d'autre qualité chez Me. la Dauphine, il sembloit qu'elle fut déchûë au lieu d'être plus élevée. Mais elle qui avoit de l'esprit ne fut pas dans ce sentiment, elle regarda moins au titre qu'elle avoit, qu'à la confiance du Roi, & tâchant de faire tout de son mieux pour plaire à sa nouvelle Maîtresse, en même tems que elle plairoit au Roi, elle fit voir en y réüssissant, que rien n'est impossible à une femme qui a de la prudence & de la conduite.

Le Roi ne s'arrêta pas à Châlons, & la Reine l'attendoit à Villers-Cotterets, & dans l'impatience qu'elle avoit de voir l'épouse de son cher fils, il n'y avoit point d'heure qui ne lui durât une journée entiere. Aussi le Roi étant bien-aise de la satisfaire dans une chose si juste, ne perdit pas de tems en aucun endroit, & se rendit dans cette maison, où l'on avoit preparé toutes sortes de plaisirs. Le bal n'y fut pas épargné, & quoi qu'on

fut dans le Carême, on crut qu'il n'y avoit point de tems qui pût dispenser de faire paroître la joye qu'on ressentoit, de voir l'Heritier d'un si puissant Royaume, marié avec une Princesse d'un si grand merite. On y demeura quinze jours, au bout desquels le Roi reprit le chemin de son séjour ordinaire. Je ne puis m'empêcher de raporter ici un trait de ma folie, car je ne puis pas apeller autrement l'entetêment que j'avois pour la Cour. Je demeurai à Villiers Cotterets, tant que le Roi y demeura, & ce fut pour y être si mal à mon aise, que je fus obligé d'y coucher sur la paille. En effet ce lieu n'étant pas capable de loger la dixiéme partie des gens qui y étoient, la plûpart étoient obligez d'aller chercher gîte à deux lieuës de là, les autres campoient, & l'on eut dit que l'on étoit à la guerre. J'étois tellement roüé quand j'eus ainsi passé de si méchantes nuits, que quand je voulus monter à cheval, je me trouvai tout incommodé. Un de ceux qui dançoient au ballet, ayant pitié de me voir de la sorte, me dit que si je voulois lui donner mon cheval, il avoit une place dans un carrosse qu'il me cederoit. Je le pris au mot ne me pouvant faire plus de plaisir, & m'étant rembarqué au milieu des danseurs du Royaume, je les entendis parler de mille choses, qui ne me divertirent gueres, mais qui toutefois m'ennuyerent moins, que si j'avois été obligé de rester sur mon cheval. Il faisoit encore si vilain, que nous ne pûmes pas faire beaucoup de diligence: cependant pour nous amuser encore davantage, il arriva que nôtre carrosse versa, & ce fut dans un endroit si plein de bouë, que nous fûmes une demie journée devant que de nous en pouvoir tirer. Il falut aller chercher du secours dans les villages d'alentour, & il n'est pas concevable combien je pestois, moi qui n'avois pas besoin de cet accident étant incommodé. Nous avions pris quelque avance pour arriver en même temps que

le Roi, mais cela nous ayant retardé de beaucoup, il nous laissa tout à fait derriere. En passant auprés de nous il envoyà voir qui c'étoit, qui étoit ainsi si bien accommodé, & celui qu'il y avoit envoyé, lui ayant été dire que c'étoient les danseurs, il se prit à rire, en disant qu'il valoit mieux que ce fussent eux, que d'autres, qu'ils avoient la jambe bonne & qu'ils dansoient & sautoient fort bien, mais qu'il avoit bien de la peine à croire que sur un tel theatre, ils pûssent danser comme il faut. Cela nous fut raporté par un homme de la Garderobe qui avoit un de ses parens parmi nous. Cependant quoi que la coûtume soit d'admirer tout ce que dit le Roi, nous nous dispensâmes cette fois-là de faire comme les autres, & nous étions trop chagrins de nôtre avanture, pour avoir envie de rire. Enfin à force de patience, nous nous tirâmes de ce mauvais pas, & nous fumes obligez de prendre six chevaux de renfort, pour pouvoir tirer nôtre carrosse. Comme nous étions tous François, & que nôtre genie est d'oublier les maux dés qu'ils sont passez, nous ne nous en souvîmes plus étant arrivez à Senlis, nous ne parlâmes que de faire bonne chere: & ces Messieurs ayant trouvé le vin à leur goût, ils en prirent tant qu'ils eussent besoin de s'aller reposer.

Nous achevâmes le lendemain nôtre voyage, & je trouvai à mon logis un homme qui m'y attendoit, avec qui j'en avois fait un plus long, mais où je n'avois pas eu tant de peine. C'étoit du tems que j'étois à Mr le Cardinal de Richelieu. Il m'avoit envoyé en Languedoc porter une dépêche à Mr. le Duc de Montmorenci Gouverneur de la Province, & comme je m'en revenois en poste, je trouvai un si méchant cheval au delà du peage du Dauphiné, qu'un homme qui auroit été roüé tout vif, n'auroit pas souffert davantage. En effet, j'aurois bien mieux fait au lieu de ma méchante monture, de monter le cheval du postillon, & même

même de mettre plûtôt pié à terre, mais ayant crû qu'à force d'éperons j'en pourrois venir à bout, je me fatiguai tellement, que je ne crois pas de ma vie avoir eu tant de peine. Cependant comme il m'étoit arrivé d'avoir eu quelque impatience, le postillon avoit jugé à propos de prendre les devans, de peur que je ne le rendisse responsable du chagrin que j'avois. Je demeurai donc au milieu de la campagne, comme un desesperé, & ayant voulu mettre pié à terre, je tombai dans un autre embaras, qui fut que la rosse se fit tirer si fort, que je crus qu'il m'arracheroit la main. Pour remedier à ce nouvel accident, je le fis marcher devant moi, mais il s'arrêtoit tout court de moment à autre, & quand je voulus presser, il tourna tantôt à droit, & tantôt à gauche, au lieu de suivre le grand chemin. Comme je vis cela, je remontai dessus, mais ce fut une autre matiere. Enfin je crois que je ne serois jamais arrivé à l'autre poste, si à force de piquer je n'eusse attrapé une litiere, où étoit justement l'homme que je trouvai chez moi, avec un de ses freres. Je leur demandai combien il y avoit encore de là au peage, & voyant le pitoyable état où j'étois, l'autre me dit qu'il me conseilloit d'entrer dans la litiere, que son frere monteroit sur mon cheval, & que le temps m'en dureroit moins de moitié. Il ne pouvoit rien m'offrir de plus agreable, ainsi l'ayant pris au mot, je me mis avec lui, & je trouvai un homme d'une si bonne conversation, & si agréable, que quand même je n'aurois pas été si las, j'aurois été ravi de le connoître. Etant arrivé au peage, nous soupâmes ensemble, & le lendemain je me servis encore de sa voiture pour aller à Vienne, & de là à Lion, où comme je n'avois rien qui me pressât, je demeurai deux ou trois jours. Il y venoit pour faire une consultation de Medecins, à cause d'une indisposition continuelle qu'il avoit, & son frere n'étoit avec lui que pour lui tenir compagnie. Mais ce fut là plus

plaisante consultation dont on ait jamais oüi parler, & j'en puis parler assurément, puis que j'y étois present. Il dit aux Medecins qu'il ne venoit pas pour sçavoir d'eux s'il joüiroit d'une meilleure santé, en observant le regime de vivre à quoi ils assujetissoient ceux qui se mettoient entre leurs mais, mais si en continuant de vivre comme il avoit vêcu, il pourroit esperer la même chose, qu'il aimoit la bonne chere, & ne haïssoit pas le sexe, qu'il lui étoit impossible de se passer de l'un & de l'autre, mais que si en lui permettant l'usage ils trouvoient que quelques petits remedes lui fussent salutaires, il étoit prêt de se conformer à leurs ordonnances. Les Medecins se regarderent l'un l'autre, l'entendant parler de la sorte, & le jugerent tous d'une voix qu'il étoit digne de mort, quand ce ne seroit que pour vouloir vivre selon son caprice, au préjudice de l'obeïssance aveugle qu'on leur devoit. Cependant ils ne laisserent pas de lui donner de la marchandise pour son argent, c'est à dire qu'aprés lui avoir dit, qu'il feroit mieux de s'abstenir de toutes sortes de débauches, ils l'obligerent du moins de prendre des medecines, & de se faire saigner de temps en temps. Ce n'étoit que le moyen de l'envoyer plus promptement en l'autre monde, aussi le pauvre homme mourut l'Automne suivante, & comme il étoit pourvû d'un Benefice qui valoit mille écus de rente, ce qui est considerable en ce païs-là, je vis un jour arrive, en poste son frere, lequel me venoit prier de le vouloir servir de mon crédit, pour le lui faire avoir. Je n'en avois pas beaucoup; cependant l'honneur que j'avois d'être au premier Ministre d'Etat, me faisant considerer en quelque façon de tout le monde, je fus trouver Mr. l'Evêque de Valence, de qui il dépendoit, & il me l'accorda de si bonne grace, que j'eus lieu d'en être satisfait. Depuis ce temps là cét homme s'étoit tellement reconnu mon redevable, qu'il m'envoyoit tous les ans un

present de tout ce qu'il y avoit de plus rare dans le pays, & quand il venoit à Paris, j'étois toûjours le premier à qui il rendoit visite. Il étoit venu cette fois-là pour une affaire qu'il avoit avec le Marquis de Rivarolles, Colonel du Regiment Roial de Piémont, & l'un des grands Prieurs de l'Ordre de S Lazare. C'étoit à cause de cette derniere dignité qu'il se trouvoit avoir démêlé avec lui. Car ayant des droits, où le Marquis en prétendoit, leurs gens qui étoient sur les lieux, n'avoient pû s'accorder ensemble, tellement que les maîtres étoient prêts d'entrer en procez. Je lui dis qu'il feroit bien de n'en point venir-là s'il pouvoit, qu'il auroit affaire à forte partie, non pas à cause du Marquis de Rivaroles, qui n'avoit pas plus d'amis qu'un autre, mais parce qu'il y feroit joindre Mr. le Marquis de Louvois, qui étoit Vicaire general de l'Ordre. Il me dit que c'étoit bien son dessein, qu'aussi me venoit il voir tout exprés, pour me prier de m'en mêler: qu'il m'avoit ouï dire, ce lui sembloit, que je connoissois particulierement Mr. de Rivaroles, & qu'il avoit tant de preuves de l'amitié que j'avois pour lui, qu'il ne doutoit point que je ne lui rendisse ce service. Je lui répondis qu'il ne me faisoit que justice ayant cette pensée de moi, mais que je n'étois pas en pouvoir de faire ce qu'il desiroit; qu'il est vrai que j'avois été bien autrefois avec lui, mais que pour de certaines raisons que je voulois bien lui dire, nous nous étions broüillez ensemble. En effet, Mr de Rivaroles avoit mille bonnes qualitez, il étoit bien fait, avoit de l'esprit, & étoit brave, mais il étoit si fort interessé, qu'il se seroit broüillé avec son meilleur ami pour cinq sols. Il s'étoit fait mille affaires en sa vie pour cela, aussi-bien que pour sa médisance, mais comme cela ne me regardoit point, j'aurois été le premier à le taire, s'il m'avoit tenu parole. Le sujet que j'avois de me plaindre de lui, est que l'ayant trouvé un jour à saint Germain, il

m'étoit venu embrasser, & aprés m'avoir fait mille caresses, m'avoit demandé ce que je faisois de mon neveu. Je lui avois dit que je l'avois mis dans le Regiment du Roi, car c'étoit dans le temps qu'il y étoit encore, surquoi il me répondit que si je me voulois joindre à lui, il lui feroit donner dans son Regiment une compagnie qui ne lui coûteroit rien; qu'il y avoit un Capitaine, dont il n'étoit point content, qu'il alloit faire tout son possible pour le faire casser, & que s'il y pouvoit réüssir, il m'en avertiroit à l'heure-même, afin que je fisse agir mes amis, qu'il ne vouloit pas demander lui-même la compagnie, de peur qu'on ne crut qu'il eut fait pieces à l'autre, pour me faire plaisir, mais que comme peut-être on lui parleroit au bureau, devant que d'en disposer, je pouvois conter qu'il feroit son devoir.

Il n'y avoit rien assurément de plus obligeant que ces paroles, aussi me croyant dans l'obligation de l'en aller remercier, j'y menai mon neveu avec moi, à qui il confirma ce qu'il m'avoit dit. Mais il ne fut pas en son pouvoir d'en venir à bout, & le Capitaine eut assez d'amis pour ne pas recevoir l'affront qu'il lui vouloit faire. Je ne laissai pas de lui en demeurer tout aussi obligé, que s'il l'avoit fait, & comme mon neveu se dégoûtoit de l'infanterie, je lui conseillai d'acheter une Compagnie dans son Regiment. Je m'informai donc s'il n'y en avoit point quelqu'une qui fut à vendre, & ayant apris que le Baron de Montesquiou avoit envie de se retirer, je fus trouver Mr. de Rivarolles, & lui dis qu'aprés les bontez qu'il nous avoit témoignées, mon neveu étoit résolu de s'atacher auprés de lui: que n'ayant pû lui faire donner une compagnie pour rien, il vouloit bien en acheter une; que Mr. de Montesquiou vouloit vendre la sienne, & que devant que d'en traiter avec lui, j'avois été bien-aise de lui demander s'il le trouveroit bon. Il me dit que je me moquois de lui parler de la sor-

te, qu'il étoit fâché que mon neveu ne se voulut pas donner la peine d'attendre, qu'il lui en feroit tomber une assurément qui ne lui coûteroit rien, mais que puisqu'il ne se soucioit pas davantage de son argent, il m'étoit bien obligé de lui avoir conseillé de l'employer pour servir avec lui ; qu'il ne s'en repentiroit pas, qu'ils seroient camarades, & me contant ainsi quantité de belles choses, il me retint à dîner. Le Marquis de Terlon de la Maison de Merodes, qui a épousé la Marquise de Vervin, dîna avec nous, & ils étoient venus ensemble d'Avesnes où son Regiment étoit en garnison. Nous bûmes ainsi tous quatre de la meilleure amitié du monde, & même il me conta qu'en venant, le valet de chambre de Mr. de Terlon avoit laissé tomber un sac dans lequel il y avoit cinq cens pistoles, & que ne s'en étant aperçû qu'en arrivant à Paris, il s'en étoit retourné sur ses pas à une lieuë de là, & l'avoit fait rendre à un homme qui l'avoit trouvé. Enfin j'eûs tout le lieu du monde de me loüer de son procedé, aussi bien que mon neveu ; tellement que je n'eûs plus d'autre impatience que de conclure promptement avec Mr. de Montesquiou. Pour cét éfet je le fus trouver dés le jour même où il étoit logé, & comme il lui étoit échû une succession de sept où huit mille livres de rente, & que d'ailleurs il étoit fils unique, l'envie qu'il avoit d'aller joüir de son bien, se rencontrant avec celle que nous pouvions avoir de traiter avec lui, nôtre marché fut bien-tôt conclu. Je le fus redire à Monsieur de Rivarolles, lequel me témoigna qu'il s'en réjoüissoit, & pour me marquer qu'il avoit toûjours dessein de me rendre service, il me dit qu'il vouloit faire lui-même l'afaire au bureau : qu'il étoit bien aise de faire connoître à Mr. de saint Poüange, que c'étoit de son consentement que mon neveu entroit dans son Regiment, que cela en étoit toûjours mieux, & que si je voulois me trouver à saint Germain un jour qu'il me marquoit, je verrois devant

moi, comme il s'y prendroit pour me rendre service.

J'avois oüi parler plusieurs fois de quelques affaires que Mr. de Rivaroles avoit eües, & qui lui avoient fait des ennemis, mais voiant une si grande suite d'honnêteté pour moi, je me crois de dire à tout le monde qu'il avoit assurément bien du malheur, & qu'il n'y avoit pas un plus honnête homme. En éfet, que croire autre chose d'une personne dont je n'avois jamais éprouvé que de la bonté; & ne falloit-il pas le voir par un autre endroit, pour changer de sentiment? Je ne fus pas longtemps sans cela, m'étant rendu à saint Germain le jour qu'il m'avoit dit, & étant allé le trouver, il me dit qu'il avoit apris des nouvelles qui l'avoient surpris; que Mr. de saint Poüange aiant sçû que Montesquiou étoit dans le dessein de quiter, il avoit disposé de sa compagnie en faveur du fils aîné de Mr. le Comte de Grandpré; que comme il étoit neveu de Mr. de Joyeuse Lieutenant-General, il n'avoit osé rien dire, de peur de se faire des affaires avec lui: qu'il en étoit au desespoir pour l'amour de moi, & que la premiere Compagnie qui viendroit à vâquer, il prendroit si-bien ses mesures, qu'on ne lui mettroit pas ainsi de Capitaine sans qu'il en fût averti. Je devinai à ce discours que ses intentions n'étoient pas si droites qu'il me vouloit faire acroire, & l'aiant quitté sans lui faire comme à mon ordinaire de grands remercimens; je fus trouver Montesquiou, lequel étoit venu exprés pour donner sa démission. D'abord que je lui eûs dit cela; Voilà, me dit-il, un des tours de Mr. de Rivaroles, je ne vous avois pas voulu dire dequoi il étoit capable, vous en voiant si entêté, mais je veux bien que vous sçachiez maintenant qu'il n'y a pas un plus grand scelerat. Il n'y a qu'à le demander à Clansel, qui étoit son Lieutenant, & qui est à present Capitaine dans le Chevalier-Duc, il y a deux ans qu'il lui fit avoir

congé lui-même, pour aller chez lui, mais pendant qu'il y étoit, il écrivit en Cour qu'il ne reviendroit plus, & demanda sa charge qu'il vendit mille écus. Il en a pourtant eû le démenti, Clausel ayant fait connoître son infidelité aux Generaux, ils l'obligerent de lui donner de l'argent, ce que Clausel aima mieux que sa charge, ne voulant plus servir sous un homme qui sçavoit faire de ces lâchetez. Quant à moi, continua-t'il, je me moque de tout ce qu'il a fait, ou vôtre neveu aura ma compagnie, ou personne ne l'aura. Mr. de S. Poüange n'en a pû disposer sans mon consentement, j'en parlerai au Roi, s'il en est besoin, & je ne crois pas que l'on me veüille faire cette injustice.

Je fus ravi de le voir parler de la sorte, car j'avoue que j'avois tellement à cœur le tour que le Marquis de Rivaroles m'avoit joüé, que j'eusse été bien-aise qu'il eût reçû quelque petite mortification. Je l'animai donc encore davantage, si bien que nous nous en fûmes de ce pas trouver Mr. de saint Poüange. Il lui dit qu'il étoit surpris qu'il eut donné sa compagnie, puis qu'il avoit toûjours bien servi le Roi, sans avoir jamais manqué en aucune chose: que depuis qu'il étoit dans le service, il avoit toûjours eû une bonne compagnie, & s'il l'osoit dire, une des meilleures de l'armée: que s'il avoit eû dessein de quitter, il ne croyoit pas qu'on le voulut traiter plus mal que les autres, à qui l'on avoit permis de retirer quelque argent: qu'il avoit dépensé dix mille écus, & qu'il étoit bien juste qu'il eût du moins dequoi s'en retourner: qu'il étoit convenu avec mon neveu sous le bon plaisir du Roi, à un prix dont ils étoient contens l'un & l'autre; que s'il lui permettoit d'executer nôtre traité, il étoit prêt de donner sa démission, sinon qu'il en mangeroit encore deux fois autant, devant que d'être la dupe du Marquis de Rivaroles. Mr. de S Poüange fut bien étonné de l'entendre parler de la sorte, car le Marquis

de Rivaroles lui avoit dit qu'il étoit content, que le Marquis de Grandpré eut sa compagnie. Cependant comme il étoit des amis de Mr. de Joyeuse, qui lui avoit parlé en faveur de son neveu, il lui fit réponse qu'il devoit parler plûtôt, puisque la chose étant faite, elle étoit maintenant sans remede, que la commission étoit scellée, & qu'il n'y avoit plus qu'à la delivrer. En éfet, elle étoit sur sa table, & afin que nous n'en doutassions point, il nous la montra. Montesquiou lui repliqua fort resolument, qu'il ne lui importoit pas qu'elle fut expediée, ou non, qu'il y avoit dedans que le Roi en gratifioit Mr de Grandpré, parce qu'il ne vouloit plus servir: qu'il lui déclaroit le contraire, & qu'une marque de cela, c'est qu'il s'en retournoit de ce pas à la garnison. Mr. de saint Poüange n'étoit pas accoûtumé qu'on lui parlât de la sorte, ainsi s'en retournant tout scandalisé, il se mit en une furieuse colere. Il lui dit que Mr. de Grandpré n'auroit pas sa compagnie, puis qu'il témoignoit vouloir servir, mais que mon neveu ne l'auroit pas aussi: qu'il prît garde cependant à faire son devoir, que ce seroit lui qui veilleroit sur sa conduite; qu'il étoit bien aise de l'en avertir de bonne heure, afin qu'il ne s'en prît qu'à lui s'il lui arrivoit quelque afront. En disant ces paroles il jetta sa commission à terre, aprés l'avoir déchirée en trois ou quatre morceaux, & nous aiant fait voir par cette action que ce qu'on disoit de lui étoit veritable, sçavoir que quand il prenoit les interêts de quelqu'un, il les prenoit avec chaleur, nous ne doutâmes point que tout cet éclat ne fut à la consideration de Mr. de Joyeuse. Cependant Montesquiou aiant été ainsi obligé de servir malgré lui, donna un exemple qu'il est impossible de se dérober à sa destinée, il fut tué la campagne suivante en Allemagne, & ce fut l'obligation que son pere eût au Marquis de Rivarolles, à qui il avoit rendu mille services. Car dans le temps qu'il avoit eû la jambe emportée

d'un boulet de canon devant Puicerda, & qu'il s'étoit fait porter à Toulouse, il n'y avoit rien qu'il n'eut fait, ou pour lui procurer du soulagement, ou pour lui donner quelque plaisir. En éfet, il lui avoit mené tout ce qu'il y avoit de jolies femmes dans la Ville, dés qu'il se fut aperçû que cela ne pouvoit être prejudiciable à sa santé: mais quoi qu'il eût été dans un état à songer plûtôt à sa conscience qu'à médire de son prochain, il ne pût neanmoins qu'il n'en revint à son caractere. Il se mit à dire du mal de la plus grande partie de ceux qu'il avoit vûs à l'armée, & entr'autres d'un nommé Madaillan, homme de qualité, & qui avoit des amis dans la compagnie. Ils l'avertirent donc de ce que le Marquis de Rivaroles avoit dit de lui, & le firent revenir exprés de Paris, où il étoit, pour en tirer vengeance. Cela donna lieu à une forte plaisante avanture, Madaillan étant arrivé l'envoia apeller en duël, sans se trop informer s'il étoit en état de se battre ou non. En éfet, celui qui y fut de sa part le trouva encore au lit, & comme on ne guerit pas si-tôt d'un coup de canon, il y fut même encore plus de six semaines aprés. Cependant faisant semblant d'avoir envie de contenter Madaillan, il dit à son ami qu'il avoit pris medecine ce jour-là, c'est pourquoi il lui étoit impossible de sortir, mais qu'il esperoit que ce seroit pour le lendemain, & qu'il envoiroit avertir Madaillan du lieu & des armes qu'il choisiroit. Cette réponse aiant été raportée à Madaillan, il eut de l'impatience que la journée ne fût passée, & s'étant reveillé de grand matin, ses gens qui ne sçavoient rien de ce qui se passoit lui dirent qu'il y avoit un homme dans son antichambre qui le demandoit de la part du Marquis de Rivaroles. Il ne douta point que ce ne fut pour s'aller battre, & aprés leur avoir dit de le faire entrer, il leur commanda de les laisser seuls ensemble. L'homme au lieu de s'en venir à son lit, comme il s'atendoit, s'apro-

cha d'une table, où il mit quelque chose qu'il avoit sous son manteau, & Madaillan aiant tiré le rideau, & s'étant levé à son seant, pour voir ce que c'étoit, fut fort étonné de voir toute la boutique d'un Chirurgien. Cela fit qu'il crût avoir entendu une chose pour l'autre, c'est pourquoi il se mit à demander à cet homme s'il se trompoit, & si on ne lui avoit pas dit qu'il venoit de la part du Marquis de Rivaroles. Il lui répondit qu'il ne se trompoit pas, s'il avoit entendu cela, que c'étoit lui qui l'avoit prié de lui venir couper une jambe, parce que l'aiant envoié apeller en düel il ne croioit pas qu'il se voulut battre avec avantage, qu'il n'étoit pas encore gueri de celle qu'il avoit perduë devant Puicerda, qu'ainsi n'étant pas assez fou de s'aller commettre ainsi estropié qu'il étoit, contre un homme qui avoit tous ses membres, il vouloit ou qu'il en allât perdre une promptement quelque part, ou que s'il avoit tant d'envie de se battre il se la laissât couper. C'étoit veritablement un Chirurgien que celui qui lui faisoit ce compliment, de sorte qu'aiant peur qu'on ne se mocquât encore plus de lui s'il le maltraitoit, il lui dit de reprendre tous ses outils, & de se retirer. Mais sa moderation ne fit pas que la chose demeurât secrete, le Marquis de Rivaroles prit plaisir à la publier, & comme aprés cela il étoit impossible d'ignorer leur differend, le Subdelegué de Messieurs les Maréchaux de France leur défendit les voies de fait, & les fit embrasser. Il est aisé de juger par tout ce que je viens de dire que je n'étois gueres en état de rendre à mon ami le service qu'il desiroit de moi, aussi aiant affaire à un homme qui entendoit raison, & qui sçavoit ma bonne volonté, il crut bien que ce que j'en disois n'étoit pas pour lui refuser mon assistance. Il se pourvût d'un autre côté, & aiant trouvé quelqu'un qui n'étoit pas si mal que moi avec le Marquis de Rivaroles, il lui fit dire que comme il n'en viendroit à plaider

avec lui qu'à la derniere extremité, il le prioit de lui vouloir faire justice, sinon s'il ne vouloit pas être juge lui-même en sa propre cause, de prendre pour arbitre telle personne qu'il lui plairoit. La justice que le Marquis de Rivaroles lui voulut faire fut de lui faire perdre tous ses droits, ce que l'autre n'aiant pas été conseillé de faire, il resolut en dépit qu'il en eut de plaider. Pendant que moi & ses autres amis lui cherchoient quelques habitudes auprés des Juges, il vint une personne le trouver, qui lui dit qu'il ne craignit point le procés, qu'il ne manqueroit point de sollicitation, & mêmes de si puissantes, que le Marquis de Rivaroles n'en pourroit avoir de meilleures: que d'ailleurs on empêcheroit que Mr. de Louvois ne prit son fait & cause, & qu'il pouvoit conter là-dessus. Il me vint dire cette nouvelle, & en même temps qu'il ne sçavoit d'où elle venoit, que la personne qui étoit venuë lui donner ces assurances, ne s'étoit jamais voulu faire connoître, & que quand il lui avoit dit que cela lui donneroit plus de courage, il lui avoit répondu qu'il avoit ordre de faire ce qu'il faisoit, mais qu'il lui suffiroit de voir que l'on ne l'abandonneroit pas au besoin.

J'eus beau rêver qui lui pouvoit avoir fait parler de la sorte, tous mes soupçons ne furent pas de longue durée. Car quoi que je sçusse que le Marquis de Rivaroles eût beaucoup de gens qui lui voulussent du mal, je n'en connoissois point qui osassent se vanter d'avoir un si grand nombre d'amis. Si l'on eut parlé avec plus de modestie, j'aurois crû que ç'eût été le Marquis de Carman, qui avoit été Colonel du regiment de Languedoc, & qui avoit sujet de le haïr plus que pas un autre. Cette histoire est encore capable de faire juger du caractere de son esprit, c'est pourquoi je la raporterai dans toutes ses circonstances, mais le plus succinctement qu'il me sera possible. Etant devenu amoureux de Madame de Carman, qui demeuroit

dans la capitale du Roussillon, il fit quantité de pas inutiles auprés d'elle, jusques à ce qu'aiant sçû par une femme de chambre qu'elle avoit besoin d'argent, il lui aporta cent Loüis dans une bourse. Il prit le temps qu'elle étoit au lit, soit qu'il crût qu'il en auroit plus de plaisir, ou qu'elle en auroit moins de peine à se rendre à ses desirs, & lui aiant exposé depuis quel temps il l'aimoit, il accompagna ce discours de la bourse, qui le rendit encore plus persuasif. La Dame ne fit donc que les façons qu'il faloit faire pour lui faire croire que si elle lui accordoit quelque faveur ce n'étoit pas pour son argent, & lui aiant dit qu'il le mît sur sa toilette, elle crût gagner ces cent Loüis fort à son aise : mais le Marquis de Rivaroles voiant sa bourse comme il s'en alloit, la reprit adroitement, si-bien que la Dame s'étant levée pour joüir de la vûë d'un métail si agreable, fut fort surprise de ne la pas trouver. Elle se douta bien ce qu'elle étoit devenuë, aiant oüi dire assez de fois de qui le Marquis de Rivarolles étoit capable, & peut-être cela aiant été cause qu'elle avoit voulu être payée d'avance, mais n'aiant eu garde de s'en vanter, elle couva dans son ame un ressentiment qui auroit produit d'étranges éfets si elle avoit eu autant de force que de courage. Cependant comme si ce qu'il lui avoit fait n'eut pas été suffisant pour l'outrer contre lui, il publia dans le monde le tour qu'il lui avoit joüé, & le bruit s'en étant répandu incontinent dans tout le païs, il est aisé de comprendre dans quel desespoir il jetta cette Dame. Elle fut prête mille fois de s'offrir au premier venu, pourvû qu'il la vengeât, mais pendant qu'elle rouloit dans son ame des desseins encore plus criminels, elle reçût une lettre épouventable de son mari, lequel aiant été averti de l'affront qu'elle lui avoit fait, ne lui donnoit plus à vivre que jusques à son retour. Comme elle sçavoit que ses reproches n'étoient que trop veritables, il n'y

eut rien de comparable à sa frayeur. Cependant comme si elle n'eut pas encore été assez malheureuse, elle se trouva grosse du fait du Marquis de Rivarolles, ce qui acheva de la jetter dans le dernier desespoir. Aussi prit elle une resolution terrible, & que je ne sçaurois raporter sans plaindre extrémement sa destinée. Car quoi que je ne la connûsse pas, j'avois été de amis de son pere, qui étoit un homme de service, & fort bien auprés du Cardinal Mazarin, elle s'empoisonna dés qu'elle sçût que son mari revenoit de l'armée, tellement que ne la trouvant plus pour exercer sa vengeance, il devoit aparemment la faire tomber sur celui qui étoit l'auteur de sa honte, mais s'il avoit eu assez de cœur pour menacer sa femme, il n'en eut pas assez pour se venger de son adultere, & il se trouva mille fois devant lui sans oser souffler.

Tout le monde sçavoit cette histoire, & comme je ne doutois pas, que quelque mine que fit Carman, il n'eût bien voulu qu'il ne fût arrivé quelque méchante afaire au Marquis de Rivaroles, je me doutai d'abord que c'étoit lui qui avoit fait dire à mon ami ce que j'ai raporté ci dessus. Mais n'aiant gueres resté dans ce sentiment par la raison que j'ai touchée, mes soupçons tomberent sur un autre, & ce fut sur le Marquis de Feuquieres, avec qui il y avoit fort peu qu'il avoit eu un démélé. Il n'avoit pas tort pourtant en cette rencontre, & de quelque passion que je sois prevenu, rien ne m'empêchera jamais de dire la verité. Il avoit joüé avec lui plusieurs fois, & aprés avoir perdu trois ou quatre cens pistoles qu'il avoit fort bien payées, il lui en avoit regagné cent cinquante, dont il ne pouvoit arracher un sou. Aprés le lui avoir demandées plusieurs fois, voiant qu'il lui avoit donné cent paroles sans en tenir une seule, il s'en alla à sa tente, lui prit ses chevaux, & sur ce que son écuier lui voulut dire quelque chose, il lui donna des coups de canne. Or le Marquis de

Feuquieres étoit un homme de qualité, à qui une pareille insulte devoit tenir au cœur, & quoi qu'on les eut accommodez, il étoit à presumer qu'il n'étoit pas sans ressentiment, du moins ce fut ma pensée, & aiant conté cette affaire à mon ami, je lui dis que c'étoit infailliblement de ce côté là qu'on lui étoit venu faire ofre de services: que si cela étoit son afaire ne pouvoit qu'elle n'allât bien, qu'il avoit des parens & des amis qui avoient du credit, mais que ce qui me donnoit plus d'esperance étoit l'assurance qu'on lui avoit donnée que Mr de Louvois ne prendroit point parti contre lui.

Pour sçavoir neanmoins si c'étoit une chose à laquelle il pût s'attendre, je lui conseillai d'aller voir ce Ministre, & de lui dire que Mr. de Rivaroles lui suscitant un procés qu'il croioit injuste, il venoit avant que de l'entreprendre remettre ses interêts entre ses mains; que comme il s'agissoit d'une chose qui avoit quelque connexité avec les afaires de l'Ordre de S. Lazare, il sçavoit trop le respect qu'il lui devoit pour rien faire sans lui en demander la permission, qu'il ne vouloit que lui de juge s'il avoit le temps de s'en donner la peine, sinon qu'il lui seroit bien obligé de lui en donner un de sa main. Mr de Louvois le reçût fort bien, & lui aiant dit qu'il n'empêchoit point qu'on ne lui fit justice, il le renvoia devant les Juges ordinaires. Il commença donc ses procedures, & le Marquis de Rivaroles qui le sçavoit à six vingt lieuës de son païs, fit d'abord mille chicanes pour le fatiguer. Celui qui lui avoit promis de solliciter pour lui s'aquita de sa parole, il trouva par tout mille facilitez qu'il n'auroit pas trouvées sans cela; cependant voiant que quelque diligence qu'il pût faire son affaire n'avançoit point, il commença d'avoir la maladie du païs, & aiant une envie inconcevable de s'en retourner, il fit offrir deux cens pistoles au Marquis de Rivaroles s'il vouloit le laisser en repos. Le Marquis de Rivaroles fut ravi de ces ofres, lui qui voioit que le

vent du bureau n'étoit pas pour lui, & comme le Roi formoit des camps toutes les années, & qu'il s'en préparoit un où il faloit qu'il allât, il fut ravi de trouver ce petit secours, étant broüillé le plus souvent avec l'argent comptant.

J'étois logé alors au Fauxbourg S. Germain, où mon occupation ordinaire étoit d'aller voir le matin mes amis, & d'aller joüer les aprés dînées. Car quoique je sçusse bien qu'il n'y a rien de plus dangereux que le jeu, comme je n'étois plus bon avec les Dames, il faloit bien que je passasse mon tems à quelque chose. Un de mes amis me mena à une fameuse Academie, qui n'étoit pas fort éloignée de chez moi, c'est au petit Hôtel de Crequi, lieu dangereux pour tout le monde, sur tout pour les jeunes gens qui n'ont pas encore assez d'experience pour se parer des coups qu'on leur porte. Enfin c'est un veritable lieu de friponnerie, & je m'étonne qu'y aiant tant d'ordre dans Paris, ceux qui ont soin de la Police ne fassent pas mieux leur devoir pour l'abolir. Je m'étonne encore que le Duc de Crequi, sous le nom de qui se tient cette fameuse banque, n'ait pas écouté mille plaintes qui lui ont été faites là-dessus; mais c'est qu'il faudroit qu'il donnât des apointemens à ses Officiers des Gardes à qui ce privilege sert de recompense, & lui qui a des biens par dessus la tête, & qu'une fille unique à qui les laisser, est si vilain, si cela se peut dire ainsi, qu'il aime mieux qu'on coupe la gorge tous les ans à une infinité de jeunesse, que de vouloir qu'il lui en coûte fort peu de chose: car il ne sauve en faisant cela, que les apointemens de deux pauvres miserables, de l'un desquels il n'auroit garde de se servir, pour peu qu'il fit de reflexion qu'un tel homme pour domestique n'est pas capable de lui faire grand honneur. En éfet, il n'a jamais été auparavant qu'un malheureux Exempt, servant à conduire au suplice les criminels, à la place de qui il y auroit long-temps qu'il auroit été mis, si on lui avoit rendu justice.

Pour l'autre je n'ai garde d'en dire tant de mal, outre qu'il est d'une autre naissance, je ne lui ai jamais vû faire de friponnerie, & étant cadet, comme il est, il lui est pardonnable de chercher à gagner de l'argent, puisque son maître le veut bien.

C'est sous la direction de ces deux Messieurs que roule ce bureau d'adresse; & dés le premier jour que j'y entrai j'y vis tant de phisionomies patibulaires, que j'eûs peur qu'au lieu de m'amener dans une maison on ne m'eût amené dans les bois. Mon ami jugeant à ma contenance de ce qui se passoit dans mon ame, me dit de me rassurer, que les voleurs n'y étoient plus, qu'ils avoient été pris il y avoit peu de jours, & que la justice exemplaire qui en avoit été faite empêchoit les autres de s'en aprocher. En éfet, il y avoit deux de ces heros qui avoient été roüez en Greve, pour au sortir de là avoir été voler la nuit. Et quoi que l'un se fit appeller le Comte de la Salle, & l'autre le Chevalier Despius, ni la Comté, ni la Chevalerie n'avoient pas été capables de les sauver. Ce que me disoit mon ami ne m'aiant pas rassuré entierement, non plus que les Gardes du Duc de Crequi que je trouvai dans l'antichambre armez de leurs bandoüilleres, j'entrai en tremblant dans le lieu où se faisoit la scene; & mon ami m'aiant presenté à Mrs. les directeurs, comme un homme qui en cas de besoin serviroit d'acteur dans leur comedie, j'en fus accablé de complimens. Tout cela ne me plaisoit point neanmoins, & je crois que j'eusse pris à l'heure même le parti de me retirer si je n'eusse vû le Comte de Rouvrai Gentilhomme de Bourgogne, qui au coin de la Chambre en étoit aux mains avec un autre que je ne connoissois pas. Comme c'étoit un honnête homme & de condition, je pris le parti de m'aller ranger auprés de lui, mais n'y aiant point trouvé de place, je fus obligé de me mettre à côté de celui contre qui il joüoit. C'étoit au piquet,

car on jouë-là à toutes sortes de jeux, quoi que celui qui plaît le plus aux directeurs soit le lansquenet, parce que la retribution en est plus forte. C'étoit, dis-je, au piquet que joüoit le Comte de Rouvrai, & celui que je voiois joüer n'étoit pas un des plus fins acteurs du monde, quant à sçavoir ménager les avantages qui étoient permis honnêtement, mais pour ce qui est de ceux qui sont défendus, je suis persuadé qu'il y excelloit, & je le dois être à moins que d'être incredule, puis que je vis de mes yeux une chose aussi adroite que l'on pût faire. Je crois que je ne lui plûs pas beaucoup de m'être ainsi mis auprés lui, & en éfet, je fus cause pendant quelque temps qu'il n'osa mettre en œuvre tous ses petits tours d'adresse; mais la fortune s'étant déclarée pour celui contre qui il joüoit, il perdit toute sorte de retenuë, & voiant qu'il y alloit peut-être de la plus grande partie de son bien, il ne se soucia pas de tout ce que j'en pourrois dire, pourvû qu'il le pût recouvrer. Il perdoit partie & revanche, & pour le tout qui étoit ce me semble de vingt-quatre pistoles, il en faloit quatorze au Comte de Rouvrai, qui étoit le premier, & à lui neuf. Aprés qu'ils eurent écarté le Comte de Rouvrai se trouva avoir le point, qui ne lui valoit que cinq, & le jeu étoit disposé de maniere, qu'il ne pouvoit achever en contant. Pour l'autre cela se pouvoit, s'il eût eû trois Dames, dont il en avoit écarté une, mais comme il vit qu'il avoit perdu, parce que le Comte de Rouvrai gagnoit les cartes, il ne laissa pas de les conter. Je crûs qu'il s'abusoit par mégarde, & j'eûs la bouche ouverte pour le dire tout haut, mais comme je regardois atentivement pour voir de quelle maniere finiroit cette comedie, un Maître fripon qui le voioit jouër aussi bien que moi, & avec qui il étoit d'intelligence, faisant semblant de badiner avec son écart, le laissa tomber, & l'autre faisant de l'empressé pour le ramasser, comme s'il eût eû peur que le Comte de Rouvrai ne l'eût vû,

reprit adroitement la carte qui lui manquoit, & en remit une autre à la place, si-bien que je ne fus jamais si étonné que quand je la vis dans son jeu. Ces deux honnêtes Messieurs étoient ; l'un un nommé Guerart, l'autre le Chevalier de Liguerac, tous deux fameux par leurs tours de friponnerie, ce qui pourtant ne les rendoit pas plus riches. Car l'un qui avoit eû du bien l'avoit déjà mangé, quoi qu'il n'eût que trente-cinq ans ; l'autre aprés avoir attrapé indifferemment toutes sortes de personnes, étoit obligé de se refugier souvent dans quelque maison de qualité, de peur de la prison.

Il est aisé de juger qu'elle impression cela me donna de cette honnête Academie. Cependant j'eus le lendemain à mon lever une visite d'un homme que je ne connoissois point, mais qui se fit connoître, en me disant que m'y ayant vû la veille, & que sçachant que j'étois joüeur, il me venoit donner avis de ceux qui joüoient bien, & de ceux qui n'en sçavoient pas plus que les autres. Il apelloit joüer bien quand on étoit fripon, & traitoit d'innocens ceux qui joüoient honnêtement. Il me dit que si je voulois il m'aprendroit tous les tours de souplesse qui se pouvoient pratiquer, non pas qu'il crût que je fusse homme à m'en servir, mais pour m'en pouvoir défendre. Je le remerciai de la peine qu'il vouloit se donner, & quoi que je ne l'eusse pas apellé en consultation, il ne laissa pas de faire comme les Avocats, qui ne vous entretiennent jamais sans requerir leur salaire. Il me demanda son droit, mais fort honnêtement, me disant qu'il étoit un Gentilhomme de consequence, & qu'il n'avoit pas toûjours été comme il étoit, qu'il esperoit se remettre bien-tôt, c'est pourquoi il me donnoit parole, foi d'homme d'honneur & de condition, de me rendre quatre pistoles qu'il me prioit de lui prêter. Comme ce n'étoit pas l'Hôtel de Crequi seulement que se rencontroient ces sortes d'escrocs, je crûs que je pourrois parer facilement

l'estocade, mais celui-ci étoit si pressant, que quelque aguerri que je fusse sur l'article, il me fut impossible de m'en sauver. Il est vrai qu'il ne m'en coûta pas ce qu'il me demandoit, il y eut même beaucoup à dire : voiant que je n'étois pas si dupe que de lui donner quatre pistolles, il se réduisit à trois, de trois à deux, de deux à une, enfin jusques à une piece de trente sols, que je lui donnai pour me délivrer de ses importunitez. Il me fit mille remerciemens, & à peine fut-il sorti, qu'il rentra une autre figure que je ne connoissois pas mieux que lui. Son compliment fut néanmoins fort different, celui-ci venoit me prier à dîner, & son emploi étoit de rassembler les gens pour faire faire la partie de lansquenet, quand par la disette d'argent elle étoit rompuë. Il m'entretint de la fortune qu'il y avoit à faire au jeu ; que tel que je le voiois il avoit eû un bon carrosse & quatre laquais, mais si propres qu'il n'y avoit point d'Ambassadeur dont le train eût été comme le sien ; que quant à sa personne, il avoit été un temps qu'il changeoit d'habits tous les jours, avoit une épée, & des boutons d'or masif, & qu'il ne desesperoit pas tant de sa fortune, qu'il n'esperât de se voir encore au même état.

Enfin il me bâtit bien du païs en peu de temps, après quoi voulant me faire voir qu'il avoit la main bonne, il me tira un jeu de carte de sa poche, avec lequel il me fit tous les tous d'adresse qui ont coûtume de surprendre davantage. J'eûs peur que tout cela ne produisît un même compliment que celui que je venois de recevoir, mais j'avois affaire à un homme qui n'étoit pas tout-à-fait si bas percé, & à qui l'emploi qu'il avoit produisoit quelque petite ressource. On lui donnoit le quart du profit qui pouvoit revenir de la banque, toutes charges déduites, & les trois autres se partageoient entre Dugas Lieutenant des Gardes de Mr. Crequi, du Four Enseigne, & Bragelogne, lequel avoit été au-

trefois en grand crédit pour ces sortes d'Académies, mais à qui le Roi avoit défendu de donner à jouër, depuis que Foucaut, qui avoit été autrefois Conseiller au Parlement, mais qui avoit perdu sa fortune pour trop aimer le jeu, avoit été tué chez lui. Ce Bragelogne avoit eû de son temps tout ce qu'il y avoit de gens de la Cour, ainsi comme les autres esperoient qu'aiant de si bonnes connoissances ils pourroient mettre leur maison dans la même vogue qu'avoit été la sienne, ils l'avoient associé avec eux. Mais outre que la maison étoit trop décriée pour que les gens de qualité y voulussent mettre le pié, il l'étoit trop lui-même pour qu'ils prissent confiance en lui. Cependant ce qui l'avoit perdu de reputation, c'est parce que l'Abbé de Lignerac, frere du Chevalier, dont j'ai parlé ci-dessus, avoit voulu commencer à contrefaire l'honnête homme. Cet Abbé qui ne valoit pas mieux que son frere, & qui aprés avoir été aussi indigent que lui, avoit eû la fortune, ou l'adresse de gagner quatre ou cinq cens mille francs, sçavoit fort bien jouër, pour me servir des termes que m'avoit apris mon donneur d'avis, tellement qu'y ayant beaucoup d'argent mêlé parmi celui-là, dont il étoit obligé à restitution, il dit un jour à un nommé Eroüard, à qui il avoit gagné de la sorte sept ou huit cens pistolles, s'il vouloit lui quitter pour soixante ce qu'il lui pouvoit devoir. Eroüard sçachant qu'il y en a beaucoup que la prosperité rend insolens, crût qu'il se mocquoit de lui, & lui dit qu'il ne prétendoit rien, parce qu'il ne lui étoit rien dû. Surquoi l'Abbé de Lignerac prenant la parole, tâcha de tourner la chose adroitement, lui disant qu'il avoit un certain scrupule qui lui faisoit croire le contraire: que comme lui, à qui il parloit, étoit vieux, il montroit souvent son jeu, que cela lui faisoit craindre que l'argent qu'il lui avoit gagné, lors qu'ils avoient joüé ensemble chez Bragelogne, ne fût pas trop bien aquis: que beaucoup de gens

n'auroient pas cette délicatesse, mais que pour lui, plûtôt que d'avoir cela sur sa conscience, il aimoit mieux lui donner ce qu'il lui offroit. Eroüard tout vieux qu'il étoit, entendit bien ce que cela vouloit dire, & aimant mieux avoir soixante pistolles que rien, il lui donna absolution de toutes choses. L'Abbé de Lignerac lui ayant ainsi conté son argent, ajoûta qu'il vit Bragelogne, & que s'il faisoit son devoir, il en tireroit encore quelque petite restitution : qu'il avoit été de moitié toutes les fois qu'il avoit joüé avec lui, & qu'il sçavoit bien que les choses s'étoient passées d'une maniere, qu'il y étoit obligé. Mais Bragelogne ne fit pas cas autrement de tout ce qu'Eroüard lui pût dire, & plus accoûtumé à prendre, qu'à restituër, il lui dit que l'Abbé de Lignerac avoit bien voulu lui faire ce present, parce qu'il étoit bien dans ses affaires, mais que pour lui qui y étoit beaucoup plus mal, il n'en avoit ni la volonté, ni le pouvoir.

C'est ainsi que ces honnêtes Messieurs qui tenoient la banque, non contens d'avoir tout l'argent des joueurs au bout de l'année, par le moyen de leur maltôte, à qui ils donnent le nom de ronde, tâchoient encore de se l'aproprier par des moyens plus courts, & plus faciles. En effet, celui qui m'y avoit mené la veille, étant venu justement dans le temps qu'on me prioit à dîner, & m'y ayant entraîné malgré moi, je vis que Mr. du Four ressembloit à Mr. de Bragelogne. Il joüoit contre un pauvre malheureux nouvellement débarqué, & celui-ci avoit été assez bête pour prendre un conseil, qui faisoit signe de son jeu à l'autre. Tout le monde vit cela aussi-bien que moi, & même on se le disoit tout haut, tant la chose étoit grossiere. Je demandai le nom de cet innocent, & quelqu'un m'ayant dit qu'il s'apelloit le Chevalier de Lissac, je voulus sçavoir d'où il étoit, parce qu'il y avoit eu autrefois un homme de son nom, qui m'avoit

rendu service On me dit qu'il étoit de la Comté de Foix, & comme c'étoit justement de ce pays-là, qu'étoit celui dont je viens de parler, j'eûs pitié de lui, & lui dis que s'il me vouloit croire il quitteroit le jeu. Cette parole donna de la confusion à du Four, qui se douta bien que je m'étois aperçû de quelque chose; neanmoins Lissac ne voulut point quiter, mais l'autre le fit, de peur que je ne disse à la fin tout ce que je voyois. En effet, ayant pris Lissac en particulier, m'étant fait connoître à lui, je lui découvris comment on le friponnoit, & cela le mit tellement en fougue, qu'il fit mille extravagances. Car il ne s'agissoit pas de quereller-là celui qui l'avoit ainsi attrapé, lequel étoit environné de Gardes, mais de lui parler tête à tête quand il sortiroit. N'ayant donc rien fait à cause du monde qui se mit un devant, je l'emmenai avec moi, & lui dis que s'il étoit sage il ne remettroit jamais le pié dans ce coupe-gorge: que pour moi je lui voulois bien dire, que je permettois qu'on me donnât les étrivieres, si l'on m'y rattrapoit, que je n'y avois pourtant point laissé de mes plumes; & que je voudrois qu'il pût dire la même chose. Comme c'étoit un jeune homme, & que la rage du jeu le tenoit, il ne profita point de mes leçons. Il y voulut retourner, mais du Four, dont l'affaire étoit venuë aux oreilles de Mr. de Crequi, crût que pour insinuër à tout le monde que ce n'étoit qu'une médisance, il devoit renoncer à ses interêts. Ainsi quoi qu'il ne demandât pas mieux que de tenir de telles dupes en chambre, il lui fit fermer la porte au nez. Lissac n'osa rien dire à cause qu'il avoit peur de s'atirer Mr. de Crequi sur les bras, & quoi qu'il lui dût être fort dur de se voir traiter de la sorte par un faquin, il se retira fort tranquillement. Si ce lui fut un affront, ce lui fut cependant un bonheur: au lieu de perdre son argent, comme cela ne lui pouvoit manquer, il fit une compagnie, & ayant ainsi

été obligé de sortir de Paris, il évita l'écueil, où se brisent quantité d'honnêtes gens.

Il m'étoit pardonnable si je cherchois ainsi à passer mon temps, c'est le malheur des gens de ma profession d'avoir bien des heures inutiles. Et quoi que je cherchasse à me desennuier, tantôt en lisant, tantôt en joüant, & quelquefois en me promenant, toutefois étois-je obligé de convenir que de toutes les conditions il n'y en a point de si malheureuse que celle d'un Gentilhomme. Si j'eusse pû devenir devot, comme j'ai déja dit, ç'eût été un grand bonheur pour moi, mais je n'y avois, s'il m'est permis de me servir des termes ordinaires, aucune veine qui y tendit : c'est une grace que Dieu ne fait pas à tout le monde, & pour mes pechez, j'étois de ceux à qui il la refusoit. J'avois une de mes parentes mariée à douze ou quinze lieuës de Paris, du côté de la Normandie, il y avoit longtemps qu'elle me prioit de l'aller voir, je lui mandai donc qu'elle m'envoyât son carosse jusques à Pontoise, & que je m'y rendrois un certain jour nommé. Elle ne se contenta pas de faire ce que je lui disois, elle y vint encore elle-même, & étant arrivée au grand Cerf de fort bonne heure, elle fut se promener par la Vill[illegible] attendant que le carrosse de Roüen, par leq[illegible] lui avois mandé que je viendrois, arrivât. E[illegible] étoit pas belle, & auroit eû sans doute fort grand tort de prétendre de l'être : neanmoins elle aimoit sa petite personne, & un certain air coquet qu'elle se donnoit, faisoit qu'elle n'étoit jamais sans adorateurs. Au reste deux Gentilshommes qui ne la connoissoient point, quoi qu'ils fussent du pays, l'ayant prise pour toute autre qu'elle n'étoit, l'accosterent, & debuterent d'abord assez honnêtement avec elle, ce qui fut cause qu'elle ne refusa pas leur compagnie. Cependant l'ayant trouvée de belle humeur, ils se confirmerent dans l'opinion, tellement que quand ils furent à l'hôtellerie, ils voulurent pousser leur

fortune. Si l'on en croit ce qu'elle en dit, elle entendoit raillerie jusques-là avec tout le monde, mais sur l'article elle se seroit broüillée avec son meilleur ami, s'en éclaircira qui voudra, pour moi qui suis trop vieux pour le faire, j'aime mieux le croire, comme on dit, que de l'aller voir, d'autant plus qu'elle se fit cette fois-là une grande affaire, pour ne pas accepter le parti qu'on lui proposoit. Elle se mit en défense, & les choses s'en allerent si avant que ses cornettes furent déchirées. Toute l'hôtellerie étoit donc en rumeur quand j'arrivai, & je fus surpris quand étant décendu de carrosse, l'on m'en eut apris le sujet. Je la fus trouver dans sa chambre, où elle s'étoit mise au lit, & aprés lui avoir témoigné la douleur que j'avois de cet accident, je lui demandai si elle n'avoit pas fait les procedures qui étoient à faire en pareille rencontre. Elle me dit qu'elle n'avoit rien fait, faute de conseil, mais que maintenant que j'étois venu, il faloit que je lui disse ce qu'il y avoit à faire. Je la blâmai d'avoir tant diferé, & lui ayant dit qu'il faloit faire informer de cette violence, j'eus recours à la Justice. Ces Messieurs les jeunes gens se trouverent fort étourdis, quand ils virent qu'on s'y prenoit non s[illegible]ment de cette façon, mais qu'ils avoient enco[illegible]ire à une personne de qualité, qui ne manqu[illegible]oit ni d'argent ni d'amis, pour les mettre à la raison. Quelqu'un leur conseilla de venir demander excuse de la sotise qu'ils avoient faite, à quoi s'étant resolus, ils envoyerent sçavoir si on le trouveroit bon, mais je dis à celui qui y venoit de leur part, qu'il faloit une plus grande mortification pour de si mal-honnêtes gens. Je fis une faute considerable en me pourvoyant ainsi devant la Justice, & si j'eusse été bien conseillé, ce n'auroit jamais été que devant Messieurs les Maréchaux de France. Nous en eussions eu raison, & bien plûtôt, & à bien meilleur marché, mais ma passion m'ayant emporté jusques au

point

point de leur vouloir faire faire leur procez, comme pour viol, je ne fis point de reflexion que nous nous allions jetter dans un labirinte d'afaires, dont il nous seroit impossible de sortir quand nous voudrions. En effet, nos parties ayant vû que nous avions pris ce parti-là avec tant d'imprudence, firent informer de leur côté, & quoi qu'ils n'eussent rien à dire contre une femme, neanmoins ils embroüillerent tellement les choses par leurs procedures & leurs chicanes, qu'ils obtindrent un Arrêt de défense contre un décret que nous avions contr'eux.

L'afaire fut donc évoquée au Parlement, & comme en matiere de procez c'est une chose qui ne finit point, pour rendre celui-ci immortel ils chercherent à cette femme, & à son mari qui s'étoit rendu partie, toutes les affaires qu'ils pouvoient avoir euës en sa vie, ou pour mieux dire leur en firent de nouvelles, afin qu'ils se fatiguassent tellement, qu'ils fussent obligez de s'accommoder: Ce mari & cette femme avoient un malheur qui est fort commun dans le siecle où nous sommes, ils avoient une fille laquelle avoit fait un enfant avec le précepteur de ses freres, ce qui leur avoit fait tant de peine qu'ils avoient été sur le point de la poignarder. Et rien ne les en avoit empêchez que le conseil que je leur avois donné de l'envoyer plûtôt à l'Amerique, & de faire courre le bruit qu'elle étoit morte. Ils m'avoient cru, & aprés avoir publié une feinte maladie, ils avoient fait un enterrement dans les formes, pendant que la nuit la fille prenoit le chemin de la Rochelle, où elle devoit s'embarquer. Cependant comme quelque précaution que l'on prenne, il est dificile que quelqu'un ne découvre le secret, leurs parties vinrent à sçavoir que tout cet enterrement n'étoit qu'une illusion, & croyant qu'ils avoient fait poignarder leur fille, ils embellirent leur procez de cette nouvelle scene. Ils demanderent pour preuve que c'é-

toit la verité, que la biere fut retirée de la fosse, & que l'ouverture en fut faite en presence de la Justice. La chose leur aiant été accordée, cela embarassa bien mon cousin, & ma cousine. Ils chercherent à se mettre à couvert de cette procedure, par plusieurs tours de chicane, dont ils ne pouvoient manquer au besoin, puisqu'ils étoient entre les mains des Procureurs, & des Avocats de Paris, Ville qui le peut disputer à Roüen, où l'on prétend qu'est le centre de la plus fine chicane. Quoi qu'il en soit, cela ne leur aiant servi de rien, on trouva une buche dans la biere, au lieu du corps, & le procez verbal en aiant été dressé ils commencerent à avoir le Procureur General sur les bras, qu'il leur demanda ce qu'ils avoient fait de leur enfant. Si ce leur avoit été un surcroit de chagrin, d'entendre raporter son histoire dans le Parlement, à laquelle les Avocats ne manquerent point de donner un embelissement conforme au sujet, ce leur fut un grand embarras d'être obligez de rendre conte de sa personne. Car au lieu d'aller à l'Amerique, comme ils avoient crû l'y envoyer, ils l'avoient confiée à un homme, qui en étant devenu amoureux, lui avoit accordé sa liberté, à condition qu'elle le traiteroit, comme elle avoit fait le précepteur. Ils avoient de la peine à dire cela en Justice, & d'ailleurs ils ne sçavoient encore, si on les en voudroit croire. En effet : ce n'étoit pas assez, & il faloit la retrouver à quelque prix que ce fut. Ils demeurerent donc incertains de ce qu'ils devoient dire, & faire, mais la justice croiant que leur embaras procedoit de toute autre chose, ils furent arrêtez l'un & l'autre, & logez à la Conciergerie. J'apris cette nouvelle avec le dernier chagrin, d'autant plus que je voyois bien que c'étoit moi qui en étoit cause, pour les avoir plongez dans ce malheureux procez, ainsi que j'ai dit, par mon imprudence. Etant obligé de les tirer de là, où de mourir en la peine, je m'enquis le plus secrettement qu'il me fut possible, de toutes

les femmes, qui vivoient d'un certain commerce, qu'il n'est point honnête de nommer, mais qui se devine aisément, sans que j'en dise davantage, s'ils n'avoient point parmi leurs Vestales une fille faite de telle, & de telle maniere. La grandeur de la recompense que je leur fis esperer, si elles me faisoient cette découverte, fit qu'elles se tremousserent un peu. Car enfin je ne m'étois pû adresser qu'à elles dans mon embarras, & j'avois presumé non sans beaucoup de raison, qu'une fille qui étoit abandonnée de pere, & de mere, & dont les inclinations étoient si méchantes, n'avoit pû se retirer ailleurs. Quoi qu'il en soit, c'étoit une étrange chose, que des gens de condition fussent obligez à une telle recherche, & que leur destinée fut si malheureuse, que pour sauver leur vie, ils deussent souhaiter d'être assurez de la continuation de leur infamie. Cependant on me fit passer en revûë, sans faire semblant de rien, une grande quantité de ces filles; & quoi que j'eusse toûjours oüi dire que le nombre en étoit excessif dans Paris, je n'aurois jamais cru à beaucoup prés, que le desordre y eut été si grand. J'emploiai plus d'un mois à visiter tous les endroits qui m'étoient indiquez, & il n'y en avoit jamais moins de dix ou douze dans chacun; mais parmi un si grand nombre, je ne trouvai pas pourtant ce que je cherchois, & tout ce que j'en pus aprendre, fut qu'elle avoit paru chez une apareilleuse, nommée la Marchand, mais qu'un homme en étant devenu amoureux, il l'avoit mise en chambre. Je demandai qui étoit cét homme, mais on ne me le sçût dire, ni l'endroit où il demeuroit, tellement que comme c'eut été chercher proprement une aiguille dans un tas de foin, que de pretendre la deterrer à Paris, je bornai-là ma recherche. Cependant comme je ne pouvois douter de la verité de cét avis, non seulement à cause de certaines circonstances, mais encore parce qu'elle s'étoit découverte elle-même à une amie qui étoit cel-

le qui faisoit ce raport, les Avocats pour arrêter le cours des procedures criminelles qui se faisoient contre mon cousin & ma cousine, jugerent à propos de la faire entendre. C'étoit quelque chose que cela, & il étoit facile aux Juges de connoître que des gens de condition n'en viendroient pas à un éclaircissement qui leur devoit faire tant de peine, à moins que ce ne fut la verité: mais cette fille qui portoit son reproche avec elle ne pouvant pas servir de témoin selon les loix, toute ma peine fut inutile, & il falut que je cherchasse un autre remede.

Cependant nos parties triomphoient voiant nôtre embarras, & si nous eussions été dans un autre temps, je me serois, tout vieux que j'étois, coupé la gorge mille fois avec eux. Mais le Roi qui entre mille belles choses qu'il avoit faites, n'avoit rien fait sans doute de si beau ni de si glorieux que d'ôter la fureur des duëls, étoit si rigide là-dessus, comme j'ai déja dit, que ç'eut été vouloir se perdre absolument que d'aller contre ses ordonnances. J'avois de la peine neanmoins à me retenir, quand je les voyois au Palais, & il m'arriva plusieurs fois de les pousser, sans qu'ils fissent semblant d'y prendre garde. Cela me donna encore plus de dépit, voyant que nous n'avions affaire qu'à des miserables. Cependant tout cela n'étant pas le fait, & les Juges m'avertissant qu'à moins que d'avoir de meilleures preuves de la vie de Mademoiselle de...... son pere & sa mere étoient en grand danger de la leur, je m'en fus chez le Doien des Commissaires du Châtelet, & le priai d'avertir ses confreres que quand on leur porteroit les registres des chambres garnies, ils s'informassent des hôtes & des hôtesses s'ils n'avoient point chez elles ce que je cherchois. J'y attachai cent pistolles de récompense, ce qui fut cause qu'ils firent leur devoir. En effet, ce fut par leur moyen que je sçûs qu'il y avoit une fille à peu prés de la maniere que je la dessignois dans la ruë Galande, prés de la place

Maubert, & m'y en étant allé sous prétexte de vouloir loüer une chambre, je trouvai enfin cette malheureuse qui étoit dans un si pitoyable état, que si je ne l'eusse vûë plusieurs fois, il m'eût été impossible de la reconnoître.

Elle fut fort surprise de me voir, principalement quand l'ayant apellée par son nom, elle m'entendit lui faire des reproches. Elle crût que jeune comme elle étoit, il lui seroit facile de se défaire d'un pauvre vieillard, c'est pourquoi pendant qu'elle faisoit semblant de pleurer, elle prit son temps pour gagner la porte; mais comme j'avois l'œil par tout elle ne pût executer son dessein, & la connoissance qu'elle m'en avoit donnée m'aiant obligé à prendre toutes mes précautions, je la gardai à vûë jusqu'à ce qu'il me fut venu main forte. Son pere & sa mere avoient presenté Requête qu'il leur fut permis de la faire enfermer en cas qu'ils fussent assez heureux pour avoir de ses nouvelles, ainsi me servant de cette permission je la fis mener aux Madelonettes, lieu destiné pour enfermer les filles de méchante vie. Ce fut un grand bonheur pour moi d'avoir fait cette découverte. Mr. & Madame de...... étoient sur le point d'être jugez, & je ne sçais ce qui fut arrivé de leur afaire. Cependant la representation qu'ils firent de leur fille aiant rendu inutiles & vains tous les efforts qu'on faisoit pour les perdre, ils eurent main levée de leurs personnes, & quoi que leurs parties s'éforcassent de les faire retenir, sous prétexte qu'ils avoient abusé des ceremonies de l'Eglise, en faisant enterrer, comme j'ai dit, une buche, & faisant faire sur elle les prieres accoûtumes. En éfet, ils eurent besoin d'amis pour se laver de cette accusation, & même cela n'empêcha pas qu'ils ne fussent condamnez à une amende. Cependant les Juges voioient bien que tout cela n'étoit qu'une recrimination: mais aiant été obligés de suivre la rigueur des Ordonnances, aprés avoir ainsi fait leur devoir,

ils rendirent justice à ma cousine. Ils condamnerent ses parties non seulement à tous les frais du procez, qui étoient considerables, mais encore au bannissement, ce qui fut une grande tache pour leur Maison, qui faisoit quelque figure dans la Province. Mr. & Madame de .·.·. furent consolez de tous les maux qu'ils avoient soufferts par un Arrêt si équitable, & s'en étant retournez chez eux, leurs parens & leurs amis les vinrent feliciter, de les voir ainsi délivrez d'inquietude. Ils voulurent que je les accompagnasse, & tâcherent par toute sorte de bon traitement de se revancher des peines que j'avois pû prendre pour eux. Mr de .·.·. avoit des oiseaux, & me plaisant beaucoup à cette chasse, je passai quinze jours avec beaucoup de satisfaction, au bout desquels m'en voulant revenir, ils ne le voulurent jamais permettre. Comme je n'avois pas grande affaire à Paris, je me laissai aisément gagner, & demeurai encore deux mois entiers dans cette maison, non pas que mon dessein fut de m'y arrêter si long-temps, mais parce que sur la fin de mes jours je pensai faire une folie, dont je ne m'étois jamais crû capable. Il y avoit à cinq ou six lieuës de là, une fille parfaitement belle, & d'un esprit dont il étoit impossible de se défendre. Elle vint chez Mr. & Madame de .·.·. leur rendre visite, & dés que je la vis, je me sentis tellement touché, que quand je n'aurois eû que vingt-cinq ans, je n'aurois pas été plus amoureux. Je demeurai donc à ses piés, pendant deux jours qu'elle demeura dans cette maison, & comme elle n'avoit point de bien, & qu'elle jugeoit du mien par la figure que je pouvois faire, elle crût qu'elle me devoit bien traiter, afin de m'obliger à l'épouser. Comme il n'y a personne qui ne se flâte, je crûs qu'étant encore assez vert & assez vigoureux, je pouvois lui avoir donné dans la vûë, & lui aiant promis de l'aller voir, à peine s'en fut-elle allée que je songeai à m'aquiter de ma promesse. Monsieur & Madame

de..... me raillerent beaucoup, mais ne suivant que ma passion, je montai à cheval, & quoique je leur promisse que je ne demeurerois que deux jours tout au plus, j'en demeurai quinze, si-bien que je m'en revins si transporté d'amour, ou pour mieux dire si fou, que quand j'y pense seulement, j'en ai de la confusion. Mr. & Madame de....... qui ne sçavoient point mes afaires, & qui au contraire croioient qu'aiant été assez bien à la Cour, j'avois amassé quelque chose, me dirent qu'il faloit épouser cette Demoiselle, & faire sa fortune: que c'étoit une personne de qualité & fort vertueuse, & qu'il valoit mieux lui laisser ce que j'avois, qu'à des gens que je n'aimois pas; que pour n'avoir point de bien, c'étoit dequoi je me devois le moins soucier à l'âge que j'avois; que je ne me verrois point chargé d'un grand nombre d'enfans, & que quand même cela seroit, du moins ne les verrois-je que petits, & par consequent ne serois-je point obligé à faire beaucoup de dépense pour eux. Il ne faloit point qu'ils me dissent tout cela, pour me rendre encore plus fou, j'avois déja eû la pensée de me contenter à quelque prix que ce fût, & quoi que je visse bien que n'ayant point de fonds, ce seroit rendre une femme miserable, toutes mes reflexions n'avoient pas été capables de me rendre ma raison. Ainsi en me défendant de cette proposition, que comme un homme qui étoit retenu seulement par son âge, ils me dirent que je me mocquois de m'arrêter à peu de chose, que je ne paroissois pas plus de quarante ans, & qu'encore une fois, si je voulois ils m'y rendroient service. Je ne leur dis ny ouy ny non, & ayant encore retourné à deux ou trois jours de-là chez cette Demoiselle, je lui parlai moi-même de ce prétendu mariage, lui disant que je ne la voulois point tromper: qu'il n'avoit tenu qu'à moi d'avoir beaucoup de bien, mais que j'avois été si peu ménager, que j'avois mieux aimé faire la fortune des

autres que la mienne : que j'avois eû d'ailleurs une belle-mere qui m'avoit ruïné, en faisant revivre de vieilles dettes de nôtre Maison, ausquelles elle s'étoit fait subroger : qu'ainsi je ne lui offrois pas grand' chose en lui offrant ma personne : que je n'avois qu'une rente viagere sur la banque de Lion, qui avoit été autrefois de mille écus, mais dont il y avoit maintenant le quart de retranché : que je n'avois dis-je que cette rente avec quatorze ou quinze mille francs que j'avois mis entre les mains de quelques particuliers, & que c'étoit à elle à voir si elle voudroit se contenter d'un homme qui auroit voulu avoir vingt mille livres de rente pour les lui offrir, mais qui étoit assez malheureux pour en être bien éloigné. Je lui dis ainsi que j'avois plus de bien que je n'en avois, puisque comme on peut voir je lui mettois en ligne de conte ce que j'avois donné à Mr de Saillant & à la Jonchere, qui étoit neanmoins perdu : mais je tâchois à mettre seulement mon honneur à couvert, & lui aurois fait acroire ensuite que je n'étois pas cause si l'on m'avoit fait banqueroute. C'est ainsi que l'amour avoit troublé ma raison, & je puis dire que je ne me connoissois plus moi-même.

Cependant ma proposition plût à la Demoiselle, à qui je promettois d'ailleurs de lui faire don de toutes choses. Ainsi comme elle ne dépendoit que d'elle-même, car elle n'avoit qu'une mere, qui faisoit tout ce qu'elle vouloit, nôtre mariage fut bien-tôt arrêté. Le bruit s'en étant répandu dans la Province, nous en reçûmes les complimens de tout ce qu'il y avoit de personnes de qualité dans le voisinage, & la fille ne doutant plus que je ne fusse bien-tôt son mari, m'acorda de petites libertés qui n'alloient point contre son honneur, & qui servirent à me rendre si amoureux, qu'il m'arriva des choses que la bien-seeance veut que je cache, mais qui lui firent croire que je n'étois pas si vieux que je paroissois. En éfet, il n'en fut pas ar-

rivé davantage à un jeune homme, & encore auroit-il falu qu'il eût été prévenu d'une aussi forte passion que moi. Je dis cela pour faire voir que les filles ne disent pas toûjours ce qu'elles pensent, car quoique celle-ci se fut aperçûë souvent de pareille chose, elle ne m'en témoigna jamais rien jusques à un certain jour, & Dieu le permit afin que je ne la rendisse pas malheureuse, & que je ne me le rendisse pas moy-même. Nous étions à Vêpres, & sa dévotion l'aiant portée à ne s'en pas contenter, & à vouloir entendre Complies. Comme ce vint à l'Hymne qui s'y chante, elle me dit à l'endroit de (*ne polluantur corpora* ,) que je prisse garde que cela ne m'arrivât plus. Je fus surpris de la trouver si sçavante, & lui aiant demandé qui lui en avoit tant apris, elle commença à rougir, & fut fort embarassée. Plus je lui vis de confusion, plus je crûs qu'il y avoit quelque mistere là-dessous; & comme je ne voulois point qu'une fille en sçût tant, & encore une dont je prétendois faire ma femme, je lui dis tout résolument que je voulois qu'elle m'aprît qui l'avoit si bien instruite. Elle me dit avec la plus grande ingenuité du monde, qu'étant un jour chez un de ses parens, qu'elle me nomma, & qui étoit pourtant marié, il l'étoit venuë trouver à son lit, où sa brutalité l'avoit mené si loin, qu'elle avoit apris des choses qui lui étoient inconnuës auparavant. C'en étoit assez en dire pour me faire juger que cet homme en avoit été amoureux; & comme il étoit dans une grande fortune, & que je lui voiois mille égards pour lui, j'attribuai à reconnoissance, ce qu'elle avoit toûjours rejetté sur la reflexion qu'elle disoit faire qu'elle en pouvoit avoir besoin. En un mot je devins jaloux, ou pour mieux dire, je crûs que je n'aurois que ses restes, en quoi je dois rendre ce témoignage à la verité que je faisois un tort préjudiciable à cette fille, qui étoit une personne encore plus vertueuse, qu'elle n'étoit bel-

le. Quoi qu'il en soit, quoi que le jour fut pris pour nous marier, je montai à cheval sous prétexte d'aller donner ordre à quelque chose, & lui aiant écrit une lettre fort ample, où l'amour & la jalousie avoient tantôt le dessus l'un de l'autre, je la finissois en lui assurant que je l'aimerois toûjours, mais que je ne serois jamais son mari. Mr. & Madame de . . . . voyant un si grand changement, & ne sçachant pas ce qui en étoit cause, firent ce qu'ils pûrent pour nous raccommoder; mais outre que son dépit ne lui permît pas d'écouter cette proposition, ma délicatesse fit le même éfet, tellement que je les priai de ne pas essaier davantage une chose à laquelle ils ne réüssiroient pas quand il n'y auroit que moi de qui elle dépendroit. Si j'eusse eû afaire à une fille fort interessée, elle m'eut demandé de grands dommages & interêts, & sans doute j'y eusse été condamné, mais traitant la chose fierement, & comme doit faire une personne de condition, non-seulement elle s'abstint de ces vilenies, mais me renvoia encore tout ce que je lui avois donné. Je ne le voulus pas reprendre, & dis à celui qui venoit de sa part, qu'il n'avoit qu'à remporter ces bagatelles, & que je les donnois de bon cœur à une personne que j'avois tant aimée. Mais quoi qu'elles valussent bien deux ou trois cens pistolles, elle ne les voulut jamais prendre, & me les renvoia pour une seconde fois, avec ordre de les laisser à Mr. & à Madame de . . . . . en cas que je m'obstinasse à les lui renvoier.

Voila de quelle maniere finit cette affaire, laquelle je me serois repenti plusieurs fois d'avoir manquée si j'eusse eû beaucoup de bien, pour mettre cette fille à son aise. Mais ma raison venant au secours de ma jalousie, qui peut-être auroit été trop foible contre mon amour, j'envisageai toutes les suites qu'auroit eû ce mariage, & sur tout l'état où j'aurois laissé une femme & des enfans venant à mourir. Quoy qu'il en soit, Dieu à tout

fait pour le mieux, & cette personne avoit trop de merite pour rencontrer si mal. Cependant à moins que de vouloir finir mes jours chez Mr. & Madame de .·.·.·. je crûs que je devois m'en retourner, & comme ils avoient encore l'honnêteté de me vouloir retenir à toute force, je fus obligé de leur dire que j'avois des affaires qui m'apelloient indispensablement à Paris. Ils virent bien que ce n'étoit qu'un prétexte, c'est pourquoi sans faire semblant de rien, ils firent cacher la selle de mes chevaux, si-bien que quand mes valets les voulurent seller, ils me vinrent dire qu'il leur étoit impossible, à moins que je ne les leur fisse rendre. Je n'en parlai que par maniere d'acquit, voiant bien qu'il seroit inutile, & tout ce que je leur demandai fut de me dire combien donc ils vouloient que je fusse encore de temps chez eux. Ils me dirent huit jours, & il falut bien m'y resoudre, puis que je ne pouvois faire autrement. Je crois pour moi qu'ils avoient une revelation de ce qui devoit arriver, & ils vouloient sans doute que je fusse de la nôce malgré que j'en eusse. Cependant ce ne fut pas de la mienne, mais bien celle de leur fille, qui aprés tout ce que je viens de dire, a été encore si heureuse, qu'elle a trouvé un mari qui l'a mise fort à son aise, & ce qui est de plus difficile à croire qui ne l'aime pas seulement, mais encore qui l'adore J'étois sur la fin de mon terme, & je croiois de m'en aller le lendemain, lors que sur les trois ou quatre heures de l'aprés-dînée, on vint dire à Mr. & à Madame de .·.·.·. qu'un Gentilhomme inconnu demandoit à leur parler. Ils répondirent à celui qui leur annonçoit cette nouvelle, qu'on n'avoit qu'à le faire venir, à quoi aiant obeï, nous vîmes entrer un homme fort propre, mais mis d'une telle maniere que je le pris d'abord pour un étranger. Je ne me trompois pas, il étoit Suisse, & nous le connûmes bien dés qu'il eut commencé son compliment. Il dit à Mr. & à Madame de .·.·.·. moi-

tié jargon, moitié François, qu'il étoit leur serviteur avant que de les avoir vûs, & cela seulement sur le bruit de leur reputation, mais qu'aprés avoir eû l'honneur de les saluër, comme il venoit de faire, ce seroit encore une autre chose, s'ils lui donnoient lieu de leur rendre ses trés-humbles services. Ce compliment étoit un peu tiré aux chevaux, ou du moins il me sembla tel; neanmoins il le fit d'une maniere que je crûs qu'il n'étoit pas de ceux qui avoient pris les Marionettes de Brioché pour des diablotins, tellement que s'il en fut demeuré-là, j'aurois crû qu'il se seroit pû trouver des gens d'esprit parmi les Suisses, comme parmi les autres nations. Mais je ne restai pas long-temps dans cette erreur, & je fus obligé de croire du moins que s'ils avoient un esprit à leur mode, toûjours n'étoit-il accompagné de gueres d'honneur. Car celui-ci aprés le compliment que je viens de dire, aiant demandé à entretenir Monsieur & Madame de ..... en particulier, leur dit qu'aiant vû Mademoiselle leur fille, il en étoit devenu si amoureux, que s'ils lui vouloient permettre de l'épouser, il leur en auroit beaucoup d'obligation, que s'il l'en avoit voulu croire il l'auroit fait sans le leur venir demander, mais que quoi qu'il fut étranger, il sçavoit bien à qui son devoir l'obligeoit, principalement envers des personnes de leur qualité & de leur merite, que c'étoit aussi la premiere chose qu'il avoit voulu faire devant que s'engager plus avant dans cette poursuite: qu'il ne leur demandoit point combien ils donneroient à leur fille, que quoi qu'il n'eût point de bien, il se faisoit un cas d'honneur d'épouser une femme qui lui eût obligation de sa fortune; qu'il avoit une compagnie qui valoit du moins une bonne terre, & d'ailleurs cinquante mille francs d'argent comptant: que quoi qu'il l'eut trouvée dans un lieu où les François faisoient scrupule de prendre une femme, comme il n'avoit pas tant de

penchant qu'eux à croire le mal, il s'étoit mis en tête que tout ce qui se pouvoit dire d'elle, n'étoit que médisance : que quand même il en seroit quelque chose, il sçavoit bien qu'une pauvre fille étoit foible d'elle-même, qu'aussi ce n'étoit pas pour rien qu'en son païs une femme qui manquoit à son honneur étoit bien plus criminelle qu'une fille, qu'il ne faloit pas que l'on crût que ce fut à cause qu'ayant un mari qui pourvoioit à toutes ses necessitez, il ne lui étoit pas permis d'y joindre le ragoût d'un amant, mais parce qu'aiant vû prendre une vigueur d'esprit dans la societé de l'homme, qu'elle ne pouvoit pas avoir d'elle même, on jugeoit que la faute qu'elle avoit faite, ne venoit que d'un libertinage, auquel il n'y pouvoit avoir d'excuse.

Il dit encore beaucoup de choses, pour prouver que tout ce que pouvoit faire une fille, devant que d'être mariée, n'étoit qu'une bagatelle, & entr'autres que nous commençions nous-mêmes à revenir de cette erreur, témoin ce que faisoient tous les jours de fort honnêtes gens, dont le nombre étoit si grand, qu'il auroit trop d'afaires s'il les vouloit specifier par le détail : qu'il se contenteroit donc d'en nommer deux ou trois qui étoient de leur connoissance, comme pouvoient être le Comte du Bourg Colonel de Cavalerie, S. Quentin, & Monsabés : que le premier avoit épousé une femme qui avoit eû un enfant de son propre pere, le second la maîtresse du Duc d'Epernon, & le troisiéme une fille, dont l'avanture étoit si publique, qu'elle avoit été même jusques au Parlement : qu'on ne pouvoit disconvenir que les deux premiers ne fussent d'honnêtes gens, & que si l'autre n'avoit pas cette réputation, ce n'étoit pas à cause de son mariage, mais parce que de lui-même il ne valoit pas grand chose : que si des François il vouloit passer à ceux de sa nation, il seroit obligé de s'arrêter presque sur tous ceux qui avoient des femmes : que Mr. Stoup avoit pris la sienne dans

un lieu, où il avoit pû rendre témoignage par lui-même, qu'elle n'avoit pas la vertu en recommandation; que neanmoins on sçavoit bien l'estime où il étoit, non pas seulement parmi eux, mais encore parmi nous, & même auprés du Roi, qui l'avoit comblé de biens & d'honneur: que Madame Stoup non plus n'en étoit gueres moins estimée, quoi qu'il tombât d'accord que cela étoit un peu problematique: quoi qu'il en soit, que nos Dames ne lui en faisoient pas moins de caresses, quelle étoit toûjours parmi un tas de Duchesses, & de femmes de la premiere qualité: que Madame Renould femme d'un Capitaine aux Gardes Suisses, étoit sur le même pié, quoi qu'elle eût fait dire la même chose d'elle, devant que d'être mariée, qu'ainsi tout bien consideré, tant de delicatesse n'étoit bonne que pour les visionnaires.

Mr. & Madame de ..... furent ravis de l'entendre discourir de la sorte, & aprés un discours si bien arrangé & si persuasif, ils jugerent que si le malheur lui venoit d'être cassé, il avoit du moins assez de talent pour devenir un habile Avocat. Ainsi n'aiant garde de refuser un gendre de sa trempe, puis qu'il ne s'en trouvoit pas tous les jours de semblables ils lui donnerent son consentement, sans vouloir d'autre assurance de ce qu'il étoit que sa parole. Comme c'étoit une grande grace qu'ils lui faisoient, il leur en fit des remercimens proportionnez à l'opinion qu'il en avoit; cependant il se presenta une petite dificulté avant que de pouvoir conclure la chose, il demanda qu'ils la reçûssent dans leur maison, afin de la pouvoir épouser dans un endroit plus honorable que celui où elle étoit. Mais eux ayant peur que ce ne fut un prétexte pour la remettre sur leurs bras, s'en défendirent le mieux qu'ils pûrent, tellement que cela eût été capable de faire tout échoüer, si m'aiant communiqué cét entretien, je ne leur eûs remontré qu'ils pouvoient prendre de certaines mesures qui ne leur

permettoient pas de douter de sa sincerité : qu'il faloit l'obliger d'acheter une terre dans leur voisinage, & que s'il faisoit ce pas-là c'étoit une marque qu'il n'y entendoit point de finesse. Je croiois leur donner un bon expedient, mais ils me dirent qu'ils aimeroient mieux payer toute leur vie la pension de leur fille que d'avoir jamais de telles gens pour voisins ; qu'ils allassent acheter du bien s'ils vouloient prés le Comte du Bourg, qui étoit à quinze ou vingt lieuës delà, & qu'étant les uns & les autres de même confrairie ils n'auroient rien à se reprocher. Comme je vis cela je leur dis qu'ils ne s'amusassent donc point à faire une dificulté sur la pointe d'une aiguille, qu'il faloit risquer quelque chose dans une pareille affaire, & que quand même ce qu'ils craignoient arriveroit, il n'y avoit pas un si grand inconvenient qu'ils s'en dûssent beaucoup mettre en peine : quand ils auroient fait venir leur fille chez eux, & que l'homme leur manqueroit de parole, ils seroient toûjours les maîtres de la renvoier dans le Convent, que pour une crainte sans doute mal fondée je ne leur conseillois pas de manquer une chose si avantageuse, qu'ils en auroient regret toute leur vie, & qu'en un mot ils devoient chercher à quelque prix que ce fût de se décharger d'un fardeau si pesant.

Il n'y avoit pas le mot à dire à cela, ainsi Mr. & Madame de..... s'étant rendus à mes raisons, ils me dirent que puis que ce n'étoit qu'à ma consideration qu'ils vouloient bien risquer quelque chose, il faloit au lieu de m'en retourner à Paris, comme je faisois mon compte, je demeurasse avec eux jusques à ce que l'afaire fut entierement concluë. Il ne fut pas necessaire de me faire une grande violence pour m'y faire resoudre, outre que dans une pareille occasion on a coûtume entre parens de s'assembler, je me faisois un plaisir de voir si nôtre Suisse seroit aussi content le lendemain de ses nôces qu'il le paroissoit maintenant. Ainsi leur

aiant assuré que j'étois disposé à suivre leur ordre, & qu'ils n'avoient qu'à commander, ils m'emmenerent à Paris dans leur carrosse, nous fûmes chercher l'épousée, laquelle dans l'esperance qu'elle avoit de sortir du Convent, avoit pris tellement soin de sa personne, que nous la trouvâmes belle comme le jour. Nôtre amoureux qui avoit pris la même voiture que nous, nous fit cent contes en venant, de la même force que ceux qu'il avoit faits à Mr. & à Mad. de ·.·.·.· en particulier, & j'avoüe quelque connoissance que j'eusse des gens de son païs, je ne les aurois jamais crûs, si je ne les eusse entendus de mes propres oreilles Cependant pour nous faire voir qu'il étoit de bonne foi, il nous pria avant que de décendre nulle part, de vouloir le mener à son hôtellerie, & aiant fait monter son beau pére & sa belle-mere avec lui, il leur ouvrit une cassette, de laquelle il tira un billet de 50000 francs sur la Caisse des emprunts, il voulut aussi que j'en eusse la vûë, & me l'aporta dans le carrosse, d'où je n'étoit pas décendu, parce qu'il m'avoit pris un certain mal, fort semblable en aparence à la goute, mais qui pourtant ne se trouva rien le lendemain.

Nous demeurâmes huit jours à Paris, devant que de nous en retourner pour conclure ce mariage, & cependant Mademoiselle de·.·.·.· reçût tant de presens de son amoureux, que je me dis mille fois qu'il n'y avoit que bonheur & malheur dans le monde. En éfet, une fille qui auroit vécu comme une honnête fille est obligée de faire, & qui auroit eu d'ailleurs beaucoup de bien, auroit été trop heureuse de trouver le parti qu'elle rencontroit. Il n'avoit pas plus de 28 à 30 ans, & comme il avoit bien dit, sa compagnie valoit du moins une bonne terre. C'étoit une compagnie aux Gardes, & il en tiroit tous les ans 24000 francs. D'abord qu'il se fut fait connoître pour un homme de cette consequence, j'eus envie de lui rendre un & bon service, il nous avoit redit plusieurs fois en venant, qu'il n'en auroit pas

plus méchante opinion de sa femme prétenduë, pour la trouver dans un lieu si suspect. Afin de l'entretenir dans cette bonne pensée, je me ressouvins de la pommade que j'avois trouvée chez les filles de la Reine, & dont j'ai parlé ci-dessus, ainsi je fis tous mes éforts pour en avoir de pareille, mais la fortune qui avoit voulu que j'en trouvasse lors que je n'en avois point de besoin, fit que je n'en trouvai point lors que j'en avois tant affaire. Mais Mad. de . . . . avoit été, graces à Dieu en trop bonne école, pour ignorer aucune chose. Si elle ne sçavoit pas ce secret, elle en sçavoit un autre qu'elle mit en usage, & avec des coquilles d'œuf elle répara si bien tout le desordre qu'il pouvoit y avoir à son fait, que quand son mari l'eut épousée il se releva tout exprés pour nous venir avertir qu'il avoit eû raison de nous dire tout ce qu'il nous avoit dit tant de fois. Nous le congratulâmes sur sa bonne avanture, & il en fut si charmé, qu'il n'y eut point de complaisance qu'il n'eût pour elle, si-bien que nous pûmes dire que s'il y avoit des bons maris, c'étoit sans doute parmi les Suisses qu'il les falloit aller chercher.

Toute la Province fut fort étonnée de ce mariage, sçachant l'histoire de la Demoiselle, laquelle avoit trop fait de bruit pour être ignorée de personne. Cependant chacun sous prétexte de la venir congratuler, vint pour observer la contenance du mari, mais on ne vit point que pour être cocu, il fit une autre figure que les autres. Pour ce qui est de la nouvelle mariée, elle dit à celles qu'elle connoissoit seulement mediocrement, qu'il ne faloit pas qu'elles s'étonnassent si son mari paroissoit si satisfait, que les gens de son pays étoient des dupes, & qu'il étoit encore trop heureux pour un Suisse. Beaucoup qui avoient peut être besoin de rencontrer des gens qui fussent d'aussi bonne foi que lui, envierent son bonheur, sur tout quand on lui vit un carrosse magnifique, avec un train où rien ne manquoit. La Demoiselle que j'avois pensé épouser n'étoit point

encore venuë, quoiqu'elle fût des amies de la maison, & j'entendois dire quelquefois à Mr. & à Madame de .... qu'ils s'en étonnoient. Mais pour moi je ne m'en étonnois pas, j'en sçavois à peu prés la raison, & comme elle avoit apris que j'avois été non seulement des nôces, mais que j'étois encore dans le logis, elle n'y auroit jamais mis le pié, j'entens tant que j'y eusse demeuré, si une personne de qualité du païs ne l'y eût amenée, sans lui dire où elle l'amenoit. Elle se trouva donc tout d'un coup dans le Château, sans sçavoir où elle étoit; mais n'étant pas long-temps sans se reconnoître, elle lui témoigna le chagrin qu'elle lui faisoit. Cette Dame lui donna de méchantes excuses, & comme il étoit desormais trop tard pour reculer, elle fut obligée de la suivre. Jamais je ne fus si surpris quand je la vis, comme je connoissois son humeur je jugeai bien qu'on lui avoit fait violence, cependant mes blessures n'étant pas si bien gueries qu'elles ne seignassent encore, je ne pûs jetter les yeux sur une personne que j'avois tant aimée, & que j'aimois peut-être autant que jamais, sans me sentir le cœur tout émû. Je souhaitai mille fois d'avoir été Suisse, pour ne pas avoir tant de délicatesse, & enfin j'étois si prêt à faire de nouvelles folies, que pour peu qu'on m'y eût poussé j'aurois succombé assurément à la tentation. Mais quelqu'un aiant été assés indiscret pour en parler en sa presence, elle se leva le visage plein de dépit, & sans répondre un seul mot elle sortit de la chambre, & fut se promener dans le Jardin. Cela fut cause que personne n'osa plus en ouvrir la bouche, & s'en étant retournée dés le jour même, elle nous sauva à l'un & à l'autre un peu de confusion.

Les nôces étant achevées je m'en retournai à Paris, & ressemblant à ces filles de joye qui ne demeurent jamais trois mois en un même endroit, je fus loger auprés de saint Paul chez un baigneur. C'étoit un petit homme fort adroit, & qui eut bien fait quelque chose s'il eut voulu, mais il étoit si

débauché qu'il n'y avoit rien de même, sur tout au jeu, où il perdoit en une heure tout ce qu'il pouvoit gagner en un mois. C'étoit à ce que je pûs juger la faute de sa femme, laquelle au lieu de le retirer doucement de sa débauche ne s'amusoit qu'à crier aprés lui, si-bien que ne haïssant rien tant que sa maison il ne s'y trouvoit que le plus rarement qui lui étoit possible. Je le connoissois pour l'avoir vû garçon de Dupin, qui demeuroit dans la ruë S. Antoine, lequel étoit du même métier, & où j'avois logé pour le moins cinq ou six ans à diverses fois. Beaucoup de gens de qualité y demeuroient aussi : & pendant que j'y étois il y arriva une avanture laquelle surprit bien du monde, & qui à mon avis surprendra tellement le lecteur qu'il aura peine à y ajoûter foi. Mais je le prie, avant que de juger temerairement, de vouloir s'informer de la verité : Dupin est encore en vie, & les gens dont j'ay à parler apartenoient à des personnes de si grande consideration, que leur nom n'est pas inconnu même aux étrangers ; ainsi l'on peut sçavoir d'eux si j'aurai rien dit que de veritable. Cependant je ne blâmerai point leur incredulité jusques-là, & la chose me paroît à moi-même si extraordinaire, que quoi que j'en aye été témoin, j'en démentirois mes yeux s'il étoit possible Il y avoit deux personnes de condition qui étoient extrémément amis, l'un étoit le Marquis de Ramboüillet, frere aîné de Madame la Duchesse de Montausier, l'autre le Marquis de Preci ; aîné de la Maison de Nantoüillet, dont il y a eû un Chancelier, lequel étoit en si grande faveur sous le régne d'un de nos Rois, qu'il obligea son Maître, dont il gouvernoit l'Etat avec une autorité absoluë, de demander pour lui le Chapeau de Cardinal. Ces deux hommes qui alloient à la guerre, comme y vont en France toutes les personnes de qualité, s'étant mis une fois à parler des afaires de l'autre monde, aprés plusieurs discours qui témoi-

gnoient assez qu'ils n'étoient pas trop prévenus de tout ce qui s'en dit, se promirent l'un à l'autre que le premier qui mourroit en viendroit aporter des nouvelles à son compagnon, & s'étant touchés dans la main, pour signe qu'ils se ressouviendroient de leur parole, ils cesserent cet entretien pour en commencer un autre, qui étoit sans doute moins serieux. Deux ou trois mois se passerent sans qu'ils songeassent ni l'un ni l'autre à ce qu'ils avoient dit : cependant le tems qu'on va à l'armée étant venu, le Marquis de Ramboüillet partit pour la Flandres, pendant que Preci arrêté par une fiévre maligne demeura chez Dupin où il logeoit. Au bout d'un mois ou cinq semaines, sur les six heures du matin, voilà tout d'un coup qu'on vient tirer les rideaux du lit de Preci, & s'étant tourné pour voir qui ce pouvoit être, il aperçût le Marquis de Ramboüillet en buffe & en botte. Il lui voulut sauter au cou pour lui témoigner la joye qu'il avoit de son retour, mais le Marquis de Ramboüillet reculant deux pas en arriere, lui dit que ces caresses n'étoient plus de saison, qu'il ne venoit que pour s'aquiter de la parole qu'il lui avoit donnée, qu'il avoit été tué la veille en telle & telle occasion, qu'il n'y avoit rien de plus vrai que ce que l'on disoit ici de l'autre monde, c'est pourquoi il devoit songer à vivre d'une autre maniere qu'il ne faisoit, qu'il seroit tué à la premiere occasion, ainsi qu'il n'y avoit point de temps à perdre. Je n'ai que faire de dire que ce discours surprit le Marquis de Preci, il est aisé de se l'imaginer sans que je le die, cependant ne pouvant croire encore ce qu'il entendoit, il s'élança hors de son lit pour embrasser son ami, qu'il croyoit le vouloir abuser, mais il n'embrassa que du vent, & Ramboüillet voyant qu'il étoit incredule, lui montra l'endroit où il avoit reçû le coup, qui étoit dans les reins, & d'où le sang paroissoit encore couler. Aprés cela il disparut, & laissa Preci dans une fraieur plus aisée à s'imaginer qu'à décrire. Il se jetta en même temps

à bas de son lit, & non content d'apeller son valet de chambre, qui étoit couché dans une garderobe, il reveilla toute la maison par ses cris. L'ayant entendu comme les autres, je me levai pour voir ce que c'étoit, & étant monté dans sa chambre avec Dupin, il nous dit ce qu'il venoit de voir, & nous attribuâmes cette vision à l'ardeur de sa fiévre, qui luy duroit toûjours. Nous le priâmes donc de se recoucher, lui disant qu'il faloit qu'il eut rêvé cela, mais il fut au desespoir de voir que nous le prenions pour un visionnaire, & pour nous desabuser nous conta toutes les circonstances que j'ay raportées. Il eut beau nous dire ce qu'il voulut, nous demeurâmes dans nôtre pensée, jusques à ce que la poste de Flandres fut arrivée. Mais la nouvelle étant venuë de la mort de ce Seigneur, laquelle se raportoit à ce que nous en avions ouï, nous commençâmes à nous regarder, & à croire qu'il en pouvoit bien être quelque chose. Cette nouvelle s'étant répanduë dans Paris, on crût que c'étoit un conte que l'on faisoit à plaisir, & chacun étant bien-aise de s'en éclaircir, je reçûs plus de cent billets & autant de visites de mes amis, qui me sçachant logé dans la même maison, s'imaginoient que je serois plus capable qu'un autre de les tirer de peine. Mais quoi que je leur pusse dire, il leur resta toûjours un certain soupçon, qu'il n'y avoit que le temps qui pût dissiper. Cela dépendoit de ce qui arriveroit à Preci, lequel étoit menacé, comme je viens de dire, de perir à la premiere occasion : ainsi chacun regardoit son sort comme le dénoüement de toute la piece, mais il confirma bien-tôt tout ce qui se disoit, les guerres civiles étant survenuës, il voulut aller au combat de saint Antoine, quoi que son pere & sa mere qui aprehendoient la prophetie, se jettassent, s'il faut ainsi dire, à ses piés pour l'en empêcher, il y fut tué au grand regret de toute sa famille, qui le voyoit plus propre à soûtenir l'honneur de sa Maison, que celui qui lui devoit succeder. En effet, il n'eut pas épousé

comme lui une femme sans naissance & sans bien, & que si l'on en croioit la médisance a un peu fait parler d'elle. Mais c'est la destinée de toutes les maisons d'avoir des gens qui ternissent l'éclat où elles peuvent être, & il n'est pas le seul qui a fait une folie ; ce qui neanmoins ne l'excuse pas.

Mais pour revenir à mon nouvel hôte, sa femme m'ayant fait des plaintes de son jeu, je lui en parlai en me faisant la barbe, mais il étoit si incorrigible qu'au lieu de me croire, moi qui avois assez d'experience pour lui dire ce qui lui convenoit, il me fit réponse qu'il gagnoit plus qu'il ne perdoit : qu'il ne joüoit qu'à la paume où il sçavoit bien faire ses parties, & que lui qui ne bûvoit point il faloit bien qu'il se divertit à quélque chose. Je lui dis que ces discours n'étoient bons que dans la bouche d'un homme qui auroit eu dix mille livres de rente, mais que pour lui qui étoit chargé de famille & qui étoit obligé de gagner sa vie, il ne faloit pas qu'il parlât de la sorte : que quand il ne perdroit point, dont on ne convenoit pas, neanmoins toûjours étoit-il seur qu'il perdoit son tems, qui étoit une chose de plus grande consequence qu'il ne pensoit pour un homme comme lui, à qui l'assiduité étoit si necessaire, que sans cela il ne devoit jamais esperer de faire fortune : que ce que je lui en disois n'étoit que pour son profit : qu'il étoit en âge de connoître le bien & le mal, & que c'étoit tant pis pour lui s'il n'en profitoit. Cela en demeura-là à ce coup, & ayant toûjours continué à faire la même vie, sa femme vint un jour comme une desesperée me prier d'avoir pitié d'elle, qu'il étoit dans un jeu de paume tout proche où il perdoit beaucoup d'argent, & qu'aprés la bonté que j'avois euë, si je voulois encore avoir celle de lui aller dire de ne plus joüer, j'empêcherois qu'il n'en perdit davantage. Je n'aimois gueres à mettre le pié dans ces sortes d'endroits, sur tout depuis que j'étois d'un âge à ne plus joüir de ces sortes de plaisirs que j'avois autrefois assez aimez,

mais le jeu de paume n'étant qu'à trois pas de chez moi, je m'y en fus comme si c'eut été sans dessein, & je vis un homme qui joüoit si mal, que quoi qu'il y eût vingt ans que je n'eusse manié raquette, je lui aurois encore donné beaucoup d'avantage. Je fis ce que sa femme m'avoit dit, & n'aiant osé m'en dédire, je le fis revenir au logis. Le lendemain étant venu à mon lever, je lui dis que je ne m'étonnois pas s'il m'avoit tant parlé de son jeu, que ce n'étoit que une mazette, & que je parierois bien que tout vieux que j'étois, je le gagnerois bien encore, si je voulois m'en donner la peine. Il me dit qu'il me donneroit demi trente, si je voulois, & aiant envie de lui faire voir qu'il n'étoit qu'une bête, je le pris au mot. Je m'en fus donc dans le jeu de paume tout en robe de chambre comme j'étois, & lui aiant dit que je ne joüois pas pour peu d'argent, je l'obligai à porter tout celui qu'il avoit dans sa maison. Nous nous mîmes donc à joüer dix pistolles en huit jeux, & n'en aiant pris que ce que je voulus bien lui laisser prendre, il me demanda si je voulois bien lui donner sa revanche à quinze. Je lui dis que non, parce que je serois encore trop fort, mais que s'il vouloit joüer le paroli, j'offrois de le joüer but à but. Il fut ravi de ma proposition, & aiant mis vingt pistolles sous la corde, il en fut aussi bon marchand que la premiere fois. Il fut bien surpris d'avoir déja perdu trente pistoles, & en aiant encore autant dans sa bourse, il me pria de lui joüer son tout. Je lui dis que je le voulois bien, & que je lui donnerois quinze. Il crut que c'étoit que je ne voulois point emporter de son argent, ainsi étant tout joyeux d'avoir affaire à un homme qui avoit tant de generosité, il fit plusieurs sauts par dessus la corde, en quoi il excelloit beaucoup mieux qu'à la paume. Mais sa joïe ne fut pas de longue durée, comme j'avois peur de me fatiguer, je ne feignis plus mon jeu, & la partie s'étant bien-tôt terminée à mon avantage, je ramassai les soixante Loüis, & le laissai bien confus.

Il me pria de n'en rien dire à sa femme, je le lui promis, mais sans dessein de lui tenir parole. Car je voulois qu'elle prît plaisir à la peine où je prévoyois bien qu'il alloit être, pour n'avoir plus d'argent chez lui. En effet, je ne fus pas plûtôt retourné que je lui dis que je venois de trouver le secret de rendre son mari sage à l'avenir, que j'étois bien trompé; si aprés la faute qu'il venoit de faire, il lui arrivoit de joüer de sa vie: que je l'avois dépoüillé nud comme la main, que je lui avois gagné soixante Loüis, & là-dessus lui contant de quelle maniere la chose s'étoit passée, j'ajoûtai que mon dessein n'étoit pas d'en faire mon profit: que ce que j'en avois fait n'étoit que pour lui faire voir qu'il n'étoit qu'une dupe, & pour le rebuter du jeu; que je lui rendrois à elle les soixante Loüis, mais que je voulois qu'elle me promît qu'elle ne lui en parleroit que quand je lui en donnerois la permission. Elle me remercia, comme le service que je lui rendois le meritoit. Cependant ses pleurs, que le commencement de mon discours avoit fait naître, ne secherent que lors qu'elle eut vû des effets de mes paroles par la restitution que je lui fis de son argent. Quand elle l'eut serré, elle commença à rire, & me dit qu'elle lui laisseroit tirer la langue d'un pié de long, devant que de lui donner aucune chose: qu'il pouvoit chercher où il voudroit dequoi nourrir ses enfans, qui étoient en grand nombre, & elle tint sa parole si exactement, que la maison fut sans pain un jour ou deux, chacun refusant de rien prêter à son mari à cause de la débauche où il étoit. Comme je le voiois tous les jours dans un étrange embarras, je pris sujet delà de lui faire une nouvelle correction. La misere où il étoit la lui fit recevoir avec plus de soûmission qu'il n'avoit fait la premiere fois; cependant cela m'atira un fâcheux compliment, dont je me trouvai la dupe. Il me pria de lui prêter dix pistolles, & je ne le lui pûs refuser aprés lui en avoir gagné soixante Car en le faisant, il eut falu que je lui eusse dit qu

je

je les avois renduës à sa femme, ce que je ne voulois pas faire. Ce compliment fut suivi d'un autre de même nature à quelques jours delà : comme j'y étois embarqué, & que d'ailleurs c'étoit pour les necessitez de la maison, je fus encore assez fou que de lui donner ce qu'il me demandoit. Surquoi il faut que j'avouë que ce qui me le fit faire fut que je considerai qu'aiant remis un fonds entre les mains de sa femme, mon argent seroit toûjours tout prêt dés le moment que je lui voudrois faire part de ce que j'avois fait. Enfin il me tira quarante Loüis comme cela à quatre diverses fois, & toute la précaution que je pris avec lui fut de lui faire faire un billet. Cependant il n'y avoit point de jour qu'il ne me promît d'être sage toute sa vie, & en effet il y eût quelque changement dans sa conduite, soit que le besoin qu'il avoit de moi l'obligeât à dissimuler, ou qu'éfectivement la perte qu'il avoit faite fut trop récente pour ne la pas avoir encore devant les yeux. Quoi qu'il en soit, sa femme le trouvant tout changé m'en rendoit graces chaque jour, convenant qu'elle m'avoit une si grande obligation, qu'à moins que d'une ingratitude épouventable elle ne pourroit jamais l'oublier. Je lui dis la somme que je lui avois prêtée, dont je lui fis voir l'emploi à des choses necessaires dans son ménage, à quoi elle ne me répondit rien, sinon que j'avois trop de bonté.

Cependant comme tout le monde ne se connoît pas à Paris dans une même maison, il se trouva que sous ma chambre il y avoit un homme de logé qui faisoit bonne figure, mais qui vivoit dans un si grand desordre, que quoi qu'il eut du bien il étoit le plus souvent sans un sou. Aiant oüi dire à mon valet de chambre que j'avois gagné la veille deux cens pistolles au tr e rac, ce qui étoit vrai, il résolut de m'assassiner, & aiant communiqué son dessein à un valet qui étoit à lui depuis long-temps, celui-ci se chargea de faire le coup. Il s'y prit fort adroitement

pour y réüssir. Comme il étoit toûjours avec mon valet de chambre, il épia le temps que je serois sorti, & sous prétexte de venir causer avec lui, il s'aproche de ma fenêtre, & cassa une vître à l'endroit où elle se fermoit. Il fit semblant que cela lui étoit arrivé par mégarde, & disant qu'il n'y avoit qu'à coller du papier à la place, afin qu'il n'en vint point de vent, il en fut querir lui-même, & tout ce qu'il faloit, si bien que ce fut lui qui en fut l'ouvrier. Il fit cela afin de pouvoir ouvrir ma fenêtre par dehors, toutes & quantesfois qu'il voudroit, car ce n'étoient que de simples chassis de verre, & ils n'avoient point de volets, comme les croisées. Ainsi aiant disposé son afaire, il convia le lendemain mon valet de chambre d'aller au cabaret, & faisant le genereux, il le régala depuis trois heures aprés midi jusques à dix heures du soir. Mon ordinaire étoit de me retirer toûjours fort tard, cependant m'étant arrivé ce jour là de revenir meilleure heure que de coûtume, je fus surpris de ne point voir mon valet de chambre, & demandai si on ne l'avoit point vû. On me dit qu'il étoit sorti incontinent aprés moi, & aiant envie de me coucher, je me fis deshabiller par un grand laquais que j'avois. Comme j'étois prêt de me mettre au lit, mon valet de chambre arriva, & je m'informai de lui d'où il venoit, & pourquoi il se retiroit si tard. Il me demanda pardon, me dit qu'un de ses amis l'étoit venu prier à souper, & que croiant que je ne me retirerois pas plûtôt que de coûtume, il s'étoit arrêté avec lui, mais que cela ne lui ariveroit plus. Je n'ai jamais été méchant maître & depuis que je suis au monde, il ne m'est jamais arrivé de battre aucun valet. Ainsi ne lui aiant pas dit grand chose, je me couchai, & m'endormis incontinent. Il en fit de même, & ce fut de si bon somme, que j'eus de la peine à le reveiller, comme je le vais dire. Sur la minuit le valet qui avoit cassé ma vitre, monte à côté de ma chambre, & comme il y avoit une fenêtre sur l'escalier, qui n'étoit éloigné de la

timenne que de quatre ou cinq piés tout au plus, il mit une planche qui répondoit de l'une à l'autre, à la faveur de laquelle il vint casser le papier qu'il avoit mis. Ce papier cassé, il fourra le doigt avec lequel il ouvrit ma fenêtre, & s'étant glissé dans ma chambre, il fut pour ouvrir la porte à deux ou trois marauts comme lui, qui le suivoient. Par bonheur mon valet de chambre qui couchoit à trois pas de moi sur un baudet, l'avoit fermée aux verroüils, tellement qu'aiant tiré le péne, sans songer à les ouvrir auparavant, la porte fit du bruit, & me réveilla. Je crûs comme nous étions beaucoup de personnes logez dans la maison, que c'étoit quelqu'un de ma connoissance qui y aiant trouvé la clef, avoit voulu entrer pour me donner le bon soir Ainsi je demandai d'abord qui c'étoit, mais personne ne m'aiant répondu, j'apellai mon valet de chambre qui ronfloit de tout son cœur. J'eus toutes les peines du monde à l'éveiller, cependant le bruit que je faisois aiant fait peur à ceux qui étoient dehors, & à celui qui étoit déja dedans, celui-ci qui sçavoit tous les coins, & tous les recoins de la chambre, se cacha dans la cheminée, & les autres se sauverent par dessus le toit de la maison. Pour ce qui est du maître, il se tenoit à dix pas de sa porte, pour venir quand il en seroit temps, mais voiant que son coup étoit manqué, il rentra chez lui, bien inquiet comment son valet se tireroit de cette avanture. D'abord que j'eus réveillé mon valet de chambre, je lui dis d'aller voir à ma porte qui y étoit, car bien loin de songer au péril que je venois de courir, j'étois toûjours au contraire dans l'erreur de croire que c'étoit quelqu'un de mes amis qui avoit voulu entrer. Mon valet s'étant levé pour obeïr à mon commandement, ouvrit la porte, & m'aiant dit qu'il n'y avoit personne, il se vint recoucher, & je me rendormis. Pour ce qui est de lui, comme j'avois interrompu son sommeil, Dieu permit qu'il ne pût reposer, tellement que celui qui étoit dans ma chambre vou-

lant se sauver, il fit du bruit, ce qui obligea mon valet de chambre de sauter en bas de son lit, & il me cria que je prisse garde à moi, & qu'il avoit entendu des voleurs. Ces paroles me firent peur, me ressouvenant de ce que j'avois oüi avant que de me rendormir, & prenant mon épée que je faisois toûjours mettre auprés de moi, je lui demandai ce que c'étoit. Pendant cét intervale il s'étoit aproché de la fenêtre qu'il avoit trouvée ouverte, & voiant la planche qui étoit encore dessus il la jetta dans la court, de peur que quelqu'un ne s'en servant ne le vint ataquer par derriere. Il me dit ce qu'il venoit de faire, & qu'il faloit necessairement que les voleurs fussent entrés par là. Cependant il m'assura qu'il y en avoit encore quelqu'un dans la chambre, c'est pourquoi il me dit de défendre la porte pendant qu'il défendroit la fenêtre. Je laisse à penser à tous ceux qui liront ces Memoires si le voleur qui entendoit tout ce que nous disions passoit bien son tems. Il se reblotit dans la cheminée, faisant le moins de bruit qui lui étoit possible, mais il ne lui servoit de rien de se tant cacher, je dis à mon valet de chambre de crier au voleur, & comme il étoit auprés de la fenêtre il répandit bien-tôt l'allarme dans la maison. Le voleur, ou plûtôt l'assassin, voyant qu'il ne pouvoit manquer d'être pris, sortit de sa cache, résolu de se faire tuër plûtôt que d'atendre qu'on aportâs de la lumiere. Mais comme nous tirions des estocades à tout hazard à droit & à gauche, mon valet de chambre lui donna un coup d'épée dans la cuisse, & sentant qu'il avoit blessé quelqu'un il me dit de prendre garde à moi, m'avertissant de ce qui lui étoit arrivé. Le voleur ne s'étonna pas de ce que son sang se répandoit, & se précipitant plus que jamais sur son ennemi, il reçût encore un coup dans le corps, mais qui ne l'empêcha pas pourtant de joindre mon valet de chambre avec qui il commença à en venir aux prises. J'étois trop prés d'eux pour ne pas entendre ce qui se passoit, cependant il

ne me servoit de rien d'avoir une épée ; je n'osois m'en servir de peur de blesser l'un au lieu de l'autre. Ainsi je me contentois d'exciter mon valet de chambre à prendre courage, lui disant que nous ne pouvions manquer d'avoir bien-tôt du secours. En effet, je commençois déja à entendre qu'on se remuoit dans la maison ; & le bruit que l'on faisoit dans ma chambre les devoit faire sans doute encore hâter davantage. J'en avois beaucoup d'impatience, aussi mon valet avoit de la peine à être maître de ce malheureux, à qui le desespoir donnoit plus de forces qu'il n'en avoit d'ordinaire. Mais en atendant qu'il nous vint quelqu'un il mit toûjours mon esprit en repos, en me disant qu'enfin il ne lui échaperoit pas, & qu'il le tenoit par la gorge. Il n'étoit pas necessaire qu'il me le dit, je l'entendis souffler dans le même moment comme un homme qu'on étrangle, & c'étoit déja le commencement de la peine à laquelle il se devoit attendre vrai-semblablement. Cependant le baigneur & sa femme étant montez, commencerent à heurter à ma porte, & assuré que c'étoit eux, je leur ouvris. Je jettai les yeux aussi-tôt sur celui que mon valet tenoit, & je fus fort étonné de voir que c'étoit un homme du logis, lequel je ne pouvois méconnoître, puis que je l'avois vû cent & cent fois. Le baigneur & sa femme furent aussi surpris que moi, mais celui qui le fut le plus, fut mon valet de chambre qui venoit de sortir d'avec lui du cabaret. C'est pourquoi ne se souciant plus que je le sçusse, quoi qu'il me l'eût caché ; Comment, mal-heureux, lui dit-il, c'étoit donc pour assassiner mon maître, que tu as fait tout ce que tu as pû cette aprés-dînée pour m'ennivrer, & tu croiois sans doute que je dormirois si fort, que je ne serois pas en état de le secourir. Ces paroles me firent voir que je l'avois évité belle, sur tout aprés qu'on m'eût dit que c'étoit lui qui avoit cassé la vître, ce qui me fit juger que c'étoit un coup premedité de longue main. Si j'eusse bien été violent

je lui aurois passé à l'instant mon épée au travers du corps. Mais comme si ce que je voiois m'eût ôté le sentiment, je paroissois interdit, & ne faisois que dire au baigneur & à sa femme, s'ils auroient jamais crû une telle chose. Ils levoient les épaules; & questionnant ce marant, je lui entendis dire par trois fois ces paroles. Ah! canailles, une demie heure plûtôt ç'en étoit fait. Je lui demandai ce que cela vouloit dire, mais il ne me voulut jamais l'expliquer. Tout ce que je pûs comprendre, c'est qu'il avoit donné rendez-vous plûtôt à ceux qui s'en étoient enfuïs par dessus les tuiles, le vestige desquels l'on trouva dans le grenier sur le siege, où ils avoient mis les piés pour se sauver. Cependant son sang couloit le long de ma chambre, comme si l'on eut égorgé un bœuf, & aiant peur qu'il ne mourut entre mes mains, avant que d'être interrogé, je dis à mon hôte d'aller querir le Commissaire. Il me fit réponse qu'il feroit ce que je voudrois, mais que je prisse garde à ne me pas embarquer dans une affaire qui me couteroit bien de l'argent, que je n'étois ni blessé, ni volé, & que quand je ferois pendre ce miserable, je n'en serois pas mieux. Ce conseil étoit assez selon mon goût, d'autant que je ne lui avois trouvé aucunes armes, & pour se justifier il alleguoit qu'il n'en vouloit qu'à mon valet de chambre, avec qui il disoit avoir eu querelle au cabaret. En effet, comme c'étoit un rusé coquin; il avoit eu quelques paroles avec lui avant que de sortir, afin que s'il étoit surpris en voulant faire son crime, il trouvât cette excuse. Mais la vitre rompuë il y avoit déja plus de trois jours, marquoit bien le contraire, & si je l'eusse remis entre les mains de la Justice, il auroit bien falu chanter autrement. Quoi qu'il en soit, je me laissai aller aux prieres du baigneur & de sa femme, qui s'étoit jettée à mes piés pour me demander sa grace, & ils en furent fâchez ensuite aiant été attrapez par son maître, qu'ils découvrirent avoir été du complot.

Cette afaire s'étant terminée de la sorte, je songeai à sortir d'une maison où j'avois couru un si grand peril. Et aiant fait porter mes hardes dans un endroit où j'avois déja logé au Fauxbourg S. Germain, je dis au baigneur qu'il nous faloit conter ensemble. Il me dit que le conte étoit plus aisé à faire, que de me donner de l'argent, qu'il n'en avoit point, & qu'il me prioit de me donner patience. Je lui dis en riant que je le voulois bien, mais que je n'atendrois pas long-temps, que j'avois rendu à sa femme les soixante Loüis que je lui avois gagnés, & que si nous ne lui avions rien dit, c'est que nous avions été bien-aises qu'il eût un peu de peine, afin qu'il se pût dégoûter du jeu. Il me remercia un million de fois de cette grace & je puis dire que je le crois de trés-bonne foi. Aussi apella-t'il sa femme dans le même moment, pour lui dire de me rendre ce qu'il me devoit. Mais elle lui fit réponse qu'elle n'avoit que faire de ses dettes, qu'elle étoit separée, & que tout ce qui étoit dans le logis lui apartenoit. Comme elle n'étoit point fardée, je vis qu'elle parloit du fonds du cœur, ce qui me surprit beaucoup, principalement aprés en avoir usé si obligeamment avec elle. Je lui dis donc qu'elle fit bien reflexion à ce qu'elle disoit, que si j'allois conter son ingratitude, j'allois la décrier tellement, que personne ne voudroit plus venir loger chez elle; qu'elle sçavoit bien en conscience que l'argent que j'avois donné avoit servi aux necessitez de sa maison, ce que je lui avois fait remarquer exprés, afin qu'elle n'en prétendit cause d'ignorance: que de me refuser une chose si juste, étoit bien loin d'avoir de la reconnoissance de ce que j'avois fait pour elle: que ce n'étoit pas pour le lui reprocher, mais qu'elle ne méritoit pas que j'en eusse usé si honnêtement. Enfin je lui en dis plus que les quarante pistolles ne valoient, mais quoi que je pusse faire, je ne la pûs resoudre à me payer, & son mari eut beau se mettre en colere, il n'y reüssit pas mieux

que moi. Je lui rends cette justice de croire qu'il y fit tout ce qu'il pût, du moins il s'y prit comme si ç'eût été son dessein, car il n'en demeura pas aux paroles, il y joignit quelques coups de poing, & si je ne me fusse mis entre deux, j'aurois eû le plaisir de voir qui auroit été le plus fort. En éfet, elle ne se laissa pas battre sans se revanger, & un autre que moi se seroit sans doute donné cette comedie pour son argent. Ce mari voiant que je l'empêchois de poursuivre ce qu'il avoit commencé, me dit qu'il étoit au desespoir d'avoir une si méchante femme, & si déraisonnable; que neanmoins je n'y perdrois rien, & qu'à mesure qu'il feroit de l'argent il me l'aporteroit. Il falut bien me contenter de ces paroles, n'en pouvant pas arracher davantage. Mais comme il y a beaucoup de difference entre promettre & tenir, non-seulement il ne s'en est pas ressouvenu, mais même toutes les fois qu'il me voit, il cherche à s'esquiver. J'ai envoié deux ou trois fois chez lui pour dire qu'un honnête homme n'avoit que sa parole, mais soit qu'il ne se soucie pas de l'être, ou qu'il ne soit pas en état de me payer, tantôt il n'y est pas pour mes gens, quoi qu'il y soit pour tous les autres, & tantôt il donne de si méchantes excuses, que c'est vouloir perdre son temps que d'y envoier davantage. Le plaisant encore de tout cela, est que sa femme y voiant venir un jour mon laquais, lui dit que s'il ne sortoit elle lui alloit arracher le visage, que j'étois cause qu'ils n'avoient plus personne, & que depuis l'accident qui m'étoit arrivé, on fuyoit sa maison comme si ç'eût été un coupe-gorge.

Je ne demeurai gueres dans ma nouvelle demeure du Faubourg S. Germain, un de mes amis qui se marioit à la campagne m'aiant mandé, je me rendis chez lui, où je trouvai bonne compagnie. Comme c'étoit un Gentilhomme riche, qui n'avoit pas envie de se ruïner, il suivoit une certaine maxime fort en usage aujourd'hui chez les gẽs de qualité, qui est

d'aimer beaucoup à régaler les maîtres, mais à n'être point chargé ni des valets, ni des chevaux. Ainsi il avoit fait bâtir une grande hôtellerie à deux cens pas de chez lui, afin que sous prétexte de n'en point trouver, on ne vint point rompre une loi qu'il cherchoit à établir. Outre l'utilité qu'il y trouvoit, cela lui étoit d'ailleurs fort agreable, les petits Gentilshommes, vulgairement apellés houbereaux, ne le visitoient plus si souvent, car n'aiant pas toûjours dequoi payer la dépense de leur monture, ils aimoient mieux se contenter de leur lard, que de venir faire bonne chere, & qu'il leur en coûtât quelque chose. Cela les faisoit un peu gronder, mais comme on ne se soucioit pas trop de tout ce qu'ils pouvoient dire, les honnêtes gens n'y prenoient pas garde, & aprouvoient au contraire cette nouveauté, qu'ils trouvoient commode. Quoi qu'il en soit, n'aiant point eû de peine à m'y conformer, j'envoiai mes chevaux & mes valets où étoient les autres, & m'en fus voir mon ami. Jamais je ne m'ennuai moins dans un endroit, que je fis dans celui là, j'y trouvai toutes sortes de plaisirs, & par dessus tout cela j'y gagnai quatre cens pistolles On a coûtume de dire que la fortune n'aime que la jeunesse, & c'est une chose dont on auroit bien de la peine à détromper beaucoup de gens; cependant, tout vieux que j'étois, je n'avois pas lieu de m'en plaindre depuis quelque temps, & si j'avois tenu registre des gains & des pertes que je pouvois avoir faits, j'aurois bien encore trouvé mille pistolles de bon. Pour n'être pas en état de les reperdre, je resolus de les mettre à la Caisse des emprunts, sçachant bien qu'en les mettant-là, je ne courois point de risque qu'on me fit banqueroute. Pour cét éfet une personne de qualité s'en retournant à Paris, je le priai de me mettre dans son carrosse, resolu de revenir dés que j'aurois fait mon afaire. Je ne menai qu'un laquais avec moi, & en laissai un autre à l'hôtellerie, avec mon valet de chambre, pour avoir soin de mes chevaux. Ce-

pendant je leur donnai ordre de venir au devant de moi un jour que je leur marquai, mais aiant dessein de m'emmener mon petit équipage, ils avancerent leur départ de quelques jours, si-bien que quand j'arrivai où je croiois qu'ils se dûssent rendre, il me fut force d'y demeurer, faute d'y trouver ni valets ni chevaux. Je ne sçûs à quoi attribuër ce manquement, & j'avoüe qu'il ne me tomba pas dans l'esprit l'accident qui m'étoit arrivé. Je crûs donc qu'il faloit qu'il fut survenu quelque chose à mon équipage, ou que s'étant fait peut-être quelque partie de chasse ce jour-là, mon ami s'étoit servi de mes chevaux, ou les avoit prêtez à quelqu'un faute d'en avoir suffisamment dans son écurie.

Ce fut ainsi que je raisonnai, mais avec peu de vrai-semblance, puisque pour peu de reflexion que j'y eusse fait j'eusse bien vû que quand même mon ami en auroit manqué il n'auroit eû garde de prendre les miens, sçachant que je devois revenir J'aurois bien jugé de même que s'il fut survenu quelque accident à mon petit équipage, j'en aurois eû avis, & que même on m'auroit envoié quelque voiture à la place, afin que je m'en pusse aller. Mais comme on est ingenieux à s'abuser soi-même, je n'eûs pas grande inquietude jusques au lendemain. Cependant le soir étant venu sans que j'eusse aucune nouvelle je ne fus plus si tranquille, & commençai à me défier de mon malheur. J'avouë que ce fut ma faute, & j'avois vû assez de choses de mon valet de chambre pour m'en défaire. C'étoit le plus grand ivrogne qui fut jamais, & fort souvent quand j'en avois afaire il étoit à cuver son vin, ou sur un lit, ou dans une écurie. J'apris même quand il fut tombé entre mes mains, comme je le vais dire, qu'il prenoit quelquefois la peine d'aller sur le grand chemin détrousser les passans, mais comme il avoit fait son devoir dans l'accident qui m'étoit arrivé, & que j'ai raporté ci-dessus, cela faisoit que j'en souffrois plus que d'un autre, ne sçachant pas qu'il

se mêlât d'un métier si dangereux. Quoi qu'il en soit, voulant m'éclaircir du soupçon où je commençois d'entrer, j'envoiai un homme à l'hôtellerie où je l'avois laissé, & il me raporta qu'il y avoit déja cinq jours qu'il étoit parti avec mon laquais pour venir, disoit-il, au devant de moi. C'en fut assez pour ne me pas laisser lieu de douter de ce qui étoit arrivé, je retournai à Paris pour prendre conseil sur ce que j'avois à faire, cependant comme mon laquais avoit un frere qui demeuroit au Fauxbourg S. Antoine, je m'en fus chez lui, & lui dis qu'il l'avertit quand il le viendroit voir, comme je ne doutois point qu'il ne fit, que je lui pardonnois moyennant qu'il me fit prendre l'autre; que je sçavois bien que de lui-même il auroit été incapable de faire une friponnerie de cette nature, sans le conseil de mon valet de chambre, qui n'étoit qu'un coquin: que c'étoit lui qui l'avoit débauché, dont j'avois regret, parce que j'avois toûjours eû de l'amitié pour lui, qu'il n'avoit qu'à lui dire toutes ces choses, que depuis cinq ou six ans qu'il étoit à moi, il sçavoit si j'étois homme de parole, & qu'enfin c'étoit le moien de sauver sa vie, laquelle étoit en grand danger sans cela.

Ce que je disois à celui-ci étoit veritable. Je n'avois jamais trouvé de meilleur valet, ni même de plus fidelle: ainsi faloit que l'autre l'eût enchanté, si cela se peut dire ainsi, pour lui faire commettre cette faute. Quoi qu'il en soit, dans une maladie qu'il avoit euë il n'y avoit que cinq ou six mois, j'en avois eû autant de soin que s'il eut été mon enfant, tellement que me mettant en tête qu'il se ressouviendroit de toutes mes boutez, sur tout s'il n'y avoit que le vin qui le lui eut fait faire, je me servis de cet expedient. Peu de gens eussent été capables de réüssir par là, car il y a assurement peu de Maîtres qui traitent leurs valets si doucement que moi: mais chacun en use comme bon lui semble, & la meilleure methode n'est pas toûjours celle qui est le

plus en usage. La confiance que mon valet eut en ma parole le fait bien voir. Etant venu chez son frere, & aiant apris que je lui pardonnois, il s'en vint me trouver, me disant qu'il ne pouvoit mieux me faire connoître qu'il ne s'étoit porté à ce qu'il avoit fait que par un méchant conseil; qu'en se remettant, comme il faisoit entre mes mains, qu'il ne tenoit qu'à moi de le faire mourir, qu'il sçavoit bien qu'il avoit merité la mort, mais qu'il esperoit qu'aprés avoir dit à son frere qu'il pouvoit venir en assurance, je ne voudrois pas en user à la rigueur. Je lui dis qu'il ne devoit rien craindre pourvû qu'il fit ce que je desirois de lui, que s'il étoit vrai que mon valet de chambre l'eût débauché, il devoit me le faire prendre, que c'étoit le moien de faire sa paix avec moi, sans quoi il n'y avoit rien à faire. Je lui demandai où il étoit, & ce qu'il avoit fait de mes chevaux. A quoi il me répondit que pour pouvoir aller seurement à Paris, il avoit pris son temps d'arriver la veille que je m'en devois retourner, qu'ainsi sçachant bien que je n'y étois plus, il les avoit exposés en vente, & en avoit vendu un à un Marchand de chevaux dans la ruë S. Martin, au dessus de S. Nicolas des champs : que pour les deux autres ils étoient au cimetiere S. Jean, dans une hôtellerie où ils étoient décendus.

Aiant oüi ces choses, je lui confirmai la promesse que je lui avois faite de lui pardonner, & cependant je voulus qu'il s'en retournât, afin que l'autre ne se défiât point de ce qui se passoit. Ma resolution étoit de l'aller prendre le lendemain comme il seroit encore couché, c'est pourquoi je lui dis que sans faire semblant de rien il me vint avertir à la pointe du jour à un endroit que je lui marquai, si la bête seroit encore au gîte. J'avertis les archers dés le soir, & leur aiant donné rendez-vous à moitié chemin, je voulus être témoin moi-même de cette capture. Et étant arrivé à l'endroit où je me devois trouver, mon laquais vint, qui me dit qu'il n'avoit

pas couché au logis, qu'ainsi je me donnasse bien de garde de faire paroître le dessein que j'avois, parce que s'il survenoit dans ce temps-là, je pourrois bien manquer mon coup. Je trouvai qu'il avoit raison, ainsi aiant envoié les Archers dans un cabaret, je me reposai sur ces soins. Je crûs que l'autre ne manqueroit pas de revenir dans deux ou trois heures, mais mon coquin qui avoit de l'argent de mon cheval, étoit à faire bonne vie dans un méchant lieu, tellement que midi étant sonné, sans que j'en eusse nouvelles, j'apprehendai que mon laquais ne lui eût dit que je devois me mettre en campagne pour le prendre. Comme il venoit où j'étois de temps en temps, afin que je m'impatientasse moins, je lui témoignai mon soupçon, & en même temps que s'il m'avoit trompé je le sçaurois tôt ou tard, & qu'il n'y auroit plus de misericorde pour lui. Mais il m'assura qu'il m'avoit été fidele, ce qui mit mon esprit en repos. Je crûs donc qu'il reviendroit le soir, mais j'eûs beau attendre jusques à minuit le drôle ne s'ennuioit point où il étoit, & il y fut encore tout le lendemain, pendant quoi je fis toûjours le pié de gruë. Je ne doutai plus alors que mon laquais ne m'eut trompé, ce qui me mit en si grand colere, que je pensai mille fois le faire arrêter. Mais il me dit qu'il vouloit que je le fisse pendre si cela se trouvoit veritable; qu'il commençoit à croire aussi-bien que moi qu'il avoit pris la fuite, cependant qu'il ne concevoit pas comment il avoit pû prendre le moindre soupçon; Enfin je crûs si bien qu'il n'y avoit plus rien à esperer, que je m'en fus moi-même dans l'hôtellerie pour reprendre mes chevaux, mais comme je leur avois fait donner de l'avoine avant que de les emmener, l'on me vint demander si ce malheureux n'avoit pas un baudrier de telle façon: qu'on voioit venir un homme de loin, lequel ressembloit à celui que j'avois désigné. J'envoiai mon laquais qui étoit auprés des chevaux, pour voir si c'étoit lui, & leur aiant dit

qu'en ce cas il l'iroit acoster, ce leur fut un signal auquel ils ne se pûrent méprendre. En éfet, le laquais aiant reconnu que c'étoit lui-même, il courut au devant de lui, sous prétexte de lui dire que s'il étoit revenu plûtôt, il auroit trouvé Marchand qui auroit acheté ses chevaux. Mais pendant qu'il l'amusoit ainsi de belles paroles, les Archers sauterent sur lui, & comme il tâchoit de se déguerpir d'eux, j'entendis du bruit qui me fit douter de l'affaire, si-bien que je sortis pour leur prêter main forte, en cas qu'il en fut besoin. Dés qu'il me vit il sembla qu'on lui eut coupé les bras & les jambes, tant il est vrai que quand un homme voit en face celui à qui il a fait quelque tort, sa conscience est la premiere à lui reprocher son crime. Aussi ne fit-il plus de resistance; & commençant à implorer ma misericorde, Ah! mon Maître, me dit-il: Ah! mon Maître, je vous demande pardon. J'ai oublié de dire qu'avec mes chevaux il avoit aussi emporté mes habits, mon linge, & ma toillette, & qu'il les avoit déja vendus, ou détournez, si-bien qu'étant bien-aise qu'il me dit ce qu'il en avoit fait, je le fis conduire chez un Commissaire, qui étoit de mes amis, où étant arrivé, je lui dis que si je faisois mon devoir, je lui ferois faire son procés, que neanmoins je voulois bien encore avoir la bonté de lui pardonner, pourvû qu'il me restituât ce qu'il m'avoit pris: qu'il me dit donc où étoient mes hardes, & quant à mon cheval, qu'il rendit l'argent qu'il en avoit eû, afin que le Marchand qui l'avoit acheté, & que je pouvois faire condamner à me le rendre, ne fut pas obligé à se porter partie contre lui. C'étoit sans doute me mettre non-seulement à la raison, mais lui faire encore une grande grace; mais par malheur pour lui, il lui étoit arrivé un petit accident pendant les deux ou trois jours qu'il avoit été absent. Il avoit trouvé d'honnêtes filoux qui l'avoient invité à joüer, & ils lui avoient gagné tout son argent, tellement que bien loin d'ê-

tre en état de faire ce que je lui disois, il n'avoit pas seulement un sou. Il n'osa m'avoüer ce que je viens de dire, & chercha d'autres excuses pour ne pas faire ce que je lui disois, mais n'aiant pas été d'assez bonne foi pour croire qu'il avoit été volé, comme il me vouloit faire accroire, je le fis mener en prison. Cependant pour r'avoir mon cheval du Marchand qui l'avoit acheté, sans être obligé d'entrer en procés, je m'en fus chez lui, où sous prétexte d'en vouloir acheter un je me fis montrer le mien. Comme je sçavois ce qu'il lui avoit coûté, & le temps qu'il y avoit qui le gardoit, il me fut aisé de convenir de prix avec lui, & je lui promis un profit raisonnable. Je lui dis donc de l'amener chez moi, & de venir querir son argent; mais quand il y fut je lui apris qu'il m'avoit été volé, & que lui qui étoit Marchand devoit mieux prendre garde une autrefois de qui il achetoit de la marchandise. Comme c'étoit un bon homme, & qui n'entendoit point de malice, il se trouva surpris; cependant il me dit que ne me connoissant point il vouloit des preuves de ce que je lui disois. Surquoi je lui fis réponse qu'il m'étoit fort aisé de lui en donner, puisque celui qui m'avoit volé étoit actuellement dans le grand Châtelet: que s'il doutoit de la chose je m'ofrois de le lui faire voir à l'heure même, que nous irions ensemble à la prison, où je me faisois fort de le faire parler au prisonnier, qui étoit mon valet de chambre. Il me prit au mot, & nous y en étant allés de ce pas, il eût le chagrin de voir que je ne lui avois dit que la verité, ce qui lui devoit bien faire connoître qu'il n'avoit plus rien à prétendre, à moins que le prisonnier n'eut quelque chose. Neanmoins quelque chicaneur lui aiant conseillé de presenter requête, par laquelle il exposoit que je lui étois venu enlever le cheval de haute lute, il eut permission de le faire saisir. Aprés-quoi prenant le temps que je n'étois pas au logis pour y envoyer un Sergent, celui-ci voulut le faire sortir,

sous prétexte de le mener aux saisies mobilieres; mais en éfet pour le rendre au Marchand avec qui il s'entendoit. Ainsi je n'eusse eu recours aprés cela que contre un miserable, dont la femme m'auroit encore payé peut-être d'une separation, comme auroit fait celle du baigneur. Mais mon hôte ne le voulut pas permettre, & aima mieux s'en rendre gardien. Cette procedure me jetta dans un procés que j'avois voulu éviter par l'adresse que j'avois euë de faire venir mon cheval chez moi, & aiant pris conseil là-dessus, on me dit qu'il faloit que je demandasse main-levée. Comme j'étois logé au Faubourg saint Germain, je me trouvai de nouveau au Châtelet, où Mr. Girardin tenoit alors le siege; & comme il est fort obligeant, sur tout pour les personnes de qualité, il ne me fit pas aller deux fois chez lui pour lui demander audience. Ma cause étoit si juste que j'obtins tout d'une voix ce que je demandois. Cependant je fus obligé de donner caution jusqu'à ce que le procés de mon valet de chambre fut fait & parfait, lequel se poursuivoit à la requête du Procureur General. Car un de mes amis qui étoit du métier avoit fait en sorte que je ne me portasse point partie, me disant que le Roi avoit meilleur moien que moi de faire pendre les voleurs. En éfet, c'étoit toûjours trois ou quatre cens francs qu'il m'épargnoit, dequoi je lui étois obligé.

Pour satisfaire à la Sentence dont je viens de parler, je presentai un Marchand de ma connoissance pour caution, & aiant fait sa soûmission au Greffe je crûs cette affaire terminée, laquelle neanmoins eut une étrange suite pour moi. Mon valet de chambre avant que d'être à mon service avoit servi le Marquis de l'Aigle Gentilhomme de Normandie, qui avoit épousé la fille du Marquis de Rarey, personne de peu de naissance, mais qui pour s'être alliée à une Maison de qualité, & avoir quelque merite personnel, avoit été en consideration tant qu'il avoit vécu. J'avois été de ses amis, & sa fille qui

m'avoit vû chez lui plusieurs fois, sçachant que j'étois le Maître de l'ancien domestique de son mari, me vint trouver pour me prier de lui faire grace, qu'elle feroit en sorte que je n'y perdrois rien, & qu'elle m'en donnoit sa parole. Je lui fis réponse que je ne demandois pas mieux, & que prévenant sa priere j'avois fait moi-même cette proposition au prisonnier : qu'ainsi j'étois fâché qu'elle ne me demandât qu'une chose si facile à lui accorder; que j'avois toûjours été serviteur de Mr. son pere, & que n'étant pas moins le sien, elle pouvoit conter sur tout ce qui dépendroit de moi. Cependant que j'aprehendois bien que nous ne trouvassions de la difficulté dans son entreprise, que l'homme dont il étoit question étant entre les mains de la Justice il n'en sortiroit pas comme elle voudroit; qu'il nous faloit voir des gens du métier pour nous dire comment il s'y faloit prendre, afin que nous ne nous embarquassions point mal à propos. Elle trouva que j'avois raison, & m'aiant fait monter dans son carrosse, nous nous en fûmes chez le Greffier qui étoit de ses amis. Il nous dit qu'à la verité la chose étoit plus dificile qu'elle n'étoit devant que j'eusse fait mettre l'homme en prison, mais qu'elle n'étoit pas sans remede: que cela dépendoit toûjours de la déposition des témoins, & que comme je n'en avois point fait encore enteindre, j'étois le maître de leur faire dire ce que je voudrois.

Madame de l'Aigle témoignant être bien-aise de cet expedient, me dit qu'il nous en falloit servir, & me reïterant les promesses qu'elle m'avoit faites je la quitai, prévenu que j'en verrois bien-tôt l'execution. Mais deux ou trois jours aprés elle vint me retrouver, & me dire qu'elle étoit au desespoir de m'avoir donné une parole qu'elle ne pouvoit me tenir : que ce qu'elle en avoit fait n'étoit que sur celle que lui avoit donné le prisonnier, mais que maintenant il disoit qu'il ne pouvoit trouver de l'argent, si ce n'est celui qu'il faloit rendre au

Marchand de chevaux, qu'ainsi à moins que je ne fusse d'humeur à lui vouloir faire quelque grace il y avoit aparence que c'étoit un homme perdu. Ce retour me surprit d'une femme comme elle, qui devoit avoir pris ses mesures, & que d'ailleurs j'avois crû dans la volonté de lui rendre ce service, sans qu'il eût besoin d'avoir recours à d'autres. Je ne pûs m'empêcher de le lui témoigner, surquoi elle me répondit qu'elle faisoit plus que je pensois pour lui, que c'étoit elle qui donnoit l'argent pour satisfaire le Marchand de chevaux, & que ne pouvant faire d'avantage, elle m'exhortoit à perdre aussi quelque chose de mon côté pour sauver un malheureux. Je vous avoüe que je ne le devois pas faire aprés la parole qu'elle m'avoit donnée la premiere fois, mais considerant que je n'en serois pas mieux quand je ferois pendre un miserable, je lui dis qu'il n'y avoit rien qu'on ne fit à sa consideration, & que puisqu'elle le vouloit c'étoit une chose faite. Nous nous separâmes ainsi aprés qu'elle m'eût fait de grands remerciemens sur ma generosité; & comme ce n'est pas une affaire d'un jour qu'une procedure criminelle, je crûs que sans être obligé d'en attendre l'issuë, je pouvois aller faire un voiage que je differois depuis quelque tems. J'ai dit cy-dessus que j'avois eû le bras cassé en allant voir le Pere d'Aviano, & qu'aprés être tombé entre les mains d'un Chirurgien ignorant, j'avois été obligé d'avoir recours au boureau de Ruremonde qui m'avoit donné quelque secours. Cependant soit qu'il manquât encore quelque chose au soulagement qu'il m'avoit aporté, ou comme il est plus vrai-semblable qu'on se ressent toûjours de ces sortes d'accidens, sur tout quand on commence à devenir sur l'âge, j'avois toûjours eû depuis quelques petites douleurs, principalement quand le temps vouloit changer. J'avois assemblé là-dessus toute la Faculté de Medecine, & toute celle de S. Côme, elles n'avoient point trouvé ni l'une ni

l'autre de meilleur remede, que de m'en aller à Barbottans, prés des Pirenées, lieu ainsi nommé à cause des bains qu'on y va prendre, qui ne sont pas comme les autres. Car ce n'est pas une eau claire dans laquelle on se baigne, mais une espece de boüe, dont neanmoins la vertu est si grande qu'elle fait merveilles pour ceux qui ont quelque débilité de nerfs, ou qui ont été assez malheureux comme moi d'avoir eû quelque bras ou quelque jambe de cassez. Devant que de partir je fus prendre congé de la Marquise de l'Aigle, à qui je dis que mon départ n'empêcheroit point qu'on ne fit tout ce qu'elle voudroit : que je laissois ordre aux témoins d'aller prendre ses ordres avant que de paroître devant le Juge, & que puisque le Greffier nous avoit dit que tout dépendoit de leur déposition, elle auroit lieu d'être contente.

Je partis ainsi me fiant à sa parole, & étant bien éloigné de croire qu'une femme de condition & avec qui j'en usois si honnêtement, fut capable de manquer une seconde fois à ce qu'elle m'avoit promis. Cependant comme elle avoit épousé un Normand, & que les gens de ce païs- là ne sont pas seulement habiles en chicane, mais qu'ils tiennent encore pour maxime qu'un homme ne doit jamais être esclave de sa parole : Elle ne me vit pas plûtôt hors de Paris, qu'elle me voulut faire voir qu'elle avoit pris les mœurs & la maniere de la Nation qu'elle étoit allée habiter. Aprés avoir fait déposer toutes choses comme elle voulut, selon l'ordre que j'avois donné aux témoins, au lieu d'executer de bonne foi les conventions que nous avions faites ensemble, elle fit dire au prisonnier, que bien loin de m'avoir volé, comme je l'accusois, il n'avoit fait qu'executer mes ordres ; que n'aiant point d'argent à lui envoier pour payer la dépense de mes gens & de mes chevaux, je lui avois laissé ordre de bouche de vendre mes hardes ; que s'il avoit vendu ensuite un cheval, ce n'avoit été que pour faire subsister les deux autres, ne m'aiant point trouvé à Paris. Si

j'eusse été sur les lieux, il m'auroit été facile de détruire toutes ces faussetez, mais mon Procureur & mes Témoins aiant ordre, comme je viens de dire, de faire tout ce que cette femme voudroit, ils crurent que ce n'étoit que pour rendre le prisonnier plus blanc que neige. Ainsi bien loin de me défendre, ils me laisserent condamner aux dépens, à des interêts envers le prisonnier, & en outre à rendre au Marchand de chevaux la somme de quatre cens cinquante livres, qui étoit le prix du cheval, avec l'interêt du jour que je l'avois acheté. Voila sans doute une étrange affaire pour un homme qui avoit le bon droit de son côté, & un grand triomphe pour un maraut, qui devoit être pendu. Cependant tout ce que je viens de dire n'est rien en comparaison de la suite. Le Marchand de chevaux aiant levé la Sentence, fit faire commandement à ma caution de lui payer la somme à laquelle j'étois condamné, & cette procedure étant arrivée justement dans un tems qu'il venoit de payer plusieurs lettres de change, & que même on venoit d'en protester une contre lui, il se vit sans argent & sans amis, pour y mettre remede. J'ai peine à parler de cela sans me sentir encore émû de colere contre Madame de l'Aigle, dont l'infidelité étoit cause de tout ce desordre, & j'avouë que quand je vins à le sçavoir, il n'y auroit eû aucune consideration qui m'eût pû empêcher de me venger si j'eusse eû affaire à un homme. Cependant pour finir ce malheureux recit, vingt-quatre heures aprés le commandement, dont j'ai parlé ci-dessus, le Marchand de chevaux fit saisir, & les delais étant expirés sans qu'on lui donnât satisfaction, il fit transporter les meubles & la marchandise de celui qui avoit répondu pour moi, sur le lieu où l'on a coûtume de vendre les choses saisies. Je laisse à penser quel fracas cela fit à un Marchand, il ne sçût faire autre chose que de me sommer de faire cesser cette procedure, à faute dequoi il protesta de tous dépens, dommages & interêts.

J'étois en chemin pendant que tout cela se passoit, & étant bien éloigné de croire qu'il me dût arriver de telles affaires, je n'avois donné ordre de m'écrire, que quand je serois arrivé à Barbottans. Ainsi quoi qu'on m'adressât diverses lettres dans les lieux de mon passage, comme je n'en étois point averti, il me fut impossible de les recevoir, & par conséquent d'y faire réponse. C'est une chose étrange que parmi un nombre infini de gens, qui se tuoient de me dire tous les jours qu'ils étoient mes amis, il ne s'en trouvât pas un qui voulut donner cinquante pistolles, pour arrêter le cours de toutes ces poursuites. Ils m'auroient fait sans doute un grand plaisir, & de plus ils auroient sauvé un grand affront à celui qui avoit répondu pour moi. Car ces sortes de gens n'étant jamais sans avoir quelques creanciers, ils lui tomberent tous sur les bras, & le croiant perdu sans ressource, puis qu'il n'avoit pû donner remede à si peu de chose, ils poursuivirent la verité de ses effets, conjointement avec le Marchand de chevaux. Il perdit ainsi en un seul jour tout ce qu'il avoit, & qui pis est, tout son credit, & j'en eus avis en arrivant à Barbottans par un nombre infini de lettres, qui me vinrent de tous côtez L'avis arrivoit un peu tard pour y remedier Cependant comme ce n'étoit pas la faute de ceux qui m'écrivoient, tout mon ressentiment tomba sur la Marquise de l'Aigle. Je n'entreprendrai point de representer qu'elle fut ma colere, cela n'est pas possible au point où elle étoit, il ne me vint que des pensées de vengeance; & il faloit que je l'eusse gravée bien avant dans mon ame, pour faire ce que je fis Je n'avois entrepris un si grand voyage, comme j'ai dit ci-devant, que dans l'esperance de me mieux porter: au lieu d'essayer du moins si cela me réüssiroit, puis que j'étois sur les lieux, je m'en revins sur mes pas, résolu de tout mettre en usage, plûtôt que d'en avoir le démenti. J'ai dit ci-dessus que l'on m'avoit dit que mon valet de chambre

avoit été voler sur le grand chemin, je m'informai adroitement quelles preuves on en avoit, & en ayant apris plus qu'il n'en faloit pour le perdre, il ne fut plus question que de sçavoir où on le pourroit trouver? La chose ne fut pas si dificile que je le pensois, ayant donné ordre à un de mes laquais de quiter son justaucorps de couleur, & d'aller à la maison du Marquis de l'Aigle, sous prétexte de chercher condition, il sçût qu'il étoit entré avec lui, & que le bon Normand ne se mettoit gueres en peine de qui il se servit, pourvû qu'il ne donnât gueres de gages. En effet, c'étoit la raison pour laquelle il l'avoit repris, & il étoit homme ainsi à ne pas manquer ses avantages quand il les trouvoit.

Etant assuré où étoit le gîte, je mis les fers au feu, pour avoir un decret. Et l'ayant obtenu, je ne me resolus pas seulement de le faire mettre à execution, mais de faire prendre encore mon coqui chez lui, afin que l'afront lui en fut plus grand. Pour cét effet, je fis tout ce qui étoit à faire pour cela, & ayant mis trente Archers en campagne, de peur qu'ils ne trouvassent quelque resistance, ils entrerent dans le logis dés qu'on vint à ouvrir la porte, & prirent mon coquin, qui étoit encore au lit. Le Marquis de l'Aigle entendant un grand vacarme, se leva promptement pour voir ce que c'étoit. Sa femme en fit de même, & menaça les Archers de leur faire donner des coups de bâton, pour avoir osé entrer dans la maison d'une personne de sa qualité. Mais elle auroit éprouvé bien-tôt que ces sortes de gens ne se soucient gueres ni de la condition, ni du sexe, & de fait il y en avoit déja un qui lui presentoit le bout du mousqueton, & qui peut-être auroit poussé son insolence plus avant, si un Commissaire qui étoit à la tête, ne l'eut fait retirer. Cependant comme la difference qu'il y a d'un Commissaire à un Archer n'est pas grande, il lui dit que quand il l'auroit maltraitée, elle n'auroit eû que ce qu'elle meritoit, qu'il ne faloit pas ainsi menacer ceux

qui prêtoient main forte à la Justice, & qu'il en alloit dresser son Procez verbal. Ce fut une grande mortification à une femme aussi glorieuse qu'elle de l'entendre parler de la sorte : cependant elle fut obligée d'avaller tout cela aussi-bien que quelque reproche que j'avois dit à un Archer de lui faire si elle paroissoit. Cela fit qu'elle se douta aussi-tôt que c'étoit moi qui faisoit prendre leur domestique, & comme son mari & elle entendoient la chicane aussi-bien qu'un Procureur, ils crurent que j'en aurois encore le démenti, s'imaginant que ce n'étoit que pour la même affaire. En effet, en matiere de crime, on ne sçauroit remettre un homme en Justice, quand il est une fois absous, & quelques nouvelles preuves qu'il y ait contre lui, il se moque de ses ennemis. Cela les consola de l'afront qu'ils venoient de recevoir, & s'en faisant une affaire d'honneur, ils monterent aussi-tôt en carosse pour aller lever eux-mêmes l'écrouë du prisonnier. Mais leur surprise fut grande, quand ils virent qu'il y avoit bien une autre affaire sur le tapis. Ainsi s'en retournant tout confus, ils n'oserent se mêler ouvertement d'une chose où il y avoit du vol de grand chemin. Ils se contenterent donc d'agir sous main, & de faire agir leurs amis, mais il auroit falu qu'ils eussent eu plus de credit qu'ils n'en avoient les uns & les autres, pour sauver un coquin, dont le crime étoit clair comme le jour. Il fut donc condamné à être rompu, & tout ce qu'ils pûrent faire pour lui, c'est qu'au lieu de l'être tout vif, comme il le meritoit, car il avoit aussi assassiné, il fut étranglé auparavant.

Cette vengeance, à laquelle j'avois été occupé, ne m'avoit pas empêché de songer à terminer le different que j'avois avec celui qui, pour avoir répondu pour moi, avoit souffert ce que j'ai raporté ci-dessus. Il m'avoit fait condamner à tous ses dépens, dommages & interêts, & il étoit juste que je lui donnasse quelque chose, & même quelque chose de considerable. En effet, quoi que je ne fusse pas